

membres de la famille revêtirent fréquemment des fonctions dans l'administration urbaine ; beaucoup se vouèrent à l'état ecclésiastique. — 2. HEINRICH-LAURENZ, * 1656, imprimeur à Saint-Gall 1688-1690, ainsi que DAVID (1662-1694) de 1689 à 1694, TOBIAS (1671-1748) de 1698 à 1744, etc. JAKOB, † 1696, fut un éditeur estimé, de même son fils LAURENZ (1678-1735), qui travailla aussi comme imprimeur. — Peter Wegelin : *Beitr. zur Gesch. des Buchdrucks in St. Gallen*.

b) *Famille de Constance*. — 3. DOMINICUS, bourgeois patricien venu de Constance, bourgeois de Saint-Gall à la fin du XV^e s. ou au commencement du XVI^e. † enseigne des Saint-Gallois à la bataille de la Bicoque 1522. Ses descendants furent généralement considérés et membres du *Notenstein*. — 4. JOSEF, arrière-petit-fils du n° 3, * 20 mars 1604, maître à l'école allemande de Saint-Gall 1631, fut déposé en 1634 pour ses tendances mystiques et piétistes peu conformes à l'orthodoxie régnante ; poursuivi, il dut renoncer en 1638 à son droit de bourgeoisie comme anabaptiste et quitter la ville. Il défendit vaillamment son droit à la liberté de conscience et travailla à faire libérer son fils, † à Vienne 1652. — Schiess dans *SVB*, cahier 51, p. 31-44. — 5. JACOB, * 5 septembre 1623, négociant, associé à la célèbre maison lyonnaise « Schlaprizi, Hochreutiner & Mitverwandte », fut chargé de fonctions et d'honneurs en sa ville natale. Caissier (*Pursner*) des *Notenstein*. Lors du renouvellement de l'alliance française avec le roi Louis XIV en 1663, il fut député, avec Heinrich Escher, de Zurich, par les négociants des cantons réformés pour la défense des anciens privilèges du commerce suisse en France, auxquels les cantons catholiques avaient à peu près renoncé. Malgré la fermeté de leur intervention à Paris et à Lyon, le but ne fut atteint qu'en petite partie. L'intéressant rapport de cette mission a été publié et commenté par Hermann Wartmann en annexe au *Programm der st. gall. Handelshochschule* 1906. — 6. CHRISTOPH, * 22 août 1662, D^r jur. utr., remplit plusieurs fonctions urbaines ; bailli de Bürglen 1717, bourgmestre 1717-1729, se fit apprécier par l'introduction d'une législation en matière de droit et de succession, fut anobli en 1729 par le roi Frédéric-Guillaume I^{er} de Prusse sous le nom de VON HOCHREUT. Conseiller à la cour de Prusse 1737, il recut en 1740 la croix de l'ordre de la générosité. † 12 novembre 1742. — *St. Galler Nbl.* 1869, p. 18. — Bernet : *Verdienstvolle Männer*. — 7. JACOB, D^r med., homme d'État 1710-1717, conseiller 1717-1728.



Christoph Hochreutiner.
D'après une gravure sur cuivre.

Quelques Hochreutiner n'ont pas encore pu être rattachés à la généalogie de la famille. — 8. LAURENZ aussi bourgeois de Zurich dès 1520, fut chassé de cette ville pour avoir pris part à la première destruction des images ; se fit connaître en 1524 comme anabaptiste et ennemi de J. Kessler (attribué par Hartmann à la branche ancienne). — 9. ULRICH, donzel, ami et disciple de J. Kessler, souvent député de Saint-Gall, † 1571 en Italie. — 10. HEINRICH, remplit de nombreuses fonctions urbaines, bailli de Bürglen 1581 et 1582. — 11. HANS-JAKOB, candidat en théol., prêcha en 1704 en faveur du piétisme, puis se rendit en Amérique lorsqu'il fut poursuivi par l'orthodoxie, † à la-bas en 1748. — Wernle : *Der Schweiz. Protestantismus im 18. Jahrh.* — *UStG*. — LL. — LLH. — Livre de bourgeoisie 1920. — *St. Galler Nbl.* 1925, p. 69. — Kessler : *Sabbata*. — Barth. — *MVG* 26 et 34. — *OBG* II, 68. — Hartmann : *St. gall. Geschlechter* (mss. Bibliothèque de la ville de Saint-Gall). [B.]

c) *Famille de Morges*. — 12. GEORGES-VICTOR, 1822-

1900, médecin à Aubonne, puis dès 1857 à Lausanne. — *Revue médicale* XX. — 13. GEORGES, * 1873, professeur et conservateur des musées et jardin botaniques de Genève. Auteur de nombreuses publications. — Voir *DSC*. [M. R.]

HOCHRÜTINER. Ancienne famille appenzelloise citée à Speicher dès 1459, et probablement originaire de Hochrüti (Com. Speicher). — *AU*. — *Appenz. Monatsblatt* 1840. — Koller : *App. Geschlechterbuch*. [A. M.]

HOCHSTÄTLER. Famille fribourgeoise, encore existante, originaire de Saint-Antoine, dont une branche devint bourgeoise de Fribourg en 1737. — BARTHÉLEMY, orfèvre à Fribourg où il exécuta plusieurs objets d'art, † 1834. — *SKL*. — Archives d'État Fribourg. [G. Cx.]

HOCHSTRASSER. Famille des cantons de Lucerne et de Zurich.

A. *Canton de Lucerne*. — KANDID, de Hämikon, 22 novembre 1846-30 décembre 1908, greffier du tribunal à Zell 1871, avocat à Willisau 1875, agronome et chef des agriculteurs, conseiller national 1881, député au Grand Conseil 1883. Sa motion tendant à l'abaissement de 5 à 4½ % du taux de l'intérêt foncier trouva en 1886 sa réalisation. Promoteur et fondateur du chemin de fer Huttwil-Wolhusen. — Voir quotidiens lucernois. [P.-X. W.]

B. *Canton de Zurich*. Ancienne famille d'Herrliberg (Zurich), où elle est établie dès 1384, à Meilen dès 1346. Bourgeoise d'Egg depuis 1630. [J. Fricx.]

HOCHULI. Très ancienne famille de Reitnau (Argovie) qui se répandit au cours du XVII^e s. dans la vallée de la Wigger (à Zofingue dès 1661), plus tard à Safenwil et Rothrist et en 1886 aussi à Cerlier (Berne). *Armoiries* : parti d'azur à deux étoiles d'or et de gueules à la bêche d'argent. — RUDOLF, * 8 déc. 1865 à Reitnau, dès 1886, fondateur et propriétaire d'une fabrique de pierres d'horlogerie à Cerlier, bourgeois dès 1909, président de commune depuis 1898, député au Grand Conseil de 1910 à 1918. — Renseignements personnels. [H. Tr.]

HOCHWALD (C. Soleure, D. Dorneck. V. DGS). Com. et Vge paroissial. Cour colongère de l'évêché de Bâle, Hochwald fut hypothéqué en 1373 par l'évêque Jean de Vienne, avec la seigneurie de Birseck, aux frères Henmann et Ulrich von Ramstein, dégageé en 1435 par l'évêque Johann von Fleckenstein et vendu en 1503 à Soleure. En 1401, l'église fut incorporée au chapitre cathédral de Bâle qui vendit la collation en 1530 à Soleure. En 1534 la paroisse fut réunie à Seewen ; en 1756 Hochwald fut desservi par un vicairerésident, avant 1798 de nouveau par un curé. Un tabernacle de style gothique tardif a été transporté de l'église au musée historique de Bâle. — *MHV Sol.* 8. — Rahn : *Kunstdenkmäler*. — P. A. Schmid : *Kirchensätze*. [H. Tr.]

HODEL. Familles de Berne et de Lucerne.

A. *Canton de Berne*. Vieille famille des districts de Konolfingen, Bolligen, Unterlangenegg et Steffisburg. HEINRICH est cité par *FRB* en 1374 ; JOHANN dans un acte de Saint-Urbain 1430. — ERNST, d'Unterlangenegg, 1852-1902, artiste-peintre. — *SKL*. — ERNST, fils du précédent, * 29 juillet 1884, à Lucerne depuis 1908, paysagiste, portraitiste et peintre animalier. Ses œuvres sont aux musées de Genève, Berne, Bâle, Lucerne et surtout dans la collection du D^r La Roche à Rheinfelden. — *Helvetia*, mai 1921. — *Pages d'art*, octobre 1919. — *Die Alpen*, avril 1925. — *Die Schweiz*, décembre 1921. — *La Revue moderne*, cahier 4 (Paris 1925). — R. JULIAN, publiciste à Rome. — *DSC*. [H. Tr.]

B. *Canton de Lucerne*. Familles des districts de Willisau (dès 1384) et Sursee. JOST, de Willisau, fut puni en 1515 pour avoir participé à la guerre des harengs. — MARTIN, d'Egolzwil, avocat des vassaux du couvent d'Einsiedeln 1545. — MARTIN, d'Egolzwil, sous-bailli 1653, lieutenant à Villmergen 1656. [P.-X. W.]

HODLER. Très ancienne famille de la commune de Gurzelen (Berne). Le nom signifie à l'origine : voiturier, muletier. Il exista encore au XVIII^e s. à Berne et en Argovie des *Hodler-Ordnungen* (prescriptions pour voituriers). — 1. JAKOB, 1812-1879, juge cantonal 1858-1876, auteur d'une histoire de Berne et d'une histoire suisse de 1798 à 1815. — 2. EMMA, fille du n° 1, * 20 oct. 1840 à

Utzenstorf, maîtresse d'école à Kirchberg et Berne où elle mourut le 31 janvier 1913. Auteur des drames : *Das Glück* ou *Nur ein Schulmeister*, 1892; *Am Grauholz*, 1897; *Unter dem Franzosenjoch*, 1906; comédies : *Onkel Sebastians Testament*, 1898; *Der oder keiner*; en patois bernois : *A Radikalkur*; *Es Schelmstückli*. Pour enfants : *Hänsel und Gretel*, 1884; *Mitteld*, *Mitfreund*, 1901. — Préface à *Glück*, 1923. — Renseignements de W. Hodler. — [O. v. G.] — 3. ALFRED, fils du n° 1, * 1851, quelques années architecte de la ville de Bienne, architecte à Berne dès 1879, édifices nombre d'édifices publics de la ville, dont l'université sur les grands remparts. Conseiller communal et directeur des travaux publics de la ville de Berne 1888; † 4 mai 1919. Il a donné son nom au *Hodlerhubel* sur les grands remparts. — *BernerWoche* 1919, n° 22. — [H. Tr.] — 4. **Ferdinand**, peintre, * 14 mars 1853, à Berne, † 19 mai 1918 à Genève, fils de pauvres gens, passa sa jeunesse à Berne, La Chaux-de-Fonds et Steffisbourg, où son beau-père, Gottlieb Schüpbach, l'initia aux premiers éléments de la peinture, vers laquelle Hodler, enfant encore, se sentait irrésistiblement attiré. En 1869, il entra en apprentissage chez le peintre Ferdinand Sommer à Thoune, où il apprit surtout à peindre des « vues », destinées à la vente aux touristes étrangers, et de la peinture décorative. En 1870 il travailla pour son propre compte à Langenthal, puis, attiré par le renom des écoles picturales de Calame et de Diday, il vint à Genève pour se perfectionner; il ne tarda guère à devenir l'élève de Barthélémy Menn, lequel, reconnaissant les aptitudes exceptionnelles de Hodler, le poussa de son mieux. De 1878 à 1879, Hodler travailla à Madrid, puis de nouveau à Genève, où il demeura jusqu'à sa mort, avec de courtes interruptions de séjour, peignant force compositions figurales, paysages alpestres et lacs suisses, ainsi que des portraits, avec une fécondité inouïe dans les annales de l'art. Il érigea, de 1880 à 1886, sa théorie sur l'unité et l'harmonie, de laquelle il déduisit sa loi sur le parallélisme, auquel il subordonna désormais, toujours plus conscient et intrinsèque, tous ses efforts picturaux. Il considérait la peinture comme un art de surface plane à deux dimensions et la renoua au point où l'avaient laissée Cimabue et Giotto; il se campa ainsi en opposition véhémente contre tout l'esthétique de son temps; opposition qui se manifesta par des polémiques réitérées et passionnées qui lui survécurent et dont la plus retentissante s'engagea au sujet des fresques pour le Musée national suisse, de 1896 à 1900. Quoique son importance ait déjà été reconnue à Paris en 1891, notamment par Puvis de Chavannes, Hodler n'atteignit la célébrité internationale qu'en 1903 et 1904, à l'occasion de son exposition à la Sécession de Vienne. Dès lors il fut le peintre le plus cité et le plus commenté de son temps. Bien qu'il ait eu des élèves, Hodler ne laissa pas de disciples, quoique son influence sur le développement de l'art contemporain soit considérable et qu'on n'en puisse encore mesurer les conséquences. Abstraction faite de ses fameux et nombreux paysages alpestres et lacs suisses, ainsi que d'innombrables portraits de haute valeur, voici la liste de ses œuvres maîtresses : *Le Peintre*; *L'Écolier*; *L'Étudiant*; *Le Banquet des Gymnastes*; *Le Meunier, son fils et l'âne*; *Le Cortège des Lutteurs*; *La Prière dans le canton de Berne*; *Le Dialogue intime*; *La Communion avec l'Infini*; *Le Juif errant*; *La Nuit*; *Les Las de vivre*; *Les âmes déçues*; *L'Élu*; *L'Eurhythmie*; *La retraite de Marignan*; *Le Jour*; *Tell*; *La Vérité*; *Le Printemps*; *Le Regard dans l'Infini*; *L'Émotion*; *Le Jeune Homme admiré par les*



Ferdinand Hodler.
D'après une photographie.

femmes; *L'Heure sacrée*; *L'Amour*; *Le Départ des étudiants de Léna en 1813*; *Le Bâcheron*; *L'Unanimité*; *Le Regard dans l'Éternité*; *La Bataille de Morat*. — Voir C.-A. Loosli : *Ferdinand Hodler, Leben, Werk und Nachlass*. — Thomas Roffler; F. H. [C.-A. Loosli.]

HÖCHST (Vorarlberg). Vge et seigneurie. En 808, *Hostadium*; 819, *Hohstedthe*. Le territoire comprenant actuellement la commune de St. Johann-Höchst (dite ultérieurement Höchst tout court) et Fussach, avec St. Margreten-Höchst (aujourd'hui St. Margreten) sur la rive gauche du Rhin, réuni sous la dénomination de « Hof Höchst » passa dès l'époque carolingienne au couvent de Saint-Gall; les habitants étaient sujets de l'abbaye qui avait droit de basse juridiction. A la tête du domaine était le cellérier, que l'abbé choisit par la suite parmi trois hommes proposés par les villages de Höchst et Fussach. L'abbé possédait aussi la collation de ces deux endroits et de St. Margreten. Le petit Gaissau, également saint-gallois, avait une administration particulière. La véritable souveraineté territoriale, avec la juridiction criminelle et une partie du droit de lever des troupes, appartient à l'origine au comte du Rheingau, plus tard, à la chute de ce comté, aux comtes de Montfort et dès 1390 aux ducs d'Autriche, sauf St. Margreten, dont les Appenzellois s'emparèrent en 1445, puis les Confédérés définitivement en 1490. Dès l'origine des mouvements d'annexion du Vorarlberg après la guerre mondiale, une pétition des communes de Höchst, Fussach et Gaissau au Conseil fédéral suisse réunissait en décembre 1918 plus du 96 % des électeurs de ces localités, situées par suite de la correction du Rhin, dans le delta de ce fleuve. — *USTG*. — Helbok : *Regesten von Vorarlberg*. — Bütler : *Geschichtliches vom Rheindelta*, dans *St. Galler Tagblatt* 1918, n° 303. [Bt.]

HÖCHSTETTEN (GROSS-, KLEIN-). Voir GROSSHÖCHSTETTEN et KLEINHÖCHSTETTEN.

HÖFE (C. Schwyz, V. DGS). District, nom des deux domaines de Pfäffikon et Wollerau, dépendant du couvent d'Einsiedeln. Cités dès le XIII^e s. et appelés aussi Schwyzzer Höfe après leur conquête par ce canton. Les habitants s'appelaient *Höfner*, autrefois *Hofleute* ou *Höfjünger*. Armoiries: parti d'or à trois lions d'azur (!) (Wollerau) et de gueules à deux lions d'or (armoiries de Pfäffikon). Dans l'histoire des Höfe paraît d'abord l'île d'Ufenau. Les Alamannes y succédèrent aux Romains et doivent avoir défriché les terres. Des



noms de lieux et de personnes l'attestent encore. Un couvent de femmes, disparu de bonne heure, existait au VIII^e s. sur l'île de Lützelau, dépendant actuellement de Rapperswil. Dans l'acte de donation de l'île d'Ufenau par Otto I en 965 au couvent d'Einsiedeln étaient aussi compris les domaines de Pfäffikon et de Wollerau. Au cours des temps se créèrent encore les établissements isolés de Hurden, Pfäffikon, Wilen, Freienbach, Bäch, Wollerau, Rüti, Gisenrüti, Stalden, Moos, Ried, Lugeten, Schindellegi, Feusisberg, Schwen-di et Tal. Les Höfe se divisèrent en domaine antérieur ou supérieur de Pfäffikon et domaine postérieur ou inférieur de Wollerau.

Les comtes de Rapperswil avaient l'avouerie et la haute juridiction sur les Höfe; elle passa aux Habsbourg-Laufenbourg-Rapperswil qui la vendirent à l'Autriche en 1358. Cependant l'avouerie avait déjà auparavant été hypothéquée à des bourgeois zuricois. L'Autriche ne put la racheter, de sorte qu'elle passa à Zurich après la guerre de Sempach, puis à Schwyz au cours de la guerre de Zurich, 1440. Zurich tenta en 1529 et en 1712 de rentrer en possession des Höfe; il n'obtint que Hurden par la paix de 1712, et dut le partager avec Berne. Schwyz conserva jusqu'en 1798 la haute juridiction des deux Höfe et la basse sur le Hof postérieur. L'abbé d'Einsiedeln, seigneur foncier, exerçait la basse juridiction sur le Hof antérieur. La République helvétique fit des Höfe le septième district du nouveau canton de la Linth. L'Acte de médiation les rattacha de nouveau à Schwyz et y joignit Hurden. Deux districts furent d'abord constitués, celui de Wollerau avec Wol-

lerau, Berg, Erlen et Wilen, et celui de Pfäffikon. Le couvent d'Einsiedeln renonça à ses anciens droits par un accord du 1^{er} mai 1804. La constitution de 1848 réunit les deux districts en un. Wollerau et Pfäffikon sont tour à tour sièges des autorités et du tribunal du district : le premier pour quatre ans, le second pour deux ans.

Les habitants des Höfe forment 4 corporations : Wollerau, Pfäffikon, Freienbach et celle des Hofleute de Pfäffikon et Freienbach. Au spirituel, les Höfe dépendaient de la paroisse d'Ufenau ; seule la partie de Wollerau sise sur la rive gauche du Scheidbach se rattachait à Richterswil. Freienbach s'en détacha en 1308 et Feusisberg de ce dernier en 1492 ; Hurden seul dépendit jusque vers 1670 d'Ufenau. Les Höfe se sont surtout développés économiquement depuis le milieu du XIX^e s. Le chemin de fer de la rive gauche du lac de Zurich les traverse depuis 1875. Une digue remplace depuis 1878 le pont traversant le lac vers Rapperswil établi en 1358. La ligne de chemin de fer Wädenswil-Einsiedeln fut ouverte en 1877, le Sud-Est suisse en 1891. — Voir Joh.-Bapt. Müller : *Gesch. der Höfe Wollerau und Pfäffikon* dans *MHVS* II, 1883. — P. O. Ringholz : *Beitr. zur Ortskunde der Höfe Wollerau und Pfäffikon*, dans *MHVS* XXI. [R.-r.]

HOEFLIGER. Famille de la ville de Rapperswil, originaire de Bäch sur le lac de Zurich, bourgeoise en 1657, et dont quelques membres firent partie du Grand Conseil au XVIII^e s. *Armoiries* : d'azur au croissant renversé d'or soutenant une croix d'argent et accompagné en chef de deux étoiles d'or. — BENEDIKT-ANTON, 1811-1886, avocat, greffier du tribunal du district du Lac, juge cantonal 1844, député au Grand Conseil, membre du Conseil d'administration du chemin de fer du Sud-Est, membre de la Constituante saint-galloise 1861, conseiller d'Etat 1859-1861 et 1864-1870, landammann du canton de Saint-Gall, durant quelques années chef du parti conservateur. — *Ostschweiz*, 14 juillet 1886. — Archives de Rapperswil. [M. Schn.]

HOEFLINGEN (C. Argovie, D. Rheinfelden). Ancien Vge aujourd'hui disparu, entre Rheinfelden et Madgen. En 1272 *Hefflingen* ; en 1299, *Hevelingen*. La basse justice était en 1351 l'objet de compétitions entre les chevaliers d'Eptingen et la commanderie de Saint-Jean de Rheinfelden. En 1364 les premiers vendirent toutes leurs prétentions à la ville de Rheinfelden qui désormais partagea jusqu'en 1539 tous les droits avec la commanderie. La haute justice appartenait au détenteur de la seigneurie de Rheinfelden. En 1539 la commanderie de Saint-Jean vendit sa part de droits sur Höflingen à la ville de Rheinfelden. Brûlé une première fois en 1468 par les assiégeants de Waldshut, le village, saccagé pendant la guerre de Trente ans après l'investissement de Rheinfelden, ne se releva pas. — Voir K. Schröter dans *Argovia* 2. [H. Tr.]

HOEGGER. Familles des cantons d'Appenzell, de Saint-Gall et Zurich.

A. **Canton d'Appenzell.** Famille appenzelloise tirant son nom du lieu-dit Högg (Höhegg), citée à Appenzell vers 1400. — Voir *AU*. — Koller : *Appenzeller Geschlechterbuch*. [A. M.]

B. **Canton de Saint-Gall.** Vieille famille de Saint-Gall et de l'Alte Landschaft, surtout de Gossau et du bas Toggenbourg. HEINRICH der Högger, bourgeois de Bischofszell, se racheta en 1359 de Hans von Horwen pour s'assujettir au couvent de Saint-Gall ; RUDOLF 1370 ; KONRAD, de Gossau, et son frère ULRICH devinrent bourgeois de Saint-Gall en 1383 ; WELTI, de Burgau, devint bourgeois de Saint-Gall en 1418. Au XV^e s. et au commencement du XVI^e, beaucoup de Högger de la campagne se firent recevoir à la bourgeoisie de Saint-Gall ; ils devinrent protestants tandis que les campagnards demeurèrent catholiques. *Armoiries* des Högger de la ville : d'or au merle de sable posé sur trois coupeaux de sinople (variantes). Des 17 branches connues lors de la Réforme, deux seules subsistent, l'une issue de KASPAR, fondateur de



la maison de commerce Högger en 1525, membre de la *Notenstein-Gesellschaft* ; l'autre de SEBASTIAN et de son fils NIKOLAUS * 1539. — *Bürgerbuch* 1920.

a) La branche aînée portait autrefois le surnom de *Mühlebach*. — MAX, 1856-1920, architecte, membre du Conseil administratif de Saint-Gall, inspecteur des bâtiments communaux 1893-1920, député au Grand Conseil 1902-1908 ; exécuta nombre d'édifices publics et privés.

b) *Branche de Sebastian.* Plusieurs de ses membres s'élevèrent en France, Hollande, Suède et Russie à de hautes situations militaires ou diplomatiques. — 1. SEBASTIAN, 1626-1693, titulaire de nombreuses fonctions officielles de la ville, transforma en fidéicommiss, en 1677, en faveur de ses trois fils et de leurs descendants, le petit château édifié probablement par leur grand-père déjà sous le nom de *Höggersberg*, sur le Rosenberg. Ce château sortit de la famille en 1771 et fut démoli en 1848. — *Baudenkmäler der Stadt St. Gallen*, p. 514. — 2. HANS-JAKOB, 1627-1710, frère du n° 1, un des chefs de la banque Hogguer frères à Paris. — 3. SEBASTIAN, D^r med., 1660-1731, fils du n° 1, érudit remarquable, rénova la bibliothèque de la ville, bailli saint-gallois à Bürglen 1695-1702. — 4. SEBASTIAN, 1626-1689, pasteur, camérier 1684, doyen 1685, président du synode 1686. — 5. MARX-FRIEDRICH, banquier et négociant, * 11 juillet 1655, fils du n° 2, entra en 1713 dans la noblesse suédoise (baron d'empire), acquit le 8 mars 1715 pour son fils Jean-Jacques, banquier à Lyon, la baronnie de Coppet (Vaud) ; nommé en 1719 résident de Suède en Suisse, il conserva ce poste jusqu'à sa mort, le 24 nov. 1731, à Coppet. — 6. DANIEL, 1659-1731, frère du n° 5, avec qui il était intéressé dans une maison de commerce à Paris et à Lyon, avança de grosses sommes aux cours de Versailles et de Suède. Daniel fut anobli par le roi de France ; il acquit de grands biens près de Nantes, et prit le nom de marquis de Garo, comte de Bignan, etc. ; entra en 1713 dans la noblesse suédoise. Les descendants de cette branche prirent généralement dès lors le titre de BARONS D'HOEGUER. — 7. JOHANN-JAKOB, 1665-1753, frère du n° 6, inspecteur de la monnaie à Strasbourg 1704, entra dans la noblesse suédoise 1713 ; se nomma par la suite seigneur de Bilaire. — 8. SEBASTIAN, * 1680 à Saint-Gall, peut-être fils du n° 3, fit de grands voyages maritimes dans sa jeunesse, entra dans la marine suédoise, capitaine 1713, chef d'une escadre avec rang de général 1723, anobli à cette occasion avec le titre de von Thurberg, du nom d'une gentilhommière qu'il avait acquise de son parent, n° 9 ; le roi Frédéric de Suède l'envoya en mission spéciale à Paris en 1735 ; il y mourut en 1737. — *ZSG* II, 199. — 9. JOHANN-JAKOB, 1680-1742, fils du n° 5, banquier à Lyon, acheta la gentilhommière (sans juridiction) de Thurberg près de Weinfelden, et la revendit plus tard à Sebastian (n° 8). Son père lui procura en échange la baronnie de Coppet en 1715. Il renonça à la bourgeoisie de Saint-Gall et entra en 1713 dans la noblesse suédoise en même temps que son frère Anton. Tous deux firent don à la bibliothèque de l'université de Bâle de leur riche collection de livres et estampes. † 1742. — 10. ANTON, 1682-1767, frère du n° 9, entra dans la noblesse suédoise en 1713 et fut créé la même année baron de Presle par Louis XIV. Il avait acquis la faveur de la Suède par d'importants prêts qui ne lui furent jamais restitués. † célibataire à Paris 1767. — *ZSG* II, 200. — 11. JOHANN-JAKOB (Jean-Jacques de Hogguer), 1695-1713, fils du n° 7, entra au service de France, se fit appeler seigneur de Bilaire, acquit la seigneurie de Glarisegg près de Steckborn où il mourut le 9 octobre 1753. — 12. JAKOB-CHRISTOF (Jacques-Christoffel), 1697-1738, fils du n° 6, rendit un nouvel éclat à sa maison en fondant à Amsterdam la banque Hogguer ; il acheta aussi les possessions françaises de son père, et prit le nom de Bellegarde ; † à Amsterdam 1738 ou 1739. — 13. DANIEL, 1722-1793, fils du n° 12, baron de Hogguer, renouvela la bourgeoisie saint-galloise, entra dans la noblesse suédoise en 1773, échevin d'Amsterdam 1775, † ministre des États-généraux de Hollande auprès du cercle bas-saxon à Hambourg. — *Genava* 1924, p. 242. — 14. GEORG-LEONHARD, * 1715 à Saint-Gall, petit-neveu du n° 15, entra au service de France

en 1735, chevalier du mérite militaire 1759, anobli 1762 ; quitta le service avec le rang de colonel en 1780, † 28 juillet 1787 à Charlemont (Ardennes). La



Daniel Högger (n° 13).
D'après un portrait à l'huile
de J.-B. Perronneau.

bibliothèque de Saint-Gall conserve de lui 110 lettres écrites de 1756 à 1762 à son cousin le bourgmestre.

— 15. DANIEL, 1706-1784, bourgmestre de Saint-Gall 1754-1783, actif défenseur des intérêts des négociants suisses en France, bienfaiteur de sa cité. — 16. JOHANN-JAKOB, fils du n° 13, * 1747 à Amsterdam, acquit le château et la seigneurie de Wolfsberg près Ermatingen en Thurgovie, donna 2000 florins à l'orphelinat de Saint-Gall. † 1812. — 17. JOHANN-WILHELM, * 1755, frère du n° 15, baron suédois, ambassadeur hollandais au Portugal 1787, à Saint-Petersbourg 1791, conseiller d'État impérial russe

1810, gouverneur de Courlande, baron d'empire russe, reçut aussi en 1810 la grand-croix de l'ordre de Sainte-Anne, se retira en 1811. Il conserva la bourgeoisie de Saint-Gall. † à La Haye 1838. — Son petit-fils WILHELM-GEROLD, * 1843, dernier rejeton mâle de sa branche. — 18. PAUL-IVAN, baron de Hogguer, 1760-1816, frère du n° 17, négociant, bourgmestre d'Amsterdam 1814, chevalier de l'ordre du lion et président de la banque hollandaise 1816. — 19. FRIEDRICH-HEINRICH, 1763-1831, frère du n° 18, entra au service de France 1780, capitaine lors du licenciement de 1792, reprit du service lors du premier retour des Bourbons, devint chevalier de l'ordre du mérite militaire ; commanda en juillet 1815, durant les Cent-Jours, une brigade fédérale dans la campagne de Franche-Comté, commandant du premier régiment de la garde suisse en France 1816, maréchal de camp 1817, commandant de tous les régiments de la garde suisse lors du couronnement de Charles X en 1825, se retira en 1830. Il conserva des relations avec Saint-Gall et se fit recevoir en 1792 de la société patricienne du *Notenstein*. Sa fille CLAUDINE-HENRIETTE-CAROLINE, épouse de David Macaire, est la grand-mère du comte Ferdinand de Zeppelin. — 20. ANDREAS-RENATUS, 1808-1854, peintre-paysagiste, travailla à Saint-Gall, plus tard en Angleterre et en Écosse, puis se voua de plus en plus à la chimie. — *UStG. — LL. — LLH. — Hartmann Lebende Geschlechter* (mns. Bibl. ville de Saint-Gall). — *Bürgerbuch. — SKL. — St. Galler Nbl.* 1869, p. 20 ; 1897, p. 63 ; 1903, p. 65 ; 1910, p. 58 ; 1915, p. 54 ; 1921, p. 53 ; 1925, p. 67 et 75. — Arbre généalogique de la famille Högger à Saint-Gall (mns. propriété de Max Högger). — *ZSG* II, 199. — *AGS* III. [B.]

C. Canton de Zurich. Aussi HÖNGGER. Famille de conseillers de la ville de Zurich, éteinte vers 1810. *Armoiries* : d'azur à la fleur de lys d'argent surmontant trois coupeaux de sinople. — 1. BERNHARD, tisserand, de Saint-Gall, bourgeois 1538. — 2. KASPAR, fils du n° 1, administrateur des augustins 1559, prévôt de corporation 1565, directeur des greniers 1574, maître supérieur et vice-bourgmestre 1574, † 1592. — 3. JOHANNES, 1579-1625, prévôt de la Balance 1612, administrateur de la Spanweid 1614. — 4. BEAT, fils du n° 3, 1602-1680, tisserand, prévôt de la Balance 1670, bailli de Rümlang 1670. — *LL. — Keller-Escher : Promptuarium.* [H. Br.]

HOEHENER (HÖHNER, VON HÖHI). Famille très répandue dans Appenzell Rh.-Ext., citée dès 1463. — JOHANN-KONRAD, 5 février 1783-15 mai 1855, capitaine de la commune de Bühler 1816-1827, auteur de la première chronique de ce lieu et d'autres travaux historiques. L'assertion de l'historien appenzellois Johann-Casp. Zellweger (*Gesch. des Appenzell. Volkes* II, 2,

p. 371), selon laquelle Théophraste Paracelse aurait été un Höhener de Gais, est insoutenable. — *AU. — Appenzell. Monatsblatt* 1840. — *AJ* 1890. — Koller : *Appenzell. Geschlechterbuch.* [A. M.]

HÖHN. Ancienne famille de Wädenswil (Zurich), où elle était établie dès 1439 ; actuellement répandue dans la région. *Armoiries* : d'azur au croissant renversé d'or surmonté d'une étoile du même. — EGOLF était en 1548 justicier de la seigneurie de Wädenswil.

— [J. Fuock.] — 1. **Edmund**, * 15 juillet 1838 à Rehetobel, entra dans les postes en 1855, travailla à l'organisation des postes de Roumanie 1868-1869, directeur du personnel de l'administration fédérale des postes 1870, premier secrétaire des postes 1875, directeur général des postes fédérales 1879, directeur du bureau international de l'Union postale universelle à Berne de 1893 à sa mort le 30 janvier 1899. Délégué aux congrès internationaux des postes à Paris en 1878 et 1880, Lisbonne 1885, Vienne 1891, Washington 1897. — *Schweiz. Portr.-Gall.* 95. — C. Schröter : *Der Weltpostverein*, 1900. — *Die Schweiz* 1898. — *NZZ* 1899, n°s 31 et 33. — 2. ERNST, * 1871, ingénieur en chef de la société suisse de propriétaires de machines à vapeur 1912 ; auteur de publications techniques. — *DSC. — 49. Adressverz. G. E. P.* — 3. ERNST, * 1876, maître secondaire à Zurich 1904, député au Grand Conseil, conseiller municipal 1925, lieutenant-colonel, bourgeois de Zurich 1893. — *Stammbaum der Familie Höhn.* [H. Br.]

HÖLDERLI. Famille de la ville de Lucerne, bourgeoise en 1470 et 1483. — ULRICH, armurier dans les guerres de Bourgogne, du val d'Ossola et de Souabe, du Grand Conseil 1489. [P.-X. W.]

HOELSTEIN (C. Bâle-Campagne, D. Waldenbourg, V. DGS). Com. et paroisse. En 1103, *Hulestein, Holstein* ; 1147, *Hulsten* ; 1154, *Holsten* ; 1196, *Hohustein* ; 1244, *Holinstein*. La supposition que les 11 *lunationes apud Hulestein* (voir art. GÜRBELEN) se rapportent à Gürbelen et non à Hölstein, doit selon le témoignage du prieur de Payerne, Jacques de Montmayeur être rejetée. Selon celui-ci, le domaine (*curia*) de Hölstein aurait été donné par Wilhelm Willin au couvent de Payerne, par acte confirmé par le duc Rodolphe de Bourgogne et Otto I, et plus tard par Otto II en 973, par l'empereur Frédéric en 1153, et par le pape Lucius III en 1182. Le couvent remit le village et le domaine en fief. Dès 1340 et pour 30 ans, les Tanngrafen possédaient le domaine, tandis que le village appartenait aux Ziehender, branche des Eptingen. Le premier passa vers 1370 à Hermann von Eptingen-Wildenstein et à Günther von Eptingen, son cousin. Le second échut par héritage à Hartmann Rot. Mais les deux cousins s'en emparèrent. Un arbitrage du 27 mars 1373 le leur attribua et le prieur Arthaud Alleman le leur inféoda, le 14 avril, en renouvelant l'antique stipulation que les gens du village conduiraient son vin de Colmar à Chiètres. Un nouveau conflit éclata quand Ulrich et Hans, fils de Günther, lui succédèrent en 1411. Le Conseil de Bâle intima aux parties en litige l'ordre de se rendre à Payerne pour y obtenir des précisions sur ce qui constituait le fief de ce couvent. Les Eptingen l'emportèrent sur Hartmann Rot. Toutefois ils ne parvinrent pas à s'attribuer la haute juridiction, exercée par Bâle. Cette ville acquit dans la seconde moitié du XV^e s. le domaine et le village, qui constituaient déjà un tout. Au spirituel, Hölstein se rattachait à St. Peter d'Onoldswil. Le village reçut sa propre chapelle, dédiée à sainte Marguerite, qui resta filiale de



Edmund Höhn.
D'après une lithographie
(Bibl. de la ville, Winterthour).

St. Peter. Elle passa ainsi vers 1230 au couvent de Schöntal, par donation du comte Ludwig von Froburg, et lors de la Réformation à la ville. Hölstein fut détaché de St. Peter en 1535 et forma avec Bennwil et Lampenberg une nouvelle paroisse. La chapelle servit au culte de façon alternative et fut reconstruite en 1596. Une inondation ravagea le village en juillet 1830, causant la mort de 17 personnes. — Voir Ludwig Freivogel : *Die Landschaft Basel*, p. 99. — *Baselbieter Kirchenbote* 1911, p. 2.

HOELTSCHI. Familles lucernoises des districts de Sursee et Hochdorf depuis le XV^e s., de celui de Lucerne depuis 1580. — Arch. d'État Lucerne. [P.-X. W.]

HÖNEISEN. Ancienne famille de la paroisse d'Andelfingen (Zurich), établie à Alten dès 1443. Le nom doit dériver du métier de forgeron. [J. Frick.]

HÖNGG (C. et D. Zurich. V. DGS). Com. et paroisse. Armoiries : de gueules au cep accompagné à senestre d'une serpe et à dextre d'une croix d'argent. Tumulus de Hallstatt, restes de colonies romaines et alémanno-franques. En 820 *Hoinga*; 858 *Hoinco*; 898 *Hoenka*; 996 *Hoica*; 1221 *Honggo*; 1262 *Hönke*; 1276 *Höngge*.

Au moyen âge les principaux propriétaires fonciers étaient le Grossmünster et le Fraumünster de Zurich, les couvents d'Einsiedeln, de Saint-Gall, de Wettingen et de Fahr. Jus-

qu'à la Réforme, la basse juridiction appartenait au Grossmünster et passa en 1526 à la ville de Zurich. L'état de la haute juridiction n'a pu encore être actuellement défini. Les barons de Humlikon la possédaient à la fin du XIII^e s., puis elle passa par héritage aux ministériaux de Seen qui la vendirent à Wettingen en 1365. Elle passa en 1384 à Zurich qui en fit un bailliage. Les droits de l'Autriche et de Regensberg à l'avouerie ne peuvent être exactement déterminés. 43 bourgeois externes de Zurich habitaient à Höngg en 1351, 80 en 1440. Le village fut incendié en 1443 durant la guerre de Zurich et en grande partie détruit. Il souffrit également beaucoup de la bataille de Zurich de 1799 et vit en 1802 le passage du général Andermatt. Sous la République helvétique, Höngg appartient au district de Regensdorf, sous l'Acte de médiation à celui de Bülach, plus tard au district de Zurich. Depuis 1920 un mouvement tend à englober Höngg et d'autres communes suburbaines dans la ville de Zurich. L'agriculture et la viticulture prédominèrent jusque dans le XIX^e s. (54 pressoirs au commencement du XIX^e s.), actuellement l'industrie prend beaucoup d'extension. *Population* : 1634, 621 hab. ; 1836, 1531 ; 1920, 3947. L'église, dédiée à saint Maurice, est citée dès 870. Rudolf de Glaris en était curé en 1280. Elle fut incorporée en 1376 au couvent de Wettingen, qui en conserva la collation jusqu'en 1837. De l'église dépendaient plusieurs annexes : Oberregensdorf et Niederregensdorf jusqu'en 1529, Affoltern jusqu'en 1683, Niederhasli de 1364 à 1475. Oberengstringen en dépend encore actuellement. Rénovations générales de l'édifice religieux en 1703, 1819, 1863 où la tour reçut son aspect actuel, et 1896. Registres de paroisse depuis 1627. Une école est citée en 1638, école secondaire depuis 1835. — Voir Ganz : *Beitr. z. Wirtschaftsgesch. des Grossmünsterstiftes*. — Largiadèr, dans *Festschrift f. Paul Schweizer*. — U. Stutz : *Höngger Meiergerichtsurteile*. — Le même : *Rechtsquellen von H.* — H. Weber : *Die Gem. Höngg*. — *ZWChr.* 1907. — NZZ 1926, n° 1245. [Werner Ganz.]

HÖPFNER, JOH.-GEORG-ALBRECHT, fils d'un Allemand immigré à Bienne, * 1759, d'abord pharmacien, puis D^r med., joua durant un certain temps un rôle éminent à Berne dans la vie intellectuelle et scientifique. Lors de la révolution, il rédigea la *Helvetische Monatschrift* et depuis 1801 les *Gemeinnützigen schweiz. Nachrichten*. Membre de la plupart des sociétés savantes de Suisse, † 16 janv. 1813. — A. Fankhauser : *J.-G.-A. H.* — *ADB.* — Lutz : *Biogr.* — *BBG 2.* — *BT* 1853. [H. Tr.]

HÖPLI, ULRICH, * 1847 à Tuttwil (Thurgovie), libraire à Milan dès 1871, l'un des meilleurs éditeurs italiens, commandeur 1882. D^r phil. h. c. 1901. — *Die*

Schweiz 4, 281. — *Ulrico Hoepli* 1872-1921. — 25 anni di vita editoriale. [Alb. Sch.]

HÖPPLI, OTTO, * 1880, secrétaire ouvrier en Thurgovie 1909, député au Grand Conseil 1911, conseiller national 1919. A publié *Das neue Fabrikgesetz*, 1920. — Voir DSC. — *Annuaire des autorités fédérales*. [Alb. Sch.]

HÖER. Famille éteinte de la ville de Saint-Gall. Armoiries (selon Hartmann) : d'argent à un bélier naissant de gueules. — 1. HANS, l'une des cautions de la ville de Saint-Gall pour la dette envers Lütfried Muntprat 1350. — 2. HANS ou JOHANS, percepteur des impôts 1376, bourgmestre 1380, ancien bourgmestre 1400 ; acquit des biens à Answilen (Com. Gaiserwald) en 1385 et l'avouerie de ce lieu en 1386. L'abbé Kuno lui inféoda en 1388 tous les biens conventuels qu'il avait achetés du ministériel saint-gallois Johann von Hardegg. — 3. KASPAR, probablement fils du n° 2, vendit en 1418 à Ulrich Senn, de Wil, l'avouerie et ses biens à Answilen pour 250 lb. et en 1437, à son frère Konrad, toutes ses propriétés, dont le château de Spisegg et nombre de terres afférentes ; la vente n'étant valable que s'il mourait sans enfant. — 4. Konrad, frère du n° 3, percepteur des impôts 1415, trésorier 1418 (année du grand incendie de la ville), bailli de Grimmenstein 1421, bourgmestre alternativement au moins sept fois dès 1423, fréquemment ambassadeur auprès des cours étrangères et des Confédérés, arbitre dans des cas importants. Il fut une des personnalités les plus éminentes de sa ville en son temps. Dernière mention 1457. Son frère et lui reçurent en 1431, du roi Sigismond, un diplôme d'armoiries, le bouc portant un licol d'or. — 5. KONRAD, fils du n° 4, maître de la monnaie 1468. — 6. CLEMENS, pasteur à Trogen 1553, à Arbon 1563, composa en 1552 les psaumes de David à 4 voix ; mathématicien et astronome, † 1572. — 7. ANDREAS, verrier et peintre-verrier. La longue série de ses beaux vitraux armoriés commence en 1558, † 6 janvier 1577. La famille s'éteignit au commencement du XVII^e s. — *USG.* — *Vadian* : *Deutsche histor. Schriften*, publ. par Götzinger. — *Kessler* : *Sabbata*. — Hartmann : *Ausgestorbene Geschlechter* (mns. Bibl. ville Saint-Gall). — *SKL* et *Suppl.* — Egli : *Die Glasgemälde des Histor. Museums St. Gallen*, dans *Nbl.* 1925. [Bt.]

HÖERBST, BAPTIST, * 1^{er} décembre 1850 à Riesbach-Zurich, sculpteur à Zurich, auteur des bustes : Ignaz Heim (monument Heim), Oswald Heer (au jardin botanique), Ferd. Keller (au Musée national suisse), Alexander Schweizer (à l'université de Zurich), Karl Kappeler (à l'École polytechnique fédérale), Arnold Bürkli (sur le quai des Alpes), Ad. Guyer-Zeller (monument funèbre à Bauma), le joueur de cor (au Zurichhorn). Bourgeois de Zurich 1897, il vit à Hauptwil (Thurgovie). — HANS, frère du prénommé, * 1859 à Zurich, sculpteur, travailla au monument de Colomb à Chicago ; a laissé plusieurs bustes. — *SKL.* — *Chronik Neumünster*. [H. Br.]

HÖERHAUSEN (C. Thurgovie, D. et Com. Steckborn. V. DGS). Vge et château en ruines. Les vestiges de murs sont peut-être de l'époque romaine. En 1050, *Hunerhusin*. Fief de l'évêché de Constance, ses principaux possesseurs furent les seigneurs de Feldbach et Klingenberg, et les couvents de Feldbach et Kreuzlingen. Une famille connue au XI^e s. seulement portait le même nom (WIPERT, 1050-1090, dans les actes de Schaffhouse). Armoiries : d'argent au coq bicéphale armé de gueules. — Voir Keller et Reinert : *Urgesch. d. Thurg.* — *Pup. Th.* — *TU.* — Rentier du couvent de Feldbach depuis 1645. — Rentier du couvent de Kreuzlingen 1484. — *OBG.* — *Zürcher Wappenrolle*, n° 334. [Herd.]

HÖERI (C. Zurich, D. et paroisse Bülach. V. DGS). Com. divisée en trois parties : Ober Höri, Nieder Höri et Ennet Höri. En 1149 *Hörein* ; vers 1233 *Hori*. Armoiries : d'azur à deux fers à beignets posés en croix et cantonnés de quatre morceaux de pâte cuite au naturel. Dès 1149, le couvent de Saint-Martin du Zurichberg y est possessionné. Les actes attestent également les droits fonciers des abbayes de Wettingen, vers 1233, et de Rheinau en 1241. La ferme *Kuecheters Höri* est vendue en 1320 à Anna von Tengen, veuve de Heinrich von Klingenberg. Cette ferme, dont les Habsbourg



avaient l'avouerie, se trouvait sur le territoire de l'actuel Ennetbüri et son nom aurait, selon l'étymologie populaire, suggéré les armoiries de la commune. Le couvent de Rütli en devint possesseur en 1329. Zurich acquit Niederbüri en 1463 de Markwart von Baldegg et le revendit immédiatement à Bernhard Gradner d'Eglisau. Büri fut rattaché au bailliage du Neumant en 1442. Le *Fischsonntag* est célébré en été de temps immémorial. Rôle coutumier du XVII^e s. *Population* : 1836, 527 hab. ; 1920, 505. — *UZ*. — *Dändliker* : *Gesch. Zürich* II. [W. H.]

HOERLER (HÜRLER). Nom d'une ancienne famille appenzelloise, probablement *von Hörnli, Hürnli*. *ULRICUS AM HÜRLIN* 1351 ; *ANNA Hürler* fut exécutée en 1621 pour sorcellerie. — *JOHANN-ULRICH*, 1737-1810, sculpteur ; ses statues en bois ornent l'église d'Appenzell, vice-landammann 1786-1802, souvent député à la Diète. — *JOHANN*, de Speicher, 1763-1836, capitaine du pays 1798, joua un rôle politique comme ennemi acharné de la constitution helvétique. — *AU*. — *B. Tanner* : *Gem. Speicher*. — *Koller* : *Appenzell. Geschlechterbuch*. [A. M.]

HÖRNI, KONRAD, * 1847 à Neunforn (Thurgovie), négociant à Stammheim, bourgeois d'Unterstammheim, président de commune 1882-1885, conseiller de district et député au Grand Conseil 1885, conseiller national 1899-1919, † 1926. — *DSG*. [H. Br.]

HÖSCH, dit *VON OFFIKON*. Famille noble de la ville de Zurich, citée du XIV^e au XVI^e s. *Armoiries* : d'or à une demi-aigle de sable mouvante du flanc dextre d'une tour de gueules.



La famille du même nom dans le Bas-Rhin a les mêmes armoiries et on a déjà plusieurs fois tenté de la rattacher à celle de Zurich. L'ancêtre est — 1. *ULRICH*, 1303, † 1319. — 2. *JOHANNES*, dès 1346 fréquemment bailli de la prévôté pour divers hameaux ; du Conseil du Rüden au *Natalrat* 1369-1372, au *Baptistarat* 1376-1383,

intendant des bâtiments de la ville 1377-1379, de la forêt de la Sihl 1380-1381, trésorier 1381-1382, député à la Diète en 1381 lors du conflit de frontières entre l'Entlebuch et l'Obwald, et lors de l'affaire de Ringgenberg ; membre du tribunal impérial de Zurich 1383 possesseur du quart d'Opfikon, un fief des seigneurs de Bonstetten. — 3. *LUDWIG*, cité de 1411 à 1438, membre du *Baptistarat* 1432-1439, bailli de Bülach 1432, 1434, 1436, de Männedorf 1438, trésorier de 1435 à 1437. — 4. *LUDWIG*, gagna le premier prix au tir de Strasbourg en 1456, bailli pour la prévôté de Zurich à Hönng et Opfikon en 1476. En 1489 il faillit être déposé par les gens de Hönng lors de l'affaire Waldmann. Commensal de Waldmann au Schnegg ; son envoyé auprès du duc de Milan en 1486 dans l'affaire du Valais, † 1506. — 5. *LUDWIG*, fils présumé du n° 4, dit le cadet depuis 1502, posséda au moins depuis 1479 la moitié du bailliage de Birmensdorf et d'Oberurdorf et administra de 1488 à 1510, outre sa seigneurie, l'autre moitié acquise par Zurich en 1487 à titre de bailli zuricois, membre du Grand Conseil et grand cellérier du chapitre 1503, bailli de Stallikon et Medikon 1505, porta au moins dès 1507 le titre de seigneur d'Opfikon comme propriétaire de la juridiction de ce lieu. Puni pour avoir pris part à l'expédition de secours au duc de Wurtemberg 1519, † 1520. — 6. *LUDWIG*, cité de 1520 à sa mort en 1552, dernier membre de la famille, fils du n° 5, membre du Grand Conseil 1548. — *LL*. — *Egli* : *Ausgestorbener Adel*. — *OBG*. — *Zürcher Stadtbücher*. — *ZStB*. — *UZ* VII, XXI. — *A. Largiadèr* dans *Festgabe f. P. Schweizer*. — *Dok. Waldmann*. — *G. Edlibach* : *Chronik*. — *ZT* 1921-1922, p. 233. — *Bullinger* : *Reformationsgesch.* — *W. Frey* : *Finanzgesch.* — *Gesch. der Familie Hösch* (Rheinlande). [F. H.]

HÖSCHELLER. Famille de la ville de Schaffhouse qui acquit en 1524 la bourgeoisie avec *NIKOLAUS*, teneur. Quelques-uns de ses membres remplirent des fonctions publiques aux XVII^e et XVIII^e s., comme arbitres et juges baillivaux, tels *ALEXANDER*, 1585-1654, *CHRISTOPH*, 1590-1666, et *HANS-HEINRICH*, 1664-1733,

qui furent aussi prévôts de corporation. *Armoiries* : d'azur au triple rameau d'or feuillé, accompagné de deux coquilles et en pointe de trois coupeaux de sinople. — *LL*. — *Registre généalogique de la ville de Schaffhouse*. — *Livre de bourgeoisie*. [Rob. HARDEN.]

HÖSLI, HÖSSLI, HÖSSLY. Familles des cantons de Glaris, Grisons et Saint-Gall.

A. Canton de Glaris. **HÖSLI**. Vieille famille très répandue à Glaris, Riedern, Ennenda, Ennetbühl, Netstal, Haslen et Diesbach. **WERNLI**, † 1388 à Näfels. — 1. **JOST**, secrétaire d'État à Glaris 1470, auteur d'un ancien livre de commune (*Tagenbuch*). — 2. **BERNHARD**, de Netstal, intendant cantonal des bâtiments, banneret 1624, bailli du Gaster 1618, † 1643. — 3. **JOHANN**, de Glaris, abbé de Pfäfers 1626-1637 ; il fit allonger en aval la conduite d'eau thermale. — 4. **FRIEDOLIN**, de Glaris, 31 mars 1848-4 avril 1902, peintre de théâtre, avait à Trübbach (Saint-Gall) un atelier pour les décors de théâtres et festivals ; il était aussi apprécié comme poète, acteur et directeur de chœur. — *SKL*. [J.-J. K.-M. et Nz.]

B. Canton des Grisons. **HÖSSLI**. Vieilles familles du Rheinwald (Grisons). *Armoiries* : écartelé aux 1 et 4 d'or à la demi-aigle de sable couronnée, aux 2 et 3 écartelé, a et d d'argent à deux pieux de gueules, b et c d'azur à l'étoile d'or. — 1. **MARTI-FILIPP** et — 2. **LEONHARD** de la Rütli, ammann « zum Rin » (du pays du Rheinwald), achetèrent en 1472, du comte de Werdenberg, des biens à Medels. **Martin** fonda en 1476 une chapelle et un autel dans l'église Saint-Vincent à Splügen. — 3. **PAUL**, fils du n° 2, landammann, compléta cette fondation. — 4. **MARTIN**, commissaire du comte Trivulce pour le Mesocco 1509. — 5. **HANS**, capitaine d'une compagnie au régiment Molina 1623, servit plus tard sous C. Schmid von Grüneck ; entra en 1628 au service de Venise, major de troupes grisonnes 1632. — 6. **HANS**, † 1678, lieutenant du Rheinwald 1670. Son fils — 7. **JAKOB**, trésorier 1678. Ses fils — 8. et 9. **HANS**, secrétaire d'État et capitaine-lieutenant à Gènes 1657-1693 et **MARTIN**, 1673-1733, lieutenant. — 10. **HANS**, 1722-1770, fils du n° 9, landammann, eut deux fils — 11. **MARTIN**, 1752-1823, landammann et préfet de la Ligue grise, et — 12. **JOHANN-JAKOB**, 1752-1832, podestat de Teglio et préfet des Ligues. — 13. **Philipp**, * 1800 à Nufenen, fils du n° 12, étudia le droit à Berlin et à Göttingue. Député au Grand Conseil 1825, s'établit à Ilanz. Membre de la cour d'appel de la Ligue grise, de celle du canton, rédacteur du nouveau Code pénal grison, directeur de la chancellerie 1835. Fixé à Coire dès 1836. Il fit transférer aux Archives de l'État celles des anciennes Ligues, d'Ilanz et de Davos. Ayant quitté la direction de la chancellerie, il devint juge du pays et président du Grand Conseil. Le Petit Conseil le nomma rédacteur de lois. Il chercha encore, en 1847, à intervenir entre les cantons avant la guerre du Sonderbund, puis se retira de la vie publique, ne conservant que ses fonctions de juge, † 1854. — D'une autre branche d'Andeer descend — 14. **PHILIPP**, 1812-1877, landammann à Schams. — 15. **PHILIPP**, 1873-1917, peintre paysagiste. — Renseignements de G. Schneeli. — *BM* 1854. — *SKL*. — [C. J.] — **HANS**, * 1883 à Malans, D^r med. à Bâle 1908, médecin de l'expédition suisse qui traversa le Groenland en 1912, privat-docent de chirurgie à Bâle 1915 et à Zurich 1916, directeur de l'établissement de Balgrist, † 8 octobre 1918. — *Univ. Zürich* ; *Rektoratsrede u. Jahresber.* 1918-1919. [H. Br.]

C. Canton de Saint-Gall. **HÖSLI**. Familles de Netstal (Glaris), bourgeoisie de Saint-Gall en 1848 et 1905. — **HEINRICH-AUGUST**, 1831-1903, directeur-adjoint d'arrondissement postal 1862, fondateur de la société de secours et d'assurance au décès des employés et fonctionnaires postaux (transformée en 1875 en société suisse d'assurance sur la vie) et l'un des initiateurs du *Schweiz. Amtsbürgerschaftsverein*. — Livre de bourgeoisie 1920. — *St. Galler Nbl.* 1904, p. 23. [Bt.]

HOF (C. Grisons, Com. Coire). Siège de l'évêque de Coire et des chanoines résidents. Des fouilles ont démontré en ce lieu l'existence d'un établissement romain ; il fut également le siège de l'évêché qui est mentionné dès 452. Alors que la basse ville de Coire se ren-

dit, avec le temps, indépendante de l'évêque, le Hof forma une enclave ecclésiastique, qui prétendait même être une enclave impériale. Cette situation exceptionnelle subsista jusqu'en 1852 où le Hof fut réuni, le 10 juillet, à la ville. Un violent incendie détruisit en 1811 une grande partie des bâtiments. — G. Mayer : *Bistum Chur*. [C. J.]

HOF, Im. Voir IMHOF, IM HOF.

HOF, vom. Famille de ministériels des barons de Regensberg et Tengen aux XIII^e et XIV^e s. Citée dès 1269, elle se nommait aussi *Im Hof* et possédait des fiefs des barons de Tengen. Elle devait tenir son nom, latinisé en *de Curia*, du château de Neuregensberg. *Seeau* de GLAUS en 1327 : trois anneaux. — *UZ*. — *Siegelabbild. zum UZ XI*, n° 48. [F. H.]

HOF, von (VON HOFEN, DE CURIA). L'une des plus anciennes familles patriciennes de la ville de Constance, citée dès 1210. *Armoiries* : d'argent à une tête de diable couronnée d'or, montrant les dents, la langue de gueules et les cornes du même. — 1. Le chevalier ULRICH et son fils FRIEDRICH vendirent des droits d'avouerie dans la paroisse de Neunforn en 1272 au chapitre cathédral de Constance. — 2. HANS acquit en 1364, des Landenberg, le château d'Alt Landenberg. — 3. HANS, du Conseil de Constance 1416-1423, reçut en fief avec son frère HEINRICH, de l'empereur Sigismond, le château de Freudentfels et en 1419 de l'abbaye d'Einsiedeln l'intendance d'Eschenz. Son frère — 4. HEINRICH, donzel 1407, du Conseil de Constance 1416-1439, vendit en 1428 l'intendance d'Eschenz, † 1444. — Voir *TU 3*. — *Pup. Th. I*, 2, 514, 771. — *OBG 2*, 74. [Ab. Scheiwiler.]

HOFEN (C. Schaffhouse, D. Reyath. V. DGS). Com. avec quelques fermes. Le principal seigneur foncier fut dès le XIV^e s. le couvent de St. Georgen à Stein. Il remit en fief ses divers biens et les vendit peu à peu au cours du XV^e s. La basse juridiction relevait du château de Herblingen. Celui-ci ayant été cédé avec l'avouerie de Hofen à Adam Cron en 1469, à Hans Löw en 1502 et à B. von Landenberg en 1507, la ville de Schaffhouse acquit l'avouerie en 1534 et en défendit victorieusement la possession contre Pankraz von Stoffeln en 1537. Moyennant paiement d'un cens foncier, elle abandonna en 1684 la basse juridiction sur Hofen au bourgmestre Holländer. La haute juridiction dépendait du comté de Nellenburg ; en 1723 elle passa à la ville de Schaffhouse en même temps que les autres villages du Reyath. Au spirituel, Hofen se rattachait à Lohn, depuis 1867 à la paroisse d'Opfertshofen. Registres de baptêmes et de décès dès 1742, de mariages dès 1735. — *US*. — Rieger : *Chronik*. [H. WERNER.]

HOFEN, von. Famille bourgeoise de la ville de Berne au XVI^e s. — CHRISTIAN, des Deux-Cents 1502, percepteur de l'ohmgeld 1512. — THOMAS, des Deux-Cents 1515, sous-secrétaire 1524, envoyé à Genève pour affaires politiques en 1526 où il mourut en 1527. A la dispute de Baden, à laquelle il participa, il doit avoir pris en secret des notes qu'il fit imprimer, avec celles d'autres personnes, à Strasbourg (LLH). — *LL*. — *Zwingli Werke 8*, p. 655. — Anshelm. [H. Tr.]

HOFEN, zum (ZEN HOFEN, ZUM HOFEN, VON HOFEN). Ancienne famille d'Unterwald, paroissienne de Kerns. Elle est originaire du domaine de Hofen à Kerns. — 1. ANDREAS, cité de 1367 à 1387, l'un des chefs du mouvement démocratique contre la noblesse féodale et lors des troubles politiques de 1382-1385. — 2. ULRICH, du Conseil 1408, † enseigne à Arbedo 1422. — 3. HEINI, représentant de Kerns au Conseil 1428-1450 ; arbitre dans le litige pour la frontière entre Uri et Glaris 1435, dans celui entre la prévôté d'Interlaken et les sujets du couvent 1445. — 4. ANDREAS, banneret et surarbitre d'un tribunal d'arbitrage 1450. — 5. ANDREAS, landammann en 1481, 1482, 1487, 1490, 1493, 1496, 1499, 1502, 1507, 1510, 1514, 1518, souvent député à la Diète, bailli de Sargans 1485-1486. Il fit encore les campagnes d'Italie et fut blessé à Marignan en 1515 selon le rapport des Bâlois, † dernier de sa famille vers 1523. Il joua un rôle prépondérant dans l'Obwald. — *V. Gfr. Reg.* — Arch. d'État d'Obwald et de Kerns. — Collection R. Durrer. [R. D.]

HOFER. Familles des cantons de Berne, Lucerne, Thurgovie et Uri.

A. Canton de Berne. Ancienne et nombreuse famille indigène encore actuellement représentée dans la plupart des districts du canton. Les noms *im Hofe*, *am Hofe* et *Hofer* apparaissent dans *FRB* en nombre d'endroits dès 1342. Une famille Hofer, éteinte actuellement, existait déjà à Berne au XIV^e s. (LL). Nouvelles réceptions à la bourgeoisie 1901 et 1902, d'Erlinsbach ; 1908, de Rothrist ; 1910, d'Arni et 1920, de Langnau. — De nombreux Hofer furent membres du Grand Conseil bernois. — MICHAËL, de Hasle près de Berthoud, * 1851, agriculteur, député au Grand Conseil 1898, conseiller national 1902-1919. — *DSC*. — *Annuaire des autorités féd.* — [H. Tr.] — JOHANN-FRIEDRICH, * 24 juin 1832, avocat et notaire à Thoune dès 1856, président de cette ville, travailla en faveur des écoles, député et président du Grand Conseil 1870-1871, conseiller aux États 1876-1877, avocat à Berne dès 1872, colonel d'infanterie et commandant de la brigade V de landwehr, † 14 novembre 1894. — *Intelligenzblatt der Stadt Bern*, 16 novembre 1894. — PAUL-FRIEDRICH, fils du précédent, * à Thoune 10 juillet 1858, chef des bureaux fédéraux de l'état civil, publia des études sur l'histoire locale de Thoune et sur l'état civil suisse, prépara avec R. Wegeli le catalogue des monnaies romaines du Musée historique de Berne (*Münzen der römischen Republik*, 1923), collaborateur au *AHVB*, *BBG*, *ZSS*. — [P. HOFER.] — MORITZ, * 1849 à Berthoud, bourgeois de Langnau et de Zurich 1885, pasteur à Champion 1872 et à Sumiswald 1879, directeur des orphelins de la ville de Zurich, de 1882 à sa mort 12 avril 1906. Autorité en matière d'éducation, président de l'Association suisse des instituteurs de maisons d'orphelins 1890 et de la commission des pauvres et des institutions de la Société suisse d'utilité publique dès 1900, membre des autorités zuricoises scolaires, ecclésiastiques et d'assistance. — Voir *ZWChr.* 1906. — *Zürcher Jahrb. f. Gemeinnütz.* 1905-1906. [H. Br.]

B. Canton de Lucerne. Familles des districts de Lucerne, Willisau et Sursee (XIV^e s.), Entlebuch (XV^e s.). — JERG, juge de Pfaffnau 1454. — Un Hofer d'Entlebuch conquiert une bannière à Jougne en 1475 et reçut en récompense un habillement. — BEAT, de Lucerne, fut racheté en 1683 après 15 ans de captivité à Tunis. — FRIDOLIN, écrivain, * 26 octobre 1861 à Meggen, instituteur à Buchrain 1881-1885, précepteur à Florence. Il étudia à Paris, puis s'établit à Römerswil ; auteur de volumes de poésies : *Stimmen aus der Stille*, 1907 ; *Im Feld- und Firnelicht*, 1914 ; *Daheim*, 1918. — Voir Arch. d'État Lucerne. [P.-X. W.]

C. Canton de Thurgovie. Ancienne famille de Harenwilen, citée depuis 1620. — Renseignements personnels. [L. S.]

D. Canton d'Uri. — HOFER, HOFFER. Famille uranaise éteinte, originaire de Bauen, mais remontant à une famille *am Hoff* encore plus ancienne ; établie à Bauen aux XIV^e-XVI^e s., à Altdorf du XV^e au XVII^e s. MAGNUS, capucin, † 1692, dernier rejeton mâle de la famille dans le canton d'Uri. D'autres branches doivent avoir émigré. *Armoiries* : d'argent à l'anneau de sable accompagné en pointe de trois coupeaux de sinople (variantes). —

KONRAD, témoin 1337. — 1. HEINRICH, bailli de la Léventine 1408-1410, député à Stans 1398, à Lucerne 1405. — 2. ARNOLD, landammann 1447-1449. — 3. BEAT, député à la Diète 1565, 1575, 1576, bailli de la Riviera et de Bellinzone 1570-1574, administrateur de l'hôpital 1574-1576, adversaire déclaré du cardinal Charles Borromée et de ses réformes. — 4. HEKTOR, secrétaire d'État, auteur de l'obituaire de Bürglen 1573, du rôle des anniversaires des batailles dans les archives paroissiales de Seedorf 1574, † 1582. — 5. SEBASTIAN, administrateur de l'hôpital 1618-1620. — Voir obituaires d'Altdorf, Bürglen, Engelberg, Schattorf, Seedorf, Seelisberg. — *AS*. — *Gfr.* 39, p. 59, 60. — *Nbl. v. Uri* 15, p. 16 ; 16, p. 104 ; 19, p. 80. — Wymann :



Schlachtjahrzeit p. IX, XXXVIII, 11. — LL. — Feller : *Ritter Melchior Lussi*. — ZSK IV, p. 166. [J. M., A.]

HOFFET, PAUL-HENRI, * 1865 à Illzach près de Mulhouse, bourgeois de Strasbourg et dès 1890 de Zurich, professeur au technicum de Bienne 1891, de Winterthur 1896, ingénieur dès 1898 près le commissariat suisse de l'Exposition universelle de Paris 1900, professeur à l'université de Lausanne 1901-1911, directeur de la fabrique suisse de machines-outils d'Erlikon 1911, directeur technique de l'Exposition nationale suisse de 1914 à Berne, ingénieur de la Société Maggi à Kempttal-Zurich 1916. — 49. *Adressverz. G. E. P.* — Renseignements personnels. [H. Br.]

HOFFISCHER. Famille originaire du Gessenay, reçue à la bourgeoisie de Genève en 1485. — BONIFACE, membre du Conseil secret 1528, conseiller 1529-1535, syndic en 1531, prit une part très active aux négociations avec Berne et Fribourg pour l'indépendance de Genève. D'après Galiffe il fut condamné comme partisan des *Articulants* en 1540. — Sordet : *Dict.* — Galiffe : *Notices I.* — Bonivard : *Chroniques*. [A. Ch.]

HOFFMANN. Voir HOFMANN.

HOFFSTETTER, GUSTAV, * à Aschaffenburg (Bavière) en 1818, originaire d'une famille tyrolienne, participa au Sonderbund en 1847 comme premier-lieutenant d'un bataillon bernois, s'établit définitivement en Suisse en 1849 et se fit naturaliser à Eggenwil (Argovie). Instructeur général du canton de Saint-Gall 1850, colonel fédéral 1860, instructeur en chef de l'infanterie 1866, † 9 février 1874 à Thoune. Auteur d'écrits sur des questions militaires. — ADB. — RMS 19, p. 65. [H. Tr.]

HOFJÜNGER. Nom donné à la fin du moyen âge aux sujets des comtes de Toggenbourg dans la juridiction de Wattwil (qui s'étendait d'Ebnat jusque vers Lichtensteig) par opposition aux gens des couvents de Saint-Gall, St. Johann et Maggenau de ce district. Lorsqu'en 1340, les comtes achetèrent le cellier de Bütswil, ils rattachèrent aussi leurs sujets de cet endroit à leurs autres Hofjünger divisés pour les besoins de l'impôt en six cercles. Au point de vue social, les Hofjünger étaient placés bien au-dessus des sujets de l'abbaye ; ils payaient peu d'impôts et furent expressément reconnus paysans libres par les Rarogne en 1440. Par suite du passage du Toggenbourg en 1468 à l'abbaye de Saint-Gall et de l'octroi en 1469 par l'abbé aux gens du couvent des privilèges individuels des Hofjünger — l'imposition et les corvées demeurèrent seules encore longtemps différentes — l'inégalité entre ces deux catégories de sujets semble avoir disparu peu à peu, grâce encore à la Réforme que les gens du couvent et les Hofjünger adoptèrent et conservèrent. Bütswil avait déjà auparavant été détaché du groupement des Hofjünger. Au XVII^e s., l'institution prit une nouvelle vie sous une autre forme par la création de fonds dont les revenus étaient partagés entre les Hofjünger. Cette classe de sujets forma au XVIII^e s. des corporations par villages et confessions. Il existe actuellement quatre corporations de Hofjünger dont la cadette ne date que de 1781. Ce sont des associations privées, mais la qualité de membre et la jouissance des biens communs sont attachées à l'appartenance à certaines familles et à l'habitation dans certaines communes. — Voir M. Gmür : *Rechtsquellen II.* — Le même : *Aus der Gesch. v. Wattwil mit besonderer Berücksichtigung der Hofjünger- und Gotteshäusercorporationen* (avec bibliographie). — Wegelin : *Gesch. des Toggenb.* I, 291. — I. v. Arx : *Gesch. St. Gallen II.* 375 et 523. [Bt.]

HOFFMANN, HOFFMANN. Familles des cantons d'Argovie, Bâle, Berne, Glaris, Lucerne, Saint-Gall, Schaffhouse, Soleure, Thurgovie, Zurich.

A. Canton d'Argovie. Famille éteinte de Baden. *Armoiries* : de gueules à une croix d'argent accompagnée de deux étoiles d'or et en pointe de trois coupeaux de sinople bordés d'or. — *Augustin*, * 1555 à Einsiedeln, profès 1572, prêtre 1579, organiste, sous-prieur et doyen du couvent, abbé le 15 octobre 1600. Il provoqua l'institution de la congrégation bénédictine suisse en 1602 et en resta le principal ouvrier. Lorsqu'en 1609 on projeta de faire un évêché de Suisse centrale, il fut prévu par Rome comme premier évêque. Il exerça une grande

activité dans l'abbaye, éleva la muraille d'enceinte, la bibliothèque en 1602, fit repeindre l'église en 1609-1623 environ. En 1606, il inaugura la chapelle St. Magdalena qu'il avait fait bâtir dans la vallée de la Sihl. En 1618 celle de St. Sebastian à Bennau ; il acquit pour le couvent les seigneuries de Freudenfels et Gachnang (Thurgovie) en 1623. Auteur d'écrits sur l'ascétisme, † 2 mars 1629. — Ringholz : *Gesch. v. Einsiedeln*, p. 64 — Merz : *Wappenbuch v. Baden*. [R.-r.]

B. Canton de Bâle. HOFFMANN. Famille bâloise considérée, dont l'ancêtre est — HANS, † 1566, cordonnier, originaire de Münsteregg dans la Wetterau, dit *Seltenrich*, bourgeois de Bâle le 27 janvier 1528. *Armoiries* : d'azur à deux flèches d'or aux pointes d'argent, les



penes posées en sautoir et accompagnées en pointe de trois coupeaux de sinople. — 1. HANS-HEINRICH, 1564-1626, fils du précédent, également cordonnier, prévôt des cordonniers 1604, maître d'état et *Deputat*. — 2. HANS-JAKOB, 1591-1644, fils du n° 1, D^r jur. et professeur de droit. Sa descendance se divisa en trois branches, dont l'aînée, fondée par

son fils — 3. JOHANN-HEINRICH, 1635-1687, pasteur à la cathédrale, et la cadette, par — 4. CHRISTOPH, 1645-1701, frère du n° 3, notaire et conseiller des tisserands, se sont éteintes au XVIII^e s., tandis que la troisième est encore florissante. Celle-ci remonte à — 5. EMANUEL, 1643-1702, fils du n° 2, fabricant de rubans ; il ramena de Hollande une machine permettant de fabriquer cet article et donna ainsi l'impulsion qui plaça Bâle au-dessus des autres centres de production. — 6. EMANUEL, 1712-1765, petit-fils du n° 5, fabricant de rubans de soie, membre du Grand Conseil 1746, conseiller 1749, député des églises et écoles 1761, du Conseil des Treize 1762. De lui descend — 7. ALBERT-EMANUEL, 1826-1896, négociant, maître *zum Schlüssel* 1875, président du Conseil de bourgeoisie 1886. — 8. ALBERT, 1856-1924, neveu du n° 7, D^r med., collabora à nombre d'œuvres d'utilité publique, colonel sanitaire, deux fois président de la société de médecine, membre d'honneur 1920. — 9. EDUARD Hoffmann-Krayer, * 1864, fils du n° 7, D^r phil., depuis 1900 professeur de phonétique, de dialectologie suisse et de folklore, depuis 1912, professeur de philologie germanique et de folklore suisse à l'université. Rédacteur du SAV. A publié, entre autres, *Die Volkskunde als Wissenschaft*, 1902, *Feste und Bräuche des Schweizervolkes*, 1913, *Gesch. des deutschen Styles*, 1926. — 10. FRIEDRICH, 1868-1920, cousin des n° 8 et 9, fondateur et directeur de la fabrique de produits pharmaceutiques et chimiques Hoffmann-La Roche S. A., de réputation mondiale.

Autre la première moitié du XVII^e s., une autre famille éteinte, d'artistes et d'orfèvres du même nom, est citée. Son ancêtre — 1. MARTIN, † 1532, sculpteur, de Stolberg, acquit la bourgeoisie de Bâle le 20 février 1507 et entra dans la corporation des tisserands. On conserve de lui les deux bustes de prophètes sculptés dans la salle du Grand Conseil à l'hôtel de ville. Ses deux fils aînés émigrèrent en Prusse, où l'un, CHRISTIAN, † 1545, devint architecte du duc de Prusse, tandis que l'autre, PAUL, s'établit comme orfèvre à Königsberg. Son troisième fils — 2. HANS-JAKOB, † 1572, entra en 1543 comme orfèvre dans la corporation des *Hausgenossen (Bären)*, en devint prévôt 1567. Membre du tribunal de la ville 1553-1572. — 3. HANS-JAKOB, vers 1544-1599, fils du n° 2, orfèvre, conseiller des *Hausgenossen* 1573-1599. — 4. SAMUEL, 1555-1577, frère du n° 3, orfèvre *zum Tanz*, de la corporation des *Hausgenossen* 1577.

KARL-EMIL, * 27 février 1874 à Darmstadt, bourgeois de Bâle 1891, écrivain à Zollikon, auteur de poèmes lyriques et éditeur d'écrits biographiques et de correspondances (*C.-F. Meyers Briefe an... Conrad Nüscherer ; Briefe Judith Gessners an ihren Sohn Conrad ; Jacob Burckhardts Briefwechsel mit der Basler Dichterin Emma Brenner-Kron*) et de recueils de poésies (*Florenz in der Dichtung von Dante bis Goethe ; Emma Krons Basler*

Heimatgedichte; *Jacob Burckhardts Gedichte*). Il s'occupait aussi de recherches biographiques sur Heinrich Leuthold, dont il mit les papiers en ordre à Munich en 1923, puis les ramena en Suisse pour le compte de la fondation Schiller. — Voir *WB.* — *SKL.* — *DSC.* — A. Burckhardt et R. Wackernagel: *Das Rathaus zu Basel* p. 14, 31, 37. — Arch. d'État Bâle. [P. Ro.]

C. Canton de Berne. I. HOFMANN, HOFFMANN. Le nom est cité dans *FRB* dès 1318. De nombreuses familles le portent actuellement dans tous les districts de l'ancien canton, sauf dans l'Oberland. Nouvelles réceptions à la bourgeoisie à Berne : de Worb 1856, d'Unterkulm (Argovie) 1881. — [H. Tr.] — II. Famille éteinte de la ville de Berne. *Armoiries* : d'or au bouquetin issant de sable. Nombreux membres des Deux-Cents du XV^e au XVI^e s. — HARTMANN, bailli de Trachselwald 1469, de Laupen 1474, de Lenzbourg 1485, du Hasli 1487, grand-sautier 1495, membre du Conseil 1511. — *LL.* [R. W.]

Famille de Lattrigen : JOHANN, * 1842, avocat, président de la ville de Bienne, † 27 fév. 1901. [H. T.]

D. Canton de Glaris. — HOFFMANN. Famille établie à Ennenda dès 1764 et venue de Matzingen (Thurgovie). — JAKOB, D^r med., peintre à Ennenda, 28 avril 1815-20 février 1884, cité dans *SKL.* [J.-J. K.-M.]

E. Canton de Lucerne. Familles des districts de Lucerne (XIV^e s.), de Sursee et de Hochdorf. Celle de Weggis tint en fief mâle de 1493 à 1850 environ le domaine d'Obkirchen. — HEINRICH, du Grand Conseil de Lucerne 1396-1421. — JOHANN, greffier du tribunal de Weggis, † 1739. — JAKOB, fabricant de cuirasses, de Frauenfeld, travailla à Lucerne de 1588 à 1609 environ ; habitant 1593. — Arch. d'État Lucerne. — Bucher: *Geschlechter v. Weggis.* — *ASA* 1900, 31. [P.-X. W.]

F. Canton de Saint-Gall. I. Famille de négociants de Rorschach. *Armoiries* : un homme accompagné d'une croix et de deux étoiles. L'ancêtre est — 1. NIKLAUS, de Baden, capitaine des troupes de l'abbé dans la guerre de Cappel, secrétaire d'État à Saint-Gall, bailli de Rosenbergl dans le Rheintal 1563-1574. — 2. BALTHASAR, † 1641, fils du n^o 1, négociant, vint à Rorschach, à la demande de l'abbé Bernhard pour y fonder le commerce des toiles et reçut de lui, en fief, le cellier de *Zu Berg.* — 3. AUGUSTIN, frère du n^o 2, abbé d'Einsiedeln, voir sous CANTON D'ARGOVIE. — 4. JOHANN-BALTHASAR, 1636-1726, fils du n^o 2, fut anobli en 1681 avec ses descendants, par Léopold I^{er}, sous le nom de VON LEUCHTENSTERN. Il acheta en 1703 le château et domaine de Wicken. — 5. MARZELL, 1725-1780, petit-fils du n^o 4, majordome de l'abbé de Saint-Gall. Il transforma le château et domaine de Wicken en fidéicomis en 1776 ; fut au service du roi de Sicile, puis en Espagne, dans le régiment Dunant du prince-abbé de Saint-Gall. Rentré au pays en 1746, il reçut en 1768 la bourgeoisie de Lucerne et devint en 1770 major de l'infanterie du bailliage de Rorschach. — 6. FRANZ-JOSEPH, frère du n^o 5, brigadier de la garde suisse à Naples 1787. — 7. *Joseph-Marzell*, * 1809, petit-fils du n^o 5, un des chefs du parti indépendant, président du



Joseph-Marzell Hofmann.
D'après une photographie.

Conseil d'administration catholique 1837-1839, membre du Conseil d'administration du Grand Conseil 1840-1842 et deux fois président 1844-1870, commissaire du gouvernement dans le district de Sargans, chargé d'apaiser le soulèvement qui s'y était produit en 1847. Commissaire fédéral dans les cantons d'Uri et de Zoug la même année, afin de les détacher du Sonderbund ; député à la Diète 1848, conseiller national 1848-1866, conseiller d'État 1863-1870, † 13 août

1888. — 8. JOSEPH-ANTON-FRIEDRICH, 1840-1894, secrétaire d'État à Saint-Gall 1879-1888, fils du n^o 7, fut d'abord secrétaire du département de justice et substitut du procureur général. — De la famille de Rorschach descend aussi — 9. JUSTUS, conventuel d'Einsiedeln et administrateur de Pfäffikon, † 1628. — Voir Sautier : *Die Familienfideikomisse der Stadt u. Republik Luzern.* [F. Willi.]

II. Familles éteintes de la ville de Saint-Gall. RUEDI 1418 et PETER 1455, bourgeois. Une branche éteinte a donné cinq générations de curés et maîtres de la ville, de 1574 au milieu du XVIII^e s. — GABRIEL, prédicateur scolaire 1678, précepteur allemand et latin, co-recteur, recteur, auditeur des comptes, maître de musique, chantre, aumônier, catéchiste de St. Laurenz, enfin curé 1706. — Les Hofmann remplirent également nombre de fonctions administratives du commencement du XVI^e s. jusque dans le XVIII^e s. Le dernier rameau de cette ancienne lignée s'est éteint en 1910. — Nouvelles réceptions à la bourgeoisie de Kefikon-Gachnang (Thurgovie) 1892 et 1893. — *USTG.* — *Bürgerbuch* 1920. — Hartmann : *St. gall. Geschlechter* (mss. Bibl. ville Saint-Gall). — *LL.* — Kessler : *Sabbata.* — Vadian : *Chronik* III. [H. T.]

III. HOFFMANN. Famille de Francfort-sur-le-Main, bourgeoise de Saint-Gall depuis 1844. — 1. *Karl-Jakob*, * 2 février 1820 à Saint-Gall, D^r jur., avocat à Saint-Gall 1840-1891. Bourgeois 1844. Député au Grand Conseil de 1853 à sa mort, sauf une courte interruption, souvent président de ce corps, conseiller aux États 1873-1891, un des principaux chefs radicaux de son temps. Il fut élu au Conseil fédéral en 1881, mais n'accepta pas son élection. Son nom est lié à la mise sur pied du Code fédéral des obligations et de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite, etc. † 26 juillet 1895. — 2. FRANZ-MAXIMILIEN, 1851-1924, fils du n^o 1, grand industriel dans la broderie, membre du Directoire commercial ; souvent délégué à des négociations commerciales. Promoteur de l'enseignement commercial. — 3. Hermann-Arthur, frère du n^o 2, D^r jur., * 18 juin 1857, entra en 1880 dans l'étude d'avocat de son père, qu'il reprit en 1891. Député au Grand Conseil 1886-1911 et plusieurs fois président, chef du parti radical comme son père, conseiller aux États 1896-1911, conseiller fédéral 1911. Il fut d'abord chargé du département de justice et police, puis du département militaire et en 1914 du département politique. Président de la Confédération en 1914. Il démissionna du Conseil fédéral le 19 juin 1917, à la suite de son télégramme à Robert Grimm (voir art. GUERRE MONDIALE). Dès lors de nouveau avocat à Saint-Gall, président de la Commission de l'école de commerce et de la cour de cassation. Livre de bourgeoisie 1920. — *St. Galler Nbl.* 1896, p. 34. — *St. Galler Tagblatt* 1924, n^o 284. — *St. Galler Schreibmappe* 1925, p. 53.



Karl-Jakob Hoffmann.
D'après une photographie.

Une autre famille, de Mogelsberg, a été reçue bourgeoisie en 1890. — Livre de bourgeoisie. — *Zür. Wochenchr.* 1911, n^o 15. — *Die Schweiz* 1911, n^o 8. — *DSC.* [H. T.]

G. Canton de Schaffhouse. Ancienne famille de la ville. *Armoiries* : de gueules au fer à cheval d'azur surmonté d'une couronne d'or à l'antique. HEINRICH, prêtre 1438 ; HANS, 1498. On ignore leur relation avec les suivants. — HANS-JAKOB, * 20 avril 1587, bailli de St. Johann 1624, du Grand Conseil 1628, juge baillival 1629, directeur de l'hôpital 1630, prévôt de corporation 1635, bailli de Schleithelm et Beggingen, député dans les bailliages tessinois 1644, † 12 janvier 1654. — HANS-JAKOB, * 13 octobre 1733, prédicateur (vicaire ?)

à la collégiale 1764, censeur des livres, † 29 avril 1793.

— *US.* — Reg. général de la ville de Schaffhouse. [W.-K.]
H. Canton de Soleure. HOFMANN, primitivement HOFFER et HOFER. Vieille famille bourgeoise d'Oltten, connue dès 1563 (BENEDEKT, du bailliage de Willisau). — LEONZ, 1784-1849, médecin en chef au service de l'Autriche à Freistadt. — FRANZ, frère du précédent, 1786-1859, ex-jésuite et abbé à Soleure. Pendant des générations, la famille se voua à la poterie. [H. D.]

I. Canton de Thurgovie. HOFMANN. Famille bourgeoise de Frauenfeld et des environs. Elle vint au XVI^e s. d'Allemagne et exerça de 1552 à 1620 environ le métier de fabricant de cuirasses à Frauenfeld. Le Musée national suisse et la commune bourgeoise de Stein possèdent encore des pièces sorties de ses ateliers.



Armoiries : de gueules à un casque d'argent sommé d'un proboscide d'or.
 — 1. HANS, autorisé en 1552 par les Confédérés à s'établir à Frauenfeld, s'en fit recevoir bourgeois. Il est cité dans les recès du Conseil jusqu'en 1571. — 2. LORENZ (Lenz) fils du n° 1, 1541-1598 ou 1599. Chef de l'entreprise, à la mort de son père. Toutes les pièces que l'on conserve de cet atelier doivent être de sa fabrication.

Il fut plusieurs fois administrateur de la léproserie. — 3. HANS, fils du n° 2, dernier fabricant de cuirasses de Frauenfeld. Avec lui, avant 1625, l'atelier se ferma à cause de l'emploi toujours plus général des armes à feu. Administrateur du bénéfice de St. Johann à Kurzdorf et de l'hôpital de la ville. Cité jusqu'en 1641. — 4. JAKOB, cousin du n° 3 (?), émigra en 1588 à Lucerne où il servit comme *Pailleur* (armurier) de la ville. — *ASA* 1900. — *TB* 60. — *SKL*.

EMIL, D^r phil., * 21 février 1865, pasteur à Stettfurt 1890-1898, député au Grand Conseil 1899-1905, conseiller d'Etat dès 1905, député au Conseil national 1898, président de ce corps 1926. Auteur de divers travaux sur des questions sociales et économiques. — *DSC.* — *Annuaire des autorités fédérales.* — *TB* 33 et suiv. [HERDI.]



J. Canton de Zurich. HOFMANN, I. Vieille famille de l'ancienne commune de Seen (Winterthur), où elle était établie dès 1460 ; répandue actuellement dans la région environnante.

Armoiries : parti enté d'or et de sable à deux étoiles à six rais de l'un et l'autre. HANS-ULRICH était vers 1750 capitaine du comté.

— *AHS* 1907, p. 81.

II. Famille de Wädenswil, citée dès 1504. — III. Familles actuellement éteintes de la ville de Zurich, d'origines diverses. JOHANNES en 1450 et HANS en 1471 furent prévôts de corporations. — HANS, membre du Grand Conseil 1517. — RUDOLF, membre du Grand Conseil 1526 et bailli de Regensberg 1533. — 1. KONRAD, de Bremgarten, * 1454, maître ès arts à Heidelberg 1479, curé et chanoine au Grossmünster ; il s'éleva énergiquement contre le service mercenaire, vota pour l'élection de Zwingli au poste



Samuel Hofmann.
 D'après une gravure sur cuivre de R. Holzhalb.
 (Bibl. de la ville, Winterthur.)

de curé, mais devint bientôt son ennemi, quitta Zurich en 1524 et mourut à Bremgarten 1525. — *Zwingli's saml. Werke* vol. 8, 1914, p. 168. — Th. Pestalozzi : *Die Gegner Zwingli's.* — 2. BERNHARD, * 1590, pasteur à Kerenzen 1614, à Gossau de 1629 à sa mort 1642 ; doyen du chapitre de Wetzikon 1640. — *ZT* 1907 (où il

est appelé Leonhard). — Wirz : *Etat.* — 3. SAMUEL, le plus important peintre suisse du XVII^e s., * 1591 ou 1592 à Zurich, élève de Gotthard Ringgli en cette ville et de Rubens à Anvers. Il entra à Zurich en 1624 et se rendit vers 1638 à Francfort sur le Main, où il mourut en 1648. Auteur de portraits de personnages haut placés et de quelques tableaux historiques. — *ADB.* — *SKL.* — *LL.* — *LLH.* [H. Br.]

HOFMEIER. Familles lucernoises de la ville et des environs, XIII^e-XV^e s. — 1. ULRICH, négociant, du Grand Conseil 1293-1318. — 2. JOHANN, 1328-27 avril 1363, avoyer 1341. — 3. WERNER, de Zurich, secrétaire de la ville 1349-1360, rédigea en 1352 le plus ancien rôle d'impôts, entreprit en 1357 le plus ancien livre de bourgeois et acheva en 1353 le rôle d'armes. Il acheta en 1359 le bailliage d'Eschen et Rönnenmos près de Littau et mourut de la peste le 29 août 1360. — 4. HEINRICH, du Grand Conseil 1353-1390, administrateur du couvent des franciscains. — 5. JACOB, abbesse de Rathausen vers 1350. — 6. JOHANN, † 27 décembre 1485, prédicateur du couvent des franciscains. — Arch. d'Etat Lucerne. — *Gfr. Reg.*, surtout vol. 35 ; 62 ; 74 ; 78 ; 72,24 ; 79, 11. [P.-X. W.]

HOFMEISTER. Familles des cantons de Berne et de Zurich.

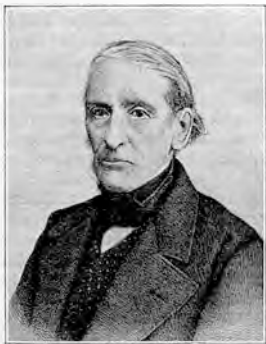
A. Canton de Berne. Famille noble de l'évêché de Bâle. JOHANNES Gräfl, chevalier, intendant de la cour de l'évêque de Bâle 1365, échangea son nom de famille contre celui de sa fonction. Son fils — *Rudolf*, bourgeois de Berne 1395, souvent témoin dès 1400, du Conseil 1403, fut de bonne heure chargé à Berne de missions diplomatiques, en 1405 d'apaiser un conflit entre Gessenay et Château-d'Ex. Maire de Bienne 1406-1417, puis de nouveau du Conseil de Berne, élu avoyer 1418 ; confirmé annuellement jusqu'en 1446, il fut l'avoyer bernois le plus longtemps en fonctions. Il prit part en 1425 à l'expédition de Domodossola. A la tête de la ville en des temps agités, il participa à de nombreuses négociations avec les cantons, eut une grande part à la conclusion de la paix de Constance du 9 juin 1446 après la guerre de Zurich qu'il avait par tous les moyens cherché à empêcher, puis à localiser. Il fut encore plusieurs fois ambassadeur de Berne, en 1446 et 1447, pour des affaires étrangères. Il obtint en 1423, de la Savoie, la cession de la seigneurie de Grasbourg à Berne et à Fribourg. Sous lui furent commencées la chronique de Justinger et la construction de la collégiale, dont il posa la première pierre en 1421. † probablement en 1451. — Voir G. Tobler dans *SBB* I. — *BBG* 4. — H. Türlin dans *Das alte Biel u. s. Umgebung* (avec armoiries de Hofmeister). [H. Tr.]

B. Canton de Zurich. Famille autrefois nombreuse de conseillers de la ville de Zurich, qui donna un bourgmestre à sa ville natale et fut représentée dans la corporation de *Schildner zum Schneggen*. Elle n'a point de rapports avec les nobles Hofmeister de Berne et ceux de Frauenfeld.



Armoiries : d'azur au poisson d'argent en fasce accompagné en pointe de trois coupeaux de sinople. L'ancêtre est — 1. HANS, de Pfäffikon, bourgeois 1423. — 2. KASPAR, 1566-1627, prévôt de corporation 1613, bailli de Horgen 1619, *Amtmann* du Fraumünster 1622. — 3. MELCHIOR, 1575-1637, prévôt de corporation 1623, vice-bourgmestre et obmann 1628, directeur des greniers de l'Oetenbach 1634. — 4. HANS-HEINRICH, 1597-1655, sous-secrétaire 1627, bailli de Laufen 1634-1640. — 5. HANS-KASPAR, 1598-1647, bailli de Pfin 1639. — 6. HARTMANN, fils du n° 2, 1606-1670, bailli de Weinfeldten 1647, du Conseil 1654, bailli de Küsnacht 1655 ; commandant de Frauenfeld 1656, bailli de Sargans 1658. — 7. HANS-RUDOLF, 1615-1684, pasteur de Witikon 1637, professeur au Carolinum 1640 ; auteur d'écrits extravagants. — 8. HANS-KASPAR, fils du n° 5, 1619-1670, bailli de Laufen 1669. — 9. HANS, fils du n° 5, 1622-1656, boulanger, capitaine en France jusqu'en 1648, capitaine d'une compagnie franche et commandant de Melligen 1653, tué au siège de Rapperswil,

enterré dans l'église de Wädenswil. — 10. MELCHIOR, fils du n° 3, 1624-1695, bailli de Weinfeld 1660, prévôt de corporation 1670, administrateur du chapitre des chanoines 1676. — 11. MELCHIOR, fils du n° 10, 1649-1707, bailli de Greifensee 1691, prévôt de corporation 1700, bailli de Birmensdorf 1701. — 12. WILHELM, fils du n° 7, 1652-1715, pasteur à St. Peter 1680-1682, à Küsnacht 1683, pasteur 1698 et second archidiacre au Grossmünster 1706, chanoine. Il publia en 1674 deux thèses. — 13. HANS-KASPAR, fils du n° 10, 1655-1731, professeur 1684, chanoine 1705, administrateur du chapitre 1710-1717, écrivain. — 14. Johannes, fils du n° 10, * 1669, secrétaire à Männedorf 1691, bailli d'Eglise 1704, prévôt de corporation et bailli de Meilen 1714, bailli de Küsnacht 1719, vice-bourgmestre et obmann 1723; bourgmestre de 1734 à sa mort, 16 mars 1740. Il prit part à de nombreuses députations auprès des cantons et fut représentant et médiateur à Genève en 1738. — 15. WILHELM, fils du n° 12, 1698-1770, greffier du chapitre 1725, prévôt de corporation 1738-1760, directeur des greniers 1742. — 16. JOHANNES 1701-1775, lieutenant de la ville 1749, administrateur de l'hôpital 1750, bailli de Neunforn 1754, juge matrimonial 1767. — 17. HEINRICH, 1717-1791, capitaine d'une compagnie franche, administrateur de l'hôpital 1767, prévôt de corporation 1770-1790, bailli de Stäfa 1772. — 18. JOHANNES, 1721-1800, directeur de l'assistance 1779. Auteur de : *Einkommen der geistlichen Pfründen in dem Cant. Zürich...*, 1789. — 19. JOHANNES, fils du n° 17, 1746-1804, lieutenant au service de France 1764, meunier à la Neumühle 1770, capitaine, député au Grand Conseil 1803. — 20. HANS-ULRICH, fils du n° 17, 1750-1812, bailli de Sargans 1794, du Grand Conseil 1803, juge cantonal. — 21. WILHELM, 1753-1814, secrétaire d'Etat à Uitikon 1777, bailli de Neunforn 1795, archiviste du tribunal cantonal. Auteur de : *Helvet. Staatsalmanach* pour 1800 et 1801. — v. Müllinen : *Prodromus*. — 22. JOHANN-JAKOB, 1771-1857, major au service des Pays-Bas, commandant de place de Namur. — 23. HEINRICH, fils du n° 19, 8 août 1772-4 mars 1830, premier secrétaire du Conseil de guerre 1797, membre et premier secrétaire du Conseil de ville, secrétaire de ville 1803, député au Grand Conseil 1815, suppléant au tribunal cantonal 1827, connaisseur en botanique; auteur d'une *Kurze Beschreibung der Stadt und des Cant. Zürich*, 1802, de *Verzeichnis der Ansässen in der Stadt Zür.* et de *Verzeichnis der Stadt-Bürgerschaft von Zür.* 1817-1827. — VSNG 16, p. 136. — 24. RUDOLF-HEINRICH, fils du n° 23, 2 février 1814-1887, D^r phil., professeur de physique à l'école industrielle 1849-1885, recteur 1869-1873, professeur extraordinaire à l'université de Zurich 1879-1884, membre du Conseil général de la ville; auteur d'ouvrages météorologiques, de biographies d'artistes (dans *Nbl. der Künstlerges. in Zür.*) et d'une *Gesch. der Kunst zum Weggen*, 1866. — G. v. Wyss : *Hochschule Zür.* 1833-1883, p. 101. — G. Meyer von Knonau : *Festschrift Univ. Zürich 1914*, p. 18 et 60. — *Gesch. der Kantonsschule Zürich 1883-1908*. — 25. DIETHELM-SALOMON, 1814-6 mai 1893, président de l'institut des aveugles et sourds-muets de Zurich 1859-1893, président de l'administration des écoles de Zurich 1861-1874; déploya une grande charité chrétienne. Auteur du *Nbl. der Hilfses.* 1859 et du *Waisenhaus* 1865 et 1869, d'une *Gesch. der evangel. Ges. des Kts. Zür.*, 1882, d'une histoire de la *Rettenanstalt in der Bächtelen bei Bern*, 1890. — *Schw. Portr.-Call.* 425. — NZZ 1893, n° 130. — *Ev. Wochenblatt* 1893. — *Kirchenfreund* 1893. — Voir



Diethelm-Salomon Hofmeister.
D'après une lithographie
(Bibl. de la ville, Winterthour).

tut des aveugles et sourds-muets de Zurich 1859-1893, président de l'administration des écoles de Zurich 1861-1874; déploya une grande charité chrétienne. Auteur du *Nbl. der Hilfses.* 1859 et du *Waisenhaus* 1865 et 1869, d'une *Gesch. der evangel. Ges. des Kts. Zür.*, 1882, d'une histoire de la *Rettenanstalt in der Bächtelen bei Bern*, 1890. — *Schw. Portr.-Call.* 425. — NZZ 1893, n° 130. — *Ev. Wochenblatt* 1893. — *Kirchenfreund* 1893. — Voir

en général LL. — AGS I. — Wirz : *Etat*. — Keller-Escher : *Promptuar*. — W. Tobler-Meyer : *Schildner zum Schweggen*. — *Katalog. Stadtbibliothek Zürich* 1864 et 1896. [H. Br.]

HOFMEISTER, Sebastian (ECONOMUS), * à Schaffhouse 1476, y devint franciscain; il était en 1511 au couvent franciscain de Francfort, plus tard probablement à Fribourg. Il étudia plusieurs années à Paris, y devint docteur des Ecritures saintes en 1519-1520, rentra dans sa patrie en 1520, lecteur chez les franciscains de Zurich et déplacé à Constance par son ordre la même année. Il correspondit avec Zwingli, Luther, Vadian, Myconius et Farel. Au commencement de 1522, il était lecteur des minorités à Lucerne, prêchait l'évangile, combattait H. Bodler, était accusé auprès de l'évêque de Constance et chassé en mai-juin 1522. Il rentra par Zurich dans sa ville natale dont il devint le réformateur, publia en février 1523 : *Eine treuwe ermanung an die Eidgenossen*, prit une part active à la première dispute de Zurich, du 29 janvier 1523, et présida le premier jour de la seconde dispute, 26-28 octobre 1523. Appenzel l'appela à une dispute pour le 7 juillet 1524, il dut s'en retourner sans avoir eu de succès, mais resta deux jours à Saint-Gall et y prêcha. Il écrivit contre Johann Eck son *Antwort uff die Ablenung*. Il parvint à entraîner ses compatriotes, qu'il qualifie en 1524 de chrétiens pareils aux Zuricois. A fin 1524, une forte réaction se manifesta pour protéger la messe; le Conseil de Schaffhouse, pour des motifs non entièrement connus, se détacha de Zurich. Hofmeister dut aller s'expliquer à Bâle en août 1525, mais il fut chassé de cette ville sans avoir été entendu, comme fauteur de troubles; malgré son offre de se présenter à une autre audience, il fut banni par sa ville natale. Prédicateur au Fraumünster de Zurich, il prit une part active aux colloques avec les anabaptistes, fut envoyé par Zurich aux négociations ecclésiastiques d'Ilanz, le 7 janvier 1526, et en dressa les *Acta und Handlung*. Il en résulta pour lui un démêlé avec Thomas Murner, qui le calomnia dans son *Kirchendieb und Ketzkerkalender*. Il prit part à la dispute de Berne de janvier 1528, devint professeur d'hébreu et de catéchétique en cette ville, fut député à Zofingue en mai 1528, où l'ancien chapitre de chanoines était supprimé et la Réforme introduite. Le 19 avril 1531, il amena à rétractation, à Berne, le chef des anabaptistes Hans Pfister-meyer, d'Aarau, et en juillet 1532, il eut à Zofingue plusieurs colloques avec des anabaptistes. Son commentaire du prophète Esaïe et une autobiographie sont perdus, † 26 juin 1533. — Voir Melchior Kirchner : *Sebastian Wagner genannt Hofmeister* (dénomination inexacte) 1808. — Jakob Wipf : *Sebastian Hofmeister, der Reformator Schaffhausens*, dans *BVG Sch.*, cahier 9. — Kirchner : *Schaffhauser Jahrbücher 1519-1529*. — Mägis : *Schaffh. Schriftsteller*. — Schumann : *Zofinger Schriftsteller*, dans *Arg.* XII. — Harder : *Schaffh. Schrifttum und Buchdruck*. — ADB. [J. Wipf.]

HOFMEISTER von FRAUENFELD, Famille issue des Wiesendangen, qui porta d'abord le nom de von Frauenfeld, puis, à cause des fonctions qu'occupaient ses membres, celui de Hofmeister von Frauenfeld. Voir art. FRAUENFELD, VON. — 1. JAKOB, fils probable de Johannes, eut en 1355 un démêlé avec l'évêque de Constance au sujet du château de Tanegg (Thurgovie); acquit en 1309, avec d'autres, la seigneurie de Greifensee et devint en 1374 bourgeois d'Ueberlingen. — 2. CASPAR, dit Senger, cité en 1459, dernier membre connu de la famille. — Voir Pupikof : *Frauenfeld*. — *Pup.-Th.* — OBG I et II. — *Sigelabb. zum UZ*. [LEISI.]

HOFSCHÜRER, Familles de Willisau et Lucerne. — WILHELM, sautier de Willisau 1482-1485. — RUDOLF, mercenaire à Naples 1491, sautier de Willisau 1511, du Conseil du village 1518-1530. — Arch. d'Etat. — v. Liebenau : *Gesch. von Willisau*. — [P.-X. W.] — LEODEGAR, de Willisau, conventuel de Saint-Urbain, prieur 1562, abbé 1572, démissionnaire en 1585; curé de Mümliswil, de Balstal 1586 où il mourut le 23 février 1588. — *Gfr.* 16, 5. — P. Al. Schmid : *Kirchensätze*. — v. Müllinen : *Helvetia Sacra* I 198. [J. T.]

HOFSTETTEN (C. Berne, D. Interlaken. V. DGS)

Com. et Vge de la paroisse de Brienz. Lié aux destinées politiques de Brienz, le village fut rattaché en 1411 avec la seigneurie de Ringenberg au couvent d'Interlaken et, en 1445, à Berne. [H. Tr.]

HOFSTETTEN (C. Soleure, D. Dorneck. V. DGS). Com. et Vge paroissial. *Armoiries* : d'azur à la croix de Saint-André d'or accompagnée d'une étoile du même. Au lieu dit Hofstettenköppli se trouve un refuge et, vis-à-vis de Mariastein, des vestiges d'un établissement romain. Dépendance de la vieille seigneurie de Rotberg, le village fut vendu en 1515 par Arnold de Rotberg à Soleure. En 1541 Jakob Rich de Richenstein détenait, à titre de fief épiscopal, la collation qui resta dans sa famille jusqu'en 1636. A cette date elle devint propriété du couvent de Mariastein. — Voir *MHV Sol.* — Rahn : *Kunstdenkmäler*. — P. A. Schmid : *Kirchensätze*. [H. Tr.]

HOFSTETTEN (C. Zurich, D. Winterthur. V. DGS). Commune de la paroisse d'Elgg. Peut-être déjà cité en 774 sous le nom de *Wolfmareshovastat* ou *Richgares-hovasteti*. Le couvent de Saint-Gall acquit en 914 une possession à *Pipineshovestelin*. Il céda en 1260 un morceau de terre qu'il avait acheté du chevalier Walter von Landsberg. L'abbaye de Tänikon y avait aussi des biens. Hofstetten appartint au *Stählernen Bund*. Population : 1467, environ 90 hab. ; 1850, 587 ; 1920, 482. — UZ. — Hauser : *Elgg*. [L. FORRER.]

HOFSTETTEN, von. Famille de ministériaux des comtes de Rapperswil, vassaux de l'abbaye d'Einsiedeln ; elle tirait peut-être son nom de la Hofstette près de Meilen. Citée dès 1256, bourgeoise de Zurich. *Armoiries*, jusqu'à l'acquisition du château de Dübelsstein : de gueules à deux (ou trois ?) roses d'argent tigées et pointées d'or, feuillées de sinople ; depuis : tranché de gueules et d'argent (armes des seigneurs de Dübelsstein). — 1. RUDOLF der Hofstetter, ammann de Walenstadt, cité de 1280 à 1294. Son sceau porte 2 ou 3 roses. — 2. HEINRICH von Hofstetten, chevalier 1300, propriétaire de biens sur la rive gauche du lac de Zurich, propriétaire foncier au Zurichberg 1319, probablement déjà possesseur du château de Dübelsstein, arrière-vassal des comtes de Toggenbourg 1321. — 3. GAUDENZ, fils du n° 2, bourgeois de Zurich, membre du *Natrat* 1351-1357 et 1360-1370, exclu du Conseil pour indiscrétion ; vivait encore en 1379. — 4. KUNZ ou KUNZMANN, donzel 1391, bourgeois de Zurich et propriétaire du château de Dübelsstein et de droits à Dübendorf 1391-après 1402. — 5. GAUDENZ, écuyer, possesseur de la seigneurie de Kempen, bourgeois de Zurich 1431. Il fut condamné, durant la guerre de Zurich, à une rançon de 300 fl. par les gens de Wil et obligé à entrer dans la combourgeoisie de Schwyz et Glaris. A sa mort, son héritage passa en 1460 aux Blarer, Meiss et Stüssi. — 6. ANNA, prieure du couvent de dominicaines de Töss 1462. — LL. — UZ. — *Sigelabb. z. UZ VI*, n° 41. — *Zürcher Stadt- und Steuerbücher*. — Hoppeler : *Offnungen*. — MAGZ XVIII, cahier 4, n° 85 et 90 ; XXIII, cahier 6 et XXIV, cahier 4, table V. — Obituaire du Heiligenberg. — *Mon. Germ. Necr. I.* — *Früends Chronik*, p. 73. — Betty Kurth : *Die deut. Bildteppiche des Mittelalt.* I. [F. H.]

Le rameau qui s'était établi à Walenstadt avec Rudolf der Hofstetter (n° 4), hérita des chevaliers de Montfort à Walenstadt, mais sa principale propriété était la seigneurie de Tschlerlach, qu'elle tenait en fief des comtes de Sax-Mesocco. *Armoiries* : tranché d'argent et de gueules. Le dernier rejeton mâle de cette branche, GAUDENZ, bailli de Windegg 1402, fit transformer en 1438 son fief de Tschlerlach en fief féminin afin que ses filles pussent en hériter, † 7 août 1450. — A. Müller : *Gesch. v. Flums*, p. 164. [Bt.]

HOFSTETTEN, von. Famille de barons ou de ministériaux du XII^e s., dont il faut chercher la résidence au Burbel (château sis sur une éminence au Sud-Est du village de Hofstetten, Com. Oberglatt, D. Büllach). — RÜDIGER, témoin en 1130 et 1172. — Voir UZ. — MAGZ XXIII, p. 325. — Diener : *Gesch. von Oberglatt*, p. 9. [F. H.]

HOFSTETTER. Nom de famille des C. d'Appenzell, Berne, Lucerne, Zurich. Dérivé de *Hofstatt* = chésal. A. Canton d'Appenzell. Ancienne famille appenzelloise, originaire probablement de Rietli près de Gais

où elle est citée dès 1409. — 1. JOHANNES, de Bühler, 1670-1760, premier capitaine de sa commune, promoteur de la construction de l'église ; du parti des Durs, capitaine du pays et trésorier 1733-1738. — 2. DANIEL, de Gais, 23 mai 1828-20 septembre 1910, fabricant, remplit diverses fonctions de 1868 à 1887, conseiller national 1879-1882. — 3. JOHANNES, de Gais, 23 juin 1832-30 juin 1908, frère du n° 2, conseiller d'Etat 1882-1888, membre du tribunal cantonal jusqu'en 1896, et président de longues années. — 4. ALFRED, de Gais, * 28 avril 1869, fils du n° 3, D^r jur., conseiller d'Etat 1910-1919, conseiller national 1921. — AU. — Isler : *Gem. Bühler*. — Koller : *Appenzell. Geschlechterbuch*. — *Annuaire des autorités fédérales*. [A. M.]

B. Canton de Berne. I. Famille bourgeoise de la ville de Berne aux XVI^e et XVII^e s. *Armoiries* : d'azur à la marque de maison d'or (H avec une croix) surmontant trois monts d'or. — JOHANNES, membre des Deux-Cents 1570, bailli d'Interlaken 1587, percepteur du mauvais denier (*Bispfenniger*) 1594, administrateur à Zofingue 1598. † 1612. — LL. — Généalogie mns. de Gruner, Bibl. de Berne. — II. Les FRB mentionnent ce nom dès 1352. De nombreuses familles portent aujourd'hui ce nom dans l'Emmental, la Haute-Argovie et à Büren. — Une famille de Langnau est bourgeoise de Berne dès 1865. [H. Tr.]

C. Canton de Lucerne. Familles des districts de Lucerne (XIV^e s.), Entlebuch, Willisau. — HANS, du Grand Conseil 1414-1421, du Petit Conseil 1423, bailli de Kriens-Horw 1430-1433, Habsbourg 1434, comptable de la ville 1432-1435. — ANTON, chef des Lucernois à Saint-Jacques sur la Birse 1444. — La famille des conseillers lucernois s'éteignit en 1454. — RUDOLF, conseiller de Willisau 1499. — PETER, d'Entlebuch, *Roitmeister* à Novare 1513. — HANS, sautier d'Entlebuch 1530. — JOHANN, grand-juge au service de France 1628. — Arch. d'Etat Lucerne. — *Gfr. Reg.* [P.-X. W.]

D. Canton de Zurich. Vieille famille de Mettmetten où elle était déjà établie en 1345 avec RUEDI et WERNLI à la Hofstatt et où elle apparaît dès 1461 sous le nom de Hofstetter. ULI, de Hausen am Albis, † 1531 à la bataille de Cappel. La famille est aussi représentée à Aesch (district de Zurich) depuis 1596. — [J. FRICK.] — 1. HANS Hofstetter-Bader, d'Aesch, * 6 février 1854 à Oberstrass-Zurich, maître à l'école allemande de Marseille 1877, à l'école libre de Zurich dont il fut recteur de 1891 à sa mort, 6 août 1914, bourgeois de Zurich 1889. Président des sociétés scolaires évangéliques de Suisse et du canton de Zurich, très actif dans le domaine de l'éducation chrétienne. — *ZWChr.* 1914. — Renseignements personnels. — F. Blum : *Freie Schule Zür 1874-1924*. — 2. Joh.-RUDOLF, * 1855 à Thalwil, *Seidenferger* à Rüti 1874, président de commune et député au Grand Conseil, vice-président du tribunal de district de Hinwil, † 16 juin 1916. — *ZWChr.* 1916. [H. Br.]

HOFSTETTLER. Nom de famille du district de Schwarzenbourg (Berne), qui a la même origine que celui de Hofstetter. Un HUG-HANS est bourgeois de Berne en 1366. — FRB. [H. Tr.]

HOFWIL (C. Berne, D. Fraubrunnen, Com. Munchenbuchsee. V. DGS). Groupe de maisons et école normale d'instituteurs. Jérôme d'Erlach, avoyer de Berne 1721-1746, qui avait hérité du Wyllhof de son beau-père l'avoyer Willading, reçut en 1719 la basse juridiction de Wyl et Moosseedorf. Un nouveau château fut élevé au Wyllhof vers 1784 par Gabr.-Albr. d'Erlach, de qui la propriété passa au lieutenant-colonel de Tavel. Le philosophe Em. v. Fellenberg l'acquiert en 1799 avec son père Daniel et lui donna le nom de *Hofwil*. Il y fonda sa célèbre institution et éleva les nombreux bâtiments qui abritèrent son école pour indigents dirigée par J.-J. Wehrli, son institut d'agronomie, sa maison d'éducation pour fils de familles nobles (depuis 1821, logée dans le *Grosses Haus*), le personnel enseignant et les visiteurs (depuis 1822 installés dans le *Graues Haus* ou *Lehrerhaus*), l'école moyenne ou réelle (depuis 1826 dans le *Gartenhaus*), l'école normale, etc. La période florissante s'étendit de 1822 à 1830. Dès 1819, l'école scientifique supérieure du *Grosses Haus* comptait plus de 100 élèves, dont un grand nombre de

ils de princes allemands, dirigés par 33 maîtres. Le Dr Theod. Müller, le vétérinaire de Hofwil, fut durant trente ans le collaborateur fidèle de Fellenberg. Peu après la mort du fondateur, en 1844, ses créations



Vue du grand institut de Hofwil en 1835. D'après un dessin de H. Triner.

se fermèrent l'une après l'autre, la dernière en mars 1848 : le gymnase du *Grosses Haus*. Les bâtiments demeurèrent inoccupés jusqu'en 1855. Le beau-fils de Fellenberg K.-F.-R. Müller se chargea de l'exploitation du domaine. De 1855 à 1876, Ed.-L.-G. Müller vom Landhof dirigea une maison d'éducation dans le *Grosses Haus*, et Andresen, du Holstein, lui succéda jusqu'en 1881. En automne 1884, l'école normale bernoise d'instituteurs pour la partie allemande du canton fut transférée de Münchenbuchsee dans le *Grosses Haus*, qui avait passé à l'État avec le *Buchbinderhaus* et un peu de terrain par l'achat de l'hoirie Fellenberg. Depuis 1904 il ne s'y trouve plus que le séminaire inférieur ; en 1919 l'État bernois acheta la plus grande partie du domaine avec les bâtiments nécessaires à son exploitation, en sorte que maintenant la portion sise à gauche de la route de Münchenbuchsee au Seedorffeld lui appartient ; la partie de droite avec le *Lehrerhaus*, le *Gartenhaus* et le château demeurent à l'arrière-petit-fils de Fellenberg, Edg. v. Müller. Durant quelques années (au commencement du XX^e s.), il y eut à Hofwil un dépôt de remonte. — Voir v. Müllinen : *Beitr. II*. — K. R. Pabst : *Der Veteran von Hofwil*. — R. Schöni : *Der Stifter v. Hofwil*. — Article FELLENBURG. [E. J. H.]

HOGGUËR (BARONS de). Voir HEGGER (St.Gall).

HOBÜHL (C. Argovie, D. et Com. Wohlen). Colline au Nord de Wohlen, où fut découvert en 1926 un grand nombre de sépultures de l'époque de Hallstatt, contenant plusieurs squelettes et quantité d'objets extrêmement intéressants (fibules, grandes ceintures de bronze, bracelets en spirale, écuelles de bronze, un chaudron de bronze de 38 cm. de haut, tel qu'on n'en avait jamais encore trouvé en Suisse, bracelet d'agate, boucles d'oreilles, aiguilles, urnes, etc.). [H. Tr.]

HOHENBALKEN (C. Grisons, D. et Cercle Münsterthal. V. DGS). Ruines d'un château en aval de Münster. L'emplacement se nomme dans le parler populaire *Casté marsch* (le château pourri). Hohenbalken, en ladin *Balkun ault*, aurait été le berceau de la famille Karl (Carl, Carli), qui ajouta ce nom au sien. — Sur les ruines de Hohenbalken de l'Oberland grison, voir l'article suivant. [A. M.]

HOHENBALKEN, KARL von. Ancienne famille de la vallée de Münster, qui a compté des ministériaux de l'évêque de Coire. Un acte dressé le 30 janvier 1496 in *castro Albanin de Monasterio* cite GOTTFRIED et ANSELM, fils d'un HENRICUS de *Monasterio*. Il est bien probable que ce *castrum Albanin de Monasterio* (Münster) répond au château de Hohenbalken. Le nom de famille de *Monasterio* aura été remplacé par celui du

château. Il existe encore de ce dernier des restes de murailles. Dès 1492, WERNHERUS et KAROLUS de *Monasterio* sont cités ; ce dernier a été tenu pour l'ancêtre de la famille, quoique son nom n'indique que le lieu d'origine et ne soit point celui de sa famille. Or, il est certain que chez les Hohenbalken, Karl fait partie du nom de famille et est prédominant. *Armoiries* : coupé de sable et d'argent à 3 rocs d'échiquier (2 et 1) de l'un en l'autre. Les frères — 1. JANUTT et — 2. MANASSE furent soustraits en 1413, par l'empereur Sigismond, à la juridiction criminelle de Taufers et soumis,



pour les affaires civiles au juge épiscopal de Münster. Le même Janutt probablement, *Carl de Balkun ault ze tütsch Hohenbalken*, appose son sceau en 1427 comme juge épiscopal du val de Münster dans les statuts criminels et civils de la vallée. — 3. HANSCARL, premier bailli grison de la seigneurie de Maienfeld 1509-1511, acquit le château de Presteneegg, actuellement Saleneegg 1509, bourgmestre de Coire 1524. — 4. GREGORIUS, fils du n^o 3, podestat de Morbegno 1537-1538, capitaine à Fürstenberg, capitaine de mercenaires à la solde de la couronne de France ; bailli de Coire 1545, acheta vers 1542 le château d'Aspermont et des biens à Jenins, la seigneurie de Haldenstein en 1567. Bailli de Maienfeld 1570-1571, partisan de la France et quoique catholique, ami de la Réforme, † 1579. — 5. NICOLAUS, et — 6. CASPAR Carl von Hohenbalken à Münster, catholiques et ardents partisans de Venise ; ennemis des Planta à cause de leur invasion dans le val de Münster en 1620. Nicolaus participa avec Jenatsch à l'assassinat de Pompée Planta en 1621 ; il fit la guerre de Valteline comme capitaine dans le régiment de Salis-Marschlin et tua le capitaine Anton Wieland dans une querelle le 6 novembre 1624. — Diverses abbesses sont également issues de la branche du val de Münster, elles dirigèrent le couvent de St. Johann de la vallée. — 7. ANNA-MARIA-URSULINA, † 1567. — 8. URSULA, * 1561, † 1608 (c'est elle qui fit faire la jolie cellule conservée au Musée national), et — 9. URSULA, † 1666.

On trouve encore actuellement en Engadine, à Schuls, Tarasp et Sûs des Carl, sans titre de noblesse, descendant des précédents si l'on en croit la tradition. De Tarasp est originaire — 10. CARL AB HOHENBALKEN, évêque de Coire, * 27 mars 1781, professeur de théologie et régent au séminaire de prêtres de St. Luzi, custode de la cathédrale 1826, prévôt 1841, coadjuteur de l'évêque Johann-Georg Bossi 1842, évêque en janvier 1843, † le 19 mars 1859. — Mayer : *Bistum Chur II*, p. 646. — *Schweiz. Kirchenzeitung* 1858, 172.

Aux XIV^e et XV^e s. est citée à Truns une famille CARLE ou aussi KARLI. On peut en conclure qu'un rameau de la famille du val de Münster entra au service du couvent de Disentis, construisit le château du même nom, aujourd'hui en ruines, au Ruseiner Tobel et conserva le nom du berceau familial Hohenbalken (romanche *Travaulta*). — La famille CARLET ou KARLETT, à Coire, actuellement éteinte, n'avait qu'un roc d'échiquier dans ses armoiries ; les Carlet, du val de Münster et les Carletti, de Grono, sont aussi éteints. — Voir Thommen : *Urk. zur Schweizergesch.* I, n^o 25, 36, 116. — Foppa : *Münstertal*. — Mohr : *Dokumentensammlung*. — Mohr : *Cod. dipl.* — F. Jecklin : *Materialien*. — Archives Salis-Jenins. — F. Sprecher : *Kriege und Unruhen*. — Zemp et Durrer : *Das Kloster St. Johann zu Münster*. — P. Nicolaus von Salis : *Notizen über die Karl von Hohenbalken*. — AHS 1914. [L. J. et J. LARGIADÈR.]

HOHENBAUM VAN DER MEER, MAURICIUS, bénédictin et historien du couvent de Rheinau, 25 juin 1718-18 décembre 1795, descendant d'une ancienne famille hollandaise fixée à Nuremberg, et dont le grand-père était devenu catholique. Il entra dans l'école du couvent de Rheinau, y devint moine en 1734, prêtre 1741, professeur à l'école du couvent 1743-1752, directeur de la chancellerie 1752, gouverneur de la seigneurie de Mammern appartenant à Rheinau 1753, prieur 1758, puis archiviste. Il s'occupa dès lors d'études historiques

et s'y consacra exclusivement lorsqu'il eut quitté le priorat et eut été nommé directeur de la chancellerie en 1774. Secrétaire de la congrégation des bénédictins de Suisse 1774. Ses œuvres nombreuses, presque toutes en latin, concernent d'abord l'histoire du couvent de Rheinau, puis de couvents voisins, de l'ordre des bénédictins, du Klettgau, des évêchés de Sion et de Genève ; il édita le *Hermannus contractus* et la chronique du couvent de Petershausen. Ses travaux mss. sont à la Bibliothèque centrale de Zurich et aux archives du couvent d'Einsiedeln. On ne possède en imprimé que deux écrits



Mauricius Hohenbaum van der Meer. D'après un portrait à la Bibl. de la ville, Winterthour.

théologiques, une courte histoire de Rheinau, 1778, une étude d'histoire du droit dirigée contre Johann-Konrad Fäsi, des remarques sur des annotations du couvent de Katharinenthal (*Archiv für die Schweiz. Reformationsgesch.* III), une *Historia diplomatica monasterii Rhenaugensis* (dans Zapf: *Monumenta anecdota*), une *Vita* de saint Fintan (dans les *Reisen in einige Klöster Schwabens*) et quelques opuscules. Ses travaux furent cependant beaucoup utilisés. Parmi ses correspondants scientifiques il faut citer le général Zurlauben, l'abbé Gerbert de Saint-Blaise et Gottlieb-Emanuel von

Haller. — Voir Mayer dans *Freiburger Diözesan-Archiv* XI. — *ADB.* — *QSG* III (*Cartular von Rheinau*, p. 85). — Wyss: *Historiographie*. [C. B.]

HOHENBURG, RICHARD von. Dernier membre d'une famille alsacienne de ministériaux des Staufen, qui dès 1236 portait le surnom de *Puller*, mais qui, dès 1262, ne s'intitula plus que *von Hohenburg*, du nom de son château ancestral. Richard fut arrêté en 1474, sur l'ordre de l'évêque de Strasbourg, pour pratiques homosexuelles. Sur la promesse d'entrer au couvent et contre l'abandon des fiefs épiscopaux, il parvint en 1476 à se faire libérer et trouva dans la suite un asile en Suisse. Muni de faux papiers, il tenta de se faire recevoir à Berne et à Uri et finit par y réussir à Zurich en 1480. Le bourgmestre Heinrich Göldli en particulier prit en mains la défense des intérêts du nouveau bourgeois contre Strasbourg, patrie de Hohenburg. C'est avec peine qu'en été 1482 la guerre fut évitée entre Zurich et la ville amie et que le débat fut porté devant une conférence fédérale à Einsiedeln. Dans l'intervalle, le grand prévôt (*Obristzunfmeister*), Hans Waldmann, fit arrêter Hohenburg le 19 janvier 1482. L'inculpé et son valet complice furent brûlés vifs le 24 septembre, peu après la conclusion du traité de paix avec Strasbourg. Cette ville dut verser 8000 fl. à Zurich par l'intermédiaire de la Confédération. L'intervention de Waldmann valut à celui-ci sa première élection au poste de bourgmestre pour la première moitié de 1483. — Voir H. Witte: *Der letzte Puller von Hohenburg*, dans *Beitr. zur Landes- u. Volkskunde von Elsass-Lothringen* XVI, 1893. — *Dok. Waldmann.* — *OBG.* [F.H.]

HOHENEMS, Jakob-Hannibal, comte de, 20 mars 1595-10 avril 1645, se présenta à la Diète de Baden en juillet 1635 comme ambassadeur de l'empereur Ferdinand II, et protesta, sans succès apparent, contre la marche des troupes françaises sous les ordres de Rohan à travers le territoire de la Confédération jusqu'en Valteline. L'empereur Ferdinand III l'envoya, dans une seconde mission, en mars 1639, avec Isaak Volmar, pour protester, d'abord à une conférence catholique à Lucerne, puis à la Diète de Baden, contre l'aide apportée aux ennemis de l'empereur, surtout au duc de Weimar. Il réclama la suppression de toute aide à ses adversaires et tout enrôlement de leur part, voire le rappel de tous les mercenaires suisses combattant contre l'empire et la maison d'Autriche. Enfin, il chercha à entraîner les Suisses à entrer en lice aux côtés de Ferdinand. La Diète s'engagea, il est vrai, à observer fidèlement l'alliance héréditaire, mais rejeta les propositions de l'empereur, légitima les enrôlements français par l'alliance conclue avec ce pays et affirma sa neutralité, de sorte que cette seconde ambassade demeura également sans résultat. — Voir *AS* I, 5, 2. — E. Rott: *Repr. dipl. V.* — F. Gallati: *Eidg. Politik z. Zeit des 30jährigen Krieges*, dans *JSG* 44. — J. Bergmann: *Reichsgrafen von und zu Hohenems.* — H. Wartmann: *Der Hof Widnau-Haslach.* [Frieda GALLATI.]

HOHENEMS. Famille. Voir art. EMS.
HOHENHEIM, von. Voir PARACELSE.
HOHENKLINGEN (C. Schaffhouse, D. et Com. Stein. V. DGS). Château bâti probablement vers le milieu du XI^e s., plus tard siège des Klingen, sous-baillis pour les Zähringen à St. Georgen. A l'extinction des Zähringen, l'ancien sous-bailliage et le château furent remis en fief impérial aux barons de Klingen en Thurgovie et lors du partage de la famille (vers le milieu du XIII^e s.) attribués à la branche cadette, qui s'appela d'abord von Klingen ob Stein (1267) et dès 1327 von Hohenklingen ; elle se divisa au XIV^e s. en



Hohenklingen vers 1840. D'après un dessin de J.-F. Wagner.

Hohenklingen-Bechburg et Hohenklingen-Brandis ; cette dernière, vassale de l'Autriche, semble s'être éteinte en ce pays, tandis que la première resta à Stein jusqu'à sa fin en 1444 et reprit, à l'extinction des Altenklingen, leurs armes, leur nom et le fief impérial (fief

patrimonial). La chapelle funéraire des Hohenklingen s'appuie au Nord à l'église de Stein et contient un portrait du dernier membre de la famille au XV^e s. La seigneurie comprenait l'avouerie du couvent de St. Georgen rattachée au château (avouerie de la ville de Stein et possessions à Hemishofen, Arlen et dans d'autres villages du Hegau), des alleux et fiefs à Burg, Eschenz, Freudenfels (le château), Klingenzell (la chapelle), Neunforn, Bleuelhausen, Kaltenbach, Wagenhausen, Klingenriet, Reichlingen, Etwilen, Hemishofen, Ehningen, etc. Par suite d'appauvrissement, Ulrich et Walther von Hohenklingen-Brandis vendirent en 1339 leur moitié du château et de l'avouerie à l'Autriche, qui la leur remit en fief. Cependant leurs descendants se virent dans la nécessité, en 1419, d'aliéner leur part à titre d'hypothèque et leur fief autrichien, à Kaspar von Klingenberg, à Hohentwiel. Celui-ci acheta aussi en 1433 la moitié appartenant à la branche de Bechburg, sur quoi le dernier des Hohenklingen, Ulrich, landrichter en Thurgovie, se retira dans la tour près de l'Obertor de Stein, comme d'autres de sa famille l'avait fait avant lui. Quand les Klingenberg au service de l'Autriche se furent appauvris et durent vendre en 1457, la ville de Stein se porta acquéreur et obtint ainsi l'immédiateté impériale. Le château devint l'important point terminus de la série des tours-vigies zuricoises et fut pourvu d'un garde ou châtelain permanent. Depuis 1838 auberge et domaine affermé par la ville, le château est devenu depuis la grande restauration de 1896-1897 et grâce au chemin de fer et au bateau un but d'excursion goûté. La partie centrale du château date de 1500 environ. — O. Stiefel : *Burg Hohenklingen*. [O. STIEFEL.]

HOHEN-LANDENBERG. Voir LANDENBERG.

HOHENMUT ou **HOHERMUT**, GEORG. Voir HOCHMUT, G.

HOHENRÄTIEN (C. Grisons, D. Heinzenberg, Cercle Domleschg, V. DGS). Grande ruine de château près de Thusis à l'issue de la gorge de la Viamala. Les actes l'appellent toujours *Riatt* ou *die hohe Riatt*. Le nom populaire de Hohenrätien doit lui venir de Rätus, le fabuleux chef des Étrusques, qui aurait traversé les Alpes vers 587 av. J.-C. pour venir s'établir dans le pays. S'il faut rejeter la légende de Rätus, constructeur du château, il est cependant assez certain que le rocher était occupé avant la soumission de la Rhétie aux Romains. Des outils préhistoriques attestent ce fait ; on les trouva de 1875 à 1880 le long d'un chemin.

Le nom de Riatt entre dans l'histoire avec Aesopeia de Riatt, épouse du victoride Zacco, 680-696, préfet de Rhétie. Les biens qu'elle apporta à son époux paraissent avoir passé à l'évêque Victor II, puis à l'évêché de Coire. Des chevaliers de Riatt sont cités de 1170 à leur extinction en 1303. A partir du milieu du XV^e s., le château se détériora et vers 1570, il était en grande partie ruiné. — Voir Kraneck : *Ritterburgen*. — BM 1921. [A. MOOSER.]

HOHENRAIN (C. Lucerne, D. Hochdorf, V. DGS). Com., Vge, paroisse et ancienne commanderie des chevaliers de Saint-Jean. Trouvailles de l'âge du bronze (25 fragments d'épées de l'Illau supérieure 1861 ; *Gfr.* 18, 22, table II), de La Tène et romaines (statuette de bronze de Trajan, avec les attributs de Mercure, Ottenhusen 1849 ; *Gfr.* 14, 100, table I). L'acte de fondation de la maison des chevaliers de Saint-Jean est perdu. Première mention, avant le 17 juin 1183. Les localités de Hohenrain, Günikon, Ibenmoos, Ebersol, Kleinwangen, Ferren et Ottenhausen, qui forment avec Kramis et Illau la commune actuelle, faisaient partie des plus anciennes possessions de la maison. Elle avait aussi les églises de Kleinwangen, Römerswil et Äsch, comme celles de Dietwil, Altwil et Seengen en Argovie. La haute juridiction était exercée par le bailli de Richensee ; elle passa en 1396 à Lucerne représentée par le bailli de Rotenburg. Un traité de combourgeoisie fut conclu avec Lucerne le 27 janvier 1413, les chevaliers ayant aussi une maison en cette ville depuis 1376. Dès lors, ils exercèrent la basse juridiction sur tout le bailliage. Jusqu'en 1493, le plaid fut tenu trois fois l'an à Werben près d'Urswil, puis fut transféré à Hochdorf et vers le milieu du XVI^e s. à Hohenrain à cause de la mau-

vaise gestion du seigneur d'Esch. L'ensemble des bâtiments était jusqu'au XIX^e s. entouré d'une double circonvallation. Au milieu se trouve la tour carrée, dite *Rothus*, aux superstructures de bois, aux portes ogivales



La tour des chevaliers de Saint-Jean à Hohenrain.
D'après un dessin de J.-C. Werdmüller.

et portant des dates du milieu du XVI^e s. Les parties les plus anciennes des édifices actuels doivent avoir été établies entre 1487 et 1540. Cysat releva en 1593, 37 armoiries à Hohenrain, la plupart d'hôtes et d'amis de l'ordre. Parmi les 61 commandeurs connus, il faut citer Johann von Hort (1448-1466), qui engagea et perdit contre le chapitre des chanoines de Beromünster un procès en 1459-1466 et fut excommunié pour avoir créé injustement des difficultés à Beromünster. De 1523 à 1542, il n'y eut pas de commandeur, Lucerne exerçant la haute surveillance. Parmi ceux qui suivirent, le Lucernois Franz von Sonnenberg, 1649-1682, ramena de Tunis à Lucerne, en 1640, en guise de trophée, un grand pavillon de vaisseau turc ; il devint plus tard grand maître de l'ordre en pays germaniques. Lucerne posséda de 1803 à 1807 les commanderies de Hohenrain et Rieden ; le dernier commandeur, Jean de Gléresse, mourut le 27 mars 1819. La maison servit alors de bâtiment administratif, puis, dès 1848, d'établissement cantonal pour les sourds-muets et les faibles d'esprit. La paroisse de Hohenrain fut rattachée en 1803 au district de Hochdorf. Registres de paroisse dès 1742. — Arch. d'État Lucerne. — Segesser : *Rechtsgesch.* I, 465 ; IV, 412. — Estermann : *Hochdorf*, 158, 306. — Kopp : *Geschichte* II, 420. — AHS 1900, 97. [P.-X. W.]

HOHENRAIN, von. Des personnes de ce nom apparaissent entre 1185 et 1479, plusieurs devinrent bourgeois de Lucerne en 1357, 1373 et 1386. — RUDOLF fit don de ses serfs en 1185 au couvent de Cappel. — WELTI, du Grand Conseil 1396, 1398, bailli de Horw 1412, juge 1406-1411. — MECHTILD, épouse de l'avoyer Peter Rust, fonda en 1479 le bénéfice de Leonhard à Hof. — Arch. d'État Lucerne. — Estermann : *Hochdorf*. — *Gfr.* 27, p. 142. [P.-X. W.]

HOHENRECHBERG, von. Voir RECHBERG, VON.

HOHENSAX (C. Saint-Gall, D. Werdenberg, V. DGS). Ruine de château à l'Ouest du village de Sax ; patrimoine des barons de Sax qui en portaient habituellement le nom depuis la fin du XIV^e s. Le château, héritage familial franc-alleu, cité dès 1139, devint fief autrichien en 1393 et fut alors appelé la première fois Hohensax : *unser vest, die Hoch Sachsen*. Elisabeth von Sax dut le tenir à la disposition des Appenzellois le 6 juillet 1405, obligation qui tomba en 1408 ; la vassalité

vis-à-vis de l'Autriche disparut aussi en 1415. Peu après le château passa aux seigneurs de Bonstetten, puis fut incendié et détruit par les Appenzellois en 1446 durant la guerre de Zurich. — Schedler : *Die Freiherren von Sax zu Hohensax*, dans *St. Galler Nbl.* 1919. — Voir aussi Felder dans *Nbl.* 1911, p. 25. [Bt.]

HOHENSAX, von. Famille seigneuriale. Voir SAX.
HOHENSTAUFEN. Famille de ducs de la Souabe qui a compté plusieurs empereurs. Elle tirait son nom du château de Staufen ou Hohenstaufen, près de Göppingen (Wurtemberg), qui fut construit par FRIEDRICH, un des plus fidèles partisans de l'empereur Henri IV pendant la querelle des Investitures. En 1079, il avait reçu de Henri IV le duché de Souabe et épousé la fille du roi, Agnès, de sorte que les Staufen devinrent les héritiers de la maison de Franconie. La longue lutte que Friedrich dut soutenir contre son compétiteur au duché de Souabe, Berchtold II de Zähringen, se termina par un compromis en 1098. Il conserva la Souabe, mais son pouvoir dans les territoires au Sud du Rhin se réduisit à peu de chose ; Berchtold reçut le titre de duc et l'avouerie impériale de Zurich à titre de fief immédiat qui resta cependant aux mains des Lenzbourg. Les ducs de Hohenstaufen ne jouèrent pas un rôle important en Suisse, mais bien les empereurs issus de leur famille. — FRÉDÉRIC I^{er} Barberousse (1152-1190), enleva définitivement aux Zähringen, par son mariage avec Béatrice de Bourgogne, en 1156, les territoires sis au delà du Jura, qui leur avaient été inféodés en 1127 par Lothaire. A l'extinction des Lenzbourg, l'empereur, qui se trouvait à Lenzbourg en février 1173, régla lui-même l'ordre de succession. Il se porta comme héritier de la branche aînée, dont il remit les biens allodiaux et l'avouerie de Glaris à son fils Othon, le futur comte palatin, qui, à partir de 1188, se fit appeler comte de Lenzbourg. L'empereur apparaît en 1185 comme avoué de Schännis. Lorsque le petit-fils de Barberousse, Frédéric II, se rendit de l'Italie en Allemagne en 1212 pour arracher la couronne impériale au Guelph Othon IV, ses premiers partisans en Suisse furent l'évêque de Coire, l'abbé de Saint-Gall, Heinrich von Sax et le comte Ulrich de Kibourg.

Après l'extinction des Zähringen (1218), Frédéric II réserva à l'empire et à sa maison les fiefs impériaux que détenait cette famille ainsi que le rectorat de Bourgogne. Berne et Zurich devinrent de ce fait villes impériales, et de nombreux comtes et seigneurs de la Suisse occidentale acquirent l'immédiateté de l'empire. En 1219, il fit don du rectorat à son fils Heinrich, déjà duc de Souabe, qui devint roi en 1220. L'avouerie de Zurich, qui avait passé des Lenzbourg aux Zähringen, revint à l'empire. Cet événement, et d'autres encore, firent que la domination des Hohenstaufen fut décisive pour l'avenir des territoires situés entre le Rhin et les Alpes.

La politique poursuivie par les Hohenstaufen pour arriver à la possession des passages alpins, et leurs luttes contre la papauté eurent une très grande influence sur le sort du territoire de la Suisse. Cette politique et ces luttes se déroulèrent dans la période qui précéda la naissance de la Confédération. La route du Saint-Gothard fut ouverte au XII^e s., sous le règne de Konrad III, qui donna à son partisan Werner von Lenzbourg, lequel possédait déjà Uri comme partie du bailliage de Zurich, le val Blenio et la Léventine. Il importait d'autant plus à Frédéric de s'assurer les passages des Alpes qu'il avait entrepris de rétablir la puissance impériale en Italie. Le successeur de Werner, Kuno étendit la domination des Lenzbourg sur ces vallées, arrachées au chapitre de Milan pendant la guerre que Barberousse fit à cette ville, et lors de la destruction de celle-ci en 1162. Les baillis placés par Kuno, Bernard de Giornico et Alcherius de Torre, saisirent peut-être l'occasion du séjour de Barberousse en Italie, en 1174, pour replacer ces territoires sous la domination des Lenzbourg. A la même époque, les troupes de l'empereur, s'avancant dans le val Blenio à la rencontre des renforts qui arrivaient vers le Lukmanier, s'emparèrent de Serravalle, quelques jours avant la défaite de Legnano, 29 mai 1176. Frédéric II visa constamment à la possession des voies d'accès aux passages des Alpes. Uri, qu'il avait hypo-

théqué au comte Rodolphe de Habsbourg l'Ancien, fut racheté par son fils, le roi Henri, et rendu immédiat de l'empire (Lettre du 26 mai 1231). Au Sud du Gothard et du Lukmanier, la situation se modifia en faveur de l'empereur après la victoire remportée par lui à Cortenove sur Milan et la ligue lombarde (27 nov. 1237) ; Côte se rallia à son parti en 1239, après quoi la Léventine et le val Blenio passèrent à l'empereur. Il conserva ces deux vallées, de sorte que les deux cols du Gothard et du Lukmanier étaient ainsi entre ses mains. Urseren fut probablement à cette époque détaché de Disentis et donné au comte Rudolf von Rapperswil, un fidèle de Frédéric. Cependant, après la prise de Bellinzone par Heinrich von Sax et Simon d'Orello (1242), la Léventine et le val Blenio firent retour à Milan. Le territoire sis entre le Rhin et les Alpes eurent aussi beaucoup à souffrir de la lutte engagée entre le pape et la maison des Hohenstaufen. Elle commença avec la deuxième excommunication de Frédéric II par Grégoire IX en 1239 et ne prit fin qu'à la chute de la famille impériale. En décembre 1240, Frédéric II étant au camp de Faenza, accorda aux Schwyzois une lettre de franchise. Les Schwyzois avaient pour seigneur le comte Rodolphe-le-Taciturne de Habsbourg-Laufenbourg, dont l'attitude à l'égard de l'empereur était équivoque. La lutte atteignit son maximum d'intensité après la déposition de Frédéric II au Concile de Lyon, le 17 juillet 1245. Les dynastes et les communes prirent parti, suivant leurs intérêts, pour l'un ou l'autre des antagonistes. Les comtes de Kibourg, de Habsbourg-Laufenbourg, de Frobourg, etc., se rangèrent du côté du pape Innocent IV, tandis que les villes de Berne et de Zurich, ainsi que Rodolphe de Habsbourg se prononcèrent pour l'empereur.

Dans les Waldstätten, autant qu'on en peut juger, les gens de Schwyz et de Sarnen firent défection deux fois à Rodolphe de Habsbourg-Laufenbourg, la deuxième fois en 1247, pour embrasser le parti de l'empereur (*Acta Pontificum helvetica* I, 243). Par contre, Lucerne resta fidèle au pape, entra en guerre contre Berne et fut assiégé par Zurich. A cette époque, le Nidwald était allié à Lucerne, qui entretenait aussi des relations avec Uri. Il ressort de ce fait, et d'autres témoignages, que le Nidwald et Uri devaient pencher pour le pape. Les régions qui devaient former plus tard la Suisse primitive se trouvaient ainsi divisées dans cette lutte. Est-ce néanmoins à cette époque, en 1241 ou pendant l'interregne, que les populations des Waldstätten ont conclu une alliance, l'*antiqua confederationis forma* dont parle le pacte de 1291 ? Les opinions sont partagées à ce sujet, la critique historique n'ayant pas réussi à élucider ce problème.

Bibliographie. Dierauer. — *Jahrbücher der Deutschen Gesch.* — Carl Frey : *Die Schicksale des königl. Gutes seit König Philipp*, 149. — Gubser : *Gesch. der Landschaft Gaster*. — Gudenatz : *Schwäbische und fränkische Freiherren... am Hofe der deutschen Könige 1198-1272*. — K. Meyer : *Blenio und Leventina*. — Le même : *Die Capitanei von Locarno*. — Güterbock : *Die Lukmanierstrasse und die Passpolitik der Staufer*, dans *Quellen u. Forschungen aus italien. Archiven* XI, 1. — *Federigo Barbarossa in Valle di Blenio*, dans *BStor.* 1901. — *La presa di Bellinzona nel 1242*, dans *BStor.* 1915. [C.B.]

HOHENTANNEN (C. Thurgovie, D. Bischofszell. V. DGS et DHBS sous HEIDELBERG). Vge et Com. En 1256 *Villa Hontannon* ; 1275 *Hohentannun*. Au XIV^e s. déjà, la basse juridiction et bien des terres appartenaient en fief de l'évêché de Constance au château de Heidelberg dont elles suivirent le sort. Les Werdmüller, puis les Muralt en devinrent acquéreurs vers 1700. Une importante route de Saint-Gall et Appenzell en Thurgovie y passait. Vers 1790, le seigneur de Hohentannen, von Muralt, fit refaire la route à ses propres frais et perçut dès lors un péage près de Heidelberg. La construction de la route directe Kradolf-Bischofszell en 1823 enleva le trafic à Hohentannen. La tentative d'introduire la broderie vers 1870-1880 échoua. Le hameau de Hummelberg fut détaché en 1874 de Sitterdorf et annexé à Hohentannen. — *TU.* — *UStG.* — *LL.* — *Pup. Th.* — Pupikofer : *Gemälde.* — Hasenfratz : *Landgrafschaft Thurgau.* [LEIST.]

HOHENTRINS (C. Grisons, D. Imboden. V. DGS). Ancienne seigneurie ; ruine d'un château dont les origines sont obscures. D'après Campell (I, 15), Pépin, roi des Francs, aurait élevé le château vers 750. Aussi la tour, haute d'environ 15 mètres, devrait-elle remonter à l'époque carolingienne. Le crépissage bien conservé de la face Ouest démontre une moins grande ancienneté, ce que d'autres faits confirment. Par contre, en amont de Digg, au-dessus d'une porte de rochers dite Porclas, sur le Crap San Bringazzi, s'élèvent les ruines d'un château qui pourrait avoir existé depuis l'époque carolingienne et que Tschudi, par fausse interprétation étymologique, attribue aux barons de Buwix. Cette assertion s'appuie aussi sur le fait qu'il faut chercher à Digg le domaine royal et la ferme royale. On ignore qui tint dans le haut moyen âge la seigneurie de Hohentrins. Planta admet que le comte de Coire, quand le domaine royal de Coire lui eut été enlevé en 960 en faveur de l'évêque, transféra sa demeure à Trins et plus tard à Laax (Langenberg). En 1325, les comtes Hug et Albrecht von Werdenberg-Heiligenberg en furent possesseurs. Leur mère était une Vaz, et Hohentrins appartient peut-être à sa famille. La seigneurie comprenait les villages de Trins, Tamins et le hameau de Reichenau, où se dressait une haute tour à la jonction des deux Rhins. Selon Tschudi, Charles-le-Chauve fit don en 876-886 au couvent de Reichenau de Trins, Tamins et Reichenau ; selon Gallus Oehem (*Reichenauer Chronik*) ce fut le roi Othon (I ?). Reichenau n'étant pas tête de pont au moyen âge et ne possédant qu'un bac, Hohentrins était alors un centre de trafic. Dès leur origine, les Werdenberg émirent des prétentions sur Reichenau et le péage du pont sis en aval de ce village. Hohentrins passa vers 1425 des comtes de Werdenberg-Heiligenberg aux seigneurs de Heven. Un incendie détruisit le château presque complètement à la Pentecôte 1470. Les Heven l'hypothéquèrent au juif Besserer von Wartenweiler, qui le revendit en 1568 à Johann Planta, de Rhäzüns. Il passa ensuite, en 1574, à Barth. Stampa, puis à Rudolf von Schauenstein. Trins racheta en 1615 tous les droits seigneuriaux pour 41 200 fl., de sorte que la seigneurie ne comprit plus que Tamins et Reichenau ; les Schauenstein transférèrent leur domicile en ce dernier lieu. L'héritière du dernier Schauenstein (Franz-Thomas), apporta Reichenau aux Buol-Schauenstein qui le vendirent en 1792 à Johann-Baptist Bavier et au président Georg-Ant. Vieli pour 131 000 fl. Les droits seigneuriaux prirent fin en 1803, sauf le péage du pont qui dura jusqu'en 1850. — Voir Planta : *Curratische Herrschaften*. — Campell I, 15. — Tschudi : *Chronikon* I, 452. — A. Schulte : *Gesch. des mittelalt. Handels*. — Archives du château de Reichenau ; archives communales de Tamins et Trins. — *Willi'sche Chronik*. — Wartmann : *Urkunden*, n^{os} 116 et 129. — *Fürstberg. Urkundensamm.* III, n^{os} 160 et 204. [L. J.]

HOHENWART, NORBERT von, comte d'Andechs, prévôt de la cathédrale d'Augsbourg, évêque de Coire. Ulrich de Tarasp fut élu évêque de Coire en 1079 sous le nom d'Ulrich II, et intronisé par Grégoire VII. Le roi Henri IV désigna de son côté pour le même siège Norbert von Hohenwart. Ce dernier contresigna en 1080 la décision du synode de Brixen contre Grégoire VII ; en 1085, il fut intronisé par l'archevêque Wezilo de Mayence, mais il ne put s'établir dans son évêché. Il consacra en 1087 l'église du couvent de Münster, † 26 janvier 1088. — Mayer : *Bistum Chur* I, p. 159. [L. J.]

HOHENZOLLERN (MAISON DE). Selon une opinion du XVI^e s. et qui fut imprimée dans l'*Einsiedler Chronik* du P. Konrad Hunger en 1654, le premier habitant d'Einsiedeln, Meinrad, aurait appartenu à la famille des Hohenzollern. Elle s'appuie sur les relations étroites que le couvent entretint avec cette maison. FRIEDRICH von Zollern fut témoin en 1111 et 1114 dans des actes impériaux. Einsiedeln fut en rapports étroits avec l'abbaye d'Alpirsbach fondé par ADELBERT von Zollern. Pourtant dès la seconde moitié du XVI^e s., les rapports devinrent plus nombreux. Divers membres de cette famille firent le pèlerinage d'Einsiedeln et honorèrent ce lieu de donations et fondations. A plusieurs repri-

ses, la *communicatio bonorum operum* leur fut remise. Au cours du XIX^e s. les relations avec la branche catholique de Hohenzollern-Sigmaringen s'étendirent à celle du Brandebourg. — Voir P. O. Ringholz : *Das Haus Hohenzollern und das Fürstliche Benediktinerstift zu Einsiedeln*, dans *Mitteilungen des Vereins für Gesch. und Altertumskunde in Hohenzollern* XXXII. [R.-r.]

La maison de Hohenzollern posséda de 1461 à 1497 la seigneurie de Rhäzüns (Grisons). L. Schmid (*Die älteste Gesch. des...* Hauses H.) fait remonter les Hohenzollern à Hunfried (voir ce nom), comte de Rhétie. — B. Vieli : *Gesch. der Herrschaft Rhäzüns*. [H. Tr.]

HOHL (HOLL, HOOL). Vieille famille appenzelloise souvent citée depuis 1488 et dont le nom doit dériver du lieu-dit *Hol, Höhle* = creux, caverne. — 1. JAKOB, de Grub, 24 avril 1776-19 juin 1855, tisserand et herboriste qui, malgré plusieurs condamnations pour abus dans l'exercice de la médecine, acquit vers le milieu du XIX^e s. un renom extraordinaire en Suisse et à l'étranger. — 2. LEONHARD, de Wolfhalden, 2 février 1784-29 novembre 1853, travailla, comme ancien élève de l'institut Pestalozzi et pasteur de Grub, au relèvement de l'école, ce qui lui attira de nombreux ennemis. Pasteur de Schwelbrunn en 1817, il eut un long démêlé avec le landammann Frischknecht, fut puni et exclu du synode. Il démissionna, se fit paysan, collabora à des revues politiques et prit une grande part à la régénération qui suivit 1830 ; de nouveau vicaire dès 1840 et plus tard pasteur à Reute (Appenzell Rh.-Int.). — 3. JOHANN JAKOB, de Wolfhalden, 27 décembre 1808-5 février 1873, médecin et homme politique actif, auteur de diverses brochures, éditeur et rédacteur de l'acérbe revue *Der Hochwarter am Säntis*, qui parut à Saint-Gall et Heiden de 1833 à 1836 ; plus tard greffier du tribunal cantonal à Liestal. — 4. JOHANN-JAKOB, de Grub, 6 novembre 1809-28 février 1859, tisserand, instituteur, secrétaire d'État 1837-1845, plus tard capitaine de la commune de Grub ; fondateur de l'assurance des bâtiments, président de la société d'utilité publique, rédacteur des *Appenzellische Jahrbücher* 1854-1857, qu'il avait créés. — 5. JOHANNES, de Wolfhalden, 23 février 1813-27 juin 1878, secrétaire d'État 1847, vice-landammann 1866, landammann 1869-1871, conseiller aux États 1866-1868, conseiller national et membre de la commission de révision de la constitution fédérale 1869-1873. — 6. JOHANN-JAKOB, de Heiden, 7 juin 1834-6 février 1913, tisserand, puis fabricant et négociant en vins, capitaine de la commune d'Hérisau 1869, juge cantonal 1873, landammann 1875, conseiller aux États 1877-1912, président 1896. — *AU.* — *AJ* 1854, 1855, 1879, 1904, 1914. — Rüsich : *Kt. Appenzell*. — Keller : *Appenzell. Geschlechterbuch*. [A. M.]

HOHLENSTEIN (C. Thurgovie, D. Bischofszell). Colline rocheuse avec caverne près de Sitterdorf. Lorsque les Appenzellois incendièrent, le 18 mai 1407, la petite cité de Bischofszell, la population s'enfuit au Hohlenstein où elle demeura jusqu'à Pâques 1408. En souvenir de cet événement, les catholiques de la localité ont chaque année une procession à Sitterdorf, autrefois le mardi de Pâques, actuellement le lundi de Pentecôte. De 1529 à 1816 les protestants célébrèrent l'introduction de la Réforme le jour du Hohlenstein. — Voir Diethelm : *Memorabilia Episcopalicellensia* (mss. aux Arch. de bourgeoisie Bischofszell). — Th. Bridler : *Unsere Pfingstprozession nach Sitterdorf*, dans *Bischofszeller Nachrichten* 1919, n^{os} 66-68. [Alb. Sch.]

HOHTENN. Voir NIEDERGESTELTEN.

HOLBEIN. Famille de peintres, établie d'abord à Ravensburg, puis à Augsbourg, enfin à Bâle. *Armoriales* : d'or à la tête de bœuf de sable, bouclé de gueules, portant une étoile du même entre les cornes. — 1. HANS, dit l'aîné, * vers 1460, † au plus tard en 1524, étudia son art auprès des maîtres souabes et peut-être hollandais et travailla avec succès à Augsbourg en 1493. L'un de ses chefs-d'œuvre est l'autel qu'il fit en 1517 pour la préceptorerie des antonites à Isenheim près de Guebwiller (Alsace). Selon quelques historiens, il aurait travaillé en Suisse. — 2. SIGMUND, * vers 1460, † 1540, frère du n^o 1, travailla dans ses jeunes années à Augsbourg comme peintre, puis vécut à Berne. La seule œu-

vre qui puisse lui être attribuée avec certitude est une madone au musée germanique de Nuremberg. Son portrait peint par son frère Hans l'aîné se trouve au cabinet des estampes de Berlin. — 3. AMBROSIIUS, * 1493 ou 1494, † après 1518, fils du n° 1, fit ses premiers essais dans l'atelier paternel à Augsbourg, habita Bâle dès 1516 où il entra en 1517 dans la corporation *zum Himmel* qui réunissait les peintres, et fut reçu bourgeois en 1518. Outre les quelques portraits qu'on sait être de sa main (celui du peintre Hans Herbster, de 1516, au Musée des Beaux-Arts de Bâle), Ambrosius s'occupa surtout à l'illustration de livres pour l'officine de Johannes Froben. — 4. **Hans**, dit le jeune, * vers 1497 à Augsbourg, † à Londres en 1543, fils du n° 1, étudia à Augsbourg sous son père et Hans Burgkmair ; il vint à Bâle en 1514. Des premières années de son séjour datent les 82 célèbres dessins ornant les marges d'un exemplaire de l'*Éloge de la folie* d'Érasme (Bâle), le double portrait du bourgmestre Jakob Meyer « zum Hasen » et de son épouse (Bâle), celui du porte-bannière bâlois à Marignan, Hans Bär, et l'enseigne d'un maître d'école de la ville, faite avec moins d'art, mais très soigneusement (Bâle). En 1517 il orna de peintures murales à



Hans Holbein.
D'après un portrait peint par lui-même.

(Bâle), une Vierge à l'enfant entre saint Martin et saint Urs (madone de Soleure) retrouvée par A. Zetter-Collin, les tableaux de l'autel fondé dans la cathédrale de Fribourg-en-Brigau par le conseiller bâlois Oberried, enfin les volets de l'orgue de la cathédrale de Bâle, peints en brun sur brun. Son œuvre la plus célèbre de cette période est une madone entourée de la famille en prière du bourgmestre Jakob Meyer *zum Hasen* (Darmstadt). Holbein fit surtout du portrait, il peignit souvent Érasme ; il nous a laissés les traits de Bonifacius Amerbach, de Johannes Froben et de Johannes Oporin (Bâle). Parmi les figures de femmes, il y a lieu de citer la Vénus à l'enfant, la Lais de Corinthe représentant les deux la même dame, Magdalena Offenbourg, née Zschegggenbürlin, célèbre courtisane (Bâle). De ses peintures à fresques, outre celles de la salle du Conseil, rappellent celles de la maison *zum Tanz* dans l'Eisengasse (bâtiment et peinture ont actuellement disparu). Il dessina un grand nombre de cartons pour des vitraux, pour des orfèvres et armuriers, et pour le graveur sur bois Hans Lützelburger. Ses principales œuvres graphiques sont les deux cycles de l'Ancien Testament et de la Danse des morts. Le mouvement de la Réforme avec sa tendance iconoclaste défavorable à l'art poussa Holbein à chercher une meilleure situation. Sur le conseil d'Érasme, son bienfaiteur, il se rendit en Angleterre de 1526 à 1528 où, grâce à sa recommandation, il fut reçu par Thomas Morus. A la faveur de l'entremise de ce dernier, Holbein devint portraitiste de toute une série de hautes personnalités : l'archevêque de Cantorbéry, l'évêque de Rochester, le maître des écuries royales sir Guildford, l'astronome royal Kratzer, etc. Il faut surtout rappeler les portraits de Thomas

Morus lui-même et de sa famille. En automne 1528, Holbein était de retour à Bâle. Érasme se chargea de nouveau de lui fournir du travail et de l'encourager. Il fit alors le tableau de sa femme et de ses deux enfants (Bâle), et termina les peintures murales de la salle du Conseil (actuellement disparues). Le triomphe définitif de la Réforme décida le peintre à quitter de nouveau la ville : en 1532 il était en Angleterre, peignant des négociants suisses et allemands qui y étaient établis ; la grande société commerciale allemande du *Stahlhof* l'employa souvent. Son triomphe de la pauvreté et de la richesse dans le *Guildhall* de cette société fut sa dernière œuvre monumentale. Il fit en 1533 l'un de ses meilleurs portraits doubles : *Les Ambassadeurs* (Londres). Vers 1536, le roi le prit à son service ; il fit en 1537 au Whitehall le grand tableau mural représentant le roi Henri VIII, la reine Jane Seymour et les parents du roi (détruit par l'incendie en 1698). Après la mort de Jane Seymour, Holbein fut membre de l'ambassade envoyée par le roi sur le continent pour lui chercher une nouvelle épouse ; cette occasion le ramena pour quelques semaines à Bâle. Le Conseil chercha à l'y retenir par la promesse d'une rente annuelle, mais n'y parvint pas, car le roi d'Angleterre savait s'attacher l'artiste par des marques de sa faveur sans cesse renouvelées. En 1540, il fit le grand portrait du roi (Rome). Holbein s'occupa aussi avec succès de miniature et fit, pour les orfèvres royaux, nombre de cartons de vases d'apparat en or et argent, coupes, services de table, objets de luxe : médaillons, agrafes, boucles d'oreilles. D'après ses dessins, les armuriers exécutaient leurs gânes de poignards, les poignées, les cornes à poudre, etc. Holbein mourut de la peste en octobre ou novembre 1543. — 5. PHILIPP, 1521-1602, fils du n° 4, apprit l'orfèvrerie à Paris en 1545 chez Jakob David, originaire de Bâle. Plus tard il travailla à Lisbonne, Londres et finalement à Augsbourg où il mourut. — 6. JAKOB, * vers 1529, fils du n° 4, orfèvre, † à Londres 1552. — 7. PHILIPP, fils du n° 5, orfèvre, travailla à Augsbourg et devint en 1611 joaillier impérial de l'empereur Mathias, qui l'anoblit. — Voir SKL. — WB. — Paul Ganz : *Hans Holbein d. J. Des Meisters Gemälde in 252 Abbildungen*, dans *Klassiker der Kunst in Gesamtausgaben*, vol. 20. — *Die Handzeichnungen Hans Holbeins d. J.*, dans *Denkmäler der deutschen Kunst*. — Hans Holbein : *Die Holbeiner. Ein Ueberblick über eine 600jährige bürgerliche Familiengesch.* [C. Ro.]

HOLCA, baronne MARIE ELÉONORE D'. Voir OLCA.
HOLD. Vieille famille bourgeoise d'Arosa et de Davos (Grisons). — 1. LUZIUS, 1777-1852, maître au *collegium philosophicum* de Coire, puis à l'école cantonale, nouvellement fondée, d'Ararau, maître de langues anciennes, puis directeur de l'école cantonale protestante de Coire. Il occupa ces deux postes jusqu'à la fusion de l'établissement avec l'école cantonale catholique en 1850. † 1852. Rendit, comme directeur, de grands services à cette école. Son fils — 2. HANS, * 1826 à Coire, avocat, membre du Grand Conseil, du Petit Conseil, du Conseil des États, où il défendit les tendances libérales dans les luttes constitutionnelles des années 1870. Colonel et commandant de place de Coire durant l'internement des Bourbakis en 1874 ; auteur d'une série de travaux sur la chasse, la pêche et la sylviculture. † 1910. — BM 1852. — JNGG 1910 [C. J.]

HOLDENER. Famille du Steinerviertel (Schwyz).
Armoiries : d'azur à un arbre issant de trois coupeaux de sinople et accompagné de deux étoiles d'or. — JOST, sautier de Schwyz 1552-1554, bailli de la Riviera 1554-1556, commissaire de Bellinzzone 1556-1558. Son fils — GILG, bailli du Gaster 1580. — ULRICH, secrétaire d'État 1588-1591, bailli de Baden 1591-1593, vice-landammann 1610, député à la Diète 1605 et 1611. — MARTIN Holdener s'établit au milieu du XVII^e s. à Iberg où la famille est encore très nombreuse. — FRIDOLIN, député au Grand Conseil 1803-1849, président 1835, 1838, 1842 et 1846, ammann de district 1834, landammann 1836-1840, 1844, député à la Diète



1833-1836, 1839 et 1840. — KONRAD, 1792-1830, capitulaire d'Einsiedeln, professeur de théologie et bibliothécaire, auteur d'écrits sur l'ascétisme. [R.-r.]

HOLDER, CHARLES, * à Berentzweiler (Alsace) 23 septembre 1865, prêtre 1890, D^r ès lettres à Fribourg 1892, directeur de la Bibliothèque cantonale de Fribourg 1897, privat-docent, puis, en 1900, professeur extraordinaire d'histoire à Fribourg, † à Bitschweiler (Alsace) 5 mai 1905. A publié entre autres : *Die Designation der Nachfolger durch die Päpste*, 1894 ; *Das kirchliche Vermögensrecht des Kantons Freiburg*, 1902, ainsi que de très nombreux articles dans *FG, ASHF et Kathol. Schweizerblätter*. — Voir Schnürer : *D^r K. Holder*, dans *FG* 1905. — F. Ducrest : *Charles Holder*, dans *Rev. Frib.* 1905. — *Étr. frib.* 1906. [J. N.]

HOLDERBANK (C. Argovie, D. Lenzbourg, V. DGS). Com. et paroisse. En 1259 *Halderwangen* ; 1273 *Halderwanch*. Sceau : un banc placé devant un sureau. Des vestiges d'une construction romaine sont visibles près de la frontière, vers Birrenlauf ; dans le voisinage, de nombreuses tombes allemandiques avec mobilier funéraire ont été découvertes. Holderbank était l'un des quatre domaines dépendant du couvent de Murbach dont les comtes de Habsbourg détenaient l'avouerie en 1259 déjà. En 1292 il figure dans les possessions des échansons des Habsbourg, en 1380 dans celles des seigneurs de Hallwyl à titre de fief autrichien. Il passa en 1415 à Berne qui le revendit avec la seigneurie de Wildegg à Kaspar von Effingen. Dans ces transferts successifs, le droit de patronat sur l'église, mentionnée déjà en 1275, était toujours compris. L'église actuelle a été bâtie en 1702 par la famille Effinger, propriétaire de la seigneurie de Wildegg. Le patronage revint en 1805 au canton d'Argovie. Le rôle coutumier date d'environ 1350. — Voir Merz : *Gemeindevappen*. — *Argovia* 26, p. 67. [H. Tr.]

HOLDERBANK (C. Soleure, D. Balstal, V. DGS). Com. et Vge paroissial. Découverte de monnaies romaines. Les ruines d'Altbechberg sont situées sur le territoire de la commune. Holderbank passa avec le château et la seigneurie en 1336 à Heinrich von Ifental, en 1416 à Soleure. La donation de la collation au chapitre du Buchsgau fut confirmée en 1449 par l'abbesse de Säckingen. En 1529 ce chapitre vendit le patronat à Joh. Stölli, de Soleure, et, dès 1535, cette ville en disposait. L'église fut desservie jusqu'en 1530 par le chapelain de St. Wolfgang. Registres de baptêmes et de mariages dès 1577, de décès dès 1628. — Voir *MHV Sol.* 8. — P. A. Schmid : *Kirchensätze*. [H. Tr.]

HOLDEREGGER. Ancienne famille appenzelloise, dont le nom dérive d'Holderregg ; elle est citée dans les actes sous les formes *Hölderli, Holderer, Ueli Güfel* dit *Hölderli*, avant 1463. — ULRICH, de Gais, dit *Hölderle*, violent adversaire du landammann Eisenhut dans l'affaire du Büchel. — ADAM, de Gais, pasteur de Wald, publia en 1701 une petite brochure contre le nouveau calendrier et en provoqua le rejet par sa communauté. — Voir *AU*. — *Walters Chronik*. — *Zellweger : Gesch.* III, 1. [A. M.]

HOLDERER. Famille de la ville de Lucerne, bourgeoise en 1385 et 1423. — HANS, du Grand Conseil de 1449 à 1498, probablement le père, puis le fils. Famille de barbiers et chirurgiens. — Voir *Archives d'État Lucerne*. [P.-X. W.]

HOLDERMEYER. Famille patricienne éteinte de la ville de Lucerne. BÜRGI, bourgeois de Lucerne 1439. *Armoiries* : d'or au soc de charrue d'azur posé en bande. La famille s'éteignit avec HANS, du Petit Conseil, † 1635. — 1. BÜRGI, 1443, directeur de l'hôpital 1467. — 2. HANS, bailli du Michelam 1475, de Willisau 1482, du Freiamt 1489-1490, de Büron 1503, banneret 1519, seigneur de Beinwil, † 1520. — 3. JOST, fils du n° 2, du Grand Conseil 1520, bailli d'Ebikon 1531, du Petit Conseil 1533, † 1553. — 4. SEBASTIAN, frère du n° 3, du Grand Conseil 1569, bailli de Weggis 1570, † 1585. — 5. JOST, fils du n° 3, du Grand Conseil 1564, bailli de Habsbourg 1567, du Petit Conseil 1569, bailli d'Entlebuch 1571, trésorier, construisit la maison de campagne de Seeburg 1577, conseiller secret 1581, conseiller de l'évêque de Bâle 1594, avoyer 1599, seigneur de

Beinwil, † 1599. — 6. NIKLAUS, frère du n° 5, chanoine de Beromünster 1566, de Zurzach 1584, prévôt de Zurzach 1589, de Beromünster 1601, déposé pour affaires d'administration 1607, † 1613. — Voir *LL*. — *LLH*. — v. *Vivis : Wappen der ausgestorbenen Geschlechter Luzerns*, dans *AHS* 1905. — *Gfr.* — *Riedweg : Gesch. des Kollegiatstiftes Beromünster*. — *Besatzungsbuch*. — *Not. généalogiques*. [V. V.]

HOLDERN (C. Lucerne, D. Sursee, Com. Gunzwil). Domaine important. Des personnes et *Meier* (métraux) de Holdern sont connus dès le XIII^e s. Hans Amrein, de ce village, riche paysan, joua un rôle dans la guerre des Paysans 1653 et fut condamné à dix ans de service de guerre et 4000 fl. d'amende. — *Arch. d'État Lucerne*. — *Gfr. Reg.* — v. *Liebenau : Bauernkrieg*. [P.-X. W.]

HOLENSTEIN. Famille de la Thurgovie, autrefois dépendante de l'abbaye de Saint-Gall, éteinte ; de la Thurgovie postérieure et du district saint-gallois voisin d'Altoggenburg. — I. WALTHERUS de Holunstein 1275 ; LIUTOLT von Holinstain, écuyer, établi à Bischofszell 1284-1290, vraisemblablement originaire du hameau de dem Holenstein cité en 1386 dans la commune thurgovienne de Zihlschlacht. — *USTG* III, 238 ; IV, 1015, 1028, 329. — II. 1. JÆRG, de Rickenschwendi (Com. Mosnang), ammann dans l'Unteramt 1633. — 2. JOSEPH, de Kirchberg, ammann dans l'Unteramt 1656, 1657. — 3. JOHANN-BAPTIST, 1856-1914, de Kirchberg, instituteur à Häggenschwil 1875, à Batzenheid 1879, greffier du tribunal du district d'Altoggenburg 1890, ammann de la commune de Kirchberg 1901, député au Grand Conseil 1904. — 4. THOMAS, D^r jur., de Bütswil, * 12 décembre 1858, avocat à Saint-Gall, député au Grand Conseil 1887 et président 1895, président du Conseil d'administration cantonal depuis 1896, conseiller national 1902, membre du Conseil d'éducation 1912. Auteur de : *Ein St. Galler Staatschreiber der Schweiz. Eidgenossenschaft*, 1910 ; *Die kirchenpolit. Kämpfe im Kt. St. Gallen*, 1925 ; *Zur Erinnerung an einen Veteranen im st. gallischen Staatsdienste*, 1926 ; *Landammann Gallus Jakob Baumgartner*, dans *Schweiz. Rundschau* 1926-1927. — Voir Barth, n° 14233. — *USTG* IV, 210. — *Arch.* du couvent. — *St. Gall. Nbl.* 1915, p. 38 ; 1903, p. 55. — *DSC*. [J. M.]

HOLENWEGER. Familles lucernoises des districts d'Entlebuch et de Sursee. — JÆRG, sautier d'Entlebuch, mercenaire dans la campagne de Naples 1494. — ULRICH, du comté de Baden, s'établit à Sursee en 1565, habitant 1578. — FRIEDRICH et MARX, de Sursee, punis comme rebelles dans la guerre des Paysans 1653. — JOSEF-LEODEGAR, conseiller et préfet à Sursee 1798. — *Arch. d'État Lucerne*. — *Attenhofer : Gesch. v. Sursee*. — *Beck : Schulgesch.* [P.-X. W.]

HOLINGER. Famille bourgeoise de Liestal depuis 1692, établie plus tard aussi à Bennwil et Bâle. — 1. JOHANN-JAKOB, * 6 décembre 1785 à Liestal, conseiller communal et président de la ville 1840-1843, † 12 décembre 1863. — 2. EDUARD, fils du n° 1, * 6 novembre 1825, président du tribunal de district 1863-1864, président de commune 1863-1875, membre du Landrat 1863-1864 et 1872-1884, † 23 janvier 1895. — 3. EDUARD, fils du n° 2, * 30 mars 1856 à Liestal, D^r jur. 1879, avocat à Liestal 1879-1881, procureur général 1881-1890, membre du Landrat 1890-1891, puis de la Constituante ; longtemps président de la commission des communes, conseiller d'État, chef du département de l'instruction publique, 1893-1894, † 11 août 1895. — 4. ARNOLD, neveu du n° 2, * 19 juillet 1849 à Liestal, fonda une banque à Chicago, consul suisse en cette ville 1892-1917, † 7 juillet 1925. — Voir *Seiler : Stammbaum der Bürgergeschlechter von Liestal*. — J. Widmann : *Bürger-Familienbuch von Liestal*. — *Arch. d'État Bâle-Campagne*. — *Baselandsch. Ztg.* 1895, n° 10 et 96 ; 1925, n° 162. [O. G.]

HOLLËNDER. Famille de Schaffhouse, bourgeoise en 1635 avec HANS-KONRAD, pasteur, de Bâle, et qui s'éteignit dans la cinquième génération avec JOHANNES, 1750-1829, organiste. *Armoiries* : parti de sable et d'or à la fasce d'argent et de gueules brochant, accompagnée en chef de deux, en pointe d'une patte d'ours entourant un lion tenant une lance. — *Tobias*, fils de Hans-Konrad prénommé, * 24 novembre 1636, juge,

conseiller 1661, juge baillival 1665, prévôt des tanneurs 1666, député aux bailliages tessinois 1668-1669, trésorier 1672 ; dès 1673 souvent député à la Diète où il acquit une grande autorité par son éloquence et sa connaissance des affaires d'État, bailli de Thayngen 1679, vice-bourgmestre 1682, bourgmestre 1683. Il conserva cette charge avec quelques interruptions jusqu'à sa mort et même, dès 1698, comme troisième bourgmestre malgré la constitution, après avoir dû démissionner trois ans auparavant à la suite de menées qui avaient failli provoquer une guerre civile. Quoique la revision du procès ne l'eût point blanchi de toutes les accusations et à défaut de personnalités capables, on lui confia de nouveau les missions les plus importantes, telles que la poursuite des négociations avec la cour de Vienne pour l'acquisition des droits de souveraineté sur le Reyat et la suppression des retards dans l'affaire Eberhard Im Thurn, † 3 août 1711. Il laissa une riche collection



Tobias Holländer en 1707.
D'après un portrait à l'huile
de Schnetzler.

de monnaies, ainsi qu'une bibliothèque de valeur. Auteur d'un ouvrage astronomique en latin, 1669, et de quelques opuscules se rapportant au Reyat. Il fut anobli par l'empereur Léopold sous le nom de VON BERAU. — Voir LL. — Stokar : *Der Bürgermeister von Schaffh.*, T. H. v. Berau, dans *BVG Sch.*, cahier 3. — Lang : *T. Holländer*, dans *Stadt. Festschrift* 1901. — Mägis : *Schaffh. Schriftsteller*. — Reg. généal. de la ville de Schaffhouse. — Arch. d'État Schaffhouse. [Rob. HARDER.]

HOLLAND, HEINRICH, prévôt du chapitre de chanoines d'Embrach mentionné comme tel en 1435 ; originaire de Prusse, il assista au concile de Bâle, s'enfuit lors de la dévastation d'Embrach par les Confédérés dans la guerre de Zurich, atteignit Zurich où il était chanoine de la prévôté et devint bourgeois en 1445. Moyennant une rente annuelle, il renonça en 1448 à la direction de la prévôté et en 1451 à la dignité de prévôt, † à Zurich le 22 octobre 1466. — Hoppeler dans *MAGZ XXIX*, 50-52. — *AHS* 1899, p. 95. [C. B.]

HOLLANDE. Durant les guerres de liberté des Pays-Bas dans la 2^{me} moitié du XVI^e s., plusieurs petits contingents suisses servirent, malgré l'interdiction des autorités, dans l'armée du prince d'Orange ; les tentatives de celui-ci d'obtenir par traités des hommes et des fonds des cantons réformés n'eurent cependant aucun succès. Aux relations commerciales depuis longtemps existantes s'ajoutèrent bientôt de forts liens religieux entre les cantons protestants et la république nouvellement fondée des Provinces-Unies. Genève éprouva la première le vif intérêt que les Hollandais portèrent à toutes les manifestations évangéliques. Ses envoyés, le professeur Lect et Jacob Anjorant, recueillirent en 1590, 1593 et 1598 de fortes sommes dans les Pays-Bas, destinées en partie à l'académie genevoise, en partie à des travaux de défense de la ville. Des représentants des quatre villes réformées suisses et de Genève prirent part au synode de Dordrecht de 1618, et dès lors se développèrent des relations intellectuelles suivies entre la Hollande et la Confédération protestante. Elles s'affirmèrent en particulier dans la fréquentation des universités des Pays-Bas par de nombreux théologiens suisses et par une correspondance étendue entre érudits. Lorsqu'en 1621, Genève émit de justes craintes à l'ouïe des préparatifs de Charles-Emanuel de Savoie, elle envoya le théologien Benoît Turretini en Hollande, où il obtint une subvention de 30 000 francs. Alors déjà les cantons réformés considéraient les États généraux et l'Angleterre comme les puissances qui leur fourniraient le meilleur appui au cas d'une guerre de religion. Toutefois

les troubles de la guerre de Trente ans ne provoquèrent aucun rapprochement. Durant la campagne victorieuse de Gustave-Adolphe de Suède en Allemagne, l'agent des États généraux, Brederode, s'établit à Bâle où il fut en correspondance avec les cantons protestants. Il ne donna aucun espoir à Zurich, dans son démêlé au sujet des droits en affaires matrimoniales et de collation, de recevoir quelque subside de la Hollande en cas de guerre contre les cantons catholiques. Les relations amicales continuèrent cependant, et dans les négociations de paix de Westphalie, les cantons protestants cherchèrent à intervenir en faveur de leurs coreligionnaires d'Allemagne par l'intermédiaire des États généraux. Les Grisons aussi crurent trouver auprès de la Hollande de l'appui pour leurs prétentions sur la Valteline.

La guerre maritime anglo-néerlandaise de 1652 amena un rapprochement plus notable. Cette lutte entre les deux puissances réformées sembla si désastreuse aux cantons protestants pour la cause de leur foi qu'ils donnèrent suite aux demandes d'intervention formulées par les ecclésiastiques suisses et hollandais. Le secrétaire de la ville de Schaffhouse, Johann-Jakob Stockar, fut envoyé en Angleterre en février 1653 afin de se rendre compte de l'opportunité d'une démarche. Avant même qu'il eût terminé son séjour à Londres, la paix était déjà presque assurée ; si l'action de la Suisse se trouva par là superflue, les efforts de Stockar avaient contribué cependant à la réconciliation des adversaires. Il en fut remercié par Cromwell et la Hollande le reçut solennellement comme ambassadeur au retour ; on lui promit d'accourir fidèlement, si besoin était, au secours des cantons réformés. La première guerre de Villmergen prouva bientôt la valeur de ces assurances. Avant qu'elle éclatât, les Provinces-Unies envoyèrent aux Confédérés Rudolf van Ommeren pour négocier avec les cantons évangéliques l'affaire des Vaudois du Piémont persécutés. Lorsqu'il atteignit Bâle, l'accord du duc de Savoie avec ses sujets venait d'être conclu sans que les envoyés suisses à Turin fussent parvenus à améliorer leur situation. Ommeren y travailla à Genève, de concert avec l'ambassadeur anglais, tandis que les Zuricois s'assuraient auprès de lui de l'appui hollandais dans leur démêlé avec les Schwyzois au sujet des réfugiés d'Arth. A la conférence de Payerne, octobre 1655, on exposa à Ommeren la situation et la nécessité d'une assistance matérielle, puis, en décembre, à Genève, deux députés de Zurich et de Berne tentèrent d'obtenir de lui une subvention pour la guerre de religion en perspective. Ommeren ne put entrer dans leurs vues ; d'une part, les États généraux étaient eux-mêmes en guerre, de l'autre, ils ne pouvaient oublier la tiédeur des Suisses envers les Vaudois du Piémont. Par contre, Ommeren parut consentir au désir exprimé par Zurich, à Baden en avril 1656, de le voir faire avec son collègue anglais contrepoids aux ambassadeurs des puissances catholiques durant les longues négociations de paix. Mais son influence sur les adversaires de Berne et Zurich fut infime ; dès le mois de mai, il s'en alla à Genève et en Hollande, promettant de travailler à obtenir le dépôt d'une forte somme en faveur des cantons réformés. Quoique une correspondance eût été échangée encore à ce sujet, l'affaire n'aboutit jamais. Genève eut plus de succès en 1662 en envoyant le théologien François Turretini en Hollande ; il en rapporta 75 000 fl. pour le renforcement des fortifications de la ville. A l'occasion de l'affaire de Wigoltingen en 1664, Zurich envoya le professeur Johann-Heinrich Hottinger, l'un des principaux partisans des relations intellectuelles entre la Hollande et la Suisse, auprès des États généraux, qui l'assurèrent de leur bonne volonté, mais n'eurent pas à en donner la preuve effective, cette affaire ayant été liquidée entre temps. La manière dont Zurich se comporta avec ses anabaptistes qui se réfugièrent en Hollande, et auxquels la ville refusa de rendre leur fortune, troubla les relations des deux États. Par contre, la Suisse réformée et les États généraux se mirent d'accord, vers 1670, pour améliorer le sort de leurs coreligionnaires chassés de Hongrie et de la Grande-Pologne. Toutefois des rapports étroits entre les deux pays ne s'établirent qu'à la suite des guerres de conquête de Louis XIV.

On tenta dès 1665 d'enrôler des mercenaires suisses pour le service des États généraux ; les négociations se heurtèrent à la demande des cantons réformés d'obtenir un subsidé en cas de guerre de religion et à d'autres difficultés. L'enrôlement désiré par la Hollande en 1668-1669 pour le maintien de la paix d'Aix-la-Chapelle échoua aussi devant le refus des cantons protestants d'entrer dans la triple alliance et de se porter garants de la paix ; ils n'étaient disposés qu'à autoriser l'enrôlement pur et simple, ce que la Hollande refusa. Lorsque ce pays fut attaqué en 1672 par Louis XIV, les États généraux pressèrent leurs amis de Suisse d'interdire à ceux des leurs qui étaient au service de France toute action contre leur territoire, et ils envoyèrent le comte Friedrich von Dohna lever trois régiments en Suisse. Cette tentative avorta encore faute d'argent. Pour soutenir Dohna, qui travaillait surtout à Berne, le résident hollandais à Francfort, Abraham Malapert, fut transféré à Bâle. Ses efforts tendant à empêcher la levée de nouvelles troupes pour la France, et à obtenir le rappel des mercenaires suisses qui y servaient, se heurtèrent, dans les cantons catholiques surtout, à un rude adversaire, l'ambassadeur français, en sorte qu'on lui donna seulement quelques satisfactions partielles. Le décès de Malapert à Bâle en 1676 et la paix de Nimègue, de 1678, interrompirent les relations entre les deux nations jusqu'en 1686 où le sort des Vaudois du Piémont les rapprochèrent de nouveau. Le commissaire hollandais Gabriel Convenant, de 1688 à 1691, et Fabritius, théologien de Heidelberg qui fut durant peu de temps au service des Provinces-Unies, se chargèrent en Suisse de la répartition des collectes hollandaises, du transfert des exilés en d'autres pays et du maintien des bons rapports ; la chose n'alla pas sans quelques frottements avec les cantons évangéliques, auxquels les Vaudois créaient bien des inquiétudes. L'ambassadeur Petrus Valkenier, résident à Zurich depuis septembre 1690, déploya une activité extraordinaire. Outre les affaires des Vaudois et des réfugiés français, il considéra comme sa principale tâche durant la guerre de succession du Palatinat de détacher les Confédérés de leurs alliés français. Il s'y employa par la parole et par la plume, aux Diètes de Baden et aux conférences des cantons réformés. Il parvint aussi, dans une bonne mesure, à enlever aux enrôlements de la France une partie des forces des Confédérés et à gagner à son pays de nombreuses compagnies franches, à négocier enfin le premier traité militaire entre les États généraux et l'un des membres de la Confédération. Il conclut en mai 1693 avec Zurich la capitulation pour le bataillon de défensive, troupe destinée uniquement à la protection de la Hollande, forte de 800 hommes, et à laquelle s'incorporèrent bientôt plusieurs compagnies franches, dites le bataillon offensif. Ainsi commença le service mercenaire suisse en Hollande. Dans la guerre de succession du Palatinat, un régiment zuricois, trois régiments bernois enrôlés en dehors d'une capitulation officielle, combattirent avec un régiment capitulé grison dans le camp des Pays-Bas, et en 1702, lorsque éclata la guerre de succession d'Espagne, plus de 11 000 hommes y servirent, la plupart avec l'assentiment des autorités. Des troupes suisses se trouvèrent de ce fait dans les deux camps ; les cantons reçurent continuellement des plaintes au sujet des infractions aux clauses de la capitulation, car la Hollande se permettait les mêmes abus que la France. Valkenier, et plus tard le résident Reboulet, pressentirent alors en vain les Confédérés en vue d'une alliance défensive avec les États généraux et la création d'une armée destinée à la protection des frontières, dont la Hollande et ses alliés auraient supporté les frais ; l'échec était dû à la volonté des cantons protestants de rester neutres et à leur crainte de la France. A Berne toutefois, le parti anti-français gagnait toujours plus de terrain. Durant l'été 1709, le Vaudois Saint-Saphorin, ambassadeur des cantons protestants, se rendit à La Haye pour représenter leurs intérêts auprès des alliés et surtout pour travailler, selon le vœu de Berne, à détacher la Franche-Comté de la France. Cette dernière tentative échoua ; par contre Saint-Saphorin conclut le

21 juin 1712 un traité d'union purement défensive entre Berne et les États généraux, traité qui garantissait le secours réciproque en cas d'attaque, par Berne au moyen de troupes, par la Hollande au moyen de fonds. Une capitulation fut signée le 8 janvier 1714 à La Haye, pour les troupes bernoises. Un traité pareil fut mis sur pied en 1713 entre les Grisons et les États généraux. Toutefois, lors de la seconde guerre de Villmergen de 1712, le traité n'eut aucun effet, car, dans une guerre intestine, le secours n'était dû par la Hollande qu'en cas d'agression de la part d'une puissance étrangère. L'aide de la Hollande se réduisit à éviter, par le moyen de ses résidents Reboulet et Runkel en Suisse, et de son ambassadeur de Vienne, une action de l'empereur en faveur de l'abbé de Saint-Gall et des cantons catholiques.

Les bonnes relations se maintinrent durant tout le XVIII^e s. entre la république néerlandaise et les cantons réformés, mais se firent plus rares. Vers 1730 et 1740, les deux pays eurent à nouveau l'occasion de défendre la cause de leur foi commune lors des persécutions infligées aux sujets du roi de Sardaigne. Les relations commerciales devinrent également florissantes. Le service de Hollande était très recherché par les Suisses des cantons protestants ; la compagnie des Indes hollandaises employa même dès 1781, contre les Anglais, un régiment composé en majorité de Suisses. Lorsque éclata la Révolution française, les régiments allemands et confédérés formaient la meilleure partie de l'armée des États généraux, mais après la constitution de la République batave les mercenaires suisses furent licenciés. Cependant en 1814 déjà, trois nouveaux régiments, recrutés en majorité dans les cantons réformés, entraient au service de Hollande, et lorsque en 1815 la maison d'Orange monta sur le trône, les cantons catholiques conclurent également une capitulation avec le roi Guillaume I^{er} pour un régiment fort de près de 4000 hommes. Ces troupes n'eurent pas à combattre et elles furent licenciées en 1829, avant la révolution belge.

Les rapports des deux pays n'eurent plus dès lors pour objet des questions militaires, mais le transit et le négoce. Le premier traité de commerce entre la Confédération suisse et le royaume de Hollande, du 21 septembre 1840, fut dénoncé par les Pays-Bas en 1841 déjà ; par contre, les deux États conclurent le 19 août 1875 un traité d'amitié, de commerce et d'établissement encore en vigueur, que quelques accords spéciaux avaient précédé et que diverses conventions concernant en particulier le commerce et l'industrie complétèrent. Le 16 décembre 1925 a été signé le traité d'arbitrage entre la Suisse et la Hollande.

La Hollande a donné au XVIII^e s. à la Suisse romande un de ses écrivains les plus distingués, M^{me} de Charrière, née de Tuyl (voir CHARRIÈRE).

Bibliographie. AS I. — AS II. — Chr. von Hoiningen-Huene : *Beitr. zur Gesch. der Beziehungen zwischen der Schweiz und Holland im XVII. Jahrh.* — Th. Heyer : *Lettres patentes des Provinces-Unies des Pays-Bas en faveur des docteurs et autres gradués de l'Académie de Genève*, dans MDG 11. — *Deux députations genevoises auprès des Provinces-Unies des Pays-Bas pendant le dix-septième siècle*, dans MDG 13. — A. Haller : *Einiges über die academischen-theologischen Beziehungen zwischen Bern und den niederländischen Hochschulen im 17. Jahrh.* dans AV 8. — Th. Ischer : *Die Gesandtschaft der protestantischen Schweiz bei Cromwell und den Generalstaaten der Niederlande 1652-1654.* — A. Burnand : *La conférence évangél. internat. de Payerne du 1/10 au 4/14 octobre 1655*, dans RHV 26. — W. Meyer-Ott : *Der Dienst in Holland*, dans Nbl. der Feuerwerker Ges. Zürich 1875. — Adolf Bürkli : *Die Schweizer im Dienste der Holländisch-Ostindischen Kompagnie*, dans Nbl. der Feuerwerker-Ges. Zürich 1879. — O. Erismann : *Schweizer in holländischen Diensten*, dans BBG 12. — Barth : *Verz. der Schriften Valkeniers.* — R. Huch : *Die Neutralität der Eidgenossenschaft... während des spanischen Erbfolgekriegs.* — P. Schweizer : *Gesch. der Schweiz. Neutralität.* — Echli II. — A. Furrer : *Volkswirtschafts-Lexikon der Schweiz II.* — C. Benziger : *Die Schweiz in ihren Beziehungen zu Holland*, dans

Beilage zum Schweizerischen Konsularbulletin 1922, n° 4. [Frieda GALLATI.]

Représentation diplomatique. Pour des raisons politiques et économiques, la Diète créa en 1815 un consulat à Amsterdam, auquel succéda en 1847 celui de Rotterdam. G. Carlin, ministre de Suisse à Londres, fut également accrédité en 1904 auprès du gouvernement des Pays-Bas. Depuis 1917, il existe à La Haye une légation suisse. Paul Ritter fut ministre jusqu'en 1920, puis G. Carlin jusqu'en 1922. Depuis lors, les intérêts suisses sont représentés par Arthur de Pury. La première représentation hollandaise permanente en Suisse fut instituée en 1814. Une légation, avec siège à Berne, fut créée en 1894. Les Pays-Bas établirent en outre les consulats suivants : Berne, 1832 ; Zurich, 1850 ; Genève, 1858 ; Davos, 1889 ; Bâle, 1891 ; Lugano, 1923 ; Lausanne, 1879 ; Montreux, 1894 (ces deux derniers ont été supprimés). Ses représentants officiels auprès de la Confédération furent : van der Hoeven, ministre, 1814-1817 ; A. Liedekerke, ministre, 1817-1828 ; Reynolds, ministre, 1826-1832 ; H. Faesy, consul général, 1832-1864 ; G. Suter-Vermeulen, consul général, 1865-1879 ; G. H. Cramer, consul général 1879-1883 ; B. de Verwey, intérimaire, 1884-1888 ; Citters, 1891-1892 ; L.-J. Ruysenaers, ministre résident, 1892-1894 ; A.-F. Gevers, ministre résident, 1894-1897 ; D.-L. Bylandt, ministre résident, 1897-1905 ; A.-F. Rechteren-Limpurg-Almelo, ministre, 1904-1909 ; F.-G. van Panhuys, ministre, 1909-1924 ; W. J. Doude van Troostwijk, ministre, depuis 1924. [C. Br.]

HOLLARD. Famille vaudoise, bourgeoise d'Orbe (avant 1500), d'Aubonne (1725), de Berne et de Lausanne, pour une branche naturalisée française dès le XIX^e s. *Armoiries* anciennes : d'or au cœur de gueules chargé en pointe de trois monts de sinople et en chef de deux étoiles d'or, accompagné en chef d'une étoile à six rais d'argent et en pointe d'un croissant du même. — 1. JEAN, chantre de la chapelle du duc de Savoie à Chambéry, chanoine et doyen de Saint-Nicolas à Fribourg. Banni en



1530. Embrassa la Réforme. Prédicateur réformé à Bonneville, puis à Bex, † à Orbe 1569. — 2. CHRISTOPHE, frère du n° 1, zélé sectateur de la Réforme à Orbe, y lutta avec ardeur contre l'ancien culte. Mourut de la peste en 1564. — Pierrefleury : *Mémoires*. — 3. MOÏSE, pasteur de l'Eglise française de Berne de 1688 à 1720, † 1725. — 4. SAMUEL-JACQUES, premier des syndics de Lausanne, de 1803 à 1815. — 5. HENRI, * 1801 à Lausanne, † 1866 à Paris. D^r en médecine de Paris 1824, professeur de sciences physiques et naturelles à Lausanne 1842-1845, à Neuchâtel 1845-1847, à Paris 1849, Poitiers 1854, Montpellier 1866. Auteur de nombreux ouvrages d'anatomie et de zoologie. Co-rédacteur des *Annales françaises et étrangères d'anatomie et de physiologie*, fonde en 1827 le *Journal des progrès des sciences médicales*, en 1830 le *Semeur* et en 1854 la *Revue chrétienne*. Se fit naturaliser français, sa mère née Grenier étant descendante de réfugiés pour cause de religion. — 6. ROGER, * 1838 à Paris, † 1902 à Paris. Pasteur à Bordeaux 1861-1864 et à Paris 1864-1902. — De Montet : *Dict.* — Ph. Bridel : *Roger Hollard*. [G.-A. B.]

HOLLENWEGER. Ancienne famille de Weiningen (Zurich), où elle est citée dès 1323 et peu après aussi dans le village voisin de Geroldswil. Le nom doit dériver d'un lieu-dit. — G. Strickler : *Die Familie Hollenweger*. [J. FRICK.]

HOLLINGER. Une des plus anciennes familles du Fricktal (Argovie), répandue aussi en Bâle-Campagne, Zurich et Saint-Gall. Première mention en 1426. *Armoiries* : de gueules à une pomme d'or enclose dans un compas d'azur et percée d'une flèche de sable, accompagnée en pointe de trois coupeaux de sinople. — Arch. d'Etat Aarau. — Renseignements personnels. [H. Tr.]

HOLLIS, THOMAS, 1720-1774, érudit anglais, visita la Suisse en 1748 et en fit le récit dans ses *Mémoires*. Il s'intéressa en particulier à Berne, qui avait donné asile en 1662 au régicide Ludlow et à ses compagnons.

Il encouragea la fondation d'une société d'histoire à Berne et légua nombre de livres de valeur à cette ville. Il fit aussi des dons aux bibliothèques de Zurich, Bâle et Genève. Lorsque les troubles de 1766 à Genève provoquèrent une intervention de la France, de Berne et de Zurich, il demanda dans les gazettes anglaises, aux membres du parlement qui avaient reçu leur éducation à Genève, d'intervenir en faveur de cette ville. — Voir [Francis Blackburne] : *Memoirs of Thomas Hollis*, Londres 1780. — *Dictionary of National Biography* XXVII, 176. — ASG 1874, n° 4. — Thiersch : *Ludlow und seine Unglücksgeführten*. [G. Sch.]

HOLSBOER, WILLEM-JAN, * 1834 en Hollande, d'abord pilote et capitaine de navire, puis directeur de banque à Londres, arriva à Davos en 1867 où il devint bientôt directeur du Kurhaus de Davos-Platz. Il fonda le Kurverein en 1871 et travailla beaucoup à la renommée de Davos. Fondateur principal du chemin de fer Landquart-Davos et de sa continuation lorsque son premier projet de la ligne de la Scaletta fut tombé. † 1898 après avoir assuré la construction d'un chemin de fer à crémaillère pour la Schatzalp et d'un sanatorium au point terminus. — BM 1898. [M. V.]

HOLTZER. Famille uranaise éteinte, établie à Altdorf et Flüelen aux XVI^e et XVII^e s. HANS et son fils BERNHARD furent regus bourgeois en 1527. — JOHANN, secrétaire d'Etat à Bellinzzone, Meier d'Altdorf 1590-1594, administrateur de la confrérie *zum Strauss* 1605-1606, † 1624. Le nom de famille Imholz est dit Holzer par le peuple. — Voir obituaire d'Altdorf. — Livre de l'ammann et recès du Conseil du XVI^e s. dans les Arch. d'Etat. — Arch. de la confrérie *zum Strauss*. — Voir aussi HOLZER. [J. MÜLLER, A.]

HOLY, FRANZ, * 1867 à Saint-Imier où il établit avec son frère Jules un atelier pour la fabrication de boîtes de montres et de médailles. Ils ont livré de nombreuses montres et médailles pour des fêtes de tir, de chant, etc. Franz s'établit à Genève il y a quelques années. — SKL. [G. A.]

HOLZ, vom (dit SCHWARZENBURG). Famille patricienne éteinte de la ville de Berne. *Armoiries* : d'argent à trois épis de gueules plantés dans un mont à six coupeaux de sable chargé d'une étoile d'or. Le nom est cité à Berne vers le milieu du XIV^e s. : vom Holz dit Schwarzenburg, vom Holz, von Schwarzenburg ; il disparaît de nouveau dans la première moitié du XV^e s. On ignore si la famille n'était qu'une branche collatérale des Schwarzenburg ; elle peut aussi tenir son nom du hameau de Holz près de Wählern. A Berne, elle appartient avec les von Balm, von Gysenstein, aux familles considérées de la cité, qui combattaient l'influence des Bubenberg. Le plus connu fut — CUNO ou KONRAD, l'un des plus riches Bernois de son temps, possesseur surtout à Wyl, Gerzensee, sur le Belpberg, etc. ; membre du Conseil 1349, avoyer 1352-1353, 1356-1357, 1360-1361 et 1364. Il fut remplacé cette année-là par la basse bourgeoisie qui mit Johann von Bubenberg à sa place. — HANS, seigneur de Gerzensee, du Conseil des Deux-Cents 1444, avoyer de Büren 1445. — CONRAD, du Conseil des Deux-Cents 1458, † dernier de la famille en 1465. — Voir Stettler : *Berner Geschlechter* (mns. Bibl. de la ville de Berne). — LL. — Tillier I. — v. Mülinen : *Beitr.* 4, p. 118. [H. Tr.]

HOLZACH. I. Famille, dont les membres furent dès 1240 des ministériaux des comtes de Rapperswil dans la Marche, puis des comtes de Frobourg ; ils s'établirent à ce titre à Liesstal et Muttenz. — II. Bourgeois de Bâle depuis 1289. *Armoiries* : de sable au lion d'or couronné d'argent soutenu de trois coupeaux du même. — 1. KONRAD, † 1443, conventuel de Saint-Urbain, prévôt, puis abbé de Lucelle, vicaire général de l'ordre des cisterciens en Allemagne, assista aux conciles de Constance et de Bâle. —



2. OSWALD, † 1495, neveu du n° 1, ferblantier, de la corporation des forgerons, négociant, de la corporation *zum Schlüssel* 1452 et du Safran 1454, conseiller et *Oberstzunftmeister*, le premier qui fut choisi

dans une corporation. — 3. EUCHARIUS, † 1521, fils du n° 2, avoyer du Petit-Bâle 1501, prévôt zum Bären 1518, seigneur du Grand Huningue, qu'il tenait en fief autrichien et céda à Bâle en 1521. — 4. EUCHARIUS, 1486-1558, fils du n° 3, D^r med. et médecin de la ville. — 5. ONOPHRIUS, † 1552, fils du n° 3, directeur du sel, prévôt du Safran 1534, bailli du val Maggia 1540. — 6. HANS-COSMAS, fils du n° 4, D^r med., médecin de la ville de Schaffhouse dont il devint bourgeois en 1559, † 1595. — 7. HIERONYMUS, * 1540, fils du n° 4, économiste des chartreux et avoyer du Petit-Bâle. — 8. SAMUEL, 1536-1616, fils du n° 5, D^r med., professeur de poésie au gymnase 1565, d'éloquence 1576 et de grec à l'université 1589. — 9. HIERONYMUS, 1721-1793, peintre, président de la nouvelle école de dessin 1763, bailli de Mendrisio 1772. — 10. JOHANN-CONRAD, 1753-1826, co-recteur du gymnase 1784, pasteur de Gelterkinden 1793, doyen du chapitre de Farnsburg 1814. — 11. EMANUEL, 1794-1844, président de la cour d'appel. — 12. FERDINAND, * 1869, historien, conservateur du musée historique de Bâle 1903-1907, inspecteur des écoles primaires de Bâle-Ville. — Voir WB. — Papiers Lotz aux Archives d'État Bâle. — *Athenæ Rauricæ*. — LL. — SKL. — Th. Gloor : *Die Glasgemälde in Schützenhaus Basel*, p. 87. — Gfr. XVI, 7. [F. H. et C. Ro.]

HOLZEN, von (parfois HOLZMANN et IM HOLZ). Ancienne famille de Nidwald, bourgeois d'Ennetbürgen, tenant son nom du domaine de Holzen (actuellement Holzeli). — HEINI im Holz, † à Novare 1513. — JAKOB, † 1515 à Marignan. La famille fut souvent représentée au Conseil et au tribunal. [R. D.]

HOLZER. Familles des cantons de Berne et Valais.

A. Canton de Berne. I. Famille patricienne éteinte de la ville de Berne où l'on cite en 1344 déjà un JOHANNES Holtzer. *Armoiries* : d'argent à trois sapins de sinople entourés d'une haie du même sur une terrasse de sinople. — 1. VINZENZ, des Deux-Cents en 1541, intendant de la maison d'Interlaken 1557, du Petit Conseil 1564, grand-maître de l'hôpital 1566. † 1576. — 2. JOHANNES, fils du n° 1, des Deux-Cents 1564, châtelain de Zweisimmen 1577, du Petit Conseil 1584. † 1585. — 3. VINZENZ, fils du n° 2, des Deux-Cents 1588, bailli de Gesse-nay 1593, du Petit Conseil 1603, bailli d'Oron 1606. † 1609. — 4. SAMUEL, fils du n° 3, des Deux-Cents 1597, bailli de Bipp 1606, du Petit Conseil 1613 et 1624, bailli d'Interlaken 1617, † 1628. — 5. JOHANNES, 1627-1678, des Deux-Cents 1651, avoyer de Thoune 1656, du Petit Conseil 1663, bailli de Münchenbuchsee 1673. — 6. JOH.-RUDOLF, fils du n° 5, 1678-1736, des Deux-Cents 1710, avoyer de Büren 1721, seizenier et du Petit Conseil 1735 ; fut imprimer en 1732 une *Sammlung der vornehmsten Bündnissen* (avec la France). — LL. — LLH. — Généalogies de Gruner et de Werdt, mms. Bibl. de Berne. — Une famille de Zuzwil acquit la bourgeoisie de Berne en 1870. — II. De vieilles familles paysannes sont encore représentées dans la vallée de Frutigen, à Erlenbach, à Thoune, à Moosseedorf et à Zuzwil. [H. Tr.]

B. Canton du Valais. Deux familles, l'une, à l'origine, de Lax et Niederernen, l'autre de Belwald, divisées en nombreuses branches. — 1. GEORG, de Niederernen, curé de Binn avant 1407, d'Ernen 1422-1439, signa souvent comme notaire et secrétaire du Landrat. — BWG II, 391. — 2. MARTIN, surnommé *Valentini*, de Niederernen, major de Conches 1492 et 1494, gouverneur de Saint-Maurice 1494, grand-bailli du pays 1502 et 1503. — Voir Imesch : *Landratsabschiede von Wallis I*. [D. I.]

HOLZGANG. Famille de Küsnacht (Schwyz). HANS et HEINI, témoins en 1474 ; en 1573 la famille fut admise à participer à l'allmend d'Oberimmensee. — JOHANN, bailli de la vallée d'Engelberg 1691-1692. — HIERONYMUS, SEBASTIAN et CLEMENS furent mis à mort par les Français le 1^{er} mai 1798. — ALOIS, 1834-1908, longtemps député au Grand Conseil et juge au tribunal cantonal. — FRANZ, 1841-1922, président du tribunal, député au Grand Conseil, ammann de district, juge au tribunal cantonal. — Voir Arch. d'État Schwyz ; actes de Küsnacht. — Protocoles du Conseil et du tribunal de Küsnacht. [Al. T.]

HOLZHÄUSERN (C. Zoug, Com. Risch. V. DGS). Vge ; en 1256 *Holzhusirn* ; appartient, probablement à titre de don des Habsbourg, au couvent de Muri, puis dès 1410 et 1486 au bailliage zougois de Gangoldswil. Rôle coutumier de 1412. La première chapelle fut érigée en 1647 et inaugurée le 22 octobre 1684 par l'évêque suffragant Sigismond de Constance. Elle fut desservie dès 1771 par son propre ecclésiastique. La petite église actuelle fut bâtie en 1823 ; elle contient les vitraux de plusieurs donateurs. — Gfr. IX, 206. — *Acta Murenensia*. — Arg. 1861. — G. Weber : *Zum 100jährigen Bestand der Kapelle in Holzhäusern*, dans *Heimatklänge* 1923. — Arch. d'État Zoug ; arch. paroissiales de Risch ; arch. privées de M. Meyer, secrétaire communal de Buonas. [A. MÜLLER.]

HOLZHALB (autrefois HOLZHALM). I. Famille du Conseil de Zurich, autrefois nombreuse ; éteinte dans les mâles. Jusqu'à la fin du XVII^e s., elle compta parmi les familles les plus considérables de la ville. Sa période brillante comprend la première moitié du XVII^e s. Plusieurs de ses membres portèrent le titre de donzel. Elle fut très représentée dans la compagnie des *Schildner zum Schneggen* et donna trois bourgmestres à la ville. *Armoiries* : à l'origine une marque de maison ; plus tard coupé de gueules à un sauvage issant d'or portant une massue, et d'or à 3 et 2 demi-losanges de gueules. — 1. ULRICH, boucher, bourgeois en 1401. — 2. ULRICH, fils du n° 1, prévôt du *Widder* 1464-1469, bailli d'Altstetten 1464 et d'Erlenbach 1470, du Conseil 1480, bailli de Männedorf 1485, déposé lors du soulèvement contre Waldmann 1489, † 1489. — 3. JOHANNES, fils du n° 1, prit part à la guerre de Waldshut 1468, prévôt du *Widder* 1470-1483, bailli de Wipkingen 1472, de Wollishofen 1474 ; assista à la bataille de Morat 1476, banneret de Waldmann à Nancy 1477. — 4. LEONHARD, fils du n° 3, du Conseil 1490-1501, seigneur du Hard et bailli de Küsnacht 1492, acheta la juridiction de Bonstetten 1507, † 1509 (?). — 5. JAKOB fils du n° 4, prévôt de corporation 1511, vice-bourgmestre 1515, † 1524. — 6. HANS, fils du n° 4, du Conseil par libre élection 1529-1531, prévôt de corporation 1531-1552, bailli d'Eglisau 1533, † avant d'entrer en fonctions. Il vendit en 1527 le bailliage de Bonstetten à Zurich. — 7. HANS, fils du n° 5, dit Junghans, bailli d'Andelfingen 1543, coseigneur de Trüllikon, † 1548. — 8. HEINRICH, fils du n° 5, 1502-1570, peintre-verrier, bailli d'Andelfingen 1549, du Conseil par libre élection et bailli de Meilen 1559, bailli de Grüningen 1565, possesseur du petit château de Susenberg sur le Zurichberg. Il fournit au Conseil 60 fenêtres et vitraux armoriés. — 9. LEONHARD, fils du n° 5, 1503-1553, des Dix-huit des constables et bailli de Knouau 1532, du Conseil par libre élection 1542, bailli de Thurgovie 1546. — 10. HANS, fils du n° 6, prévôt de corporation 1575, bailli d'Eglisau 1584, † 1587. — 11. KASPAR, donzel, fils du n° 7, 1531-1578, des Dix-huit des constables 1557, économiste à Küsnacht 1562, du Conseil par libre élection 1573, bailli du Freiamt 1577. — 12. HEINRICH, fils du n° 7, 1541-1585, bailli d'Andelfingen 1573, du Conseil 1581, secrétaire du grenier à sel 1582. — 13. HANS-HEINRICH, fils du n° 8, bailli de Grüningen 1579, prévôt de corporation 1587, intendant des bâtiments 1588, bailli de Kibourg de 1590 à sa mort 1595. — 14. HANS-JAKOB, fils du n° 8,



Leonhard Holzhalb (n° 15). D'après une gravure en manière noire de Seb. Walch. (Bibl. Nat. Berne).

intendant des bâtiments 1588, bailli de Kibourg de 1590 à sa mort 1595. — 14. HANS-JAKOB, fils du n° 8,

1545-1617, avoyer 1594, du Conseil par libre élection 1596 et 1615, bailli de Sargans 1602, de Kibourg 1606, acheta en 1577 le château de Goldenberg. — 15. **Leonhard**, fils du n° 8, 1553-14 mars 1617, prévôt et capitaine à Strasbourg 1592, vice-bourgmestre et maître supérieur 1593, bailli de Kibourg 1595, capitaine à Genève 1603 et envoyé aux Grisons 1603 et 1607, du Conseil par libre élection 1604, bourgmestre 8 avril 1609 et banneret en chef de la ville. Il assista à bien des Diètes ; premier député à la prestation d'alliance avec le margrave de Baden-Durlach 1612, député au duc de Savoie 1614. — 16. **HANS-HEINRICH**, fils du n° 13, 1564-1637, prévôt de corporation 1595, vice-bourgmestre, maître supérieur et banneret 1602, bailli du Freiamt 1604, *Obmann* des couvents réunis 1608, bourgmestre 14 avril 1617. Il assista à de nombreuses Diètes et conférences ; fut envoyé à Milan, aux III Liges, au margrave de Baden-Durlach, à Lindau, etc. — 17. **HANS-LUDWIG**, fils du n° 12, 1565-1630, capitaine à Strasbourg 1592, *Amtmann* à Cappel 1598 ; du Conseil 1608, colonel 1609, bailli du Rheintal 1618, bailli de Regensdorf 1623. — 18. **HANS**, fils du n° 12, 1572-1637, pasteur de Volketswil 1598, précepteur au Carolinum 1601, pasteur à Witikon 1603, Albrisrieden 1605, Zollikon 1607, diacre de l'église des Prédicants 1614, professeur du catéchisme 1616, pasteur aux Prédicants 1620. — 19. **DIETHELM**, fils du n° 12, 1574-1641, orfèvre, *amtman* à Embrach 1615, avoyer 1626, du Conseil 1631, bailli de Büelach 1633, auditeur des comptes 1634 ; exécuta le lion de Saint-Marc argenté et doré (actuellement au Musée national), don de l'ambassadeur vénitien Padovino en 1608 au Conseil et à la bourgeoisie de Zurich. — 20. **KONRAD**, fils du n° 15, 1574-1623, bailli de Grüningen 1613. — 21. **HANS-ULRICH**, fils du n° 12, 1575-1627, capitaine en France 1610, bailli de Hegi 1618. — 22. **LEONHARD**, fils du n° 12, 1578-1619, pharmacien, du Conseil par libre élection 1614, député dans les baillages tessinois 1619, † durant le voyage de retour. — 23. **MARX**, fils du n° 12, 1580-1641, pharmacien, *Amtmann* du Fraumünster 1627. — 24. **HANS-BERNHARD**, 1587-1629, peintre-verrier, capitaine à Mulhouse 1622, *Amtmann* à Stein 1624. — 25. **HANS-HEINRICH**, fils du n° 16, 1589-1647, haut-bailli de Laufen 1622, bailli de Wädenswil 1627. — 26. **HANS-HEINRICH**, donzel, fils du n° 15, 1591-1662, du Conseil 1640, bailli d'Erlenbach 1641, trésorier et envoyé à Innsbruck 1656. — 27. **LEONHARD**, fils du n° 16, 1597-1626, bailli de Sax 1620, † au château de Forsteck. — 28. **HANS-KASPAR**, orfèvre, maître de la monnaie 1639, *Amtmann* à Stein 1643. — 29. **HEINRICH**, fils du n° 19, 1604-1647, orfèvre, prévôt de corporation 1644, colonel au service de Venise, † en duel à Bergame. — 30. **HANS-HEINRICH**, 1610-1675, bailli de Weinfeld 1641, prévôt de corporation 1648, vice-bourgmestre et maître supérieur 1664, banneret 1674. — 31. **DAVID**, 1613-1668, du Conseil par libre élection 1619. Député dans les baillages tessinois 1661, bailli d'Erlenbach 1662. — 32. **HANS-JAKOB**, fils du n° 25, 1613-1665, bailli de Knonau 1646, acquit la seigneurie et juridiction de Wildern près d'Affeltrangen (Thurgovie) en 1651. — 33. **LEONHARD**, donzel, fils du n° 26, 1615-1684, auditeur des comptes 1656, avoyer 1659, du Conseil et bailli d'Erlenbach 1662, secrétaire du grenier à sel 1670-1679. — 34. **HANS-HEINRICH**, 1618-1656, sous-secrétaire 1651, prévôt de corporation et envoyé à Innsbruck 1655, trésorier 1656. — 35. **HARTMANN**, fils du n° 27, 1619-1673, bailli d'Eglisau 1669, capitaine. — 36. **HANS-JAKOB**, 1620-1674, du Conseil 1669, bailli de Künsnacht 1671, *Obmann* des couvents réunis 1673. — 37. **DIETEGEN**, fils du n° 27, 1625-1677, capitaine en France 1649, *Amtmann* à Rüti et envoyé au duc de Savoie 1662, enseigne à Mulhouse 1669 et 1676, colonel-commandant de Mulhouse 1674, colonel du quartier de Wädenswil 1658. — 38. **HEINRICH**, fils du n° 30, 1633-1672, bailli de Wädenswil 1669. — 39. **FELIX**, fils du n° 28, 1643-1700, orfèvre, *Amtmann* à Töss 1689-1695. — 40. **BEAT**, fils du n° 30, 1638-1709, étudia la jurisprudence à Padoue, voyagea et devint professeur à Orange 1661-1664 ; député auprès de l'empereur Léopold I^{er} 1677, sous-secrétaire 1679, bailli de Kibourg

1681, prévôt de corporation 1690, bailli de Höngg 1693, économiste du bailliage à Baden 1698, érudit et poète. — 41. **HANS-HEINRICH**, fils du n° 33, 1639-1697, du Conseil 1684, intendant des bâtiments 1687 et 1693, chargé de la haute direction de la construction du nouvel hôtel de ville. — 42. **DAVID**, 23 septembre 1652-17 novembre 1719, fils du n° 31, secrétaire de ville 1692, bailli de Kibourg 1699, prévôt de corporation 1706, vice-bourgmestre 1708, bourgmestre 1710. — 43. **HANS-JAKOB**, fils du n° 36, 1663-1743, secrétaire de ville 1706, du Conseil par libre élection 1743 et 1735 ; bailli du Freiamt 1716, bailli de Kibourg 1723, administrateur du chapitre 1736 et directeur des affaires scolaires 1737. — 44. **HANS-HEINRICH**, fils du n° 40, 1666-1724, bailli de Regensberg 1704. — 45. **BEAT**, fils du n° 40, 1675-1720, sous-secrétaire 1711, secrétaire de la ville 1713, poète. — 46. **DAVID**, 1677-1731, professeur 1705, administrateur du chapitre 1728, chanoine. — 47. **HANS-JAKOB**, 1687-1751, chirurgien, prévôt de corporation et bailli de Wettswil 1738, de Stäfa 1741, *Sihlherr* 1742 et 1748. — 48. **LEONHARD**, fils du n° 46, 1708-1756, professeur 1735. — 49. **HANS-JAKOB**, 1720-1807, pharmacien, auteur du *Supplement zu dem... Lexicon von H. J. Leu* (6 parties, 1786-1795). — 50. **HANS-RUDOLF**, 1723-21 septembre 1806, graveur, bailli de Knonau 1785 et 1791-1798 ; excellent portraitiste et dessinateur pour œuvres littéraires ; fit quatre grandes vues perspectives de la ville de Zurich vers 1778, de nombreuses estampes dans les *Nbl.* ; auteur d'un *Zeichnungsbüchli für junge Anfänger*. — 51. **JOHANNES**, 1758-1816, officier au service étranger, lieutenant-colonel au régiment zuricois de secours pour Genève, chevalier de l'ordre du Mérite militaire. — 52. **HANS-RUDOLF**, 1770-1840, orfèvre, capitaine, membre du Grand Conseil de la ville, conseiller municipal et préposé aux ventes par enchères publiques 1824. — 53. **HANS-JAKOB**, 1803-1856, secrétaire de police de la ville, auteur d'un *Verzeichnis der Ansässen in der Stadt Zürich 1830-1855* ; *Verz. der Stadtbürger 1830-1855* ; *Verz. der in der Stadt Zürich, wohnenden Cantonal-Beamten 1834* ; *Verz. sämmtl. Strassen... 1838* ; *Verz. sämmtl. Haushaltungen 1840*. — 54. **ALBERT-LUDWIG**, 1816-1871, vice-consul du Hanovre et de Hollande à Tripoli 1838-1840, consul suisse à Alger 1844-1849. — 55. **ADOLF-RUDOLF**, 1835-5 août 1885, artiste-peintre, fit de grands voyages d'étude ; établi à Zurich dès 1862, professeur de peinture de paysages à l'École polytechnique fédérale 1873. Il peignit *Die Landschaft von Eningen bei Stein a. Rh. zur Tertiärzeit* (collections géologiques de l'École polytechnique fédérale). — Voir *LL.* — *LLH.* — Keller-Escher : *Promptuarium.* — *AGS* IV. — W. Tobler : *Schuldner zum Schneggen.* — C.-G. Keller : *Zürcher Apotheken und Apotheker*, 1893. — *SKL.* — Dändliker : *Gesch. v. Zürich* II, p. 418. — v. Müllinen : *Prodr.* — *Katalog Stadtbibl. Zür.* 1864 et 1896. [H. Br.]

II. Famille éteinte de l'ancien Zurich. — **ANDREAS**, prévôt de corporation 1336. — **KONRAD**, du Conseil 1370 et capitaine dans la grande ville 1372. — **JOHANNES**, du Conseil 1383 et juge de cour. — **JOHANNES**, prévôt de corporation 1435. — *LL.* [H. Br.]

HOLZHAUSEN, von, dit **KELLER** von **BÜTZWIL**. Famille noble du Bas-Toggenbourg, durant quelque temps bourgeoise de Wil, citée de 1358 à la seconde moitié du XV^e s. *Armoiries* : de gueules à deux têtes de cygnes passées en sautoir. Lorsqu'en 1340 Bütswil, dépendant de l'abbaye de Saint-Gall, eut passé aux comtes de Toggenbourg, les Holzhausen reçurent en fief de ceux-ci le cellier de l'endroit et le tinrent durant plus de cent ans. Ils doivent avoir habité le *gemuret Hus* de Bütswil, dit Eichelstock. Ils possédaient des fiefs provenant des comtes de Toggenbourg et de leurs héritiers les barons de Rarogne, ainsi que de l'abbé de Saint-Gall, et appartenait, avec les Giel de Glattburg, aux plus riches ministériaux de leur temps et de leur région. — **WERNER**, cellier à Bütswil 1358. — Son fils **WERNER** reçut en fief le cellier des comtes de Toggenbourg en 1382. Selon les actes de l'année suivante, les frères **Werner** et **ALBRECHT**, bourgeois de Wil, étaient vendeurs et acquéreurs de grands biens ; ils eurent un grave démêlé avec leur suzerain, le dernier et puissant comte de Toggen-

bourg. Se basant sur un arbitrage, ils se rachetèrent en 1414 des prétentions du comte moyennant 2500 fl., et s'unirent avec lui en 1426 au sujet des dîmes de blé sur Bützwil, Grämigen et Hofen. Cette même année, Albrecht reçut nombre de fiefs de l'abbé de Saint-Gall, avec le château de Mammertschhofen, le tout pour 1100 fl. mais ses fils GEORG, ALBRECHT, HANS et WERNER, vendirent dès 1431 ces possessions au même prix. Le bailliage et la juridiction de Krinau appartinrent quelque temps aux Holzhausen qui les revendirent aux Miles de Lichtensteig, ainsi que les bailliages de Rosrüti et Bromshofen. — *USTG.* — Wegelin : *Gesch. des Toggenburg* I, p. 128 et 318 ; II, p. 304. — Seiler : *Chronik von Wil*, p. 245. — Gmür : *Rechtsquellen* I et II. — Vadian : *Chronik* II. — *OBG* II.

HOLZIKEN (C. Argovie, D. Kulm. V. DGS). Com. et Vge dans la paroisse de Schöffland. *Armoiries* : une fasce onlée d'argent brochant sur une forêt de sinople (vitrail armorié de 1683 dans l'église de Schöffland). Le village dépendait sous les Habsbourg du bailliage de Lenzbourg, et passa à Berne en 1415. — Voir Merz : *Gemeindegewappen*. [L. S.]

HOLZMANN. Familles des cantons de Lucerne et Zurich.

A. **Canton de Lucerne**. Familles du bailliage de Rotenburg dès le XVI^e s. — JOACHIM, sautier de Rotenburg 1546-1566. — JOACHIM, banneret de Rotenburg 1573-1610. — Arch. d'État Lucerne. [P.-X. W.]

B. **Canton de Zurich**. Famille de Cöthen (Allemagne), bourgeoise de Zumikon en 1857, de Hottingen en 1883 et de Zurich en 1893. — 1. KLARA H.-FORRER, voir sous FORRER. — 2. ADOLF, fils du n° 1, * 1890, paysagiste et portraitiste. — G. Reinhart et P. Fink : *Selbstbildnisse*, p. 92. — Renseignements de Ad. Holzmann-Forrer. [H. Br.]

HOLZMÜLLER, HEINRICH, graveur sur bois, de Soleure, bourgeois de Nidau 1541, établi en 1545 à Berne dont il devint bourgeois ; se rendit en 1548 à Bâle où il publia en 1553 des modèles d'écriture. La liste de ses œuvres et la bibliographie est donnée par SKL. — Fluri dans ASA 1914, 176. [R. K.]

HOLZMÜLLER. Famille de Hesse, naturalisée à Bâle en 1619 avec le tailleur JOHANNES. — ANDREAS, peintre, de la corporation *zum Himmel* 1698, exécuta des paysages décoratifs genre Claude Lorrain. Il est l'auteur de la belle feuille d'entête de l'armorial du Directoire commercial de Bâle, † 1728. — Voir Lutz : *Bürgerbuch*. — SKL. [C. Ro.]

HOMBERG (C. Saint-Gall, D. Unter Toggenburg). Ancienne juridiction qui comprenait la région entre Flawil et Uzwil et se composait de hameaux et de fermes. En 981 *Hoenberg* ; 1255 *Honberg*. Elle était une juridiction libre qui s'étendait sur les territoires actuels des communes d'Oberuzwil, Henau et Flawil. Les gens et les terres étaient également libres. Homberg appartenait probablement à l'origine, à la juridiction libre d'Oberuzwil, jusqu'au moment où les comtes de Toggenbourg l'en détachèrent et la mirent en fief comme avouerie inférieure. Les tenanciers du XV^e s. furent surtout les Roggwil, les Giel von Glattburg et les seigneurs d'Eppenberg. Les terres doivent en grande partie avoir appartenu au couvent de Saint-Gall. L'abbé, en acquérant le Toggenbourg en 1468, devint aussi possesseur des droits d'avouerie sur Homberg, qui dépendit plus tard du bailliage de Schwarzenbach. En 1572, Homberg obtint de l'abbé un rôle coutumier. — Gmür : *Rechtsquellen* II, p. 123-131. [Bt.]

HOMBERG, FRANZ, graveur et médailleur à Berne, * 12 avril 1851 à Magdebourg, naturalisé en 1887 à Bremgarten (Berne). Établi dès 1877 à Berne, auteur de nombreuses médailles, † 14 janvier 1922. — SKL. — DSC. [R. W.]

HOMBERG (NEU-) (C. Bâle-Campagne, Com. Läu-felfingen). Ruine de château. Voir HOMBURG.

HOMBERG ou **HOMBURG (COMTES DE)**. Anciens comtes du Siggau et du Frickgau, avoués de l'évêché de Bâle, cités dès la fin du XI^e s. Au début, ils sont désignés d'après leurs deux châteaux sis en amont de Wittnau en Fricktal, tantôt Homberg tantôt Tierstein. Les deux maisons se séparèrent vers le milieu

du XII^e s. : du comte WERNHER descendent les Homberg, éteints dans la lignée mâle en 1223 ; leurs droits comtaux dans le Frickgau passèrent aux comtes de Habsbourg-Laufenbourg, tandis que leurs biens propres et les droits comtaux en Siggau allèrent par mariage de l'héritière au comte Herman de Froburg. Celui-ci, fondateur de la nouvelle maison de Homberg (ou Homburg), éleva un nouveau château de ce nom en amont de Läu-felfingen. L'ancien devint autrichien en 1351, à l'extinction des nouveaux Homberg ; il fut détruit en 1356 par le tremblement de terre et disparaît de l'histoire en 1534. La ruine, dont rien ne restait debout, a été fouillée en 1882-1884. Les biens des nouveaux Homberg comprenaient l'héritage de la branche ancienne dans le Fricktal, le château de Neu-Homberg, la ville de Liestal et les Wartenberge avec Muttenz.



Le comte LUDWIG, † 1289, épousa l'héritière des comtes de Rapperswil et habitait son château au bord du lac de Zurich. Leur fils, WERNHER, fut minnesänger. Des partages et l'extinction des différentes branches de la famille défirent le domaine des Homberg entre 1303 et 1320. *Armoiries* : d'or à deux aigles de sable l'une au-dessus de l'autre. — Voir W. Merz : *Burganlagen des Aargaus*. — Le même : *Burgen des Siggau*. — MGS. [C. Ro.]

HOMBERGER (autrefois HOHNBERG, HOHENBERG, VON HONBURG de 1331-1394, HONBURGER, dès 1509 HOMBERGER). Ce nom vient de la ferme de Homberg à Bubikon. *Armoiries* : de gueules à l'ancre d'argent accompagnée en pointe de trois coupeaux de sinople. L'ancêtre, CHUONRAT von Honburg, est cité pour la première fois en 1331 dans un rentier d'Einsiedeln sous le nom d'Icikon. Trois Homberger du bailliage de Grüningen combattirent à Marignan (1515). — 1. HANS-HEINRICH, 1733-1799, à Riedikon (Uster), juge, avocat, capitaine. — 2. HANS-HEINRICH, 1754-1819, fils du n° 1, s'établit en 1781 à Wermatswil (Uster), lieutenant, juge, avocat du comté, préfet 1798-1803, juge cantonal, député au Grand Conseil 1803, du Petit Conseil de Zurich 1807, membre de la commission pour l'élaboration d'une nouvelle constitution. — 3. HANS-JAKOB, 1779-1848, fils du n° 2, député au Grand Conseil, président du tribunal de district, capitaine (*Freihauptmann*). — 4. HEINRICH, 1806-1851, fils du n° 3, avocat, conseiller national dès 1848, lieutenant-colonel, commandant de quartier (Uster) ; combattit en faveur de l'élévation matérielle et morale du prolétariat et, avec son ami Ludvig Snell, pour la réforme de l'enseignement. — 5. JOHANN-JAKOB, 1817-1891, président du tribunal de district, député au Grand Conseil, poète. — Voir Strieker : *Chronik der Familie H.* [G. Str.]

HOMBRECHTIKON (C. Zurich, D. Meilen. V. DGS). Com. et paroisse. *Armoiries* : d'argent à la gerbe d'or. Colonisation allemande ; en 1196 *Humbrechtikon* ; en 1279 *Humbrechtinkon* ; à l'origine *Humbrechtinhofen* = fermes des fils de *Hunbrecht*. Palafittes dans le Schirmensee près du Rosenberg. Murs d'une tour romaine, tuiles de même origine. Au XII^e s. y vivait une famille de ministériaux, écuyers tranchants d'Einsiedeln, citée dès 1240, qui paraît à Zurich de 1330 à 1363 sous le nom de Truchsess, chevalier ayant siège au Conseil. Konrad fit divers dons au couvent d'Einsiedeln au XIII^e s. L'emplacement du château est inconnu. A partir de 1269, le village appartient à la seigneurie de Grüningen avec laquelle il passa en 1374 au chevalier Heinrich Gessler, chambellan autrichien ; en 1408 les frères Hermann et Wilhelm Gessler l'hypothéquèrent à la ville de Zurich. Au spirituel, Hombrechtikon se rattacha à l'origine à l'île d'Ufenau, propriété de l'abbaye d'Einsiedeln ; il en fut détaché au XIV^e s., possédée dès 1308 une chapelle dédiée à saint Nicolas et, dès 1369, son propre curé, dont la



nomination devait être confirmée par l'abbé. Après la Réforme, la collation passa au Conseil de Zurich. Laufenried, Erniswil, Schlatt, Tal et Rütli dépendirent au spirituel de Dürnten jusqu'en 1490. Un premier obituaire existait déjà en 1369, mais il est perdu. Restaurations de l'église : 1500, 1664, 1756-1759. Registres de baptême depuis 1566. A Lützelsee se trouve la maison familiale des Hürlimann de Zurich. Entre Feldbach et Schirmensee exista en 1799 un camp autrichien. Jusqu'en 1798, la plus grande partie de Hombrechtikon dépendit du bailliage de Grüningen, le reste, du bailliage de Stäfa ; sous la République helvétique, toute la commune fit partie du district de Meilen, sous l'Acte de médiation de celui de Horgen et de 1814 à 1830 de nouveau de celui de Meilen. *Population* : 1634, 617 hab. ; 1798 et 1824, 2200 ; 1900, 2292. — *Mem. Tig.* — K.-L. Schuster : *Beiträge zur Gesch. der Pfarrgem. H.* — G. Strickler : *Herrschaft Grüningen.* — F. Hegi : *Die Jahrzeitbücher*, dans *Festgabe f. Paul Schweizer.* [G. Str.]

HOMBRECHTIKON, von. Famille d'écuyers tranchants (*Truchsess*) du couvent d'Einsiedeln. D'après Albert de Bonstetten, ils étaient sous-écuyers tranchants des barons de Wädenswil. Une famille patricienne de chevaliers est aussi connue à Zurich sous la simple désignation de *Truchsess* ou *Truchsess von Rapperswil*. *Armoiries* : d'argent à la tête de lion de sable, lampassée de gueules ; d'après Tschudi d'azur, au lion d'or ou d'or au lion de sable. — 1. KONRAD, 1252-1310, nommé d'abord simplement von Hombrechtikon, apparaît comme bourgeois de Rapperswil ; dès 1275 il porte le nom de Truchsess von Hombrechtikon, et dès 1281 Truchsess von Einsiedeln. Arbitre en 1290, du Conseil de Rapperswil dès 1303 au moins et écuyer tranchant de Rapperswil. — 2. RUDOLF, cité de 1318 à 1330, chevalier, du Conseil de Zurich ; appelé simplement Truchsess ou Truchsess von Rapperswil, bailli de la ville de Rapperswil 1335. — La famille Truchsess est attestée jusqu'en 1366 à Zurich. — Voir *UZ.* — *ZStB.* — *MAGZ* 23, cahier 6. — O. Ringholz : *Einsiedeln.* — *Mon. Germ. Neerol.* [F. H.]

HOMBURG (C. Thurgovie, D. Steckborn. V. DGS). Com. et Vge dans l'ancienne seigneurie de Klingenberg. On a trouvé près d'Unterhörstetten un monoxyle d'une époque indéterminée. En 889 *Hohenperc*. Un château existait encore en 1449 sur l'emplacement de l'église actuelle ; il remontait au moins au X^e s. et on en vit les restes jusqu'au XVII^e s. Il appartient peut-être à l'origine aux Homburg du Hegau ou bien fut, avant la construction du château de Klingenberg, un fief en possession des ministériaux de ce nom. Le village est cité dans le milieu du XIII^e s. L'église de SS. Pierre et Paul doit avoir remplacé au X^e s. une chapelle du château. Les Klingenberg en avaient le patronage et la collation ; plusieurs membres de la famille furent curés de Homburg. Quand Friedrich von Heidenheim devint seigneur en 1449, le rôle coutumier fut renouvelé et les revenus paroissiaux modifiés. Sa veuve Magdalena Payer dota si richement la vieille chapelle de Saint-Nicolas en 1466 (actuellement ferme de Kappel, avec nouvelle chapelle de 1810), qu'elle put être desservie par un prêtre. La Réforme commença en 1521 par la destruction des images, mais la majorité des habitants, et le curé, ne l'adoptèrent qu'en 1529. Durant les troubles confessionnels, les Heidenheim firent de telle sorte qu'en 1557 seul le culte catholique était célébré dans l'église de Homburg. Homburg fut dévasté par la peste en 1611. Le curé Keller institua en 1647 le fonds qui porte son nom et grâce auquel de nombreux ecclésiastiques catholiques et laïques purent étudier. L'église passa en 1651 au couvent de Muri, qui fournit dès lors le curé et le chapelain. La première guerre de Villmergen fut une dure charge pour la commune ; le curé dut s'enfuir et mettre en sûreté les trésors de l'église. Le nouveau bâtiment de culte fut inauguré le 10 octobre 1754, il brûla en partie le 20 juillet 1784. Création d'une école indépendante 1784. La suppression des couvents d'Argovie en 1841 provoqua l'affaire de la collation de Homburg. Registres de mariages et de baptêmes dès 1652, de décès

dès 1653. — Voir Wiget : *Homburg und die ehemaligen Herrschaften von Klingenberg*, dans *TB XLIII, XLIV.* — *Pup. Th.* — *TU.* — Kuhn : *Thurgovia sacra* I, p. 186. — Nüscher : *Gotteshäuser.* — Keller et Reinher : *Urgesch.* — *Anniversarbuch des 15. Jahrh. und Acta Parochiæ in Homburg* (mas. de P. Josef Huber 1799, arch. paroissiales). [HERDI.]

HOMBURG, von (à l'origine HOHENBURG). Ancienne famille noble du Hegau. *Armoiries* : d'or à une ramure de cerf de sable. Le château familial est situé en amont de Staringen, entre Radolfszell et Stockach. Il fut détruit par les Confédérés en 1499 durant la guerre de Souabe, puis en 1632 durant la guerre de Trente ans par la garnison du Hohentwiel. — EBERHARTH et ADELBERG de Honeburg 1096. Du XII^e au XVI^e s., la famille posséda des biens et des droits à Homburg, Staufen, Radolfszell, Möggingen, Wiechs, Küssenberg, etc. — 1. RUDOLF, commandeur des chevaliers teutoniques de la Mainau, de Bohême et Moravie 1355, conseiller secret de l'empereur Charles IV, titulaire de l'avouerie impériale de Souabe jusqu'en 1366. — 2. GEORG, commandeur de la Mainau et Beuggen 1482-1519. — 3. FRIEDRICH, commandeur de Strasbourg et Beuggen 1516-1551. — Certains membres de la famille étaient bourgeois de Schaffhouse ; ils habitaient cette ville et s'allièrent aux autres familles nobles schaffhousoises. Le dernier est WOLF, † 1566. — Voir les notes de Bächtold sur la chronique de *Rüeger II, 771*, avec bibliographie. [H. WEINER.]

HOMBURG ou HOMBERG (ALT-) (C. Argovie, D. Laufenburg, Com. Wittnau). Ruine de château. Voir HOMBERG, COMTES DE.

HOMBURG (CONFLIT POUR LA COLLATION DE). Lors de la suppression des couvents en 1841, le canton d'Argovie déclara aussi biens d'État la seigneurie de Klingenberg dépendant de Muri et s'appropriant le patronage de l'église de Homburg, puis le céda en 1843 au canton de Thurgovie. En vertu de sa constitution, ce dernier céda le droit de collation à la paroisse. L'abbé déposé ne reconnut pas ces mesures et fut soutenu par l'évêque. Lorsqu'en 1844 le chapelain Keller, de Homburg, décéda et qu'en même temps le curé P. Franz Sales Keust demanda à pouvoir être relevé de ses fonctions à la suite d'un accident, l'abbé désigna le P. Reginbold Reymann, depuis quelques années vicaire à Homburg, comme curé et Keust comme chapelain. La paroisse s'assembla et réclama pour elle le droit d'élection. L'affaire vint devant le Grand Conseil thurgovien, qui chargea le Petit Conseil de l'instruction. Après d'inutiles négociations avec l'évêque de Bâle, le Petit Conseil décida que Keust reprendrait ses fonctions de curé et serait au besoin assisté d'un vicaire, mais que la chapellenie ne serait pourvue que d'un remplaçant. Le Conseil d'église catholique s'étant déclaré incompetent, le Petit Conseil usa de la force, releva Reymann de ses fonctions et l'exclut de la paroisse. Reymann obéit, mais adressa immédiatement, avec le Conseil d'église, une plainte au Grand Conseil. Celui-ci tint le 5 mars 1846 une séance fort agitée, dont toute la Confédération attendait l'issue avec intérêt. La manière d'agir du Petit Conseil fut approuvée par la majorité. Durant 18 ans, les deux postes de curé et de chapelain ne purent être pourvus que provisoirement jusqu'à ce qu'en 1862 l'évêque cédât. Le 24 avril eut alors lieu dans la paroisse la première nomination définitive du curé et du chapelain. — Voir *Homburger Kollaturstreit, dargestellt von Regierungsrat Labhart*, 1846. — Idem, *dargestellt vom kath. Kirchenrat*, 1846. — Kuhn : *Thurg. sacra* I. — *TB XLIV.* — Häberlin-Schaltegger : *Gesch. des Kts. Thurgau von 1798-1849*, p. 292. [HERDI.]

HOMBURG ou HOMBERG (NEU-) (C. Bâle-Campagne, Com. Läuflingen. V. DGS). Ruine de château. En 1243 *Hohinberg* ; 1247 *Homberg* ; 1251 *Honberch* ; 1287 *Hohenberg* ; 1288 *Homberg* ; 1296 *Homberg* ; 1305 *Hömberg*. Le château fut bâti vers 1240 par le comte Hermann de Froburg sur un alleu appartenant à la branche ancienne de sa famille. Le nom de Homburg est celui du château ancestral de la famille de sa femme, héritière du dernier comte de Homburg ou Homberg, branche aînée, en amont de Läuflingen (voir art. pré-

cédent). La construction du château est une conséquence de la politique des Habsbourg (Hermann de Frobourg était le fils de Gertrude de Habsbourg) qui s'efforçaient d'acquiescer toutes les voies d'accès au



Le château de Homburg en 1754. D'après une gravure sur cuivre de D. Herrliberger.

Gothard. Homburg commandait le bas Hauenstein. Au décès de Hermann de Frobourg, le château passa aux comtes de Homburg. Alors commença entre Bâle, son évêque et l'Autriche, une lutte pour conquérir cette seigneurie et avec elle la route du bas Hauenstein. En plein accord avec la ville de Bâle, l'évêque acquit, le 17 décembre 1305, la ville de Liestal ainsi que Homburg avec ses droits, juridictions et appartenances pour 2100 marcs d'argent. En 1363 la seigneurie de Homburg comprenait les villages de Läuelfingen, Buckten, Rümelingen, Wittsburg, Känerkinden, Häfelfingen et Thurnen. La haute et la basse juridiction étaient des fiefs conférés par l'évêque; les péages et le droit de conduite seuls appartenaient aux possesseurs du landgraviat. Le 18 octobre 1356, le tremblement de terre endommagea le château; il fut remis en état et cédé provisoirement en hypothèque au duc d'Autriche, pour revenir, au même titre, aux comtes de Tierstein à Farnsburg, le 12 novembre 1381 à l'écuyer Burkhart Münch von Landskron et le 14 mai 1392 à son frère Konrad. Le 12 avril 1396, le château passa au margrave Rudolf von Hochberg et la ville de Bâle l'acquit le 26 juillet 1400 avec tous droits et appartenances, sans cependant devenir seigneur exclusif de cette terre, car les titulaires du landgraviat conservèrent encore des droits qui ne disparurent que le 13 août 1461, lors de l'achat de Farnsburg et du Siggau entier par la ville. La possibilité de rachat par le chapitre cathédral fut écartée par arbitrage de 1585. Dès lors le bailli de la ville de Bâle résida à Homburg, qu'elle avait fait restaurer et dont elle augmenta plus tard les défenses. Un incendie causa en 1472 de sérieux dommages. Des conflits de frontière entre la seigneurie et Soleure purent être apaisés en 1506; ceux avec la seigneurie de Farnsburg en 1511. Dès 1538, le château fut entièrement transformé et agrandi. En 1798, il fut vidé et les archives transférées à Läuelfingen. Dans la nuit du 23 au 24 janvier 1798 les flammes détruisirent le bâtiment; les terres furent classées dans les biens nationaux. La ruine est actuellement propriété privée et préservée de toute dégradation ultérieure. — Voir Merz : *Burgen des Sisgau* II. [O. Gass.]

HOMBURGER (von HOMBURG). Famille noble éteinte bourgeoise de Rapperswil aux XIV^e et XV^e s. *Armoiries* : 1. une ramure de cerf portant une crocse; 2. barré et accompagné d'un V dans chaque champ (émaux inconnus). — 1. HANS, du Conseil 1390, 1396, bailli 1406, 1411. — 2. HANS, cousin du n° 1, donzel, avoyer 1409-1439. — Arch. Rapperswil. [M. Schm.]

HOMMEL, WOLDEMAR, chimiste, * 1878, bourgeois

de Zurich 1893, Dr phil. 1901, professeur à l'académie de Klaustal (Harz), † 1924. Auteur d'ouvrages de chimie. — *NZZ* 1924, n° 631. [H. Br.]

HOMODEI (OMODEI). Famille noble de la Valteline à Tirano. — ANTONIO, capitaine en 1522 sous Robustelli lors de l'invasion du Münstertal. — JOHANN-ANTONIO-GALLEAZIO, dit Lugano, prit une part active aux préparatifs du massacre de la Valteline. — Quadri : *Dissert.* — Sprecher : *Gesch. der Unruhen*. [C. J.]

HONAU (C. et D. Lucerne. V. DGS). Com. dans la paroisse de Root. *Armoiries* : d'argent à trois coupes de sinople mouvant d'une fasce ondulée d'azur.

La région constitua de tout temps une basse juridiction formée probablement d'hommes libres avec Gisikon. Les habitants se placèrent sous la protection des comtes de Habsbourg, qui avaient des biens à Root et Dierikon et y construisirent une église. Lucerne dut acquiescer la haute justice du roi Sigismond en 1415. Le bailliage de Honau-Gisikon était un fief de la maison d'Autriche. Le premier bailli connu fut

le chevalier Hartmann von Baldegg; les barons de Hüenberg lui succédèrent, puis les Hertenstein, les Moos en 1403, Lucerne en 1422. De 1458 à 1820, Honau dut livrer une certaine quantité de bois à la paroisse de Root. Le village eut une chapelle indépendante en 1579-1584; reconstruite en 1646-1647, elle fut inaugurée par le prévôt Knab de Lucerne. Après la guerre des Paysans, et en récompense de leur fidélité, Honau et les villages voisins de Gisikon, Root, Meierskappel reçurent un nouveau coutumier et la franchise de péage au pont de Gisikon et à la porte de Weggis à Lucerne. Maison d'école 1747; ordonnance de la communauté 1641. — Voir Arch. d'État Lucerne. — Segesser : *Rechtsgeschichte*. — *Gfr. Reg.* — Lütolf : *Pfarrgeschichte von Root*. [P.-X. W.]

HONDURAS (RÉPUBLIQUE DE). La Suisse n'y entretient aucune représentation. La colonie suisse y est du reste très peu nombreuse, et les intérêts économiques très minimes. Le Honduras a par contre un consul à Berne depuis 1899 (consulat général honoraire), à Zurich depuis 1923 (consulat honoraire), à Genève depuis 1914 (vice-consulat honoraire). Il exista aussi un consulat à Bâle de 1896 à 1908. En 1872 E. Viado fut accrédité auprès du Conseil fédéral comme envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. [Baz.]

HONEGG (C. Appenzell Rh. Int., Com. Oberegg. V. DGS). Hameau sur la hauteur au-dessus d'Altstätten, cité dès 1303 et où les Appenzellois battirent le 4 novembre 1428 les troupes du comte Frédéric VII de Toggenbourg. — *AU.* — Dierauer II. [A. M.]

HONEGGER. Familles des cantons d'Argovie, Lucerne, Saint-Gall, Unterwald et Zurich.

A. **Canton d'Argovie**. Vieille famille de Bremgarten, bourgeoise en 1452, qui est issue de la vieille famille souabe *von Hoheneck*. *Armoiries* : d'azur à un buste

d'homme (généralement barbu), vêtu d'or, et se terminant en forme de trois feuilles stylisées; au cep pampré de sinople et chargé d'une grappe d'or, mouvant de chacune de ses oreilles. La famille se ramifia en trois branches. — 1. I. RUDOLF, fils d'un fonctionnaire autrichien du même nom, sautier 1452, capitaine dans les guerres de Bourgogne, † à Morat en 1476. — 2. RUDOLF, fils du n° 1, du Grand Conseil

1461, du Petit Conseil 1480. — 3. JOHANNES, avoyer 1516, fut l'un des quatre présidents de la dispute de Baden en 1526. — 4. ULRICH, chanoine à Beromünster, curé et doyen de Bremgarten. — 5. CHRISTOPH, avoyer 1579. — 6. JOHANNES, fils du n° 5, avoyer 1613. — 7. MARGARITHA, abbesse de Frauenthal. — 8. BALTHASAR, capitaine au service de la France, avoyer 1651. — 9. MELCHIOR, * 1609, avoyer du Grand Conseil. — 10. JOHANNES, chanoine et custode 1613, prieur de Sainte-Vère à Zurzach 1657. — 11. JOH.-SEBASTIAN, frère du n° 10, avoyer du Grand Conseil. — 12. FRANZ-



BALTHASAR, lieutenant, conseiller à la cour impériale 1733. Cette branche compta aussi quelques officiers au service étranger. — II. 13. NIKLAUS, capitaine au service de France, avoyer 1544. — 14. JOHANNES, fils du n° 13, chancelier à Wettingen, secrétaire de ville et avoyer 1588. — 15. ULRICH, chancelier à Muri, ammann de Muri à Bremgarten 1639, avoyer 1642, † 1651. — 16. JOHANN-JAKOB, curé de Bünzen en qualité de conventuel de Muri, 1646-1648, sous-prieur de Muri 1648, abbé de Muri sous le nom de BONAVENTURA de 1654 à 1657. — 17. JOHANN-JODOCUS, avoyer 1670. — 18. PLACIDUS-NICOLAUS, avoyer 1730. — III. 19. MEINRAD, avoyer 1656, † 1670. — Voir AGS IV. — R. de Henseler : *Familienwappen aus Bremgarten*. — LL. — Archives de Bremgarten. [R. H.]

B. Canton de Lucerne. Familles de Honegg près de Willisau (dès la fin du XIV^e s.) et de Lucerne. — PETER, du Conseil de Willisau 1432. — RUOTSCHMANN fut puni en 1439 à la demande du tribunal de la Sainte-Vehme de Westphalie. — ULRICH, † à Saint-Jacques sur la Birse 1444. — JAKOB, de Bremgarten, 1528 et HANS, ancien avoyer de cette ville, bourgeois de Lucerne 1530. — Arch. d'État Lucerne. — *Gfr. Reg.* — von Liebenau : *Gesch. von Willisau*. [P.-X. W.]

C. Canton de Saint-Gall. Familles de la ville, bourgeois de Stäfa en 1849, de Rütli (Zurich) en 1867 et 1875. — 1. ELISE, *28 novembre 1839 à Stäfa, † 14 novembre 1912 à Rotmonten près de Saint-Gall, l'une des promotrices du mouvement féministe suisse, fondatrice en 1879 de la *Schweiz. Frauenzeitung*, qu'elle dirigea jusqu'à sa mort. Première présidente de la ligue des femmes suisses fondée définitivement à Aarau en 1885. — 2. RUDOLF-JAKOB, * 1899, D^r phil., bibliothécaire de la ville, auteur de *Gæthe und Hegel (Jahrb. der Gæthe-Ges., 11)*. — Livre de bourgeoisie 1920. — *St. Galler Nbl.* 1913, p. 46 et 56. [Bl.]

D. Canton d'Unterwald. HONEGGER (AB HONEGGER). Ancienne famille d'Unterwald, bourgeoise de Buochs-Ennetbürgen. Sa dénomination vient du domaine de Honegg sur le Bürgenberg. — 1. BURKARD, de Hohinegge, témoin dans un acte d'Obwald 1257. — 2. WERNER Hohenegge 1275. Il n'est cependant pas certain que ces deux personnages soient de la famille. — 3. HEINRICH, WALTHER et HEINRICH, frères, sujets des barons Philipp et Rudolf von Ringgenberg, furent cédés en 1283 avec d'autres serfs au couvent d'Engelberg. Dès lors on retrouve toujours la famille, quoiqu'elle n'occupe pas une situation prépondérante. — 4. FRANZ Honegger, de Buochs, D^r theol. et notaire apostolique, vicaire de Wolfenschiessen 1679, curé de Beckenried 1681, de Buochs 1684, sextaire du chapitre des IV Waldstätten, chanoine de Bischofszell 1704, † 1724 dernier de la famille. — *Gfr. Reg.* — Chapelain Odermatt : *Collectaneen*. [R. D.]

E. Canton de Zurich. Vieille famille du district de Hinwil, citée la première fois à Dürnten en 1389. La famille est actuellement répandue surtout à Wald, Rütli, Hinwil et Dürnten. Elle doit être originaire de l'ancien domaine de Honegg dans la commune d'Eschenbach (Saint-Gall). — [J. FRICK.] — 1. **Kaspar**, de Rütli, 12 décembre 1804-7 janvier 1883, industriel, fondateur de la fabrique de machines de Rütli, des tissages et filatures de Rütli, Siebnen en 1834, Wangen en 1854, Einsiedeln, Nuolen, Lachen, Baldestein et Kotten-Kempten (Bavière) en 1846 ; inventeur et constructeur, en 1841-1842, d'un nouveau métier



Kaspar Honegger.
D'après une lithographie.

tier mécanique dit métier Honegger, qui eut une grande importance pour la filature du coton en

Suisse. Un des fondateurs de la communauté protestante de la Marche, de l'église et de l'école secondaire de Siebnen. Président de commune de Rütli 1828-1834, député au Grand Conseil 1839. — *Schweiz. Portr. Gall.* 329. — W. Senn : *Schweiz. Ehrenhalle* 1. — F. L[e]hmann : *C. Honegger*. — NZZ 1883, nos 37-40. — 2. JOHANN-JAKOB, * 13 juillet 1825 à Dürnten. † 5 novembre 1896 à Stäfa, instituteur, D^r phil. 1856, homme politique ; secrétaire de la Constituante zuricoise 1869, professeur extraordinaire de littérature et d'histoire de la civilisation à l'université de Zurich 1875-1886. Auteur de deux recueils de poésies : *Herbstblüten*, 1851 et 1852 ; puis de *Literatur und Kultur des 19. Jahrh.*, 1865 ; *Grundsteine einer allgem. Kulturgesch. der neuesten Zeit*, 5 vol., 1868-1874 ; *Krit. Gesch. der französ. Kultur-einflüsse*, 1875 ; *Russische Literatur und Kultur*, 1880 ; *Katechismus der Kulturgesch.*, 1880 ; *Literatur und Kultur des 19. Jahrh.*, 1880 ; *Allgem. Kulturgesch.*, dont 2 vol. seulement parurent en 1882 et 1885. — BJ 1, 1897. — Hardung : *Lit.-Kalender*. — R. Weber : *Schweiz. Nationalit.* 3. — SL 41. — *Katalog Stadtbibl. Zür.* 1864 et 1896. — 3. **Heinrich**, * 1832, bourgeois de Hinwil, D^r jur. Zurich 1855, procureur du canton 1856, procureur général 1862, conseiller d'État 1867, membre et président du tribunal cantonal 1868-1876, membre du tribunal fédéral 1873-1874, député au Grand Conseil 1862-1876, au Conseil national 1862-1869, avocat à Zurich depuis 1877. Il prit une grande part à la législation zuricoise. Bourgeois de Zurich 1881, † 18 octobre 1889. — *Schweiz. Portr. Gall.* 145. — NZZ 1889, nos 292, 294 et 295. — 4. OSKAR, de Wald, * 22 février 1850 à Thalwil, juge du district de Zurich 1880, président du tribunal de district 1888, juge cantonal 1889-1917, † 19 mai 1920. Bourgeois de Zurich 1869. Il collabora aux travaux préparatoires des codes civil et pénal suisses. — NZZ 1920, n° 869. — 5. HEINRICH, fils du n° 3, * 1862, D^r jur., 1885 avocat à Zurich 1886, greffier du tribunal fédéral à Lausanne 1893, juge fédéral 20 juin 1901. — *Annuaire des autorités fédérales* 1926. — ZWChr. 1901. — DSC. — 6. ARTHUR, neveu du n° 4, * 10 mars 1892 au Havre, musicien et compositeur. Auteur, entre autres, de la musique du *Roi David* et de *Judith* de R. Morax. — *Off. Programm der 26. Tagung des Schweiz. Tonkünstlerver.* 1925 Bern. — André Georges : A. H. [H. Br.]

HONGRIE. La première prise de contact des Suisses avec les Hongrois a eu lieu lors de leur invasion au X^e s. dans la région du couvent de Saint-Gall. Le récit d'Ekkehard IV et la paraphrase qu'en a donnée Scheffel dans son roman d'Ekkehard sont bien connus. Vers la fin du moyen âge, la reine Agnès, épouse du roi André III de Hongrie, † en 1364 à Königsfelden, et sa belle-fille Élisabeth provoquèrent quelques relations avec le royaume de Saint-Étienne. Veuve de bonne heure, Agnès s'établit, après l'assassinat de son père le roi Albert I^{er} en 1308, sur ses terres héréditaires d'Argovie. Le couvent de Töss adopta dans ses armoiries la double croix hongroise. Le musée historique de Berne détient un petit autel domestique et un antependium d'Agnès, ainsi qu'un étendard d'église hongrois. Le bailli autrichien d'Argovie, Albrecht von Buchsheim, fit venir de Hongrie en 1355, 500 arbalétriers pour ramener Zurich rebelle à la soumission à l'Autriche. En même temps, à peu près, ont lieu les premières colonisations suisses en Transylvanie. L'heureuse issue des guerres de Bourgogne poussa Mathias Corvin à solliciter l'appui des Confédérés. Il conclut en 1479, avec les VIII cantons, un traité d'amitié qui assurait aux deux parties de grandes facilités commerciales. On ne peut pas savoir au juste si le roi Mathias eut à sa solde des mercenaires suisses ; toutefois on rencontre à cette époque des noms de familles suisses en Hongrie. La doctrine de Calvin pénétra de bonne heure dans le pays, et les réformateurs de Genève n'y avaient pas peu contribué. Les calvinistes hongrois, dont Debreczin était le centre, signèrent dès 1566 la seconde confession helvétique. Elle parut en édition spéciale à Debreczin en 1570. Le célèbre traducteur de la Bible et des psaumes, Albertus Molnar, de Szencz (1574-1634), eut une grande influence sur la vie religieuse hon-

groise ; il était en étroites relations avec les meilleurs théologiens de Suisse ; il raconte dans un *diarium* latin son voyage chez les Confédérés de 1596. Dès le XVII^e s., des étudiants hongrois protestants disposèrent de bourses en diverses universités et académies suisses et furent bien accueillis jusqu'à la fin du XVIII^e s. Du côté catholique, la Hongrie fut énergiquement soutenue durant la guerre contre les Turcs. Les cantons catholiques autorisèrent souvent des collectes en faveur des pays dévastés par ces envahisseurs ; nous rappelons les sermons du cardinal Raymond von Gurk, de P. Fontana et d'autres. De nombreux Suisses prirent part à des combats en Hongrie, notamment ceux qui étaient au service de l'empire ; c'est à la bataille de Peterwardein, le 5 août 1716, qu'ils s'illustrèrent surtout. Le général Doxat et divers officiers de la famille Niederöst furent les héros de la libération du joug turc.

Aux XVI^e et XVII^e s. commencent les premières relations intellectuelles et littéraires. En 1586 parut à Bâle une traduction allemande de la chronique hongroise de Bonfinius. Le fait que Rafael Hofhalter, l'un des premiers et des plus actifs typographes hongrois, venait de Zurich, démontre l'existence de certaines relations entre les deux pays dans l'industrie du livre. Au XVIII^e s., nous rencontrons plusieurs Hongrois de marque dans les milieux intellectuels de la Suisse occidentale (Josef Peczeli, le comte Johann Fekete, les comtes Samuel et Josef Teleki). Au commencement du XIX^e s., la Suisse exerça une certaine influence sur le mouvement tendant à la libération de la Hongrie et Jean de Müller avant tout fut très considéré des Magyars comme représentant de la conception suisse de l'indépendance. Le major général Heinrich von Hentzi fut mêlé aux luttes de l'indépendance hongroise. Sa défense de la forteresse d'Ofen, du 4 au 21 mai 1849, n'est pas encore oubliée. Son journal est une intéressante contribution à l'histoire hongroise de son temps.

La fin du XIX^e s. et le XX^e s. provoquèrent un rapprochement économique entre les deux pays. La colonie suisse en Hongrie atteignit ces dernières décades le chiffre de 600 membres environ, surtout des commerçants, des intellectuels et des institutrices. La plupart des 1500 Hongrois actuellement établis en Suisse sont commerçants. La prééminence de la meunerie hongroise dans le monde est également due en partie à l'initiative suisse. Notre pays s'est attiré de grandes sympathies par son aide aux enfants et étudiants de là-bas après la guerre mondiale.

Connaissant parfaitement l'importance de la Hongrie pour notre pays, le ministre de Suisse à Vienne fut également chargé des affaires hongroises de 1848 à 1918. En 1871, un consulat général fut ouvert à Buda-Pest, et son titulaire entretint constamment les meilleures relations avec les autorités hongroises. De 1918 à 1921, la légation de Vienne demeura de fait notre représentation auprès du nouveau gouvernement hongrois. Depuis le 11 mars 1921, elle est accréditée auprès du régent. La Hongrie est représentée en Suisse depuis 1920 par une légation, dont les titulaires ont été jusqu'ici le baron Julius Bornemisza, 1920-1921 ; Félix de Parcher de Terjékfalva, depuis 1921. Le consulat ouvert en 1921 à Zurich fut transformé en 1922 en consulat général.

Bibliographie. H. v. Liebenau : *Lebensgesch. der Königin Agnes von Ungarn*, Vienne 1868. — Ph.-A. v. Segesser : *Die Beziehungen der Schweizer zu Mathias Corvinus, König von Ungarn 1476-1490*. — A. Weber : *Hist. Beziehungen zwischen Ungarn und der Schweiz*, dans ZSG 5, p. 236-240. — S. Veress : *Einfluss der calvinischen Grundsätze auf das Kirchen- und Staatswesen in Ungarn*. — Haag dans BT 1902. [C. Br.]

HONNERLAG. Famille appenzelloise venue d'Allemagne. — BARTHOLD, d'Örlinghausen (principauté de Lippe), bourgeois en 1679 des Rhodes-Extérieures, médecin à Trogen, de même que ses fils et petits-fils. — JOHANN-KONRAD, de Trogen, lieutenant-colonel, 29 mai 1777-14 mai 1838, négociant et amateur d'art, possédait une riche collection de tableaux, vendue aux enchères à sa mort, et une belle bibliothèque donnée

par ses hoirs à la commune de Trogen, un des cofondateurs de l'école cantonale et de l'orphelinat. Il fit don à Trogen du bâtiment de la cure actuelle et s'illustra par sa philanthropie. — *Appenzell. Monatsblatt* 1838. [A. M.]

HOOPER, JOHANNES (aussi HOPER, HOUPER et HOPERUS), réformateur anglais, * à la fin du XV^e s. Exilé de sa patrie pour ses convictions religieuses, il entra en 1546 en relations avec l'antistès Bullinger et s'installa en 1547, avec sa femme, à Zurich où, se vouant en outre aux lettres, il resta jusqu'en 1549. Nommé évêque de Gloucester en 1550 et de Worcester, il resta en relations épistolaires suivies avec Zurich et souffrit le martyre le 9 février 1555. — Voir Th. Vetter : *J. H. dans Turicensia* 1891. [H. Br.]

HOPF. Famille de Thoune et de Cerlier, originaire d'Allemagne. Elle descend de — 1. GEORG, de Rosa (Thuringe), 1590-1631, étudiant en théologie à Bâle 1608-1614, diacre à Colmar 1615-1627, d'où il fut chassé par la contre-réformation, vicaire à Berthoud 1628. Beaucoup de ses descendants furent pasteurs, tels son fils — 2. JOSUA, 1621-1682, pasteur à Cerlier 1654, à Thurnen 1667, où l'église fut construite pendant son ministère. Ses fils DAVID et HANS-GEORG acquirent en 1678 la bourgeoisie de Thoune ; leur frère FRIEDRICH, celle de Cerlier en 1684. — 3. SAMUEL, fils du n° 2, 1654-1716, pasteur à la collégiale de Berne en 1696, doyen en 1709, obtient la qualité d'habitant de Berne ; cette branche s'éteignit avec ses enfants. — 4. SAMUEL, arrière-petit-fils du n° 2, 1726-1787, pasteur très apprécié de l'église de la Nydeck à Berne 1762-1787, l'un des fondateurs de la caisse des veuves et des orphelins de pasteurs de Thoune, à laquelle il légua 10000 livres. (Mns. Hist. Helv. XXIV, 3, Bibl. de la ville de Bern.) — 5. EDUARD, * 1856, architecte à Thoune, collaborateur à la publication *Berner Kunstdenkmäler* ; fit la topographie de la ville de Thoune. — Voir Otto Hopf : *Wie die Familie H. ins Bernerland kam*. [H. Tr.]

HOPHAN (autrefois HUPPHAN) Très ancienne famille catholique glaronnaise de Näfels. — 1. WALTER, banneret 1352-1360. — 2. JAKOB, landammann 1391-1393, arbitre à Coire d'un démêlé entre les comtes de Werdenberg-Sargans et les barons de Rhäzüns le 3 janvier 1396. — 3. RUDOLF, † à Arbedo 1422. — 4. HEINI, † 1444 à Saint-Jacques sur la Birse. — 5. JULIUS, * 12 juillet 1875, depuis 1925 abbé de Disentis. — P. Büttler dans MVG 25. — A. Müller : *Gesch. v. Flums*, p. 88. [J.-J. K.-M.]

HÔPITAUX. Les premières institutions hospitalières du moyen âge furent installées sur le modèle des asiles destinés aux gens sans abri et aux nécessiteux, dans les pays orientaux. Ces asiles, très nombreux au IV^e s., se répandirent plus tard dans l'Europe occidentale. Il en exista aussi en Suisse. Mais ce n'est qu'avec l'apparition des couvents que des maisons furent spécialement aménagées pour les malades. Les sciences, et avec elles quelques bribes de connaissances médicales, s'étaient conservées dans les couvents. Dès le VI^e s., les moines exercèrent l'art de guérir au nom de l'amour du prochain et de la compassion, comme un devoir de leur état religieux. Ainsi que le montre le plan du couvent de Saint-Gall, dressé vers 830 sous l'abbé Gozbert, il y avait dans ce monastère un hôpital avec salle pour saignées, salle de bain, appartement du médecin, jardin pour les plantes médicinales et chambre pour serrer celles-ci. Il est vrai que tous les couvents n'étaient pas aussi richement installés ; les uns devaient se contenter d'une simple chambre pour malades, tandis que d'autres possédaient aussi des hôpitaux complets. L'hôpital de couvent servit de modèle à celui du chapitre de chanoines ; ce dernier était situé dans la ville et devint même plus important que le premier. Les hôpitaux des couvents étaient à l'origine destinés aux habitants de ces maisons, mais l'on peut admettre que les pauvres et les malades du voisinage y étaient aussi reçus. Le Concile d'Aix-la-Chapelle décida en 817 que tous les chapitres de chanoines devaient avoir leur hôpital, dans lequel, outre les indigents et les infirmes, les malades devaient être admis. Seuls les lépreux n'étaient pas acceptés dans les hôpitaux, mais des maisons spéciales leur furent destinées. Au VIII^e s., l'abbé de Saint-Gall,

Othmar, construisit à leur intention un hospice hors des murs du couvent. Aux XIII-XVI^e s., le besoin de léproseries se fit sentir de plus en plus. Vingt léproseries nouvelles furent ouvertes au XIII^e s., 27 au XIV^e s. ; la Suisse compta au total environ 200 léproseries.

Les couvents furent les premiers à s'occuper des lépreux ; ils montrèrent ainsi la voie aux laïques. Des fondations et des donations nombreuses eurent lieu dans ce but. Hôpitaux sur hôpitaux s'élevèrent aux XIII-XIV^e s. Parmi les fondations conventuelles rattachées à des monastères, il faut citer les anciens hôpitaux de Saint-Alban et de Saint-Leonard à Bâle ; d'Allerheiligen à Schaffhouse ; de Notre-Dame du Pont de Rhône et du Bourg de Four à Genève. Les petites villes eurent aussi leur hôpital : Diessenhofen 1246 ; Bischofszell 1396 ; Soleure 1347 ; Zofingue 1198 ; Baden 1354, édifié par la reine Agnès ; Orbe, vers le milieu du XI^e s. Au temps des croisades, les ordres chevaliers, établis en Suisse, ouvrirent également des hôpitaux et des hospices. Des établissements des chevaliers de Saint-Jean apparaissent très tôt déjà sur le territoire suisse. Ainsi le chevalier Kuno von Buchsee érigea en 1180, à Buchsee, un hôpital pour y recevoir et soigner les pauvres et les malades ; il en confia la direction aux chevaliers de Saint-Jean. Au début du XIII^e s. il y avait un certain nombre de commanderies de Saint-Jean en Suisse, à Zurich, dans l'Argovie, le Pays de Vaud, à Lucerne, Bâle, Fribourg, dans le Valais. Des hôpitaux étaient rattachés à ces maisons. Les chevaliers de Saint-Jean élevèrent en outre des auberges sur le Simplon et le Salgesch pour les voyageurs indigents et les pèlerins. Après la chute de Malte, l'État s'empara des biens des chevaliers de Saint-Jean. En 1225, l'ordre des chevaliers teutoniques reçut des biens dans l'Emmental, avec l'obligation de fonder un hôpital à Sumiswald ; en 1256, cet ordre est établi à Berne, en 1237 à Hitzkirch (Lucerne), en 1271 au bord de l'Untersee. Les chevaliers du Temple s'établirent aussi en Suisse, mais d'une façon passagère, et dans la Suisse occidentale seulement. A la suppression de l'ordre en 1312, une partie de leurs propriétés passèrent aux chevaliers de Saint-Jean. L'ordre des lazarites, fondé avant tout pour le soin des lépreux, possédait deux maisons en Suisse, à Gfenn près de Dübendorf, et à Seedorf sur le lac des Quatre-Cantons ; toutes deux furent ouvertes dans la première moitié du XIII^e s. Il semble toutefois que cet ordre ne se soit pas occupé seulement du soin des lépreux, mais que Seedorf était une sorte d'hospice sur la route des Alpes. Gfenn fut supprimé en 1526, Seedorf fut abandonné dès 1538. Un autre ordre également établi en Suisse est celui des Antonins, dont les membres soignaient une maladie étrange, le « feu de Saint-Antoine » ; voir l'art. ANTONINS. Outre les ordres précités, les béguines, qui s'occupaient aussi du soin des malades, possédaient quarante maisons en Suisse. Mais l'ordre le plus important dans le domaine des hôpitaux est celui des hospitaliers, fondé au XII^e s., qui prit une grande extension aux XIII-XIV^e s. Au contraire des ordres chevaliers, il était organisé d'une façon plus bourgeoise et démocratique. On le rencontre très tôt en Suisse. Un des premiers hôpitaux de cet ordre, cité en 1207, fut fondé à Zurich par le duc B. de Zähringen ; à Saint-Gall un hôpital du Saint-Esprit fut fondé en 1228 par Ulrich Blarer et l'écuier tranchant Ulrich von Singenberg. Au XIII^e s., eut lieu la fondation des hôpitaux du Saint-Esprit de Berne, de Lausanne, de Neuchâtel, de Schaffhouse, de Lucerne, de Rapperswil ; au XIV^e s. celle des hôpitaux de Winterthur et de Coire.

Tandis que ces premiers hôpitaux durent leur existence à l'initiative de l'Église, il n'en fut plus de même pour ceux qui furent fondés plus tard. Dès l'instant où les villes prirent de l'importance, la bourgeoisie et les autorités commencèrent à s'occuper des malades et des indigents. De plus en plus l'administration des hôpitaux passa aux mains de laïques. Des hôpitaux bourgeois apparurent au XIV^e s. Les anciens hôpitaux fondés par l'Église furent repris par la bourgeoisie ou reconstruits. L'hôpital du Saint-Esprit de Winterthur doit sa naissance à la solidarité et à l'esprit de sacrifice des bourgeois. Des hôpitaux bourgeois apparurent bientôt dans

quelques chef-lieux de cantons : Berne 1307, Soleure 1350. Cependant, l'impulsion principale pour la construction d'hôpitaux fut encore, et pendant longtemps, donnée par l'Église.

Les hôpitaux de cette époque n'étaient pas seulement des établissements où l'on soignait les malades, mais, comme il n'existait pas alors d'asiles pour les indigents, des maisons où tous les miséreux pouvaient trouver des secours, modestes il est vrai. L'hôpital était davantage une maison pour indigents que pour malades. Il servait de maternité, d'hospice pour enfants trouvés, de refuge pour gens sans abri, d'auberge pour voyageurs, d'asile pour pensionnaires. Cependant tous les nécessiteux et gens sans abri ne pouvaient pas être reçus dans les hôpitaux, quoique ceux-ci fussent nombreux. A la tête des hôpitaux il y avait partout, comme organe directeur et administratif, un recteur, qui avait sous ses ordres un personnel la plupart du temps insuffisant et peu qualifié. Au début, l'administration était tout entière entre les mains d'ecclésiastiques ; avec le temps, elle passa de plus en plus aux autorités des villes. Les revenus des hôpitaux étaient très divers. Comme institutions ecclésiastiques, ils possédaient des droits de dîme, qu'ils conservèrent en devenant propriété des villes. En outre, ils recevaient des dons, des aumônes, et, de la part des pensionnaires, une somme pour y être reçus. Très souvent des privilèges leur étaient accordés, entre autres la franchise de l'impôt. Quelques hôpitaux étaient donatrices. Au début, leurs installations n'étaient pas grandioses ; des lits à deux places, voilà ce que l'on trouvait à l'ordinaire. La pension était modeste, un régime végétarien et de la viande seulement aux jours de fête. Les soins aux malades étaient insuffisants, le traitement médical laissait beaucoup à désirer. Au début, seuls les ecclésiastiques avaient des connaissances médicales, qu'ils tiraient des auteurs de l'antiquité. Les couvents avaient bien leurs médecins, qui parfois étaient célèbres, tel Notker, de Saint-Gall. Mais ceux-ci ne transmettaient pas leur science à d'autres. La saignée et le bain constituaient le moyen curatif ordinaire. Les connaissances chirurgicales étaient déplorables. Outre les médecins appartenant à l'Église, il y eut déjà très tôt des sortes de médecins laïques, sortis des basses couches du peuple, qui devinrent peu à peu baigneurs et barbiers et se mirent à pratiquer la petite chirurgie : fracture des os, saignées, applications de ventouses, pansements. L'essor de la bourgeoisie, à partir du XI^e s., eut pour conséquence le déclin de la suprématie du clergé en matière de sciences. Les médecins se formèrent aux universités nouvellement fondées de Salerne, de Pavie, de Paris. A côté d'eux, l'on rencontre encore au XIII^e s. des chirurgiens n'ayant fait qu'un apprentissage pratique. A cette époque, les apothicaires commencent à ouvrir leurs boutiques, et, au XIV^e s., les villes désignent des médecins officiels. Cette situation resta à peu près sans changement jusqu'à la Réforme qui provoqua aussi des changements importants dans la question des hôpitaux. La suppression des couvents et de certains hôpitaux entraîna l'État à se charger, dans une mesure plus large qu'auparavant, des questions d'assistance. Les ordonnances sur les indigents et la mendicité, promulguées alors, enlevèrent aux hôpitaux une partie des charges qui leur incombait. Des offices spéciaux d'assistance furent créés, entre autres à Zurich. Cependant, les hôpitaux ne cessèrent pas complètement de secourir les indigents, tout en conservant leur caractère d'hospices, de maisons pour malades, d'orphelinats et d'auberges pour étrangers. Jusqu'au XVIII^e s. ils furent encore des maisons d'éducation pour les enfants secourus ou soignés dans l'établissement, orphelins, enfants illégitimes, anormaux, infirmes ; ils s'occupèrent aussi de leur apprendre un métier. En raison des nombreuses charges qui leur étaient dévolues, les hôpitaux n'arrivaient pas à remplir complètement leur mission de maisons de malades. Leur nombre était cependant important ; chaque grande ville comptait un ou plusieurs hôpitaux, Genève en possédait sept au XVI^e s. et dans quelques bourgs de la campagne, il y en avait un. En outre, depuis la disparition des lépreux, plusieurs

léproseries devenues vacantes, avaient été transformées en hôpitaux. La Révolution française ouvrit des voies nouvelles à l'assistance publique, mais les progrès ne furent réalisés que peu à peu, dans le cours du XIX^e s. Aucune époque n'a déployé autant d'activité que le siècle dernier en matière d'hôpitaux. C'est alors que l'on fit la différence entre service d'assistance et service d'hôpital. Il en résulta la création des hôpitaux modernes, qui tendent de plus en plus à se spécialiser. Pour les aliénés, que l'on traitait autrefois comme des criminels, des maisons appropriées furent fondées (voir article ALIÉNÉS). Des instituts pour sourds-muets ont été créés en France en 1760, à Berne en 1822, à Zurich en 1824; des asiles pour aveugles (le premier a été ouvert à Paris en 1784), font leur apparition en Suisse en 1809. Des instituts se chargent de l'éducation des enfants abandonnés (ouverture de l'institut de Hofwil par Fellenberg en 1805). Des asiles spéciaux hospitalisent les pensionnaires dont se chargeaient autrefois les hôpitaux. De nouveaux progrès purent être accomplis grâce à la collaboration des femmes; des maisons de diaconesses virent le jour à Berne en 1844, à Ingenbohl en 1856, etc. Plus s'étend le champ d'activité de l'assistance, plus le travail se spécialise. Il existe des hôpitaux pour enfants, pour femmes, des instituts pour enfants épileptiques (Zurich 1886), pour crétins (sur l'Abendberg 1841, voir ABENDBERG). Dès le milieu du XIX^e s. les grands hôpitaux cantonaux furent reconstruits ou agrandis, et une foule d'hôpitaux de district créés. Des maisons spéciales pour poitrinaires, cancéreux, pour malades des yeux et de la peau ont été ouvertes. D'autre part, le développement des sciences médicales a marché de pair avec celui des hôpitaux.

Bibliographie. C. Brunner : *Ueber Medizin und Krankenpflege im Mittelalter in schweiz. Landen.* — C. Meyer-Ahrends : *Die Ärzte und das Medizinalwesen der Schweiz im Mittelalter*, dans *Virchows Archiv*, 1862. — Becker : *Gesch. der Krankenhäuser*, dans *Handbuch der Medizingesch.* de Neuburger und Pagel, III. — Bühler : *Der Aussatz in der Schweiz.* — G. Uhlhorn : *Die christliche Liebestätigkeit.* — A. Denzler : *Jugendfürsorge in der alten Eidgenossenschaft.* [A. GASSNER.]

HOPPELER. Nom de famille des cantons d'Argovie et de Zurich.

A. **Canton d'Argovie.** HANS, de Brugg, * 1879 à Zurich, D^r med., médecin à Zurich dès 1904, conseiller national dès 1919, auteur d'œuvres de vulgarisation, dont *Hausarzt*, 1923. — *Annuaire des autorités féd.*, 1926. — DSC. [H. Br.]

B. **Canton de Zurich.** HOPPLER, HOPPLER. Famille considérée, patricienne de Winterthur dès le milieu du XIII^e s. Propriétaire du château d'Unterschlatt jusqu'en 1404. Elle posséda également aux XV^e et XVI^e s. les baronnies de Hettlingen, Langenhard et Liebenberg. Les Hoppeler de Langenhard avaient leur tombeau de famille au couvent de Töss. La famille de Winterthur déchet au rang d'artisan et s'éteignit dans la ville en 1663. *Armoiries* : parti d'azur et de gueules à une étoile d'or à six rais brochant. — 1. JOHANNES, fils de Hople, du Conseil de Winterthur, témoin de 1252 à 1272. — 2. STEFAN, témoin de 1279 à 1318, du Conseil en 1294, 1298, 1314; fit des donations à la chapelle des lépreux de St. Georgen, bâtie en 1287, et en regut le patronage du duc d'Autriche en 1298 pour lui et ses descendants. Le *Bürgerbuch* de



Künzli raconte qu'un Steffen Hoppeler était capitaine et avoyer de Winterthur lors de la victoire remportée par cette ville sur les Zuricois à St. Georgen en 1292. — 3. JOHANNES, du Conseil en 1321 et 1336, administrateur d'église 1339, et des lépreux 1371. — 4. ANDREAS, avoyer 1350-1352 et 1353-1354, du Conseil 1368. — 5. JOHANNES, cité dès 1371, possesseur de francs-alleux et vassal de l'Autriche, des barons de Tengen et de l'abbé de Saint-Gall, bourgeois de Zurich; maître-queux de l'abbesse du Fraumünster 1383. Des démêlés avec celle-ci le firent mettre au ban de l'empire, dont il fut relevé en 1389.

Avec le chevalier Johannes von Seon, il obtint le 4 mai 1392 le bailliage de Wollishofen en fief de l'empire, † 1397. Son frère Matthias était chanoine de la prévôté des saints Félix et Régula à Zurich. — 6. JAKOB, du Grand Conseil 1441, du Petit Conseil 1445, trésorier 1455, avoyer 1448-1449, 1452-1454, 1457-1458, † 1474.

Vers 1616, un PETER Hoppler, de Langenhard, vint à Rutschwil (Com. Dägerlen), où la famille est encore florissante. — 1. ROBERT, * 30 octobre 1868, D^r phil. 1897, historien, bourgeois de Zurich 1893, auteur de nombreuses publications sur l'histoire du Valais, d'Urseren et d'Uri, des Grisons et de Zurich. Œuvres principales : *Die Rechtsquellen des Kts. Zürich*, 2 vol., 1910 et 1915; *Das Kollegiatstift S. Peter in Embrach*, dans *MAGZ* 29, 1 et 2. — DSC. — 2. GUIDO, * 4 septembre 1899 à Rovereto, bourgeois de Dägerlen, D^r phil. 1922, historien, auteur, entre autres, de *Die Herren von Rümliang bis 1424*. — Voir en général Ant. Künzli : *Winterthurer Bürgerbuch* (mms.). — LL. — UZ 2-11. — Egli : *Der ausgestorbene Adel.* — *Die Chronik des L. Bosshard*, éd. par Kasp. Hauser, 1905. — Kasp. Hauser : *Das Sondersiechenhaus zu St. Georg bei Winterthur*, dans *Nbl. Hülfsgeg. v. Winterthur* 1901. — A. Ziegler : *Albanitag und Albanifeier*, dans *Nbl. Stadtbibl. W'thur* 1919. — R. Hoppeler : *Aus der Gesch. der Abtei Zürich*, dans *NZZ* 1922, n^o 291. — Renseignem. de J. Frick. [H. Br.]

HORAND. Famille bourgeoise de Sissach (Bâle-Campagne) dès le moyen âge et citée dès 1548. *Armoiries* : d'azur au lion d'or. — 1. HEINRICH, * 1799 à Sissach, juge de district 1843-1848, juge pénal 1866-1869, juge de paix 1848-1861, président de commune 1839-1842 et 1845-1848, conseiller communal 1860-1863, † 1880. — 2. JOHANN Horand-Hofmann, * 1824, vétérinaire, membre du conseil sanitaire cantonal 1850-1880, † 1880. — 3. JOHANN Horand-Scholer, * 1853, fils du n^o 2, vétérinaire, conseiller communal 1888-1900, président de commune 1891-1897, † 1897. — Bitterlin : *Bürgerfamilienbuch von Sissach*. [O. G.]

HORAT. Vieille famille du Neuviertel schwyzois, encore très répandue actuellement dans cette région.

Armoiries : d'or à un joueur de cor au naturel sur trois coupeaux de sinople.

— 1. FRIDOLIN, bailli de Bellinzone 1590. — 2. JOHANN-HEINRICH, bailli de Mendrisio 1620, de Bellinzone 1628 et 1640. — 3. JOHANN-BALTHASAR-WERNER, * 1727, intendant des bâtiments, conseiller 1775. — 4. JOSEF-FRANZ-XAVER, * 1755, conseiller 1784. Durant une longue période des membres de la famille furent titulaires du bailliage de Grynau. — 5. FRANZ-THOMAS, bailli, † 10 avril 1755 à Tuggen. — 6. JOHANN-BALTHASAR, bailli, 1745-1801. — 7. BALTHASAR, bailli 1800-1802. Son fils — 8. BALTHASAR, regut le château de Grynau en fief pour six mois en 1802. — 9. JOSEF-ANTON, * 1792, secrétaire de l'assistance publique 1840, économiste de la maison des pauvres 1841, secrétaire du Conseil de guerre 1844, † 1860. — 10. ANTON, de Schwyz, à Ingenbohl, * 1826, président de commune 1860, trésorier de l'allmend 1861, juge de district 1862, conseiller 1867, préfet 1868, ammann de district 1870, † 1^{er} octobre 1878. — Sur le champ de bataille tombèrent : JOSEF-LEONHARD, de Schwyz, durant la guerre de Villmergen 1712; JOSEF-Dominik, de Schwyz, en 1798 devant les Français; JOSEF, fusillé en août 1799 par les Français à « Zwischen Mythen ». — LL. — M. Dettling : *Schwyz. Chronik.* — Le même : *Gesch. u. Statistik der Gem. Schwyz im 19. Jahrh.* (mms.). — F. Dettling : *Hist.-geneal. Notizen* (mms.). [D. A.]

HORBEN (C. Argovie, D. Muri, Com. Beinwil, V. DGS). Domaine seigneurial, petit hameau et chapelle. Le couvent de Muri y avait des terres au XII^e s. et éleva en 1701-1702 sur le *Horwen* des bâtiments agricoles et une maison de repos pour les moines. Construction et inauguration de la chapelle 1730, de la maison actuelle des pères, dite château, sous l'abbé Bonaventura II, 1757-1776. A la suppression du couvent de Muri en 1841, Horben passa au canton d'Argovie qui vendit en 1842 le tout à des particuliers. — Merz : *Burganlagen des Kts. Aargau* I, 261. — TA 1923. [Bt.]

HORBEN (C. Thurgovie, D. Münchwilen, Com. Sirmach. V. DGS). Hameau et Com. civile; au XIII^e s. *Hurewen, Horwen*, dépendait du bailliage de Tannegg, possession de l'évêché de Constance, qui fut acquise en 1693 par l'abbé de Fischingen. C'est plutôt d'ici que d'Horben près d'Ebnat (Toggenbourg) qu'est originaire une famille de ministériaux saint-gallois, citée du XIII^e au XV^e s., et bienfaitrice du couvent de Maggenau. *Armoiries*: d'argent au pal de sable. — 1. KONRAD, chevalier, tenait en 1223 un fief à Saint-Gall, cité jusqu'en 1254. — 2. AMUR, chevalier, cité de 1271 à 1317, également vassal du comte de Toggenbourg. — 3. AMUR, fils du n° 2, cité de 1318 à 1339, arbitre entre Diethelm von Moos et l'abbé Hiltbold de Saint-Gall. — 4. AMALIA, abbesse de Maggenau 1332, 1337. — *USTG.* — *TU.* — *Pup. Th.* — Wegelin: *Toggenburg.* — *Felder dans St. Galler Nbl.* 1911. — *Sailer: Chronik von Wyl.* — *OBG II.* [LEIS.]

HORBURG, HEINRICH, comte de, originaire d'Alsace, évêque de Bâle de 1179 à 1190. Il réorganisa l'évêché, enleva, avec l'assentiment impérial, l'avouerie de l'évêché aux comtes de Homberg de 1184 à 1190 environ et s'en chargea lui-même; partisan de Barbe-rousse, il mourut durant la croisade entreprise par ce dernier. L'incendie de la cathédrale de Bâle eut lieu de son vivant en 1185. — *OBG.* — *AHS 1899.* [C. Ro.]

HORGEN (C. Zurich. V. DGS). Com. et paroisse réunissant divers hameaux et fermes (Käpfnach, Bokken, Sihlwald, Horgenberg, etc.), chef-lieu de district.



Armoiries: de gueules au cygne d'argent. Restes de palafittes, tombeaux plats de La Tène et tumuli alémanno-francs. En 952 *Horga*; en 1210 *Horgen*; en 1247 *Horgin*. Le Fraumünster de Zurich possédait au moyen âge la majeure partie des terres et la cour collongère (*meierhof*); les couvents de Cappel, Rüti et Ottenbach à Zurich y avaient aussi des biens en 1309. Les droits des seigneurs d'Eschenbach-

Schnabelburg passèrent à l'Autriche qui créa le bailliage de Maschwanden du territoire compris entre la Reuss et le lac de Zurich et y engloba Horgen. Ce bailliage alla par hypothèque à Rudolf von Aarburg en 1335, à Jean de Hallwyl en 1339 et à la ville de Zurich en 1406. Horgen et Rüschiikon formèrent ensemble un bailliage auquel Thalwil fut annexé en 1437. Dès la fin du XIV^e s., Horgen était habité par de nombreux bourgeois externes de Zurich. Les Suisses des Waldstätten l'incendièrent en 1443. Les gens du lieu prirent part au soulèvement contre Waldmann; leur village fut surpris et pillé par les catholiques en 1531, élevé au rang de marché en 1639. Hirzel et Oberrieden se séparèrent de la commune politique en 1773. Horgen participa à l'affaire de Stäfa de 1794-1795, hébergea de nombreuses troupes dès 1798 ce qui le plongea dans les dettes. Le Bockenkrieg éclata en 1804. Peu après la construction de la ligne de chemin de fer de la rive gauche du lac eurent lieu en 1875 d'importants glissements de terrain, au cours desquels 6560 m² de territoire s'en allèrent au lac. Horgen fut de 1798 à 1814 chef-lieu du district de Horgen; il fut attribué à celui de Wädenswil de 1814 à 1830, puis redevint chef-lieu du district du même nom. L'église est citée la première fois en 1247 comme propriété du chapitre du Fraumünster de Zurich. Sujet de Zurich, Horgen passa de bonne heure à la Réforme; en 1614 Hirzel se détacha de la paroisse et Oberrieden en 1760. L'église a été agrandie en 1675, rebâtie en 1780-1781, ornée de deux tableaux à la fresque d'Anton Barzaghi-Cattaneo en 1873-1874. Registres de paroisse depuis 1547. Une école de village est citée depuis le XVII^e s., une autre à Arn depuis 1647. L'école secondaire fut ouverte en 1834. Horgen était depuis le moyen âge un important centre de commerce sur la route de Zurich à Zoug et au Gotthard. La mine de charbon de Käpfnach ne fournit de combustible actuellement qu'à une fabrique de ciment. Jusqu'au milieu du siècle dernier, on exportait la houille, le lignite et la tourbe. *Population*: 1770, 2815 hab.; 1836, 3869; 1920, 8485. — Voir Burkhardt-Kampli: *Gedenkbücher an die Kirchturmeinweihung.* — Hüni:

Blätter von Horgen. — Kampli: *Die Freskobilder in der Kirche.* — Le même: *Gedenkbücher zur Feier der 100jähr. Kirchweih.* — Le même: *Andenken an die kirchl. Einweihung der Orgel.* — Largiadè et F. Hegi dans *Festgabe f. Paul Schweizer.* — Streuli: *Die Sekundarschule Horgen.* — Strickler: *Gesch. der Gem. Horgen.* — *NZZ 1922, 776; 1923, 309.* — *ZWChr. 1904, 1911, 1912.* — F. Hegi, dans *ZT 1926.* [Werner Ganz.]

HORIWIL (HORRIWIL) (C. Soleure, D. Kriegstetten. V. DGS). Com. et Vge de la paroisse de Kriegstetten. Une famille de ministériaux des Kibourg portait au XIII^e s. le nom de l'endroit, cependant on n'y connaît pas de château. En 1466 Horiwil fut rattaché à Soleure avec la seigneurie de Kriegstetten. — Voir Schmidlin: *Kriegstetten.* — *MHV Sol. 8.* [H. Tr.]

HORLACHER (VON HORLACHEN). Famille éteinte d'Unterwald, bourgeois d'Ennetmoos. Elle tire son nom du domaine d'Horlachen à Roren-Ennetmoos, qui est cité dans le plus ancien rentier d'Engelberg en 1190-1197. La famille apparut au XIV^e s. et s'éteignit vers 1880. [R. D.]

Une famille Horlacher existe encore à Umiken (Argovie).

HORLOGERIE. Nous distinguons dans l'histoire horlogère suisse quatre périodes principales: la première allant des origines (vers 1365) à la Réforme (1530); la seconde, de la Réformation à l'introduction du pendule (1670-1685); la troisième, de la Révocation de l'Édit de Nantes (1685) à la Révolution française (1789), enfin la quatrième, de la Révolution française à la guerre mondiale (1914).

PREMIÈRE PÉRIODE (1360-1530). L'horlogerie, sous sa forme civile ou bourgeoise, est née sur le territoire helvétique au début de la seconde moitié du XIV^e s. (vers 1365). Elle apparaît à peu près simultanément à Zurich, Bâle, Neuchâtel, puis à Berne (entre 1365-1380), Fribourg, Lucerne, Zoug, Soleure. Dès le début du XV^e s., on la trouve dans les villes secondaires (Aarau 1406, Yverdon 1407, etc.).

Pendant cette première phase de développement, le nombre des horloges publiques est restreint. Seules les villes et les monastères en possèdent. Elles sont inconnues au village. Quelques Conseils de ville, des dignitaires ecclésiastiques, des familles nobles et ici et là les hôtels, des abbayes ou confréries possèdent déjà des horloges d'appartement. Les premiers horlogers figurent parmi les « maîtres des œuvres » (architectes-ingénieurs, *œdificatores, Werkmeister*), comme parmi les maîtres artisans et maîtres armuriers de l'époque; enfin ce sont les artilleurs, bombardiers, armuriers, serruriers, voire les saintiers (fondeurs de cloches) qui apparaissent comme constructeurs et gouverneurs d'horloges. A l'instar des autres catégories d'artisans sur métaux, l'horloger devait acquérir le droit de forge, droit réel qui se transmettait de père en fils; aussi voyons-nous ces artisans besogner des siècles durant dans les mêmes rues et dans les mêmes habitations. Il y eut ainsi dans plusieurs villes suisses de véritables dynasties d'horlogers qui se succédèrent dans le gouvernement des horloges publiques et privées. Au début, les horloges publiques furent construites sur place, sous les yeux mêmes des autorités, qui fournissaient tout ou partie des matériaux.

DEUXIÈME PÉRIODE (1530-1685). La Réforme entraîna la suppression des heures canoniales et l'adoption générale des cycles horaires modernes (cycles de 12 et de 24 heures) même à la campagne. Dans la suite, au village, les horloges de clocher se font de plus en plus nombreuses. La Renaissance amena d'autre part une véritable révolution dans les conceptions mécaniques et artistiques des horloges domestiques, dont le format se réduisit au point de donner naissance à la montre de poche.

Genève a été, sur le sol suisse, le berceau de la fabrication des montres. Elle y a été implantée vers 1550 par des artistes, réfugiés protestants, venus de France, de Flandre, de Lorraine et même d'Italie. Ce furent des mécaniciens et orfèvres à la fois, qui ne connaissaient pas la division du travail. L'orfèvrerie-bijouterie, fort ancienne à Genève, devait bientôt seconder les efforts des

premiers artisans. En 1601 déjà ils se constituent librement en maîtrise. Ces maîtres horlogers besognent indistinctement en boutique ou en chambre. Dès cette époque, quelques-uns sont déjà établis dans la campagne genevoise. Puis ce fut le tour du Pays de Gex, du Faucigny et des vallées vaudoises du Léman. Dès 1656, le premier artiste genevois apparaît à La Neuveville sur le lac de Bière et peu d'années après, nous en rencontrons aussi à Bâle. Les horlogers huguenots réfugiés de France vinrent, dès avant la révocation de l'Édit de Nantes, renforcer parfois ces colonies naissantes, en particulier dans le Pays de Vaud. Dès la fin du XVI^e s., les Genevois ont des débouchés en France surtout et dans le Levant (Constantinople, etc.). Jusqu'à la veille de la Révolution française, ils exercent un véritable monopole technique et commercial.

Nous sommes donc en pleine période de développement extensif de l'industrie horlogère. Il y a des maîtres dans la plupart des villes, à Bâle, Berne, Lucerne, Zurich, Schaffhouse, Winterthur et Neuchâtel surtout. Les horlogers en « gros volume » et ceux en « petit volume » se scindent. Des horlogers s'établissent jusque dans les campagnes bernoise, zuricoise et vaudoise. Grâce à l'application du pendule aux horloges à partir de 1670 environ, et aux besoins de confort éveillés par les réfugiés protestants, l'usage des horloges d'appartement et de la montre de poche se généralise. L'horlogerie de poche s'implante désormais aussi à Bâle, Berne, Zurich, Neuchâtel-Ville, etc. Dans les Montagnes neuchâtelaises, où la grosse horlogerie est née de l'armurerie, ce qui est dans la pure tradition helvétique, des maîtres se consacrent désormais à la pendulerie, voire à l'industrie des montres. A partir de 1670, c'est une poussée vigoureuse. Dans les villes règne la corporation, à la campagne, le régime patriarcal est la condition naturelle de la vie industrielle.

TROISIÈME PÉRIODE (1685-1789). Période de développement extensif et intensif à la fois. Des maîtrises sont constituées dans le canton de Vaud. Dès l'année 1740, l'horlogerie transforme économiquement la Vallée de Joux, pour gagner aussi Sainte-Croix et le pied du Jura.

La pendulerie et la petite horlogerie neuchâtelaises se firent à leur tour de plus en plus envahissantes. Ce fut, dans l'espace d'un siècle, une transformation économique et sociale prodigieuse. Le Val-de-Travers, le Val-de-Ruz, Neuchâtel-Ville même se consacrent désormais à l'industrie nouvelle. Dès avant l'année 1700, elle gagne le Val de Saint-Imier, voire la Prévôté (district actuel de Moutier) et Bière. Si bien que pendant un siècle environ l'Erguel devient pour ainsi dire une annexe économique des Neuchâtelais. Et à mesure que l'horlogerie vaudoise se détache de Genève, leur influence s'exerce aussi sur la Vallée de Joux et Sainte-Croix. Vers le milieu du XVIII^e s., l'horlogerie se répand enfin dans les Franches-Montagnes. Des tentatives sont faites pour l'implanter à Berne-Ville et ailleurs encore. La division du travail en des professions patronales (techniques) et des professions ouvrières (manuelles) va en augmentant. Le régime industriel et commercial de l'établissement devient prépondérant.

A la veille de la Révolution française, les Neuchâtelais ont une avance marquée sur l'industrie genevoise, qui est ébranlée par les restrictions corporatives et les luttes politiques. Avec l'avènement du machinisme dans l'horlogerie, à partir des années 1770, la suprématie de l'industrie neuchâtelaise s'affirme toujours davantage.

QUATRIÈME PÉRIODE (1789-1914). C'est l'ère des transformations les plus profondes. La Révolution française et l'époque napoléonienne arrêtaient jusque vers 1820 le bel essor industriel, technique, artistique et commercial qui fut le trait distinctif de la seconde moitié du XVIII^e s. La pendulerie neuchâtelaise et l'horlogerie de luxe de Genève eurent tout particulièrement à souffrir de cette longue période de stagnation. Mais désormais, la fabrication mécanique se propage pour devenir finalement la forme de production générale. L'atelier familial fait place à la fabrique. La spécialisation, voire la normalisation technique, sont les conséquences immédiates de cette évolution lente, mais progressive pourtant. Celle-ci s'étend, d'abord à la fabrication des

pièces détachées et aux ébauches, pour gagner enfin la fabrication en grandes séries, dont l'interchangeabilité et l'intégralisation constituent la base. Puis l'intégralisation de la production, détrônant l'établissement traditionnel, détermine à son tour la concentration de la fabrication dans les grandes entreprises et sa localisation dans des centres industriels. Ce double mouvement d'intensification et d'intégralisation donna enfin naissance au XIX^e s. à de nouveaux centres de production, en particulier à Bière, dans l'Ajoie, les cantons de Soleure et Bâle-Campagne, à Montillier-Morat et à Schaffhouse.

En 1914, à la veille de la guerre mondiale, l'horlogerie suisse était prospère et sa suprématie technique incontestable. Elle avait des débouchés partout. Elle a toujours été et demeure l'industrie de beaucoup la plus importante de la Suisse romande.

Bibliographie. Antony Babel : *Histoire corporative de l'horlogerie et de l'orfèvrerie à Genève*. — Alfred Chappuis : *Histoire de la Pendulerie neuchâtelaise*. — Charles Perregaux et F.-L. Perrot : *Les Jaquet-Droz et Leschot*. — M. Fallet-Scheurer : *Le Travail à domicile dans l'horlogerie suisse*. — Le même : *Gesch. der Uhrmacherkunst in Basel, 1370-1874*. — Le même : *Hist. de l'horométrie et de l'horlogerie en Suisse* (en préparation). — H. Türlér dans BT 1908. [MACIUS FALLET.]

HORN (C. Thurgovie, D. Arbon, V. DGS). Vge et Com. enclave thurgovienne en terre saint-galloise, sur le lac de Constance. Trouville d'une hache de pierre, d'épées romaines et d'une cloche, d'un anneau, d'une monnaie de Trajan, d'un bracelet de l'époque des invasions. Première mention 1291. La basse juridiction appartenait aux barons de Rorschach ; elle passa en 1449 au couvent de Saint-Gall et fut donnée contre Steinach en échange en 1463 à l'évêché de Constance. Dès lors le territoire fut administré par le bailli épiscopal d'Arbon ; par contre le château appartenait au chapitre impérial d'Ochsenhausen. Au spirituel, Horn fut rattaché à Arbon jusqu'à ces dernières années. Dès 1592, l'évêque de Constance Andreas voulut forcer les habitants protestants à fréquenter le culte catholique. Horn chercha de l'appui à Zurich, et de longues négociations eurent lieu entre Constance et les VII cantons jusqu'à ce que par la mort de l'évêque en 1600 les réformés obtinssent de nouveau le droit de libre exercice de leur culte. 27 personnes se noyèrent le 11 mai 1732, alors qu'elles se rendaient en bateau au culte réformé à Arbon. Une église catholique fut élevée en 1910-1911 ; la paroisse protestante, autonome depuis 1920, possède une chapelle. École secondaire depuis 1923. Population : 1468, 11 feux ; 1880, 427 hab. ; 1920, 1072. — Keller et Reinert : *Urgesch. des Thurg.* — *UstG.* — *LL.* — *Pup. Th.* — *Pupikofer : Gemälde.* [LEIS.]

HORN, GUSTAV-KARLSSON, maréchal de camp suédois durant la guerre de Trente ans, 1592-1657. Il viola la neutralité suisse le 7 sept. 1633 en faisant franchir le Rhin à une armée suédoise à Stein et Gottlieben, traversa la Thurgovie, alla assiéger Constance sans résultat et revint par Stein le 2 octobre. — *Pup. Th.* II^e, 572. — *Schweizer : Gesch. der Schweiz. Neutralität.* — *Dierauer III.* — *Gallati : Eidg. Politik z. Z. des 30jährigen Krieges*, dans *JSG* 43 et 44. — La même : *Zur Belagerung v. Konstanz*, dans *ZSR* 2, 234. [AB. SCH.]

HORN, I. Famille patricienne de la ville de Berne aux XVI^e et XVII^e s. — **RUDOLF**, membre des Deux-Cents 1593, secrétaire du trésorier français, greffier à la cour d'appel, bailli de Romainmôtier 1598, du Petit Conseil 1601 et 1619, gouverneur d'Aigle 1611, ambassadeur auprès du roi Henri IV de France 1594, auprès des III Liges 1621, † 1623. — *LL.* — *Généalogies de Gruner*, mss. — II. Familles de la campagne, sans parenté prouvée avec la précédente, établie à Schüpfen, Sigriswil, Rüegsau, Thunstetten et Interlaken. — **CHRISTIAN**, originaire de Langnau, substitut à la chancellerie d'État, fut reçu bourgeois de Berne le 9 août 1596. Il entra au conseil des Deux-Cents en 1632, mais ne laissa pas de descendants. [H. TR.]

HORNER. Famille des cantons de Bâle, Fribourg, Glaris et Zurich.

A. **Canton de Bâle**. Famille du canton de Zurich,

bourgeoise de Bâle en 1642 avec — 1. HANS, maçon. *Armoiries* : d'azur à une ramure de cerf au naturel, accompagnée de deux marques de maison et de deux étoiles d'argent, en pointe de trois coupeaux de sinople. — 2. JOHANN-JACOB, capucin 1715, prédicateur allemand à Londres où il mourut en 1735. — 3. JOHANN-JAKOB, † 1805, capucin, chantre à la cathédrale et précepteur. — 4. JOHANN-HEINRICH, † 1777, tailleur de pierres. — 5. FRIEDRICH, 1800-1864, artiste-peintre, étudia à Paris et Munich, à Naples 1822-1830, à Rome 1830-1848, fit un voyage en Orient. Maître de dessin et peinture à Bâle dès 1851. — 6. RUDOLF, * 1865, négociant à Paris, Londres, Mississipi et San Francisco 1885-1892, secrétaire en 1898 des travaux préparatoires pour la conférence universelle des Unions chrétiennes à Bâle, secrétaire itinérant en Suisse allemande 1898-1903, au Portugal 1903-1916, directeur du comité universel d'aide aux prisonniers de guerre de l'association, à Genève (édition du *Gefangenenbote*) 1916-1919, secrétaire du comité universel des Unions chrétiennes de jeunes gens à Genève 1919-1925, délégué de la Croix-Rouge internationale et des Unions chrétiennes aux congrès espérantistes de Prague, Helsingfors, Nuremberg, Vienne et Genève 1921-1925. Depuis 1901 rédacteur du *Goldenen Kreuz*. — LL. — M. Lutz : *Bäster Bürgerbuch*. — SKL. [C. Ro.]

B. Canton de Fribourg. Familles fribourgeoises encore existantes, bourgeoises d'Alterswil, de Cressier-sur-Morat. Des membres d'une famille Horner, originaire de Tavel, furent reçus bourgeois de Marly en 1790, de Praroman en 1808, dont un rameau devint bourgeois de Fribourg au XIX^e s., et de Ferpicloz. *Armoiries* : d'azur (variante : de gueules) à un cor de chasse d'argent. — 1. JOSEPH, * à Ependes 2 mars 1814, profès à Hauterive 1834 ; expulsé de l'abbaye par la révolution de 1848, il séjourna à Cheyres et se retira à la Fille-Dieu près Romont. Il fournit de précieux renseignements pour l'*Histoire de Hauterive*, publiée par l'abbé Jos. Genoud dans la *Revue cathol.* ; auteur d'une publication sur les questions agricoles. Dernier survivant de l'abbaye de Hauterive, † à la Fille-Dieu, 8 janvier 1893. — 2. Raphaël, de Ferpicloz, 1842-1904, prêtre 1866, curé d'Echarlens 1866-1869, aumônier et professeur à l'École normale de Hauterive, dont il fut le réorganisateur 1869-1882, recteur du collège Saint-Michel 1882-1888, puis professeur d'histoire 1891-1904. Professeur de pédagogie à l'université de Fribourg 1889-1904, inspecteur des écoles de la ville de Fribourg 1897-1898, chanoine de Saint-Nicolas 1902, membre de la Commission des écoles de la ville de Fribourg 1902. Autorité en matière de pédagogie, collabora à la *Correspondance de*



Raphaël Horner.

D'après une photographie.

à Genève, à l'*Éducation* (Paris), à la *Revue pédagogique* de Delagrave, à l'*Univers* (Paris), il fut un des fondateurs de la *Revue de la Suisse cathol.* 1870 ; du *Bulletin pédagogique* qu'il rédigea de 1872 à 1902 ; du *Monde de la science et de l'industrie*, 1878-1883 ; de la Société fribourgeoise d'éducation 1871. Il publia un grand nombre de traités de pédagogie et des manuels scolaires, dont les meilleurs sont : *Guide pratique de l'instituteur* 1882, un des premiers manuels complets de méthodologie primaire paru en langue française ; le *Syllabaire analytico-synthétique*, 1883 ; le *Livre de lecture* du premier degré, 1884, etc... — Voir *La Liberté* 1904 n^{os} 69, 70. — *L'Ami du Peuple*, 1904 n^o 39. — ASN 87. — *Revue de Fribourg* 1904. — *Bull. pédagogique* 1904. — *Semaine cathol.*, 1893, 1898, 1904. — *Étren. frib.* 1905. — Brasey : *Le chapitre de Saint-Nicolas*. — Aug. Steiger :

Les derniers religieux de Hauterive, dans *AF* 1919. — Archives d'État Fribourg. [G. Cx.]

C. Canton de Glaris. Famille catholique de Netstal, de la catégorie dite *Neulandleute*, bourgeoise de la commune seulement, mais non du canton où elle ne fut reçue qu'en 1834 par la *Landsgemeinde*. [J.-J. K.-M.]

D. Canton de Zurich. Famille de conseillers de la ville de Zurich, qui a compté des médecins et érudits. Elle doit être originaire de Wollishofen. *Armoiries* : de gueules à une demi-ramure de cerf d'or mouvante de trois coupeaux de sinople, accostée de 2 étoiles d'or à six rais. — HEINI, à Zurich, 1357, EBERLI 1362 et ULI en 1372 (ZStB), CUENI am Horn d'Erdprust en 1412 et



1420 (ZStB), HANS am Horn 1434, HEINZMANN am Horn 1467 et PETER Horner 1467. Les Horner étaient les habitants du Horn de Wollishofen sur le lac de Zurich. Keller-Escher rapproche le nom du lieu-dit de Honrein à Wollishofen, région dont une famille tira de très bonne heure sa dénomination (Honrein, von Hohenrain, von Honrein, plus tard Honrer, puis peu à peu Horner). — Une branche de la famille, tout en conservant la bourgeoisie de Zurich alla s'établir vers le milieu du XVII^e s. à Hochfelden près de Büllach où ses descendants vécurent jusqu'à notre époque. — 1. FELIX, 1584-1635, charpentier, prévôt de corporation 1628, bailli du lac 1630, directeur du Hard 1631. — 2. DAVID, 1638-1704, maçon et tuilier, prévôt des charpentiers 1676, *Sihlherr* 1682, directeur du Hard 1688. — 3. DAVID, 1670-1745, maçon, prévôt des charpentiers 1709, *Amtmann* à Rütli 1711, directeur de l'arsenal 1718. — 4. Johann-Jakob, 22 mars 1772-13 juin 1831, professeur d'histoire ecclésiastique 1800, de philosophie pratique 1803, d'esthétique et d'éthique 1806 au *Collegium humanitatis* ; inspecteur de l'alumnat pour les théologiens dès 1809, bibliothécaire de la ville dès 1817, président de la société des artistes 1829, archéologue éminent, historien en lettres et en arts, critique, écrivain fécond. Il publia de 1805 à 1831 dans les *Nbl.* de la société des artistes les biographies de 15 artistes indigènes, puis *Biographie von Ulr. Zwingli*, dans *N'stück der Chorherren*, 1819 ; *Bilder des griechischen Altertums*, 1824, traduit en français sous le titre de *Galerie des antiquités grecques* ; éditeur du *Journal für Litt. u. Kunst* 1805, et avec

J.-J. Hottinger et J.-J. Stolz des *Zürcher. Beyträge zur wiss. und geselligen Unterhaltung* 1815 et 1816. — ADB. — ZT 1915-1917. — H. Schollenberger : *Deutsch-schweiz. Dichtung 1789-1830*, 1919. — 5. Johann-Kaspar, frère du n^o 4, 12 mars 1774-3 novembre 1834, connu sous le titre de *Hofrat*, adjoint du baron von Zach à l'observatoire du Seeburg près de Gotha 1798, D^r phil., de Iéna 1799, travailla à des mensurations à l'embouchure de l'Elbe près de Hambourg 1799 ; astronome dans le voyage autour de la terre d'A.-J. von Krusenstern 1803-1806, conseiller à la cour impériale de Russie et adjoint de l'Académie des sciences de Saint-Petersbourg 1806, rentra au pays en 1809. Professeur de mathématiques au *Collegium humanitatis* 1809, au *Carolinum* 1812-1829, président de la société d'histoire naturelle et de la société des arts 1831. Député au Grand Conseil 1814, du Petit Conseil 1829-1830. Physicien et astronome éminent, il déploya une activité fort étendue, s'intéressa à l'unification des poids et mesures suisses, à une triangulation uniforme pour le pays, à une nouvelle mensuration de



Johann-Kaspar Horner.

D'après une gravure sur cuivre de M. Esslinger.

de la ville de Fribourg 1902. Autorité en matière de pédagogie, collabora à la *Correspondance de*

la base d'Aarberg en 1834 pour laquelle il construisit un nouvel appareil avec le mécanicien Joh.-Georg Céri. Donna une série d'articles à la nouvelle édition du *Geler'schen physikal. Wörterbuch*, et publia de nombreux travaux dans des revues et journaux importants, surtout en astronomie nautique. Krusenstern donna son nom à une cime de la côte de Kioussiou : *pic Horner* et à un *cap Horner* à Sakhaline. — R. Wolf : *Biogr.* 2. — Le même : *Gesch. der Vermessungen*. — A.-J. v. Krusenstern : *Reise um die Welt 1803-1806*, Saint-Petersbourg 1810-1812. — *VSNG Aarau* 1835, p. 63-74. — Alfr. Hartmann : *Galerie des Suisses célèbres*. — *ADB*. — *Festschrift d. Nat. Ges. Zür. 1746-1896* 1. — *NZZ* 1924, n° 390. — Poggendorff : *Handwörterbuch* 1. — J.-J. Egli : *Nomina geographica*, 2^e éd. — 6. JOHANN-JAKOB, fils du n° 4, 6 février 1804-17 mars 1886, maître de mathématiques au *Carolinum* 1829, au Gymnase 1833-1864, bibliothécaire de la ville 1849-1885, D^r phil. h. c. de l'université de Zurich 1852. Prépara avec Sal. Vögelin le *Katalog der Stadtbibliothek Zürich* 1864 en 4 vol., publia en 1840 et 1854 le *Nbl.*, en 1841 et 1852 celui de la Bibliothèque de la ville, la *Geschichte der Schweiz. Neujahrsblätter*, dans *Nbl. Stadtbibl. Zür.* 1856-1858. — *ASG* 5b, 1887. — *Nbl. Waisenhaus* 1888. — *NZZ* 1885, n° 309 ; 1886, n° 76. — *Festschrift Nat. Ges. Zür. 1746-1896*. — 7. LUDWIG, * 1^{er} mars 1841, D^r med. à Heidelberg 1832, privat-docent de géologie et de minéralogie à l'université de Zurich 1833, à Batavia depuis 1835 comme médecin militaire au service de Hollande ; voyagea dans les îles de Java, Bornéo et Sumatra comme membre de la commission d'histoire naturelle des Indes orientales, † de la fièvre à Padang (Sumatra), le 27 décembre 1838. Ses rapports sont conservés à la Bibl. de Zurich. — *Nbl. Waisenhaus* 1854. — *ADB*. — G. v. Wyss : *Hochschule Zür.*, p. 19 et 42. — *ZT* 1919 et 1926. — 8. FRIEDRICH, 27 mars 1831-20 décembre 1886, D^r med., médecin et privat-docent à Zurich 1856, professeur extraordinaire d'ophtalmologie et directeur de la clinique ophtalmologique de l'université 1862, professeur ordinaire 1873-1885 ; membre du Conseil général 1870-1877 et du Conseil sanitaire, président de la société cantonale des médecins 1867-



Friedrich Horner.
D'après une gravure sur cuivre
de Leemann
(Bibl. de Winterthour).

1874, un des fondateurs de l'hôpital des enfants à Hottingen. Il fut le premier à appliquer au traitement des yeux les principes de l'antisepsie ; il opéra près de 2000 personnes de la cataracte. A publié *Krankheiten des Auges im Kindesalter*, dans Gerhard : *Handb. der Kinderkrankheiten* ; *Ueber Brillen aus alter und neuer Zeit*, dans *Nbl. Waisenhaus* 1855. Ses recherches se trouvent pour la plupart dans les dissertations de ses élèves. Son buste par Rich. Kissling orna l'université depuis 1894. — F. Horner ein Lebensbild (autobiogr., 1887). — Th. Bänziger : *Prof. F. Horner*, 1887. — *NZZ* 1886, n° 355, 357, 361. — O. Haab : *Rede... bei der Enthüllung der Büste*, 1895. — *NZZ* 1887, n° 89-93. — *KSA* 1887, p. 193-210 (avec bibliogr.). — *SL* 32. — *Revue médicale* 7. — *Galerie des Suisses célèbres*, n° 43. — G. v. Wyss : *Hochschule Zürich*, p. 90. — Meyer v. Knouau : *Univ. Zür.* 1914, p. 45. — *Festschrift der Ges. der Ärzte des Kant. Zürich 1810-1910*. — 9. FRIEDRICH, fils du n° 8, * 1869, D^r med. 1894, auteur d'études sur sa famille. — Voir en général LL. — LLH. — Keller-Escher : *Prompt*. — *AGS* 3. — *Katalog der Stadtbibl. Zür.* 1864 et 1896. — Renseignements du D^r F. Horner. [H. Br.]

HORNGACHER. Famille du patriciat d'Augsbourg venue à Genève au XVII^e s., bourgeoisie en 1668. Elle hérita en 1779 de la seigneurie de Dardagny, dont elle

aliéna les droits directs en 1793 et la terre en 1833. *Armoiries* : parti de sable et d'or, à la cigogne de l'un à l'autre, couronnée d'argent et tenant dans son bec un serpent tortillé du même.



— 1. JACQUES-ANTOINE, 1754-1824, seigneur de Dardagny du chef de sa mère, née Vasserot. Du Conseil des Deux-Cents, il fit la campagne d'Italie avec l'armée du Premier Consul comme chef d'escadron, exerça plusieurs commandements militaires en Lombardie, dans les États vénitiens et le royaume de Naples, et remplit d'importantes fonctions au ministère de la guerre. Il est l'auteur d'un manuscrit intitulé : *Abrégé des causes de la Révolution de Venise et de sa chute en 1797*, † à Padoue. — 2. JEAN-PHILIPPE-LOUIS, 1771-1818, fils du n° 2, officier au régiment suisse de Châteauevieux, puis chef d'escadron au régiment de dragons de Schomberg, lieutenant-colonel dans les milices genevoises. — Voir Galiffe : *Not. gén.* IV. — Grenus : *Fragmens*. — du Chastel de la Horvaderie : *Général. tounaisiennes*. — *Armorial genevois*. — AHS 1917. [H. Da.]

HORNLOCHER. Ancienne famille venue de



Berne à Bâle. *Armoiries* : de sinople au cor de chasse de sable soutenu de trois coupeaux du même. — L'ancêtre est — 1. HANS, coutelier, bourgeois 1532. — 2. MELCHIOR, 1539-1619, fils du n° 1, coutelier, siégeant au tribunal de la ville 1571, conseiller des forgerons 1576, député dans les bailliages tessinois 1584, bailli du Grand Huningue 1582, du Conseil des Treize 1591, député auprès du roi de France Henri IV en 1595, *Oberstzunftmeister* 1601, bourgmestre 1609, † sans enfant. Une autre branche sans importance se continua jusqu'en 1822. — Voir Lutz : *Bürgerbuch*. — Collection Lutz aux Arch. d'État Bâle. [C. Ro.]

HORNSTEIN. Famille du Jura bernois, originaire



de la Souabe (ce nom est mentionné au XII^e s.). *Armoiries* : d'azur à un bois de cerf anché et ramé d'or accompagné en pointe de trois coupeaux de sinople. — 1. MATHIAS s'établit, après la guerre de Trente ans, à Villars-sur-Fontenais, dont il acquit la bourgeoisie. — 2. XAVIER, 1790-1858, arrière-petit-fils du n° 1, prit part aux campagnes de Napoléon dans le corps des grenadiers ; maire de Villars pendant vingt ans. — 3. CÉLESTIN, fils du n° 2, 1823-1896, maire de Villars, député au Grand Conseil. — 4. ÉDOUARD, fils du n° 2, 1826-1887, D^r theol., directeur du grand séminaire de Soleure.

auteur des ouvrages suivants : *Biographie de Mgr Lachat, évêque de Bâle* ; *Les Sépultures* ; *L'Église enseignante* ; *Les Doctrines catholiques* ; *Le Divorce* ; *La Liberté des Tombeaux* ; *La Crémation*, etc. — 5. XAVIER, fils du n° 2, 1840-1905, curé-doyen de Porrentruy 1864-1896, prélat, chanoine, membre de la Constituante de 1884, orateur distingué. Il travailla de toutes ses forces à l'apaisement des conflits politico-religieux (Kulturkampf). Il fut appelé par le Conseil fédéral à régler les affaires du Tessin (question diocésaine) et fut nommé, en 1896, par un bref du pape Léon XIII, archevêque de Bucarest, où il déploya une activité intense. — 6. CÉLESTIN, fils du n° 3, avocat, attaché de



Xavier Hornstein.
D'après une photographie.

légation à Paris et à Berlin. Auteur de travaux sur les traditions populaires du Jura, entre autres de *Fêtes légendaires du Jura bernois*. — Renseignements de Célestin Hornstein. [G. A.]

HORNSTEIN, von. Importante famille de barons dont le château ancestral se trouvait à Hohenzollern-Sigmaringen et dont quelques membres remplirent des fonctions ecclésiastiques en Suisse. — 1. MARGARETA, maîtresse à Münsterlingen 1422-1435. — 2. AMALLA, prieure à Kalchrain 1482-1485. — 3. AUGUST-JOHNAN-NEPOMUK, 1730-1805, évêque suffragant de Constance, inaugura divers édifices religieux de la Suisse centrale. — Voir *OBG.* — Kuhn : *Thurgovia sacra II.* — *Gfr. Reg.* [HERDI.]

HORNUNG. Famille originaire de Mulhouse établie à Genève vers 1685. *Armoiries* : de sinople au signe

1710 à 1712. Registres de paroisse dès 1784. — Voir Merz : *Gemeindewappen.* — *Argovia* 23, p. 180. [L. S.]

HOROMÉTRIE. Il faut distinguer cinq périodes principales de l'évolution de l'horométrie sur le sol helvétique : 1. La période préromaine ; 2. La période romaine ; 3. La période médiévale ; 4. La période horométrique moderne, basée sur l'heure locale ; 5. La période de l'heure légale ou unifiée.

1. *Période préromaine.* C'est la période de l'horométrie naturaliste des civilisations protohelvète et gallohelvète. Le culte solaire avec son corollaire, le culte lunaire, y sont liés d'assez près, sinon à la mesure exacte, du moins à l'estimation approximative du temps. Des fractionnements rudimentaires et plus amples du jour et de la nuit précéderont à cette époque la division plus raisonnée et plus précise de la révolution diurne. Les vestiges



Société du Crépuscule et de l'Aurore en 1845. D'après une peinture de J. Hornung. Le 5^{me} personnage en bas depuis la gauche est le peintre Hornung lui-même.

zodiacal de février d'argent. — 1. **Joseph**, * 25 janvier 1792 à Genève, † 4 février 1870 à Genève, peintre de genre et d'histoire. Fit aussi des portraits, dont les plus connus sont ceux du général Dufour, de Vinet, de Petit-Senn, etc. Sous le titre de *Gros et menus propos*, il publia une dizaine de nouvelles, dont quelques-unes en patois savoyard. Il fit partie en 1822 du Grand Conseil et du Conseil municipal. Président de la Soc. du « Crépuscule et de l'Aurore », Hornung publia en 1845, en collaboration avec le peintre Jules Hébert, une grande planche de portraits des membres de cette société. — Galiffe : *Not. gén.* VII. — *Notice biographique sur J. H.* — Sordet : *Dict.* — *Gal. suisse* III. — *BV* août 1872. — *SKL.* — 2. **JOSEPH-MARC**, fils du n° 1, * 11 février 1822, † 1^{er} novembre 1884 aux Eaux-Vives. Professeur d'histoire littéraire et de philosophie du droit à l'académie de Lausanne, de droit public et pénal à l'université de Genève dès 1866. Député au Grand Conseil 1870-1872, membre du Consistoire 1871-1883. — *Cat. des ouvrages publ. par les prof. de Genève* III. — A. Oltramare : *Notice biographique sur H.* — *Annuaire de l'Institut de droit intern.* VIII. [M. M.]

HORNUSSEN (C. Argovie, D. Laufenbourg. V. DGS). Com. et paroisse. En 1296 *Hornussen* était rattaché, suivant le rentier des Habsbourg, au bailliage de Säckingen, puis il passa à celui de Homberg. Il fut incorporé en 1803, avec le Fricktal, au canton d'Argovie. Dès l'origine, la collation appartient à l'abbesse de Säckingen, qui avait au village une maison d'administration et une résidence d'été. L'église fut reconstruite de

d'horloges rupestres dans nos Alpes et ailleurs attestent l'existence de cette horométrie élémentaire.

2. *Période romaine.* Elle va de la conquête de l'Helvétie par les Romains jusqu'à l'introduction des heures canonicales par le christianisme triomphant. Rome disposait d'un instrument de conquête et de civilisation : son armée. Le soldat romain, en Helvétie, est l'instituteur de l'habitant. L'armée y propagea toute sa culture horométrique : horométrie militaire avant tout (les vigies), mais aussi administrative et judiciaire, voire économique ; et avec les institutions, les fonctions, les organes, les instruments : sonnerie des heures au moyen de la buccine, le guet, les cadrans solaires, même portatifs, la clepsydre, etc.

3. *Période médiévale.* Pour la caractériser, il faut l'appeler période de l'horométrie ecclésiastique. Malgré les invasions germaniques, l'horométrie romaine persista grâce au christianisme naissant. Mais ce dernier lui substitua le système des heures ecclésiastiques, connu sous le nom des heures canonicales (matines, prime, tierce, sexte, none, vêpres et complies). Deux ordres de faits établirent la suprématie de ce système, notamment à partir des VIII^e et IX^e s. : d'une part, l'application générale de la règle de saint Benoît au clergé séculier comme au clergé régulier ; d'autre part, l'introduction des cloches. Un capitulaire de l'évêque Haito, de Bâle (802-823), l'ami et le conseiller de Charlemagne, prescrivit formellement l'observation stricte des heures canonicales (*horas canonicas, tam nocturnas quam diurnas*) au clergé de son diocèse. Il substitua aussi l'époque matu-

tinale et vraiment occidentale du jour à l'époque vespertine, judaïque et orientale que l'Église primitive avait adoptée pour se conformer à la loi mosaïque. Cette réforme horométrique fut aussi introduite en Suisse romande, tandis que l'Italie et la Suisse italienne actuelle continuèrent jusque vers la fin du XVIII^e s. à compter les jours non pas d'un matin à l'autre (*horæ ab ortu*), mais d'un soir à l'autre (*horæ ab occasu*).

Une particularité vraiment helvétique du système horométrique médiéval, ce fut celle qui consistait à marquer et compter les heures canoniales non pas après leur écoulement (*horæ plenæ* ou *completæ*), mais dès leur début (*horæ incipiæ* ou *horæ sub pulsu*), ce qui fit que la chronologie diurne de nos ancêtres avançait continuellement sur le temps vrai.

Le cadran solaire, l'astrolabe et la clepsydre sont les instruments principaux de l'horométrie médiévale.

4. *Période de l'horométrie moderne basée sur l'heure locale.* Dès la seconde moitié du XIV^e s., la bourgeoisie artisanale et commerçante des villes s'émancipe dans le domaine horométrique également, en instaurant l'horométrie moderne, c'est-à-dire civile. Elle substitua aux sept heures canoniales le double cycle horaire de 12 heures ou le cycle complet de 24 heures, et installa des horloges publiques. Mais le système des heures canoniales n'en subsista pas moins jusqu'à la Réforme et au delà, dans les cantons catholiques.

Jusqu'en 1851, il n'y eut d'ailleurs pour ainsi dire aucune unité horométrique. C'est la période de l'heure locale, car chaque localité réglait l'heure de ses horloges publiques ou privées d'après le midi vrai du méridien du lieu, à l'aide des cadrans solaires. Aussi bien, ces derniers continuèrent-ils à jouer un rôle important à côté des horloges mécaniques. Pour mesurer les durées pratiques, on employa aussi fréquemment l'horloge de sable ou sablier, notamment à partir de la Réforme.

Le système des *horæ incipiæ* fut d'ailleurs sinon théoriquement et officiellement, du moins pratiquement et généralement maintenu, notamment à la campagne (c'est encore le cas aujourd'hui), en sorte que la cloche de midi retentissait partout à onze heures. C'est ce qui a donné naissance à l'heure de Bâle qui se distinguait par ceci : la première heure révolue de l'après-midi y marquait l'heure de midi. En 1780, la ville de Genève adopta, la première en Suisse, l'heure moyenne, c'est-à-dire l'heure du midi moyen qu'elle substitua à l'heure du midi vrai.

5. *Période de l'heure légale ou unifiée.* L'unification de l'heure, en Suisse, se fit attendre jusqu'après la promulgation de la Constitution fédérale de 1848. La création des postes fédérales et du télégraphe nécessita l'institution de l'heure légale, de l'heure fédérale ou de Berne, à partir de 1851. C'est sur cette base que notre pays adopta, en 1893, l'heure de l'Europe centrale et qu'il introduisit officiellement, pour les administrations publiques, la numération de 24 heures (cycle horaire de 24 heures) dès 1919.

Bibliographie. M. Fallet-Scheurer : *Die Zeitmessung im alten Basel.* [Marius FALLET.]

HORTIN. Famille bourgeoise de la ville de Berne † en 1914. *Armoiries* : d'azur à trois pointes de lance d'argent. — JOHANNES, de Savoie, professeur d'hébreu à Berne 1553-1597, bourgeois 1574, condamné pour adultère, il perdit sa place. — SAMUEL, fils du précédent, pasteur de Sumiswald 1614, de Berthoud 1637, bibliothécaire à Berne, † 1652. Nombre de ses descendants se vouèrent à la carrière ecclésiastique et à celle d'imprimeurs. — LL. — Général. Gruner et Werdt, mns. [H. Tr.]

HORW (C. et D. Lucerne. V. DGS). Paroisse. En 1231 *Horwe*. Trouvaille d'une hache de fer au Langacherwald sur Winkel en septembre 1919. A la suite d'un don du IX^e s., la région passa au couvent de bénédictins d'Im Hof à Lucerne. Le contrat de vente et d'échange du 16 avril 1291 entre l'abbé Berchtold von Falkenstein de Murbach, de qui dépendait Lucerne et ses 16 *Höfe*, et la maison d'Autriche, fit passer le hameau de Langensand-

Horw sous la suzeraineté autrichienne, qui remit la basse juridiction du bailliage à Rudolf, le cellérier de Sarnen ; elle parvint en 1326 au chevalier Hartmann von Ruoda, plus tard aux Wissenwegen et à Rudolf von Büttikon. Ce dernier céda le 9 octobre 1425 la basse juridiction de Horw à Lucerne, qui possédait déjà la haute justice depuis 1395. Du commencement du XV^e s. à 1798, la région releva du bailliage de Kriens et Horw fut administrée selon le droit de la ville, mais dès 1556 elle eut ses lois propres. Durant la guerre des Paysans, de 1653, le village se rattacha de février à juin à la ligue des X districts. Il dut payer ensuite avec Kriens une indemnité de guerre de 1500 fl. Sous la République helvétique, Horw fut attribué au district de Lucerne et souffrit beaucoup de l'occupation des Français qui y prirent leurs quartiers lors du soulèvement du Nidwald. L'église, de 1234, fut incendiée et, en 1446, reconstruite, rénovée en 1514, remplacée en 1813-1816. Au XV^e s. surtout, elle était un lieu de pèlerinage fréquenté. Du commencement du XIV^e s. à l'ouverture de la route du Brunig (1860 environ) la navigation sur le lac entre Winkel, Stansstad et Alpnach assurait les relations et l'approvisionnement avec les principales localités de ce canton. Dès 1645 elle était soumise à des accords intercantonaux. Un péage s'y annexait aux XVII^e et XVIII^e s. à Winkel et Ennethorw. Les carrières de molasse sont exploitées depuis le XVI^e s., la fabrication des tuiles remonte à 1740, celle du papier à 1635-1867. Horw possède également l'asile des aveugles du canton. Registres de baptêmes dès 1588, de mariages et de décès dès 1599. — Arch. d'État Lucerne. — *Gfr. Reg.* — Segesser : *Rechtsgesch.* — Raph. Reinhart : *Gesch. v. Horw (Horw in Wort und Bild).* — Blaser : *Gesch. d. Papiermühle Horw.* [P.-X. W.]

HORW. Ancien nom du Vge de Hauenstein. V. ce nom.

HORY. Famille bourgeoise de Neuchâtel, dont une branche, anoblie au début du XVI^e s., a donné de nombreux magistrats au comté ; elle s'est éteinte en 1726. *Armoiries* anciennes : d'azur à la fleur de lys d'or enchaussé du second à deux molettes d'éperon du premier ; nouvelles : d'or au chevron renversé d'azur accompagné d'une fleur de lys et de deux molettes d'éperon du même. D'autres armoiries, concédées peut-être en 1707, portent parti de Neuchâtel et de Hory ancien accolés par moitié (AHS 1898, p. 74). — 1. BLAISE, notaire 1485-1505. — 2. BLAISE, fils probable du n° 1, notaire 1504-1538, conseiller et secrétaire de Neuchâtel. Anobli par Jeanne de Hochberg. —

3. PIERRE, fils du n° 2, 1514-1527, notaire, bourgeois de Valengin, commissaire de la seigneurie de Valengin. — 4. GUILLAUME, fils du n° 2, notaire dès 1529, commissaire général 1557, châtelain et receveur de Boudry 1558, conseiller d'État 1564, lieutenant du gouverneur 1576. † avant 1588. Anobli en 1565. — 5. BLAISE, fils du n° 3, * 1527, † mai 1576 dans sa troisième campagne en France où il servait comme capitaine. Commissaire du Val-de-Travers 1558, secrétaire d'État 1560. — 6. BLAISE, fils du n° 4, * vers 1528, étudia à Strasbourg, pasteur de Gléresse de 1564 à sa mort en 1595. Auteur de poésies latines et françaises qui ont été publiées en 1841 par Frédéric de Rougemont. — 7. JEAN, fils du n° 4, * septembre 1534, notaire 1553, trucheman pour le roi de France en Suisse 1560, secrétaire de la reine 1575. † 1^{er} mars 1587. — 8. DANIEL, fils du n° 4, notaire 1569, intendant des bâtiments 1574, secrétaire d'État 1576, conseiller d'État 1588, receveur des Quatre-Mairies 1600. En 1601 son fils Jean le remplaça comme secrétaire d'État. † avant 1610. — 9. ESAÏE, fils du n° 4, procureur général 1587, maire de Rochefort avant 1594 ; receveur du prieuré du Val-de-Travers 1599, châtelain de Thielle 1606. † avant 1617. — 10. JEAN, dit le chancelier Hory, fils du n° 8, étudia à Lausanne en 1592, succéda en 1601 à son père comme secrétaire d'État. Conseiller d'État 1611, receveur des Quatre-Mairies 1611, lieutenant du gouverneur 1623. Hory conçut le projet de créer une ville commerçante sur le plateau de Thielle ; il obtint d'Henri II, en 1625,



la patente de cette fondation, qui resta à l'état de projet. A la même époque, il négocia la réunion au comté d'une partie de la mairie de Lignières, qui relevait de l'évêque de Bâle, auquel il donna son fief de Miécourt. Il devint, en retour, baron de Lignières. Le gouverneur du comté étant mort en 1623, Hory chercha à obtenir cette place, puis, François d'Alfry ayant été nommé, il chercha à s'opposer à l'installation de ce dernier. Ce fut le commencement de sa disgrâce. Peu après on lui demanda de rendre ses comptes de receveur. Il devait encore 143 000 lb. Ses biens furent saisis et lui-même privé de son siège au Conseil d'État. En juin 1640, sa femme, Madeleine Fornachon, est arrêtée et avoue que sa mère avait été jadis empoisonnée par son mari et ses frères, parce qu'une accusation de sorcellerie reposait sur elle. Madeleine Fornachon fut exécutée le 3 juillet. Hory se trouvait alors à l'étranger et y demeura proscrit pendant une douzaine d'années encore ; autorisé à rentrer au pays, il se retira, dit-on, à Combe-Varin. † en été 1656. — 11. JONAS, fils du n° 8, maire de Boudevilliers 1614, receveur du prieuré du Val-de-Travers 1618, maire de Neuchâtel 1621, intendand des vignes 1628, capitaine au service de France 1630. † 1644. — 12. PIERRE, fils du n° 8, receveur de Valangin. † 1630 à 40 ans environ. Ces deux frères ne furent pas entraînés dans la disgrâce de leur frère Jean, quoiqu'ils dussent ensemble 170 000 lb. sur leurs comptes de recettes. — 13. FÉLIX, fils du n° 10, * 1606, lieutenant au service de France. — 14. HENRI, fils du n° 11, capitaine au service de France, maire de Valangin 1649, conseiller d'État 1653, chancelier 1655. † 5 ou 6 décembre 1600. — 15. JOSUÉ, frère du n° 14, capitaine au service de France, intendand du château de Joux 1655. — 16. JONAS, fils du n° 14, D^r en droit, châtelain de Boudry 1671, conseiller d'État 1678 ; interprète de Marie de Nemours pendant les séjours qu'elle fit à Neuchâtel en 1680, 1694, 1699. † 1726, dernier représentant mâle de la branche aubliée.

D'autres Hory, issus peut-être du n° 6, ont tenté de faire reconnaître leur noblesse au XVII^e et XVIII^e s., mais sans succès. Quelques-uns d'entre eux s'établirent à Vevey, puis revinrent au pays. Leur dernier représentant fut — GUILLAUME-HENRI, * 1793, pasteur en 1817 de l'église française de Bâle, où il mourut quelques années plus tard. — Voir *Biographie neuch.* I. — Chambrier : *Hist. de Neuchâtel.* — Fréd. de Rougemont : *Poésies neuchâteloises de Blaise Hory.* [L. M.]

HOSANG. Famille dont les nombreux rameaux sont bourgeois de plusieurs communes de Walsers des Grisons (Rheinwald, Tschappina, Mutten, Obersaxen). — 1. KONRAD, ammann du Rheinwald 1493, plénipotentiaire du comte de Werdenberg, capitaine de la Ligue grise en 1499 lors de la guerre de Souabe. — 2. GREGOR, landammann du Rheinwald 1512. — 3. GREGOR, prévôt de corporation à Coire 1653. — 4. JOHANN-PETER, 1791-1841, * à Tschappina, acquit une belle fortune comme employé dans une maison de commerce grisonne à Bergame et l'employa en grande partie dans le canton à des œuvres de bienfaisance publique et à l'assistance des pauvres. Elle servit encore à créer en 1845 l'institution Plankis près de Coire, qui existe encore. — 5. JOHANN-GEORG, de Mutten, 1845-1913, pasteur à Davos-Frauenkirch et Maienfeld, maître de religion à l'école cantonale de Coire 1873-1902, puis pasteur à Pontresina jusqu'à sa mort. Il s'occupa d'histoire et d'œuvres d'utilité publique. — *Nbl. der Hilfsges. Zürich* 1877. — *Progr. der Kantonsschule* 1912-1913. — Renseignements de G. Schneeli. [C. J.]

HOSCH. Famille bourgeoise de Bâle depuis 1530, venue de Hohenheim en Wurtemberg, et dont les membres exercèrent jusqu'au XVIII^e-XIX^e s. les métiers de chapelier et boulanger. Anciennes armoiries : d'azur au lion d'argent tenant un soc de charrue dans ses griffes. Nouvelles : d'argent au lion de gueules tenant un soc de charrue. L'ancêtre est — MARTIN, † vers 1541, fondeur de caractères, de Hohenheim (Wurtemberg), bourgeois de Bâle 1530. —



De HANS-CASPAR, 1630-1706, et de RUDOLF, * 1641, descendent les deux principales branches de la famille.

a) *Branche de Hans-Caspar.* — 1. HANS-CASPAR, * 1658, fils de Hans-Caspar prénommé, artiste-peintre. — 2. HIERONYMUS, 1742-1831, aubergiste du Kopf, *Bannherr* de St. Leonhard. — [C. Ro.] — 3. ÉDOUARD, architecte, peintre, peintre-verrier, * à Bâle le 13 juin 1843, † à Lausanne le 17 novembre 1908, travailla comme architecte en Suisse et à l'étranger, se fixa en 1873 à Lausanne. On lui doit un grand nombre de vitraux d'église, faits d'après des cartons de Grasset, de Paul Robert, de Sandreuter, de Rouge, de Bieler ; la restauration de la verrière de Saint-Saphorin et de la rose de la cathédrale de Lausanne. — [A. B.] — 4. PAUL, * 1886, fonda à Berlin une manufacture de gobelins, entreprit de 1912 à 1914 un voyage autour du globe en Amérique, Japon, Chine, Inde, Égypte, ouvrit en 1914 à Bâle un atelier d'art appliqué. Il est actuellement architecte. S'est signalé aussi comme dessinateur humoriste.

b) *Branche de Rudolf.* — 5. JOHANNES, 1677-1742, fils de Rudolf prénommé, maître boulanger et prévôt de sa corporation. — 6. EMANUEL, 1746-1820, petit-fils du n° 5, chirurgien et conseiller municipal. — 7. FRIEDRICH, 1847-1905, D^r med., professeur extraordinaire d'ophtalmologie à l'université de Bâle 1896. — 8. CARL, 1852-1913, directeur commercial de la fabrique de machines Burckhardt A. G. à Bâle. — Voir LL. — Collections Arnold Lotz et Merian-Mesmer aux Archives d'État de Bâle. — Arbre généalogique propriété de la famille. [C. Ro.]

HOSPENTAL (C. Uri. V. DGS). Com. et paroisse. Le plus ancien nom allemand *Ospital* ou *Hospital* dérive du latin *Hospitaculum* (= auberge, hôpital) et atteste une colonisation romaine. La localité doit son importance et son existence au trafic du Saint-Gothard. Sur une colline, non loin du village, s'élève la ruine de l'ancien château des Hospental, où l'on voulait autrefois voir une tour lombarde. Cette tour, habitable, passa en 1412, par héritage, aux frères Walter et Hans Meyer d'Altdorf et fut vendue en 1425 à Jenni Switer d'Urseren. Le village brûla le 25 septembre 1669. On peut admettre comme certain qu'au XIV^e s. existaient déjà la chapelle et la prébende de N. D. d'Hospental, quoique les témoignages n'en subsistent que depuis le XV^e s. Il faut noter, à cause de son caractère italien, la confrérie religieuse des *offizi* fondée en 1748. Bartholomäus Schmid, architecte de l'église paroissiale actuelle, 1706, éleva aussi en 1718 la chapelle de Saint-Charles qu'il dota en 1727 d'une prébende. Hospental forme une paroisse détachée d'Andermatt en 1886 et une commune autonome depuis 1888. Une école populaire est connue dès le XVII^e s. et il y eut même dans la première moitié du XVIII^e s. une sorte de progymnase. Le *Speckstein*, pierre olivâtre spéciale pour la construction des poêles, est exploitée à Hospental et dans ses environs depuis plus de deux cents ans, mais la fabrique n'a qu'une dizaine d'années d'existence (*Serpentin- und Specksteinwerke Ursern A.-G.*). Population : 1799, 320 hab. ; 1920, 264. — Hoppeler : *Ursern im Mittelalter.* — Abegg : *Beitr. z. Geschichte d. urn. Schulwesens.* — *Historischer Nbl. v. Uri* 1897, 1900, 1914, 1915. — *Das Bürgerhaus in Uri.* — *Urner Wochenblatt* 1922, n° 19-21. — Gfr. 70. [E. W.]

HOSPENTAL, von (HOSPITAL ; HOSPITALER ; VON URSERN). La famille apparaît à peu près en même temps à Urseren, dans les cantons d'Uri et de Lucerne. Armoiries : d'argent à un ours de sable, armé de gueules. Éteinte à Urseren vers le milieu du XV^e s., à Lucerne vers le milieu du XV^e s., à Lucerne au XIV^e s. Première mention à Urseren 1285, avec — JOHANNES, vassal de l'abbaye de Disentis. — En 1300, HEINRICH et WALTER étaient témoins au château de Pontaningen. — HEINRICH, ammann pour l'Autriche à Urseren 1309, déposé comme partisan de l'Autriche par le roi Louis de Bavière en 1317. — Dans les démêlés entre Urseren et Lucerne au sujet du transport des marchandises par-dessus le Gothard, apparaissent en 1309 les frères KON-



RAD, RUDOLF (*de Ursera*) et JOHANN. — KLAUS, 1362, ammann de la vallée 1396, 1397 et 1400, † avant 1407.

Canton d'Uri. HEINRICH et JOHANN 1294; JOHANN 1334; JAKOB 1300-1321; UELI à Altdorf 1318-1358.

Lucerne. WILHELM 1289, bourgeois. — HEINRICH, chevalier, 1310. — HEINRICH, écuyer, 1337, chevalier 1357-1385.

Arth et Zoug. Les relations avec Urseren sont attestées par le procès concernant les droits à l'alpage des familles d'Arth à Urseren en 1528, 1554, 1587. La famille apparaît à Arth vers 1330. — 1. JOHANNES, ammann de Zoug 1374-1385. — 2. HARTMANN, ammann de Zoug 1387, † 1388 dans la rencontre de la Totenhalde. — 3. RUDOLF, ammann de Zoug 1399 et 1403, lors du renouvellement de l'ordonnance de guerre (1397) 1401, landammann 1415. — 4. HANS-LUDWIG, bailli du Gaster 1444. — 5. SEBASTIAN, bailli du Val Maggia 1580, du Conseil. — 6. HANS, fils du n° 5, secrétaire d'État à Bellinzzone 1596-1602. — 7. BALTHASAR, chef du parti catholique dans l'affaire Hummel 1655. — 8. SEBASTIAN, * 1595, et — 9. MARTIN, * 1606, trésorier, chefs des Nicodémistes dans la même affaire. Ils durent fuir à Zurich avec une partie de leur famille et de leur parenté; ils y furent reçus à la bourgeoisie en 1666 en renonçant à la possibilité de faire partie des autorités. — 10. JOHANN-BENEDIKT, chanoine et curé de Bischofszell 1702. — 11. GEORG-ZENO, D^r med., du Conseil 1712. — 12. FRANZ-ANTON, * 1717, juge, du Conseil, secrétaire d'État 1747, trésorier 1747-1771, sautier du pays 1754-1782, bailli de Sargans 1773, un des chefs des « Durs » 1765. — 13. MAURITIUS, * 1727, convenué à Saint-Gall, bénédictin 1767, prévôt à Alt St. Johann 1769-1774.

La branche collatérale de Zurich, appelée aussi HOSPITALER, est éteinte. — JOHANN-WILPERT, 1667-1750, pasteur à Oberkostenz 1687, à Weingarten, inspecteur des communautés réformées du Palatinat 1713. — HANS-JAKOB, 1690-1759, pasteur de l'orphelinat 1728, professeur d'éthique et de droit naturel 1731. — FRANZ-CHRISTOPH, 1697-1775, pasteur à Hildburghausen 1728, Wurtemberg et Cannstadt 1734, Heidelberg 1746, conseiller ecclésiastique de l'électeur palatin 1758, dernier de sa branche. — Voir LL. — LLH. — Gfr. — (Echli : *Origines*. — Archives de la vallée d'Urseren. — AGS IV. — Wymann : *Schlachthjahrzeit*. — Hoppeler : *Gesch. des Tales Urseren im Mittelalter*. — Le même : *Ein Fünfhundertgedenktag, Urts Landrecht mit der Talschaft Urseren*. — Keller-Escher : *Prompt*. — Wirth : *Etat*. [v. v. et R-r.]

HOSPICES. Les hospices placés sur les cols élevés des Alpes pour servir de refuge et d'asile aux voyageurs datent, en général, du moyen âge. Les routes alpestres étaient déjà très fréquentées par des commerçants, des ecclésiastiques et des pèlerins. Elles étaient en mauvais état, de sorte qu'une traversée des Alpes était fatigante et non sans danger; ce qui explique la nécessité de construire des hospices au bord des routes. L'histoire de quelques-uns d'entre eux est connue; d'autres remontent au temps des Romains. Parmi les plus importants, il faut citer ceux du Grand Saint-Bernard, du Simplon, du Grimsel, du Saint-Gothard, du Lukmanier, du Septimer. Les voyageurs pouvaient aussi trouver le couvert et le logis dans les hôpitaux ainsi que dans les auberges ouvertes gratuitement dans les villes aux étrangers, pèlerins et passants. Il y en avait entre autres à Bâle, Berne, Zofingue, Zurich, Schaffhouse, Lucerne, Saint-Gall, Genève. A partir du XIII^e s., ces auberges se transformèrent peu à peu en hôtels. — Voir les noms précités ainsi que les art. HOPITAUX, HOTELLERIE et TOURISME. [L. S.]

HOSPITALIENS. Voir WIRTH.

HOSPITALER. Famille de Zurich. Voir HOSPENTAL.

HOTELLERIE. Bien avant que l'hôtellerie ne fût pratiquée suivant les conceptions modernes, dès avant l'ère chrétienne, les Germains considéraient l'exercice de l'hospitalité privée comme un devoir imprescriptible. En Suisse, la profession d'aubergiste, au contraire de l'opinion régnante à Rome ou dans la Grèce classique, était réputée comme une profession fort honorable, même à une époque voisine de nous. Plus tard encore, si l'on voyait souvent dans un aubergiste, et

parfois non sans raisons, un homme tenant à la fois de l'escroc, du fraudeur, de l'entremetteur et du receleur, notre histoire compte cependant de nombreux exemples d'hôteliers qui exercèrent une influence prépondérante sur la vie publique, qui furent d'éminents conducteurs d'hommes et dont l'établissement devint souvent un centre d'activité politique. Certes, les repaires mal famés autour desquels rôdaient des rumeurs d'embuscades, de vols et de meurtres, ne manquaient pas, surtout dans les régions écartées. Mais bien avant l'ère de la vapeur et de l'électricité, des hôtelleries, bien dirigées, ont acquis dans les principaux centres de trafic une renommée internationale, plus étendue que celle dont nos modernes palaces jouissent aujourd'hui.

A l'époque romaine déjà, les hôtels de catégorie supérieure et les restaurants se différencient des débits de vin qui détaillaient la boisson sur la rue, des cabarets et des auberges populaires, qui servaient aussi de boutiques. On peut établir une relation entre les anciennes tavernes romaines (*tabernæ*) et certains noms de lieux comme Taverne en Tessin, Täfern près de Baden, et Tafers dans le canton de Fribourg. C'est aux Romains que les anciens Helvètes et les Rhètes ont emprunté en dernier ressort l'art culinaire. Leurs expressions les plus usuelles dérivent du latin (*coquere* = *Kochen* = cuire; *cellerarium* = *Keller* = cave) de même que les noms des épices fines, des fruits et des légumes.

Les Alamannes et les Burgondes ne connaissaient pas les auberges publiques et ne pratiquaient que l'hospitalité privée. Héberger signifiait pour les Germains « festoyer ». L'hôte était le maître de la maison, et le mot a conservé ce sens accessoire jusqu'à nos jours. A l'époque franque, aux abords des couvents se créèrent des hospices ou hôpitaux destinés à accueillir les voyageurs, en particulier les pèlerins. Les marchands mêmes y étaient admis aussi longtemps qu'aucune auberge (*Elendenherberge*) n'était ouverte aux étrangers, comme ce fut le cas à Bâle en 820 déjà. Mais on ne pouvait s'attendre à rencontrer en pareil lieu ni société choisie ni le moindre confort.

Les tavernes, les auberges pour les étrangers, les asiles de pèlerins et les hospices des couvents servaient de gîte aux voyageurs du moyen âge. Il en existait dans tous les endroits fréquentés, notamment dans les villes, placés pour la plupart sous l'invocation de saint Jacques, patron des pèlerins. Parmi les hospices de la Suisse situés au voisinage des cols alpestres, celui du Grand Saint-Bernard spécialement atteignit à une renommée mondiale. Au XIV^e s. Azzo Visconti fonda l'hospice du Saint-Gothard. La plupart des couvents, notamment Saint-Gall, étaient renommés pour leur hospitalité, à l'exercice de laquelle ils réservèrent à plus d'une reprise des fondations spéciales. L'exemple de Saint-Urbain, qui se ruina en 1524 par sa trop généreuse hospitalité, fournit une estimation de l'affluence des étrangers. En 1442 le couvent de Königsfelden se plaignait au Concile de Bâle d'être obligé d'héberger près de cent hôtes par jour. Dans la belle époque du moyen âge, plus d'un château rivalisait avec les couvents en accueillant largement les voyageurs.

Peu à peu les tavernes populaires (*Elendenherberge*) se transformèrent en nos hôtels modernes qui, aux XII^e et XIV^e s. étaient encore communément dénommés auberges. Ce vocable prend un sens plus restreint par la suite, et ne désigne plus qu'une maison plus ou moins confortable disposant de peu de chambres et offrant une nourriture peu soignée, tandis que les maisons de meilleur ordre s'intitulèrent peu à peu hôtelleries ou hôtels (*Wirtshaus* et *Gasthaus*). A côté des auberges où les voyageurs pouvaient passer la nuit, la Suisse française avait des caves, des cabarets; le Tessin des *locande*, *taverne*, *osterie*, *cantine*, et la Suisse allemande les *Pinten* et les *Weinhäuser*, qui ne possédaient pas le droit d'héberger. Avant le XIII^e s. déjà, on comptait de nombreuses auberges et cabarets dans la campagne. Le grand chapitre de Coire, par exemple, en possédait à Coire, à Marmels, à Bivio, à Sils, à Ardez, à Lenz, etc. Dans le canton de Berne, il en existait à Aarberg, Am-soldingen, Bolligen, Fraubrunnen, Laupen, Münsingen, Thoune, etc., déjà avant l'an 1300.



Costumes d'aubergistes au milieu du XIV^e s.



Politique d'aubergiste. D'après un dessin de Henri Hess.



Auberge de Treib (Lac des Quatre-Cantons).



Auberges des corporations des tisserands et cordonniers à Lucerne en 1512.
D'après la chronique de Diebold Schilling.



Enseigne d'auberge zuricoise avec la date de 1676.



Enseigne d'auberge zuricoise avec la date de 1690.

Le droit d'auberge, d'enseigne ou de *Schild* était presque partout octroyé à des particuliers, à des communes ou à des corporations contre une taxe annuelle, fixée par le seigneur foncier ou justicier. En quelques lieux ce droit était héréditaire (*res perpetua, Ehehafte*) comme ceux du moulin, de la forge, de la boucherie, du pressoir et des bains ; c'est pourquoi il était limité à un certain nombre de maisons. Au cours des temps les droits d'auberge passèrent des seigneurs justiciers au souverain du pays. En Argovie et à Schaffhouse, comme en Obwald, certaines communes les avaient achetés aux précédents propriétaires de la basse-justice. Ces droits donnèrent parfois naissance à de sérieux conflits ; le plus connu est celui de Wilchingen (Schaffhouse) en 1718, provoqué par le refus de cette commune de prêter serment aux magistrats de Schaffhouse parce que ceux-ci avaient accordé à une veuve du village le droit de taverne, dont la commune disposait depuis 1436. Wilchingen fut occupé militairement à diverses reprises, sur l'ordre du Conseil de Schaffhouse ; malgré l'intervention des cantons, le différend ne put être apaisé à l'amiable ; il coûta finalement 80 000 fl. à la commune de Wilchingen, et 40 000 florins au gouvernement de Schaffhouse.

Dans les villes on distinguait les tavernes des « salles à boire » ou maisons de réunion des corporations destinées à une clientèle plus choisie. Lorsque Calvin devint le maître de Genève, il supprima les débits de vin en 1545, mais les remplaça par des cabarets placés sous la surveillance des conseillers. Dans les villages importants de la Suisse allemande, dès le XV^e s., les maisons corporatives jouaient le rôle d'auberges et de cabarets, et servaient de lieux de réunion aux villageois. Elles étaient exploitées ou affermées par la commune.

En acquérant une importance croissante au point de vue public, social, politique et économique, les auberges ou hôtelleries attirèrent l'attention des autorités et même celle de la Diète qui, pour la première fois en 1532, institua des tarifs uniformes pour tous les aubergistes de la Confédération. Elle arrêta en 1603 que chaque gouvernement cantonal devait les fixer lui-même. Berne, par exemple, établit en 1611 des taxes d'aubergistes et fixa, entre autres, à un demi-florin le prix du repas du soir et du logement, et à 30 schillings le prix d'un repas ordinaire, lequel devait comprendre des chapons et du poisson. Dans l'Obwald, les aubergistes ne pouvaient, en vertu du mandat de 1645, facturer un repas plus de 7 batz. Les autres prescriptions sur les auberges concernant aussi bien les tarifs que la tenue du personnel, le service, les garanties à assurer aux hôtes, sont si nombreuses et si diverses dans tous les cantons, qu'un examen détaillé nous entraînerait trop loin.

L'impôt principal qui pesait sur les aubergistes était l'ohmgeld (*Ungeld*), impôt connu dès le XIV^e s. A l'origine, il était prélevé sur la vente du vin au détail, et plus tard sur toutes les boissons.

Quant à la situation des aubergistes et à leurs obligations, les relations de voyage dues à des touristes d'époques et de pays divers, en sont le plus fidèle miroir. Dans son *Schachzettelbuch*, Konrad von Ammenhusen donna vers 1337 des préceptes de conduite aux aubergistes. La plupart des descriptions de voyage ultérieures vantent l'amabilité des hôtes et la sécurité dont on jouit dans leurs auberges. Montaigne, qui fit un voyage en Suisse en 1580, en fit un tableau fort intéressant et en partie élogieux. L'industrie hôtelière s'améliora sensiblement au XVII^e s., car la guerre de Trente ans chassa d'Allemagne en Suisse nombre de personnes qui avaient des habitudes de confort. C'est à partir de cette époque, par exemple, que l'on trouve des chambres particulières bien aménagées et éclairées, au lieu des dortoirs communs. De même, dans la salle à manger, les gens de qualité eurent des tables séparées de celle des gens du commun, distinction qui s'imposa du reste comme une nécessité après que la guerre des paysans (1653) eut accentué la méfiance entre le peuple et les classes dirigeantes. Les exigences touchant le confort et la propreté se multiplièrent. Le couvert et l'aménagement des chambres marquèrent les premiers une évolution vers nos habitudes modernes.

L'ouverture des cafés, à la fin du XVII^e s., donna un nouveau développement à l'industrie hôtelière. Fondés à Berne par des réfugiés français, les premiers cafés furent fermés en 1693, sur l'ordre des autorités. Celles-ci craignaient la formation de cercles politiques pour lesquels les cafés constituaient un excellent terrain de propagande. Au début, les gouvernements cantonaux crurent de leur devoir de s'opposer à la consommation du café, du thé et du chocolat, qu'on supposait nuisibles à la santé. A Lucerne, le premier café ne fut ouvert qu'en 1775, mais l'entrée en était encore interdite aux gens du commun.

Jadis les enseignes d'auberge avaient généralement une signification symbolique. Elles rappelaient le patron du lieu, dont l'effigie figurait parfois en pied sur la façade. On choisissait aussi les attributs distinctifs de ces personnages, tel l'ours de saint Gall, la couronne des trois rois mages ou l'étoile, la clef de saint Pierre, l'aigle de saint Jean, le lion de saint Marc, etc. Le sens symbolique s'en perdit lorsque les enseignes abusèrent de la couronne, du lion, de l'aigle, etc., sans égard à leur signification primitive. Sur les maisons des corporations figurent le bœuf, le mouton, le fer à cheval, le poisson, l'ancre, la grappe de raisin, le cep, etc. Fréquemment on rencontre les armes des seigneurs du lieu, la croix sur les terres de Savoie, le lion des Habsbourg, la clef dans l'Unterwald, la grue en Gruyère, la crosse de Bâle, enfin les innombrables ours du canton de Berne. — Voir Blavignac : *Hist. des enseignes d'hôtellerie, d'auberge et de cabarets.* — L. Reutter : *Les enseignes d'auberges du canton de Neuchâtel.*

La plupart des hôtelleries du bon vieux temps, quelque renommées et historiques qu'elles fussent, ont vu se ternir leur éclat. Le développement des voyages, facilité par les moyens de locomotion modernes, a provoqué une extension inattendue de l'hôtellerie. Une ère nouvelle s'est ouverte, celle de l'industrie des étrangers, dans laquelle l'hôtel de luxe moderne a supplanté l'auberge d'autrefois. Cette évolution est étudiée dans l'article TOURISME. — Voir en général *BST* V 9 g. — En particulier Th. v. Liebenau : *Das Gasthof- und Wirtschaftswesen der Schweiz in älterer Zeit.* — Pierre Grellet : *La Suisse des diligences.* [H. Tr.]

HOTMANN (HOTOMANNUS, à l'origine AUTMANN). Famille d'Emmerich sur le Bas-Rhin établie à Paris dès 1470. — **François** * 1524 à Paris, † 1590 à Bâle, un des premiers juristes français de son temps. Il passa au protestantisme en 1547, se réfugia à Genève, puis à Lausanne où il enseigna le latin et le grec au collège de 1549 à 1555, le droit à l'académie de Strasbourg 1555-1563. Il devint ensuite professeur à l'université de Valence 1563-1567, de Bourges, avec interruptions, 1567-1572, à l'académie de Genève 1573-1578 et 1584-1589. De 1578 à 1584, il s'était fixé à Bâle où il retourne en 1589 et meurt l'année suivante. Il refusa une chaire de droit à Bâle en 1584. Principales publications : *Franco Gallia* ; *Brutum fulmen* ; la *Controverse de l'oncle et du neveu* ; *Commentaire sur les Institutes de Justinien*. Ses descendants retournèrent en France où sa famille s'éteignit vers 1700. — Voir *LL.* — *Athenæ Rauricæ.* — *Biographie universelle.* — *WB.* — Ehinger : *F. Hotmann, ein franz. Gelehrter.* — R. Dareste : *François Hotmann, dans Revue hist.* Paris 1876. — Borgeaud : *Académie de Calvin.* [C. Ro. et M. M.]

HOTTERER (AFFAIRE) (C. Saint-Gall). Hans Pfister, de Sennwald, dit *der Hotterer*, déplaça une borne frontière, prit part ensuite à une batterie et fut puni d'une amende par Lütfrid Mötteli, alors seigneur de Forstegg. Par vengeance il mit le feu à quelques maisons de Sennwald en 1474. Les Saint-Gallois ayant pris parti pour leur combourgeois Mötteli, Hotterer rompit avec eux et se réfugia dans la seigneurie d'Ems (Vorarlberg) et dans le pays d'Appenzell. Avec une bande de compagnons, il fit des razzias dans les environs, causa des dommages à la ville et à ses négociants. Une expédition de 200 Saint-Gallois en armes contre Lustenau en Vorarlberg, le 2 janvier 1475, resta sans résultat. Finalement Hotterer fut arrêté à Landsberg sur le Lech en Bavière et condamné à la mort par le feu. Ces faits provoquèrent de nombreuses conversations

diplomatiques auxquelles les Confédérés furent mêlés. — Voir Vadian : *Chronik* II. — A. Näf : *Chronik*, p. 582 et 818. — LL. — Durrer : *Die Familie Mätteli*, dans *Gfr.* 48 et 49. — Bergmann : *Die Edeln von Ems*, p. 23. — *St. Galler Nbl.* 1919, p. 38. [Bt.]

HOTTINGEN (C., D. et Com. Zurich. V. D.G.S.). L'une des onze communes extérieures, réunies à Zurich le 1^{er} janvier 1893. En 946, *Hottinga* (= chez les descendants d'*Hotting*) ; en 1145, *Hottingen*, aussi *Hottingin*. Trouvailles néolithiques à l'Eidmattstrasse (à la limite d'Hirslanden). Des monnaies et une canalisation romaines, découvertes en 1842 sur l'Adlisberg, attestent une ancienne colonisation. On ignore si les Hottingen, ministériaux des Zähringen et des Kibourg, avaient ici leur château et où ce dernier était situé. Leurs armoiries se rencontrent rarement comme insigne communal. Hottingen porte depuis 1712 au moins de gueules au quarte feuille de sinople, tigé du même. La principale partie du village appartient très probablement au domaine royal de Stadelhofen. La situation baillivale fut jusqu'en 1400 la même que pour Hirslanden. En 1408, Hottingen est cité comme poste de garde. De 1418 à 1798, il appartient au bailliage zuricois des Vier Wachten, depuis 1798 au district de Zurich. La plus ancienne licence d'établissement date de 1582. Bien communal dès 1531. Un hôtel communal fut construit en 1598. Au spirituel, les conditions furent les mêmes que pour Hirslanden. L'église de la Croix, élevée en 1905, reçut ce nom en mémoire de celle démolie en 1839. La chapelle Enziskilch était sise au croisement de la route Tobelhof-Adlisbergerstrasse. Elle doit avoir été détruite en 1443 durant la guerre de Zurich par les Confédérés. La première école est citée en 1618. *Population* : 1468, 152 hab. ; 1671, 448 ; 1725, 738 ; 1836, 2085 ; 1888, 6986. — Voir *Chronik Neumünster 1839-1889*. — K. Dändliker : *Gesch. der Stadt und des Kts. Zürich*. — A. Largiadèr : *Die Anfänge des zürch. Stadtstaates*, dans *Festschrift f. P. Schweizer*. — P. Liechti : *Die Kreuzkirche der Kirchgem. Neumünster*. — S. Vögelin et A. Nüscher : *Das alte Zürich*. — *ZWChr.* 1901, 1902, 1912, 1914. — *NZZ* 1925, n° 1752. [E. H.]

HOTTINGEN, von. Famille noble de la ville de Zurich, qui a compté des ministériaux de l'abbaye du Fraumünster du XII^e au XIV^e s. *Armoiries* : d'azur à une fleur d'argent boutonée d'or. Ces armes furent adoptées par leurs héritiers, les seigneurs argoviens de Seon, et par la commune de Kilchberg sur le lac de Zurich dont les Hottingen possédaient la collation. La commune d'Hottingen portait par contre de gueules à la feuille de trèfle. La première mention de la famille remonte à 1145. — 1.



ARNOLD, cité de 1212 à 1251, conseiller 1247. — 2. HEINRICH, cité de 1212 à 1257, frère du n° 1, chevalier, conseiller 1225. — 3. RUDOLF, prévôt du chapitre du Grossmünster à Zurich 1207-1233, légua en 1233 ses biens sis à Oberhausen (Zurich) au chapitre. — 4. BURKHARD, neveu du n° 1, chevalier, patron et avoué de l'église de Kilchberg 1250, ministériel de l'abbesse du Fraumünster 1254, se soumit à la papauté 1255. Il se désista en 1256, en faveur de la prévôté, avec son neveu Ulrich, de ses droits sur la terre portant la Wasserkerche, exception faite du Hottingerturm. Membre du Conseil d'été 1259-1262 et 1271-1289, du Conseil d'automne 1268. Il est tenu, en 1274, d'entretenir la route impériale entre sa tour et la Wasserkerche. — 5. ARNOLD, cité de 1296 à 1310, chevalier 1299, ministériel de l'abbaye de Zurich 1306. — 6. RUDOLF, fils du n° 4, 1305-1325, patron de Kilchberg, fonda en 1305, avec son frère Burkhard, une prébende en cette église, propriétaire avec ce dernier de la résidence des Hottingen dite *die Katze* et de la tour de Hottingen. Il dota en 1325 l'autel de Marie dans l'église de Kilchberg. Également chanoine de la prévôté. — 7. BURKHARD, cité de 1305 à 1334, frère du n° 6, fonda en 1305 une prébende en qualité de patron de l'église de Kilchberg. Membre du Conseil de Carême 1317-1334, écuyer (*armiger*) 1325, chevalier 1328, avoyer 1326-1331 —

8. JOHANNES, fils du n° 7, membre du Conseil de Carême 1335-1336, du *Baptistatrat* 1336-1355, chevalier 1353, avoyer 1354-1356, † 1356. — Voir *UZ*. — *Sigelabb. zum UZ*. — *Zürcher Stadt- u. Steuerbücher*. — Herrgott : *Genealogien* II, p. 209. — *MAGZ* XVIII, p. 112. — G. von Wyss : *Urk. z. Gesch. der Abtei Zürich*, annexe 428. — *Gesch. Ammann*, annexe XVIII n° 6. — Merz : *Burgen des Aargaus*.

La tour dite *Hottingerturm* à Zurich, avec maison d'habitation annexe, en face de la Wasserkerche, fut édiflée sur ou à côté des fondations romaines. Dès la première moitié du XIII^e s. elle constituait, avec l'îlot de la Wasserkerche, un fief des comtes de Kibourg relevant directement de l'empire. Il et tour furent inféodées par les comtes aux seigneurs de Hottingen dès 1251, puis l'Autriche les hypothéqua aux Mülner et aux Seon. Propriété de la ville de Zurich dès 1412, la tour fut démolie en 1858. — Voir Vögelin : *Das alte Zürich*, p. 229. — *NZZ* 1925, n° 930 et 1053. — *Gesch. Ammann* I, p. 49. [F. H.]

HOTTINGER, I. Vieille famille bourgeoise de Wädenswil, venue vers 1570 de Rüslikon. Elle est éteinte dans cette localité où elle est mentionnée en 1484, mais son lieu primitif d'origine est probablement Zollikon. La famille y est signalée en 1362 ; éteinte au milieu du XVII^e s. — [J. Frick.] — 1. KLAUS, cordonnier, se dépensa ainsi que son frère JAKOB en faveur de la cause évangélique, ce dernier comme anabaptiste, à Zollikon. Condamné à deux ans d'exil pour avoir enlevé un crucifix à Stadelhofen près Zurich en septembre 1523, il se rendit dans le comté de Baden où, sur l'ordre du bailli, le Lucerno Heinrich Fleckenstein, il fut arrêté et, malgré l'intervention du gouvernement zuricois, décapité à Lucerne, en mars 1524, premier martyr de la foi protestante en Suisse. — Voir Egli : *Actensammlung*. — Strickler : *Actensammlung*. — AS I. — Bullinger : *Reformationsgesch.* — Bernh. Wyss : *Chronik*. — Egli : *Die Zürcher Wiedertäufer*. — 2. J.-MARCUS, de Rifferswil, historien, 1863-1900, pasteur à Knouau 1889-1899, collabora aux *MAGZ* XXIII. — *ASG* IX, 98 a. — *ASA* N. S. II, 63. — *ZWChr.* 1900, 122.

II. Famille bourgeoise de Zurich dont on relève le nom en cette ville dès le XIV^e s. aussi bien parmi les habitants que parmi les bourgeois externes du bailliage de Stadelhofen-Zollikon. Trois Hottinger de Zollikon acquirent la bourgeoisie en 1401 ; l'un d'eux est la souche probable de la famille traitée sous I. Au XVI^e s. deux familles Hottinger apparaissent :

a) *Armoiries* : parti d'or à une marque et de gueules à la fleur de lys d'or. Deux lignées sont issues des frères — 1. SEBASTIAN, 1538-1600, chirurgien, *Amtmann* de Töss 1593, et — 2. JAKOB, 1552-1605, tondeur de draps, conseiller 1599, *Amtmann* de Küssnacht. A la première branche se rattachent — 3. WOLFGANG, 1644-1704, chirurgien, bailli de Sax 1697. — 4. HEINRICH, 1734-mai 1808, marchand, bailli du Freiamt inférieur en 1776 et 1790, représentant à Genève



en 1790. — 5. Hans-KONRAD, 15 février 1764-12 septembre 1841, se rendit en Amérique, puis à Paris où il fonda en 1798 la maison de banque Hottinguer que possèdent encore ses descendants. Créé baron de l'empire par Napoléon le 19 sept. 1810, il est la souche des barons d'Hottinguer. Colonel de la 3^e légion de la Garde nationale à Paris en 1814, membre de la Chambre pendant les Cent-Jours en 1815, il fut ensuite président de la Chambre de Commerce de Paris, juge au tribunal de commerce et régent de la Banque de France. — Voir *NZZ* 1841, n° 112. — Meyer von Knouau : *Der Kt. Zürich* I. — *Diet. Historique et Biograph. de la Révolution et de l'Empire*. — *AHS* 1904, p. 67. — A la 2^{me} branche appartient — 6. Johann-KONRAD, fils du n° 2, 1597-1656, peintre. — 7. JAKOB, fils du n° 2, 1602-1660, bailli de Knouau 1652. — 8. Hans-JAKOB, 1649-1708, peintre. — Hegi : *Gesch. der Zunft zur Schmiden*, p. 113, 265.

b) De nombreux membres de cette famille se sont distingués dans les sciences. *Armoiries* : parti au 1, de gueules à la croix pattée d'argent sommée d'une demi-

fleur de lys d'or, mouvant de trois coupeaux de sinople ; au 2, barré d'or et d'azur de six pièces. L'ancêtre est — 1. HEINRICH, le boulanger, de Zollikon, qui renouvela en 1562 la bourgeoisie de ses parents. — 2. **Johann-Heinrich**, théologien, historien de l'Église et orientaliste renommé, * 10 mars 1620, étudia à Zurich, Genève, Groningue et Leyde. Il apprit les langues orientales avec un juif d'Orient et un Turc. Professeur d'histoire



de l'Église à Zurich 1642, de langues orientales et de catéchétique 1643, de rhétorique et de théologie de l'Ancien Testament et chanoine 1653. Professeur de théologie de l'Ancien Testament et de langues orientales à Heidelberg 1655 ; quatre fois doyen, recteur en 1656. Il fut en outre membre du Conseil d'église et directeur du *Collegium Sapientiae* (séminaire de théologie). A l'expiration du congé

accordé par Zurich en 1664, il reprit son poste qui lui avait été conservé, présida aussi la commission chargée de reviser la Bible allemande de Zurich et dès 1662 fut pendant de longues années scolastique (recteur). Le gouvernement lui confia des missions diplomatiques : il obtint du prince électeur l'autorisation pour les nicodémistes chassés d'Arth de s'établir dans le Palatinat, fit intervenir le même prince et le duc de Wurtemberg dans l'affaire des communes protestantes de Pappenheim et dans le conflit au sujet du village de Ramsen (1656-1658) ; visita plusieurs cours d'Allemagne et les États-Généraux lors de l'affaire de Wigoltingen en 1664. Il s'intéressa aussi à la cause de l'union des églises. Après avoir décliné les appels de Deventer, Marbourg, Amsterdam et Brême, il accepta celui de Leyde, mais se noya dans la Limmat avec trois enfants, le 5 juin 1667. Son importance tient dans les grands progrès qu'il fit accomplir



Johann-Heinrich Hottinger.
D'après une gravure sur cuivre
de Herrlibergour
(Bibl. de Winterthour).

aux études orientales. Parmi ses nombreux travaux, il faut citer la *Kirchengeschichte*, 9 vol. ; *Methodus legendi historias Helveticas* (historiographie de la Suisse) ; *Speculum Helveticum-Tigurinum* (abrégé de l'histoire zuricoise) et *Schola Tigurina Carolinum* (avec un dictionnaire des écrivains zuricois). Il a laissé 56 volumes de manuscrits consistant essentiellement en lettres (*Thesaurus Hottingerianus*) qui furent légués par son fils Joh.-Jakob (n° 5) à la Bibliothèque du chapitre en 1736 (aujourd'hui à la Bibliothèque centrale de Zurich). — Voir sa correspondance personnelle dans *Thes. Holt.* — Notice autobiographique dans *Schola Tigur.* — *Heinr. Heidegger : Historia vitæ et obitus Joh. Henrici Hottingeri.* — AS I. — Meister : *Berühmte Zürcher II.* — *Nbl. Chorherren Zürich* 1793. — Fritzsche : *J. H. H. dans Zeitschr. f. wissenschaftl. Theologie XI.* — Steiner : *Der Zürcher Prof. J. H. H. in Heidelberg.* — *Der Wigoltinger Handel dans Helvetia V.*, p. 402. — ADB. — *Realencyclopädie f. prot. Theol. u. Kirche.* — *ZWChr.* 1910, p. 246. — 3. HEINRICH, 1647-1692, fils du n° 2, professeur d'hébreu au *Collegium humanitatis* de Zurich 1671, au *Carolinum* 1681, inspecteur de l'internat 1687 ; publia une étude du livre de Job. — 4. SALOMON, 1649-1713, fils du n° 2, D^r med. à Bâle 1672, professeur de sciences naturelles et de mathématiques à Zurich 1691, chanoine 1705. Écrivit entre autres un ouvrage sur les bains de Baden (et Urdorf ?). — Voir Brunner et Muralt : *Aus den Briefen hervorragender Schweizer Ärzte des 17. Jahrh.* — Wolf : *Biographien I.*, p. 181, note 3. — 5. JOHANN-JAKOB, fils du n° 2, théologien et historien de l'Église, 1^{er} décembre 1652-18 décembre 1735, étudia à

Zurich, Bâle et Genève ; pasteur à Stallikon 1680, pasteur au Grossmünster de Zurich 1686, succéda à Heidegger dans la chaire de théologie de l'Ancien Testament et comme chanoine en 1698. Auteur de nombreux ouvrages, notamment de *Helvetische Kirchen-Geschichten*, réponse au *Grundriss* de Caspar Lang ; défenseur d'une stricte orthodoxie, il combattit le péjisme. — *Joh.-J. Lavater : Oratio inauguralis.* — Meister : *Berühmte Zürcher II.* — ADB. — 6. HANS-KONRAD, dernier fils du n° 2, 1655-1730, apothicaire et numismate, imprima un traité pharmaceutique, *Theriaca Andromachi.* — 7. JOHANN-HEINRICH, fils du n° 6, 1680-1756, D^r med. à Bâle 1698, conseiller 1740, conseiller secret 1754 ; publia entre autres des traités sur les cristaux et les glaciers suisses. Membre de l'académie impériale des sciences naturelles 1702. — *Monatl. Nachrichten* 1756. — 8. DAVID, fils du n° 6, 1685-1736, fut le premier professeur d'histoire nationale au *Carolinum* de Zurich 1715 ; numismate, il publia une étude approfondie sur les bractéates zuricoises. — 9. Joh.-Konrad, fils du n° 6, 1688-1727, pasteur à Höngg 1720 ; publia entre autres des travaux sur des antiquités dans la revue *Altes und Neues aus der gelehrten Welt* 1717-1720. — *Haller : Bibliothek II.*, n° 279. — *Wyss : Historiographie.* — v. Müllinen : *Prodomus.* — 10. Joh.-Heinrich, fils du n° 3, 1681-1750, orientaliste de renom. Après des études à Genève, Marbourg, et aux Pays-Bas, il fut nommé en 1704 professeur extraordinaire, puis, en 1705, titulaire d'antiquités juives à Marbourg, de théologie en 1710, fonda et dirigea en cette ville un orphelinat. Contraint à résigner ses fonctions à Marbourg en raison des opinions émises dans son ouvrage sur les révélations du Nouveau Testament, il devint, en 1717, premier pasteur de la communauté réformée à Frankenthal (Palatinat), en 1721 professeur de théologie et prédicateur de Saint-Pierre à Heidelberg, recteur en 1736 et 1748. Connaisseur averti des antiquités juives et de la littérature du Talmud, il publia de nombreuses études. — *Monatl. Nachrichten* 1750. — *Museum Helveticum XVIII et XXII.* — 11. ABEL-ADAM, fils du n° 10, 1716-29 décembre 1756, occupa divers postes de pasteur en Palatinat, rédigea entre autres la biographie de son père dans le *Museum Helveticum.* — *Monatl. Nachrichten* 1757. — La branche issue du n° 5 s'est perpétuée jusqu'à nos jours. — 12. **Johann-Jakob**, philologue, écrivain et critique, 3 février 1750-4 février 1819, professeur d'éloquence (latin et philosophie) en 1773 au *Carolinum* de Zurich, d'histoire en 1776, de langues anciennes au *Collegium humanitatis* 1789, de grec au *Carolinum* et chanoine 1796 ; il prit sa retraite en 1814. Outre ses travaux de philosophie (parus en partie dans le *Museum Turicense* édité par ses soins), il publia un

Sendschreiben contra Lavater en 1775, *Menschen, Tiere und Götze* ; *Briefe von Selkof an Welmar*, parodie du Werther de Goethe avec lequel il noua plus tard des relations d'amitié ; *Brelocken*, dirigé contre l'apôtre de génie Christoph Kaufmann et contre Lavater ; il rédigea des biographies, celles de Bodmer, de Sal. Gessner, de Breitinger, etc., composa des poèmes, des drames nationaux ; plusieurs de ses ouvrages furent couronnés. Édita avec Wieland le *Neues attisches Museum* et les *Zürch. Beiträge zur wissenschaftlichen und geselligen Unterhaltung* 1815-1816 ; s'occupa du tricentenaire de la Réformation. — Voir *Schweiz. Monatschronik IV.* — Bremi : *Denkrede.* — *Nbl. Chorherren Zür.* 1831. — Hirzel : *Goethes Beziehungen zu Zürich (Nbl. Stadtbibl. Zür.* 1888). — ADB. —



Johann-Jakob Hottinger.
D'après une gravure sur cuivre.

Weber : *Nationalliteratur* I. — Bächtold. — 13. Joh.-HEINRICH, fils du n° 12, 1781-1848, secrétaire d'État de Zurich 1816-1842. — 14. JAK.-HEINRICH, fils du n° 13, 1815-1876, premier secrétaire d'État 1843-1847, délégué en 1844 par le gouvernement zuricois au Valais et à Lucerne comme agent d'information et négociateur ; établi plus tard à la Tour de Peilz, il devint membre du Grand Conseil vaudois. Auteur de *Der Staatshaushalt der Schweiz. Eidgenossenschaft*. — Voir ASG II, 298. — Paul Keller : *Die zürch. Staatsschreiber seit 1831*. — 15. HEINRICH, 1751-1823, officier de génie au service de la Hollande, colonel et chef du corps des mines hollandais, major-général. — 16. Joh.-Jakob, neveu du n° 15, 18 mai 1783-17 mai 1860, historien, professeur à l'école des beaux-arts de Zurich 1820, membre du Conseil d'éducation 1823, du Conseil d'État 1831-1832, du Conseil d'église, professeur d'histoire nationale à l'université de Zurich 1833, premier grand maître de la grande loge maçonnique Alpina 1844-1850 (voir art. FRANC-MAÇONNERIE). Il continua la *Schweizergesch.* de Jean de Müller (parties VI et VII, Réformation jusqu'en 1531 ; traduit en allemand une partie de la suite de Vuillemin, vol. X), poursuivit la *Gesch. der Republik Zürich* de Bluntschli, collabora à la publication de l'*Archiv für Schweiz. Landeskunde, du Schweiz. Museum für Histor. Wissenschaften, de la Reformationsgesch.* de Bullinger, publia un certain temps l'*Archiv für Schweiz. Geschichte*, écrivit les biographies de Zwingli et d'Escher de la Linth, *Vorlesungen über die Gesch. des Untergangs der Eidgenossenschaft der XIII Orte*, etc. Poète, il écrivit des drames nationaux et composa des œuvres pour la jeunesse. — Voir G. von Wyss : *Vortrag am Amtsjubiläum*, 1858. — Conr. von Wyss : *Lebensbild* dans *Nbl. Hülffgesellschaft Zür.* 1861. — Conr. Furrer : *J. J. H., erster Grossmeister der Alpina*. — GS. — ADB. — BU 1860. — *Realencyclopädie f. prot. Theol. und Kirche*. — Wyss : *Historiographie*. — 17. Hans-KONRAD, peintre, * 1788, étudia à l'académie de Vienne ; maître de dessin à Lenzbourg, il y mourut le 14 octobre 1827. — SKL. — Thieme-Becker : *Allgem. Lexikon der bild. Künstler*. — Hoffmann dans *NZZ* 1918, n°s 1462, 1467 et 1473. — Voir Keller-Escher : *Promptuarium*. — LL. — LLH. [G. B.]

HOTTWIL (C. Argovie, D. Brugg, V. DGS). Com. et Vge dans la paroisse de Mandach. *Armoiries* : un cerf broutant. En 1150 *Hotiwilare*. Une famille libre tirait son nom de ce village (1150, *Noggerus*), identique peut-être aux barons de Wessenberg, dont le château était sis près de Hottwil et auxquels appartenait la seigneurie de ce nom. Le village fut rattaché comme elle au bailliage de Schenkenberg par Berne en 1460. — Voir Merz : *Gemeindewappen*. — Le même : *Burgen und Wehrbauten*. [H. Tr.]

HOTZ. Familles des cantons de Bâle, Berne, Zoug et Zurich.

A. Canton de Bâle. Nom de deux familles venues du canton de Zurich à Bâle, l'une éteinte et l'autre encore vivante. La première devint bourgeoise de Bâle en 1629 avec — 1. RUDOLF, * à Thalwil, † à Bâle 1665, employé au tribunal de la ville et notaire à Bâle 1632. — 2. JOHANN-CASPAR, * 1634, fils du n° 1, libraire à Bâle. Le père et le fils composèrent l'un après l'autre les notices historiques connues sous le nom de *Hotzesche Chronik* (mms. à la *Vaterländ. Bibl.* de l'univ. de Bâle). — La seconde famille fut reçue à la bourgeoisie de Bâle en 1857 avec — 1. JOHANN-RUDOLF, * à Heisch am Albis 1816, † 1887 à Bâle, remplit diverses fonctions dans l'enseignement zuricois. Le conflit provoqué par l'appel de Strauss l'obligea à s'établir à Bâle depuis 1839, d'abord comme maître privé, puis dès 1848 comme maître à l'école communale de garçons au Münster. — 2. RUDOLF, 1852-1917, fils du n° 1, D^r phil. et maître de gymnase, auteur de plusieurs manuels de géographie : *Geographie der Schweiz ; Wirtschafts- und Handelsgéographie ; Schweiz. Bürgerkunde*. Rédacteur des *Geographische Nachrichten*. — 3. GERHARD, * 1880, fils du n° 2, D^r med., depuis 1918 prof. ordinaire de chirurgie à l'université de Bâle, † 1926. — *Schw. Medizin. Wochenschrift* 1926. [C. Ro.]

B. Canton de Berne. Vieille famille de Berthoud, représentée à Wynigen et à Huttwil. [L. S.]

C. Canton de Zoug. Famille de Baar, où elle doit être venue d'Oberrieden (Zurich), lors de la Réforme. — 1. RUDOLF, † 10 juin 1620, bourgeois de Blickenstorf en 1600, ancêtre. Divers descendants furent ecclésiastiques, d'autres allèrent à l'étranger dont — 2. OSWALD, * 1848, lieutenant dans la guerre franco-allemande de 1870-1871, devint général à Paris. — 3. HEINRICH-FLORENS-ALEXANDER, son frère, * 1851, devint colonel. — 4. OSWALD, 1778-1848, conseiller et avocat, ancêtre d'une famille qui a donné de nombreux fonctionnaires. — 5. KARL-KASPAR, † 11 septembre 1867, juge cantonal 1848-1849, président du Grand Conseil 1847-1850 et 1860-1867. Il déclina son élection au Conseil national en 1860. — Ph. Andermatt : *Die Korporationsbürger von Baar*, p. 53. [W.-J. MEYER.]

A une famille de Baar, agrégée à Neuchâtel en 1869, appartient — ANTOINE, * 24 décembre 1843, † 8 mars 1918 à Neuchâtel, ingénieur cantonal de Neuchâtel dès 1885. — *Messenger boiteux de Neuchâtel* 1919. [L. M.]

D. Canton de Zurich. I. Vieille famille de Dürnten (Zurich) où elle était établie dès 1470 ; elle est encore répandue dans la région. Le nom doit dériver d'un prénom. — II. Famille d'Oberrieden où elle est citée dès 1552. Elle doit venir de Thalwil voisin où un RUDI était établi en 1450. — [J. FARCK.] — *Armoiries* : d'azur à deux croissants adossés d'or, accompagnés en chef d'une étoile à six rais du même, et en pointe de trois coupeaux de sinople. — III. Familles de la ville de Zurich. — HANS HOZ, chirurgien, de la corporation *zum Schwarzen Garten* 1574. — HEINRICH HOZ, tailleur de pierres, de Wipkingen, bourgeois 1616, † 1631. — CASPAR HOTZ, d'Oberrieden, prévôt de

corporation, se distingua dans l'affaire de Stäfa par sa fidélité aux autorités et reçut en don la bourgeoisie 1795. — LL. — LLH. — Keller-Escher : *Prompt*. — 1. JOHANNES HOTZ, plus tard *Hotze*, * 1734, D^r med. à Tubingue 1758, médecin à Richterswil jusqu'en 1794, † à Francfort-sur-le-Main le 4 juillet 1801. Sa maison de Richterswil était célèbre ; Henri Pestalozzi y fut économe en 1793 et 1794. Parmi les amis intimes il faut citer J.-C. Lavater ;

Gœthe y passa en 1775 et 1779. — *Pestalozzianum* 1924. — SL 1924. — III. *zürcher. Chronik* 1925. — 2. **Johann-Konrad Hotz**, plus tard FRIEDRICH, BARON DE HOTZE, frère du n° 1, officier, * 20 avril 1739 à Richterswil, lieutenant de cuirassiers au service du Wurtemberg 1759, capitaine lors de sa démission en 1765, major au service de Russie 1768-1776, au service d'Autriche dès 1778, lieutenant-colonel 1784, colonel 1786, major-général 1793, combattit les Français dans le Haut-Rhin 1793-1795, lieutenant-feldmaréchal 1796, commandeur de l'ordre de Thérèse 1797. Il prit sa retraite en 1798, mais resta au service secret de l'Autriche et entra en relations avec les émigrés de Suisse. Commandant des troupes au Vorarlberg et aux Grisons 1799, il combattit en Suisse orientale contre Masséna et fut tué d'une balle française lors d'une reconnaissance à Schännis le 25 septembre 1799. — ADB. — W. Meyer-Ott : *J. K. Hotz*, 1853. — Alf. Hartmann : *Galerie des Suisses célèbres* II. — *ZWChr.* 1915. — 3. PETER, d'Oberrieden, 1763-1822, bourgeois de Zurich 1797, juge, fabricant, député au Grand Conseil, bailli à Wädenswil. — 4. JOH.-HEINRICH, * 8 juillet 1822 à Langnau am Albis, D^r jur., procureur général 1854, archiviste d'État 1858, avocat 1870.



Johann-Konrad Hotze.
D'après une gravure à la manière
noire de H. Höniq
(Bibl. de la ville, Winterthour).

† 30 janvier 1883. Auteur de nombreux ouvrages historiques, dont *Zur Gesch. des Grossmünsterstifts Zür. u. der Mark Schwamendingen*, 1865; *Histor.-jurist. Beiträge zur Gesch. der Stadt Winterthur*, 1868. — *ASG* 4 p. 213. — G. v. Wyss: *Hochschule Zür.*, p. 88. — *Katalog Stadtbibl. Zür.* 1896. — 5. JAKOB, * 1847 à Grünigen, instituteur à Seebach 1869, juge du district 1887, président du tribunal du district de Zurich de 1904 à sa mort, 6 septembre 1913 à Seebach, député au Grand Conseil depuis 1890 et président 1909-1910. — Voir *ZWChr.* 1904, 1909, 1913. — *NZZ* 1913, nos 1253, 1256, 1269. [H. Br.]

HOTZE. Voir Hotz (Zurich).

HOUPPING. Familles éteintes de Lucerne et de Dagmersellen (XIII^e et XIV^e s.). — JOHANN, doyen et curé à Lucerne, enterré en 1365 dans l'église du Hof. — Liebenau: *A. Luzern*, p. 308. — Fleischlin: *Hofkirche*, p. 83. — HEINRICH, d'origine inconnue, conventuel de Saint-Urbain, écrivit en 1406, pour le couvent de Ratshausen, un livre de collectes; abbé 1408-12 avril 1422. Sous son administration, Saint-Urbain entra dans la bourgeoisie de Berne en 1445 et dans celle de Lucerne en 1446. Heinrich assista au concile de Constance et reçut en 1418 la visite du pape Martin V, lors de son voyage de retour. — Voir *Cisterzienser Chronik* 1898, p. 134. — Arch. d'État Lucerne. [P.-X. W.]

HOURIET. Famille de Mont-Tramelan (Jura bernois) dont plusieurs représentants s'établirent dans

le canton de Neuchâtel; une branche fut reçue au Locle en 1763. — JEAN, maire de Saint-Imier en 1529. — 1. JACQUES-FRÉDÉRIC, * 25 février 1743 à la Chaux d'Abel, † 12 janvier 1830 au Locle, horloger, l'un des promoteurs de l'horlogerie neuchâteloise de précision; a construit de nombreux chronomètres à compensation et des baromètres. Membre de l'Académie des sciences de Paris 1818.

— 2. HENRI, neveu du n° 1, * 28 août 1777, † 14 février 1857 au Locle, lieutenant civil du Locle, député aux Audiences générales 1816-1830 et au Corps législatif 1834-1848, membre du Tribunal souverain de Valangin.



Jacques-Frédéric Houriet en 1828.

D'après un portrait de Grosclaude (Bibl. Nat. Berne).

— 3. RAOUL, * 5 juillet 1869 à La Chaux-de-Fonds où il fut agrégé en 1889. Avocat à La Chaux-de-Fonds 1891, secrétaire français du tribunal fédéral 1903, juge aux tribunaux mixtes égyptiens 1910, avec résidence au Caire. — 4. LOYS, * 11 juillet 1883 au Locle, artiste-peintre et ciseleur, à Paris dès 1918. — Voir *Biogr. neuch.* I. — A. Chapuis: *Hist. de la pendulerie neuch.* — *PS* 1911. [L. M.]

HOVEN, GEORG-CHRISTIAN von, de Hohenstein (Wurtemberg), cartographe, 1841-1924, étudia la lithographie et vécut à Berne dès 1866 où il travailla d'abord chez le célèbre cartographe R. Leuzinger, puis pour son propre compte. On lui confia dès 1868 la confection de planches pour l'atlas Siegfried (1: 50 000), et il entra en 1896 en relations avec le Bureau topographique fédéral, dont il devint fonctionnaire vers la fin de sa vie. Ses œuvres sont extrêmement nombreuses. — *SKL*. [SCHÜLE.]

HOWALD. Ancienne famille de Thörigen près de Herzogenbuchsee, représentée aussi dans les villages voisins, à Langental, Berthoud et Steffisbourg, bourgeoisie de Berne en 1865, 1875 et 1892. — 1. KARL, de Graben, * 31 mars 1796 à Berne, pasteur de l'île à Berne 1821, à Sigriswil de 1833 à sa mort, 28 novembre 1869. S'occupa d'histoire et d'art, écrivit une chronique de Sigriswil. Parmi ses travaux historiques, il faut citer ses études sur les fontaines de Berne. Liste complète dans *SBB V.* — 2. KARL, fils du n° 1, * 14 octobre

1834, agent d'affaires et notaire à Berne dès 1859, trésorier de l'église, bourgeois de Berne 1865, rempli nombre de fonctions municipales et s'occupa d'œuvres d'utilité publique. Auteur de plusieurs études sur la topographie de l'ancienne Berne; travailla beaucoup pour l'achèvement de la tour de la collégiale, † 22 mai 1894. — *SBB V.* — 3. JOHANN, de Thörigen, maître à l'école normale de Berne-Muristalden, publia quelques volumes de poésies, tel *Unser Volk in Waffen*, 1916. — *DSC.* — 4. MAX, D^r med., 1866-1926, professeur ordinaire de médecine légale à l'université de Berne depuis 1920. [H. Tr.]

HOZ. Voir Hotz.

HUAUD, HUAUT. Famille de Châtellerauld devenue genevoise par PIERRE, reçu habitant en 1630, peintre sur émail et chef d'une dynastie d'artistes dont les principaux furent — JEAN-PIERRE 1655-1723, et AMI, ses fils, décorateurs de boîtes de montres. Les frères Huaud peignirent aussi beaucoup de portraits sur émail, celui de Benedict Pictet, entre autres. Frédéric, électeur de Brandebourg, obtint en 1686 du Petit Conseil de Genève que ces deux artistes et d'autres pussent quitter leur ville pour s'établir à Berlin où ils firent une belle carrière. Ils revinrent ensuite dans leur ville natale. Leur frère Pierre, 1647-1700, ne fut pas un artiste de la valeur des trois premiers. Œuvres de Jean-Pierre et d'Ami au Musée de Genève. — *SKL.* — *Rec. Gén.* II, 282. — *MDG.* [C. R.]

HUBACHER. Vieille famille d'Urtenen (Berne), qui est aussi représentée à Bienne et à Berne. *LL* mentionne une famille bourgeoise, au XV^e s., éteinte très tôt. — HERMANN, sculpteur à Berne, * 14 août 1885 à Bienne, étudia à Genève et à Vienne, séjourna à Venise. Auteur de portraits sur plaquette et de bustes en pierre et en bronze. A fait des bronzes pour la Banque fédérale à Berne et pour l'université de Genève. — Voir *SKL.* — *DSC.* [L. S.]

HUBENSCHMIED (HAUBENSCHMIED), KASPAR, de Stein a. Rh., * vers 1535, pasteur à Sulgen 1562, à Lipperswil 1563, troisième et dernier des pasteurs demandés aux Zuricois par Coire à fin 1574 pour l'église de Saint-Martin où il succéda à Tobias Egli. Chef du synode rhétique 1576-1579, et son homme de confiance dans plusieurs affaires difficiles; doyen de la Ligue de la Maison-Dieu de 1582 à sa mort 1595. [J.-R. TROUC.]

HUBER. Nom de famille répandu dans la Suisse allemande et en divers endroits des cantons romands.

A. Canton d'Argovie. Vieille famille établie dans diverses communes du canton, à Bremgarten dès le XVI^e s. et à Mellingen où elle donna plusieurs avoyers aux XVII^e et XVIII^e s. — JOHANN, de Hagglingen, * 1812, prêtre 1836, curé de Ehrendingen 1838, Lengnau 1842; membre du Conseil d'église catholique 1842-1856, curé de Zurzach 1856 et dernier prévôt du chapitre de cette ville 1864-1876, † 1879 à Rigi-Klösterli. Auteur d'une série de travaux historiques, surtout sur le chapitre de Zurzach et le couvent de Saint-Blaise. Liste dans *ASG* 3, p. 283. — *Gfr.* 35, XII. — *KKZ* 1879, p. 293. — KARL, de Zofingue, * 2 août 1860. D^r phil., maître au progymnase de Thoun 1889, dès 1894 bibliothécaire de cette ville. Auteur de divers travaux d'histoire locale et d'un *Führer für Thun u. Umgebung*. Bourgeois de Thoun, 1897. [H. Tr.]

B. Canton de Bâle. Deux anciennes familles bâloises du même nom, mais d'origine différente. — I. Huber aux



armoiries à trois anneaux: coupé de sable et d'argent à trois anneaux (2 et 1) de l'un en l'autre. Elle est venue de Ravensburg et a été reçue à la bourgeoisie de Bâle en 1504. L'ancêtre est — 1. MARTIN, 1460-1544 environ, aubergiste *zum Bock*. — 2. JOHANNES, 1506-1571, fils du n° 1, D^r med. et professeur de médecine, recteur de l'université 1543, médecin de la ville 1567. — 3. MARTIN, 1536-1564, fils du n° 2, D^r jur. et professeur de droit. — 4. JOHANN-RUDOLF, 1545-1601, fils du n° 2, conseiller *zum Schlüssel* 1578, *Oberstzunftmeister* 1592, bourgmestre 1594. — 5. JOHANN-WERNHARD, 1555-1587, fils du

n° 2, D^r med. et professeur de morale. — 6. JOHANN-RUDOLF, 1584-1634, fils du n° 4, conseiller *zum Schlüssel* et du Conseil des Treize. — 7. JOHANN-WERNHARD, 1619-1701, fils du n° 6, premier pharmacien de sa famille, d'abord officier en France, puis prévôt du Safran, conseiller, député et du Conseil des Treize. — 8. JOHANN-RUDOLF, 1668-1748, excellent portraitiste, travailla en Italie, à Berne et Neuchâtel, aux cours de Stuttgart et Durlach, à Berne depuis 1702 ; plus tard de nouveau à Bâle où il fut en 1740 conseiller *zum Himmel*. — SKL. — 9. JOHANN-RUDOLF, 1694-1782, neveu du n° 8, s'occupa beaucoup comme bailli de Mendrisio de la situation politique des bailliages tessinois. — 10. JOHANN-RUDOLF, 1731-1779, fils du n° 9, élève du n° 8, artiste-peintre. — SKL. — 11. JOHANN-RUDOLF, 1770-1844, fils du n° 10, artiste-peintre, à Copenhague en 1801, à Saint-Petersbourg 1805-1810, à Strasbourg 1813-1814. Ses œuvres sont surtout des crayons et des aquarelles de petites dimensions. — SKL. — 12. JOHANN-RUDOLF, 1666-1739, fils du n° 7, économiste de la prévôté de la cathédrale 1699, secrétaire de ville à Liestal 1705. La Bibliothèque de l'université de Bâle possède une importante collection de lettres d'érudits du XVI^e et du XVII^e s. laissées par — 13. JOHANN-WERNHARD, 1700-1755, fils du n° 12, D^r jur., collectionneur d'antiquités. — 14. JOHANN-JAKOB, 1672-1750, fils du n° 7, pharmacien, établi depuis 1692 dans la maison à l'angle des rues Schifflände et Eisengasse où la *Hubersche Apotheke* subsista jusqu'en 1888, conseiller. — 15. JOHANN-JAKOB, 1707-1778, fils du n° 14, d'abord pharmacien, se voua à la médecine sous l'influence d'Albert de Haller et devint professeur d'anatomie à Göttingue et médecin personnel du roi de Suède, du landgrave de Hesse-Cassel et du margrave de Bade. Sa descendance s'est éteinte à Cassel en 1807. — 16.

Johann-Wernhard, * 1753, † 1818 à Berne, pharmacien, poète connu, publia en 1787 un recueil de poésies *Hubers Funken vom Herde seiner Laren* (d'où son surnom de *Larifuncus*), un des fondateurs de la société bâloise de lecture ; actif partisan de la Révolution française, fonda en 1797, avec Pierre Ochs et Lukas Legrand, le *Kämmerli zum Rheineck*, qui devint un comité révolutionnaire. Il dirigea le mouvement qui renversa le gouvernement du

canton de Bâle en janvier 1798, alors que Pierre Ochs séjournait à Paris ; président de l'assemblée nationale bâloise, membre et plus tard président du Grand Conseil helvétique, enfin sénateur helvétique. Après la chute de la République helvétique, il se fixa à Berne où il se voua à l'érudition. — BZ XX, 1922. — 17. MELCHIOR, 1778-1814, fils du n° 16, D^r phil. et med., médecin et pharmacien, professeur d'histoire 1797-1814, écrivain humoriste. — 18. ALBERT, 1847-1917, dernier pharmacien de la famille, se voua à la jurisprudence vers l'âge de 40 ans, devint D^r jur., avocat et président du tribunal civil. Chef des radicaux au Grand Conseil bâlois. — Voir LL. — BZ. — Collections Lotz et Merian-Messmer aux Archives d'État de Bâle. [C. H.]

II. Huber à l'h dans les *armoiries* : d'or à un h de sable accompagné en pointe de trois coupeaux de sinople. Famille venue d'Esch (Zurich) et bourgeoise de Bâle en 1621. — 1. MARTIN, 1636-1676, orfèvre, œuvres au musée historique de Berne. — 2. JOHANN-RUDOLF, 1660-1721, fils du n° 1, orfèvre, conseiller aux *Haus-*

genossen. — 3. MARTIN, 1682-1732, fils du n° 2, agent du duc de Lorraine et de l'empereur. — 4. JOHANN-JAKOB, 1731-1800, arrière-petit-fils du n° 1, doyen de Sissach et camérier du chapitre de Farnsborg, collectionneur de documents concernant l'histoire de sa ville paternelle. — 5. JOHANN-FRIEDRICH, 1766-1832, fils du n° 4, conseiller et député, président du collège chargé de l'église, de l'école et de l'assistance. — 6. JOHANN-JAKOB, 1733-1798, arrière-petit-fils du n° 1, mathématicien, appelé par Frédéric-le-Grand à Potsdam comme astronome, professeur et membre de l'Académie des sciences de Berlin. — 7. JOHANN-RUDOLF, 1766-1806, fils du n° 6, professeur d'histoire à Bâle 1785, pasteur à Strasbourg 1789-1806, à Riehen et St. Elisabethen à Bâle, un des fondateurs de la Société biblique de Bâle. — 8. DANIEL, 1768-1829, frère du n° 7, professeur de mathématiques ; bibliothécaire de la bibliothèque de l'université, conseiller d'éducation, fondateur de la société des sciences naturelles de Bâle. — 9. JAKOB, 1867-1914, arrière-petit-fils du n° 7, D^r phil., directeur du musée Göldi à Para, botaniste éminent et autorité en matière de culture du caoutchouc. — [A. H.] — 10. AUGUST, * 1878, arrière-petit-fils du n° 7, D^r phil., archiviste d'État de Bâle-Ville depuis 1907. Liste de ses œuvres historiques dans DSC. — Voir en général LL. — SKL. — WB. — Papiers de famille. [C. Ro.]

C. Canton de Berne. I. Famille très répandue, dans presque tous les districts du canton. — **Christian,** * septembre 1693 à Guttannen, chasseur passionné, fut miraculeusement sauvé en 1729 de la mort alors qu'il poursuivait un chamois. Il se convertit et se plongea dans le mysticisme et l'ascétisme dans son domaine près de Guttannen. Il se mit bientôt à prêcher et à tenir des réunions, à Meiringen surtout ; composa des chants. Un institut d'éducation qu'il fonda en 1735-1736 à Guttannen, attira l'attention sur lui. On vint de voir de loin, d'Allemagne, d'Alsace, en particulier le célèbre prophète Rock, chef de la communauté d'inspirés de la Wetterau. Accusé par le pasteur Frisching, de Meiringen, Huber dut se présenter devant le Consistoire bernois le 17 décembre 1736. On ne lui interdit toutefois que la prédication laïque ; il n'obéit pas, de sorte que le gouvernement dut intervenir encore une fois, en avril 1737, par l'intermédiaire du landammann de Meiringen. Il mourut peu après, le 29 mars 1739. La seconde édition de ses lieds : *Wohriehendes Rosengärtlein*, parut en 1745. Il est encore actuellement en odeur de sainteté à Guttannen. — Voir SBB I. — P. Wernle : *Der schweiz. Protestantismus im 18. Jahrh.* I, p. 299. — H. Lindenmeyer dans le *Geschäftsblatt* de Thoue 1916, annexe n° 21. [H. LINDENMEYER.]

II. Famille de la ville de Berne, éteinte en 1722. Plusieurs de ses membres appartinrent au Conseil des Deux-Cents dès les XIV^e et XV^e s. — NIKOLAUS Hubere, du Conseil à Berne en 1257. — FRB. — 1. BARTHOLOMÆUS, juge dans la querelle des seigneurs justiciers 1470, du Petit Conseil 1467, banneret 1478, député pour l'apaisement d'un conflit entre Zurich et Strasbourg en 1482. — 2. MICHEL, du Petit Conseil 1494 et avoyer de Thoue, entra au service de France en 1500 malgré l'interdiction des autorités et fut dépouillé de ses fonctions. — 3. NIKLAUS, bailli de Trachselwald 1498, châtelain de Wimmis 1507, bailli de Wangen 1509. — 4. HANS, du Petit Conseil 1510, bailli d'Aigle 1512. — 5. HANS, bailli de Cerlier 1529, du Petit Conseil 1537, bailli d'Aigle 1539, de Gex 1547. — 6. ANDREAS, trésorier allemand 1551, du Petit Conseil 1557 et avoyer de Thoue. — 7. HANS, du Petit Conseil 1557 et bailli d'Avenches. — 8. NIKLAUS, bailli



Johann-Wernhard Huber en 1787.
D'après une aquarelle de Marquard Wocher.



Christian Huber. D'après une gravure sur cuivre de H. Oster.



de Ripailles 1562. — 9. HANS, fils du n° 8, bailli de Nidau 1584, du Petit Conseil 1592, bailli d'Aarwangen 1594. — 10. VINZENZ, du Petit Conseil 1590, bailli de Nidau 1591, économe du chapitre de Zofingue 1600. — 11. RUDOLF, bailli de Grandson 1605, du Petit Conseil 1611, intendant des bâtiments 1612, banneret 1614. — 12. HANS-JAKOB, fils du n° 11, bailli d'Avenches 1633. — 13. VINZENZ, gouverneur de Königsfelden 1630. — [H. Tr.] — Parmi les ecclésiastiques il faut citer — 14. **Samuel**, 1547-1624, zélé partisan du luthérianisme, pasteur de Büren 1570, de Gessenay 1576, de Berthoud 1581. Encore étudiant, il entra en lutte avec le futur doyen Abraham Musculus et le combattit, ainsi que Théodore de Bèze, parce qu'ils avaient défendu la théorie calviniste de la prédestination à Montbéliard en 1586. Il soutint l'universalité de la grâce, au sujet de laquelle une dispute eut lieu à Berne en avril 1588. Condamné au silence par l'autorité, il n'observa pas cet ordre et fut chassé du pays. Il se rendit au Wurtemberg, devint en 1592 professeur à Wittemberg, mais il y disputa aussi avec les théologiens sur des points du dogme ; déposé en 1594, il mena dès lors une vie errante, toujours écrivant. † à Osterwyk près de Goslar. — *BT* I, 1854. — *BT* II, 1921, p. 108. — *SBB* II (avec bibliographie). — Voir *LL.* — Tillier II. [† E. B.]

D. Canton de Fribourg. Nom de plusieurs familles fribourgeoises, originaires entre autres de Morat et de Fribourg. — I. Famille fixée primitivement à Montilier qui acquit la bourgeoisie de Montilier en 1746. *Armoiries* : d'argent à deux étoiles à six rais d'or rangées en fasce. — 1. JEAN-SAMUEL, † 1825, D^r med., chirurgien de la ville de Morat, dont il acquit la bourgeoisie en 1818. — 2. ADOLPHE, fils du n° 1, juge cantonal à Fribourg, † 1897. — 3. ÉDOUARD, fils du n° 1, Dr med., syndic de Morat et conseiller national, † 1893. — Engelhard : *Chronik* I. — Livre des bourgeois de Morat. [R. M.]

II. Famille de Fribourg. — 1. NICOLAS, tanneur, fut reçu dans la bourgeoisie secrète en 1630, mais sa famille semble s'être éteinte peu après. — 2. JACQUES, chapelain à Berne, quitta cette ville en 1519 et vint à Fribourg où il fut chanoine en 1520, doyen en 1522. En 1523, le gouvernement bernois ayant intercepté sa correspondance, l'accusa de trahison et demanda qu'il fût traduit devant la Diète. Fribourg s'y refusa et le remit au tribunal de l'évêque de Lausanne, 1524. Le doyen Huber fut banni ; en 1535, il obtint sa grâce et put rentrer à Fribourg. — Dellion : *Dict.* VI, 320. — Arch. d'État Fribourg. [J. N.]

E. Canton de Genève. Famille originaire de Schaffhouse, reçue à la bourgeoisie de Genève en 1654 avec Jacob. *Armoiries* : d'azur à deux étoiles d'or, posées en fasce, accompagnées d'une bordure du même (variante). — 1. JACOB, de Schaffhouse, établi à Lyon, bourgeois de Genève 1654, du Conseil des Deux-Cents 1661, † 25 février 1693. — 2. JEAN-JACQUES, 1661-1740, fils du n° 1, du Conseil des Deux-Cents 1693. — 3. JACOB, 1693-1750, fils du n° 2, du Conseil des Deux-Cents 1728. Sa fille, Marie, 1695-1753, se consacra à l'étude des questions religieuses et à la pratique des bonnes œuvres. A publié entre autres : *Le monde sol préféré au monde sage*, 1731 et 1733 ; *Système des anciens et des modernes sur l'état des âmes séparées des corps*, 1731 ; *Lettres sur la religion essentielle de l'homme*, 1738 ; *Réduction du Spectateur anglais*, 1753. — Voir Eug. Ritter : *La jeunesse et la famille de Marie Huber*, dans *Étr. chrétiennes* 1882. — G. Metzger : *Marie Huber*. — 4. JEAN-JACQUES, fils du n° 2, * 1699, connu sous le nom de l'abbé Huber. Il embrassa en France le catholicisme et fut chargé à Turin des affaires du royaume. — 5. JEAN, fils du n° 3, 13 février 1721-1786. Officier au service de Hesse-Cassel 1738-1741, puis du Piémont 1741-1746. Rentré à Genève, il devint membre du Conseil des Deux-Cents 1752, auditeur 1756. Il se mit à faire de la peinture, fit partie de l'entourage de Voltaire, dont il reproduisit souvent les traits et les scènes de sa vie. Ce fut lui qui mit à la mode les fines découpures sur papier. A publié en 1783 dans le *Mer-*



cure de France une *Note sur la manière de diriger les ballons*, et à Genève en 1784, ses *Observations sur le vol des oiseaux de proie*. — Voir Baud-Bovy et Boissonnas : *Peintres genevois*. — De Montet : *Dictionnaire*. — 6. FRANÇOIS, fils du n° 5, * 2 juillet 1750 à Genève. Frappé de cécité à l'âge de 15 ans, il s'intéressa cependant aux sciences et publia des *Nouvelles observations sur les abeilles*, 1792 ; *Mémoire sur l'influence de l'air et de diverses substances gazeuses*, 1801 (avec Senebier), ainsi que d'autres travaux dans *Bibl. britannique* XXV, XXVII, † 22 décembre 1831 à Lausanne. Membre correspondant de l'Académie des sciences de Paris. — Candolle : *F. Huber*. — *BU* 1832. — 7. JEAN-DANIEL, frère du n° 6, * 9 oct. 1754 à Genève, peintre et graveur, † 1845. — Baud-Bovy et Boissonnas : *Peintres genevois*. — 8. PIERRE, fils du n° 6, * 19 janvier 1777 à Genève, peintre, physicien et naturaliste. Fonda un *Journal de météorologie* en 1829, et publia : *Recherches sur les fourmis indigènes*, 1810, et divers articles dans les *Mém. Soc. phys. et d'hist. nat. Genève*, dans *Bibl. britan.* et dans *BU*. — 9. **Jean**, dit Huber-Salentin, fils du n° 7, * 15 janvier 1798 à Rome, colonel, commandant de la brigade chargée d'occuper le Tessin en 1859, attaché militaire à la légation suisse à Paris 1860, ami de Lamartine ; grâce à ses relations personnelles avec Napoléon III, il put jouer un rôle politique des plus heureux. Député au Conseil représentatif de Genève 1836 ; commandeur de la Légion d'honneur, de la couronne royale de Prusse, † à Mies (Vaud) 21 sept. 1881. A publié : *Quelques réflexions sur le système politique et militaire de la Confédération en 1834*. — *Les petits États et la neutralité continentale dans la situation actuelle de l'Europe*, 1866 ; *Biogr. du général Jomini* ; *Tableau synoptique de l'histoire de la Suisse*. En 1836, il s'associa à Rossi pour la rédaction du journal *Le Fédéral*. — *JG* 2 nov. 1881. — 10. CHARLES-GUILLAUME dit WILLIAM, fils du n° 9, * 1^{er} fév. 1830, ingénieur, administrateur de la manufacture de glaces de Saint-Gobain. Lieutenant-colonel du génie, coopéra à la conclusion du traité des Dappes. Chevalier de la Légion d'honneur, † 19 mars 1895, dernier de sa famille. — Voir en général Gabiffe : *Mns.* au Arch. d'État Genève. [L. REVERDIN.]



François Huber.
D'après une lithographie de la
Bibl. de Genève.

curé de France une *Note sur la manière de diriger les ballons*, et à Genève en 1784, ses *Observations sur le vol des oiseaux de proie*. — Voir Baud-Bovy et Boissonnas : *Peintres genevois*. — De Montet : *Dictionnaire*. — 6. FRANÇOIS, fils du n° 5, * 2 juillet 1750 à Genève. Frappé de cécité à l'âge de 15 ans, il s'intéressa cependant aux sciences et publia des *Nouvelles observations sur les abeilles*, 1792 ; *Mémoire sur l'influence de l'air et de diverses substances gazeuses*, 1801 (avec Senebier), ainsi que d'autres travaux dans *Bibl. britannique* XXV, XXVII, † 22 décembre 1831 à Lausanne. Membre correspondant de l'Académie des sciences de Paris. — Candolle : *F. Huber*. — *BU* 1832. — 7. JEAN-DANIEL, frère du n° 6, * 9 oct. 1754 à Genève, peintre et graveur, † 1845. — Baud-Bovy et Boissonnas : *Peintres genevois*. — 8. PIERRE, fils du n° 6, * 19 janvier 1777 à Genève, peintre, physicien et naturaliste. Fonda un *Journal de météorologie* en 1829, et publia : *Recherches sur les fourmis indigènes*, 1810, et divers articles dans les *Mém. Soc. phys. et d'hist. nat. Genève*, dans *Bibl. britan.* et dans *BU*. — 9. **Jean**, dit Huber-Salentin, fils du n° 7, * 15 janvier 1798 à Rome, colonel, commandant de la brigade chargée d'occuper le Tessin en 1859, attaché militaire à la légation suisse à Paris 1860, ami de Lamartine ; grâce à ses relations personnelles avec Napoléon III, il put jouer un rôle politique des plus heureux. Député au Conseil représentatif de Genève 1836 ; commandeur de la Légion d'honneur, de la couronne royale de Prusse, † à Mies (Vaud) 21 sept. 1881. A publié : *Quelques réflexions sur le système politique et militaire de la Confédération en 1834*. — *Les petits États et la neutralité continentale dans la situation actuelle de l'Europe*, 1866 ; *Biogr. du général Jomini* ; *Tableau synoptique de l'histoire de la Suisse*. En 1836, il s'associa à Rossi pour la rédaction du journal *Le Fédéral*. — *JG* 2 nov. 1881. — 10. CHARLES-GUILLAUME dit WILLIAM, fils du n° 9, * 1^{er} fév. 1830, ingénieur, administrateur de la manufacture de glaces de Saint-Gobain. Lieutenant-colonel du génie, coopéra à la conclusion du traité des Dappes. Chevalier de la Légion d'honneur, † 19 mars 1895, dernier de sa famille. — Voir en général Gabiffe : *Mns.* au Arch. d'État Genève. [L. REVERDIN.]

curé de France une *Note sur la manière de diriger les ballons*, et à Genève en 1784, ses *Observations sur le vol des oiseaux de proie*. — Voir Baud-Bovy et Boissonnas : *Peintres genevois*. — De Montet : *Dictionnaire*. — 6. FRANÇOIS, fils du n° 5, * 2 juillet 1750 à Genève. Frappé de cécité à l'âge de 15 ans, il s'intéressa cependant aux sciences et publia des *Nouvelles observations sur les abeilles*, 1792 ; *Mémoire sur l'influence de l'air et de diverses substances gazeuses*, 1801 (avec Senebier), ainsi que d'autres travaux dans *Bibl. britannique* XXV, XXVII, † 22 décembre 1831 à Lausanne. Membre correspondant de l'Académie des sciences de Paris. — Candolle : *F. Huber*. — *BU* 1832. — 7. JEAN-DANIEL, frère du n° 6, * 9 oct. 1754 à Genève, peintre et graveur, † 1845. — Baud-Bovy et Boissonnas : *Peintres genevois*. — 8. PIERRE, fils du n° 6, * 19 janvier 1777 à Genève, peintre, physicien et naturaliste. Fonda un *Journal de météorologie* en 1829, et publia : *Recherches sur les fourmis indigènes*, 1810, et divers articles dans les *Mém. Soc. phys. et d'hist. nat. Genève*, dans *Bibl. britan.* et dans *BU*. — 9. **Jean**, dit Huber-Salentin, fils du n° 7, * 15 janvier 1798 à Rome, colonel, commandant de la brigade chargée d'occuper le Tessin en 1859, attaché militaire à la légation suisse à Paris 1860, ami de Lamartine ; grâce à ses relations personnelles avec Napoléon III, il put jouer un rôle politique des plus heureux. Député au Conseil représentatif de Genève 1836 ; commandeur de la Légion d'honneur, de la couronne royale de Prusse, † à Mies (Vaud) 21 sept. 1881. A publié : *Quelques réflexions sur le système politique et militaire de la Confédération en 1834*. — *Les petits États et la neutralité continentale dans la situation actuelle de l'Europe*, 1866 ; *Biogr. du général Jomini* ; *Tableau synoptique de l'histoire de la Suisse*. En 1836, il s'associa à Rossi pour la rédaction du journal *Le Fédéral*. — *JG* 2 nov. 1881. — 10. CHARLES-GUILLAUME dit WILLIAM, fils du n° 9, * 1^{er} fév. 1830, ingénieur, administrateur de la manufacture de glaces de Saint-Gobain. Lieutenant-colonel du génie, coopéra à la conclusion du traité des Dappes. Chevalier de la Légion d'honneur, † 19 mars 1895, dernier de sa famille. — Voir en général Gabiffe : *Mns.* au Arch. d'État Genève. [L. REVERDIN.]



Jean Huber (n° 9).
D'après une lithographie de la
Bibl. de Genève.

curé de France une *Note sur la manière de diriger les ballons*, et à Genève en 1784, ses *Observations sur le vol des oiseaux de proie*. — Voir Baud-Bovy et Boissonnas : *Peintres genevois*. — De Montet : *Dictionnaire*. — 6. FRANÇOIS, fils du n° 5, * 2 juillet 1750 à Genève. Frappé de cécité à l'âge de 15 ans, il s'intéressa cependant aux sciences et publia des *Nouvelles observations sur les abeilles*, 1792 ; *Mémoire sur l'influence de l'air et de diverses substances gazeuses*, 1801 (avec Senebier), ainsi que d'autres travaux dans *Bibl. britannique* XXV, XXVII, † 22 décembre 1831 à Lausanne. Membre correspondant de l'Académie des sciences de Paris. — Candolle : *F. Huber*. — *BU* 1832. — 7. JEAN-DANIEL, frère du n° 6, * 9 oct. 1754 à Genève, peintre et graveur, † 1845. — Baud-Bovy et Boissonnas : *Peintres genevois*. — 8. PIERRE, fils du n° 6, * 19 janvier 1777 à Genève, peintre, physicien et naturaliste. Fonda un *Journal de météorologie* en 1829, et publia : *Recherches sur les fourmis indigènes*, 1810, et divers articles dans les *Mém. Soc. phys. et d'hist. nat. Genève*, dans *Bibl. britan.* et dans *BU*. — 9. **Jean**, dit Huber-Salentin, fils du n° 7, * 15 janvier 1798 à Rome, colonel, commandant de la brigade chargée d'occuper le Tessin en 1859, attaché militaire à la légation suisse à Paris 1860, ami de Lamartine ; grâce à ses relations personnelles avec Napoléon III, il put jouer un rôle politique des plus heureux. Député au Conseil représentatif de Genève 1836 ; commandeur de la Légion d'honneur, de la couronne royale de Prusse, † à Mies (Vaud) 21 sept. 1881. A publié : *Quelques réflexions sur le système politique et militaire de la Confédération en 1834*. — *Les petits États et la neutralité continentale dans la situation actuelle de l'Europe*, 1866 ; *Biogr. du général Jomini* ; *Tableau synoptique de l'histoire de la Suisse*. En 1836, il s'associa à Rossi pour la rédaction du journal *Le Fédéral*. — *JG* 2 nov. 1881. — 10. CHARLES-GUILLAUME dit WILLIAM, fils du n° 9, * 1^{er} fév. 1830, ingénieur, administrateur de la manufacture de glaces de Saint-Gobain. Lieutenant-colonel du génie, coopéra à la conclusion du traité des Dappes. Chevalier de la Légion d'honneur, † 19 mars 1895, dernier de sa famille. — Voir en général Gabiffe : *Mns.* au Arch. d'État Genève. [L. REVERDIN.]

F. Canton des Grisons. Familles des communes de Klosters, Maienfeld, Savognino et Schmitten. — HANS, podesta de Traona 1569. — Voir *LL.* — *JHGG* 1890, p. 32. [L. J.]

G. Canton de Lucerne. Familles répandues dans les districts de Lucerne, Willisau, Sursee et Hochdorf, en partie dès le XIII^e s. Dans la ville, des personnes portant ce nom s'établirent en tous temps venant de divers lieux. — 1. WERNER, membre du Grand Conseil 1421, 1422. — 2. JOHANN, cellérier du couvent de Beromünster 1423, ammann 1438 (*seeau* : une tête de bélier). — 3. HANS, membre du Grand Conseil 1441-1464. — 4. Jo-

HANN, de Constance, maître d'école vers 1520, substitut du secrétaire de la ville 1522, notaire 1527, reçu en cadeau la bourgeoisie en 1528 ; réédige en général depuis 1523 le protocole des Diètes catholiques, † 1531. — 5. JOHANN-CHRYSOSTOMUS, de Diessenhofen, D^r, médecin de la ville 1553-1563, bourgeois en 1558, ami de Konrad Gessner à Zurich. — Weber : *Gesch. d. Pilatus*, p. 255, 258. — 6. CHRISTOPH, de Franconie, sculpteur 1589. — 7. NIKLAUS, de Lucerne, D^r jur., grand chancelier de l'ordre des chevaliers de Saint-Jean en terre allemande 1577. — 8. WERNER, de Bremgarten, potier d'étain, cité de 1613 à 1619, bourgeois en 1613. — 9. BEAT-JAKOB, conseiller à Willisau 1619-1652. — 10. VINZENZ, 1821-1877, de Neuenkirch, premier-secrétaire du gouvernement 1840, membre du gouvernement 1848, avoyer 1857, conseiller national 1852, membre du comité du Gothard 1863. — 11. **Eduard**, de Grosswangen,



Eduard Huber.
D'après une photographie.

12 août 1879-6 janvier 1914, étudia les langues orientales à Paris en 1897, entra dans la société asiatique en 1900 ; membre de l'École française d'Extrême-Orient à Hanoï 1901, de l'Institut d'archéologie, histoire et linguistique à Paris 1904, chargé de cours de langue chinoise 1905, professeur de philologie indo-chinoise 1912. Mandarin de l'antépénultième degré dès 1906. Il possédait les principales langues européennes, ainsi que l'arabe, le chinois et le sanscrit, et se voua au déchiffrement des textes sanscrits du bouddhisme hindou. Il découvrit diverses manières de lire ces

textes en thibétain, chinois, birman, siamois et malais. Ses publications parurent dans le *Bulletin* de la susdite école. L'un de ses travaux fut couronné en 1909 par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de Paris. — Cas. Schnyder : *Ed. Huber, ein schweiz. Sprachgelehrter*. — Arch. d'État Lucerne. — *Gfr. Reg.* [P.-X. W.]

H. Canton de Saint-Gall. Nombreuses familles établies depuis longtemps surtout à Lichtensteig, dans l'Alte Landschaft, à Wil, à Saint-Gall, à Walenstadt et dans le Rheintal et le Werdenberg. Elles s'appelaient à l'origine habituellement *von Hub, an der Hub*, etc. DIETHELM et RUDOLF ab der Hub (près de Mogelsberg) 1242 ; EBERHARD an der Hüb (près de Sirmach) 1293 ; KONRAD ab der Hub, dit Jöchler, bourgeois de Saint-Gall 1381, etc. Dès le XIV^e s., la forme Huber l'emporte. BERSCHI der Huber, de Stetten (près de Henau) 1338 ; RUDOLF, bourgeois de Lichtensteig 1396, etc. — Parmi les Huber de Lichtensteig et de Wil, il faut citer — 1. ULRICH, dit Rügger. Il entra en 1487 comme greffier de Wil au service de l'abbaye, et prit une grande part aux événements de son temps sous les abbés Ulrich Rösch et Gotthard Giel, dont il avait toute la confiance, en particulier lors de la guerre de Saint-Gall de 1490 et de celle de Souabe de 1499. A laissé de nombreuses lettres à son maître, des notes puisées dans les archives et même des poésies politiques. Il est surtout connu par son intéressante *Wilerchronik des Schwabenkrieges* (publ. par Büttler dans *MVG* 34). — 2. ELISABETH, citée de 1511 à 1529, prieure de la *Sammnung* de Wil, adversaire décidée de la nouvelle foi, s'enfuit à Rapperswil en 1529 avec les principaux documents de sa maison.

A en juger par les *armoiries*, les Huber de Wil et l'ancienne branche de Saint-Gall doivent descendre de ceux de Lichtensteig. Rudolf prénommé, portait en 1396 un gant dans ses armes. Un vitrail du XVII^e s. présente un écu d'argent à la main de sable accompagnée en chef à dextre d'une étoile du même. Aux XV^e et XVI^e s. eurent lieu à Saint-Gall de nombreuses réceptions à la bourgeoisie de personnes venant de la campagne ; les familles encore existantes se divisent en cinq branches :

les descendants a) de Konrad, † 1489 ; b) de Heinrich, de Wil, dernier juge au tribunal, reçu bourgeois en 1558 ; c) de Mosnang, bourgeois en 1877 ; d) de Walenstadt, bourgeois en 1894 et 1897 ; e) d'Uesslingen



(Thurgovie), bourgeois en 1915. — 1. GEORG, 1557-1642, fonctionnaire municipal durant 45 ans, bourgmestre 1613-1639. — 2. ABRAHAM, 1666-1721, prit part aux guerres de religion en France et devint capitaine-lieutenant ; rappelé au pays, il devint major de la ville lors du *Kreuzkrieg*. — Les diverses familles donnèrent bien des fonctionnaires à la ville et onze ecclésiastiques depuis 1649. — 3. JAKOB, bailli de Bürglen 1684-1689. — 4. CHRISTIAN, 1627-1697, *Obmann Collegii musici*, maître, puis recteur du gymnase 1650-1684 ; pasteur de la ville, bibliothécaire 1681, camérier 1685, doyen 1689. A publié un livre de cantiques : *Geistliche Seelenmusik*, des biographies d'ecclésiastiques saint-gallois utilisées par G.-L. Hartmann pour ses *Beiträge zu den Lebensgesch.*

der st. gall. Geistlichen, et laissé enfin une histoire de la Réforme à Saint-Gall.

— 5. CHRISTIAN, 1742-1794, arrière-petit-fils du n^o 4, ecclésiastique réformé, maître de chant, deux fois recteur du gymnase. — 6. **Ferdinand-Fürchtgott**, musicien, fils du n^o 5, * 31 octobre 1791 à Saint-Gall, fit partie de l'orchestre du théâtre de Stuttgart. Trompette de l'orchestre de la cour du roi 1811-1816, maître de musique à l'Institut Fellenberg à Hofwil 1817-1824, puis à Saint-Gall 1824-1829, à Berne, à l'école réale, 1829-1832, de nouveau à Saint-Gall, directeur de la société de chant *zum Antlitz* 1834-1847, qui son frère Bernhard dirigeait avant lui ; maître de piano, orgue et violon à l'école cantonale catholique 1843-1855 ; † 9 janvier 1863 à Saint-Gall. Il était en relations avec C.-M. de Weber, Conrad Kreutzer, Liszt et Mendelssohn-Bartholdy, et composa des lieds sur les paroles de son intime ami le poète G.-J. Kuhn, et de J.-R. Wyss le cadet. Il fut remarquable par son activité pédagogique, ses efforts pour la diffusion du chant et surtout comme compositeur de chants populaires, dont *Uns're Berge lügen übers ganze Land, I de Flühne ist mys Lebe* (le chasseur de chamois), *Herz, wohi zieht es di, Der Ustig wott cho*, qui se trouvent actuellement dans tous les recueils. Monument commémoratif sur le Rosenberg depuis 1906. — Karl Nef : *F. F. Huber*, dans *Nbl.* 1898, avec liste de toutes ses compositions.

Dans la famille de Walenstadt il faut citer : — 1. JUSTUS-FRANZ, qui travailla en 1802 au rétablissement de l'État libre de Sargans, en 1814, avec Gallati, à la séparation du pays de Sargans du canton de Saint-Gall, député au Grand Conseil par la suite et en 1831 membre de la Constituante. — Baumgartner : *Gesch. d. K. St. Gallen*. — 2. FRIDOLIN-Josef-Fidel, 1809-1886, dernier *Faktor* ou expéditeur de marchandises à Walenstadt ; sa famille avait obtenu en 1681, de Zurich, le privilège du transit des marchandises sur les lacs de Zurich et Walenstadt, sur Coire et l'Italie ; grand bienfaiteur, collabora au développement de sa ville natale. Celle-ci lui érigea un monument en 1891. — *St. Galler Kalender* 1888. — 3. JOHANN-JOSEF, 1817-1897, ammann de Walenstadt 1855-1896 et juge cantonal durant 37 ans jusqu'en 1891 ; député au Grand Conseil, conseiller national 1875-1878. — *St. Galler Nbl.* 1898, p. 47. — 3 WALTER, * 1853 à Saint-Gall, bourgeois 1894, négociant, député au Grand Conseil durant quelques légis-



Ferdinand-Fürchtgott Huber.
D'après une héliogravure.

latures, colonel à l'état-major général et chef d'état-major du II^e corps d'armée au moment de sa démission, depuis 1919 président des deux sociétés d'assurance Helvétia à Saint-Gall. *Armoiries* de la famille : de sinople à la pelle d'azur emmanchée au naturel, chargée d'une étoile d'or et accompagnée de deux roses de gueules feuillées de sinople.

Représentants d'autres cantons — 1. JOHANN-JAKOB, 1849-1909, de Mettendorf (Thurgovie), pasteur de Sax et Bernegg, longtemps membre du Conseil ecclésiastique saint-gallois, président du chapitre ; s'occupa de l'école et de la protection de la nature dans ses paroisses. — *St. Galler Nbl.* 1910, p. 49 et 61. — 2. JOHANNES, avocat et homme politique, de Töss (Zurich) et Uesslingen (Thurgovie), * 25 mai 1879 à Töss, avocat à Rorschach 1903-1923, puis à Saint-Gall ; membre bre du Conseil communal de Rorschach 1909-1912, du Grand Conseil 1912 et président 1918-1919 ; conseiller national 1919. L'un des chefs du parti socialiste saint-gallois et défenseur du Comité d'action d'Olten (grève générale) en 1919. Auteur de *Das Frauenstimmrecht vor dem Grossen Rat des Kts. St. Gallen ; Recht oder Macht ? Bolschewismus oder Sozialismus ?* — Voir *Annuaire des autorités fédérales*. [B.]

I. Canton de Schaffhouse. I. On cite dans la ville de Schaffhouse un Huber en 1253 déjà. Les porteurs de ce nom, cités postérieurement, appartiennent à des branches différentes dont l'aînée est éteinte en ligne masculine et les autres complètement. *Armoiries* : d'azur à deux étoiles d'or. De la première branche, issue de KONRAD, demeurant à Eningen en 1431, descend — HANS-OSWALD, 5 juin 1521-21 février 1582, greffier du Conseil, qui a compilé en 1570 une chronique locale fort détaillée, notamment dès 1538 (*Beitr. des hist.-ant. Ver.*, cahier 8). — La deuxième branche qui remonte au charpentier ARBOGAST, de Baltersweil, bourgeois en 1569, s'éteignit avec — FRANÇOIS, 1750-1834, à Genève. Voir sous ce canton. — La troisième branche fleurit de 1548 à 1635. — La souche de la quatrième branche, éteinte à la deuxième génération, est — LEODEGAR, D^r med., bourgeois 1612, auteur d'une description du Gyrenbad. Il s'efforça de remettre le chant en honneur à l'église et à l'école. — LL. — SKL. — Reg. général. de la ville de Schaffhouse. — [Rob. HARDER.] — De Ramsen descend — GOTTLIEB, 1857-1923, D^r phil., professeur de mathématiques à l'université de Berne, auteur d'ouvrages scientifiques. — Rapport de la société des sciences naturelles de Schaffhouse 1922-1923, n^o 2, p. 85. [G. KUMMER.]

II. Famille d'Unterhallau, connue dès 1543. — JOHANNES, 1812-1908, juge cantonal. Une branche de la famille Huber de Bâle devint bourgeoise de Schaffhouse en 1885. — Communications personnelles. [L. S.]

J. Canton de Schwyz. Famille de Tuggen. *Armoiries* :

1. de gueules à la fleur de lys accompagné de deux étoiles et surmonté d'un poisson ; 2. d'azur au cerf issant accompagné de deux étoiles. Cette famille a compté un certain nombre d'ecclésiastiques et de landammann de la Marche. [R.-r.]

K. Canton de Soleure. Familles de divers villages. — HANS, * 28 juin 1852 à Eppenegg, le plus important compositeur de Suisse au XIX^e s. Étudia dès 1870 au conservatoire de Leipzig, où il subit, sous la direction de Karl Reinecke, d'une part, l'influence classique et romantique, de l'autre, celle de Wagner et Liszt ; toute



Hans Huber.
D'après un portrait de Rud.
Lew (Bibl. Nat. Berne).

son œuvre en découle. Il publia ses premières œuvres vers la fin de son séjour à Leipzig, 1874, et pendant les années suivantes jusqu'en 1877, tandis qu'il enseignait

la musique à Wessering en Alsace. Lorsqu'il vint à Bâle en 1877, il était déjà connu. Il se chargea en 1889 de l'enseignement du piano dans les classes de perfectionnement de l'école générale de musique et en 1896 de la direction de tout l'établissement, auquel fut rattaché le conservatoire en 1905. La maladie l'obligea à démissionner en 1918 ; il se fixa à Locarno où il mourut le 25 décembre 1921. Œuvres imprimées : cinq opéras, dont *Simplicius* 1912, *Die Schöne Bellinda* 1916 ; 2 festivals, 1892 et 1901 ; des oratorios, messes et cantates pour chœurs d'hommes et chœurs mixtes, dont *Weissagung und Erfüllung* 1913, *Heldenehren* 1907 ; 5 symphonies, 4 concertos de piano, de la musique de chambre pour piano et instruments à vent ou à cordes, dont le quatuor pour piano II, op. 117, *Waldlieder* ; 9 sonates pour violon et beaucoup d'œuvres pour le piano. — Voir E. Refardt : *H. Huber, Beitr. zu einer Biogr.* — Le même : *Die Bedeutung H. Huber's für das Basler Musikleben*, dans *BJ* 1924. — Ernst Isler : *H. Huber*, dans *Nbl. der Allg. Musikges.* Zürich 1923. — Gian Bindi : *H. Huber, Die Persönlichkeit nach Briefen und Erinnerungen*. — Quotidiens suisses de décembre 1921. [E. REFARDT.]

L. Canton de Thurgovie. Nom très répandu, cité d'abord à Uttwil en 1276. Une famille émigra au XVIII^e s. de la Hub près de Buch-Uesslingen au château d'Oberneunforn, et de là à Ossingen sans abandonner sa bourgeoisie d'origine. S'y rattache — JOHANNES, voir sous SAINT-GALL.

Une autre famille se rendit au commencement du XVI^e s. de Lucerne à Diessenhofen où elle posséda jusqu'en 1871 le *Grünes Haus* ; elle donna à la ville plusieurs secrétaires et quelques avoyers. *Armoiries* : d'azur au croissant d'argent surmonté d'un demi-griffon d'argent tenant une étoile du même dans les serres. — 1. JAKOB, 1828-1909, libraire-éditeur, reprit en 1855 la librairie Beyel à Frauenfeld et le journal *Thurgauer Zeitung* fondé en 1806. Il joua un grand rôle comme journaliste politique dans les luttes pour la constituante de 1868-1869. D^r h. c. de l'université de Zurich. Ses fils le suivirent dans sa carrière : — 2. ARNOLD, 1865-1910, libraire-éditeur, lieutenant-colonel d'artillerie, et — 3. RUDOLF, * 1867, journaliste éminent, chef du parti radical thurgovien, durant vingt ans président de la bourgeoisie de Frauenfeld. Député au Grand Conseil et président en 1916, conseiller aux États 1924. Auteur de *Thurgauische Finanzfragen ; Deutsche Grossindustrie im 4. Kriegsjahr*. — LL. — SZG 1910. — *Annuaire des autorités fédérales*. — Arbre généalogique, propriété de Rudolf Huber.

D'Arbon est originaire — RUDOLF-WILHELM, * 1868, auteur de la comédie *Die Wolke*, 1905, rédacteur à Zurich, secrétaire de la société des peintres, sculpteurs et architectes suisses 1920. — DSC. [LEIST.]

M. Canton d'Unterwald. HUOBER ; AN DER HUOBER. Familles d'Unterwald, paroissiennes de Kerns, Sarnen et Alpnach. GERUNG an der huoba à Sarnen 1280 ; PETER an der huob 1386 ; PETER, à Sempach 1386. — FRIDLIN, de Kerns, du Conseil et juge, prit part à la bataille de Cappel 1531. — THEODOR, avocat, juge cantonal pendant de longues années ; durant quarante ans administrateur postal à Sarnen, † 1917. — La famille a compté plusieurs membres du Conseil et jurés. — Küchler : *Chroniken* de Sarnen et de Kerns. — Le même : *Geneal. Notizen*. — Obituaire de Sarnen. — *Gfr.* 21. — Recès du Conseil et du tribunal d'Obwald. — *Obw. Volksfreund, Vaterland* et *Luzerner Tagblatt* 1917. [AL. TRUTTMANN.]

N. Canton d'Uri. Famille uranaise bourgeoise d'Altdorf, Erstfeld, Flüelen, Isental et Sisikon. WÆLTI, † 1515 à Marignan. VALENTIN, reçu bourgeois à Attinghausen, en 1546. Elle a donné plusieurs conseillers. *Armoiries* : d'azur au cerf naissant d'or, ramifié de gueules, accompagné de deux étoiles d'or à six rais et de trois coupeaux de sinople. — 1. JOSEF, 1832-1880, d'Altdorf, avocat, procureur général, membre du Conseil d'éducation, conseil-



ler aux États 1868-1869, conseiller d'État 1874-1880, dernier capitaine général d'Uri, major d'état-major. — 2. ALOIS, 1853-1923, d'Altdorf, lieutenant-colonel, député au *landrat* 1886, président communal d'Altdorf 1889, président de la haute-cour 1896, conseiller d'État 1905-1913, vice-landammann 1907-1909, landammann 1909-1914. Initiateur, un des fondateurs et premier président de la société du jeu de Tell à Altdorf, joua longtemps le rôle du héros. — 3. ANDREAS, fils du n° 1, * 1856, imprimeur, capitaine, président du *landrat*, membre du Conseil d'éducation. — 4. KARL, * 1862, frère du n° 3, greffier de justice, avocat, président communal 1900-1902, président du *landrat*, président de corporation 1903-1923, conseiller d'État dès 1920, vice-landammann 1922-1924, landammann 1924-1926, conseiller aux États 1915-1925, auteur de *Die Almendgenossenschaft-Korporation Uri*, 1911. — Voir *Ammannbuch* aux Arch. d'État Uri. — Registres de décès des confréries à Altdorf et Isental. — Actes et obituaires aux archives paroissiales d'Isental. — LL. — DSC. — *Ann. des autorités fédérales*. — *Urner Wochenbl.* 1880, n° 41 et 42; 1923 et 1925, n° 24. — *Gotthardpost* 1925, n° 24. — *Staatskalender v. Uri*. — *Nbl. v. Uri* XXIII, p. 94. — Wymann: *Schlachtjahrzeit v. Uri*. — *Gfr.* 77, p. 105, 108. [Jos. MÖLLER, A.]

O. Canton du Valais. Très vieille famille des paroisses d'Ernen, Viesch et Mörel. — *BWG* II, page 393. [L. S.]

P. Canton de Zoug. Famille de la ville de Zoug et de Baar, éteinte au XVIII^e s. GÆTSCHI, témoin 1419 et caution 1424. Son frère, RUDOLF, de Wädenswil, renouela la bourgeoisie en 1480. — CÆCILIA, abbesse de Frauental de 1655 à sa mort, 24 mai 1657.

De la famille de Blickensdorf près de Baar: HANS, † à Saint-Jacques sur la Birse en 1444; ULRICH à Marignan 1515. — LL. — *Gfr.* 23, p. 314. [W.-J. MEYER.]

Q. Canton de Zurich. Nom de famille extrêmement répandu dans le canton, surtout à Embrach, Bonstetten et Oberwinterthur. — I. Ancienne famille de la paroisse d'Embrach, qui possédait en 1412 le domaine de Wagenberg avec l'emplacement du château. Le nom apparaît à Embrach dès 1272. — *UZ* n° 1497. — II. Famille de Bonstetten, citée dès 1454. HANS, de Teufenbach, aida en 1531 à sauver la bannière dans la bataille de Cappel. Plusieurs Huber de Hausen furent sous-baillis. — III. Famille de Hegi dans la commune disparue d'Oberwinterthur, où elle était établie en 1460. [J. FRICK.]

IV. a) Dans la ville de Zurich, de nombreux Huber sont cités dans les rôles d'impôt dès 1357. Beaucoup furent reçus bourgeois au cours des siècles. HEINRICH, de Rieden, bourgeois 1363. — RUDOLF, 1538-1629, bailli de Steinegg 1595. — VINZENZ, tanneur, de Bonstetten, bourgeois 1560, greffier du Conseil 1576-1594. — Son fils KASPAR, 1566-1629, tanneur, bailli d'Eglisau 1599, prévôt de corporation 1613, premier bailli de Pfin 1614. — b) On peut distinguer quatre grandes familles Huber, dont deux sont encore florissantes. *Armoiries*: les armes primitives des Huber de Bonstetten étaient probablement de sable au rencontre de cerf d'or ou un cerf issant du même. Les vieilles familles encore existantes ont adopté les armoiries suivantes connues dès 1603: parti de sable à trois barres d'or, et de sinople, à la bordure du second. Une ancienne armoirie des Huber se trouve sur la façade de la



maison zum Leuenstein à Zurich (voir *Bürgerhaus der Schweiz*: Zurich I).

Huber de Ludretikon et Jonen, éteinte au commencement du XIX^e s. — 1. HANS, le cadet, bourgeois 1385. — 2. LUDWIG, apothicaire, homme riche et souvent cité dès 1442, prévôt de la corporation du Safran 1468-1470 et 1475-1480, combattit à Morat 1476, cité jusqu'en 1489. — C.-C. Keller: *Zürcher. Apotheken*, p. 9. — 3. HEINRICH, boulanger, bourgeois 1490, prévôt de corporation 1524-1529, cité jusqu'en 1530. — 4. DIETHELM, pelletier, bailli de Schännis, de la corporation zum Schneggen, donzel 1568. — 5. HANS-KASPAR, 1653-1727, précepteur au *Carolinum* 1679, pasteur de

Rorbas 1687, de Berg am Irchel 1697, doyen 1726.

Huber dits von Glattfelden, originaires peut-être de Bonstetten. — 1. HEINRICH, épingleur, membre de la corporation du Safran 1598, cité jusqu'en 1636. — 2. FELIX, fils du n° 1, 1608-1671, pasteur de Rüti 1633, de Glattfelden 1638. Une partie de sa descendance resta établie à Glattfelden tout en conservant la bourgeoisie de Zurich. — 3. FELIX, petit-fils du n° 2, 1664-1719, tanneur et capitaine de quartier à Glattfelden. — 4. HANS-JAKOB, 1737-1812, boucher, camérier du chapitre 1794. — 5. FELIX, 1748-1812, tanneur, juge de corporation et président de commune à Glattfelden. — 6. HANS-KASPAR, * 1752 à Glattfelden, peintre-paysagiste et graveur, à Düsseldorf en 1774 et membre de l'académie des Beaux-Arts, à Zurich de 1789 à sa mort, 17 avril 1827. Ses œuvres sont au musée des Beaux-Arts de Zurich et beaucoup de ses gravures dans la collection de l'École polytechnique. — 7. JAKOB-WILHELM, fils du n° 6, * à Düsseldorf 1787, paysagiste et graveur à Zurich dès 1821, † 8 juin 1871. Ses tableaux sont au Musée des Beaux-Arts de Zurich et ses gravures dans la collection de l'École polytechnique (*Nbl. Künstlerges.* Zür. 1885).

Huber dits de Bienne. Le premier bourgeois fut RUDOLF, de Bonstetten, en 1423. — 1. MATTHÆUS, * 1576, pasteur de Bischofszell 1600 et doyen du chapitre de haute Thurgovie 1605, pasteur de Schlatt de 1611 à sa mort 1629. — 2. RUDOLF, 1632-1716, tanneur, se fixa à Bienne vers 1660 où restèrent ses descendants tout en conservant la bourgeoisie de Zurich à côté de celle de Bienne. Quelques-uns revinrent à Zurich en 1750 et 1787. La famille entra à Bienne au Grand Conseil en 1718 et au Petit Conseil en 1742; elle est éteinte à Bienne. — 3. HANS-RUDOLF, 1752-1826, tanneur, maître de tir sur la place en 1795, du Grand Conseil 1803. — 4. JOHANN-RUDOLF, 1808-1883, fabricant de soieries et propriétaire à Riesbach. — 5. Peter-Emil, fils du n° 4, 24 décembre 1836-4 octobre 1915, ingénieur et industriel. Il fonda en 1863, à Erlikon, un atelier de forge et laminage et en 1876 la fabrique de machines d'Erlikon, dont il fut président de 1876 à 1911 et directeur jusqu'en 1894. Il fut le premier à entreprendre en Suisse, sur une grande échelle, la construction des machines électriques. Il établit la première conduite à grande distance d'électricité à haute tension, de Lauffen



Peter-Emil Huber.
D'après une photographie.

am Neckar à Francfort-sur-le-Main 1891; un des fondateurs en 1888, président et administrateur délégué du Conseil d'administration jusqu'à sa mort de l'Aluminium-Industrie A.-G., à Neuhausen, un des fondateurs en 1884 et président jusqu'en 1915 de l'Association suisse des fabricants de machines. Membre du Conseil communal de Riesbach 1867-1876, il créa en 1882 le premier tramway et en 1893 le tram électrique de Zurich. Constructeur en 1882 de la ligne de l'Uetliberg. Membre du Conseil d'administration de la compagnie du Nord-Est et du Conseil du III^e arrondissement des C. F. F., colonel d'artillerie et membre de la commission fédérale d'artillerie. — *Galerie des Suisses célèbres*, 300. — *SB* 1915. — *Die Schweiz* 1915. — *NZZ* 1915, nos 1316 et 1326. — *ZWChr.* 1915. — 51. *Bulletin G. E. P.* 1917. — *Zurlinden*: *Zürich 1814-1914*. — 6. EMIL, fils du n° 5, * 1865, ingénieur, D^r ès sc. techniques h. c., directeur technique de la fabrique de machines d'Erlikon 1891-1911. Sous sa direction, la ligne Seebach-Wettingen fut équipée pour le courant monophasé et exploitée de 1908 à 1910. Ingénieur en chef pour l'électrification des C. F. F. depuis 1912, directeur des

travaux d'électrification des C. F. F. et de la construction des usines de Piotta, d'Amsteg et de la Barberine, membre de la commission fédérale et de la commission internationale d'électrotechnique, de la commission fédérale pour les installations électriques, colonel d'artillerie. Alpiniste connu, premier ascensionniste du Mount Sir Donald dans les monts Selkirk au Canada en 1890 dont un des sommets porte le nom de Mount Huber ; auteur de nombreuses publications dans les annuaires du C. A. S., D'ing. h. c. de l'École polytechnique fédérale 1925. — Livre d'adresses *GEP.* — 7. **Max**, fils du n° 5, * 1874, D' jur., fit des voyages d'études économiques en Russie, Asie et Australie et publia en 1905 son journal de route, professeur à l'université de Zurich 1902. Auteur de nombreuses publications scientifiques, surtout de droit public. Délégué suisse à la deuxième conférence de la paix à La Haye 1907, député au Grand Conseil zuricois 1914-1920. Jurisconsulte du département politique 1918-1921, et dans diverses missions diplomatiques, en particulier à la conférence de la paix à Paris 1919-1920 et à la Société des Nations 1920-1921, membre de la cour de justice internationale permanente de La Haye depuis 1921 et président depuis 1924. Membre de la Cour permanente d'arbitrage 1923, arbitre dans différents arbitrages internationaux. Colonel dans l'état-major judiciaire, D' phil. h. c. de l'université de Genève 1920. Membre ordinaire de l'Académie Royale des sciences néerlandaise 1926. — *ZWChr.* 1910. — *Der Staatsbürger* 1926, n° 1. — *Rektoratsrede und Jahresber. Univ. Zür.* 1920-1921.

Huber de Hirslanden, famille éteinte dans la lignée masculine en 1878. — 1. **HANS-PETER**, meunier, de l'Eierbrecht, renouvela sa bourgeoisie en 1607. — 2. **KASPAR**, 1627-1696, pasteur à Dielsdorf 1658, à Zurich 1668, à Ottenbach 1677, doyen 1684. — 3. **HANS-RUDOLF**, 1680-1732, pasteur à Frauenfeld 1704, à Aarwangen 1707, doyen 1725. — 4. **KASPAR**, frère du n° 3, 1691-1753, pasteur à Schwamendingen 1713, à Thal (Saint-Gall) 1716, à Glattfelden 1740, doyen 1748. — 5. **SEBASTIAN**, fils du n° 4, 1722-1794, bailli de Rüti 1772 et 1783, capitaine de quartier. — 6. **HANS-KASPAR**, fils du n° 4, 1725-1773, bailli de Wädenswil 1765, avoyer 1772. — 7. **KASPAR**, fils du n° 5, 1752-1818, major au service de France, économiste de St. Jakob 1804, grand sautier, capitaine de quartier. — 8. **KARL-AUGUST**, 1818-1878, architecte et entrepreneur, dernier de sa branche. — En Hollande existe encore une famille Huber, originaire, selon la tradition, du canton de Zurich. Elle a été transplantée par HEINRICH, * vers 1560, qui se distingua dans la bataille de Nieuport 1600. De cette famille est issu le célèbre juriste ULRICH Huber, 1636-1694, professeur à Groningue.

A diverses familles appartiennent — 1. **KASPAR-ULRICH**, de Nürensdorf, graveur sur acier, * 5 avril 1825

à Zurich, étudia à Munich, voyagea, puis s'établit à Zurich de 1850 à sa mort, 20 décembre 1882. Il grava des vues, des panoramas et des planches pour des publications de luxe. Collection de ses œuvres au cabinet des estampes de l'École polytechnique fédérale. — *SKL.* — 2. **Engen**, juriste, auteur du Code civil suisse de 1912, bourgeois d'Altstetten, * 13 juillet 1849 à Stammheim, D' jur. à Zurich avec une dissertation sur : *Die Schweiz. Erbrechte in ihrer Entwicklung seit der Ablösung des alten Bundes vom Deutschen Reich.* Privat-docent et rédacteur de la *NZZ* à Zurich 1875-1877, juge d'instruction à



Eugen Huber.
D'après une photographie
(Bibl. Nat. Berne).

Trogen, professeur extraordinaire de droit public fédéral et de droit civil à Bâle 1881, prof. ordinaire

1882, professeur à Halle 1888, à Berne 1892. Il fut chargé par le Conseil fédéral d'établir un projet de Code civil suisse, à la réalisation duquel il prit une grande part soit devant la commission d'experts, soit comme membre du Conseil national de 1903 à 1911. Jurisconsulte du département fédéral de justice, représentant de la Suisse à la cour permanente d'arbitrage de La Haye. D' h. c. des universités de Groningue, de Zurich et de Genève, membre étranger de la société des sciences de Göttingue, bourgeois d'honneur d'Altstetten et de Berne, † 23 avril 1923. A publié sur l'histoire du droit, le droit privé et la législation, un des rédacteurs de *ZSR* depuis 1882. Principales œuvres : *Die histor. Grundlage des ehelichen Güterrechts der Berner Handfeste*; *System und Gesch. des schweiz. Privatrechts*, 4 vol., 1886-1893; *Die Bedeutung der Gewere im deutschen Sachenrecht*, 1894; *Recht und Rechtsverwirklichung*, 1921; *Das Absolute im Recht*; *Bewährte Lehre*, 1925. — Voir *Galerie des Suisses célèbres* 510. — *ZWChr.* 1912. — *DSC.* — *ZSR* 1923, 1924. — *Wissen und Leben* 1923. — M. Rümelin : *E. Huber*, Tubingue 1923. — *NZZ* 1923. — 3. **HEINRICH**, * 9 janvier 1851 à Hausen, sa patrie, négociant à Singapore 1870 et à Paris 1890-1897, † 5 avril 1900. Il laissa plus d'un million à des œuvres de bienfaisance et d'utilité publique. — *ZWChr.* 1900. — *NZZ* 1900, n° 318. — 4. **ALBERT**, * 1863 à Mettmenstetten, instituteur 1882, chef du bureau de statistique commerciale au département politique fédéral 1888, D' jur. Berne 1888, secrétaire d'Etat à Zurich 1900-1913, député au Grand Conseil dès 1894, rédacteur du *Jahrbuch des Unterrichtswesens in der Schweiz* dès 1891, † 1913. — *NZZ* 1913, n° 1175. — *ZWChr.* 1913. — G. Bay : *Dr. jur. A. Huber*. — Emma-L. Bähler : *D' jur. A. Huber*, dans *Jahrbuch des Unterr. Wes. in der Schweiz* 1912. — 5. **OSKAR**, d'Augst, Bülach et Winterthur, * 1864 à Bülach, D' jur. 1888, rédacteur du *Landbote* 1890, député au Grand Conseil et major d'infanterie. — 6. **JOHANNES**, * 25 mai 1879 à Winterthur-Töss, avocat à Rorschach 1903, à Saint-Gall 1923, député socialiste au Grand Conseil saint-gallois dès 1912 et président 1919-1920, conseiller national depuis 1919. — *DSC.* — *Annuaire des autorités fédérales* 1926. — 7. **ERNST**, * 1892 à Winterthur-Wülflingen, D' phil. 1917, professeur d'anatomie comparée à Baltimore, auteur de publications spéciales. — Voir en général *LL.* — *LLH.* — Keller-Escher : *Prompt.* — *AGS.* — *SKL.* — *Wirz* : *Etat.* — *Nbl. Zürcher Kunstges.* 1885. — *Katalog der Stadtbibl. Zürich* 1864 et 1896. — Renseignements de Max Huber à La Haye. [H. Br.]

HUBERSDORF (C. Soleure, D. Lebern. V. DGS). Commune et village dans la paroisse de Flumental. Trouvailles de monnaies romaines. Le village appartenait à la seigneurie de Balm avec laquelle il passa à Soleure en 1411. [H. Tr.]

HUBERT. Nom de famille de Genève et du Valais.

A. **Canton de Genève**. — **JEAN-PAUL**, 1732-1803, émailleur et peintre sur émail, fut remarqué avantagusement à l'exposition de 1789. — *SKL.* — Rigaud : *Renseignements* 181 et 265. — Molinier : *Dictionnaire des émailleurs*. — [M. M.]

B. **Canton du Valais**. Famille bourgeoise d'Orsières. — **JOSEPH-NICOLAS**, 1809-1864, chanoine du Saint-Bernard, recteur à Sierre 1863 ; auteur de *Un mot sur les immunités ecclésiastiques*. — **JOSEPH-NICOLAS**, 1810-1870, chanoine du Saint-Bernard, prieur claustral en 1840. [Ta.]

HUBMAIER, **Balthasar**, anabaptiste, * à Friedberg près d'Augsbourg, maître d'école à Schaffhouse 1507-1508, prêtre 1512, maître à Ingolstadt et D' theol., curé de la cathédrale de Ratisbonne 1515, puis prédicateur à Waldshut, qui adopta alors la nouvelle doctrine. Il participa en octobre 1523 au second colloque de Zurich. Le 5 décembre 1523, une députation autrichienne demanda à Waldshut son extradition sous prétexte entre autres qu'il avait représenté à Zurich les IV villes du Rhin et la Forêt-Noire, fausse accusation repoussée sur sa demande par un certificat du Conseil de Zurich. L'Autriche menaçant d'attaquer Waldshut, Hubmaier se rendit, le 1^{er} septembre 1524, à Schaffhouse, qui repoussa la demande d'extra-

dition présentée par l'Autriche à la Diète. De retour à Waldshut à la fin d'octobre, il fut un des agitateurs de la guerre des paysans, introduisit l'anabaptisme à Waldshut en 1525 sous l'influence de ses coreligionnaires de Zurich et le légitima par un manifeste auquel Zwingli répondit par son *Ueber Doctor Balthasars Taufbüchlein*. Lorsque Waldshut eut capitulé après la défaite des paysans, Hubmaier se rendit en décembre 1525 à Zurich où il fut obligé en avril 1526 d'abjurer l'anabaptisme ; il alla ensuite à Nikolsburg en Moravie, où il fit adopter ses idées à la communauté évangélique. Livré prisonnier à Vienne en 1527, il y fut brûlé comme hérétique le 10 mars 1528. — J. Loserth : *B. Hubmaier*. — Mau : *B. Hubmaier*, dans *Abh. zur mittleren u. neueren Gesch.* 40. — Sachsse : *D. B. Hubmaier als Theologe*, dans *Neue Studien zur Gesch. der Theologie und der Kirche* 20. — Loserth, dans *Archiv f. österr. Gesch.*, vol. 77. — *Zw. IV*, 318. — *BVG Sch.* VII, p. 71. — *ADB*. — *Realencykl. f. prot. Theologie und Kirche*. — *Zwingli's Werke*, nouv. éd. IV, p. 577. [C. B.]

HÜBSCH. I. Famille éteinte de la ville de Bâle, bourgeoise le 18 mai 1594 avec — HANS, gypseur. Sa descendance, qui s'éteignit au cours du XVIII^e s. continua son métier.

II. Une autre famille est issue de — GEORG-HERMANN, 1833-1888, négociant, de Handschuhheim (Heidelberg), naturalisé le 1^{er} mars 1869. [P. Ro.]

HÜBSCHER. Familles d'Argovie, Pâle et Lucerne. A. **Canton d'Argovie.** Vieille famille du district de Bremgarten. — HANS, bailli de Dottikon 1557. [L. S.]

B. **Canton de Bâle.** Famille de la ville de Bâle, originaire de Stein a. Rh., bourgeoise de Bâle le 27 août 1556. *Armoiries* : d'azur au cor de chasse d'or attaché du même et accompagné en pointe de trois coupeaux de sinople. L'ancêtre est KONRAD, † vers 1573, chaudronnier. Avec son fils — 1. KASPAR, 1563-1629, prévôt des forgerons 1627, la famille entra au Petit Conseil. Un rameau acquit la bourgeoisie de Schopfheim (Bade) au XIX^e s. — 2. DANIEL-GOTTFRIED, 1803-1860, directeur du pénitencier. — 3. KARL, 1860-1924, D^r med., orthopédiste connu, privat-docent de chirurgie orthopédique et de mécanothérapie 1899. — 4. KARL, * 1853, neveu du n^o 3, D^r jur., président du tribunal pénal de 1897 à 1923. [P. Ro.]

C. **Canton de Lucerne.** Familles des districts de Hochdorf, Willisau et Sursee. — JOHANN, bailli de Schongau 1790. — Archives d'État, Lucerne. — *Gfr. Reg.* [P.-X. W.]

HÜBSCHI. Famille éteinte de la ville de Berne. *Armoiries* : de gueules à la bande d'argent chargée de trois roses de gueules. Plusieurs membres firent partie du Grand Conseil dès le XV^e s., dont — 1. NIKLAUS, tailleur de pierres, 1435-1460. — 2. DIETRICH, fils du n^o 1, directeur des travaux à Berne, des Deux-Cents 1448-1505. — 3. LIENHARD, fils du n^o 1, des Deux-Cents 1452-1477, directeur des travaux de la ville 1470. — 4. LUDWIG, frère probable des n^{os} 2 et 3, directeur des travaux de la ville, des Deux-Cents 1463, 1468-1469 et 1478-1502, dirigea de 1479 à 1483 la reconstruction du couvent des franciscains, exécuta en 1487 la voûte du pont inférieur ; déposé de ses fonctions de directeur des travaux en 1490. — 5. LIENHARD II, fils du n^o 3, directeur des travaux, des Deux-Cents 1488-1536, du Petit Conseil 1501-1534, trésorier 1512-1527. — 6. LIENHARD, fils du n^o 5, des Deux-Cents 1509, bailli de Nidau 1520, d'Interlaken 1528, directeur de l'hôpital 1530, † 1532. — 7. PETER, frère du n^o 6, des Deux-Cents 1512, châtelain de Wimmis 1519, † 1530. — 8. SEBASTIAN, fils du n^o 6, des Deux-Cents 1540, directeur de l'hôpital 1544. — 9. ALBRECHT, peintre-verrier, arrière-petit-fils du n^o 4, des Deux-Cents 1569-1587, économiste de la maison de Friesenberg de 1574-1583, † 1596. — 10. HANS-JAKOB, fils du n^o 9, peintre-verrier, des Deux-Cents 1579-1590, exécuta entre autres le vitrail aux armes de Berne de l'hôtel de ville de Lucerne en 1606, et un autre pour la collégiale de Berne. — Voir généalogies de Gruner et v. Werdt (mns.). — *LL*. — *SKL*. [H. Tr.]

Une seconde famille Hübschi s'établit à Berne avec JAKOB, chirurgien, des Deux-Cents 1617, † 1627, et qui s'éteignit en 1781. [H. T.]

HUBSCHMID. Famille de Hedingen où elle est citée dès 1510 environ. MICHAEL était alors sous-bailli de Hedingen. [J. FRIICK.]

HUC. Famille d'origine française, fixée au Pays de Vaud. — JEAN-PAUL, qualifié noble, acquit en 1765 la bourgeoisie d'Orbe ; il épousa Elisabeth de Villars, d'où son nom d'HUC DE VILLARS. Il acquit en 1771 le fief noble de Béthusy près Lausanne, qu'il revendit en 1780, et fut créé en 1773 par l'électeur de Bavière comte de Béthusy. Ses descendants vivent en Allemagne où ils portent le titre de comtes de Béthusy-Huc. [M. R.]

HUC-MAZELET. Famille originaire de Florac dans les Cévennes, réfugiée pour cause de religion à Morges, dont elle est bourgeoise dès 1734. — 1. JACQUES Huc dit Mazellet, * 1708 aux Cévennes, † à Morges 1794, apothicaire à Morges dès 1734, médecin dès 1737. — 2. AUGUSTA, institutrice de la grande-duchesse Marie, sœur d'Alexandre I^{er} de Russie, devenue grande-duchesse de Weimar. Elle eut sa part d'influence en faveur du canton de Vaud, auprès de l'empereur Alexandre, et servit d'intermédiaire entre le gouvernement vaudois et celui-ci. — 3. AUGUSTE, 1811-1869, médecin à Morges. Principal créateur du *Recueil de Psaumes et Cantiques* de l'Église libre vaudoise 1851. — 4. AUGUSTE, 1839-1905, professeur agrégé d'histoire à l'académie de Lausanne. [G.-A. B.]

HUCBERT. Fils de Boson, beau-frère du roi Lothaire II, il enleva en 857 à Aimon, évêque de Sion, l'abbaye de Saint-Maurice. Révolté contre son beau-frère, il périt à Orbe en 867 dans une bataille contre Conrad d'Auxerre, général de Lothaire. — Gremaud. — Boccard : *Hist. du Valais*. [Ta.]

HUCHLER, JOH.-ANTON, imprimeur au couvent de Disentis en 1748, imprima surtout des livres de méditation, de chants et de prières en langue romanche. — Voir F. Pieth : *Gesch. der Bündner Presse*, dans *Das Buch der Schweiz. Zeitungsverleger*. — J.-A. Sprecher : *Culturgesch.*, p. 505. [L. J.]

HUÉMOZ (C. Vaud, D. Aigle, V. DGS). Vge et Com. dont la chapelle, autrefois dédiée à saint Hilaire et dépendante d'Ollon, fut construite en 1440, et bénite, dit-on, par un pape. En 1532, les femmes de Huémoz chassèrent à coups de pierres Farel qui venait y prêcher. Paroisse distincte d'Ollon en 1824-1845 et dès 1860. — *DHV*. [M. R.]

HUENIKON, von. Famille de ministériels de Constance et des Habsbourg, dont la résidence était soit le château, dès longtemps disparu, situé près du village du même nom (C. Zurich, Com. Neftenbach), soit celui près de Bussnang en Thurgovie. — WILLEBURG, directrice d'un béguinage (*Sammnung*) à Winterthur, elle se rendit en 1230 à Diessenhofen et y fonda en 1242 le couvent de Katharinenthal, † 1260. — v. Müllin : *Helv. sacra II*. — BURKHART, avoué de l'évêque de Constance à Battersdorf, se retira en 1243. Témoignait avec son fils HEINRICH en 1260. — On ne sait pas si les Hünikon qui sont cités aux XIV^e et XV^e s. à Winterthur et Zurich appartiennent à cette famille ou sont d'origine roturière. — *ZStB*. — *UZ*. — *TU*. — *Pup. Th.* — *QRSG III*. — K. Hauser : *Winterthur z. Z. des Appenzellerkrieges*, p. 119. — Zeller : *Zürch. Burgen*. [L. FORRER.]

HUG. Familles des cantons d'Appenzell, Bâle, Berne, Fribourg, Lucerne, Saint-Gall, Unterwald, Zoug et Zurich. Le nom dérive du prénom Hugo (latinisé de *Huc*). — Socin : *Mhd. Namenbuch*.

A. **Canton d'Appenzell.** Famille probablement originaire de Saint-Gall, citée dans la région d'Herisau vers 1483. — *AU*. — Koller : *App. Geschlechterbuch*. [A. M.]

B. **Canton de Bâle.** Le nom est cité dans Bâle-Campagne et dans la ville dès le XIV^e s. — Famille noble des HUG VON SULZ : — 1. HANS-THÜRING, bailli de Waldenbourg 1524-1531. Sous lui eurent lieu les soulèvements des paysans, de 1525, qui aboutirent à la suppression du couvent de Schöthal. — 2. BEAT, membre du Petit Conseil de Bâle, † 1582. — 3. BURKART, avoyer de Liestal 1531 ; a combattu à Marignan 1515.

Autres HUG. — *Joh.-Jakob*, D^r jur., * 23 janvier 1801 à Bâle, préfet du district de Waldenbourg, prit le parti de la campagne dans les troubles de 1830, fut déposé

et retenu prisonnier durant deux mois au Lohnhof à Bâle. Ayant repris part à la lutte contre la ville, il fut encore retenu quatre semaines à Bremgarten. La séparation accomplie, il devint bourgeois de Pratteln, membre de la constituante, puis du *Landrat* et premier secrétaire du pays. Plus tard avocat à Liestal, membre et fréquemment président du tribunal criminel : plusieurs fois député à la Diète fédérale où il représenta le radicalisme contre les jésuites et le Sonderbund et intervint pour accorder asile dans Bâle-Campagne aux Badois fugitifs après le soulèvement de Hecker, † 6 mars 1849 à Liestal. — Voir LL. — Lutz : *Baslerisches Bürgerbuch*. — Merz : *Burgen des Sisgau* II et IV. — *Heimatkunde von Baselland*. — ULB. — *Landschäftler*, 10 mars 1849. [O. G.]

C. Canton de Berne. HUG, HÜGI. I. Famille bourgeoise de Berne et de Bienne. *Armoiries* de la famille bernoise : tranché de gueules à une étoile d'or et de sable à deux bandes d'argent. L'ancêtre de cette famille, l'ancien banneret HANS Hugi, émigra de Soleure à Bienne pour cause de religion en 1540, et acquit la bourgeoisie. Sa descendance à Bienne prit le nom de Hugi, celle de Berne Hug. — HANS, petit-fils du précédent, devint de bonne heure membre du Conseil de Bienne et trésorier, bourgmestre en 1587 à l'âge de 25 ans. Partisan d'une réunion de Bienne à Berne, il introduisit dans la ville un régime autocratique. Dépourvu de scrupules, il fut déposé en octobre 1599. Il se rendit à Berne en 1610, y devint bourgeois et membre des Deux-Cents en 1632, seigneur de Wattenwyl 1611-1639. — H. Blösch dans *BBG* 1925, p. 145. — v. Mülinen : *Beitr.* IV, p. 260. — *AUGUST*, * 24 février 1848, architecte à Darmstadt, directeur de l'école professionnelle et de construction à Giessen depuis 1879, premier directeur du technicum de Berthoud 1892-1894, puis maître principal de la section de construction, † 10 sept. 1902 à Berne. — Un orfèvre et un peintre-verrier de la famille Hugi de Bienne sont cités par SKL. — WILHELM Hug von Sulz de Bâle devint seigneur de Wartenstein en 1493. — *AHVB* XVII, 287. — Voir en général les généal. de Gruner et v. Werdt (mns.), — LL.



II. D'anciennes familles existaient surtout dans le district d'Aarwangen, à Sumiswald ; des Hugi à Köniz, Oberwil près de Büren, Kiesen et Obermuhlern. [H. Tr.]

D. Canton de Fribourg. Familles fribourgeoises ressortissantes de Büchsen et de Fribourg.

I. Les Hug de Büchsen sont originaires du canton de Berne. — 1. FRÉDÉRIC-ÉDOUARD, négociant, député au Grand Conseil 1871-1891, président très actif et méritant de la paroisse réformée de Fribourg, membre du comité du *Confédéré*, du cercle du Commerce, de la commission de la Banque populaire suisse, etc., † à Berne 1893. — Voir Engelhard : *Darstellung des Bezirks Murten* 161. — *Étr. frib.* 1895. — *Journal de Fribourg*, 18 nov. 1893.

II. Les Hug de Fribourg sont originaires de Schwaderloch (Argovie), naturalisés fribourgeois en 1889. — 1. LUC, instituteur à Rheinfelden, fut appelé en 1873 à la direction du nouvel orphelinat bourgeois de Fribourg, dont il fut le second directeur et l'organisateur ; son dévouement à cette institution lui mérita la bourgeoisie d'honneur de la ville de Fribourg, † à Fribourg 1910. — 2. ALBERT, fils du n° 1, * 1875, professeur au collège Saint-Michel depuis 1900, directeur de l'orphelinat bourgeois de Fribourg, directeur de la Mutuelle. — Voir *L'Orphelinat de Fribourg*. — *Étr. frib.* 1911. — *Liberté* du 24 mars 1910. [J. N.]

E. Canton de Lucerne. I. Famille patricienne éteinte de la ville de Lucerne. Devenirent bourgeois : WERNER, 1368, 1373 ; GOETSCHI, de Geriswile, 1384 ; CUENI, de Merischwand, 1385 ; RUEDI et UELI, de Salbuend, 1407 ; HANS, de Bischofszell, 1426 ; UELICH, de Feltkirch, 1432. *Armoiries* : d'or au lévrier de sable, colleté de gueules. La famille s'éteignit au XVII^e s. — 1. HANS, mer-



cenaire 1444, ammann 1470 ; assista à la bataille de Grandson 1476, boucher 1479, *Obersinner* 1488. — 2. HANS, boucher, du Conseil 1509, bailli de Weggis 1512, d'Entlebuch 1517, capitaine en Italie et à la bataille de la Bicoque 1522 ; bailli de Rothenburg 1523, avoyer 1525 ; député à la conclusion de l'alliance avec Ferdinand 1529, commandant des Lucernois dans les deux guerres de Cappel, prit Bremgarten en 1531, partisan de la France, député à la Diète, † 1534. — 3. HANS, fils du n° 2, assista à Marignan en 1515, député à la Diète d'Augsbourg 1530, à la rencontre de Fürschwanden 1531, bailli de Kriens 1533, d'Entlebuch 1537, capitaine en France 1542, un des seigneurs de Heidegg 1544, bailli de Rothenburg 1545. Envoyé en France 1549, colonel au service de France, était à Ulpiano 1555, violent adversaire de Zurich, † 1555. — 4. PETER, 1587-1651, chanoine de Beromünster 1608, démissionna ; jésuite, maître de rhétorique et de philosophie à Fribourg, auteur d'un *Leben des Bruder Clausen* et d'écrits apologetiques. — Voir LL. — LLH. — *Gfr. Reg.* — v. Vivis : *Wappen der ausgest. Geschlechter Luzerns*, dans *AHS* 1905. — *Besatzungsbuch*. — Riedweg : *Gesch. des Kollegiatstiftes Beromünster*. — Arch. d'État Lucerne. [v. V.]

II. Familles des districts de Lucerne, Hochdorf et Willisau dès le XIV^e s. Des réceptions à la bourgeoisie de Lucerne eurent lieu à diverses époques. — ULRICH, du Grand Conseil 1421. — RUDOLF, du Grand Conseil 1421-1423. — ULRICH, † 1422 à Arbedo. — HANS, capitaine dans l'expédition contre Farnsbourg 1444, du Grand Conseil 1452-1464, ammann 1470, du Petit Conseil 1496, 1504. — HANS, chef des travaux de la ville 1454-1463, ainsi que — LUDWIG, 1474-1500. — SIMON-OSWALD, de Bâle, D^r med., médecin de la ville 1559, † 1580, regut en don la bourgeoisie en 1566. — PETER, jésuite 1604-1657, écrivain, composa une vie de Nicolas de Flue, imprimée en latin à Rome en 1671 et en allemand à Lucerne en 1701. — Arch. d'État. — Weber : *Die Luzerner Bau- u. Werkmeister bis zur Helvetik*. — Durrer : *Bruder Klaus*. — La famille fut très répandue dans le district de Willisau aux XV^e et XVI^e s. — ULRICH, conseiller à Willisau 1435-1482, avoyer 1445, 1463-1464, 1470-1472. — A Kriens la famille est l'une des plus anciennes de la localité. [P.-X. W.]

F. Canton de Saint-Gall. Famille répandue dans presque toute la campagne saint-galloise et dans le Rheintal, spécialement dans le district de Wil, éteinte à Saint-Gall, aussi à Wil au XIX^e s. — JOHANNES, dit Hug, prêtre du couvent de Pfäfers 1376. Les Hugen à Berneck en 1419 ; HANS Hug à Oberuzwil 1425 ; Rutschmann Widmer dit Hug à Zuzwil 1473. — 1. KONRAD, vice-bourgmestre à Saint-Gall 1458. — 2. RUDOLF Widmer dit Hug, juge 1513, conseiller 1516, avoyer de Wil à plusieurs reprises de 1521 à 1547. — 3. PETER Schmitter dit Hug, abbé de Kreuzlingen 1598, obligé de démissionner en 1604, † prévôt de Riedern (Forêt-Noire) 1626. — 4. HANS-MELCHIOR Schmitter, dit Hug, peintre-verrier à Wil. — 5. JOHANN-PANKRAZ, de Wil, chancelier à Saint-Gall 1628-1635. — 6. CÆCILIA, de Wil, professe à Magdenau 1694, décrit les angoisses du couvent durant la guerre du Toggenbourg ; abbesse 1719-1746. — 7. GALL-JOSEPH, de Bronshofen, * 28 février 1836, prêtre 1860, curé d'Altstätten 1870, gardien et prédicateur de la cathédrale à Saint-Gall 1882, démissionna en 1915, † à Altstätten 9 octobre 1916. A publié : *Rundschreiben Leo XIII. über die Arbeiterfrage*, 1893 ; *Die christl. Familie im Kampfe gegen feindl. Mächte*, 1896 ; *Christus und die Kirche in unserer Zeit*, 1898. — Voir LL. — *USTG* V. — *AS* I, IV 1a, p. 727. — *MVG* 34, p. 238. — *Vadians hist. Schriften* II, p. 160. — Steiger : *Schweiz. Ebte*, p. 62, 92. — *St. Galler Nbl.* 1917, p. 63. — Arch. du couvent. [J. M. et B.]

G. Canton d'Unterwald. Familles bourgeoises de l'Obwald et du Nidwald. Celle d'Obwald, paroissienne de Kerns, obtint la bourgeoisie en 1619 et 1630. Celle du Nidwald, communiaire de Wolfenschien dès le XVII^e s., établie à Buochs en 1626, acquit la bourgeoisie cantonale en 1580. [R. D.]

H. Canton de Zoug. I. Une famille issue d'un HANS, bourgeois en 1398, s'éteignit à Zoug au XVII^e s. Un JENNI, de Cham, obtint la bourgeoisie de Zoug en 1435,

un HANS, de Walchwil, en 1446. — *Gfr.* 23, p. 315. — II. Une famille vit encore dans la commune de Baar où un BEAT est cité en 1226 ; un WALTER siège au Conseil en 1414. — ULRICH, fut bailli du Freiamt. — Ph. Andermatt : *Die Korporationsbürger von Baar*, p. 26. — III. JOHANN, d'Affeltrangen (Thurgovie), 1872-5 septembre 1919, professeur de français et d'anglais à l'école cantonale de Zoug, 1895-1913, fondateur et directeur de la maison d'éducation du Zugerberg 1913-1919. — *Zuger Nachrichten* 1919, n° 106. [W.-J. MEYER.]

I. Canton de Zurich. I. Famille de Bassersdorf, où elle est établie déjà en 1462. — II. Famille d'Ottensbach, bourgeoise en 1636. — [J. FRICK.] — III. Familles bourgeoises de Zurich. *Armoiries* : coupé de gueules à deux étoiles d'or et d'argent à une demi-roue de moulin de sinople, à la divise d'azur brochant sur le trait du coupé. Réceptions à la bourgeoisie :



RUDI, tisserand, 1401 ; RUDI, de Weiningen, 1413 ; HANS, de la Marche, 1415. — JOHANNES, pasteur à Högge 1524, prit part à la dispute de Berne en 1528, doyen 1537, bourgeois 1544. La famille actuelle est issue de — 1. FRIEDLI (Friedrich), meunier de la Rietmühle de Dietlikon ou de Dinhard, qui renouvela la bourgeoisie en 1578. — 2. HEINRICH, 1640-1717,

tondeur de drap, amtmann à l'Étenbach 1702. — 3. HANS-JAKOB, 1672-1744, pasteur de Märstetten (Thurgovie) 1695, Eglisau 1714, diacre du Fraumünster 1730. Écrivain fécond sur des sujets de théologie. — 4. BERNHARD, 1677-1738, boulanger, prévôt de corporation et bailli de Männedorf 1734. — 5. HEINRICH, fils du n° 2, 1682-1733, bailli du val Maggia 1713. — 6. WILHELM-HEINRICH, 1692-1784, capitaine d'une compagnie franche, procureur du Conseil 1712. Il fut déposé pour infidélité et déclaré déchu de son droit de bourgeoisie ; conseiller intime à Hanau du landgrave de Hesse-Cassel et de Hohenzollern-Hechingen, † à Francfort sur l'Oder. — 7. HANS-HEINRICH, 1713-1789, boulanger, capitaine, prévôt de corporation 1753, bailli d'Altikon 1770-1781. — 8. JOHANNES, fils du n° 5, 1719-1782, *Amtmann* de Stein a. Rh. 1771. — 9. JAKOB-CHRISTOPH, * 1776, pasteur de Thalwil 1798-1807, marchand de musique à Zurich, catéchète (pasteur) à Wiedikon 1808, aumônier lors de l'occupation des frontières 1815, pasteur du Kreuz 1817, Wetzikon 1828-1855. Administrateur des écoles du district. — 10. HANS-KASPAR, frère du n° 9, * 1778, menuisier, officier dans la légion helvétique 1804, ensuite négociant et marchand de musique 1825. — 11. JOHANN-KONRAD, fils du n° 9, * 1799, pasteur de Buch am Irchel 1828, de Dübendorf de 1834 à sa mort 1862, administrateur des écoles du district, doyen 1852-1856. — 12. JAKOB-CHRISTOPH, 1801-1852, marchand de musique et fabricant de papier, fondateur de la maison Hug et C^{ie}. — 13. THEODOR, fils du n° 11, * 16 juin 1830, D^r phil., philologue classique, professeur au gymnase de Schaffhouse 1854 et à l'école cantonale de Zurich de 1871 à sa mort, 1^{er} janvier 1889. Président de l'Association suisse des professeurs de gymnase 1878, un des rédacteurs de la *Gesch. der zürcher. Kantonsschule 1833-1883*. — NZZ 1889, n° 3. — H. Wirz dans *Nbl. Waisenhaus Zürich* 1890. — E. Walder dans *Progr. Kantonsschule Zür.* 1889. — SL 1889. — 14. ARNOLD, frère du n° 13, 26 mai 1832-17 juin 1895, D^r phil., maître au gymnase de Winterthur 1856, prorecteur, professeur de philologie classique à l'université de Zurich 1869-1886, recteur 1880-1882. Auteur de travaux de philologie. — H. Blümner dans *Jahresber. über die Fortschritte der Klass. Altertumswissenschaft* 1896. — ADB 50. — *Jahresheft des Ver. schw. Gymnasiallehrer* 26. — SL 40. — NZZ 1895, n° 179 et 180. — Meyer von Knonau : *Univ. Zür.* 1914, p. 17 et 51. — *Festschrift Gymn. Winterthur*. — 15. EMIL Hug-Steiner, fils du n° 12, 1842-15 juillet 1909, reprit le commerce de musique, fondé en 1807, auquel il ajouta l'édition et le commerce des instruments et en fit la grande maison Hug et C^{ie}, qui possède des succursales dans toute la Suisse et à l'étranger. — *Festschrift* 1907. — *ZWChr.* 1909. — NZZ 1909, n° 200. — DSC. —

A d'autres familles appartiennent — 16. JOH.-KASPAR, de Bubikon, * 1821, mathématicien, privat-docent à l'université de Zurich 1853, à l'École polytechnique dès 1855, professeur à l'école cantonale 1856-1882. — G. v. Wyss : *Hochschule Zür.* p. 69, 77, 101. — W. Echsli : *Festschrift eidg. Polytechn.* — 17. JAKOB, de Marthalen, * 1880, maître secondaire à Zurich, D^r phil., spécialiste en géologie des nappes souterraines et des questions hydrauliques. Collaborateur à la carte géologique de la Suisse, auteur de : *Geologie der nördl. Teile des Kant. Zürich*, 1907 ; *Die Grundwasservorkommnisse der Schweiz*, dans *Annalen der Schweiz. Landeshydrographie* 3, 1918 ; *Die Schweiz im Eiszeitalter*, 1919, etc. — DSC. — Keller-Escher : *Promptuar*. — Wirz : *Etat*. — LL. — LLH. — Catalogue de la Bibl. Zurich 1864 et 1896. [H. Br.]

HUGELSHOFEN (G. Thurgovie, D. Weinfelden. V. DGS). Com. et Vge. En 1176 *Hugolshoven*. Au XIII^e s. des biens sis en cette localité sont souvent mentionnés. Comme des vestiges de château sont visibles en divers endroits, on ne peut situer avec exactitude la résidence des seigneurs du même nom. A l'extinction de ceux-ci, la haute justice fut rattachée au bailliage de Thurgovie. Au spirituel, sauf une brève interruption pendant la Réformation, Hugelshofen a été, dès 1494 au plus tard, annexé à Alterswilen dont il avait probablement été séparé auparavant pour constituer une paroisse autonome. — Bibliographie sous HUGELSHOFEN, VON. [HERDI.]

HUGELSHOFEN, von. Famille de ministériels thurgoviens qui revêtirent temporairement la charge d'écurier tranchant auprès de l'évêque de Constance. *Armoiries* : d'or au lion de sable lampassé de gueules, à la queue fourchue. — 1. ALBERTUS, chanoine de Constance en 1176, 1181. — 2. WETZEL, chevalier 1187, échanson 1209-1221. — 3. KONRAD, frère du n° 2(?), était dans l'armée de l'empereur Henri VI à Liège en 1192. — 4. BERTOLD, 1271-1296, vendit le château de Kastell à l'évêque Henri II de Constance. — 5. ALBERTUS II, cité en 1271, premier assesseur du Consistoire à Constance en 1291, † 1320. — Il paraît qu'un autre membre de la famille a assisté au concile de Constance. — Voir *TU*. — *Pup. Th.* — *TB 4* ; 34, p. 59. — *Rahn : Denkm.* — Nüscheler : *Gotteshäuser II*, 68. — Sulzberger : *Evangel. Kirchengem.* (mss). — Hasenfratz : *Landgrafschaft*. — *OBG.* — *Zürcher Wappenr.*, 433. [HERDI.]

HUGENDUBEL, CHRISTIAN-HEINRICH, * 1803 à Stuttgart, † 6 juillet 1897 à Berne, directeur de l'école réelle de Berne 1836-1866, bourgeois de Berne 1835. — *SAB V*. — Son fils — Friedr.-Ludw.-HEINRICH, * 26 avril 1841 à Berne, pasteur de la communauté de la Nydeck à Berne, en outre professeur de morale au séminaire de Muristalden 1868-1916 ; pendant de nombreuses années vice-président du comité international de la Croix-Bleue, † 16 septembre 1923 à Thoun. Auteur des cantiques, etc. — Voir *DSC*. — *Schweiz. Schrift. Lex.* — *Aus Pfarrer H. n. geistlichem Testament*, recueilli par le pasteur G. Jöhner de Frauenkappelen. — *Feierabend*, 1923, n° 40. — *Säemann* 1923, n° 11. [v. GREYERZ.]

HUGENER. Familles des C. d'Appenzell et Zoug. A. **Canton d'Appenzell.** Famille répandue spécialement dans l'Hinterland, signalée à Urnäsch vers 1435. Son nom dérive de Hug. — JOHANN-KONRAD, de Stein, 17 mai 1765-10 février 1842, secrétaire, puis capitaine de la commune, directeur des travaux publics, capitaine général, trésorier général, l'un des fondateurs de la société d'utilité publique du canton d'Appenzell. — *AU*. — *AJ* 1896. [A. M.]

B. **Canton de Zoug.** Vieille famille d'Unter-Ægeri. L'orbituaire mentionne une ADELHEIT, d'Ægeri, au XIII^e s. Des membres de la famille revêtirent des charges communales et siégèrent au Grand Conseil. — LEODEGAR, * 1874, préfet du couvent d'Einsiedeln et rédacteur des *Meinradsraben*. — Voir A. Letter : *Ortsgesch. des Ägeritales I*, p. 330. — Rud. Henggeler : *Die Zuger Konventionen in Einsiedeln*. [W.-J. MEYER.]

HUGENMATTER. Famille éteinte de Rapperswil, originaire de Jona, reçue à la bourgeoisie en 1592, en 1606 et 1684. — HANS, du Grand Conseil 1624-1634, du Petit Conseil de 1635 à sa mort en 1655. — HANS-HEINRICH, * en 1630, probablement fils du précédent,

capucin sous le nom de *P. Alfons* ; connu pour ses prédications sur le protestantisme. Il finit par abjurer à Genève, publia à Berne sa profession de foi ; emprisonné par les catholiques, conduit à Rome, il mourut en cette ville. — Voir *LLH.* — Arch. Rapperswil. [M. Schm.]

HUGENTOBLER. Famille du Bas-Toggenbourg, qui se dénomma exclusivement *Huwendobler* dans les premiers siècles. Bourgeoise de la ville de Saint-Gall vers 1530, elle s'y éteignit au XIX^e s., mais de nouvelles accessions à la bourgeoisie datent de 1879 et 1906. — HANS, de Lichtensteig, cité en 1423 ; JOHANN, curé de Lichtensteig vers 1480 ; HANS, de Algentshausen, cité vers 1500. Aux XVII^e et XVIII^e s. la famille revêtit de temps à autre des charges publiques. — 1. ADOLF, de Henau, 1840-1913, bourgeois de Saint-Gall 1879, négociant à San Salvador. A son retour, il s'intéressa aux affaires de la commune, aux questions de banque et aux œuvres sociales. Membre du Conseil communal de la ville dès 1888, vice-ammann de la ville 1897-1909, président de la banque de Saint-Gall 1891-1907, etc. — 2. JAKOB, de Henau, 1851-1920, paysan, médecin herboriste fort connu, d'abord à Dicken puis à St. Peterzell où il eut un succès incroyable et fut à tort ou à raison renommé pour son désintéressement. — *USG.* — *Gmür* : *Rechtsquellen* II. — *LL.* — Livres de bourgeoisie. — *St. Galler Nbl.* 1914, p. 90 ; 1921, p. 57. — *Rothenflue Chronik.* — [Bt.] — IWAN-EDWIN, * 1886, graveur et lithographe auquel on doit entre autres des gravures militaires, énumérées dans le catalogue de la Biblioth. nationale : *Souvenirs de la mobilisation.* — *Die Garbe*, 10^e ann., n^o 3. [M. G.]

HUGENBERG. Famille d'Elgg (Zurich) qui a la même origine que la famille Huggenberger. — 1. JOHANN-JAKOB, 1805-1882, fils de Joh.-Jak., qui fut juge de district à Elgg. Député au Grand Conseil 1836, membre et président du tribunal du district de Winterthour 1837, préfet 1851-1869, bourgeois de Winterthour 1841. — K. Hauser : *Elgg*, 623. — 2. JOHANN-RUDOLF, fils du n^o 1, * 1836, négociant, député au Grand Conseil, membre du Conseil communal de Winterthour. — 3. KARL-JOH., fils du n^o 1, 1852-1924, D^r phil., chimiste à Chemnitz 1882-1910, puis à Zurich. A publié des travaux de chimie. — *NZZ* 1924, n^o 1663. [H. Br.]

HUGENBERGER. Vieille famille qui tire son origine de Huggenberg (Com. Hofstetten). HEINI cité en 1452. — [J. Frick.] — *Alfred*, * 26 décembre 1867 à Bewangen, agronome, établi depuis 1908 à Gerlikon près de Frauenfeld. A écrit une série de drames historiques : *Der letzte Landenberg* ; *Der Bauernkönig*, des pièces de théâtre en dialecte, et un grand nombre de romans et de nouvelles : *Von Kleinen Leuten* ; *Das Ebenhöch* ; *Die Bauern von Steig* ; *Dorfjensossen* ; *Die Geschichte des Heinrich Lentz* ; *Die heimliche Macht*. Auteur de volumes de poésies : *Hinterm Pflug* ; *Die Stille der Felder* ; *Wenn der Märzwind weht* ; *Lebensstreu.* — Voir *Der Lesezirkel* I. — *Die Schweiz* 1918. — *ZWCh.* 1913. — *Führer zum liter. Schw.* Buch 1924. — *DSC.* — P. Suter : *A. H.*, dans *Volksbücher des deutschen Sprachver.* 1919. — K.-H. Maurer : *Alf. H.* [H. Br.]

HUGGLER. Vieille famille du district d'Oberhasle et des communes de Brienz et de Brienzwiler. — JOHANN, sculpteur sur bois, * 1834, mentionné dans *SKL.* — AUGUST, de Brienzwiler, * 1877, secrétaire de l'association suisse des cheminots, puis secrétaire du parti social-démocratique suisse, conseiller national dès 1920. — *DSC.* — *Jahrbuch der eidg. Räte.* — HANS, de Brienz, sculpteur sur bois, établi à Brienz dès 1904, maître à l'école de gravure sur bois 1904-1912. — *DSC.* [H. Tr.]

HUGI. Familles des cantons de Fribourg et Soleure. **A. Canton de Fribourg.** Famille de Gessenay dont un membre, JACQUES, fut reçu dans la bourgeoisie de Fribourg en 1409. — Arch. d'État Fribourg : *Reg. bourgeoisie.* [J. N.] **B. Canton de Soleure.** Famille éteinte d'anciens bourgeois de la ville de Soleure. PETER, de Selzach, bourgeois 1421. *Armoiries* : a) ancestrales : de gueules à une marque de maison d'or (anneau sommé d'une croix) ; b) plus tard tranché de gueules au globe d'azur bordé et ceintré d'or, et d'argent à deux bandes d'azur. Dernier : KONRAD,

boucher et sergent, † 1702. — 1. BENEDIKT, du Conseil 1483, bailli de Gösigen 1485, de Dornach 1492, trésorier et défenseur du château de Dornach 1499, *Jungrat* 1500, *Altrat* et intendant des bâtiments 1501-1517, bailli de Buchegg 1507. — 2. BENEDIKT le jeune, *Jungrat* 1501, *Altrat* 1502, intendant des bâtiments 1505, banneret 1516, conseiller secret 1517, bailli de Lugano 1528, † 1529 capitaine en France. — 3. UNS, du Grand Conseil 1520, bailli de Falkenstein 1518, *Jungrat* 1531, bailli de Dornach et banneret 1532, avoyer 1534, *Altrat* 1535, conseiller secret 1536, capitaine à Milan et auprès du duc Ulrich de Wurtemberg, capitaine dans la guerre de Musso, † 1543. — 4. JAKOB, du Grand Conseil 1513, *Jungrat* 1517, intendant des bâtiments 1518, *Gemeinmann* 1519, capitaine au service du pape et bailli de Falkenstein 1521, de Blamont 1525, capitaine en France au régiment Fröhlich. — 5.



HANS, bailli de Falkenstein 1512, du Grand Conseil 1519, *Altrat* et intendant des bâtiments 1522, bailli de Buchegg 1523, banneret 1527, directeur de l'hôpital 1528, conseiller secret 1529, partisan des réformés 1532, s'établit à Bienne où il mourut en 1562. Voir sa descendance sous HUG de Berne. — 6. JAKOB, du Grand Conseil 1537, bailli de Falkenstein 1542, *Jungrat* 1549, conseiller secret 1550, bailli de Kriegstetten 1551, de Lugano 1552, *Altrat* 1556-1560. — 7. BENEDIKT, du Grand Conseil 1553, bailli du Val Maggia 1560, de Tierstein 1563, bourgmestre 1571, *Jungrat* 1572, capitaine en France. — 8. HANS, bailli de Gösigen 1598, du Grand Conseil 1601, bailli du Val Maggia 1608. — 9. BENEDIKT, 1593-1639, du Grand Conseil 1623, *Jungrat* 1625, bourgmestre 1635, bailli de Lugano 1637, secrétaire de la ville 1638, capitaine en France au régiment Mollondin 1636. — 10. JOHANN-BENEDIKT, 1631-1691, du Grand Conseil 1653, secrétaire du Conseil 1666, *Jungrat* 1670, bourgmestre 1673, bailli de Lugano 1677, intendant des bâtiments 1678, *Altrat* 1679, bailli de Kriegstetten 1687. — Voir *LL.* — *Wirz* : *Burgergeschl.* — *Bestallungsbuch.* [v. V.]

HÜGI. Familles des cantons de Berne et de Lucerne. **A. Canton de Berne.** 1. Famille de la ville de Berne, dont plusieurs membres siègent au Grand Conseil aux XV^e et XVI^e s. — *LL.* — [R. W.] — II. Une famille de Rohrdorf (Soleure) acquit en 1924 la bourgeoisie de la commune d'habitants de Berne. [L. S.]

B. Canton de Lucerne. Familles lucernoises des districts de Sursee et de Willisau dès le XIV^e s. — ULRICH, de Schötz, instituteur 1874-1899, dirigea le pénitencier cantonal de 1899 à 1924. [P.-X. W.]

HÜGLI. Des familles très nombreuses, la plupart autochtones, existent dans tous les districts des parties anciennes du canton de Berne, spécialement en divers lieux du district de Nidau. Leur nom est, comme celui de Hügi, un diminutif du prénom et du nom de famille Hug. — EMIL, écrivain, * 9 septembre 1873 à Berne, rédacteur du *Freie Rätter* à Coire de 1900 à 1923. Il publia trois recueils de poèmes (*Gedichte* 1901 ; *Lebenslust* 1907, *Spieler des Eros* 1912), plusieurs nouvelles, le roman *Untergang*, 1907, et le drame *Rita Roselli*, 1910. — *DSC* donne la liste complète de ses ouvrages. [H. Tr.]

HUGO (HUGUES I), évêque de Sion de 998 au 14 octobre 1017, assista au concile de Rome. Il reçut en 999, du roi de Bourgogne, Rodolphe III, le comté du Valais, donation qui, d'évêque de Sion, le fit prince du Valais. Sa présence est souvent signalée à la cour de Rodolphe III, en 1000, 1002, 1017. Était en relations épistolaires avec Notker Labeo, moine de Saint-Gall. — Gremaud I. [D. I.]

HUGO. Nom de famille du canton du Valais, signalé à Gampel dès le XV^e s., plus tard à Bratsch, Ersmatt, Feschel, Guttet et Lœche. — PETER, de Gampel, curé du lieu 1687-1691, de Saas 1691-1694, de Rarogne 1694-1695, puis chanoine de Sion, † 1703. — SIGISMUND, de Lœche, 1739-1809, capucin, prêtre 1767, gardien de Saint-Maurice 1780-1783, de Sion 1783-1786, aumônier de l'armée du Haut-Valais en 1798. — Voir *BWG* II, p. 394. [L. S.]

HUGONIER. Famille éteinte de Gruyères. — 1. PIERRE, notaire à Gruyères 1420-1455, secrétaire du comte Antoine. — 2. ALAMANT, faisait partie de la suite à cheval du comte Louis de Gruyère à la bataille de Morat 1476. — 3. JEAN, prêtre, chapelain 1571, curé de Gruyères 1577-1611, doyen, † de la peste 7 octobre 1611. — Voir Schneuwly : *Tableau des notaires*. — Thorin : *Notice sur Gruyère* 371. — Dellion : *Dict VII*, 74. [J. N.]

HUGONIN. Famille vaudoise, qui remonte à Hugonin Borgognon, bourgeois de la Tour-de-Peilz en 1399. Elle a fourni à Vevey et à la Tour des générations de notaires, syndics, commandeurs, justiciers et châtelains. — 1. JAKES, notaire à Vevey, fut anobli par le duc de Savoie en 1518 et était châtelain de Vevey en 1529. La famille s'est éteinte au XIX^e s. au Pays de Vaud. Une branche s'est fixée vers 1730 en Angleterre où elle subsiste encore. Elle a donné — 2. FRANCIS, général-major au service d'Angleterre dès 1808, † 1830. — De Montet : *Dictionnaire*. [M. R.]

HUGONNET, ALOYS, peintre vaudois, * à Morges 21 octobre 1879, originaire de Gollion, élève de Bail. Peintre de portraits et de paysages, il a collaboré avec Jean Morax à toutes les œuvres dramatiques de René Morax, au théâtre du Jorat, à Mézières. L'une de ses œuvres, la *Chemise enlevée*, a été acquise en 1907 par l'État français. Parmi les autres, il faut citer *Portraits de femmes*, la *Chemineau*, la *Rose jaune*, le *Bassin du Luxembourg* et le *Grand Trianon*. — SKL. [M. R.]

HUGUENAUD. Famille éteinte, bourgeoise de Neuchâtel au XV^e s. *Armoiries* : d'azur à deux poissons d'argent, posés en fasce l'un sur l'autre, celui en chef contourné, accompagnés d'une étoile d'or en chef et de trois coupeaux de sinople en pointe. — 1. PETREMAND, châtelain du Val-de-Travers 1537, banneret de Neuchâtel 1550, † av. 1566. — 2. DANIEL, roi des merciers 1578, des Quatre-Ministres de Neuchâtel 1584, maître-bourgeois 1589, maire de Neuchâtel 1596, † 1615. — 3. JEAN, maire de la Côte 1564. [L. M.]

HUGUENIN. Nom de plusieurs familles neuchâteloises qui sont signalées au XV^e s. dans les environs de Neuchâtel, aux Verrières et au Locle. Le nom, primitivement prénom, est un diminutif de Hugues. La famille du Locle, devenue très nombreuse, s'est répandue dans toutes les montagnes neuchâteloises ; elle s'est divisée en plusieurs branches : Huguenin-Virchaux, -Élie, -Bergemat, -Dumittan, -Dezot, etc. Bourgeoise de Valangin en 1502. *Armoiries* des Huguenin du Locle : d'azur à une fleur de lys d'or sommée d'un pigeon d'argent et entourée de deux branches de laurier du second mouvant de six monts de sinople. —



1. PIERRE-JEAN, de Cornaux, lieutenant de Saint-Blaise 1464. — 2. NICOLAS, maire des Verrières 1536-1537. — 3. CLAUDE-FRANÇOIS, du Locle, secrétaire d'État 1693, conseiller d'État 1709, † février 1720. — 4. DAVID, neveu du n° 3, bapt. 15 novembre 1696 à Bevaix, receveur d'Auvergnier 1735, conseiller d'État et chancelier 1750, † septembre 1766 à Neuchâtel. — 5. ABRAHAM, † 17 décembre 1801 à La Chaux-de-Fonds, à 93 ans. Horloger, pendulier, il obtint avec son frère Moïse le titre d'horloger du roi en 1736. Maire de La Sagne 1769-1795. Son neveu — 6. ABRAM-LOUIS, pendulier également, devint directeur de la fabrique d'horlogerie fondée en 1765 par Frédéric II à Berlin, mais qui fit faillite quelques années plus tard. — 7. SOPHIE-ÉLISABETH, nièce du n° 4, épousa Louis, vicomte de Flavigny et fut la grand-mère de Marie de Flavigny, plus connue sous le pseudonyme littéraire de Daniel Stern. — 8. Jean-Jacques * 13 février 1777 au Locle, lieutenant du Locle en 1803, rendit un grand service à sa commune en menant à bien la percée du Col-des-Roches afin de procurer un écoulement au Bied qui chaque année inondait le vallon du Locle. Il avait fondé dans ce but, en 1801, une société de 12 personnes, puis il prit lui-même, au bout de deux ans, la direction de l'entreprise. La trouée fut achevée en 1805. Huguenin partit pour

l'Amérique en 1807, parcourut à pied une partie des États-Unis, revint au pays et quelques années plus tard s'établit à Neuchâtel. Il y ouvrit une raffinerie de sucre qui absorba le reste de sa fortune. En 1830, Huguenin repartit pour l'Amérique et se fixa à Porto-Rico, où il mourut en 1833. — Louis Favre : *J.-J. Huguenin*, dans MN 1898. — Ch. Perregaux : *J.-J. Huguenin et la percée du Col-des-Roches*, dans MN 1906. — *Biogr. neuch.* I. — 9. David-Guillaume, dit le maire Huguenin, * 26 juin 1765 à La Brévine, horloger, construisit des instruments de précision, des étuis de mathématiques, des télescopes, des microscopes, etc. Lieutenant de La Brévine 1797, maire par intérim 1800 et à titre définitif de 1803 à sa mort. Conseiller d'État 1831, député aux Audiences générales et au Corps législatif. Instigateur du « Fonds de la paix de La Brévine », en 1816, il fut chargé en 1819 de prendre possession du Cerneux-Péquignot que le traité de Paris, de 1814, avait adjugé au canton de Neuchâtel. Mais le maire Huguenin est surtout connu par ses travaux historiques, dont deux seulement ont été publiés : *Description de la mairie de La Brévine*, 1796, 1841 ; *Les châteaux neuchâtelois*, 1843, réédités 1894. *Les Lettres d'un buveur d'eau*, 1816, ont paru sans nom d'auteur. Ses mss. se trouvent en partie chez ses descendants, en partie à la Bibliothèque de Neuchâtel. — *Biogr. neuch.* I. — MN 1884, p. 259, 281. — *Le « Fonds de la Paix » de La Brévine*. — 10. EUGÈNE, * 14 juillet 1814, † 4 février 1893, fit partie du groupe des Loclois qui s'emparèrent du pouvoir au Locle le 29 février 1848. Député à la Constituante 1848, au Grand Conseil 1848-1858, président de ce corps 1852, 1856-1858 ; juge de paix du Locle 1875-1892. —



Oscar Huguenin.
D'après un portrait peint
par lui-même.

Messenger boiteux de Neuchâtel 1895. — 11. FRITZ Huguenin-Lassauguette, * 4 octobre 1842 au Locle, peintre paysagiste, professeur de dessin au Locle 1872-1892, établi dès 1892 à Vevey, où il enseigna aussi le dessin pendant quelques années. — PS 1925. — 12. OSCAR, * 18 décembre 1842 à La Sagne, † 13 février 1903 à Boudry. Institutteur à Bôle 1860-1871, professeur de dessin à Colombier et à Boudry ensuite. Auteur de nombreux récits neuchâtelois, entre autres : *L'Armurier de Boudry* ; *Madame l'Ancienne* ; *Le Solitaire des Sagnes* ; *Maître Raymond de l'œuvre* ; *Le régent de Lignières*, qu'il illustra lui-même, et d'un album, *Les clochers neuchâtelois*. — *Messenger boiteux de Neuchâtel* 1904. — SKL. — 13. FRITZ, * 30 septembre 1845, † 3 janvier 1915 au Locle, graveur et médailleur, dirigea avec son frère ALBERT la maison Huguenin frères au Locle, d'où sont sorties de nombreuses médailles et plaquettes. La maison Huguenin a aussi frappé monnaie pour divers pays des Balkans et pour la Lettonie, entre autres. — 14. Fritz, fils du n° 10, * 31 mai 1847 au Locle, † 10 août 1917 à Neuchâtel. Fabricant d'horlogerie, puis secrétaire du syndicat des fabricants de boîtes argent 1885, se-



Edouard Huguenin.
D'après une photographie.

— 14. Fritz, fils du n° 10, * 31 mai 1847 au Locle, † 10 août 1917 à Neuchâtel. Fabricant d'horlogerie, puis secrétaire du syndicat des fabricants de boîtes argent 1885, se-

crétaire de la Société intercantonale des industries du Jura, qui se transforma en Chambre suisse de l'horlogerie, président de cette dernière dès 1908. Secrétaire général de la Chambre cantonale du commerce dès sa fondation (1891) à 1909; rédacteur de la *Fédération horlogère suisse* dès sa création, 1885. — *Messenger boiteux de Neuchâtel* 1919. — 15. **Édouard**, dit *Huguenin Pacha*, * 13 juillet 1856 à La Chaux-du-Milieu, † 3 février 1926 à Constantinople. Employé au chemin de fer du Jura neuchâtelois, il passa en 1879 au service des chemins de fer d'Anatolie. Directeur de ce réseau en 1908, qu'il réorganisa sur le modèle des chemins de fer suisses. Il fut l'inspirateur et le créateur de la ligne de Bagdad et jouissait de la faveur du sultan Abdul Hamid. Ce dernier lui conféra le grand cordon d'Osmanie et celui de Medjédié avec le titre de pacha. Commandeur de la Légion d'honneur. — *Messenger boiteux de Neuchâtel* 1927. — 16. **ADÈLE**, * 16 août 1856 au Locle, fut pendant quelques années institutrice au Locle, puis écrivit, sous le pseudonyme de T. Combe, une série d'ouvrages pour la jeunesse : *Le mari de Jonquille*; *Œuvre d'amour*; *En plein air*; *Village de Dames*; *Figurines*, etc., et une série de brochures sous le titre de *l'Union des femmes pour le bien*. Participe d'une manière particulièrement active à la campagne contre l'absinthe et au mouvement antialcoolique par une série de publications et de brochures. A collaboré au *Neuchâtel pittoresque* de Ph. Godet. — 17. **PAUL**, fils du n° 11, * 18 septembre 1870 au Locle, peintre. Il partit pour l'Océanie et créa les écoles françaises aux Îles-sous-le-Vent (Îles Tahiti). De retour au pays en 1900, il publia dans le *Bulletin de la Soc. neuchâteloise de géographie* XIV, *Raïatea-la-Sacrée* qu'il a illustrée, et en 1911, *Aux Îles enchantées*. — DSC. — 18. **BÉLISAIRE**, * 13 juin 1876 au Locle, professeur à la faculté de médecine vétérinaire de l'université de Berne 1913. Rédacteur de la *Schweiz. Rundschau für Medizin*. A publié de nombreux travaux de médecine en allemand et en français. — DSC. — 19. **HENRI**, * 2 mai 1879 au Locle, † 4 mars 1920 à Neuchâtel, fils du n° 11, médaillé cité dans SKL. — Voir A. Chapuis : *Hist. de la penderie neuchâteloise*. [L. M.]

GUSTAV, * 21 juillet 1840 à Krauchtal (canton de Berne), D^r med., privat-docent à l'université de Zurich 1867, professeur de psychiatrie et directeur de l'asile d'aliénés du Burghölzli 1871, professeur ordinaire de pathologie et de thérapie, directeur de la clinique médicale 1874-1883, professeur honoraire 1893. Spécialiste pour les maladies nerveuses et la tuberculose; auteur de publications médicales. Bourgeois de Zurich, † 6 février 1920 à Zurich. — VSN 1920 (avec bibliographie). — *Rektoratsrede und Jahresb. Univ. Zür.* 1919-1920. — *Schweiz. medizin. Wochenschrift* 1920. [H. Br.]

HUGUENOT (HUGONAUD, HUGUENAUD). Anciennes familles fribourgeoises, l'une, originaire de Fribourg, citée déjà en 1373 et éteinte; l'autre, encore existante, originaire d'Autigny et citée en 1432, 1435, 1438. Des membres de cette famille furent reçus bourgeois de Fribourg en 1580 et 1640. *Armoiries*: d'azur à la croix cantonnée de quatre étoiles (5) d'or. — 1. **JEAN**, reçu dans la bourgeoisie secrète en 1637, des Deux-Cents 1640, bailli de Bellegarde 1647-1652, † 20 mars 1685. — 2. **LOUIS**, de Fribourg, * 1648, capucin sous le nom d'Urban 1668, gardien, † à Sélestat 17 janvier 1693. — *Chronique fribourg.* — Gumy : *Reg. d'Hauterive*. — Dellion : *Dict.* I, 234. — Weitzel : *Répertoire des baillis*, dans ASHF X. — Arch. d'État Fribourg. [G. Cx.]

HUGUENOTS. Deux hypothèses ont été émises pour élucider l'origine de ce terme, appliqué aux protestants français, qui apparaît en 1553 sous la forme primitive de *Huguenauds*. La première, défendue par L. Gauchat, fait de huguenot un dérivé de *Eidgenotz* = *Eidgenosse* (Confédérés), titre que les patriotes genevois, partisans de l'alliance avec les Confédérés, s'étaient donné dès 1519. Une partie de ces patriotes forma vers 1530 le parti de la réforme religieuse qui, avec l'aide des Confédérés (Berne), instaura la Réforme. Par analogie, les protestants français, dont Genève était la patrie spirituelle, furent surnommés *Eigenotz* = *Huguenots*. L'autre hypothèse, conçue par E. Tappolet, fait

remonter ce vocable à Besançon Hugues, le chef du parti patriote genevois, resté fidèle à la foi catholique. Le dernier mot n'a pas encore été dit sur cette question. Le terme huguenot a sans doute vu le jour à Genève, puisque *Eiguenot* y fut employé pour désigner les protestants et que cette ville fut le théâtre d'action du chef de parti Besançon Hugues. — ASG 1916. — JSG XLII. [† E. B.]

HUGUES. Nom figurant deux fois sur la liste des évêques de Genève. Le premier, Hugues ou Hugo, serait le quinzième évêque de Genève et aurait siégé au début du VII^e s., mais il n'a pas été identifié. Le deuxième a siégé de 988 à 1019. Il assiste en 988 à l'élection d'Odilon, abbé de Cluny; en 998 il participe au concile de Rome, présidé par Grégoire V; en 999, il reçoit sa tante, l'impératrice Adélaïde, veuve d'Othon I^{er}, qui visite l'église de Saint-Victor à Genève. C'est lui qui fonda le prieuré de Saint-Victor en cédant l'église de ce nom à Odilon, abbé de Cluny. Il y fit la translation des reliques de Saint-Victor, découvertes dans une boîte d'argent. En 1007, il assista à un synode à Francfort, convoqué par l'empereur Henri II, qui émit un décret portant l'érection de l'évêché de Bamberg. En 1019 (ou 1021) il accompagna Henri II lors de la consécration de l'église de Bâle. — *Régeste genevois*. [A. de M.]

HUGUES. Évêque de Lausanne de 1019 à 1037. Voir article BOURGOGNE.

HUGUES I, abbé de Saint-Maurice, de 1147 à 1153, reçut du pape Eugène III une bulle confirmant le droit d'élection à la charge abbatiale par les religieux du monastère, ainsi que la faculté de retenir et d'aliéner les biens de l'abbaye. — Aubert : *Le trésor de l'abbaye de Saint-Maurice*. [Ta.]

HUGUES (HUIN, HUHN, HUYN, HUYONIS), GUILLAUME, * à Étain (Dép. de la Meuse), d'où son surnom de d'Estaing; archidiacre de Verdun et de Metz, il assista au Concile de Bâle; chanoine de Saint-Pierre de Genève 1443, cardinal de Saint-Marcel en 1444, cardinal de Sainte-Sabine 1449, nommé le 13 mars 1452, par Nicolas V, administrateur perpétuel de l'évêché de Sion. Mais le Valais refusa de reconnaître Hugues, qui renonça à ses prérogatives en 1454, † 28 octobre 1455. — *Gallia christiana* XII, 749. — Eubel : *Hierarchia catholica*. — Cristofori : *Cronestassi dei Cardinali*. [D. L.]

HUGUES. Nom de famille des cantons de Genève et de Neuchâtel.

A. Canton de Genève. HUGO, HUGONIS. Famille d'origine alémanique, bourgeoise de Genève en 1477 avec JEAN ou ANZO, pelletier, et en 1484 avec CONRAD, aussi pelletier, syndic en 1520. — 1. **Besançon**, * vers 1491, conseiller à l'âge de 25 ans environ. En 1513, il s'était fait recevoir bourgeois de Fribourg avec Philibert Berthelier et d'autres. Il était alors commerçant. Après le départ de Berthelier pour Fribourg, Hugues devient le chef incontesté du parti des Eidgenots, il est nommé syndic en 1518. Il en profita pour parler en faveur de l'alliance fribourgeoise, qui, bientôt mise aux voix, est acceptée, le 6 février 1519. Mais le triomphe des Eidgenots est éphémère. Le duc de Savoie obtient de la Diète l'annulation de la combourgeoisie fribourgeoise et arrache aux citoyens de Genève une renonciation écrite à celle-ci. Il défend à Hugues de s'occuper des affaires de la cité; les quatre syndics sont destitués. En 1522, Pierre de la Baume devient évêque de Genève et Hugues est nommé capitaine général; en 1525, il refuse les fonctions de syndic et peu après doit se réfugier à Fribourg à cause des persécutions dont sont victimes les Eidgenots. A Fribourg, à Berne et à Soleure, Hugues défend la cause de Genève et gagne la sympathie des villes suisses. Les fugitifs eidgenots regagnent Genève le 23 février 1526, porteurs d'un nouveau projet de combourgeoisie avec Fribourg et avec Berne, dont Hugues donne lecture, le lendemain, au Conseil des Deux-Cents. L'alliance est votée en Conseil général le 25. Hugues est député en mission à la Diète pour y réfuter les prétentions du duc de Savoie. Il est nommé syndic en 1528, accepte plusieurs missions en Suisse ou auprès de l'évêque Pierre de la Baume, sur qui il avait un grand ascendant. Il résigne ses fonctions de capitaine général et meurt en

tre le 26 septembre 1532 et le 18 février 1533. — 2. GUILLAUME, frère du n° 1, seigneur de Lancy, syndic en 1527 et 1532. † en charge. — 3. DENIS, fils du n° 1, † 1552, châtelain de Jussy. — 4. CONRAD, fils du n° 1, chanoine de Saint-Pierre, se retira, après le triomphe du parti protestant, à Fribourg, où il mourut. — 5. LOUIS, petit-fils du n° 3, * 1570, dernier de la famille. — Voir RC. — Bonivard : *Chroniques*. — Galiffe : *Matériaux pour l'histoire de Genève*. — Galiffe : *Notice sur B. Hugues*, dans MDG XI. — *Les cantons suisses et Genève*. — *Journal du syndic Balard*. — Amédée Roget : *Les Suisses et Genève I*. — Mns. Th. Dufour : Arch. d'État. — Ed. Favre : *Combourgeois*. — Charles Borgeaud : *Philibert Berthelier, Bezanson Hugues dans Étrennes Genevoises* 1927. [M. MAIRE.]

B. Canton de Neuchâtel. Famille de la Coudre, mentionnée aux XV^e et XVI^e s., qui a donné — 1. HENRI, maire de Saint-Blaise, et — 2. GUILLAUME, châtelain de Thielle 1536. [L. M.]

HUGUES DES ARCHES. Prévôt du Saint-Bernard de 1393 à 1417, conseiller d'Amédée qui prend l'hospice sous sa protection en 1398. Il réforme en 1409 les anciennes constitutions capitulaires. En 1417, il résigna la prévôté en faveur de son neveu Jean des Arches, dont il resta grand vicair. — E.-P. Duc : *La Maison du Saint-Bernard*. [Ta.]

HUGUET. Famille fribourgeoise, actuellement bourgeoise de Morens et de Rueyres-les-Prés. Une famille de ce nom, originaire de Villars, fut reçue dans la bourgeoisie de Fribourg en 1409. — WILHELM, élu membre du Conseil des Deux-Cents en 1472. — Voir Arch. État Fribourg : *Reg. bourgeoisie I*. [J. N.]

HUGWALD, ULRICH, dit Mutz (*Mutius*), 1496-24 juin 1571, à Stocken ou Wilen près de Bischofszell, d'abord anabaptiste, maître ès arts libéraux à Bâle 1541 ; la même année maître au gymnase et professeur de logique, éthique et poétique à l'université jusqu'à sa mort. Auteur d'écrits de polémique théologique et d'une histoire des Allemands en latin : *De Germanorum origine*, 31 vol. — Voir Burckhardt-Biedermann : *Gesch. des Gymnasiums in Basel*. — Thommen : *Gesch. der Universität Basel*. — Müller (Prenzlau) : *Die Chronik des... Mutius*. — Kreis dans TB 41 et 42. [LEISI.]

HUIN. Voir HUGUES.

HUIN, CHARLES-MARC, dit Fitting, * en 1819 et † à Genève 1883, graveur et sculpteur. Ses œuvres les plus connues sont le *Petit vendangeur*, 1857 ; la *Discuse de bonne aventure*, 1864. Le groupe de Prométhée, offert à Genève, n'existe plus. — SKL. [M. M.]

HULFTEGGER. Vieille famille de Meilen (Zurich), citée dès 1453 et qui vient probablement du hameau de Hulftegg dans la commune de Mosnang (Saint-Gall). — [J. FÄRCK.] — RUDI, était à Marignan en 1515. — Renseignements personnels. [H. Br.]

HÜLFTENSCHANZE (C. Bâle-Campagne, D. Liestal, Com. Füllinsdorf. V. DGS). La plaine de Hülften dans la banlieue de Pratteln a donné son nom à la redoute (*Hülftenschanze*) comme au fossé et au pont de Hülften. On y découvrit un gladiateur de bronze et deux monnaies romaines ; à l'époque romaine déjà un pont devait enjamber le fossé. Dans les luttes séparatistes entre Bâle-Ville et Bâle-Campagne, du 3 août 1833, la redoute occupée d'abord par l'artillerie campagnarde, puis par la garnison de Bâle, et le fossé dans lequel marchèrent les Bâlois au combat de la Griengrube, jouèrent un rôle important. Une pierre commémorative rappelle la victoire de Bâle-Campagne. — Voir Th. Burckhardt-Biedermann : *Statistik* dans BZ IX, 335. — M. Birmann : *Gesammelte Schriften* II, p. 418. — Karl Weber : *Die Revolution im Kt. Basel*. — Aug. Bernoulli : *Basel in den 30er Wirren* IV. [K. GAUSS.]

HULLIGER. Famille très ancienne de la commune de Heimiswil (Berne) dont la tradition fait remonter le nom à un ancêtre alaman *Ueli Ger*. [H. Tr.]

HULLIN, PIERRE-AUGUSTE, un des chefs à la prise de la Bastille, plus tard général et comte de l'empire, cité à tort par Echsli (*Gesch. der Schweiz im XIX. Jahrh.* I, 95) et d'autres auteurs comme Genevois ou né à Genève, était Français et né à Paris le 6 sept. 1758. — Voir Robinet : *Dict. de la Révolution et de l'empire*. [B. SCHATZ.]

HUMAEUS ou HUME, ALEXANDRE. Voir ALEXANDRE (LE PÈRE).

HUMAIR. Famille de Malleray (Jura bernois), d'où elle est allée, à la Réformation, aux Genevez et au XVIII^e s. à Undervelier. La branche restée à Malleray, protestante, porte actuellement le nom de Voumard. Elle a compté plusieurs notaires et maires d'Undervelier. [L. S.]

HUMBEL. Vieille famille uranaise, originaire du hameau de Wattigwiler dans le Schächental, qui fut représentée à Spiringen et à Attinghausen et s'éteignit au XV^e s. En 1290, elle s'appelait *Humbil, Humel*, forme abrégée et diminutive du ahd. *Hundperacht, Humbrecht*. — GEORG, de Spiringen, membre de la confrérie de saint Lazare ; il se trouvait parmi les Urnais insurgés en 1391, 2^{me} député à la Diète de 1395. — Voir obituaire d'Attinghausen, de Spiringen, du couvent de Seedorf. — AS I. — *Gfr.* III, VIII, p. 73 ; XII, p. 72, XXII. — (Echsli : *Regesten*, n° 314. [J. MÜLLER, A.]

HUMBERT. Nom du fondateur du prieuré de Corcelles (Neuchâtel). En 1092, il donna à Cluny, pour la fondation du prieuré l'église de Corcelles, la dime du vin de ce village et l'église de Cofrane. On ne sait à quelle famille il appartenait ni quelle était l'étendue de ses possessions. L'acte de fondation mentionne ses parents et ses ancêtres parmi lesquels on a voulu voir, sans preuves, les premiers seigneurs de Neuchâtel. — Voir Matile I. — *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, publ. par A. Briel, t. V, p. 12. [L. M.]

HUMBERT. Nom de famille très répandu dans la Suisse romande.

A. Canton de Berne. Famille de Porrentruy, venue de Maiche avec — MODESTE, 1694-1769, avocat, conseiller aulique du prince-évêque et son procureur général. [C. Ch.]

B. Canton de Genève. 1. Famille venue de Dijon, éteinte, reçue à la bourgeoisie en 1563 avec — 1. PHILIBERT, † 1616, du Conseil des Deux-Cents 1590. Ses descendants firent également partie des Conseils et remplirent des charges publiques ou pastorales. *Armoiries* : de gueules au léopard d'or fendu jusqu'à la tête et séparé de là en bas, accompagné de deux étoiles d'argent en chef et d'une rose du même en pointe (variante). — Galiffe : *Not. gén.* II. [C. R.]

II. Branche de la famille de Marchissy, reçue à l'habitation de Genève en 1763. *Armoiries* : d'or au poirier arraché au naturel. — 1. JEAN-PIERRE-LOUIS, 1792-1851, philologue éminent, versé surtout dans les langues orientales. Professeur honoraire de langue arabe à l'Académie de Genève 1820, correspondant de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres) 1835. Principaux ouvrages : *Nouveau glossaire genevois* ; *Anthologie arabe* ; *Chrestomathia arabica facillior* ; *Manuel chronologique*. — 2. CHARLES, 1813-1881, élève de Hornung et de Ingres, peintre animalier, obtint une médaille d'or au salon de Paris 1881. Tableaux aux musées de Genève, Lausanne, Bâle et Berne. Auteur d'une branche fixée à Paris où elle donna des professeurs et des artistes. — 3. EDOUARD, 1823-1889, frère du n° 2, professeur de littérature française à l'Académie de Genève 1855. Principaux ouvrages : *Dans la forêt de Thuringe* ; *Les villes de Thuringe*. — 4. ALOIS, 1829-1887, naturaliste distingué. Après avoir professé quelque temps la zoologie et l'anatomie comparée à l'Académie de Genève, il entreprit des voyages d'études au Liban et à Ceylan. — 5. FERDINAND, * 1842, peintre très distingué, membre de l'Académie des beaux-arts de Paris 1902. Commandeur de la Légion d'honneur. Outre des fresques au Panthéon, on trouve des tableaux de lui dans le Musée de Luxembourg, à Paris, et à l'Ariana, Genève. — 6. MAURICE, 1848-1893, juge à la cour de cassation, professeur de droit à l'Académie de Neuchâtel 1883-1893. — *Rec. gén.* s. II. [Eug. R.]

III. Famille venue de Vich (Vaud) à Genève au milieu du XVIII^e s. — JEAN-BÉNÉDICT, * 1749 à Genève, maître horloger, membre du Comité provisoire d'ad-



ministration en 1793, syndic 1794, etc. Il fut le principal promoteur de la mise en culture des glaciers des fortifications pour combattre la disette, ce qui lui valut les surnoms d'« Humbert des tuffelles » et de « syndic des pommes de terre ». Auteur des *Foutus contes du fils Duchêne*. [E.-L. BURNET.]

C. Canton de Neuchâtel. Nom de famille répandu dans plusieurs communes du canton. La famille de La Sagne, connue dès le XV^e s., a donné — LOUIS-AUGUSTE, horloger, 15 février 1810-5 mai 1905, à La Sagne, qui fut un des organisateurs du soulèvement royaliste de 1856. Il a laissé sur cet événement un récit qui a été publié dans l'ouvrage d'Aug. Châtelain : *Du rôle de la Prusse dans le mouvement des royalistes neuchâtelois du 3 sept. 1856*. A une famille de Savagnier, établie à Morteau en 1775, appartiennent FRANÇOIS, fondeur de cloches, à Morteau, et son fils — FRANÇOIS, 1814-1892, également fondeur de cloches, qui eut un atelier à Cernier pendant quelques années. — MN 1915, p. 169. — De nombreuses personnes du nom de Humbert se rattachent en réalité aux familles Humbert-Droz et Humbert-Prince. Voir sous ces noms. [L. M.]

HUMBERT-DROZ. Famille originaire du Locle qui est un rameau de la famille Droz. Elle a pour ancêtre Humbert Droz vivant au Locle à la fin du XV^e s. Ses membres sont appelés parfois simplement Humbert. *Armoiries* : losangé d'argent et de gueules, au chef d'or chargé de trois étoiles du second (?) (variantes). — 1. **Aimé**, * 29 juin 1819 à La Chaux-de-Fonds, professeur à Morges 1840-1846, à Berne dès 1846. Il y fut en relations avec le patriote neuchâtelois Auguste Bille, et lorsque parvint la

nouvelle de la révolution neuchâteloise, du 1^{er} mars 1848, se rendit immédiatement à La Chaux-de-Fonds. Nommé secrétaire du gouvernement provisoire le 3 mars, il devient conseiller d'État le 4 mai. Député à la constituante et au Grand Conseil 1848. Conseiller aux États 1854-1862, président 1856 ; délégué avec A.-M. Piaget à la conférence de Paris pour seconder le

ministre Kern lors du règlement de la question de Neuchâtel. Il quitta le Conseil d'État en 1858 et devint président de l'Union horlogère. En cette qualité Aimé Humbert s'occupa des relations économiques avec le Japon ; il fut désigné par le Conseil fédéral pour se rendre en mission au Japon, 1862. Un traité d'amitié et de commerce fut conclu avec ce pays en 1864. A la suite de ce voyage, Humbert publia le *Japon illustré*, 2 vol. Lors de la réorganisation de l'académie de Neuchâtel en 1866, Humbert fut nommé recteur de cet établissement, poste qu'il occupa jusqu'en 1873, et en même temps professeur jusqu'en 1893.

En 1874, Humbert entra en relations avec M^{me} Butler et contribua à la fondation de la *Fédération britannique et continentale pour l'abolition de la prostitution réglementée*. Il en fut le secrétaire général pendant quelques années ; fondateur du *Bulletin continental* et du *Journal du bien public*. Grand maître de la loge suisse Alpina 1874-1879. A publié un ouvrage sur *Alexis-Marie Piaget*, 2 vol., dont le deuxième a été terminé par John Clerc. † 1900 à Neuchâtel. — Sa femme, MARIE, née Müller, 1819-1888, fut entre autres la fondatrice et la présidente de l'Union internationale des Amies de la jeune fille. — Ed. Quartier-la-Tente : *Aimé Humbert*. — Quotidiens neuchâtelois. — 2. **EUGÈNE**, 1830-1893, chef de la banque Martin et Pury au Locle, puis de la



Aimé Humbert-Droz.
D'après une photographie.

banque Pury et C^{ie} à Neuchâtel 1864-1885. Caissier central de l'Église indépendante 1873-1893. — *Messager boiteux* 1894. — 3. **VICTOR**, * 9 août 1842 à Neuchâtel, † 1^{er} juin 1910 à La Chaux-de-Fonds, fils du pharmacien Humbert-Droz, chez qui se réunissaient les patriotes de Neuchâtel avant 1848. Professeur à La Chaux-de-Fonds 1870-1874, puis, dès 1876 au collège latin de Neuchâtel ; inspecteur de cet établissement 1878-1892. Collaborateur au *Musée neuchâtelois*. — 4. **PAUL-EUGÈNE**, fils du n^o 2, * 1854, banquier 1881-1885, caissier central de l'Église indépendante 1893-1913, président du Synode de l'Église indépendante 1905-1906, 1911-1912. Auteur de la partie hymnologique du recueil des psaumes et cantiques de l'Église indépendante. — 5. **PAUL**, fils du n^o 4, * 11 janvier 1885 à Neuchâtel, hébraïsant. Diplômé de l'École des langues orientales de Paris 1912, professeur à la faculté libre de théologie de Lausanne 1913-1915, à la faculté de théologie de l'université de Neuchâtel dès 1915, recteur 1923-1925. Publications diverses et collaboration à des revues d'orientalisme et de théologie. — [L. M.] — **JULES**, * 1891, pasteur, rédacteur à *La Sentinelle*, condamné comme réfractaire par le tribunal militaire de Neuchâtel en août 1916. A publié sa plaidoirie sous le titre de *Guerre à la guerre*. [M. G.]

Au XVIII^e s., un membre de la famille, ABRAM, épousa Susanne-Henriette Prince, de Saint-Blaise, et devint ainsi la souche des Humbert-Prince. A cette branche appartient — **GEORGES**, * 10 août 1870 à Sainte-Croix, professeur d'histoire de la musique au conservatoire de Genève 1892-1902, organiste et directeur des chœurs de Notre Dame à Genève 1892-1896, directeur des concerts symphoniques de Lausanne 1893-1901, fondateur et directeur du Conservatoire de Neuchâtel 1918. Secrétaire de l'Association des musiciens suisses et de la Société pédagogique suisse de musique. Auteur de l'édition française du *Dictionnaire de musique*, de Riemann et de *Notes pour servir à l'étude de l'histoire de la musique*, 1904 ; un des fondateurs de la *Gazette musicale de la Suisse rom.* 1893. — PS 1897, 1917. [L. M.]

HUMBERT-PRINCE. Famille neuchâteloise. Voir HUMBERT-DROZ.

HUMILIÉS. Ordre religieux d'hommes et de femmes qui prit naissance et se développa en Lombardie. Les origines en sont obscures ; une légende fait remonter l'institution de l'ordre à l'époque de la destruction de Milan par Frédéric Barberousse. A l'origine, il s'agissait d'associations de pieux laïques, hommes et femmes, sans vœux proprement dits, portant un habit grossier, cherchant la perfection par la prière et la bienfaisance. En 1134, ils acceptèrent, en partie du moins, la règle de saint Bernard et prirent le nom d'humiliés. Finalement saint Jean de Meda († 1159) leur fit adopter la règle de saint Benoît. Innocent III approuva l'ordre en 1200 et Nicolas IV lui accorda en 1289 l'exemption de la juridiction épiscopale. Les humiliés étaient groupés en trois ordres ; ils s'adonnaient à la filature de la laine ; la Lombardie leur doit cette industrie. Souvent, à côté d'un monastère d'hommes, il en existait un de femmes, sous une seule administration. La discipline de l'ordre s'étant relâchée au XVI^e s. malgré les tentatives de réforme de la part de l'autorité ecclésiastique, par ordre de Pie V, saint Charles Borromée tenta une dernière fois d'y remédier, mais il s'attira la haine de certains religieux et fut l'objet d'une tentative d'assassinat, 26 octobre 1569. Le pape Pie V supprima l'ordre par la bulle *Quemadmodum sollicitus Pater*, du 7 février 1571. L'ordre féminin, que la bulle ne mentionnait pas expressément, continua à subsister.

Le Tessin et les Grisons ont compté un certain nombre de maisons d'humiliés. Nous en donnons la liste ci-après : Astano ; Agnuzzo (selon la tradition) ; Iles de Brissago ; Camperio et Casaccia sur le Lukmanier ; Gordola ; Locarno ; Lugano ; Mendrisio ; Pollegio ; Ronco sopra Ascona ; Torello ; Giornico (selon Leu et Schinz). — Voir ces art. et Moroni Romano : *Dizionario di erudizione storico-ecclésiastica*, 82. — Wetzler u. Welte : *Kirchenlexikon*. — Hergenröther : *Storia universale della Chiesa*. — G. Buetti : *Note storiche religiose*. — A. Baroffio : *Memorie storiche*. — Borroni : *Ticino sacro*. —

C. Orsenigo : *Vita di S. Carlo Borromeo*. — P. d'Alessandri : *Atti di S. Carlo*. — K. Meyer : *Die Capitanei von Locarno*. — E. Maspoli : *La pieve d'Agno*. — Monti : *Atti*. — Torricelli : *Orazioni Sacre e dissertazioni storiche*. — *BStor.* 1885. [C. TREZZINI.]

HUMILIMONT ou **MARSENS** (lat. HUMILIS MONS) (C. Fribourg, D. Gruyère, V. DGS). Abbaye de prémonstrés fondée le 30 janvier 1137 par Anselme, Bourcard et Guy, sires de Marsens, de la famille d'Éverdes. Au début, le monastère était sis à la ferme encore dénommée l'Abbaye, sur les flancs du Gibloux, entre Marsens et Sorens. Trente ans plus tard, il fut transféré un peu plus bas, au bord du Gérignoz. A la fin du XIII^e s. Ulrich d'Éverdes-Vuippens le pourvut d'une enceinte. Le monastère fut incendié le 6 mai 1578 ; l'église, qui fut seule reconstruite, a été démolie vers 1790.

Au commencement l'abbaye fut double, ayant d'un côté les chanoines et les convers, de l'autre les sœurs et les converses. En 1440 probablement, les religieuses allèrent s'installer à Posat. Humilimont fut comblé de donations et de faveurs par des seigneurs et des bourgeois des environs, par des évêques de Lausanne et par des papes. Durant les 120 premières années, la prospérité économique et la ferveur religieuse marchèrent de pair. Il possédait de nombreuses terres, notamment à Marsens, Mollettes, Posat, La Bruyère et Hauteville où il avait ses granges ; puis à Rueyres-Ogoz, Paudex et Désaley-Marsens où il avait ses vignobles, et ses religieux s'intéressaient au défrichement des forêts, à l'agriculture et à la viticulture. L'évêque de Lausanne, Amédée, leur donna la paroisse de Vuippens, dont ils détachèrent Villarvolard, avant 1218 déjà. Durant la seconde période, de 1250 à 1450 environ, Humilimont connut une situation économique meilleure, il eut encore les alpages d'Oberra, des Audches et de Tissinivaz, mais se ressentit déjà du relâchement religieux. Avec l'aisance, comme aussi sous l'influence des idées nouvelles des XIV^e et XV^e s., survinrent des négligences dans les offices, une diminution des jeûnes et des austérités, un abandon presque définitif du ministère paroissial à Villarvolard et à Vuippens. De 1450 à 1580, ce fut la décadence. Le couvent dut vendre des terres et des droits pour équilibrer son budget, il n'exploita plus que les Granges de Marsens et de Molettes. Les religieux n'observèrent plus strictement la règle de l'ordre, plusieurs se relâchèrent au point de vue moral.

Au point de vue politique, Humilimont constitua dès le début une seigneurie. L'abbaye posséda haute et basse juridiction sur ses granges de Marsens, Molettes et Posat, mais elle exerça ses droits par l'intermédiaire de châtelains et de ministériaux. Elle eut comme avoués les sires d'Éverdes et de Vuippens aussi longtemps qu'ils conservèrent leurs États. En 1482, elle obtint le droit de bourgeoisie à Fribourg. Dès ce moment, elle tomba sous la protection et le contrôle des magistrats de ce canton ; elle n'eut plus qu'une apparence de pouvoir politique. Sur la demande du nonce Bonhomini et du gouvernement fribourgeois, Grégoire XIII supprima le couvent d'Humilimont le 21 février 1580 (bulle *Paterna illa charitas*) pour en donner les biens au collège des jésuites que Fribourg voulait ériger. Les religieux protestèrent en vain. Le 21 décembre 1580, saint Canisius prit possession d'Humilimont. Le dernier abbé était déjà mort le 1^{er} juillet 1580 ; trois moines reçurent une pension pendant trois et quatre ans, deux autres entrèrent dans le clergé séculier. Une croix de marbre fut posée en 1845 sur l'emplacement du chœur de l'église abbatiale. On connaît 41 abbés d'Humilimont. Vers le milieu du XII^e s., le couvent compta 42 chanoines, une quinzaine de convers et une quarantaine de sœurs. A la fin du siècle, les sœurs de Posat disparurent, tandis que les convers subsistèrent jusqu'au XV^e s. Le nombre des chanoines diminua de moitié au XVI^e s.

Bibliographie. Héliodore de Raemy : *Friburgum Helvetiorum Nuythoniæ ou Chronique frib.* — *Etr. frib.* 1808, 1809. — C.-L. Hugo : *Sacri ac candidi ordinis præmonstratensis annales*. — P. Schmitt : *Notices sur les couvents du diocèse de Lausanne*, dans *MF II*. — F. Reichlen : *Notice sur l'abbaye d'Humilimont*, dans *Revue Suisse cath.* 29. — A. Büchi : *Urkunden zur*

Geschichte des Kollegium in Freiburg, dans *FG IV*. — H. Hüffer : *Die Abteien und Priorate Welschburgunds unter den Zähringen*, dans *RHE XV*. — J. Jordan : *L'abbaye prémontrée d'Humilimont (1137-1580)*, dans *ASHF XII*. — Arch. d'État Fribourg. [J. JORDAN.]

HUMLIKON (C. Zurich, D. Andelfingen, V. DGS). Vge et Com. dans la paroisse d'Andelfingen. Un noble de Humlikon fit don en 1265, à l'abbesse de Zurich, d'une terre en ce village, qu'il reçut en retour en fief héréditaire. Walther von Gachnang possédait en 1324 une partie du domaine (*Kelnhof*) dont la dime relevait de l'église de Constance. Hebstrit von Mandach reçut en fief de l'Autriche en 1361 le domaine de Humlikon. Le village appartenait à la seigneurie d'Andelfingen. — *Population* : 1467, environ 70 hab. ; 1850, 346 ; 1920, 252. — *UZ*. — *QSG* 151. — Rüeger : *Chronik*. — *Sigellab. zum UZ*, p. 94, 116. — A. Largiadèr dans *Festschrift für P. Schweizer*. — Zeller : *Zürch Burgen*. [L. FORRER.]

HUMMEL. Familles des cantons d'Argovie, Bâle, Berne, Schaffhouse et Unterwald.

A. **Canton d'Argovie**. Vieille famille bourgeoise de Brugg. — JOH.-HEINRICH, voir sous Canton de Berne.

B. **Canton de Bâle**. Deux vieilles familles aujourd'hui éteintes de la ville de Bâle ont porté ce nom. — I. L'ancêtre — 1. MICHEL, teinturier, de Memmingen en Souabe, bourgeois de Bâle, en 1543, † 1564. — 2. MICHAEL, 1565-1616, fils du n° 1, potier d'étain, de la corporation *zu Hausgenossen* en 1588. — 3. HANS-JAKOB, 1590-1654, fils du n° 2, potier d'étain et *Oberstzunftmeister*. — 4. HANS-HEINRICH, 1596-1670, fils du n° 2, économiste des *Prediger*, conseiller et du Conseil des Treize. — 5. JOHANN-HEINRICH, 1632-1706, fils du n° 4, juge. — *Armoiries* : d'azur au bourdon au naturel.

II. Famille reçue à la bourgeoisie en 1555, avec — 1. BALTHASAR, apothicaire, † 1605. — 2. GABRIEL, 1539-1613 environ, frère du n° 1, pasteur de Lausen et Arisdorf en 1560, de Diegten 1564, doyen du chapitre de Farnsburg 1590. — *Armoiries* : trois bourdons. — Voir *LL*. — *WB*. — Collection Lotz aux archives d'État de Bâle. — *Nécrologies*. [C. R.]

C. **Canton de Berne**. Famille éteinte de la ville de Berne. *Armoiries* : d'azur à trois roses d'argent mouvant de trois coupeaux d'or, celle du milieu surmontée d'un bourdon = *Hummel*. — JOHANN-HEINRICH, 1611-1674, de Brugg, étudia à Groningue, Oxford et Cambridge, maître d'école en 1636 à Aarau, pasteur de Brugg 1638, il fut accusé d'hérésie, mais put se disculper. Appelé comme vicaire à Berne en 1645, il fut nommé en 1647 pasteur de la collégiale et doyen en 1662. Il s'employa à créer l'union entre réformés et luthériens et, comme prédicateur, se fit remarquer par sa sincérité. — Voir autobiographie aux Archives d'État de Berne. — *SBB I*. — *LL*. [R. W.]

D. **Canton de Schaffhouse**. — GUSTAV-ADOLF, de Schaffhouse, 15 déc. 1850-2 nov. 1920, peintre et ornithologue. — *Mitt. der Nat. Ges. Schaffhausen* 1922-1923, n° 2. [Gg. KUMMER.]

E. **Canton d'Unterwald**. Vieille famille autochtone d'Unterwald, bourgeoise (*Uertner*) à Dallenwil 1408, à Wolfenschiessen et à Büren ob dem Bach 1484, à Buochs-Ennetbürgen en 1618. [R. D.]

HUMMELBERG, von Sulzhofen von Feldkirch, DAMIAN, chantre de la cathédrale de Coire 1675-1687, doyen de la cathédrale 1687, il y fonda en 1691 le bénéfice de Hummelberg dont les autorités de Feldkirch furent les administrateurs ; cette fortune perdit presque entièrement sa valeur par suite de la dévalorisation de l'argent. † 2 octobre 1699. — MICHAEL, oncle du précédent, *Domscholasticus* 1627-1637, doyen de la cathédrale 1636-1655, fit refaire l'autel de Placidius dans la cathédrale de Coire. † 17 septembre 1655. [SIMONET.]

HUMMELHANDEL. Voir Art. ARTH.

HÜN VON BERINGEN. Famille de chevaliers mentionnée à Schaffhouse de 1253 à 1447 ; elle a porté deux *armoiries* : d'or à une aigle de sable ou écartelé de gueules et d'argent à une tête de coq arrachée, brochant sur le tout. Les premiers membres de la famille répondaient simplement au nom de *Hün*. JAKOB, cité de 1321 à 1345, est dit *Hün von Hüfingen*. La désignation *Hün von Beringen* ne date que de 1339 (1299 d'après

Rüeger) et repose sur le fait que la famille détenait de grands biens et la juridiction de ce village. La charge d'avoyer de Schaffhouse au XIII^e s. se transmet dans la famille pendant quelques générations. — JOHANNES, fils de Jakob susnommé, mentionné dès 1370, fut caution à plusieurs reprises, participa à l'assaut du château d'Ewalingen, grand économiste de l'hôpital dès 1403, économiste d'Allerheiligen et du couvent des capucins. — EBERHARD, probablement fils du précédent, † en 1386 à Sempach. — LL. — Rüeger : *Chronik*. [Rob. HARDER.]

HUNDESHAGEN. Famille d'orfèvres, originaire de Hesse-Cassel, qui vint s'établir à Fribourg en 1740. — ERNEST-WILHELM fit, en 1755, une croix de procession pour la paroisse d'Écharlens. Ses fils Jean-Maximilien et Joseph-Théodore exercèrent aussi la profession d'orfèvres à Fribourg. — SKL. — FA 1898. — Hilber : *Die kirchliche Goldschmiedekunst*, dans FG XXV. [J. N.]

HUNDWIL (C. Appenzell Rh.-Ext., D. Hinterland. V. DGS). Com. et paroisse. *Armoiries* : d'argent à l'ours de sable lampassé de gueules, levé en pied, senestré d'un chien de gueules colleté d'or. Le nom, en 921 *Huntwilare*, dérivait selon Zellweger du prénom *Hunto*, se rattachant lui-même à *Huntari* (centenie, bailliage, juridiction). Les armoiries seraient basées sur une fausse étymologie et l'orthographe correcte du mot serait *Huntwil*. Dès 921, le couvent de Saint-Gall y avait d'importantes possessions, administrées au



XIII^e s. par un *meier*. Le village dut avoir vers 1297 sa propre église dont le curé est cité, mais en 1443 elle était encore annexe de St. Laurenz, à Saint-Gall. Dans les démêlés de frontières entre les sujets de l'abbaye à Hundwil et les Appenzellois, l'abbé intervint en 1323 et fixa la ligne délimitant encore aujourd'hui à peu près les Rhodes-Intérieures et Extérieures. A cette époque, Hundwil, Appenzell, Urnäsch et Teufen furent désignés comme bailliages et administrés comme tels. En 1343, l'empereur Louis attribua à Ulrich von Königseck les revenus du bailliage impérial d'Appenzell et Hundwil ; l'année suivante, ces revenus passèrent au comte de Werdenberg qui les céda la même année, avec le consentement impérial, à l'abbé de Saint-Gall. De même que les trois autres bailliages sus-mentionnés, et avec l'autorisation abbatiale, Hundwil entra en 1377 dans la ligne des villes de Souabe. A partir de 1401, il a le même sceau que les pays d'Appenzell et de Trogen avec lesquels il confirme son adhésion à l'alliance offensive et défensive conclue avec la ville de Saint-Gall. Ces petits territoires prirent une part importante aux guerres de liberté qui suivirent. Walter Klarer, le célèbre chroniqueur et champion de la Réforme en terre appenzelloise, introduisit en 1522 la foi nouvelle à Hundwil. Le village forma après la division du pays en 1597 l'une des six rhodes protestantes et se divisa en une rhode basse (Stein) et une haute (Hundwil). Lorsque Trogen obtint, par la landsgemeinde du 22 octobre 1597 à Hundwil d'avoir la haute juridiction et fut par là élevé au rang de chef-lieu et siège du tribunal des Rhodes-Extérieures, Hundwil obtint, malgré l'opposition de Herisau, d'être désigné comme lieu de réunion de la landsgemeinde de derrière la Sitter. La landsgemeinde ordinaire se rassembla dès lors dans les années impaires à Hundwil, dans les années paires à Trogen. En 1749, la rhode inférieure se détacha de la rhode supérieure et forma la commune de Stein. En 1798, Hundwil fut deux fois surpris par les partisans français de Herisau ; il y eut trois tués et de nombreux blessés. La landsgemeinde agitée de 1833 s'y réunit et interrompit l'œuvre de revision de la constitution. Le village fut relié en 1925 à Herisau et Waldstadt par le pont du Hundwilertobel sur l'Urnäsch, long de 220 m. et haut de 74, qui par ses 105 m. d'ouverture d'arche tient le record d'Europe. *Population* : 1734, avec Stein, 3360 hab. ; 1805, sans Stein, 1650 ; 1920, 1583. Registres de baptêmes et de mariages dès 1590, de décès dès 1660. — Voir AU. — Zellweger : *Gesch. des appenzell. Volkes*. — G. Rüschi : *Appenzell. Chronik*. — AM 1844. — Joh. Willi : *Die Reformation in Appenzell*. [A. M.]

HÜNENBERG (C. Zoug. V. DGS). Com. et Vge, jadis seigneurie des barons du même nom. *Armoiries* : d'azur à deux têtes de licornes adossées d'argent, accornées d'or, languées de gueules. Hartmann von Hünenberg, fixé à Bremgarten, vendit le 13 juin 1414 l'emplacement du château et la seigneurie aux trois frères Büttler de Stadelmatt. Les acquéreurs autorisèrent, par le rachat du 21 janvier 1416, les habitants de la commune à participer aux terres et



droits obtenus qui devinrent au cours des temps biens communs (aujourd'hui corporation). A la même date, les habitants de Hünenberg se firent recevoir dans la bourgeoisie de Zoug et acceptèrent un bailli nommé par le Conseil des bourgeois. La lettre dite en six points (*6 Punktenbrief*), du 16 juin 1644, a réglementé les relations avec le bailliage (explication du 27 juin 1739). Depuis 1798, Hünenberg fut une commune autonome, formant une paroisse avec Cham. Hünenberg possède une chapelle mentionnée déjà en 1470 dans AS I. — Voir archives de la ville de Zoug ; livre communal de Hünenberg. — Stadlin I. — Arch. SG XVII, 209. — Gfr. 40. [A. MÜLLER.]

HÜNENBERG. Famille de la ville de Lucerne, originaire de Sursee, bourgeoise en 1470. — RUDOLF, du Grand Conseil 1514, du Petit Conseil 1524-1553, bailli de Malters 1524-1525, bailli et seigneur justicier de Rüssegg 1526, bailli de Rotenburg 1535, du Freiamt 1537-1538, administrateur de l'église et pèlerinage de St. Jost à Blatten et avoué du couvent de femmes d'Engelberg 1539, bailli de Rotenburg 1543, d'Entlebuch 1548. — GOTTHARD, chanoine à Hof 1619, † 1659. — Arch. d'État. — Gfr. Reg. [P.-X. W.]

HÜNENBERG, von. Famille de chevaliers du moyen âge dont le château ancestral était sis dans la commune de Hünenberg (Zoug). *Armoiries* : d'azur à deux têtes de licorne adossées d'argent. Une famille seigneuriale du même nom existait aussi dans le Hegau (OBG II, p. 150). On admet souvent que celle de Suisse en descend. Aux Hünenberg du canton de Zoug appartenaient sans doute — 1. WALTER, cité le 23 mai 1239 (UZ II, 27) et appelé chevalier en 1240 (UZ II, 48-49). Son fils est — 2. PETER, plusieurs fois cité dans les actes de 1239 à 1281, chevalier 1251 ; tenancier du château de Saint-André près de Cham (Zoug). — 3. BENIGNA, première abbesse de Frauenthal 1236. Les suivantes occupèrent la même fonction — 4. ELISABETH vers 1318, 1337, 1339 et — 5. CLARA, vers 1340, 1343. — Les Hünenberg acquirent ou héritèrent les droits de bourgeoisie de Zoug, Zurich, Lucerne, Berne, Schaffhouse, Baden, Bremgarten, Zofingue. Outre leur château familial, ils possédaient celui de Saint-André près de Cham, la Wildenburg, la *Burg* dans la ville de Zoug. Ils étaient vassaux de divers seigneurs ; l'énumération de leurs fiefs est conservée dans une liste de la première moitié du XIV^e s. publiée par Merz dans BZ. Le rôle et l'importance des Hünenberg grandirent surtout lors des premiers combats des Confédérés pour leur liberté, car ils combattaient d'une part avec l'Autriche, comme vassaux des Habsbourg, et d'autre part, étaient liés d'amitié avec les cantons primitifs. Il faut encore citer de la famille — 6. GOTTFRIED, fils du n^o 2, vers 1271-1309, chevalier 1305. Il acheta, le 22 janvier 1293, du comte de Homberg, le domaine et la collation de l'église de Merischwanden, et vendit ses biens à Blickenstorf (Baar) le 1^{er} mars 1293. — Son fils aîné — 7. PETER, bourgeois de Lucerne et membre du Conseil en 1307. — 8. HEINRICH aurait envoyé près d'Arth aux Schwyzois, le jour de la bataille de Morgarten, en 1315, une flèche avec l'avertissement : « Soyez sur vos gardes au Morgarten ». Le chroniqueur Justinger, en 1420, rappelle seulement que les Hünenberg avaient tiré de telles flèches. — 9. Un autre, HEINRICH, était chanoine de Constance et de Zurich, chanoine de Beromünster, † 22 novembre 1369. — 10. HARTMANN, dit Wolf, avoyer de Zurich 1387. — 11. GÖTZ, bourgeois de Schaffhouse, trésorier 1404, juge au tribunal de la ville 1406, premier bourgmestre 1411. — Parmi les Hü-

enberg qui sont cités comme bourgeois de Lucerne dans le plus ancien rôle d'impôts de cette ville (*Gfr.* 62, p. 185), est de même mentionné — 12. JOHANN, le plus riche Lucernois de son temps d'après le même rôle, devait probablement posséder le domaine et le château actuels de Hünenberg près de Lucerne.

Quelques Hünenberg combattirent à Sempach en 1386 avec les Autrichiens. Les Confédérés détruisirent leur château à Hünenberg après la bataille, et la Wildenbourg près de Zoug, habitée par Hartmann eut, bientôt le même sort. La puissance des Habsbourg abattue, celle de leurs vassaux, les Hünenberg, eut le même sort dans le territoire des cantons. Ils vendirent peu à peu leurs nombreuses propriétés, droits, dîmes et collations. Le chevalier RUDOLF céda en 1409, au Fraumünster de Zurich, ce qu'il possédait à Cham; les frères Bütler, à Hünenberg, achetèrent en 1416 l'emplacement du château et les droits du bailliage de Hünenberg; le couvent d'Engelberg obtint en 1422 la collation sur Hünenberg et les dîmes de Sins (Argovie). Une branche de la famille, bourgeoise de Zoug en 1422, prit plus tard le nom de *Bengg* et s'y est éteinte en 1854.

— Voir F.-K. Stadlin : *Topogr. d. Kts. Zug* I, p. 43-90. — *Schweiz. Geschichtsforscher* III, p. 3-11. — *Die Schweiz in ihren Ritterburgen und Burgeschlossern*, édité par J.-J. Hottinger et Gust. Schwab, I, p. 393-404. — *Zuger Kalender* (Elsener) 1856, p. 17-20. — W. Merz : *Burganlagen u. Wehrbauten des Kts. Aargau*, Reg. — *OBG* II, p. 150-151. — *GHS* III, p. 315. — A. Blum : *Heinr. v. Hünenberg u. sein Denkmal in Arth*, 1923. — *Stadt- und Steuerbücher von Zürich*. [W.-J. Meyer.]

HÜNENWADEL. Familles des cantons d'Argovie, de Berne et de Schaffhouse.

A. **Cantons d'Argovie et de Berne.** Famille d'avoyers de la ville de Lenzbourg. *Armoiries* : d'or au coq de sable posé sur un croissant de gueules. — 1. HANS-MARTIN, 1590-1639, notaire, se rendit en 1609 de Schaffhouse à Lenzbourg où il fut reçu bourgeois en 1615. — 2. MARKUS, fils du n° 1, * 1633, notaire et conseiller à Lenzbourg. — 3. HANS-MARTIN, fils du n° 2, 1657-1720, notaire, secrétaire de la ville, conseiller, fonda en 1688 la blanchisserie d'Aabach. — 4. MARKUS, fils du n° 2, 1667-1736, créa en



1732 une des premières fabriques d'indiennes de la Suisse; avoyer de Lenzbourg. Avec les nos 3 et 4, frères, commença le rapide essor industriel de la famille. — 5. JOHANNES, fils du n° 3, 1698-1748, teinturier en rouge et propriétaire de blanchisserie, conseiller et lieutenant d'avoyer. — 6. GOTTLIEB, fils du n° 5, 1744-1820, colonel, conseiller d'État, fit bâtir la maison de maîtres du Bleichenrain. — 7. GOTTLIEB-HEINRICH, fils du n° 6, 1769-1842, colonel au service de l'Autriche, chevalier de l'ordre autrichien de Léopold, avec titre héréditaire de baron. Plus tard conseiller d'État et préfet en Argovie; colonel fédéral et réorganisateur de l'armée suisse. Il reçut du canton de Zurich un présent et la médaille d'or au mérite. — 8. FRIEDRICH, fils du n° 6, 1779-1849, négociant, colonel, propriétaire du château de Brunegg; reçut en 1806 la médaille d'or au mérite comme commissaire du canton de Berne. — 9. MARX, fils du n° 4, 1700-1766, propriétaire de la fabrique d'indiennes, conseiller, éleva le bâtiment actuel de l'école du district. — 10. MARX, fils du n° 9, 1725-1805, fabricant, avoyer 1767, fit bâtir le *Wildenstein*. — 11. SAMUEL-GOTTLIEB, 1774-1848, D^r theol., membre du Conseil d'église et professeur à Berne où il se fit recevoir à la bourgeoisie en 1816. — *SBB* IV. — 12. SAMUEL-GOTTLIEB, fils du n° 11, 1808-1877, d'abord théologien, secrétaire d'État 1837, député à la Diète, conseiller communal et conseiller de bourgeoisie à Berne. Propriétaire de l'imprimerie Stämpfli & C^o à Berne, un des fondateurs et membre du Conseil d'administration du chemin de fer du Central et de la Société suisse pour l'assurance du mobilier. — *SBB* IV. — 13. LUDWIG-ALFRED, fils du n° 12, 1840-1890, négociant à Liverpool, plus tard à Zurich, où il acquit la bourgeoisie en 1879 sans renoncer à celles de Berne et de Lenz-

bourg. La branche de Zurich s'éteignit avec lui dans la ligne masculine, en 1890. — 14. JÉRÔME, descendant du n° 4, 1829-1859, portraitiste à Schaffhouse. — 15. EDUARD, petit-fils du n° 9, * 1837, ingénieur, constructeur de voies ferrées en Roumanie et en Russie. — 16. CARL, ingénieur et constructeur de tunnels en Suisse et à l'étranger. — 17. THEODOR, * 1864, inspecteur général des travaux de la ville de Bâle. — 18. ARNOLD, * 1877, sculpteur à Zurich. — 19. WERNER * 1883, géomètre cantonal à Berne. — Voir *AGS* I. — *BT* 1855. — *Alpenrosen* 1877. — *LL*. — *SKL*. — Müller : *Gesch. der Stadt Lenzburg*. — Fink : *Jérôme Hünenwadel*. [H. Sch.]

B. **Canton de Schaffhouse.** Famille bourgeoise de Schaffhouse venue d'Immendingen en 1518 avec JAKOB; elle s'éteignit en la personne de BERNHARDIN, † vers 1796, cordonnier et *Seclamtman*. Trois membres de la famille, du nom de JAKOB, furent prévôts de corporation et revêtirent d'autres charges officielles : *Amtmann* de Paradies, *Hofmeister*, trésorier, secrétaire du couvent, bailli d'Ennetbergen. *Armoiries* : d'or au croissant renversé de sable surmonté d'un coq. — Voir *LL*. — Reg. général Schaffhouse. [Rob. Harder.]

HUNFRIED, comte d'Istrie jusqu'en 801, puis comte de Haute et Basse-Rhétie (de 807 à 823 de façon certaine); il fonda dans ce laps de temps le couvent de Schänis et dut mourir peu après 823. Cette fondation recueillit en partie ses riches propriétés en Rhétie et autres lieux. Il fut la souche de la famille des Burkhard, ducs d'Alémanie, et son arrière-petite-fille Hemma a donné naissance aux comtes de Lenzbourg. — Voir Gubser dans *MVG* 27, p. 334. — *GHS* I, 57. — W. Merz : *Die Lenzburg*. [Bl.]

HUNGER. Familles des cantons des Grisons, Saint-Gall et Schwyz.

A. **Canton des Grisons.** Vieille famille de Walser, originaire de Safien, aujourd'hui bourgeoise aussi de Medels (Rheinwald), de Tschappina, Thusis, Sils i. D., Muttin, Lohn; éteinte à Fürstenu et à Maladers. — 1. FRIEDRICH, landammann de la juridiction de Thusis, à la fin du XVI^e s. — 2. JOOS, podestat de Bormio en 1599, capitaine au régiment Gallati au service de la France. — 3. CHRISTIAN, ammann de Safien 1742. — 4. VALENTIN, ammann de la juridiction de Tenna 1753. — 5. SEBASTIAN, * le 9 juillet 1830 à Muttin, juge d'instruction à Coire, avocat à Thusis, président de cercle et député au Grand Conseil. Il fut l'un des promoteurs les plus importants des chemins de fer grisons : Coire-Thusis-Filisur. Après la promulgation de la loi de 1897 sur les chemins de fer grisons, il s'occupa de la ligne de l'Albula, † 20 mai 1911. — Voir *Bündner Tagblatt* 1911, n° 120. — *Rätier* 1911, n° 120. — Barth III, p. 694. — *LL*. [L. J. et J.-B. T.]

B. **Canton de Saint-Gall.** Famille de Rapperswil, originaire de Lachen (Schwyz), qui fut admise à la bourgeoisie en 1619 et acquit une position éminente. *Armoiries* : d'or au massacre de cerf, soutenu par trois coupeaux de sinople, un globe impérial croisé d'azur en chef. — 1. ADAM, du Grand Conseil 1647-1654, du Petit Conseil 1654-1666. — 2. KONRAD, conventuel à Einsiedeln, auteur de différents ouvrages, dont une histoire du couvent imprimée en 1654 et 1790, † 1662. — 3. JOHANN-LUDWIG, 1643-

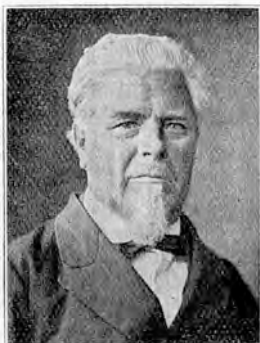


1715, D^r med. à Pavie 1670, auteur de traités de physique. — 4. JAKOB, fils du n° 1, du Grand Conseil 1696-1712, sculpteur habile. — 5. JOHANN-MICHAEL, frère du n° 4, * 11 juin 1634, peintre d'histoire, travailla pour différents couvents et églises de la Suisse; du Grand Conseil 1663-1667, du Petit Conseil 1668-1684, 1689-1695, bailli pour Rheinau à Mammern (Thurgovie) 1684-1688, capitaine au service de l'Espagne 1689, avoyer 1696-1698, † 21 avril 1714. — 6. JOHANN-MICHAEL, 1660-1734, fils du n° 5, secrétaire de ville 1689-1698, avoyer 1699-1703 et 1723-1734 comme remplaçant de son père; du Petit Conseil 1704-1722, délégué par Rapperswil auprès de l'armée zuricoise pendant la guerre du Toggenbourg. Capitaine au service de l'Es-

pagne. — 7. MARIA-KATHARINA, 1671-1739, sœur du n° 6, abbesse du couvent impérial de Söflingen près d'Ulm 1716-1739. — 8. JOS.-ANTON, 1683-1761, fils du n° 3, peintre. — 9. KARL-ANTON, 1707-1761, fils du n° 8, peintre, † à Naples. — 10. JOHANN-MICHAEL, 1695-1772, fils du n° 6, apothicaire, du Grand Conseil 1726-1734, du Petit Conseil 1734-1772. — 11. MICHAEL-JOSEF, 1739-1807, fils du n° 10, D^r med., apothicaire, du Grand Conseil 1762-1772, du Petit Conseil 1772-1786, lieutenant d'avoyer 1787-1788, avoyer 1788-1796 alternativement. — Voir LL. — LLH. — SKL. — Eppenberger : *Die Politik R'wils 1531-1712*, dans *Gfr.* 13, p. 174. — Arch. de Rapperswil. [M. Sehn.]

C. Canton de Schwyz. Famille de la Marche. — ULRICH, landammann de la Marche en 1558, en 1566 et en 1598. — RUDOLF, occupa le même poste en 1610. [R-r.]

HUNGERBÜHLER. Famille de la Thurgovie antérieure et des régions avoisinantes du canton de Saint-Gall. PETER Müller von Hungerbüel dans la paroisse de Salmsach 1482 ; HANS, ammann, de Sommeri 1526. — 1. MAGNUS, de Sommeri, * 4^{er} novembre 1732, professeur de philosophie et de théologie à Saint-Gall, bibliothécaire du couvent 1774-1780, sous-prieur, doyen, lieutenant de Wyl 1783, † 8 octobre 1811. Il était du parti de l'abbé Beda Angehrn contre les opposants du couvent et favorable aux demandes des sujets de l'abbaye, membre de la commission pour la préparation du *Güllicher Vertrag*. — Weidmann : *Gesch. der Bibliothek von St. Gallen*, p. 169. — Baumgartner : *Gesch. des Kts. St. Gallen* I, p. 140. — Archives du couvent. — [J. M.] — 2. **Johann-Matthias**, homme d'État saint-gallois, * le 2 septembre 1805 à Wittenbach, dont son père, originaire de Sommeri, avait acquis la bourgeoisie. Étudia à Genève, fit en 1830 un voyage en France, combattit en juillet sur les barricades, passa en Italie, rentra au pays en 1831 et prit une part active aux luttes pour la constitution comme écrivain politique, catholique libéral. Membre du Conseil d'éducation 1833, député au Grand Conseil et secrétaire d'État 1835-



Johann-Matthias
Hungerbühler.

D'après une photographie.

1838, conseiller d'État 1838-1859 (plusieurs fois landammann). Député à la Diète et représentant fédéral dans le canton de Schwyz 1847, conseiller national 1848-1875 (président 1853), président du Conseil scolaire cantonal 1859-1862. De nouveau conseiller d'État 1862-1864, 1873-1878, juge cantonal 1864, président du tribunal cantonal 1873, † 14 juillet 1884. — Die-rauer : *Geschichte des Kts. St. Gallen*, dans le *Centenarbuch*. — Baumgartner : *Gesch. von St. Gallen*. — Henne am Rhy : *Gesch. von St. Gallen*. — *Tagblatt der Stadt St. Gallen* 1884, n° 169. — Pierre Vaucher : *Le landammann Hungerbühler*, dans *Professeurs, historiens et magistrats suisses*, p. 83-87. — Albert Zäch : *Landammann Hungerbühler*. — ASG IV, 345, avec liste de ses œuvres historiques. — 3. HUGO, officier de carrière, D^r jur., fils du n° 2, * 6 juillet 1846 à Straubenzell, secrétaire de la chancellerie fédérale 1872, du département militaire saint-gallois 1873, entra en 1875 au service fédéral d'instruction où il resta jusqu'en 1898. Commandant de la VII^e division 1898, chef d'arme de l'infanterie 1900-1904. Dès 1889, il dirigea avec le colonel Bluntschli, et seul depuis 1891, la *Schweiz. Monatschrift für Offiziere aller Waffen*, dont il rédigea beaucoup d'articles surtout d'histoire militaire. Député à la constituante saint-galloise 1889-1890, au Grand Conseil 1891-1899, † 25 juillet 1916. — *St. Galler Nbl.* 1917, p. 72 et 87 (avec bibliographie).

Dans la ville de Saint-Gall furent reçus bourgeois à une époque récente des Hungerbühler de Mörswil et Salmsach 1892, de Neukirch-Egnach 1896, de Niedersommeri 1907. — Livre de bourgeoisie 1920. [Bt.]

HÜNI. Vieille famille de Horgen (Zurich), où elle est citée dès 1504. Elle doit être originaire de Fluntern sur le Zurichberg, où le nom apparaît dès 1401. Du XVI^e au XIX^e s., elle fournit à Horgen plusieurs secrétaires communaux. — [J. Frick.] — Le capitaine HEINRICH et le trésorier ANDREAS furent impliqués dans l'affaire de Stäfa en 1795 et punis. — 1. HEINRICH, conseiller d'État, chef du département de l'Instruction publique à partir de 1831 et pendant environ 18 ans. — 2. JOHANN-JAKOB, député au Grand Conseil et président du tribunal de district, auteur des *Blätter von Horgen*, 1849. — 3. HEINRICH Hüni-Stettler, fabricant de soieries, député au Grand Conseil, conseiller national 1854-1860. — 4. EMILIE, * 24 août 1839 à Horgen, institutrice, auteur du roman *Lucia* sous le pseudonyme de H. Emilius, et de quelques nouvelles, correspondante parisienne de la NZZ dès 1881, † 21 mars 1910. — NZZ 1910, n° 81. — H. Strickler : *Gesch. von Horgen*. [H. Br.]

HÜNIGEN (C. Berne, D. Konolfingen. V. DGS). Noms de deux villages (Oberhünigen et Niederhünigen), d'un château et d'une ancienne seigneurie et juridiction. La seigneurie comprenait le territoire des communes actuelles de Niederhünigen et Freimettigen (paroisse de Münsingen) avec quelques hameaux et fermes. Elle appartient d'abord aux Senn de Münsingen, en 1393 aux frères Ulrich et Imer Bogkès de Thoune. Elle changea souvent de possesseur au XV^e s.; parvint à Petermann von Wabern, père de l'avoyer du même nom, en 1501 à la famille Scharnachtal, en 1588 aux May, qui possédèrent le château jusqu'en 1924. Ce dernier fut construit en 1600 par Georg May sur l'emplacement d'un ancien manoir. La haute juridiction dépendait du bailliage de Konolfingen. — Voir v. Mülenen : *Beiträge* II. — Jahn : *Chronik*. — F. Graf : *Blicke in die Verwaltung... einer bern. Tvingherrschaft*, dans *BBG* XII, p. 244. — Le même : *Aus Vergangenheit und Gegenwart des alten Herrensitzes H.*, dans *BBG* XII, p. 367. [H. Tr.]

HÜNIKEN (C. Soleure, D. Kriegstetten. V. DGS). Com. et Vge, dont une famille noble, vassale des Kibourg, portait le nom au XIII^e s. (P. von Hünehofen, témoin 1264 ; Ulrich von Hünehofen, témoin 1286). Le village et la collation de l'église passèrent à une époque inconnue à la famille Durrach et à la maison des Spiegelberg, puis à Soleure en 1466 avec la seigneurie de Kriegstetten. La paroisse fut supprimée en 1472 et annexée à celle de Kriegstetten ; rétablie en 1528, Eschi y fut adjoint. De 1530 à 1577, les gens de Kriegstetten se rendirent au culte à Hüniken, parce que Berne leur avait interdit la lecture de la messe dans la leur. Lors de la fondation en 1683 de la paroisse d'Eschi, Hüniken y fut définitivement rattaché. — Voir *MHV* Sol 8, p. 94. — Schmidlin : *Kriegstetten*. [H. Tr.]

HÜNIKER. Famille bourgeoise éteinte de la ville de Soleure. KUNI et NIKLAUS, de Luterbach, sont bourgeois en 1471. — HEINRICH, Altrat 1501, bailli de Gösgen et intendant des bâtiments 1503, Jungrat 1508, *Thüringenngot* 1509-1527. — *Bestallungsbuch*. [v. V.]

HÜNINGER. Famille bourgeoise de Schaffhouse, issue de THOMAS, tailleur, d'Ober-Winterthour, bourgeois 1538. GEORG, † 1622, et DAVID, 1660-1730, furent prévôts des tisserands. — JOHANN-MARTIN, 1747-1820, proviseur de l'école allemande, peintre. *Armoiries* : d'azur au croissant d'or, accompagné en chef de trois étoiles du même. — Voir LL. — Reg. généalog. Schaffhouse. [Rob. HARDER.]

HUNINGUE. Forteresse française et petite ville située à la frontière suisse près de Bâle, avec lequel elles eurent jusqu'au XVII^e s. de nombreuses relations. La cour collongère de Huningue appartenait à la prévôté de la cathédrale de Bâle et le patronage de l'église au couvent de St. Alban, après la Réforme au Conseil bâlois. Le village lui-même, autrefois propriété héréditaire des Habsbourg, passa en 1521 par hypothèque à la ville de Bâle. Il y resta pendant plus d'un siècle et dut ainsi adopter la Réforme. La guerre de Trente ans poussa cependant l'Autriche à rentrer en possession

de cet important point stratégique ; elle dénonça l'hypothèque en 1623. Quand l'Alsace eut passé à la France, Louis XIV chargea Vauban en 1680 d'établir une puissante forteresse un peu à côté de l'ancien village ; celui-ci fut démolí et ses habitants transférés à Saint-Louis et Neudorf. Huningue subit trois sièges en 1796-1797, 1813-1814 et 1815. En vertu de la seconde paix de Paris, de 1815, la forteresse fut rasée et à la demande de Bâle, on convint qu'à trois milles de cette cité il ne serait plus élevé de travaux de défense. — Les Meyer von Hüningen, patriciens bâlois, tiraient leur nom de l'endroit. — Voir K. Tschamber : *Gesch. der Stadt u. ehemaligen Festung Hüningen*. — Aug. Huber : *Gesch. Hüningens 1679-1698*. — *Ortsbeschreibendes... Wörterbuch von Elsass-Lothringen*. [C. Ro.]

HUNKELER. Familles des cantons d'Argovie et de Lucerne.

A. **Canton d'Argovie**. Famille à Zofingue, originaire du canton de Lucerne. — SAMUEL, fondateur de cloches 1684-1752. — SKL. [H. Tr.]

B. **Canton de Lucerne**. Familles des districts de Sursee (XIV^e s.), Willisau et Lucerne (droits de bourgeoisie en 1385, 1521). HANS, de Ruswil, † à Marignan en 1515. — HANS, de Lucerne, du Grand Conseil 1522, capitaine à Pavie. — BARBARA, supérieure du couvent des augustines d'Eschenbach de 1541 à 1579. — HANS-JÖRG, d'Altshofen, peintre, 1682-1740. — HANS, d'Ebersecken, 18 mai 1860-4 janvier 1922, antiquaire et écrivain à Lucerne. Ses œuvres sont énumérées dans *Gfr.* 77, p. 21. — Voir Archives d'Etat. — *Gfr. Reg.* — Liebenau : *Gesch. d. Familie Hertenstein*, p. 119. — *Gesch. des Gotteshauses zu Obereschenbach*, p. 127. — SKL. [P.-X. W.]

HUNNO. Vieille famille schwyzoise éteinte, identique aux *Hön*, *Höhn*, *von Hungen*, *Honig*. Hunno désignait dans l'administration impériale du moyen âge le centenaire. Par extension probablement le nom de la fonction resta au titulaire de celle-ci comme nom de famille. — 1. KONRAD, † 1210, dota le couvent d'Einsiedeln. — 2. KONRAD, probablement fils du n° 1, représenta le pays de Schwyz à Einsiedeln, le 11 juin 1217, pour apporter une solution au différend relatif aux frontières (*Marchenstreit*) qui divisait le couvent et Schwyz. — 3. KONRAD, cité de 1275 à 1309, probablement fils du n° 2, fut délégué par le pays de Schwyz au roi Rodolphe afin d'obtenir l'abolition de l'immunité fiscale accordée au couvent de Steinen. A la conclusion de l'alliance d'Uri et de Schwyz avec la ville de Zurich, le 16 octobre 1291, il représenta de nouveau Schwyz. Dans l'été 1298, il fut envoyé auprès du roi Albert afin de réclamer la confirmation des franchises de Schwyz, mais sa mission échoua. Pour la dernière fois il témoigna en 1309, date à laquelle il fut nommé ammann.

Dès le XIV^e s., le nom de Hunno se modifia la plupart du temps en *Hön* ou *Höhn*, forme sous laquelle la famille est désignée spécialement à Arth, plus tard à Zoug et au bord du lac de Zurich. — RUDOLF, † à Sempach en 1386 ; CASPAR, d'Arth, † à Marignan en 1515. — WERNER, délégué de Schwyz à de nombreuses Diètes, contribua comme arbitre à résoudre à Zurich, le 11 décembre 1403, un conflit entre le couvent de Cappel et les paroissiens de Baar. Dans la suite, le nom de la famille Hunno, probablement remplacé par un surnom, se mua en KÄTZI (voir ce nom). — Voir LL. — *Gfr.* I, XIX. — Th. Fassbind : *Gesch. des Kts. Schwyz I*. — F. Dettling : *Das Geschlecht Hunno* (mns). — Rosa Benz : *Der Landammann in der Schweiz. Demokratie*, p. 54. [D. A.]

HUNOLD. Ancienne famille catholique de la commune d'Oberurnen (Glaris). [J.-J. K.-M.]

HUNS. Groupe de peuples apparentés à la race mongole, nomade, originaires de la région de la mer Caspienne, qui inaugurèrent dans le sens étroit du terme la migration des peuples par leur rencontre avec les Goths sur la rive Nord de la mer Noire en 375. Ils ne sont qu'en rapport indirect avec notre histoire. Ils contribuèrent à la défaite des Burgondes sur le Rhin et par là provoquèrent leur établissement dans la Suisse occidentale, en 443. Les peuples qui s'établirent plus tard sur les territoires occupés par les Huns après leur défaite sous

Attila en 451, les Hongrois ou Magyares, qui étaient des Tartares-Finois furent appelés du même nom (surtout depuis Arnulf de Carinthie, vers 880). Sous ces envahisseurs hongrois, la Suisse orientale eut beaucoup à souffrir, surtout dans la première moitié du X^e s., de sorte que les Huns, appelés Sarrazins dans la Suisse occidentale, devinrent symboles de la terreur. Ils ont laissé leur nom à diverses routes, défenses, fortifications de terre, montagnes, et furent confondus parfois avec des géants à cause de la similitude des mots *Hunnen* et *Hünen* en allemand ; ce fut le cas pour la Heuneburg en Wurtemberg. Voir aussi chez nous les nombreux noms composés avec Hunnen : Humenberg près de Soleure, Hunenfluh-Riesenfluh (Studer : *Schweiz. Ortsnamen*, 131) ; les compositions avec *Hunger*, etc., appartenant au même groupe. [TATARINOFF.]

HUNS (GROTTE ou ROCHE DES) (C. Valais, D. et Com. Hérémence V. DGS). Excavation dans les parois de rochers formant la base du bec de Monteau. La tradition la plus commune rapporte que cette caverne fut construite et habitée par les fées et qu'elle recèle d'immenses trésors. Selon d'autres versions, elle aurait servi d'asile à des Celtes et des Huns ; des ermites l'auraient occupée par la suite. Malgré sa situation inaccessible sans l'aide de cordes et d'échelles, des jeunes gens d'Hérémence l'explorèrent vers 1830. Ils en trouvèrent l'entrée soutenue par un pan de maçonnerie et le sol pavé ; une grosse pierre ovale, entourée de plus petites, garnissait le centre du local. Dans le roc, à gauche et à droite de l'ouverture, des trous avaient été pratiqués pour recevoir les extrémités d'une échelle, ou les tourillons d'un treuil. Ces détails, ainsi que les noms celtiques de plusieurs endroits environnants, plaident en faveur de la version d'une demeure préhistorique. — Fröbel : *Reise*, 1840. — Lutz : *Diction*. [J.-B. B.]

HÜNTWANGEN (C. Zurich, D. Bülach, paroisse de Wil. V. DGS). Vge et Com. En 1254, *Hüntwangen* ; en 1316, *Huntwangen*. *Armoiries* : de gueules à une gerbe accompagnée d'une faucille. Rudolf von Kaiserstuhl et Adelheid von Tengen firent don en 1254 de leurs biens à Hüntwangen au couvent de Wettingen. Celui de Saint-Blaise y avait aussi des droits en 1294 et le baron Heinrich von Freenstein en 1316. En 1328, Hans von Ethingen possédait Hüntwangen et l'avouerie en fief de l'évêque de Constance. Tous deux ayant passé aux Gradner d'Eglisau, Zurich acquit en 1496 le village qui se rattachait au bailliage d'Eglisau. Il racheta en 1651, des comtes de Sulz, encore diverses servitudes et les dîmes de Hüntwangen. *Population* : 1836, 588 hab. ; 1920, 515. — A. Largiadèr dans *Festschrift für P. Schweizer*. [W. H.]

HUNWIL, von. Famille de ministériaux répandue dans les cantons de Lucerne, d'Unterwald et d'Argovie dont le rôle historique fut important. *Armoiries* : d'azur au loup ravissant d'argent. Le berceau familial est le domaine de Hunwil près de Römerswil (Hochedorf) que les barons d'Eschenbach cédèrent en 1236 au couvent d'Engelberg, obligeant par là leur ministériel — 1. HEINRICH von Hunwil à renoncer à ses droits et à prendre le même engagement au nom



de son frère — 2. ULRICH, qui accompagnait son maître Walther von Eschenbach en deça des Alpes ; Ulrich est encore désigné comme ministériel des Eschenbach en 1245. — 3. KONRAD, témoin à Lucerne en 1231, que l'on a voulu identifier avec le *Cunradus scultetus* d'un acte de 1235 et considéré comme premier avoyer de Lucerne. Mais comme le titre de *scultetus* a plus d'un sens, que l'acte n'a pas été dressé à Lucerne ni ne concerne les affaires de la ville, l'assimilation n'est nullement justifiée et le titulaire de cette fonction n'est peut-être que l'ammann des Eschenbach (*minister*) ou l'intendant (*meyer, villicus*), Konrad von Hunwil, cité par deux actes de 1256 et 1259. Par contre — 4. WALTHER, cité de 1236 à 1279, est bourgeois et ammann de Lucerne sans interruption de 1238 à 1261 ; parfois avec le titre équivalent d'avoyer. — 5. WALTHER, chevalier fils du n° 5, encore mineur en 1300, ammann en 1314,

et ammann de Lucerne 1293-1316, épouse Marg. Wesi, fille d'un riche conseiller de Zurich. — 6. WALTHER, chevalier, † 1340, il est le dernier de la lignée établie à Lucerne dans laquelle la charge d'ammann était devenue héréditaire jusqu'à ce que le duc Léopold la rachetât en 1323. — 7. WILHELM, chevalier 1296, cité en 1300, frère présumé du n° 5, est la souche de la branche qui, avec — 8. JOHANN, qui reçut en gage les impôts baillivaux de Lucerne, se fixa en 1324 à Aarau où elle s'éteignit à la fin du XIV^e s. Probablement à la suite de l'acquisition des droits de l'abbaye de Murbach par l'Autriche, une autre branche s'établit dans l'Obwald, où — 9. HEINRICH, chevalier, cité dès 1304, éleva à Giswil le château de Hunwil. — 10. PETER, son fils, épousa en secondes noces Beatrix von Strättlingen, landammann d'Unterwald en 1328, † vers 1338. — 11. HEINRICH, frère du n° 10, donzel ; bien qu'il ne porte jamais le titre de landammann, il fut à la tête du gouvernement en 1347 et 1348. — Sa sœur — 12. MARGARETA, épousa le dynaste oberlandais Philipp von Ringgenberg. — 13. GEORG, fils du n° 10, landammann d'Obwald de 1362 à sa mort en 1367. Epoux de la riche héritière Zázilia von Moos, dame d'Hergiswil. Il fut investi par l'Autriche, vers 1360, de l'intendance et de la haute juridiction sur Giswil qu'il avait acquise des seigneurs de Rudenz. Propriétaire de nombreux biens, alpages et dîmes dans l'Unterwald, il éleva sa famille à une situation peu compatible avec les tendances démocratiques du pays. Après sa mort, ces fonctions furent exercées par le donzel Rudolf von Halten. — 14. WALTHER, gendre de R. von Halten, parvint en 1375 à la dignité de landammann. L'opposition démocratique provoqua sa chute à l'occasion de la guerre dite de Ringgenberg de 1381. Subissant le contre-coup de l'agression que les démagogues d'Unterwald, franchissant le Brunig, dirigèrent contre la seigneurie de son cousin Petermann von Ringgenberg, la situation de Walther fut ruinée. Le tribunal arbitral des Confédérés ayant désavoué la politique d'Unterwald, les Hunwil furent rendus responsables de cet arrêt et une landsgemeinde générale d'Obwald et du Nidwald déclara, le 14 février 1382, la famille Hunwil exclue à perpétuité de toute charge publique. Une intervention de la Confédération ne fut admise que sous réserve de cet arrêt fondamental nécessaire peut-être pour le développement de la démocratie dans le pays. Bien qu'il ne fût procédé à aucune confiscation de biens, les Hunwil eurent de la peine, en vertu des lois en vigueur interdisant toute vente de biens fonds à l'étranger, à réaliser leur fortune. La commune acheta finalement la charge d'intendant de Giswil, les autres droits et propriétés ne furent liquidés que peu à peu. En 1401, Walther se fixa à Lucerne où il acquit la bourgeoisie et parvint même à une situation politique. Bailli de Root et Kriens en 1414 et 1429, bailli de Littau 1419 ; du Petit Conseil dès 1417, † vers 1423. A citer parmi ses enfants — 15. HANS, candidat pour l'Ordre teutonique en 1408 ; — 16. PAULA, épouse de l'avoyer de Berne, Rudolf von Ringoltingen ; — 17. GERTRUD, femme de Jakob Brun, dernier rejeton de l'illustre famille zuricoise. — 18. PETERMANN, frère du n° 14, présenté comme curé d'Alpnach en 1368, il renonça à l'état ecclésiastique, géra comme bailli de Brienz les biens des filles de Petermann von Ringgenberg de 1400 à 1402, puis vécut chez son frère Heintzmann à Küsnacht, † vers 1423. Sa fille Verena épousa l'avoyer Thüring von Ringoltingen de Berne. — 19. HEINTZMANN, frère du n° 14, devint propriétaire du château de Küsnacht par son mariage avec la belle-fille de sa mère qui s'était remariée avec Walther von Tottikon, la riche héritière Johanna von Tottikon, † vers 1416. Il laissa une fille mariée à Arnold von Silenen. — 20. HEINRICH, fils du n° 14 et frère de 16 et 17, * 1418, l'un des plus riches Lucernois, fit une rapide carrière. Du Petit Conseil 1440, avoyer 1449, il présida pendant un quart de siècle aux destinées politiques de Lucerne. Il se suicida le 18 août 1474 dans un accès de folie et fut inhumé, dans le couvent de Saint-Urbain. Dernier de sa famille, sa succession donna lieu à des procès qui furent tranchés à l'amiable en faveur de son légataire, son cousin Albin von Silenen. — Voir *Gfr. Reg.* — Kopp : *Gesch. der eidg.*

Bünde. — *Urk. z. Gesch. der eidg. Bünde.* — Liebenau : *Die Schultheissen von Luzern*, dans *Gfr.* XXXV. — (Echli) : *Reg. zur Schw. Geschichte.* — Durrer : *Der Ringgenbergerhandel*, dans *JSG XXI.* — Le même : *Kunstdenkmäler von Unterwalden.* — Le même : *Bruder Klaus*, p. 53. [R. D.]

HUNZENSWIL (C. Argovie, D. Lenzbourg, V. DGS). Vge et Com. dans la paroisse de Suhr. *Armoiries* : d'azur au chien d'or. En 1201 *Hunzeliswilre* ; en 1312 *Huntzswile* ; en 1356 *Huntzliswile*. Dans le rentier de Kibourg, comme dans celui de Habsbourg, le village est rattaché au bailliage de Lenzbourg ; il passa en 1415 à Berne (bailliage de Lenzbourg). Hunzenswil fut le berceau d'une famille de ministériaux des Lenzbourg dont un RODOLFUS est cité en 1201. — Voir Merz : *Burgen und Wehrbauten.* — Le même : *Gemeindewappen.* [H. Tr.]

HUNZIKER. Familles des cantons d'Argovie, de Berne et de Lucerne.

A. Canton d'Argovie. Famille d'Aarau. *Armoiries* : de gueules au chien d'argent colleté d'or accompagné de deux étoiles du même et en pointe de trois coupeaux de sinople. Le premier signalé à Aarau est HANS, 1525, d'origine inconnue. NIKLAUS et HANS, probablement ses fils, sont les ancêtres des deux branches encore florissantes. Toutes deux comptèrent aux XVII^e et XVIII^e s. plusieurs avoyers de la ville d'Aarau, et la seconde un verrier, URS ou DURS, cité de 1564 à 1604. — 1. JOHANN-GEORG,



1774-1850, fabricant de cotonnades, inspecteur de la milice du canton d'Argovie 1802, travailla en faveur du corps des cadets argoviens, colonel 1818 ; fonda en 1826 avec C. Herosé l'école professionnelle d'Aarau, devint ammann de la ville, après 1830 député à la Constituante et au Grand Conseil. — E. Zschokke : *Kadettenkorps*, p. 28. — 2. JEAN, 1798-1868, peintre et dessinateur, étudia en Angleterre, Italie, Allemagne et France, puis habita Rolle. Ses œuvres sont au musée des beaux-arts de Lausanne. — *SKL.* — 3. JAKOB, 1827-1904, maître de français à l'école cantonale d'Aarau dès 1859, auteur de *Das aarg. Wörterbuch in der Lautform der Leerauer Mundart et Der Kampf um das Deutschum in der Schweiz*. D^r h. c. de l'université de Zurich. — *Argovia* 40, p. 96. — v. Müllner : *Prodomus*. — 4. MARIE Hunziker-Thommen, † 7 février 1907, auteur d'un recueil de poésies : *Endliches und Ewiges*. — 5. FRIEDRICH, professeur à l'école normale de Wettlingen 1885-1920, président de la société pédagogique d'Argovie 1901-1910. Auteur d'écrits pédagogiques, † 1923. — *SL* 1923, p. 159. — 6. JAKOB, * 1861, instituteur à Küttigen, écrivain, membre du Conseil d'éducation, auteur de drames historiques et de *Die hist. Entwicklung des Schulwesens im Kt. Aargau*, 1914. — *DSC.* — 7. GUIDO, ingénieur, 27 déc. 1869-11 oct. 1925, dirigea entre autres la construction des grandes usines électriques de Rheinfelden 1895-1899, Augst-Wyhlen 1908-1913, Eglisau 1914-1923. — *SB* 86, p. 249. — 8. HANS, * 1878, D^r med., médecin des prisons à Bâle dès 1909, directeur de l'office sanitaire cantonal 1911, privat-docent d'hygiène à l'université de Bâle, auteur d'écrits sur des sujets d'anatomie pathologique. — *DSC.* — 9. OTTO, * 1879, président du tribunal de Zofingue, député au Grand Conseil 1906, conseiller national 1911. — *DSC.* — *Annuaire des autorités fédérales.* — Voir en général Merz : *Wappenbuch v. Aarau* (avec tabl. généalogique). — *Aufzeichnungen... v. Karl H.-Schinz* (Zurich 1906). [H. Tr.]

B. Canton de Berne. Famille répandue à Schwarzhäusern, Wynau et Thoune et dont un rameau acquit en 1628 la bourgeoisie de la ville de Berne. *Armoiries* : de gueules au lévrier d'argent posé sur trois coupeaux de sinople, accompagné de deux étoiles d'or. — *LL.* — [R. W.] — Une famille d'Aarau acquit à nouveau la bourgeoisie de Berne en 1820. A cette famille appartient — 1. Karl-Otto, * 13 août 1841 à Zurich, pasteur d'Unterstrass 1867-1871, maître à l'école cantonale de Zurich 1870, D^r phil. 1875. Recteur de l'école industrielle 1876, maître de pédagogie et de religion

à l'école normale de Küssnacht 1879-1890, privat-docent à l'université 1879 et à l'école polytechnique 1886, professeur extraordinaire à l'université de Zurich de pédagogie et d'histoire de l'école 1890-1901. Député au Grand Conseil 1872-1878, bourgeois de Zurich 1890, † à Kilchberg 23 mai 1909. Fondateur du *Pestalozzianum* à Zurich 1874 et son président jusqu'en 1904 ; rédacteur du *Schularchiv* 1880-1890 et des *Pestalozzi-blätter* 1880-1906, un des rédacteurs de *SZG* 1869-1874 et 1894-1904. Principales œuvres : *Gesch. der Schweiz. Volksschule*, 3 vol. 1881-1882 ; *Bilder zur neuern Gesch. der Schweiz. Volksschule*, 1889 ; *Das Schweiz. Schulwesen*, 1893 ; *Gesch. der Schweiz. Gemeinnützigen Ges.*, 1897 ; *Heinrich Pestalozzi*, 1896 ; *Der Memorial- und der Stifterhandel 1794-1795*, 1895 ; *Zeitgenöss. Darstellungen der Unruhen in der Landschaft Zürich 1794-1798*, dans *QSJ XVII*. — Liste de ses œuvres dans *Pestalozzianum* 1909. — *Zum Andenken an O. H.* — *Katal. der Stadtbibl. Zür.* 1896. — 2. FRITZ, frère du n° 1, * 11 juillet 1845 à Zurich, maître à l'école industrielle de Zurich 1874, recteur 1881-1904, recteur de l'école cantonale de commerce 1904-1907. Président de la commission centrale de la Société suisse d'utilité publique de 1890 à sa mort, 18 juin 1908. Bourgeois de Zurich 1892. Auteur de *Privat-Wohltätigkeitsanstalten von Bern*, dans *Nbl. Hülfsges.* 1870 ; *Das Schweizer. Eisenbahnnetz*, dans *Progr. Kantonsschule Zür.* 1877. — *NZZ* 1908, n° 170. — *ZWChr.* 1908. — H. Schneider : *Prof. F. H.*, dans *Progr. Kts-Schule Zür.* 1909. — 3. RUDOLF, fils du n° 1, * 5 février 1870 à Zurich, D^r phil., professeur au gymnase de Winterthour 1898, protecteur des écoles supérieures de Winterthour (école cantonale) 1906. Philologue en lettres classiques, historien de la littérature et de la musique, dirige la nouvelle édition des œuvres de Jérémias Gotthelf. Liste de ses œuvres dans *DSC.* — *Festschrift Gymn. Winterthur* 1912. — Kürschner : *Gelehrten-Kalender*.

[H. Br.]

C. Canton de Lucerne. Famille de Sursee. — ELISABETH, nonne au couvent des dominicaines de Neuenkirch en 1361, prieure 1390. — JOHANN, bailli de Sursee sur le Michelsamt, regut de Zurich le 28 janvier 1417 le droit d'exercer la haute justice. — Segesser : *Rechtsgesch.* I, 737. — ULMANN, avoyer de Sursee 1459, 1461, 1463, 1475. — *Gfr. Reg.* — Attenhofer : *Gesch. der Stadt Sursee*.

[P.-X. W.]

HUNZIKON, von. Famille noble qui a joué un grand rôle dans l'ancien Winterthour et appartient constamment au parti autrichien. Originaire du village de Hunzikon près de Wängi (Thurgovie). — CUNRAT de Hunzikoner, bourgeois de Winterthour 1312 ; HEINRICH, écuyer, bourgeois de Winterthour 1314 et 1347. — 1. JOHANN, bourgeois 1352, détenteur de fiefs autrichiens en 1361 ; du Petit Conseil 1368. — 2. JOHANN, chanoine de l'Heiligenberg 1381. — 3. HEINRICH, maître-queux du duc Frédéric d'Autriche à Winterthour 1381 ; du Petit Conseil 1409, 1423-1438, avoyer en 1406-1407 et à quatre reprises de 1412 à 1419. — 4. ERHARD, du Petit Conseil dès 1459, avoyer à dix reprises entre 1463 et 1488, bailli pour l'abbé de Saint-Gall à Romanshorn 1474. — K. Hauser : *Die Wappen in der Sakristei Winterthur 1493*. — A. Ziegler : *Albanitag*, dans *Nbl. Stadtbibl. Winterthur* 1919. [H. Br.]

HUONDER. Famille encore florissante dans plusieurs communes de l'ancienne haute-juridiction de Disentis. *Armoiries* : d'argent au coq de sable posé sur trois coupeaux de sinople. La famille a compté plusieurs ecclésiastiques, des magistrats et des savants. — 1. CONRADIN, l'aîné, landammann de Disentis 1730-1731. La même fonction fut remplie par — 2.-4. JOHANN-BAPTISTA, 1776-1777, CONRADIN, 1790-1791, † 1817, et CONRADIN le cadet 1820-1821, † 1871, tous de Disentis. — 5. ANSELM, dernier prince-abbé de Disentis, * 1751 à Somvix, profès au couvent d'Einsiedeln 1769, prêtre 1777, élu abbé

le 13 février 1804. Il eut la charge principale de la reconstruction des bâtiments conventuels incendiés en 1799 par les Français. Auteur de divers cantiques en



romanche, il fonctionna en 1814 pour la dernière fois aux élections de la Diète de Saint-Georges à Truns comme chef de la seigneurie de Disentis, † 9 mai 1826. — *Album Disertinense*, p. 51. — Pieth et Hager : *P. Pl. a Spescha*, p. 139. — 6. THOMAS-LIBERAT, D^r theol., 1818-1899, curé de Schmiten 1851-1855, professeur à Disentis, au séminaire épiscopal de Coire 1856-1858 et à Schwyz 1859-1863, curé de Truns 1863-1871, chanoine 1869, sextaire de la cathédrale 1872, professeur de théologie à St. Luzi à Coire et recteur de l'établissement 1871, doyen de la cathédrale 1880. — 7. JOHANN-ANTON, 1824-1867, poète romanche réputé, auteur du chant national romanche *A Trun sut igl Ischi*. Monument érigé sous l'écrabe de Truns en 1890. — G. Cahannes dans *Nies Tschespet IV*, 1924, édité par la *Romania*. — 8. ANTON, fils du n° 7, * 1858, jésuite, auteur de nombreux écrits en langue allemande, † à Berne, le 23 août 1926. — Biogr. comme n° 7. — 9. JOSEF, neveu du n° 6, D^r phil., * 1869, théologien et professeur de langues romanes à l'université de Fribourg 1902, † 1905. A publié : *der Vokalismus der Mundart von Disentis*, dans *Romanische Forschungen XI*. — Cahannes dans *Annalas della soc. Rhtëo-Rom.* XXXI. — Charpine : *J. Huonder*, dans *Rev. Fribourg* 1905. — *Semaine catholique*, 1905. — 10. JOHANN-JOSEF, de Somvix, * 1878, inspecteur des forêts dans le canton d'Appenzel 1904-1910, dans le cercle forestier de Disentis depuis 1910, président du comité de fête du 500^e anniversaire de la Ligue grise 1924, conseiller d'État 1926. — Voir en général Arch. d'État Coire ; protocoles de la Ligue Grise. — LL. [P.-A.V.]

HUOTER. Familles de la ville de Lucerne et des environs dès 1310. — ANTON, du Grand Conseil en 1462 et 1464. — NIKLAUS, du Grand Conseil 1489, du Petit Conseil 1496-1524 ; bailli de Malters 1515-1516, intendant des bâtiments 1514-1519. — HANS, du Petit Conseil de 1506 à 1523, bailli de Kriens en 1517 et de 1521 à 1523. [P.-X. W.]

HÜPSCHI. Voir HÜBSCHL.

HÜRBIN, JOSEF, de Zuzgen, 21 août 1863-23 août 1911, D^r phil., professeur d'histoire à Lucerne 1889, recteur 1892-1905, auteur d'un *Handbuch zur Schweizer-gesch.* en 2 vol. Sur ses autres œuvres, voir *Gfr.* 67, XXI.

[P.-X. W.]

HURDER. Famille de la ville de Berne. — STEPHAN (Furter, Pfurter) de Passau, du Grand Conseil de Berne 1442, directeur des travaux de la collégiale 1453, † 1469. — LL. — SKL. [R. W.]

HÜRENBERG, von. Famille bourgeoise de la ville de Berne des XIV^e et XV^e s. qui tient son nom de la ferme de Hürenberg près de Gisenstein. *Armoiries* : de gueules à une corne d'argent soutenue de trois coupeaux de sinople. — 1. JOHANN, membre du Conseil des Deux-Cents en 1392, du Petit Conseil et banneret 1402. — 2. PETER, du Petit Conseil 1414, avoyer de Thoune 1416, banneret 1424. — 3. PETER, fils du n° 2, membre des Deux-Cents 1438, banneret 1448. — Voir v. Müllinen : *Genealogie...* mns. — LL 10, p. 360. — v. Müllinen : *Beiträge II.* — *AHVB Reg.* [H. Tr.]

HÜRLER. Famille d'Appenzel. Voir HÄRLER.

HÜRLIMANN. Familles des cantons d'Appenzel, Lucerne, Saint-Gall, Zoug et Zurich.

A. Canton d'Appenzel. Famille citée dès 1438. Trois de ses membres d'Appenzel tombèrent à Marignan 1515. — Strickler : *Gesch. der Fam. H.* [G. Str.]

B. Cantons de Saint-Gall et de Lucerne. Famille originaire de Jona, bourgeoise de Rapperswil depuis 1524. — 1. **Johann (Hörolanus)**, curé de Baden, de Reiden 1546-1551, Sursee 1551-1555, curé et doyen de Zoug 1556-1561, curé de la ville de Lucerne 1561-1577, chanoine de Beromünster 1569, maître ès arts, protonotaire apostolique. Humaniste et orateur brillant, auteur d'une série d'écrits dont une liste chronologique des faits remarquables de l'histoire de son pays et d'un mémoire adressé au concile de Trente (il n'était toutefois pas député des cantons catholiques à cette assemblée, comme on l'admet souvent). Il possédait une importante bibliothèque qu'il donna en partie à la cure de la ville de Lucerne, † 16 juillet 1577. Sa collaboration à la contre-réforme valut à ses trois fils de recevoir en don la bour-

geois de Lucerne en 1573 (IGNAZ, LEODEGAR et BERNHARD). — Registres de bourgeoisie de Rapperswil et Lucerne. — LLH. — Meyer : *Zuger Biogr.*, n° 305, avec bibliographie. — ADB. — Pfyffer : *Kt. Luzern I*, 262. — *Gfr. Reg.* — Mayer : *Koncil von Trient I*, II. — Steffens et Reinhardt : *Nuntiatur Bonhomini*. — Haller : *Bibliothek der Schweizer Geschichte*. — Heinemann : *Bibl. der Kulturgesch.* I, 321. — Jos. Pfaffrath : *Aus der Gesch. eines Gebetbuches*, dans *Schweizer Schule* 1915, n° 34, 44, 44 ; 1917, n° 20. — Troxler : *Die Geistlichkeit des Kts. Luzern*, dans *SKZ* 1916, n° 29. — 2. IGNAZ, fils du n° 1, ébéniste et sculpteur sur bois, exécuta en 1585 la toiture du chœur de la Hofkirche de Lucerne. — Liebenau : *Das alte Luzern*, p. 308. — SKL. — 3. CHRISTOPH, peintre-verrier, 1637-1649 à Lucerne, économiste de la confrérie de Saint-Luc à Lucerne 1648-1649. — ASA 1878, p. 860. — SKL. — Gerster : *Die Schweiz. Bibliothekzeichen*, p. 31, 116. — 4. JOHANN-BAPTIST, graveur dans la seconde moitié du XVI^e s., travailla surtout en Suisse centrale. — Zemp : *Bilderchron.*, p. 256. — Catal. de l'exposition d'art de Lucerne, p. 10. — Pour les n° 3 et 4, Schneller : *Luzerns Lukasbruderschaft*, p. 11. — SKL. [M. SCHNELLMANN.]

C. Canton de Zoug. Une des familles les plus nombreuses de la commune de Walchwil où la moitié des habitants portent ce nom. Deux armoiries : la plus ancienne porte de gueules à la feuille de trèfle d'argent accompagnée de deux étoiles ; la plus récente un poisson accompagné de deux étoiles. HERMANN, d'Appenzell, qui s'établit en 1487 à Walchwil, doit être considéré comme la souche de la famille. Des membres de celle-ci furent en divers lieux prêtres, médecins ou hommes d'État. — 1. BEAT-JOSEF, 27 octobre 1790-6 octobre 1864, curé de Walchwil, 1816-1852, sextaire du chapitre de Zoug ; pendant son ministère l'église fut reconstruite de 1836 à 1838. A laissé un manuscrit : *Einige Notizen und Aktenstücke zum Behuf einer Gemeindegeschichte von Walchwil*. — 2. JOSEPH-ANTON, 12 mars 1816-4 janvier 1898, député au Grand Conseil 1848-1868, président de commune 1850-1856, 1859-1865, conseiller d'État 1850-1859. — 3. JOHANN-BAPTIST, 2 février 1819-25 juin 1923, curé de Walchwil dès 1852, doyen du chapitre de Zoug 1868, commissaire épiscopal 1880. — 4. ILDEPHONS, 22 février 1826-25 mars 1894, frère du n° 3, entra au couvent d'Einsiedeln, professa à l'école du couvent ; préfet 1853, doyen du chapitre 1867 ; plusieurs de ses travaux ont été imprimés. — R. Henggeler : *Die Zuger Konventualen*, p. 119. — 5. JOHANN-BAPTIST, 1^{er} mars 1830-23 décembre 1903, fondateur du Kurhaus de Walchwil, huissier de commune, député au Grand Conseil dès 1870, membre du tribunal cantonal. — 6. PLAZID-ANTON, 14 octobre 1801-9 mars 1887, président de commune de Walchwil 1825-1828, membre du tribunal cantonal dès 1848, président de la cour de cassation 1878-1880. S'occupa



Joseph Hürlimann.
D'après une photographie.

1905 ; il s'intéressa spécialement à la question de Morgarten et publia sur ce sujet deux travaux impor-

tants dans le *Zuger Nbl.* de 1906 et de 1911. — G. Strickler : *Gesch. der Familie Hürlimann*, p. 136-197. — Ad. Hess : *Obergerichtspräsident Dr. med. Jos. Hürlimann*. — W.-J. Meyer : *Zuger Biogr.*, n° 298-312. — ZSK 1915, p. 188. [W.-J. MEYER.]

D. Canton de Zurich. Vieille famille de Hinwil et Wald, citée la première fois en 1422 avec HEINI Hürlimann. Elle est actuellement répandue dans la région. Le nom remonte à un lieu-dit. La famille passa vers 1589 de l'Oberland zuricois à Richterswil. [J. FRICK.]

Branche de Lützelsee (Hombrechtikon). Armoiries : d'azur à une marque de maison d'argent. — 1. HENRICH, 1856-1912, missionnaire sur la Côte d'Or en Afrique 1884-1888, prédicateur missionnaire et itinérant. — 2. HANS-HEINRICH, 1803-1872, député au Grand Conseil, brasseur à Feldbach, éleva en 1832 le Rosenberg ; il possédait le Goldenberg et le château de Teufen. — 3. ALBERT, fils du n° 2, 1828-1888, brasseur à Feldbach, bâtit en 1866 la brasserie de l'Enge à Zurich. — 4. HEINRICH, fils du n° 3, * 1857, brasseur, lieutenant-colonel de cavalerie, juge au tribunal de commerce à Zurich. — 5. THEODOR, fils du n° 2, 1837-1913, vice-directeur du Crédit suisse à Zurich.

Branche de Fluntern. Armoiries : d'azur au poisson d'argent posé en pal et accompagné de deux étoiles d'or. — HANS-HEINRICH, de Stäfa, bourgeois de Fluntern 1617.

Branche d'Hombrechtikon (à Richterswil). Famille qui acquit de l'importance par le tissage et l'industrie de la soie. — 1. JOHANNES, 1767-1854, tisserand, commissaire du gouvernement, député au Grand Conseil, préfet de Richterswil. — 2. HANS-JAKOB Hürlimann-Landis, 1796-1853,

industriel à Richterswil, philanthrope, député au Grand Conseil, président du comité de la foi dans l'affaire Strauss 1839. — 3. HANS-HEINRICH, 1806-1875, député au Grand Conseil, conseiller national, membre du Conseil d'administration du Nord-Est et de la Banque de Zurich, lieutenant-colonel. — Voir G. Strickler : *Gesch. der Fam. Hürlimann*. [G. STRICKLER.]

HÜRNER. Famille d'Aarau. Armoiries : d'azur au cor de chasse d'argent posé sur trois coupeaux du même. La famille remonte à UELI, cité en 1560. — GABRIEL, 1709-1750, vicaire de l'église de la Nideck à Berne 1740-1745, vicaire 1745-1749, puis pasteur de la collégiale, membre de la société allemande de Berne, joua un rôle dans la querelle des Zuricois avec Gottschied. — SAMUEL, frère du précédent 1715-1779, avoyer d'Aarau 1775-1777. — Voir Merz : *Wappenbuch v. Aarau*. — Bächtold. — LL. [H. TR.]

HURNI. Familles des cantons de Berne et de Fribourg.

A. Canton de Berne. Ancienne famille de Kallnach, Ferenbalm, Golaten, Gurbrü, Sutz et Studen. Un premier Hurni fut témoin à Oppligen en 1307. ULRICH, témoin à Amsoldingen 1317, etc. — FRB. [H. TR.]

B. Canton de Fribourg. Famille fribourgeoise, bourgeoise de Fraeschels. Des familles de ce nom furent reçues dans la bourgeoisie de Fribourg au XV^e s. — 1. BENOIT, du Conseil des Deux-Cents 1493-1533. — 2. PIERRE, du Conseil des Deux-Cents 1556-1566, des Soixante 1566-1584, bailli de Pont 1568-1573, Secret 1574-1584. — 3. HANS, du Conseil des Deux-Cents 1575-1578, des Soixante 1578-1583, Secret 1580-1583. — Engelhard : *Darstellung des Bezirks Murten*, 174. — Archives État Fribourg : *Reg. bourgeoise I et II ; Besatzungsbücher*. [J. N.]

HURT-BINET. Famille de Dijon reçue à la bourgeoisie genevoise en 1596 et 1620, à celle de Vevey en 1682, 1691 ; éteinte. Armoiries : de gueules à deux béliers d'argent affrontés, se heurtant sur une terrasse du même, accompagnés en chef de deux molettes d'or. — 1. AUGUSTIN, 1703-1763, intendant de Louis XV pour ses mines de Bretagne. — 2. FRANÇOIS-LOUIS, 1743-1787, hébraïsant, pasteur à Romainmôtier 1777-

1779. — 3. MARC-ADAM-FRANÇOIS-GÉDÉON, fils du n° 2, 1768-1853, architecte de Louis XVI, se retira à Nyon. — 4. ALEXANDRE-OSCAR, * 1803 à Paris, † 1869 à Nyon, fils du n° 3, officier de lanciers dans l'armée française. Revenu à Nyon, il fut député au Grand Conseil et publia divers écrits politiques, entre autres des *Causeries politiques*, 1845-1846, et, avec E.-H. Gaultier en 1852, un drame sur le *Major Davel*. Dernier de sa famille. — Galiffe : *Not. gén.* III. — *AGS* III. — *Arm. gen.* — *Livre d'or des fam. vaudoises*. [H. Da. et G.-A. B.]

HURTER. Familles des cantons de Lucerne, Schaffhouse, Thurgovie et Zurich.

A. **Canton de Lucerne.** Famille des districts de Lucerne, Sursee, Willisau, venue à Malters depuis Meyenberg en 1582, bourgeoise de Lucerne dès 1834. [P.-X. W.]

B. **Canton de Schaffhouse.** Ancienne famille bourgeoise de Schaffhouse, où elle s'établit dans la première moitié du XVI^e s. venant probablement de Frauenfeld. *Armoiries* : d'or au croissant renversé de sable, soutenant une flèche posée en pal. La très nombreuse descendance de l'ancêtre HANS a exercé divers métiers : 27 membres appartenant à l'état ecclésiastique, 14 furent prévôts de corporations. D'autres furent négociants, orfèvres, imprimeurs, libraires, cordonniers et chirurgiens. — 1. MELCHIOR, 1584-1655, antistes et doyen, introduisit en 1643 le catéchisme de Heidelberg dans l'église de Schaffhouse. — 2. HANS-GEORG, 1670-1721, pasteur, édifica en 1715 la maison d'école du Steig, transformée en orphelinat. — 3. LEONHARD, 9 juin 1678-10 janvier 1733, D^r med., médecin de campagne dans l'armée saxonne, médecin personnel du duc de Wurtemberg ; membre des académies de Vienne et Paris, médecin de la ville de Schaffhouse 1716. — 4. JOHANN-HEINRICH, 9 septembre 1734-2 septembre 1799, peintre et verrier, apprit la miniature en Angleterre et en Hollande, fut anobli et reçut le titre de baron, † à Düsseldorf. — 5. MELCHIOR, 1735-1811, longtemps au service de la Hollande, nommé capitaine d'artillerie à son retour, professeur de mathématiques et de physique, membre du Conseil scolaire et directeur du nouveau corps des cadets. — 6. JOHANN-MELCHIOR, 21 juillet 1736-29 octobre 1784, artiste-peintre, travailla dès 1761 à la manufacture de porcelaines de Sèvres et dès 1776 à Amsterdam. — 7. DAVID, 1748-1828, imprimeur et rédacteur, fonda une maison d'édition qui acquit un grand renom sous son fils — 8. FRANZ, 1792-1860. — [Rob. HARDER.] — 9. *Friedrich Emanuel*, frère du n° 8, * 19 mars 1787, étudia à Göttingue, pasteur de Beggingen, puis de Löhnigen, pasteur de Schaffhouse 1824, antistes 1835. Il rédigea avec son frère dès 1816, et durant vingt ans, l'*Allgem. Schweiz. Correspondent* ; adversaire déclaré du mouvement démocratique de 1830. Il avait une grande sympathie pour l'Église catholique, entra en relations avec des dignitaires de celle-ci, favorisa le culte catholique à Schaffhouse et assista même à la messe. En butte aux reproches de ses collègues, il répondit en 1840 par un pamphlet, *Der Antistes Hurter und sog. Amtsbrüder*. En 1844, il résigna toutes ses fonctions publiques et quelques années plus tard passa au catholicisme ; devint en 1846 historiographe impérial à Vienne et fut anobli, † 1865 à Graz. Principales œuvres : *Gesch. des ostgoth. Königs Theodorich*, 1807 ; *Gesch. Papst Innocenz' III u. seiner Zeitgenossen*, 1834 ; *Ausflug nach Wien und Pressburg*, 1839 ; *Geburt und Wiedergeburt ; Erinnerungen aus meinem Leben ; Gesch. Kaiser Ferdinands II ; Wallensteins vier letzte Lebensjahre*. Principal ouvrage de ses adversaires : *Die Confess. Zerwürfnisse in Schaffhausen und F. Hurter's Uebertritt zur kath. Kirche*. La Bibliothèque de Schaffhouse possède un dossier d'environ cent *Hurteriana*. — Voir C. Mägis : *Schaffh. Schriftsteller*. — H. von Hurter : *F. v. Hurter*. — J. Wipf : *Antistes F. Hurter* (mns.). — *Die Briefe K.-L. v. Hallers an Hurter*, publ. par P.-E. Scherer. — [J. WIPF.] — 10. TOBIAS, 31 janvier 1803-6 décembre 1889, peintre, lithographe et graveur. — Voir en général LL. — SKL. — Registre généalogique de Schaffhouse. — [Rob. HARDER.] — 11. FERDINAND, D^r phil., 15 mars 1844-5 mars 1898, premier directeur de l'United Alkali C^o Limited à Liverpool, chimiste et

inventeur de grand renom, auteur de plus de 30 publications sur la chimie. — *Mitt. der Nat. Ges. Schaffhausen* 1922-1923, n° 2, p. 98. [G. K.]

C. **Canton de Thurgovie.** Famille de Diessenhofen et de Frauenfeld. — WERNI, avoyer de Frauenfeld 1630. — JOHANN-JAKOB, du Conseil 1751-1787. — Voir LL. — Protocole du Conseil Frauenfeld. [A. Schn.]

D. **Canton de Zurich.** Famille de la commune de Cappel qui apparaît pour la première fois avec HANS HURDER à Uerlikon en 1505. Est originaire probablement de Hurden (Zurich). [J. FRICK.]

HÜRZELER. Vieille famille de la commune de Bleienbach et d'Aarwangen, probablement originaire du canton d'Argovie où elle est encore représentée dans la commune d'Uerkheim (depuis 1559) entre autres. Une branche d'Uerkheim acquit la bourgeoisie de Berne en 1909. [H. Tr.]

HUSEMANN, AUGUST-HEINRICH, chimiste, * 5 septembre 1833 à Stolzenau (Hanovre), maître de chimie et de physique à l'école cantonale de Coire 1865-1876, publia entre autres *Grundriss der reinen Chemie* et fit une série d'analyses des sources curatives du canton des Grisons. Il isola deux alcaloïdes, la cytosine et la lycine, † 17 juillet 1877 à Thuisis. — *Archiv der Pharmacie* 1877. [C. J.]

HUSEN. Voir HAUSEN.

HUSEN, von. Nom de deux vieilles familles bourgeoises de l'Unterwald qu'il ne faut pas confondre. Elles ont des origines différentes. L'une tire son nom de Husen à Ennetbürgen ; à elle semble se rattacher le *magister* (échevin au tribunal libre du pays) H. DE HUSEN, mentionné comme témoin jouissant d'une situation prépondérante, dans deux actes de 1256 et 1257 des landgraves de Habsbourg concernant l'Unterwald. Au XIV^e s. la famille vivait encore. L'autre famille, originaire du hameau de Husen à Schwändi-Sarnen, est attestée du XIII^e s. à 1547. — Durrer : *Einheit Unterwaldens*, p. 102. — *Gfr. Reg.* — Généalogies de Bünti, Archives d'État du Nidwald. — Protocoles du tribunal d'Obwald. — Küchler et A. Odermatt : *Kollektaneen*. [R. D.]

HUSER. Familles des cantons de Fribourg, Lucerne, Unterwald, Uri, Valais et Zurich.

A. **Canton de Fribourg.** HUSER, HUSERE. Ancienne famille noble fribourgeoise, figurant déjà parmi les bourgeois et habitants de Fribourg dès 1301, éteinte probablement à la fin du XVI^e s. *Armoiries* : une tour crénelée reposant sur trois coupeaux d'émaux inconnus. — 1. ULRICUS, cité en 1301, recteur de l'hôpital Notre-Dame de Fribourg 1314-1316. — 2. WILHELM, commandeur de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, à Fribourg 1364-1390, fit des réparations et nouvelles constructions à la commanderie qui l'obligèrent à vendre une partie des biens de celle-ci en 1365. Il ajouta à ses armes une croquette. — 3. JACOB, bourgmestre 1372. — 4. JEAN, recteur de l'hôpital Notre-Dame de Fribourg 1488. — Voir *Chronique frib.* — *Recueil dipl. Fribourg* II, 9 ; III, 49 ; IV, 158 ; VI, 3, 74 ; VII, 159. — *Dellion* : *Dict.* VI, 358. — Seitz : *Die Johanner-Priester-Komturei Freiburg in U.*, dans *FG XVIII*. — Seitz : *Regesten der Johanner-Komturei Freiburg in U.* — Archives d'État Fribourg. [G. Cx.]

B. **Canton de Lucerne.** Familles des districts de Sursee, de Hochdorf et de la ville de Lucerne (diverses réceptions à la bourgeoisie). — ULRICH, du Grand Conseil 1421. — ULRICH, capitaine à Marignan 1515, du Grand Conseil 1518, du Petit Conseil 1523, bailli de Malters de 1528 à sa mort en 1538. — HANS-JAKOB, du Meiental, bourgeois 1533, tailleur de pierre de la ville aux environs de 1559-1561, conducteur de travaux. — Archives d'État. — *Gfr. Reg.* [P.-X. W.]

C. **Canton d'Unterwald.** Famille bourgeoise du Nidwald, originaire de Wädenswil, admise à l'habitation en 1551, à la bourgeoisie en 1631, 1637, 1650. Ses membres étaient communiers des alpages à Ennetbürgen en 1631. Une famille tolérée portant le même nom ne fut naturalisée qu'en 1850. [R. D.]

D. **Canton d'Uri.** HUSER (HAUSER). Famille bourgeoise d'Altdorf et de Seelisberg. Elle descend de STEPHAN, de Wädenswil, qui s'établit à Seelisberg peut-être à la fin du XVI^e s. Son fils JOHANN reçut la bour-

geoisie en 1620. Une branche de la famille se fixa à Ennetbürgen. *Armoiries* : coupé d'or à l'aigle de sable et de gueules à une ferme d'argent. — 1. JOHANN, avocat, tenancier de l'auberge de Treib à Seelisberg, adversaire des Français et de la République helvétique. Il porta secours aux insurgés du Nidwald avec une poignée d'Uranais en 1798, s'enfuit ensuite dans le camp autrichien, auquel il rendit d'importants services. L'hostilité de ses concitoyens l'obligea à s'établir à Altdorf en 1816 où il mourut en 1837. — 2. ANDREAS, de Seelisberg, * 1868, conseiller d'État de 1912 à sa mort en 1919. — Voir obituaire de Seelisberg. — Archives d'État Uri. — *Gfr.* 13, p. 43 ; 70, p. 310. — *Nbl. v. Uri* XIV, p. 76. — K. Gisler : *Geschichtliches... aus Uri*, p. 59. — Lusser : *Leiden u. Schicksale*. — *Urner Wochenbl.* 1873, 1881, 1907, 1919. — *Schweiz. Volksfr.* n° 89, 1882. [Jos. MÜLLER, A.]

E. Canton du Valais. HÜSER, HAUSER. Ancienne famille de Selkingen, qui s'établit dès le XVIII^e s. aussi à Lax, puis à Mörel, Brigue et Sion. Plusieurs ecclésiastiques, dont — CHRISTIAN, de Selkingen, * 1647, recteur à Biel 1694, fondateur de la paroisse de ce village où il mourut en 1701. — *BWG* II, p. 396. [L. S.]

F. Canton de Zurich. Voir HAUSER.

HÜSLER. Nom de famille répandu principalement dans les districts de Lucerne, Sursee et Hochdorf. JOST, de Lucerne, † 1444 à Saint-Jacques. — BARTHOLOMÆUS, mercenaire à Grandson 1476, du Grand Conseil 1480-1509. — ULRICH, du Grand Conseil 1517-1526 environ, bailli du lac de Sempach 1513-1519, capitaine 1523. — ANDREAS, d'Eschenbach, conseiller 1831, député au Grand Conseil 1847. — ALOIS, de Rickenbach et Ettiswil (depuis 1897), 1837-1924, député au Grand Conseil et directeur de la maison des pauvres d'Ettiswil-Alberswil. — Arch. d'État Lucerne. — *Gfr.* Reg. — Estermann : *Gesch. v. Rickenbach*. [P.-X. W.]

HÜSLI, HÄUSLI. Deux familles éteintes de la ville de Zurich. — I. HANS, de Langnau, bourgeois 1396. La famille s'éteignit en 1742. — II. RUDOLF, de Langnau, pasteur d'Albisrieden, Rafz et Töss 1554, il offensa les autorités du haut de la chaire et fut emprisonné par le bailli de Kibourg en 1555. Bourgeois 1573, † pasteur de Dinhard en 1600. — Ses descendants s'établirent à Altikon et Glattfelden. — Keller-Escher : *Promptuar*. — *Wirz* : *Etat*. [H. Br.]

HÜSSER. Famille éteinte de Rapperswil, originaire du bailliage zuricois de Grüningen, reçue à la bourgeoisie en 1523-1524 (1551). — ADAM, 1628-1704, moine à Einsiedeln sous le nom de P. Gregor 1652, sous-prieur 1673, prieur du couvent de Fahr, il fut au XVII^e s. le poète le plus important du couvent d'Einsiedeln, lequel possède encore quelques volumes de ses poésies manuscrites ; auteur d'une chronique d'Einsiedeln 1674. — JAKOB, du Petit Conseil 1726-1756. — Arch. et livres de paroisse de Rapperswil. — v. Mülinen : *Helv. sacra*. — *LLH.* — *Gfr.* 13, p. 175. [M. SCHNELLMANN.]

HUSSON, JOSEPH-MARIE, * 1864 à Porrentruy, † 1910, artiste-peintre, étudia à Düsseldorf. Principales œuvres : *Exécution de Pierre Péquignat en 1740* (Hôtel de ville à Porrentruy), *Dimanche matin*, *Memento mori*, *Difficultés d'inventaire*, etc. — *SKL*. [G. A.]

HÜSWIL, WERNER von, abbé de Saint-Urbain 1311, † 1315. [P.-X. W.]

HUTER. Familles des cantons de Lucerne et Saint-Gall.

A. Canton de Lucerne. HUTER, HUOTER. Familles de la ville de Lucerne dès 1310 et de Sursee dès le XIV^e s. — WERNER, maître en 1310. — NIKLAUS, du Grand Conseil 1489, du Petit Conseil 1496-1524, bailli de Malters 1505, 1515. — HANS, du Petit Conseil 1506-1523, bailli de Kriens 1517, 1521-1523. — PETER, du Grand Conseil 1523-1524, condamné en 1527 et radié du Conseil pour avoir pris du service à l'étranger. — Archives d'État de Lucerne. — *Gfr.* Reg. [P.-X. W.]

B. Canton de Saint-Gall. HUTER, aussi HUOTER et HUTTER. Famille du Rheintal saint-gallois, surtout des communes d'Oberriet et de Diepoldsau, mentionnée pour la première fois en 1423. — 1. RUEDI, ammann pour Hans von Ems à Kriessern en 1438. — 2. THEOBALD, de Montlingen, familier de la maison du pape 1505, curé d'Appenzell dès 1511. De 1511 à 1514 et de

1520 à 1522, il eut maille à partir avec le couvent de Saint-Gall, auquel l'église paroissiale d'Appenzell était incorporée, au sujet des revenus de la paroisse et de la construction de la cure. Il fut l'adversaire le plus avisé de la Réforme en Appenzell, maintint la foi catholique dans les Rhodes-Intérieures et prit part officiellement en leur nom aux disputes de Baden et de Berne. Dans la dernière, il défendit à plusieurs reprises l'ancienne confession. Il desservit avant 1530 la paroisse de Montlingen, dont l'opposition à la Réforme lui est imputable. Curé d'Appenzell de nouveau en 1534. — Voir *LL.* — Wartmann : *Der Hof Kriessern*. — *AU* I, p. 395. — P. Gabriel Meier : *Ein Prozess um die Pfarr-Kongrua vor 400 Jahren*, dans *Archiv für kath. Kirchenrecht* 1912. — *Vadians Hist. Schriften* II, p. 401. — *AS* I, IV 1^a, p. 891. [J. M.]

HUTMACHER, JOHANNES, d'Affoltern i. E., pasteur à Messen 1558-1573, à Köniz 1573-1574, Douanne 1574-1576, où il fut déposé, puis à Büren 1577-1588, où il souleva l'animosité générale par ses calomnies, à Diemtigen 1588-1589. Il s'occupa de politique lors des guerres de Savoie de 1589 et fut exécuté le 29 août 1590 pour incitation à la désobéissance aux autorités. Dans son rôle de paroisse de Büren, il conserva un grand nombre de faits très remarquables concernant l'histoire locale. — H. Türlér dans *BGG* 21, p. 25. — *AHVB* 26, p. XXX. [H. Tr.]

HÜTTEN (C. Zurich, D. Horgen. V. DGS). Com. politique et paroisse. *Armoiries* : d'argent à une hutte acrostée de deux arbres. En 1270 *zu den Hütten*. Jusqu'à son acquisition par Zurich en 1549, Hütten était complètement annexé à Wädenswil (pour la situation juridique voir sous ce nom). Pendant la première guerre de Villmergen, les catholiques réduisirent le village en cendres en 1656 ; en 1712 un violent combat éclata près de la redoute élevée par les Zuricois et se termina par la victoire des réformés. De 1798 à 1814, Hütten fut rattaché au district et au cercle de Horgen, de 1814-1830 au district de Wädenswil, dès 1830 au district de Horgen. L'église fut annexée jusqu'en 1703 à Richterswil, de 1703-1752 à Schönenberg ; desservie de 1752 à 1824 par un vicaire de Zurich, elle devint paroisse autonome en 1824. Les registres de paroisse datent de 1752, l'église fut reconstruite en 1667 ; la première école fut ouverte en 1735. *Population* : 1836, 648 hab. ; 1920, 532. — Voir A. Keller : *Die Kirchgemeinde Hütten*, dans *Grenzpost* 1924, p. 94, 103. — *ZWChr.* 1912, p. 281. — F. Hegi, dans *Festschrift für P. Schweizer*. [Werner GANZ.]

HUTTEN, ULRICH von. Publiciste de la Réformation. Après l'échec de la guerre des chevaliers de Franz von Säckingen, il vint à Bâle à fin novembre 1522. Éconduit par Erasme, il partit pour Mulhouse, puis pour Zurich, d'où, avec le concours de Zwingli et du commandeur de Küssnacht il put aller aux bains de Pfäfers et trouver ensuite un asile dans l'île d'Ufenau. Il y mourut à la fin d'août 1523. Outre G.-F. Meyer, de nombreux poètes ont pris Ulrich von Hutten comme sujets de leurs poésies. Il était une figure aimée du libéralisme du XVI^e s. Le portrait traditionnel que l'on s'était fait de son caractère, et son importance, a été récemment attaqué. — Voir Paul Kalkhoff : *Ulrich von Hutten und die Reformation*, dans *Quellen und Forsch. zur Reformationsgesch.* IV. — Le même : *Huttens Vagantzeit und Untergang*. — Kaegi : *H. und Erasmus*, dans *Histor. Vierteljahrschrift* 22-23. — Ringholz : *Gesch. v. Einsiedeln*. — *NZZ* 1923, n° 1141, 1151 et 1156. — *Der Lesezirkel* X. — *Zwinglis Werke* VIII, 93, 128. [C. B.]

HUTTENLOCHER, FERDINAND, sculpteur, * 12 septembre 1856 à Gethingen (Wurtemberg), maître à l'école de gravure sur bois de Meiringen 1886, à la nouvelle école de dessin industriel à Bienne 1887 ; il fut nommé, en 1900, professeur de la classe des arts appliqués de l'école industrielle et des arts appliqués de Berne, qui fut plus tard annexée au musée des arts et métiers. Huttenlocher fit progresser les arts appliqués à Berne, † 12 mai 1925. — *SKL*. — *DSC*. [L. S.]

HUTTER. I. Famille de Lüterswil, naturalisée avec — ALEXANDER, de Constance, * 1817, facteur d'orgues et verrier, maître de dessin à Berne dès

1849, † à Berne le 26 novembre 1876. — ALEXANDER, fils du précédent * 1854, maître secondaire à Bätterkinden 1879-1886, puis à Bienne, † directeur du technicum de Suisse occidentale à Bienne le 11 novembre 1896. — SKL. — II. Famille éteinte de la ville de Soleure. — LL. [H. Tr.]

HÜTTLINGEN (C. Thurgovie, D. Frauenfeld. V. DGS). Com. et Vge. L'ancienne seigneurie de Hüttlingen, fief de Reichenau, passa au commencement du XVI^e s. aux Mötteli von Rappenstein et en 1537, avec Wellenberg, aux seigneurs d'Ulm. Lorsque le 20 septembre 1669, Zurich fit acheter Wellenberg par son homme de paille Johann-Kaspar Escher, Kaspar von Ulm à Hüttlingen donna son nom comme coacquéreur afin de tromper les cantons catholiques. A son décès, Escher acheta le 10 juin 1674 la seigneurie de Hüttlingen qui comprenait, outre la juridiction et la collation d'Hüttlingen, des droits de justice sur la montagne et les dîmes de Mettendorf, la coseigneurie (avec Wellenberg) de Lustorf, des droits d'affouage dans les forêts de Wellenberg et de Hessenbohl. Hüttlingen et Wellenberg furent dès lors administrés en commun jusqu'au commencement du XIX^e s. Ils passèrent le 9 février 1694 à l'État de Zurich, formèrent peu après un bailiage; sous la République helvétique, ils furent régis par la Chambre d'administration thurgovienne, revinrent pendant l'Acte de médiation sous l'administration des finances zuricoises. Le château et le domaine devinrent bientôt propriété privée. Actuellement, la commune possède le premier étage; le rez-de-chaussée et une partie des terres appartiennent aux paysans du château. L'église, dédiée à saint André, doit avoir été fondée vers 1300 par les Buchschoren comme annexe de Müllheim. Elle en fut détachée en 1484. Les habitants de plusieurs villages de la rive gauche de la Thur, qui dépendaient de Pfyn, se rattachèrent à cette paroisse nouvelle, mais leur situation ne fut régularisée qu'à une époque récente. La collation appartenait déjà au XV^e s. au titulaire de la seigneurie et passa en 1465 de Kaspar zum Tor, de Frauenfeld, à Hugo von Hohenlandenberg; plus tard aux Mötteli. D'après des armoiries découvertes en 1921 dans l'église, on admet que le Zuricois Heinrich Escher vom Luchs posséda le droit de collation et la juridiction vers le milieu du XV^e s. Après la paix nationale, les réformés rentrèrent en possession complète de l'église. A diverses reprises, les ecclésiastiques d'Hüttlingen se chargèrent de desservir aussi Felben. La collation passa à la commune en 1843. Au XVIII^e s. surtout, le village souffrit énormément de disette d'eau et de mauvaises récoltes. Registres de paroisse dès 1747. — Voir LL. — TB IV; VIII, p. 94; XLVII, XLIX, LX. — Pup. Th. II. — Nüscheler: *Gotteshäuser* II, p. 55. — Kuhn: *Thurg. sacra* I (Müllheim). — Sulzberger: *Ev. Kirchengem.* (mns.). — Meyer: *Repertorium der Verwaltungsbücher im thurg. Kantonsarchiv*. [HERD.]

HUTTIL (C. Berne, D. Trachselwald. V. DGS). Petite ville, paroisse et commune comprenant un grand nombre de fermes isolées et de hameaux. *Huttivilare* dans un acte saint-gallois de 841 à 872 environ (= hameau de *Hutti* ou *Hutto*). *Armoiries*: d'azur à deux clefs d'argent posées en sautoir. Trouvaille en 1885 dans une sablière près de Fiechten d'une omoplate de rhinocéros et d'une phalange de renne; des fouilles de lignite plus à l'Est, près de la station de chemin de fer de Gondiswil, ont donné les restes d'un éléphant. Le couvent de bénédictins de St. Peter en Forêt-Noire reçut des biens à Huttwil et la collation de l'église. L'abbaye y plaça un *Meier*, qui exerçait aussi la basse juridiction. Elle ne céda ses biens et droits sur Huttwil à Berne qu'en 1557. Au cours du XII^e s., l'abbaye de Saint-Jean près Cerlier acquit aussi d'importantes terres à Huttwil, et les fit également gérer par un *Meier*. Les Zähringen, puis les Kibourg y avaient enfin des biens. Sous ces derniers, le village, jusqu'alors ouvert, fut entouré de murs et fossés. Toutefois Huttwil ne constitua jamais une cité au sens juridique, et n'obtint jamais de droits



municipaux. Durant tout le moyen âge, on n'y trouve aucune trace de Conseil. La localité n'eut ni droit de foire, ni charte municipale, ni seau. Seule l'élection de son trésorier lui appartenait, et son avoyer avait des pouvoirs très restreints; elle dut son titre de *Stedli* à ses anciennes défenses et à son type de construction. En 1313, les comtes Hartmann et Eberhard de Kibourg se la firent remettre en fief direct du duc Léopold d'Autriche. Après le fratricide commis par Eberhard en 1322, Léopold remit Huttwil en fief au chevalier Johann Grimm de Grünenberg, mais il fut racheté en 1331. En 1340, après la guerre de Laupen, la localité fut réduite en cendres. Johann Grimm de Grünenberg la reçut en hypothèque en 1378; à titre de seigneurie indépendante du comté, Huttwil passa en 1404, par vente, à Burkhard von Sumiswald, et celui-ci céda plus tard tous ses droits sur Huttwil à Berne, qui les rattacha au nouveau bailliage de Trachselwald. La différence entre la *Hofgemeinde* et la *Herdgemeinde* rappelle encore l'ancien état de choses juridique, concernant le droit d'utilisation de la forêt et des prés. Le village ne posséda de foire qu'à l'époque bernoise (marché aux bestiaux 1564, marché hebdomadaire 1575).

Eglise. Vers l'an 1000 déjà devait exister une église dont le fondateur reste inconnu. Elle fut détruite en 1340 par un incendie, puis au Nouvel-An 1537. Une des reconstructions date de 1706; l'édifice brûla à nouveau en 1834 avec le *Stedli* à la suite d'un coup de foudre. Sur ses ruines, Jeremias Gotthelf, alors l'hôte du pasteur Stähli, prononça son discours de remerciement aux pompiers et aux gens qui leur avaient prêté assistance. Les fonts baptismaux en marbre oberlandais, ont été donnés en 1835 par la commune de Frutigen, et les orgues refaites presque entièrement à neuf en 1915 par Goll de Lucerne. L'intérieur de l'église a été rénové en 1924. L'une des cloches d'avant l'incendie de 1834 provenait du couvent d'Interlaken. Une école est citée en 1673-1674; l'école secondaire date de 1873.

Avant qu'éclatât la guerre des paysans, 2000-3000 agriculteurs des cantons de Berne, Lucerne, Bâle et Soleure tinrent une grande landsgemeinde à Huttwil le 30 avril 1653 et y confirmèrent solennellement l'alliance de Sumiswald; une seconde assemblée eut lieu le 14 mai, où des représentants des gouvernements assistèrent, sans aboutir à un accord. Une pierre commémorative, érigée en 1903, rappelle ces faits. L'avoyer d'Huttwil d'alors, Blau, était partisan de Berne, aussi les paysans incendièrent-ils sa maison. Ils furent condamnés à la lui rebâtir plus grande et plus belle (bâtimens qui furent plus tard l'hôtel *zur Krone*). *Population*: 1710, 1394 hab.; 1827, 2580; 1900, 3912; 1920, 4134. Registres de baptêmes et de décès dès 1753, de mariages dès 1759. — Voir FRB. — Aug. Plüss: *Huttwil bis zum Uebergang an Bern 1408*, dans BT 1908. — H. Buchmüller: *Die bern. Landschule von 1675*, p. 152. — P. Kasser: *Aarwangen*, p. 223. — Ernst Nyffeler: *Heimatkunde von Huttwil* (2^e éd.). — Lohner: *Kirchen*. — v. Mülinen: *Beiträge*. [G. BUCHMÜLLER.]

HÜTTWILEN (C. Thurgovie, D. Steckborn. V. DGS). Com. et Vge; très ancienne colonisation. Quelques trouvailles de l'âge du bronze, tumulus de la même époque ou de Hallstatt II près d'Uerschhausen; monnaie d'or gauloise dans l'étang de Steinegg, et des ruines considérables de l'époque romaine. En 1255, *Hütewiler*. Fief des Habsbourg jusqu'en 1468. La collation de l'église dédiée aux saints Michel, Pancrace et Marguerite appartient à l'évêque d'Augsbourg, qui en remit le patronage à la noblesse thurgovienne des environs; au XV^e s. aux Münchwilen. Ceux-ci cédèrent en 1466 les droits de juridiction, le domaine et la collation de Hüttwilen à la chartreuse d'Ittingen. Ces droits parvinrent en 1550 à un noble de Gysberg, en 1555 de nouveau à Ittingen, en 1599 à Ulrich von Breitenlandenberg, qui en fit don en toute propriété à Ittingen en 1622. La collation demeura la possession de la chartreuse jusqu'à la cession à la paroisse en 1843. Après la Réforme, en 1529, les efforts du collateur provoquèrent en 1539 le rétablissement de l'ancien culte qui fut alors parfois célébré par les prieurs eux-mêmes. La nomination du pasteur réformé de la paroisse à laquelle se rattachaient les

coreligionnaires de Weckingen et qui avait aussi à deservir Uesslingen depuis 1551, fut la cause de conflits interminables avec Ittingen. Les seigneurs de Huttwile doivent avoir habité Hüttwilen ; CHONO de Hutiwilare, témoin dans un acte du couvent d'Allerheiligen entre 1102 et 1116, doit être l'un d'eux. — Voir *TU III*. — Keller et Reinerth : *Urgeschichte*. — *TB IV* ; *IX* ; *XV*, p. 199. — *Pup. Th.* — *LL.* — Nüscherler : *Gotteshäuser*. — Kuhn : *Thurg. sacra*. — Sulzberger : *Ev. Kirchengemeinden* (mns.). — Meyer : *Repertorium der Verwaltungsbücher im thurg. Kantonsarchiv*. — *Klingenberger Chronik*. — *OBG*. [HERDI.]

HUTZLI. Famille de Gessenay et Zweisimmen (Berne). Un JOHANNES HUZILI est témoin à Berne déjà en 1253 ; ULRICH Hutzli à Toffen 1287 ; plusieurs Hutzli dans le Simmental tiennent des fiefs de Jean de Weisenbourg vers 1357, etc. — *FRB*. — *Armories* : d'azur au croissant d'or renversé accompagné en pointe de trois coupeaux d'argent. ULDRICUS et HEINI UCILI 1312 ; UCYLI 1324 ; WILHELMUS Hutzlis 1368. — RUFF (Rudolf), banneret, châtelain, 1447. — JOHANN-JAKOB, † 1814, banneret 1774, châtelain 1776, 1788, 1797 ; préfet de district 1803-1809, *Oberamtmann* 1810-1814. [R. M.-W.]

HUWILER. Famille d'Au (Freiamt) d'où un rameau se détacha pour acquérir la bourgeoisie de Lucerne en 1856. — WERNER, chanoine à Lucerne 1609, custode 1610-1614, † 13 mars 1635. — Archives d'État de Lucerne. [P.-X. W.]

HUX (autrefois aussi HUGX et HUGS). Famille éteinte de la ville de Saint-Gall. HANS, établi dans le bailliage d'Oberuzwil 1420 ; HUG et son fils RUDOLF, bourgeois de Saint-Gall 1420 ; ULRICH, d'Altnau (Thurgovie) en 1433. Aux XV^e et XVI^e s. plusieurs Hux occupèrent des emplois dans l'administration de la ville. — JOHANNES, D^r jur., chapelain de l'abbé Ulrich Rösch 1485, fut emprisonné en 1490 par ordre du Conseil sous l'inculpation d'avoir trahi la ville, mais bientôt relâché. Il entra au service de l'abbé de Kempten, et participa activement aux intrigues des ducs de Bavière avec Sigismond d'Autriche, rentra à Saint-Gall après l'effondrement de la conjuration et devint chancelier de l'abbé Gotthard. — Une branche de la famille était bourgeoise de Constance. La famille acquit une grande considération et entra dans la société du Notenstein. Elle s'éteignit en 1607. — *USTG*. — *OBG II*, 184. — Hartmann : *Ausgestorbene Geschlechter* (mns. Bibl. Saint-Gall). — *LL.* — Vadian : *Deutsche Schriften II*. — Kessler : *Sabbata*. — F. Hegi : *Die geächteten Räte des Erzhertzogs Sigmund von Oesterreich*. [Bt.]

HYMNE NATIONAL SUISSE. La Suisse n'a pas

d'hymne national reconnu par une décision gouvernementale. Elle a deux ou plusieurs chants nationaux, qui sont joués et chantés dans les solennités patriotiques. Le chant national : *Rufst du mein Vaterland, O Monte indépendants ! Ci chiami o patria*, est dû aux poètes Jean-Rodolphe Wyss, Henri Rœhrich, pasteur à Genève, et Pietro Peri. L'air, celui des hymnes nationaux anglais et allemand, n'est probablement ni de Lulli, ni de John Bull, ni de Carey. Il présente une étonnante ressemblance avec celui du *Cé qué l'aino*.

Le cantique suisse occupe la seconde place en Suisse allemande et italienne. Il est préféré au chant national en Suisse romande. Les textes proviennent de Léonard Widmer, de Zurich, Charles Chatelanat, pasteur vaudois, et d'un anonyme italien : *Trittst im Morgenrot daher, Sur nos monts quand le soleil, Quando bionda aurora*. L'air est le *Graduale* d'une messe à 4 voix, du Père uranais Albéric Zwyszig du couvent de Wettingen. Dans sa seconde rédaction, Widmer a adapté la coupe métrique de sa poésie à cet air qui présente, dans sa dernière ligne, des difficultés rythmiques simplifiées depuis par l'usage. Le cantique suisse fut aussitôt populaire. Dès 1841, il y a plusieurs autres airs adaptés à ce texte.

La prédilection marquée de la Suisse française pour ce second hymne a valu au Conseil fédéral, en 1894, une pétition du musicien genevois C.-L. Romieux, rédacteur de *l'Avenir musical*, tendant à déclarer le cantique suisse hymne officiel de la Confédération. Le Département de l'Intérieur soumit cette pétition à la Commission centrale de la Société suisse des chanteurs, qui consulta à son tour cinq ou six directeurs éminents de chœurs d'hommes et de chœurs mixtes. Le résultat fut négatif. On ne peut dicter au peuple un hymne national, d'autant moins que l'air de Zwyszig paraissait trop difficile. Le Conseil fédéral se rangea à cet avis ; la commission susdite simplifia quelque peu l'air de Zwyszig et les choses en restèrent là (*FF* 1894, II, 887). Entre le chant national, dont l'air n'est pas suisse, et le cantique suisse, dont l'air n'est pas une composition originale à cet effet, le peuple suisse hésite encore. On a proposé à plusieurs reprises l'élévation de certains chants aimés au rang d'hymne national : *O mein Heimattland, O mon beau pays*, de Gottfried Keller et Charles Vuillemin (air de Baumgartner) ; *Salut, glaciers sublimes, Wo Berge sich erheben*, d'E. Rambert et de L. Widmer ; le chant de Sempach ou celui de Calven ; le *Roulez tambours*, d'Amiel, etc. Mais l'unanimité n'a pu se faire sur ce point et nous en restons, malgré de nombreux concours ouverts et d'innombrables articles sur la question dans les journaux et revues, au *statu quo*. [E. P.-L.]

IBA, POLIMUS, fondateur de cloches. D'après Nüscherler, il aurait fondu en 1005, avec son frère Zamanus, une cloche à Chiggogna pour l'église de Santa Maria Assunta. — *SKL*. — *BStor*. 1880. [C. T.]

IBACH. Famille éteinte de la ville de Berne. *Armories* : de gueules à un trident d'argent. — NIKLAUS, membre du Conseil des Deux-Cents 1416. — BARTOLOME, bailli d'Aarberg 1515, de Cerlier 1517, du Petit Conseil 1542. — THÜRING, fils du précédent, châtelain de Wimmis 1542, de Frutigen 1549. — Voir *LL.* — Gruner : *Genealogien*. [H. Tr.]

IBBETSON, LEVETT-LANDON-BOSCAVEN, * 1799 à Londres, † 1869, capitaine au service d'Angleterre, prit part aux événements politiques de 1831 à Neuchâtel, et au mouvement royaliste de 1856. Il avait reçu en don, en 1832, la naturalisation neuchâteloise et la bourgeoisie de Valangin, mais son fils, Henri-Lévet-Boscaven, 1829-1898, renonça en 1871 à son indigénat neuchâtelois. — Voir *Rapp. du proc. gén. de la Conféd. sur l'insurrec. royaliste de 1856*. — *Bull. du Grand Conseil* 30. [L. M.]

IBENMOOS (C. Lucerne, D. Hochdorf, Com. Hohenrain). Hameau. [La plupart des terres passèrent dès

le commencement du XIII^e s. à la commanderie des chevaliers de Saint-Jean de Hohenrain qui y entretint jusqu'en 1557 une fromagerie. La source curative de Hedisbrunnen fut utilisée comme bain en 1472. En 1834 l'asile des indigents fut transformé en établissement de bains. La première mention de la chapelle date de 1661. — Voir Estermann : *Gesch. der Pfarrei Hochdorf*. — Balthasar : *Merkwürdigkeiten II*. — Archives État. — *Gfr. Reg.* [P.-X. W.]

IBERG ou **YBERG**. Château. Voir MELLINGEN.

IBERG ou **YBERG** (C. Saint-Gall, D. Neu Toggenbourg. V. DGS). Château construit vers 1240 près de Wattwil par Heinrich von Iberg, ministériel de l'abbaye de Saint-Gall, pour protéger les riches possessions que le couvent détenait dans la contrée. Le château devint bientôt la pomme de discorde qui mit aux prises l'abbé Berchtold von Falkenstein (1244-1272) et le comte de Toggenbourg, puis, en 1290, l'abbé Wilhelm von Montfort et l'anti-abbé Konrad, soutenu par le roi Rodolphe de Habsbourg. Incendié par les Appenzellois en 1405, reconstruit aussitôt, le château fut dans la suite le siège du bailli de l'abbaye qui détenait la juridiction sur Wattwil. Les gens révoltés du Toggenbourg l'occupèrent en 1709, le considérant comme la clef du passage d'Hummelwald (passage du Ricken), mais l'abbé entra en sa possession en 1718. Devenu propriété particulière après 1798, il tomba peu à peu en ruines, mais la commune de Wattwil le restaura complètement en 1902. — Voir Kuchmeister : *Niwe Casus*, dans *MVG XVIII*. — *USTG*. — Gmür : *Rechtsquellen II*. — A. Naef : *Chronik*, p. 466-469. — I. von Arx : *Gesch. St. Gallen*. — Wegelin : *Gesch. des Toggenbg.* — Felder dans *St. Galler Nbl.* 1907, p. 44. [Bl.]

IBERG (C. et D. Schwyz. V. DGS). Nom de deux villages et communes, Unter-Iberg et Ober-Iberg, qui dérive de *Eibe* = if. L'empereur Henri II fit don en 1018 de la contrée au couvent d'Einsiedeln, qui la perdit à l'avantage des Schwyzois au cours du conflit de la Marche. La première chapelle fut construite après la bataille de Morgarten, mais consacrée seulement en 1350. L'endroit ne fut, à l'origine, qu'un lieu d'estivage. Lorsqu'il fut habité pendant toute l'année, il devint nécessaire de construire une nouvelle église qui fut consacrée le 31 août 1484. La paroisse autonome ne fut constituée que plus tard. L'église a été rénovée en 1581, agrandie en 1684 et 1782, reconstruite en 1876. Au XVIII^e s. l'église filiale de Studen en fut détachée pour recevoir en propre, en 1795, sa chapellenie et se transformer en vicariat en 1849. Une église a été construite en 1873 à Unter-Iberg. Iberg a été divisé au point de vue politique en Ober-Iberg et Unter-Iberg en 1884. Unter-Iberg devint paroisse autonome en 1885. Au XVI^e s., une mine de fer fut exploitée au lieu dit Eisentobel (am Schyen) tandis qu'au XVII^e s. une verrerie était installée au lieu-dit Glastobel. Registres de baptêmes dès 1649, de mariages dès 1663, de décès dès 1694. — Voir A. Dettling : *Geschichtliches über Oberberg*, dans *Der Kurort Oberberg*. [R.-r.]

IBERG ou **IBERGER**. Famille de Zurich. Voir IBURG.

IBERG, ab. Voir ABYBERG.

IBERG, von. Famille de ministériels des Kibourg et des Schnabelbourg, probablement parente des Hünenberg, dont les armes sont analogues. *Armoiries* : d'or à deux têtes de licorne adossées d'azur. Ruines du château familial près d'Inwil (Lucerne). — 1. RUDOLF, 1168. — 2. HARTMANN, 1236. — 3. WALTHER, chevalier, cité de 1240 à 1282, au service des comtes de Kibourg 1242, des barons de Schnabelbourg 1258. — 5. WALTHER, abbé d'Engelberg 1250-1267 ; il fut déposé et devint plus tard prieur du même monastère. Signalé encore en 1281. Il eut probablement pour frères — 6-8. HEINRICH, chevalier à Mellingen, cité de 1257 à 1282 ; ULRICH, 1257 et ARNOLD, 1265. — 9. WALTHER, chevalier, cité de 1268-1284. — 10. RUDOLF, commandeur de l'ordre teutonique à Hitzkirch 1266, à Mainau 1273. — 11. WALTHER, écuyer, cité de 1298 à 1360. — 12. HARTMANN, chevalier, cité de 1344 à 1360. — 13. RUDOLF, chevalier, cité de 1330 à 1360. Le château des Iberg fut probablement détruit pendant la guerre

de Sempach et abandonné. Les ruines étaient en 1437 la possession de Peter von Griffensee, qui les donna dans un échange au couvent de Rathausen.

Une famille du même nom, bourgeoise de Lucerne et de Willisau, n'a probablement aucun rapport de parenté avec les Iberg ci-dessus. *Armoiries* : d'argent à un mont à six coupeaux de gueules. A la branche de Lucerne appartiennent — 1. HANS, bourgeois 1412, du Grand Conseil 1414, juge 1421, du Petit Conseil 1421 ; acheta la seigneurie de Rüssegg, † 1432. — 2. HANS, fils du n° 1, prévôt des tireurs 1439, du Petit Conseil 1444, bailli de Baden 1444, 1447, seigneur de Sins 1465, † 1473. — *Branche de Willisau*. — 3. JOST, fils du n° 1, conseiller de Willisau, avoyer en 1441. — 4. HEINRICH, bailli de Willisau en 1431. — 5. HEINRICH, avoyer 1482, 1487, 1490, 1499, 1500, 1503, 1510, 1512, *Amtmann* pour le couvent de Gerlier à Menznau en 1503, blessé à Grandson en 1476, † 1517. — La branche s'éteignit vers 1571. — Voir Archives d'État Lucerne. — *Gfr. Reg.* — Merz : *Burgen und Wehrbauten*. — *Arg. VI*. — Segesser : *Genealogie*. — ASG 1911, 1918. — ASA 1885. — AHS 1899, 1900, 1904, 1909. — Kopp : *Gesch. der eidg. Bünde*. [P.-X. W. et R. D.]

IBERVILLE, CHARLES-FRANÇOIS de la Bonde, sieur d', résident de France à Genève de 1688 à 1698. Il succéda à M. Dupré et partit de Genève comme envoyé de France à Mayence. À son départ, il reçut de Genève une médaille avec chaîne d'or. La correspondance d'Iberville à Colbert de Croissy, secrétaire d'État de Louis XIV, au sujet de la rentrée des Vaudois du Piémont, a été publiée par Lucien Cramer dans *Bull. de la Soc. d'hist. vaudoise*, n° 32 (1914). — Voir Archives de Genève. [C. R.]

IBIKON (IPIKON) (C. Zoug, Com. Risch. V. DGS). Hameau. Dans une gravière, on découvrit en 1838 de nombreuses monnaies romaines, 9 pièces d'argent et plus de 100 pièces de bronze des années 70-120 après J.-C. ; il n'est cependant pas probable que l'endroit fût déjà alors occupé par les Romains. Le nom d'Ibikon parle plutôt en faveur d'une colonisation alémanne avant la fin du VII^e s. La contrée appartenait sans doute au domaine franc de Cham, dont Louis-le-Germanique fit don le 16 avril 858 à l'abbaye de femmes de Félix et Regula à Zurich. En 1489 les Habsbourg cédèrent une propriété à *Ipinchon* au couvent de Muri, au XII^e s. encore une ferme au couvent d'Engelberg et l'auberge au chapitre de Lucerne. Le 15 juillet 1406, le Conseil de Lucerne racheta d'Engelberg le domaine et l'auberge. Le reste, spécialement les forêts attenantes, fut remis par les Habsbourg à la ville de Zoug. Cependant les Zougois déclarèrent à Lucerne, avec qui ils étaient en contestation de frontières en 1420, qu'ils possédaient Ibikon depuis des temps immémoriaux. Pour résoudre le conflit de limites entre les deux villes, on fit appel à l'arbitrage des autres cantons qui fixa de 1421 à 1423 les frontières dans leur état actuel. Ibikon resta jusqu'en 1798 sous la juridiction de la ville et du bailliage de Zoug ; il fut incorporé à la commune de Risch, mais au spirituel il dépend de Meyerskappel. — Voir Kd. Lütolf : *Gesch. von Meyerskappel*, dans *Gfr.* 56, p. 11-151. [W.-J. MEYER.]

IBURG (IBURGER, aussi IBERG, IBERGER). Famille de prévôts de corporation du XV^e s., à Zurich. — HANS Iburg, forgeron, de Tannegg près de Fischingen, bourgeois de Zurich 1412, prévôt des forgerons 1429-1443, bailli du Zurichberg 1431-1437, d'Erlenbach 1439, de Küsnacht 1441. Capitaine de sa corporation dans la guerre de Zurich, commandant du château et de la petite ville de Grüningen. Ayant cédé cette place forte aux Confédérés le 16 juin 1443, il fut exclu du Grand Conseil et condamné à 500 fl. d'amende. — LL (sous YBURGER). — Hegi : *Zunft zur Schmiden*. — AS I. — Arch. d'État de Zurich. [F. H.]

ICHERTSWIL (C. Soleure, D. Bucheggberg. V. DGS). Vge et Com. de la paroisse de Lüsslingen. Des établissements romains existèrent aux lieux dits Schlosshubel et Gummen. L'histoire de l'endroit est liée à celle de la seigneurie de Buchegg avec laquelle il passa sous la dépendance de Soleure en 1391. [H. Tr.]

ICIODI (ISIODI, YSSIODI), JAKOB, bourgeois de

Sion, recteur de l'école capitulaire de Sion 1495, chanoine de Sion 1498, curé d'Anniviers 1500, vidome de Gerdona 1510, † 20 mars 1531. — *BWG VI*. [D. I.]

ICOGNE (C. Valais, D. Sierre. V. *DGS*). Vge et Com. Anciennes formes : *Ucogny*, *Cogny*. Mentionné dès le XII^e s. Au moyen âge, les Ayent, la Tour, Albi, etc., y avaient des droits qu'ils tenaient des comtes de Granges. Icoigne se rattachait à la commune de Lens, dont le châtelain rendait la justice en première instance. Sous le nouveau régime il forma une commune autonome jusqu'en 1851, puis de nouveau depuis 1902. Au spirituel, Icoigne possède une chapelle dépendant de la paroisse de Lens. — Voir Gremaud. — Charrière : *Les sires de la Tour*. — Archives de la commune de Lens. [Ta.]

ICONIUS. Voir EGLI, RAPHAEL.

ICONOGRAPHIE. Peu de pays sont à même, comme la Suisse, d'illustrer leur histoire à l'aide de riches collections iconographiques. Les collections des différents cantons et de corporations sont vraiment uniques en leur genre. Nous parlerons ici surtout des collections de portraits. Dans les cantons villes, elles se composent généralement de ceux des chefs de l'État jusqu'à l'avènement de la République helvétique, tandis que dans les cantons campagnards, elles ont été continuées jusqu'à nos jours. Les galeries les plus importantes ont commencé généralement avec le XVI^e s. Les portraits antérieurs ont souvent un caractère apocryphe. Seules les collections des portraits des hommes d'État des petits cantons et d'Appenzell se présentent à peu près sans lacune ; elles ont été constituées au XVII^e s. ; pour l'Obwald au XVIII^e s. La galerie d'Uri, qui va de 1510 à 1907, est conservée au musée historique d'Altdorf ; les autres se trouvent dans les hôtels de ville. Celle d'Obwald comprend la période de 1381 à nos jours ; celle du Nidwald commence en 1570 ; celle de Schwyz en 1540 ; celle d'Appenzell Rh.-Ext. en 1597. Quelques portraits sont des originaux, mais dans la plupart des cas ce sont des copies d'après des tableaux de famille. Des galeries de portraits de bourgeois et d'avoyers se trouvent à Aarau, Bibliothèque cantonale ; Appenzell, musée et hôtel de ville ; Bâle, Bibliothèque de l'université ; Berne, Bibliothèque de la ville ; pour les Grisons, à la Bibliothèque cantonale, Coire ; à Saint-Gall, à la *Vadiana* ; à Lucerne, hôtel de ville et Bibliothèque bourgeoise ; pour la Thurgovie, au musée de Frauenfeld ; à Schaffhouse, hôtel de ville et musée ; à Soleure, hôtel de ville ; à Zoug, hôtel de ville et musée ; à Zurich, Bibliothèque centrale. La Bibliothèque universitaire de Genève possède une riche collection de portraits se rapportant à l'histoire du canton. Des portraits des XVI^e, XVII^e et XVIII^e s. existent encore à Berne, Lucerne, Schaffhouse et Soleure.

Une série à peu près complète des portraits de nos conseillers fédéraux se trouve à la Bibliothèque nationale et dans F. Volmar : *Die Bundesräte der Schweiz. Eidgenossenschaft in Wort und Bild*. Les hommes politiques et parlementaires suisses sont représentés pour la plupart dans l'ouvrage de Hartmann : *Galerie des Suisses célèbres des temps modernes*, dans *Schweiz. Portraitgalerie*, et dans l'*Annuaire des autorités fédérales*.

Les collections de portraits de dignitaires ecclésiastiques sont nombreuses. L'Église réformée compte notamment dans le musée de la Réformation à Genève et au musée Zwingli, à Zurich, des séries très importantes. Les notabilités ecclésiastiques régionales ont fréquemment leurs portraits dans leurs salles de réunion (*Decanatszimmer* de la faculté de théologie de Berne ; *Antistitium* à Bâle, etc.).

De précieuses collections de tableaux se trouvent aussi dans les résidences épiscopales, les chapitres et les couvents (Coire, Sion, Soleure, l'ancien château épiscopal de Porrentruy, le séminaire épiscopal de Lucerne, Saint-Gall, Fribourg, Beromünster, Saint-Léger à Lucerne, Einsiedeln, Engelberg, etc.). Le couvent des capucins du Wesemlin près de Lucerne possède une série de portraits de nonces qui remonte à 1668. Dans les paroisses même on trouve d'intéressantes séries de portraits des curés de l'endroit ; les plus anciennes doivent aussi être celles des cantons primitifs.

Les nombreux portraits qui se trouvent dans les

musées et les collections privées ont fait, dans certaines villes, l'objet de publications. Ceux de Bâle, de Berne, de Neuchâtel, de Zurich, ont été reproduits en de magnifiques volumes qui ne présentent pas seulement un intérêt historique, mais sont précieux aussi au point de vue artistique. L'histoire du costume a été traitée d'une manière méritoire par Mme Julie Heierli. On n'a pas jusqu'à présent tiré parti des richesses que présentent, dans ce domaine, certaines collections de familles, comme celles des Stockalper, des Reding, Zur Gilgen, Göldlin, Fégueli, Zollikofer, et d'autres, où l'on trouve notamment des pièces très intéressantes pour l'histoire du costume. Une riche collection de gravures militaires se trouve au Musée National.

Pour l'histoire des villes et des campagnes, ainsi que pour les événements importants de l'histoire et pour l'histoire de la culture, les grandes collections fédérales de la Bibliothèque nationale et du Cabinet des estampes de l'École polytechnique ainsi que la Bibliothèque bourgeoise de Lucerne possèdent une riche documentation iconographique. De même, on trouve dans la plupart des bibliothèques cantonales, les musées et les archives des collections spéciales qui se rapportent à l'histoire d'une certaine région du pays. Les Archives d'État de Bâle possèdent dans ce domaine une documentation qui peut être citée en exemple. Il n'existe pas d'ouvrage iconographique renseignant sur l'ensemble de la Suisse. Les iconographies régionales (comme l'icographie neuchâtelaise d'Auguste Bachelin) sont peu nombreuses. [BENZIGER.]

IDDA (IDA, ITA, ITEN, UTEN) DE TOGGENBURG.

Nom donné à une comtesse de Kirchberg près d'Ulm, par une légende allemande qui apparaît vers 1470. Son mari, le comte de Toggenbourg (appelé HEINRICH depuis 1562), l'aurait soupçonnée à tort de relations avec un chasseur et jetée par la fenêtre ; à cause de son innocence, Dieu l'aurait sauvée miraculeusement. Après avoir vécu dans une grotte, puis dans un ermitage, sur l'Au près de Fischingen, elle serait morte recluse au couvent de nonnes de Fischingen. Le seul fait qui paraît certain est qu'il y eut à Fischingen, avant 1400, une sainte femme du nom d'Idda. Sa tête fut tirée du tombeau avant 1400, embaumée, préservée des flammes dans l'incendie de l'abbaye en 1410 (et non 1414, voir art. FISCHINGEN) et fut perdue lors de la Réforme. Un mausolée fut érigé en 1496 à la sainte, et probablement aussi une chapelle. Idda fut honorée jusque vers 1600 à Fischingen seulement, puis l'évêque la recommanda, le 19 février 1600, à la vénération du comté de Kirchberg et Benoît XIII, en 1724, à celle de tout le diocèse de Constance. L'abbé Franz Troger introduisit en 1704 des dates fantaisistes dans la légende (naissance en 1156, mariage en 1179, chute en 1191, séjour à Fischingen de 1218 à 1226). — Voir M.-L. Kern dans *TB 1928*, avec bibliographie. [M.-L. K.]

IDIOTIKON (SCHWEIZERISCHES) (Glossaire des dialectes de la Suisse allemande). Les premiers travaux lexicographiques sur des dialectes de la Suisse allemande remontent au XVIII^e s. (Bodmer ; Schmid ; *Idioticon Bernense* ; Spreng : *Idioticon Rauracum*).

Un premier vocabulaire d'ensemble fut constitué de 1805 à 1812 par le curé d'Escholzmatt, Franz-Josef Stalder, dans son *Versuch eines schweiz. Idiotikons*, dont la seconde édition, fortement augmentée, resta manuscrite et fut dédiée par testament à quelque futur lexicographe. Titus Tobler publia en 1837 son *Appenzellischer Sprachschatz*. Friedrich Staub fut chargé en 1862 par la Société des Antiquaires de Zurich de préparer une réédition de Stalder. Un appel de la susdite société provoqua l'envoi de matériaux et de renseignements provenant de toutes les régions du pays. Ils furent groupés et classés par Staub. Dès 1874, la Confédération et quelques cantons s'intéressèrent financièrement à l'entreprise. La même année parut un cahier d'essai, et la première livraison du *Schweizerisches Idiotikon* vit le jour en 1881.

L'entreprise avança dès lors régulièrement quoique lentement. En été 1926 a paru la centième livraison (col. 1393-1520 du vol. IX). Le rédacteur en chef fut F. Staub jusqu'à sa mort en 1896. Albert Bachmann lui

a succédé et a créé en outre les *Beitr. zur schweizerdeutschen Grammatik*, annexes à l'*Idiotikon*, qui paraissent depuis 1910.

Le *Schweiz. Idiotikon* recueille le trésor linguistique conservé par la tradition dans la langue vivante du peuple et dans l'ancienne littérature de la Suisse allemande. Il ne relève que ce qui est proprement suisse, ce qui fait partie des idiomes du pays. L'œuvre groupe une riche documentation sur les mœurs, la civilisation, les chants populaires et enfantins, les croyances et superstitions, la médecine populaire, le droit, la légende et l'histoire. — Voir *Rapports du SI* 1868. — *Jahresberichte über das SI* depuis 1874. — A. Socin : *Das SI* dans *Herrigs Archiv*, vol. 83. — A. Bachmann : *Nachruf auf Dr. F. Staub*, dans *NZZ*, 25 août 1896. — H. Bruppacher : *Zur Geschichte des SI*, dans *ZWChr.* 1906, n° 17-19. [W. CLAUS.]

IFENTAL (C. Soleure, D. Gösgen, V. DGS). Vge, Com. et paroisse embrassant Hauenstein ; berceau des seigneurs du même nom, dont le château, entièrement disparu, se trouvait dans le voisinage de l'église actuelle. Le village fut incorporé en 1458 à Soleure avec la seigneurie de Frobourg. La paroisse fut fondée en 1675 par le chanoine Jakob Gugger de Schönenwerd ; auparavant Ifental relevait au spirituel de Trimbach ; l'église fut rénovée en 1888. Pendant la guerre mondiale, une maison du soldat offerte par les Suisses du Brésil fut édiflée à Ifental et décorée de remarquables vitraux d'Emil Gerster, d'après les cartons de Paul Bösch. Registres de paroisse dès 1793. — *MHVSol.* 8. — A. Schmid : *Kirchensätze*. — *AHS* 1918, p. 49. [H. Tr.]

IFENTAL, von. Famille de ministériaux des Frobourg, citée de 1145 à la fin du XIV^e s. Un rameau résidait au château ancestral d'Ifental près de Trimbach, un autre à Wartberg près d'Aarbourg, un troisième à Scherrenberg près de Safenwil, un quatrième à Altbechburg et un cinquième à Diegten. *Armoiries* : d'or au lion de gueules brochant sur une fasce d'azur. — 1. WERNHERUS, témoin en 1145. — 2. LÜTOLD, chanoine et prieur de Zofingue, † 1289. — 3. HEINRICH, chanoine de Zofingue 1269. — 4. HEINRICH, cité de 1274 à 1348, chevalier, avoyer de Büren 1331, seigneur d'Altbechburg comme son fils — 5. HEINRICH, cité de 1335 à 1374, chevalier, avoyer de Büren, 1369. — 6. ANNA, abbesse d'Ebersecken en 1359. — Voir *Merz* : *Burgen des Sisgau* I, p. 230 avec tabl. gén. — *AHS* 1900 et 1904. — *Gfr. Reg.* [H. Tr.]

IFFWIL (C. Berne, D. Fraubrunnen, V. DGS). Com. et Vge dans la paroisse de Jegenstorf. En 1289, *Ifwiler*. Le village appartient à l'origine au couvent de Frienisberg, qui céda en 1332 à D. Münzer et Rud. Isenhut, de Berne, les biens et la basse juridiction qu'il y détenait. L'hôpital inférieur de Berne les acquit en 1334 et 1349. Iffwil relevait de Zollikofen pour la haute juridiction, l'hôpital bourgeois de Berne exerçait la basse justice jusqu'en 1798 ; ce dernier est encore propriétaire de la majeure partie des forêts. Il exista au XIV^e s. une famille roturière du nom du village. — Voir *FRB.* — v. Müllinen : *Beitr.* III. [H. Tr.]

IFWIL (C. Thurgovie, D. Münchwilen, Com. Bichelsee, V. DGS). Vge. Louis-le-Pieux remit le 4 juillet 817 des revenus d'*Ifwivilare* à Saint-Gall. Des biens sis en ce lieu appartint au XIII^e s. à la seigneurie de Bichelsee ; Walter de Bichelsee édifia immédiatement au-dessus du village le château de Landsberg. L'abbé de Saint-Gall inféoda le bailliage et les cens à Hans von Aster après les guerres d'Appenzell. L'endroit constitua une des parties de l'ancienne juridiction de Fischingen. — Voir *TU I.* — *Pup. Th.* — *Nater* : *Aadorf.* — *Braun* : *Bichelsee.* [HENDR.]

IGELS (en rom. DEGIEN) (C. Grisons, D. Glenner, V. DGS). Vge et paroisse. L'église de l'Assomption de la Vierge fut restaurée en style gothique vers la fin du XV^e s., consacrée en 1491. La tour romane contient un autel sculpté en gothique tardif portant la date de 1520, une chaire sculptée du XVII^e s. ; la chapelle de Saint-Sébastien est ornée d'un plafond peint par le maître Baldasar von Banitz (Panix ?) de 1490, portant les armoiries de la noblesse grisonne. La chapelle de Saint-Victor a été bâtie en 1352 par les barons de Sax en commémoration de leur victoire sur les Werdenberg-Montfort. Dans

le voisinage du village se dressent les ruines des châteaux de Solair et Blumenthal. — Arch. com. et de paroisse. — Gaudy : *Kirchliche Baudenkmäler.* — Nüscherer : *Gotteshäuser.* [L. J.]

IGIS (C. Grisons, D. Unterlandquart, V. DGS). Com. et paroisse comprenant les fabriques de Landquart et Landquart-Station. Igis était l'un des quatre villages qui, au moyen âge, furent en étroites relations avec la ville de Coire et l'évêché. La première mention remonte à 998 (*Yges*) et cite l'église, dépendance du couvent de Pfäfers. En 1280, 1387, 1393, 1394, des biens et une intendance y sont désignés comme propriétés du chapitre de Coire, du couvent de Churwalden, des comtes de Werdenberg ou du couvent de St. Luzi. Le château de Marschlin avait de tout temps des biens à Igis et surtout le château de Fridau à Zizers, étant un fief épiscopal. Au-dessus se trouvait le château de Facklenstein. Igis fut placé dès 1370 sous la juridiction du bailli de Coire. Au XV^e s. des conflits naquirent, causés par l'incertitude de savoir si les quatre villages devaient ressortir à la haute juridiction de la ville de Coire ou à celle de l'évêché. L'empereur Frédéric III (dont Coire reçut le bailliage d'empire) voulut attribuer les quatre villages à la juridiction de Coire, mais une sentence du tribunal arbitral de 1489 les fit dépendre du haut chapitre cathédral. Les articles d'Ilanz prononcèrent en 1526 la déchéance de la juridiction spirituelle de l'évêque. La Réforme fut introduite à Igis à peu près à la même époque qu'à Coire : le réformateur Gomander se rendit de là à Coire en 1523. — Voir Campell I et II. — Mohr : *Cod. dipl.* — *Planta* : *Feudalzeit.* — *Planta* : *Die Stadt Chur im Mittelalter.* — C. Jecklin : *Verfassungsgesch.* — Rentier du couvent de Churwalden. — Collection de droit statutaire de la société d'histoire. — *Gamenisch* : *Ref. Gesch.*, p. 514. — Nüscherer : *Gotteshäuser.* — R. Kirchgraber : *Das Gebiet des ehemaligen Hochgerichts der IV Dörfer.* — F. Hegi : *Geächtete Räte.* [M. V.]

IGUEL, Charles-François, de Herrenberg (Wurtemberg), * 3 janvier 1827 à Paris, sculpteur, élève de Rude à Paris. Il s'établit à Neuchâtel en 1870, y fut naturalisé en 1873 et agrégé à la commune d'Épagnier. Il se fixa plus tard à Genève et mourut à Plainpalais le 29 décembre 1897. Œuvres principales : statue de Farel et statues de la façade du collège latin à Neuchâtel, statue du duc et huit bas-reliefs du monument Brunswick à Genève, statue du duc de Rohan à la cathédrale de la même ville ; deux bas-reliefs à l'Hôtel de ville de Fribourg, la *Diète de Stans* et la *Victoire de Morat* ; statue de Daniel JeanRichard au Locle. Nombreux bustes. — *SKL.* — *Messenger boiteux de Neuchâtel* 1899. [L. M.]

IHLV, Jean-Daniel, 1854-1910, dont le père d'origine badoise fut naturalisé genevois en 1851. Peintre de paysages et types populaires, élève de Barthélemy Menn. Il travailla en France, notamment à Paris. Œuvres dans les musées de Genève, du Locle, de La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel, Fribourg. — *SKL.* [C. R.]

IKLÉ. Familles de Hambourg naturalisées à Saint-Gall. — Les frères LEOPOLD, 1838-1922, bourgeois en 1882, et ADOLF, 1852-1923, bourgeois en 1895, propriétaires de grandes fabriques de broderie, fondèrent la maison Iklé frères, de réputation mondiale. Ils furent aussi des collectionneurs. Leopold rassembla une précieuse collection de tissus de tous pays et de tous les temps qui fut donnée en 1904 au musée d'art industriel de Saint-Gall ; une autre collection de tissus que Leopold avait réunie à partir de 1904 a été en grande partie vendue après sa mort. Adolf avait une importante collection de médailles et monnaies suisses. Adolf a écrit en collaboration avec Emil Hahn une *Beschreibung der Münzen der Stadt St. Gallen.* — Voir *St. Galler Nbl.* 1923, p. 53 ; 1924, p. 52. — *RSN XVI, XVII* et *XVIII.* — *NZZ* 1922, n° 316. [Bt.]

ILANZ (rom. GLION) (C. Grisons, D. Glenner, Cercle Ilanz, V. DGS). Bourgade. *Armoiries* : de gueules à la bande onnée d'azur passant au travers d'une couronne d'or. Jusqu'en 1527 le sceau d'Ilanz porta la Vierge avec l'enfant Jésus. La *villa Ilanze* désignée par le testament de Tello en 766 déjà doit être recherchée en tout cas sur l'emplacement où s'éleva postérieurement le château de Brinégge ou Brunegg, dont la tour sert de nos jours de

clocher à l'église protestante. Le rentier carolingien mentionne en 831 aussi une *villa Hillande* (Cod. dipl. I, p. 294). Des actes des XIII^e et XIV^e s. signalent encore à côté de la villa un *vicus Ilanz* qui, en 1300, est désigné

1526. Il possède une église catholique depuis 1878. Registres de paroisse dès 1595. — Voir Fr. Purtscher : *Die Stadtgem. Ilanz am Ausgang des Mittelalters*, dans *BM* 1922. — E. Camenisch : *Bündner Reformart. Gesch.*, page 261. — *Illustriertes Bündner Oberland*. — Archives de la ville. — *Copialbuch*. [L. J.]

ILANZ (CERCLE). Voir GRUOB.

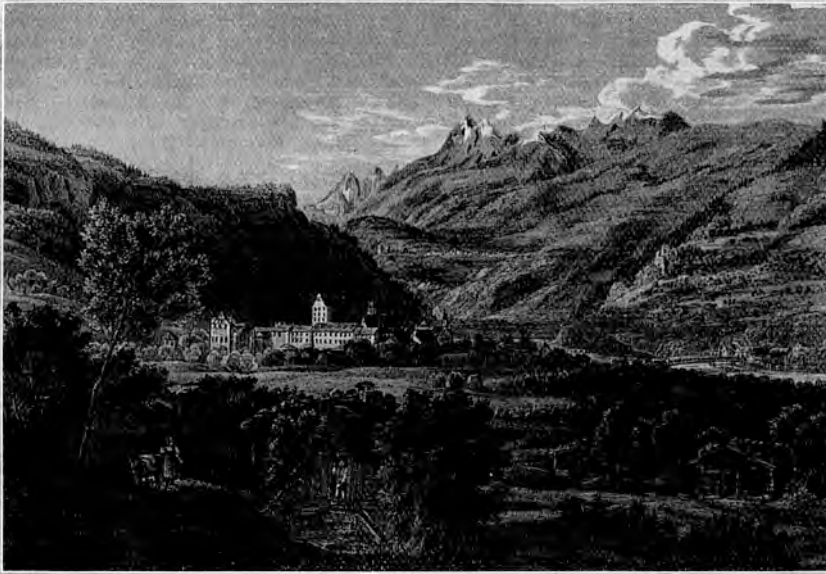
ILANZ (ARTICLES D'). Nom des deux plus importants décrets pris par la Diète des III Liges grisonnes lors de la Réforme, les 4 avril 1524 et 25 juin 1526. Deux des principes contenus dans ces articles sont encore en vigueur (droit des communes de nommer et renvoyer leurs pasteurs ; accès des seuls indigènes au siège épiscopal de Coire). — Voir *DHBS* III, page 566. — Jecklin : *Urkunden zur Verfassungsgeschichte*. — *Zw.* IV, p. 82 et 84. — Jecklin : *Materialien, Texte*, n° 158. [L. S.]

ILE (L'). Quartier de Genève qui a joué un rôle important dans l'histoire. Déjà à l'époque du bronze, un banc de sable séparait le Rhône en deux bras. Ce banc, consolidé au cours des siècles, comprenait la

grande et la petite Ile séparées par le pont du Rhône ou de l'Ile. Sur la grande s'élevait le château. Le pont, mentionné par César en 58 av. J.-C., fut rompu à cette date pour empêcher le passage des Helvètes. Reconstitué pendant l'empire romain, il subsista jusqu'au XVI^e s. Des deux côtés du pont des moulins et des maisons avaient peu à peu été construits ; on l'appela le Pont bâti. Dès le milieu du XVI^e s., un second pont fut établi en amont du premier. Ces ponts remaniés à plusieurs reprises furent reliés en un seul en 1886. Le château, fondé vers 1219, était la propriété de l'évêque ; il servait de résidence au vidomne de Genève, et commandait le passage du pont. Après plusieurs sièges, dont le plus connu date de 1287, il tomba entre les mains du comte de Savoie, qui s'empara de la charge de vidomnat. La forteresse devint le point d'appui de la puissance savoyarde et le symbole de la tyrannie étrangère ; elle servit de prison jusqu'au XVI^e s. Philibert Berthelier y fut incarcéré, puis décapité sur la place de l'Ile. Après la Réforme, elle servit entre autres de magasin à poudre. Le château a été démoli au XIX^e s. ; la tour seule a été conservée par un vote populaire en 1897. — L. Blondel : *Le château de l'Ile*, dans *Nos anciens et leurs œuvres*, 1916. [Louis BLONDEL.]

ILFINGEN. Village et seigneurs. Voir ORVIN.

ILG. Famille de Salenstein (Thurgovie). — **I. Alfred**, ministre d'Abyssinie, * 30 mars 1854 à Frauenfeld, ingénieur mécanicien de l'École polytechnique fédérale. Par l'intermédiaire de la maison Furrer et Escher à Aden, Ilg entra en 1878 au service du roi Ménélik de Choa, plus tard empereur d'Abyssinie. Ilg construisit en Abyssinie des maisons, des ponts, établit des conduites d'eau, s'occupa d'achats de machines en Europe, accompagna le prince dans ses guerres ; il dirigea une expédition près de la frontière. Les difficultés créées par le traité d'Utschalli (1889) entre Ménélik et l'Italie, firent d'Ilg un homme politique influent à la cour d'Abyssinie. En 1897, il fut nommé ministre du royaume d'Ethiopie ; parallèlement à la direction de la politique étrangère, il mena activement la construction du chemin de fer de Djibouti à Adis Abeba, la conquête de l'Abyssinie méridionale et l'ouverture au



Ilanz en 1826. D'après une aquarelle de Ludwig Bleuler.

comme bourg d'*Ober-Ilanz*. Cette agglomération était située près de la petite église de Saint-Martin, à une demi-heure au-dessus d'Ilanz au bord de la route du Lugnez, en un endroit totalement inhabité aujourd'hui. Le commerce prospère autour du poste de péage et de l'entrepôt, situés sur le Rhin, a été une des causes qu'*Ober-Ilanz* ne s'est pas relevé après un incendie, sans doute celui de 1352. Sous l'effet de l'essor commercial des XIV^e et XV^e s., une petite ville naquit à *Unter-Ilanz*, pourvue d'une ceinture de remparts et de quatre tours : les tours supérieure, rouge, inférieure et noire. La première et la dernière subsistent encore aujourd'hui. Ilanz reçut le droit de marché et de péage. Il devint vers 1400 le siège du tribunal de la juridiction d'Ilanz et de la Gruob qui, de l'évêque, passa aux seigneurs de Sax. Le tribunal civil pour la ville, dit tribunal de la ville ou des bourgeois, qui jugeait aussi des causes civiles où étaient impliqués des étrangers (*Gastgericht*). L'autonomie complète du tribunal des bourgeois vis-à-vis du tribunal général de la Gruob, qui fut exigée dans la première moitié du XVI^e s., se heurta à l'opposition de la landsgemeinde. La communauté bourgeoise avait à sa tête un maître de travaux (*Werkmeister*) et un Conseil.

Au spirituel Ilanz appartient au décanat d'Ob dem Flimserswald ; l'église de Saint-Martin citée déjà en 766 et dans le rentier de 831, et qui plus tard eut un certain nombre d'églises des environs sous son obédience (Luvis, Flond, Strada), constitua de très bonne heure une paroisse autonome. Sous sa forme actuelle, elle est de style gothique tardif. Reconstituée vers 1500, elle fut consacrée par l'évêque le 15 octobre de la même année. En 1287 mention est faite pour la première fois d'une chapelle dédiée à la sainte Vierge et à sainte Marguerite dans la partie inférieure d'Ilanz. Elle est devenue l'église protestante actuelle, renouvée en 1518, où se réunit le 13 janvier 1526 le célèbre colloque religieux. Une chapelle de saint Nicolas sise sur la rive droite du Rhin, sur la route du Lukmanier, mentionnée en 1410 pour la première fois, a donné son nom à un quartier de la bourgade. Ilanz avait, comme Coire, ses confréries ; il embrassa la religion réformée après le colloque de

commerce des pays nouvellement acquis. Il démissionna en 1907 et mourut à Zurich le 7 janvier 1916. Collabora aux *Jahresberichte* de la Société de géographie et d'ethnographie de Zurich et publia : *Æthiop. Heeresorganisation*, dans *Schweiz. Monatschrift für Offiziere aller Waffen*, 1916 ; *Katalog der Ethnogr. Sammlungen aus Abessinien*, 1891. — Voir Conrad Keller : *Alfred Ilg.* — U. Kollbrunner : *Aus Abess.*, dans *Die Schweizer Familie* 1920. — *Technik u. Wissenschaft*, février 1916. —



Alfred Ilg.
D'après une photographie
(Bibl. Nationale Berne).

NZZ 1916, n°s 37, 46, 47. — 2. PAUL, * 1875, commerçant jusqu'en 1899, ensuite rédacteur et écrivain en Allemagne, puis en Suisse dès 1915. Ses œuvres principales sont les romans : *Der Landstörtzer*, 1909 ; *Das Menschlein Matthias*, 1913 ; *Der starke Mann*, 1916. — DSC. — 3. KONRAD, * 1877, secrétaire du syndicat des ouvriers métallurgistes 1909, membre du Conseil général de Berne 1910, député au Grand Conseil 1918, conseiller national 1918-1919 et dès 1922, secrétaire de l'association internationale des ouvriers métallurgistes dès 1920. — *Annuaire des autorités féd.* 1923. [AIB. SCHEIWILER.]

ILLARSAZ (C. Valais, D. Monthey, Com. Colombey-Muraz. V. DGS). Hameau qui appartenait déjà au XIII^e s. à la châtelainie de Monthey et fut rattaché vers 1790 à la commune de Collombey et à la paroisse de Muraz. Les Vantéry et les du Fay y avaient des droits. Guillaume du Fay y périt assassiné en 1638. Illarsaz possède une chapelle et un bâtiment plus ancien. Il fut inondé par le Rhône le 11 juillet 1902. [Ta.]

ILLAU (C. Lucerne, D. Hochdorf, Com. Hohenrain). Domaine. Fief mâle de l'État en 1547. Sous un bloc erratique on découvrit le 12 mars 1861 vingt-cinq fragments d'une épée de bronze. — Voir *Gfr.* 18, p. 225-255. — Heierli : *Führer durch die prähist. Abteilung des Museums zu Luzern*. [P.-X. W.]

ILLENS, d' (ITLENS, ILLINGEN). Famille de ministériaux fribourgeois qui a compté des bienfaiteurs de Hautcrêt et de Hauterive. *Armoiries* : de gueules au sautoir d'or. Elle ne possédait pas au début la seigneurie d'Ilens, mais y exerçait peut-être la charge de ministériaux. L'aîné est RODOLPHE, coseigneur d'Ilens, † av. 1292. — 1. PIERRE, son fils, châtelain de Rue, 1305, 1309. — 2. HENRI, prieur de Ruggisberg 1325-1335. — 3. NICOLAS, abbé de Hautcrêt 1335-1347. — 4. AYMON, légiste, 1356, 1396. —



5. RICHARD, châtelain de Montsalvens 1420. — 6. ISABELLE, abbesse de la Fille-Dieu 1432-1447. — 7. MARGUERITE, abbesse de la Maigrange 1449-1470. — 8. FRANÇOIS, procureur du comte Jean II de Gruyères 1533. — Voir Grangier : *Annales d'Estavayer*. — Gumy : *Regeste de Hauterive*. — MDR XII, XXII, XXIII. — Archives d'État Fribourg. [J. JORDAN.]

Plusieurs membres de la famille ont joué un rôle important à Lausanne. — 9. PIERRE, chanoine et officiel de Lausanne 1338-1349. — 10. JEAN, bailli épiscopal de Lausanne 1391-1394. — 11. ANTOINE, seigneur d'Ilens et de Billens, bailli de Lausanne 1451-1476, fut mêlé activement aux guerres de Bourgogne. Testa en 1478. Un petit-neveu (?) d'Antoine — 12. JEAN, mayor de Cugy, donzel de Vevey et receveur général au Pays de Vaud 1529, fut admis à la bourgeoisie de Lausanne en 1544. Il fit souche dans cette ville. Ses fils — 13. GUILLAUME, mayor de Cugy, et — 14. CLAUDE, ban-deret du Bourg, prirent part en 1588 à la conjuration d'Isbrand Daux, s'enfuirent et doivent avoir fait souche

en France. D'un autre fils — 15. JACQUES, descend une branche qui a donné sous le régime bernois des conseillers et des magistrats à Lausanne. La famille s'est éteinte vers la fin du XIX^e s. en la personne de deux seurs modistes à Lausanne. [M. R.]

ILLER. Nom de famille de l'Appenzell, attesté dès le XVI^e s. et répandu particulièrement dans le Mittelland. — Tanner : *Gem. Speicher*. — *App. Monatsblatt* 1840. — Koller : *Geschlechterbuch*. [A. M.]

ILLI. Ancienne famille de la commune de Bonstetten (Zurich), elle s'appelait autrefois GILG et GILGI. Elle descend d'un GILG (Ægidius) Schmid, cité la première fois à Hedingen en 1463. Ses descendants furent nommés *Gilg*. [J. FRICK.]

ILLIEZ ou VAL-D'ILLIEZ (C. Valais, D. Monthey. V. DGS). Vge et Com. Ancien chef-lieu de la vallée du même nom. Comprenant jusqu'au XIX^e s. Champéry, son territoire appartenait primitivement à l'abbaye de Saint-Maurice et à de nombreux seigneurs. Sous le régime savoyard, la communauté d'Illiez-Champéry obtint le droit de présentation du châtelain, droit qu'elle conserva après l'occupation par les Haut-Valaisans. L'administration de la justice en première instance relevait des différents seigneurs de la vallée, avec appel à la Savoie ; plus tard on appela au gouverneur de Monthey représentant des sept dizains. Illiez faisait partie de la grande bannière du gouvernement de Monthey. Les patriotes ayant acheté au XVI^e et au XVII^e s. les droits des nobles possessionnés dans la vallée, se trouvaient à Val-d'Illiez seigneurs de nombreux vassaux. La communauté racheta les dîmes des alpages en 1597, les droits de main-morte en 1715, de la taille réelle en 1752. Sous le nouveau régime, Val-d'Illiez ainsi que Troistorrens, séparé de la châtelainie de Monthey en 1787, firent partie du district de Monthey. Les habitants de Val-d'Illiez se tinrent à l'écart des luttes politiques de 1840 ; ils prirent position nettement contre la Jeune Suisse, notamment au combat du Trient en 1844, ce qui leur valut une occupation par les Bas-Valaisans en 1840 et par les troupes du Sonderbund en 1847.

Au spirituel, Illiez-Champéry relevait à l'origine, selon la tradition, de Collombey. Vers 1240, un curé est établi à Illiez ; il porte le titre de recteur. A la suite d'un échange en 1331 par lequel l'évêché donna le val d'Illiez à l'abbaye d'Abondance contre Gronde, le curé d'Illiez prit le nom de prieur. En 1608, la paroisse fit retour à l'évêché de Sion, mais le titulaire continua à porter le titre de prieur. L'église primitive subsista jusqu'en 1434 ; un deuxième édifice, agrandi en 1535 et 1645, fut remplacé en 1687 par l'église actuelle. Champéry s'est détaché d'Illiez en 1841 pour former une commune et en 1856 pour constituer une paroisse. — Gremaud I-VIII. — Rivaz : *Topographie*. — Tamini et Delèze : *Essai d'hist. de la vallée d'Illez*. — Mns chanoine Carraud et abbé Clément aux arch. d'Illiez. [Ta.]

ILLIGHAUSEN (C. Thurgovie, D. Kreuzlingen. V. DGS). Com. et Vge. Des biens sis à *Illinchusen* furent donnés en 1176 par un bourgeois de Constance à l'église cathédrale de cette ville. Le village appartient au bailliage d'Ëggen ; des paysans du village craignant les Appenzellois, demandèrent en 1407 protection et droit de cité à la ville de Constance. Le coutumier date de 1557. En 1312 déjà s'élevait une chapelle que desservait Münsterlingen. Reconstruite en 1510, elle fut démolie en 1863. Le village adopta la Réforme et se sépara de l'église-mère pour se rattacher à Altnau, à laquelle il est encore affilié. — Voir TU II. — TB IV, VIII ; XII, 68 ; XXI, 59 ; XXIX, 57. — *Pup. Th.* — Kuhn : *Thurg. sacra* I, 2, p. 5, 99. — Rahn : *Denkm.* — Hasenfratz : *Landgrafschaft*. — Archives d'État. [HERDT.]

ILLISWIL (C. et D. Berne. V. DGS). Vge de la commune de Wohlen dont le nom fut porté par une famille de ministériaux des Kibourg, mentionnée de 1275-1380. Le *secau* des seigneurs d'Igliswil portait trois fleurs de lys. La basse justice, les biens et droits constituant une partie de la seigneurie de Kappelen appartenant jusqu'au début du XVIII^e s. à des bourgeois de Berne, finalement à Jérôme d'Erlach qui les revendit en 1721 au gouvernement. Celui-ci incorpora le village au district de Buchsee. — Voir FRB. —

v. Müllinen : *Beiträge zur schweiz. Geschichte* III. — Jahn : *Chronik*. [H. Tr.]

ILNITZKY, JAN alias SERAFIN, * 13 mai 1853 à Philippopolis, fils d'un noble immigré polonais, banni de Russie en 1887 ; revendiquant une fortune hypothétique, il fut en contestation perpétuelle avec le gouvernement russe, vint à Berne en 1903 pour y poursuivre ses réclamations. Le 11 avril 1904, il accosta en rue l'ambassadeur de Russie von Jadowsky et, sur une réponse négative de celui-ci, lui tira un coup de pistolet dans la tempe. Le procès engagé après son arrestation par la Chambre d'accusation du tribunal fédéral conclut, après examen psychique, à l'irresponsabilité mentale d'Ilnitzki. En 1911, celui-ci tenta de perpétrer un attentat contre le D^e Segesser von Brunegg, attaché de l'ambassade suisse à Paris. [W. B.]

IMAHORN (IM AHOREN, IM AHOREN). Famille du Valais qui porte le nom de sa résidence à Ulrichen où elle apparaît, ainsi qu'à Obergestelen, au XIV^e s. déjà ; essaima au XVII^e s. à Oberwald et au XIX^e s. à Glurigen. — 1. HEINRICH, d'Ulrichen, curé de la ville de Sion 1487-1499. — 2. GLIG (Egid), d'Ulrichen, neveu du n^o 1, capitaine de 500 Valaisans à la bataille de Marignan en 1515, major de Conches 1529, colonel des Valaisans dans la seconde guerre de Cappel en 1531, grand bailli en 1532 et 1533, gouverneur de Saint-Maurice 1536 et 1537, † 1548. — 3. JOHANN, fils du n^o 2, banneret de Conches 1555-1562. — 4. MARTIN, capitaine du dizain de Conches 1554. — 5. HEINRICH, major de Conches 1597 et 1598. — 6. JOHANN, d'Obergestelen, * 1878, recteur de Loèche 1901, directeur du chœur de l'église franciscaine de Lucerne 1925, organiste et compositeur distingué. — Voir *BWG* I et II. — Imesch : *Landratsabschiede* I. [D. I.]

IMBACH. Familles des districts de l'Entlebuch, Sursee et Lucerne dès le XIV^e s. — NIKLAUS, de Lucerne, du Grand Conseil 1414-1441. — HANS, peintre à Lucerne 1590-1609. — CHRISTOF, peintre à Lucerne en 1629. — SKL. — Arch. d'État Lucerne. — *Gfr. Reg.* [P.-X. W.]

IMBERT, IGNAZIUS, supérieur de la mission capucine de la Basse-Engadine de 1620 à 1632; originaire de Gandino (Bergame), il répondait, comme prêtre séculier, au nom d'Imbert. Appelé par Robustelli, peu avant le massacre de la Valteline, à prêcher dans cette vallée, il doit être responsable de ces tueries et particulièrement du massacre subséquent des protestants de Poschiavo. Il chercha à restaurer l'ancienne foi dans l'Engadine et dans le Prätigau, † 6 mars 1632 à Tirano. — Voir Rott : *Représ. diplom.* IV, 2, p. 375. — F. Sprecher : *Kriege und Unruhen*. [L. J.]

IMBERT, JEAN, ou Imbert *Pacolet*, professeur d'hébreu à l'académie de Lausanne de 1538 à 1548. — Vuilleumier : *Tableau des professeurs*. [M. R.]

IMBODEN. Familles de Berne et du Valais.

A. **Canton de Berne**. Famille du district d'Interlaken, immigrée du Valais — FRIDA, née Kaiser, D^e med., de Biberist, * 3 juillet 1877 à Saint-Gall, médecin spécialiste à Saint-Gall pour les maladies des femmes et des enfants, épousa la neurologue Karl-Friedr. Imboden. Elle fonda et s'occupa de la pouponnière de Saint-Gall, fonda la société de prévoyance pour les nourrissons, l'école d'infirmières, etc., la maison de vacances d'Auboden en Togenbourg, la *Schweiz. Brautstiftung* ; à cet effet, elle fit des conférences, écrivit *Wie ich mein Kindlein pflege*, et *Wir sind nicht Herren über Leben und Tod*. [Bt.]

B. **Canton du Valais**. IMBODEN (IM BODEN). Quatre familles d'origine distincte portent ce nom en Haut-Valais. La première apparaît du XV^e au XVIII^e s. à Ritzingen et Ulrichen ; la seconde et la troisième, qui doivent leur nom à Kleboden (Com. Eisten) et à Massaboden (Com. Bitsch), s'établirent à Saint-Nicolas ; la quatrième vit à Rarogne et à Niedergestelen. — 1. KASPAR, de Ritzingen, * 1612, recteur de Biel 1638-1640, curé d'Ernen 1640, de Fiesch 1641-1642, de Glis de 1642 à sa mort 1670 ; chanoine titulaire 1642, doyen de Brigue 1659. — 2. JOHANN-PETER, de Saint-Nicolas, * 1686, chapelain, puis curé de Saint-Nicolas de 1729 à sa mort en 1764, auteur de nombreux drames populaires. — 3. JOSEPH, de Saint-Nicolas, 14 février 1840-14 août 1925, guide renommé qui voyagea en Suède, en

Norvège, dans l'Himalaya. — 4. ADOLF, de Saint-Nicolas, * 1864, avocat 1894, président du Grand Conseil 1914, préfet de Viège 1903-1921, membre du tribunal cantonal dès mai 1921. — Voir *BWG* II. — Renseignements particuliers. [D. I.]

IMBRUNNEN. Famille d'Unterwald. Voir BRUNNEN, IM.

IMEBNET (IM AEBNIT, AMEBNET, AM AEBNOT). Famille éteinte de paysans uranais des XIV-XVIII^e s. qui tira son nom de sa résidence d'Ebnat à Bürglen et qui de là se répandit à Altdorf, Flüelen, Schattdorf, Seedorf et Silenen. *Armoiries* : d'azur à la croix d'or accompagnée d'un croissant. JENNI tomba à Sempach en 1386 ; HANS à Marignan en 1515 ; HANS à la Bicoque en 1522. — BALTHASAR, de Bürglen, bailli de la Léventine 1592-1595, † 1595 ou 1596. — Voir obituaires et rentiers d'Altdorf, de Bürglen, d'Isental, de Schattdorf et de Silenen. Archives paroissiales d'Isental, de Bürglen, de Schattdorf, de Springen. — *Gfr.* 42, p. 57 ; 44, p. 211. — *Nbl. v. Uri* XVIII, p. 45 ; XX, p. 52, 61, XXIV, p. 55. — Wyman : *Schlachtjahrzeit*. — ZSK IV, p. 279 ; VI, p. 45. — Gisler : *Die Tellfrage*, p. 220, 223. — R. Müller : *Flüelen*, p. 17. [J. MÜLLER, A.]

IMER. Famille de La Neuveville (Jura bernois), qui compte parmi les plus anciennes de la localité. *Armoiries* : d'azur à une tour d'argent, ajourée, crénelée, couverte et girouettée d'argent, posée sur trois coupeaux de sinople. — 1. JEAN, * 1521, maire de La Neuveville et châtelain du Schlossberg 1554, † après 1574. — 2. JOSUÉ, * 1601, capitaine des milices de La Neuveville pendant la guerre de Trente ans et la guerre des Paysans. — 3. JEAN-MICHEL, * 18 avril 1674 à Tramelan, petit-fils du n^o 2, bourgmestre de La Neuveville 1714-1716, châtelain de La Neuveville 1717-1741, conseiller aulique du prince-évêque de Bâle 1741, † 5 avril 1761. Ses deux fils, David et Frédéric, furent la souche de deux branches.

Branche aînée. — 4. DAVID, * 2 mars 1706, fils du n^o 3, notaire 1724, châtelain de La Neuveville 1741, grand bailli d'Erguel 1745.

Il cumula les deux postes de 1746 à 1778. Conseiller aulique 1757, † 3 juillet 1787. — 5. DAVID, fils du n^o 4, * 31 août 1735 à Courtelary, grand bailli d'Erguel 1761-1783, conseiller aulique 1766, † 6 janvier 1798 à La Neuveville. — 6. JEAN-FRANÇOIS, fils du n^o 4, * 1^{er} février 1744, † 11 décembre 1822 à La Neuveville, pasteur de La Neuveville de 1773 à sa mort. Auteur d'*Introd. à l'hist. ancienne et moderne*, 1793, et d'une *Hist. des princes-évêques de Bâle* (mss.). Introduisit à La Neuveville la culture du mûrier et du ver à soie, accompagna le général Ney à l'Île de Saint-Pierre en 1803. — 7. SAMUEL, fils du n^o 4, * 5 mars 1749 à Courtelary, D^r jur., succéda à son père comme châtelain de La Neuveville 1778, conseiller aulique et grand-bailli d'Erguel 1783-1797. Fit partie du Conseil de régence établi à Perles par l'évêque François de Neveu, après 1792, et d'une commission chargée par ce dernier de reprendre possession de ses terres, † 1828 à Grenzach (Bade).

Branche cadette. — 8. FRÉDÉRIC, fils du n^o 3, * 1709, banneret de La Neuveville, ainsi que son fils Frédéric, 1737-1798. — 9. FLORIAN, * 10 décembre 1796, ingénieur, adjudant du colonel Forrer qui commandait les troupes d'occupation à Neuchâtel 1831, lieutenant-colonel, chef du génie de l'État-major du général Dufour en 1849 ; dé-



Jean-François Imer
en 1773.

D'après un tableau à l'huile.

puté au Grand Conseil 1831-1846, préfet de La Neuveville 1846-1849, † 25 octobre 1865. — 10. ÉDOUARD-Auguste, * 23 déc. 1820 à Avignon; peintre, † 13 juin 1881 à Harlem. — SKL. — 11. FLORIAN-ÉMILE, * 10 avril 1822, fils



Edmond Imer-Schneider.
D'après une photographie.

du n° 9, maire de La Neuveville pendant dix-huit ans, député au Grand Conseil de 1868 à sa mort 1899; lieutenant-colonel de l'État-major fédéral. — 12. FRÉDÉRIC, * 4 janv. 1825, notaire, député au Grand Conseil 1858-1868, préfet de La Neuveville 1868-1890. Auteur de travaux historiques qui ont paru dans ASJ. — Germiquet : *Neuveville et ses habitants*. — Gross et Schneider : *Hist. de La Neuveville*. — ASJ 1909. — Renseignements part. — [G. A.] — 13. EDMOND Imer-Schneider, petit-fils du n° 9, * 20 février 1853 à Biemme, ingénieur, chef d'une agence de brevets l'indigénat en 1897. Conseiller administratif de la ville de Genève 1906-1914, † 18 décembre 1924 à Genève. — *Compte-rendu de la Soc. des Arts de Genève*, 1924-1925. — [C. R.] — 14. ARTHUR Imer-Cuno, * 15 février 1845 à La Neuveville, éditeur à Lausanne, a édité, vers 1880-1890, bien des livres d'auteurs du pays et dès 1887, les éternelles littéraires *Le Foyer romand*; auteur de l'anthologie *Les chants du pays* 1887, † 8 mai 1902 à Lausanne. [L. S.]

IMER VON RAMSTEIN. Évêque de Bâle. Voir RAMSTEIN.

IMESCH (IM ESCH). Famille du canton du Valais qui doit son nom au hameau d'Esch (Com. Zeneggen). Elle y est signalée au XIII^e s. et essaïma aux XIX^e et XX^e s. à Bürchen et Mörel. — DRONYS, D^r theol., de Mörel, * 23 mai 1868, professeur à Brigue 1890-1904 curé de Naters 1903-1917, chanoine de Sion 1917; auteur de *Die Werke der Wohltätigkeit im Wallis*; *Zur Gesch. des Kollegiums von Brig*; *Beitr. zur Gesch. u. Statistik von Naters*; *Die Walliser Landratsabschiede*; *Die Freiheitskämpfe der Walliser*. Collaborateur au DHBS. — BWG II. [D. I.]

IMFANGER (IM IFANG, IFANGER). Famille bourgeoise d'Unterwald, paroissienne d'Alpnach. — ELISABETH, abbessé d'Engelberg en 1420. — De 1532 à 1590, cinq membres de la famille siégèrent au tribunal des quinze. Les pères BERNHARD, † 1836 et IGNAZ, † 1849; moines d'Engelberg, rédigèrent quelques petits traités religieux. — FRANZ, président de la commune bourgeoise d'Alpnach, député au Grand Conseil, vice-président pendant de longues années du tribunal, † 30 décembre 1911. — Voir Kuchler : *Geneal. Notizen*. — *Obwaldner Volksfr.* 1911. — Obituaire de Sarnen. — Protocoles du Conseil et du tribunal d'Obwald. [AI T.]

IM FELD. Familles d'Obwald et du Valais.

A. **Canton d'Obwald.** IM FELD (IMFELD, AM FELD, aussi FELDER). Famille bourgeoise de l'Obwald, communère de Lungern, de Sarnen (*Freiteil*), Kerns, Sachseln et Alpnach; pendant des siècles elle fut à la tête du parti francophile de l'Obwald. *Armoiries*: primitivement de gueules à la croix de saint Antoine d'argent, surmontée d'un croissant, accompagnée de deux étoiles; la branche de Sarnen porte la croix accompagnée de deux fleurs de lys, celle de Lungern d'une rose à senestre et d'une fleur de lys à dextre. THOMAS témoigne en 1380; ERNI représente les gens de Lungern en justice en 1405 et 1408; HEINI, bailli de la Léventine en 1407, etc. — 1. KASPAR, capitaine à Novare où il combattit avec son fils NIKOLAUS en 1513; capitaine des Obwaldiens au service pontifical et impérial dans le camp du cardinal Schiner en 1521, il entra au service de la France. — 2. NIKOLAUS, bailli d'Engelberg de 1538-1542, il fit souche des Im-

feld de Sarnen; juge en 1541, bailli de Baden 1545, landammann 1548, 1551 et 1556, † 1556. Délégué à de nombreuses Diètes et conférences, au baptême de la princesse Claude à Paris en 1547; fondateur de la chapelle du village de Sarnen, *Bergherr* 1551, membre du Conseil secret. — 3. KASPAR, conseiller, *Bergherr*, du Conseil secret en 1554. — 4 et 5. PETER et ANDREAS, fils du n° 2, de Lungern, s'engagèrent au service de la France et combattirent avec le grade de capitaine à la bataille de Dreux. Tous deux furent conseillers et juges et représentèrent Obwald en Diète. Andreas tomba à Dreux en 1562. — 6. MARQUARD, chevalier, fils du n° 2, à Sarnen, également capitaine en France, se battit à Dreux, conseiller 1558, trésorier du pays 1559-1562, bailli d'En-



Marquard Im Feld (n° 6).

D'après une fresque de Seb. Gisig, reproduite par R. Durrer.

gelberg 1562-1566, envoyé à Porrentruy en 1579 pour jurer l'alliance conclue avec l'évêque; landammann 1571, 1575, 1579, 1583, 1587, 1592, 1596 et 1600, banneret de *ob und nid dem Kernwald* 1592. — 7. HANS, chevalier, frère du n° 6, capitaine au service de France, conseiller, plénipotentiaire des Obwaldiens lors de la conclusion de pactes avec le Nidwald 1548, délégué à diverses Diètes et conférences, † 1586. — 8. KASPAR, frère des nos 6 et 7, juge et intendant des bâtiments 1549, bailli de Sargans 1568-1572. — 9. NIKOLAUS, frère des précédents, intendant des bâtiments 1563, capitaine en France 1569, bailli du Freiamt 1571, † 1572. — 10. PETER, fils du n° 4, à Lungern, juge et député de Lungern au Conseil 1588, intendant des bâtiments 1592, trésorier du pays 1597, capitaine en France 1593, chevalier, député à Paris en 1602 pour le renouvellement de l'alliance avec la France. Il fonctionna comme arbitre entre la ville et le bailliage de Zoug en 1604. Landammann 1604, 1609, 1614, 1618 et 1623. — 11. NIKOLAUS, chevalier, fils du n° 6, capitaine en France, se distingua aux sièges et aux batailles de Montségur, de Châtillon, Ruy, Normand et Ghorges 1585-1587. Il entra au service espagnol en 1607; conseiller et intendant des bâtiments

1590, juge 1595. — 12. WOLFGANG, frère du précédent, juge et conseiller 1608, trésorier 1610, bailli du Freiamt 1614-1615, † 1615. — 13. MELCHIOR, frère du précédent capitaine en France, juge 1599, bailli de Lugano 1603, banneret 1603, délégué au renouvellement de l'alliance avec le Valais en 1602, bailli du Freiamt 1615-1617; landammann 1608, 1612, 1616 et 1620, député à Rome en 1621 pour le procès de canonisation de Nicolas de Flue. Il est l'initiateur de l'érection du couvent des capucins et des moniales de Sarnen, † 1622. Député à de nombreuses Diètes. — 14. JOHANN, frère du précédent, * 1566, capitaine en France 1593, au service de l'Espagne 1607-1637, lieutenant-colonel; conseiller et intendant des bâtiments 1598, trésorier du pays 1604, bailli de Baden 1609, ambassadeur de la Confédération auprès de l'empereur Rodolphe II en 1610, il fut gratifié par celui-ci d'une lettre de noblesse le 16 août de la même année. Landammann 1622, 1628, 1633, 1637, 1641 et 1645. — 15. JOHANN, fils du n° 12, * 1609, capitaine en Espagne 1636, lieutenant-colonel 1642, trésorier du pays 1640, vice-landammann 1641, *Landeshauptmann* 1647, landammann 1649, 1653, 1657, 1661, 1667, 1671 et 1675. Commandant des Obwaldiens dans la guerre de



Melchior Im Feld (n° 13). D'après un portrait à l'huile de A. Bucher en 1771, dans la salle du Petit Conseil à Sarnen.

17. JOHANN-PETER, fils du n° 14, * 1616, capitaine au service espagnol 1642, lieutenant-colonel 1657, major général 1662. Il leva en Espagne un régiment de 3000 hommes en 1673; général de brigade en 1675, il se distingua à la bataille de Villa-Viçosa en Portugal en 1665. Secrétaire d'État 1649-1656, bailli de Baden 1657, vice-landammann 1660-1665, landammann 1666, 1670, 1674 et 1678, conseiller de l'évêque de Bâle 1667, † 1678. — 18. KASPAR, fils du n° 13, * 1612, bailli de Mendrisio 1670, vice-landammann 1681, landammann 1682, prit part à diverses Diètes et conférences. † 1685. — 19. MELCHIOR, fils du précédent, conseiller 1679, intendant des bâtiments 1679-1682, trésorier du pays 1686-1688, bailli de Baden 1689, vice-landammann 1695-1713, † 1714. — 20. NIKOLAUS, fils du n° 19, porte-bannière 1689, bailli en Thurgovie 1694. Landammann 1698, 1701, 1706, 1740, 1714, 1717, 1721 et 1725, banneret 1704, † 1727. — 21. FRANZ-ANTON, fils du n° 18, capitaine 1700, lieutenant-colonel au service espagnol 1710.



Johann Im Feld. D'après un portrait à l'huile dans la salle du Petit Conseil à Sarnen.

— 22. JUSTUS-IGNAZ, petit-fils du n° 16, secrétaire d'É-

tat 1727-1737, capitaine au service impérial 1734, *Landeshauptmann* 1737-1754, trésorier du pays 1741-1745, bailli du Rheintal 1746, landammann 1751, 1755, 1759, 1763 et 1764, banneret 1754, † 1765. — 23. NIKOLAUS, * 1694, de son nom de baptême Anton-Sebastian, petit-fils du n° 16, moine à Einsiedeln 1720, maître de novices, professeur de philosophie et de théologie, élu abbé en 1734. Visiteur de la congrégation bénédictine, il fit exécuter de gros travaux d'architecture dans le couvent. La disposition actuelle du couvent et de l'église et de nombreuses annexes est en grande partie son œuvre, † 1773. — 24. ANTON-MARIA, fils du n° 20, * 1739, étudia à Paris, sous-secrétaire d'État 1763, grand bailli 1769-1773, intendant des bâtiments 1773-1779, bailli du Val Maggia 1780, député à Frauenfeld 1783, accusateur public du canton des Waldstätten 1798. — 25. NIKOLAUS, fils du n° 20, conseiller 1792, porte-bannière 1797, vice-landammann 1811, landammann 1812, 1816, 1820, 1824, 1828. — 26. JOHANN-MELCHIOR, descendant du n° 5, fit des études à Paris, conseiller, bailli de Mendrisio 1742. — 27. ANTON-FRANZ, arrière-petit-fils du n° 15, conseiller 1775, porte-bannière 1786-1794, grand bailli 1797, vice-landammann 1812, capitaine, dirigea l'expédition de Bâle en 1792. — 28. MEINRAD, fils du n° 22, * 1771, pendant trois ans secrétaire aux archives du couvent d'Einsiedeln, secrétaire de la Chambre administrative du canton des Waldstätten à Zoug en 1798. Après la dissolution de la République helvétique il fit de la banque à Lucerne, mais sans grand bonheur. De retour dans sa patrie, il fut poursuivi par les autorités, condamné aux fers, à d'autres peines corporelles et au bannissement perpétuel. Auteur d'une grammaire germano-italienne, de nouvelles et de divers manifestes contre le gouvernement d'Obwald, tel l'*Obwaldner Klage lied* et *Meinrad Imfeld u. die Regierung von Obwalden*, † 1858. — 29. CHRISTIAN, Dr med., * 1842, descendant du n° 14, publia plusieurs travaux et brochures sur des sujets médicaux et philosophiques et collabora à diverses revues savantes, † 1875. — 30. SEBASTIAN, moine à Einsiedeln, * 1763, entra au couvent en 1780, archiviste du couvent, lieutenant de Pfäffikon et d'Einsiedeln, prieur de Fahr, publia avec le P. Tanner un ouvrage en deux volumes: *Leben der Heiligen*, † 1857. — 31. JOSEF, de Sarnen, curé de Lungern, auteur de quelques articles ayant trait à l'économie nationale, à la religion et à l'histoire, † 1850. — 32. JOSEF, de Lungern, commissaire épiscopal, curé de Sachseln, auteur et éditeur d'ouvrages religieux, d'histoire et de politique religieuse, † 1870. — 33. JOSEF, de Lungern, curé de Hagglingen, auteur de plusieurs écrits sociaux, religieux et historiques, † 1875. — 34. KARL, * 1841, descendant du n° 16, colonel d'infanterie, instructeur de première classe à Zurich, auteur d'un manuel d'instruction sur la lecture des cartes, † 1923. — 35. XAVER, frère du précédent, ingénieur, * 1853, dessinateur distingué de panoramas de montagnes, initiateur dans l'art de construire les reliefs; cartographe, constructeur de chemins de fer de montagne, il collabora à plusieurs revues techniques et sportives. On lui doit entre autres le panorama du Weissenstein 1904 et *La Chaîne du Mont-Blanc*, carte au 1 : 50 000, 1896 et 1906, † 1909 à Zurich. — 36. FRANZ-JOSEF, de Lungern, * 1796, conseiller 1822, porte bannière 1832, vice-landammann 1837, landammann 1838, † 1839. — 37. JOHANN, de Lungern, médecin, vice-landammann 1847, conseiller aux États 1848, landammann 1849, 1852, 1855, 1858. Pendant de longues années il fut membre de la commission de l'instruction publique, de la commission d'hygiène qu'il présida,



Xaver Imfeld. D'après une photographie.

† 1865. — 38. JOSEF, de Lungern, * 1869, président de commune, député au Grand Conseil, juge cantonal, conseiller d'État. — La famille a compté 40 clercs, moines ou prêtres séculiers, parmi lesquels quelques docteurs en théologie ; en outre, un certain nombre de religieuses, dont une abbesse de Saint-André à Sarnen de 1651-1682 (*Scholastika*). Elle a donné à l'État d'Obwald 14 landammans, 6 bannerets, 12 trésoriers, 10 intendants des bâtiments, 14 baillis, 6 portebannières, 5 secrétaires d'État. — Voir *Gfr.* XIV. — KÜCHLER : *Chroniken* de Sarnen, Kerns et Sachseln. — Rob. Durrer : *Einheit Unterwaldens*. — Le même : *Kunst- und Architekturdenkmalter Unterwaldens*. — P. M. Kiem : *Die Landammänner Obwaldens*. — KÜCHLER : *Genealogische Notizen*. — Protocoles du tribunal et du Conseil d'Obwald. — Obituaire de Sarnen. — ZSK 1920, p. 229. [AL. TRÜTFMANN.]

B. Canton du Valais. IMFELD (IN CAMPO). Vieille famille de Münster (Conches), particulièrement importante aux XIV^e et XV^e s. Il n'est pas certain qu'elle ait une parenté avec la famille vivant actuellement à Ulrichen et à Bellwald. — JAKOB, de Münster, chanoine de Sion 1426-1465. — Voir *BWG* I. — Archives de Valère. [D. I.]

IM GARTEN (IN HORTO, GARTER). Très ancienne famille de Naters et de Bitsch (Valais), éteinte au XVII^e s. — JOHANNES, recteur de la paroisse de Mund de 1513 à 1548, chanoine de Sion en 1532. — Voir *BWG* II. — Archives de Valère. [D. I.]

IMGRUND, IM GRUND. Nom de famille dérivé du lieu d'habitation, répandu dans les cantons de Lucerne et d'Unterwald. Voir *AM GRUND*.

IMGRÜT. Familles des districts de Sursee (XV^e s.) et de Lucerne. — BÖRGI, juge à Ruswil en 1474. — ULRICH, assista à la bataille de Novare en 1512. — ANDREAS, tailleur de pierre en 1609. — Voir *Zemp : Wallfahrtskirchen im Kt. Luzern*. — Archives d'État Lucerne. [P.-X. W.]

IM HAAG. Famille patricienne éteinte de la ville de Berne. *Armoiries* : de gueules à une rose d'argent, tigée et feuillée d'or. Dès la seconde moitié du XV^e s., la famille est représentée au Grand Conseil. — 1. GILG, du Conseil des Deux-Cents 1493, avoyer d'Unterseen 1500, bailli de Bipp 1509, du Petit Conseil 1513, tomba à Novare en 1513. — 2. PETER, fils du n° 1, des Deux-Cents 1514, du Petit Conseil 1517, bailli de Bipp 1518, intendant des bâtiments 1528, banneret 1529, 1536, 1546 et 1554, † 1565. — 3. JOHANNES, fils du n° 2, des Deux-Cents 1543, bailli de Schenkenberg 1546, bailli de Landshut 1555, du Petit Conseil 1560, bailli de Cerlier 1562, banneret 1574, directeur de l'arsenal 1577, † 1585. — 4. PETER, fils du n° 2, bailli de Cerlier 1565, † 1577. — 5. GILG, des Deux-Cents 1572, bailli de Landshut 1574, grand-sautier 1584, bailli de Schwarzenbourg 1585, du Petit Conseil 1593, bailli de Wangen 1596, † 1609. — 6. SEBASTIAN, des Deux-Cents 1593, bailli de Landshut 1598, de Trachselwald 1613, du Petit Conseil et banneret en 1623, † 1629. — 7. DAVID, des Deux-Cents 1617, bailli de Cerlier 1629, † 1645. — 8. DANIEL, des Deux-Cents 1624, avoyer de Büren 1654, † 1663. — La famille s'éteignit dans la branche masculine en 1671. — *LL.* — Gruner : *Geneal.* [H. Tr.]

IMHASLY (IM HASLE). Vieille famille établie dans la vallée de Fiesch (Valais) dès le XV^e s. et à Fiesch depuis le XIX^e s. — JOSEPH, de Fiesch, * 1846, jésuite en 1872, travailla de 1880 à 1894 à Liverpool, à Bedford, et de 1894 à sa mort, le 25 avril 1896, à Cleveland dans l'Amérique du Nord. — Voir *BWG* II. [D. I.]

IMHOF, IM HOF. Nom de famille dérivé du lieu d'habitation, répandu dans les cantons d'Argovie, de Bâle, Bâle-Campagne, Berne, Lucerne, Schaffhouse, Unterwald, Uri et Valais. — Voir *Socin : Mhd. Namenbuch*.

A. Canton d'Argovie. Nom de famille signalé à Rheinfelden en 1202, à Zofingue en 1227, à Winikon en 1295, à Suhr en 1357, puis à Bremgarten, à Aarau, au XIII^e s. Cette ville fut aussi le berceau d'une famille ultérieure de conseillers de Zofingue. *Armoiries* : coupé de sable au lion mariné d'or, et d'argent à trois losanges de sable (variantes). — HANS-JÖERG, 1574-1647, souvent avoyer de 1631 à 1644. Son fils HANS-

GEORG fit souche d'une famille à Berne. — A une famille plus récente appartenant — JOH.-RUDOLF, 1775-1848, lieutenant-colonel et instructeur du corps des cadets d'Aarau en 1803, commanda un bataillon argovien dans la campagne de 1815 contre la France. — FRANZ-JULIUS-EMIL, 1829-1911, ingénieur et conseiller d'État. — Voir *Merz : Wappenbuch der Stadt Aarau*. — *UA.* — *UB.* — *ULB.* — *LL.* — *LLH.* [H. Tr.]

B. Canton de Bâle. IM HOF (IMHOFF). Vieille famille bâloise. La bourgeoisie fut accordée à un Imhof qui prit part à l'expédition contre Muttenz en 1393 ; à WERNHARD, coutelier, en 1488 ; à HANS, † vers 1541, cordonnier de Saint-Gall, en 1505. *Armoiries* : parti d'azur et d'argent à la fleur de lys de l'un à l'autre soutenue de trois coupeaux de sinople. — 1. NIKLAUS, † 1569, notaire de la ville, fit souche d'une branche qui donna deux générations de notaires. — 2. ANDREAS, † 1573, frère du n° 1, marchand de soieries à Engel, membre du Grand Conseil. Ses descendants se vouèrent essentiellement au négoce des soieries et des draps. Trois de ses petits-fils émigrèrent à Liestal où le nom de la famille s'écrivit aujourd'hui Imhoff. — 3. JOHANN-CHRISTOPH, petit-fils du n° 2, voir sous Bâle-Campagne, n° 1. Des descendants de son fils Samuel, voir Bâle-Camp., n° 2. vivent encore à Schaffhouse, à Saint-Gall, en Hollande et en Amérique. — Les officiers suivants furent au service étranger : — 4. NIKLAUS, 1590-1631, petit-fils du n° 1, capitaine de la république de Venise, puis au Danemark et en France. — 5. HANS-CHRISTOPH, 1639-1696, arrière-petit-fils du n° 2, capitaine au service de Venise, marchand de draps et conseiller de la Clef de 1691 à 1696. Il fit souche de l'une des deux branches principales de la famille florissant encore à Bâle. Cette première branche s'écrivit aujourd'hui Imhoff. L'autre branche remonte à — 6. SAMUEL, 1645-1710, frère du n° 5, courtier. Après lui le métier de mégissier se transmit sans interruption dans la famille jusqu'au XX^e s. — 7. JOHANN-JAKOB Im Hof, 1815-1900, tanneur et marchand de cuir, député au Grand et au Petit Conseil, prévôt de la corporation des tanneurs et président pendant de longues années de la société des beaux-arts. — 8. ADOLF, * 1876, petit-fils du n° 7, secrétaire du Conseil d'État, conseiller d'État dès 1915 (département de justice). — Voir *WB.* — *Lutz : Basl. Bürgerbuch*. — Arn. Seiler-Rosenmund : *Stammbaum der Bürgergeschlechter von Liestal*. — Arbre généalogique (mns.) en possession de E. Imhoff-André, Bâle. — Archives d'État Bâle. [P. Ro.]

C. Canton de Bâle-Campagne. IMHOF (IM HOVE, IN CURIA, IMEN HOFE, IN DEM HOVE, IMHOFF à Waldenbourg 1319, à Wintersingen 1341). Aujourd'hui la famille est bourgeoise d'Arisdorf, de Nussdorf et de Liestal. — 1. HANS-CHRISTOPH, de Liestal, maître du sel et du grain, avoyer de Liestal dès 1650 ; pendant la guerre des Paysans de 1653 il resta fidèle au gouvernement bâlois qui lui fit don, en reconnaissance, de la bourgeoisie de Bâle, † 1658. — 2. SAMUEL, fils du n° 1, * 1624, avoyer de Liestal 1658-1686, † 1689. — Archives d'État de Bâle-Campagne. — *ULB.* — A. Heusler : *Der Bauernkrieg... in der Landschaft Basel*. — Seiler-Rosenmund : *Stammbaum der Bürgergeschlechter*. — J. Brodtbeck : *Gesch. der Stadt Liestal*. [Otto Gass.]

D. Canton de Berne. I. Deux familles éteintes de conseillers de la ville de Berne, toutes deux originaires d'Aarau, mais sans rapport connu. IMHOF, IM HOOFF, HOOF, HOF, IMHOFF (presque toujours en deux mots jusque vers 1800). — a) Famille citée à Berne depuis 1458. *Armoiries* : coupé de sable à la brebis d'argent, et d'argent à trois losanges de sable. — 1. JOHANNES, du Grand Conseil 1458, † 1486. — 2. BALTHASAR, petit-fils du n° 1, du Grand Conseil, landammann du Haut-Hasli 1519 et 1532. — 3. *Ambrosius*, frère du n° 2, un des hommes d'État les plus importants de son temps. Il revint seul en 1527 d'une malheureuse expédition de 75 mercenaires bernois en Italie ; capitaine de 450 hommes du bailliage de Konolfingen en 1531 dans la seconde guerre de Cappel, châtelain de Wimmis 1533, grand sautier 1538, bailli de Gex 1541, du Petit Conseil 1549, bailli de Baden 1551. En 1555, il se rendit dans le Gessenay avec l'ancien avoyer Hans-Franz Nägeli et Wolfgang

von Wingarten pour engager la population à se soumettre à la domination de Berne ; alla jusqu'à la forêt de Bremgarten en 1561 souhaiter la bienvenue au duc de Longueville à la tête des Bernois, député la même année à Bâle aux négociations pour la rétrocession du Pays de Vaud sollicitée par la Savoie. Banneret 1562, 1570 et 1578, il prit part en 1564, avec les avoyers Nägeli et Joh. Steiger, aux négociations de paix de Lausanne, où fut décidée la cession du Chablais, du Genevois et du Pays de Gex. Capitaine banneret de l'armée bernoise levée en 1578 pour protéger Genève menacée, † 4 août 1582. — 4. JOHANNES, du Conseil des Deux-Cents 1540, bailli de Nidau 1551. — b) D'une autre branche reçue en 1585 : — 5. JOHANN-JAKOB, du Conseil des Deux-Cents 1597, avoyer de Büren 1602. — 6. ABRAHAM, peut-être fils du n° 5, du Conseil des Deux-Cents 1638, *Geleitsherr* 1644, avoyer de Berthoud 1646 ; négocia en 1653 en Argovie avec les paysans révoltés, bailli de Nidau 1660, † 1677. Ses *armoiries*, un fer de lance brochant sur une barrière de lattes d'or, accompagné en chef de 2 roses de gueules et en pointe de trois coupeaux de sinople, n'autorisent aucun rapprochement avec la première famille. — 7. KARL-LUDWIG, 1723-1785, officier au service de Prusse, démissionnaire comme major en 1773, commis aux péages à Vevey 1774. — La famille s'éteignit avec son fils RUDOLF-LUDWIG-BALTHASAR, négociant en vins, † 1844.

c) Famille récente. *Armoiries* : coupé, de sable au lion mariné d'or et d'argent à 3 losanges de sable. Depuis 1783, elle s'appelle « von Im Hoff ». — 1. **Hans-Georg**, 1596-1657, d'Aarau, notaire, bourgeois de Berne 1617, du Conseil des Deux-Cents 1624, greffier de justice 1626, bailli de Wangen 1629-1635, membre de la commission chargée d'enquêter sur l'affaire Frischherz en 1639-1640, et en 1641 de celle qui négocia plusieurs fois avec les paysans révoltés à Thoune



et parvint à élaborer un compromis. Administrateur de Königsfelden 1642-1648, demandé par les paysans eux-mêmes comme négociateur dans la guerre de 1653. Auteur, avec le pasteur Hummel et le professeur Lütthard, d'un manifeste légitimant l'attitude des autorités bernoises, il fut prié par le général Werdmüller de s'employer à Berne pour la ratification du traité de Melligen ; bailli de Lenzbourg 1656-1657. — 2. **HANS-GEORG**, fils du n° 1, 1630-1691, du Conseil des Deux-Cents 1657, percepteur de l'ohmgeld 1661, bailli de Lenzbourg 1663, du Petit Conseil 1672, directeur du sel 1684, † 6 avril 1691. — 3. **Daniel**, fils du n° 1, 1633-1713, du Conseil des Deux-Cents 1657, grand sautier 1662, bailli de Grandson 1665, de Lausanne 1674, fut envoyé en 1685 à Genève, menacée par Louis XIV, pour étudier les moyens de défense de la ville ; dans une nouvelle ambassade en 1690, il fit accepter par cette ville une garnison fédérale de 300 hommes. Du Petit Conseil en 1693, il fit partie en 1694 d'une commission chargée d'étudier le débat entre la duchesse de Nemours et le prince de Conti au sujet de la souveraineté de Neuchâtel. Député à Genève 1695, la même année au nom des cantons réformés, avec David Hess, de Zurich, auprès de l'ambassadeur français Amelot à Soleure pour le pousser à rendre la cour de France plus favorable envers Genève. Il négocia en 1697 à Saint-Urbain avec des députés de Lucerne, Fribourg et Soleure pour gagner ces trois cantons au point de vue bernois favorable à la duchesse de Nemours, dans l'affaire de la succession de Neuchâtel. Directeur du sel 1698, banneret 1710, † 26 mars 1713. — 4. **BALTHASAR**, fils du n° 1, 1637-1711, du Conseil des Deux-Cents 1664, percepteur de l'ohmgeld 1669, bailli de Trachselwald 1672, de Chillon 1687, directeur du sel 1706. — 5. **SAMUEL**, fils du n° 1, 1642-1713, du Conseil des Deux-Cents 1673, percepteur de l'ohmgeld 1678, bailli de Lenzbourg 1681-1687, seigneur de Gerzensee et de Schaffisheim. Il dut quitter Berne après avoir été déposé, se rendit à Schwarzenbourg où il mourut. — 6. **JOHANN-GEORG**, 1679-1765, petit-fils du n° 2, avocat, du Conseil des Deux-Cents 1710, grand sautier 1713-1726, bailli de Romainmôtier 1726, du Petit Con-

seil 1734, banneret 1737 et 1745. Gruner en fait un homme d'État mêlé aux plus importantes affaires et négociations. — 7. **BALTHASAR**, frère du n° 6, 1684-1764, étudia la théologie, secrétaire de légation 1713, du Conseil des Deux-Cents 1718, directeur du sel à La Roche 1734. — 8. **GOTTLIEB**, petit-fils du n° 5, * 1704 à Erlangen, † à Neuchâtel en 1784, notaire, du Conseil des Deux-Cents 1735, bailli d'Aarberg 1737, d'Échallens 1750, se retira du Conseil en 1764 et vécut à Neuchâtel, occupé à des études généalogiques. — 9. **ALBRECHT-ANTON**, 1720-1786, petit-fils du n° 5, capitaine au Piémont, lieutenant-colonel 1750, du Conseil des Deux-Cents 1755, colonel 1768, bailli de Wangen 1774, du Petit Conseil 1781, banneret 1784. — 10. **JAKOB-REINHARD-BALTHASAR**, frère du n° 9, 1731-1813, capitaine au Piémont 1761, plus tard lieutenant-colonel, du Conseil des Deux-Cents 1764, administrateur du chapitre à Zofingue 1775-1781, bailli du Freiamt inférieur 1779. — 11. **BALTHASAR-ALBRECHT** 1823-1892, petit-fils du n° 10, de Birswil, dernier de sa famille.

Il y eut en outre deux anciennes familles bourgeoises. L'une a pour ancêtre **JOHANNES im Hoff**, boucher, de Berthoud, * 1571, reçu en 1595 à la bourgeoisie de Berne, que ses ancêtres possédaient déjà. Cette famille doit s'être éteinte à la fin du XVIII^e s., ou au commencement du XIX^e s. — La seconde fut reçue bourgeoise en 1794 avec **JOHANN-JAKOB Imhof**, de Zofingue ; elle s'est également éteinte dans la première moitié du XIX^e s. — Voir Merz : *Wappenbuch von Aarau*. — Gruner (manuscrit à la Bibliothèque de la ville de Berne). — von Mülinen : *Beiträge zur Heimatkunde*. — Tillier.

[Th. Im Hoff.]

II. De nombreuses familles de ce nom sont répandues dans la campagne bernoise. Le premier Imhof apparaît à Faulensee en 1361. — *FRB*. — [H. Tr.] — **EDUARD**, de Fahrni, * 1854 à Saint-Imier, maître à l'Institut de Schiers (Grisons), fondateur de la section du Prätigau du C. A. S. 1890, D^r phil. 1901 ; maître principal à l'école d'agriculture du Strickhof (Zurich) jusqu'en 1921. † 9 janv. 1924 à Zurich. Alpiniste distingué, collaborateur à l'*Annuaire* du C. A. S. et au *DGS*, auteur de trois itinéraires et, avec son fils du même nom, de *Rheinwaldgebiet* dans le *Bündnerführer des S. A. C.* — *NZZ* 1924, n° 122.

Famille Imhoof, de Berthoud — **FRIEDRICH-Hermann**, 1811-6 mars 1896, négociant, fonda le pavillon Imhoof de l'Hôpital de l'Île, à Berne. — Une branche se transporta vers 1800 à Winterthur, dont elle acquit la bourgeoisie en 1817. Ancêtre, **SULPITIUS**, de Berne, secrétaire de ville à Berthoud, bourgeois 1543. — **FRIEDRICH-LUDWIG Imhoof-Hotze**, 1807-1893, négociant et directeur de fabrique ; un des pionniers de l'exportation suisse en Turquie et dans le Levant. Grand ami des arts et mécène de plusieurs artistes. — *Galerie des Suisses célèbres*. — *Nbl. Stadtbibl. Winterthur* 1905. — **Friedrich Imhoof-Blumer**, * 11 mai 1838, † 26 avril 1920. Il fut d'abord négociant, puis numismate. Comme tel, il s'intéressa à la numismatique de la Grèce antique et acquit une réputation mondiale. Sa première collection de monnaies grecques fut acquise par le Musée Kaiser Friedrich à Berlin. Dès 1869, il publia un grand nombre d'études sur les monnaies de la Grèce, notamment : *Monnaies grecques*, 1883 ; *Griechische Münzen*, 1890 ; *Kleinasiatische Münzen*, 2 vol. 1901 et 1902. Directeur du *Corpus nummorum* ; D^r phil. h. c. de l'université de Zurich 1870, membre de nombreuses académies. Il fut aussi bibliophile et collectionneur d'estampes. A rendu de grands services à la



Frédéric Imhoof-Blumer.
D'après une photographie.

Bibliothèque de Winterthur. Conservateur du cabinet de numismatique dès 1861; en 1871, il lui fit don de sa collection de monnaies et de médailles suisses. Député au Grand Conseil 1869-1875. — Otto Waser: *F. I.-B.*, dans *Jahresb. der klass. Altertumskunde*, 1921. — Ad. Engeli: *F. I.-B.*, dans *Nbl. der Stadtbibl. Winterthur*, 1924. — RSN XXII, p. 145. [H. Br.]

E. Canton de Lucerne. IMHOF. Familles des districts de Willisau de Sursee (XIII^e s.), d'Hochdorf et de Lucerne. — HANS, du Grand Conseil 1484, bailli de Wykon 1498, 1504. — KASPAR-LORENZ, né à Altdorf, chirurgien 1677. — Arch. d'État Lucerne. [P.-X. W.]

F. Canton de Schaffhouse. Famille nouvellement reçue à la bourgeoisie de Schaffhouse, originaire de Bâle. — CHRISTOPH-EUGEN, * 11 octobre 1847, professeur de mathématiques à l'école cantonale de Schaffhouse 1873-1919, directeur 1909-1919. — BERNHARD, fils du précédent, * 1882, ingénieur de la ville de Schaffhouse depuis 1920. [W.-K.]

G. Canton d'Unterwald. IM HOF. Famille éteinte en 1759, bourgeoisie d'Obwald, paroissienne de Sachseln et de Sarnen (Kägiswil). IDA in dem Hove est citée en 1280; ULI im Hof représente les gens de Kägiswil devant le tribunal en 1435 et 1443; RUEDI im Hof, de Sachseln, prête serment à Lucerne en 1444. — HEINI et CLAUDI obtiennent la bourgeoisie en 1565. — Voir Küchler: *Chronik von Sarnen*. — Le même: *Genealogische Notizen*. [Al. T.]

Une famille du même nom en Nidwald a sans doute une origine distincte et a probablement une ascendance commune avec les Im Hof de Seelisberg, d'Uri; elle apparaît au XVI^e s. à Emmetten et Beckenried et se répandit aussi à Ennetmoos où elle s'éteignit au début du XVIII^e s. [R. D.]

H. Canton d'Uri. IMHOF; en patois *Hofer*. Nom de famille connu dès 1290, et dont les porteurs sont bourgeois d'Altdorf, Attinghausen, Bürglen, Flüelen, Göschenen, Isental, Schattdorf, Seedorf, Sisikon et Springen. *Armoiries*: d'or à une marque de maison de sable: quatre pelles ou écus reliés par un cercle. Il faut distinguer quatre familles Imhof. — I. Famille du Schächental. Elle tire son nom d'un domaine disparu dit « Hof » sis en cette vallée. L'ancêtre, WALTER *in curia*, était le 29 mars 1290 parmi les fondateurs de la paroisse de Springen. — 1. KASPAR, dit l'ainé, député à la Diète 1515-1530, vice-landammann 1528-1530, bailli dans le val Maggia 1524-1526, † 1539. — 2. SEBASTIAN, bailli de la Riviera 1534, de Bellinzone 1536-1538. — 3. MARTIN, de Springen, du Conseil, député à la Diète, † 3 juin 1653. — 4. HEINRICH-MAX, de Bürglen, sculpteur, 13 mai 1795-4 mai 1869, élève de Franz Abart à Kerns, de Dannecker à Stuttgart 1820 et de Thorwaldsen à Rome 1824, travailla en Grèce au service du roi Otto I^{er} de 1836 à 1838. Il fit surtout des scènes bibliques. — Voir *Galerie des Suisses célèbres* 23. — *Nbl. der Künstlerges. Zürich* 1870. — SKL. — *Die Schw.* 1905. — *Nbl. d. Waisenhauses Zürich* 1917. [E. W.]



Heinrich-Max Imhof.
D'après une lithographie de
G. Balder (Bibl. Nationale
Berne).

II. Famille du domaine de « Hof » à Seelisberg, d'où elle se répandit du XV^e au XVII^e s. à Altdorf, Flüelen, Sisikon et Attinghausen. La branche de Seelisberg s'éteignit au commencement du XVII^e s. Plusieurs branches d'Altdorf se nommaient *Imhof von Blumenfeld*, éteintes. L'ancêtre est HEINRICH im Hove, témoin le

10 septembre 1317. — 1. HEINRICH, de Seelisberg, bailli de Sargans 1466, 1480-1482, du Conseil et envoyé à Engelberg 1471, député à la Diète 1464-1489. — 2. HANS, l'ainé, d'Im Lehn à Altdorf, bailli de Baden 1461, député à la Diète, vice-landammann. — 3. HANS, le cadet, bailli de la Léventine, vice-landammann, député à la Diète, député auprès du roi de France et des capitaines en Bourgogne en 1477, à la Diète de Fribourg en 1476, chef des Uranais à Morat. — 4. HANS, à Altdorf, trésorier 1479, député à la Diète 1478-1488. — 5. WALTER, à Altdorf, député à la Diète 1497-1515, envoyé à Bologne en novembre et décembre 1510, à Rome en décembre 1512, arbitre entre l'État de Lucerne et les régions révoltées le 21 juin 1513, commissaire de Bellinzone 1502, landammann 1503-1505, 1511-1513, chef des Uranais à Novare 1513, colonel des troupes confédérées à Milan 1515, † à Marignan 1515 (panégyrique de Giovinio). — 6. HANS, d'Altdorf, vice-landammann, † à Marignan 1515. — 7. HEINRICH, de Seelisberg, du Conseil, bailli dans le Rheintal, député à la Diète 1513-1515, député au traité de paix de Dijon 1513, † à Marignan 1515. — 8. HANS, dit Bart, d'Attinghausen, député à la Diète, bailli de Mendrisio 1513-1515, de Neuchâtel 17 novembre 1516, † 1517. — 9. MARTIN, d'Altdorf, du Conseil 1545, député à la Diète 1545-1555, bailli dans le Rheintal 1542-1544, colonel en France 1552, † 1556. — 10. KASPAR, d'Altdorf, fils du n° 5, 31 décembre 1513-19 mars 1562, député à la Diète depuis 1543, vice-landammann 1549, landammann 1551-1553, 1561-1562. — 11. WALTER, fils du n° 10, * 12 octobre 1548, député à la Diète dès 1587, trésorier 1576-1581, bailli de la Riviera 1582, de Bellinzone 1584, vice-landammann 1588, landammann 1590-1592, 1603-1605, député auprès du pape Clément VIII en 1594, à Milan pour la confirmation de l'alliance 1604, chevalier de l'épéon d'or 1594, † 1611. — 12. CHRISTOPH, fils du n° 10, * 1555, bailli de Baden 1589, † à Baden le 14 février 1590. — 13. HANS-KASPAR, fils du n° 12, 1586-1629, capitaine en Espagne, bailli de Baden 1621. — 14. JOHANN-WALTER, fils du n° 11, député à la Diète, bailli de la Riviera 1630, de Bellinzone 1632, vice-landammann 1635-1639, landammann 1639-1641, † 6 janvier 1653. — 15. JOHANN-FRANZ, * 1601, fils du n° 11, député à la Diète, vice-landammann 1655-1659, landammann 1659-1661, † 11 avril 1674. — 16. FRANZ-EMANUEL, fils du n° 13, bailli du val Maggia 1668. — 17. HUGO-LUDWIG, 1634-1680, fils du n° 15, vice-landammann 1680. — 18. EMANUEL-JOSEF, 1662-1710, fils du n° 16, capitaine en Espagne, du Conseil, bailli de Sargans 1705-1707. — 19. FRANZ-KARL, orfèvre, 1659-14 août 1733. — 20. JAKOB-PHILIPP, fils du n° 19, orfèvre, * à Augsburg, † à Altdorf le 16 mars 1749. — 21. JAKOB-MAX, * 1688, fils du n° 19, ancêtre d'une branche établie en Valais, éteinte, orfèvre et maître de la monnaie de l'évêque de Sion. — 22. JOSEF-ALFONS, fils du n° 19, 1725-1798, licencié en théologie et droit canon, prêtre 1748, chapelain à Silenen 1749, vicaire à Schattdorf 1755, y enseigna la philosophie et la théologie, curé de Sisikon 1765. Il fit la campagne de la Léventine de 1755 comme aumônier, et en publia le récit la même année. Comme généalogiste, il fournit des renseignements à LL et LLH et au *Nobiliaire suisse* de Girard. On possède de lui: *Liber genealogiarum nobilitum* (mss. aux Arch. d'État). Il tenta aussi de démontrer l'existence de Tell. — 23. ANTON-MARIA, gouverneur de Ceuta, † 26 février 1786. La famille fournit en outre nombre d'officiers au service de France, d'Espagne, de Sicile, des médecins, prêtres, des nonnes, beaucoup de ses membres tombèrent au champ d'honneur pour la patrie.

III. Famille tenant son nom d'un patrimoine disparu, le « Hof » dans le Meiental (Com. Wassen). — JENNI, cité le 11 mars 1400, est le premier connu; la famille est actuellement répandue à Göschenen et Attinghausen; les suivants doivent probablement s'y rattacher: — 1. JAKOB, d'Altdorf, capitaine, bailli du Freiamt 1567. — 2. MARX, fils du n° 4, porte-drapeau, député à Lugano 1577. — 3. MELCHIOR, d'Altdorf, petit-fils du n° 2, Dr^e theol., protonotaire apostolique, curé d'Altdorf et commissaire épiscopal 1636, prévôt de Bischofszell 1640,

doyen du chapitre des IV Waldstätten 1670, fondateur d'une chapellenie à Meien 1684, directeur d'une association pieuse à Altdorf (dite *vita devota* ou ordre de saint Michel). Auteur de plusieurs écrits religieux, † 22 novembre 1684. — 4. FIDEL, d'Altdorf, 1796-1862, chapelain et maître d'école à Gurtellen 1819, curé de Horw 1825, bourgeois de ce village 1805, curé de Silenen 1832, membre du conseil d'éducation 1850, de l'assistance centrale des pauvres, etc.

IV. Famille peut-être originaire du « Hof » disparu de Ripshausen à Erstfeld, signalée seulement au XVI^e s. — 1. HANS, de Ripshausen, bailli de la Léventine 1508-1511. — 2. ULRICH, d'Altdorf, grand sautier, député à Neuchâtel 30 mai 1524. — Voir obituaires et rentiers d'Altdorf, Attinghausen, Bürglen, Spiringen, Ingenbohl, Seelberg, Silenen, Sisikon, Wassen — Imhof : *Liber genealogiarum*. — Schmid : *Uraniens Gedächtnisstempel* (Arch. d'État). — Recès du Conseil et du tribunal du XVI^e s. aux Arch. d'État. — Archives paroissiales de Seelberg et Spiringen. — AS. — Gfr. Reg. — Wymann : *Schlachtjahrzeit*. — Le même : *Von der Filiale Meien*, p. 2. — Nbl. v. Uri, Reg. — *Bürgerhaus in Uri*, chapitre Altdorf. — ZSK IV, p. 165, 280; V, p. 165, etc.; VI, p. 51. — Lusser : *Gesch. des Kts. Uri*, p. 157, 273. — *Wochenblatt von Uri* 1843, n° 5. — Rott : *Inv. V*, 440. — LL. — SKL. [J. MÜLLER, A.]

H. Canton du Valais. IMHOF (IM HOFF, HOFER, IN CURIA, IN AULA). Les ascendants de cette vieille famille, d'origine diverse, se trouvent à Ulrichen, Reckingen et Niederernen (actuellement à Lax), à Binn avec rameaux à Mörel, Grengiols, Ernen, Naters, Glis, Ried-Brigüe et Sion; à Naters, Birgisch et Mund; à Löttschen (éteinte depuis longtemps; à Lœche, Salquenen et aux bains de Lœche (éteinte). — 1. JOSEPH, d'Ernen, * 1681, prêtre à Fribourg-en-Brigau où il publia *Assertiones ex universa philosophia*; entra en 1706 dans la Compagnie de Jésus et fut missionnaire au Chili, † 1744. — 2. ADRIAN, d'Ernen, * 19 décembre 1868, capucin à Lucerne, profès 1888, prêtre 1891, *operarius* à Schwyz 1892, à Olten 1896, à Arth 1899, à Schwyz en 1900; missionnaire aux Seychelles dès 1903, † 24 juillet 1909 à Chambéry. Auteur de *Aus alten und neuen Zeiten im freundlichen Olten*; *Eine Niederlassung der Kapuziner in Ernen und Lax*; *P. Anastasius Hartmann* (en collab. avec le P. Adelhelm). — BWG II. [D. I.]

IMHOLZ. Familles des cantons de Lucerne et d'Uri.

A. Canton de Lucerne. IMHOLZ. Familles lucernoises des districts de Lucerne, Sursee et Hochdorf, bourgeoises de la ville en 1384. — JENNI, témoin en 1436. — Voir Archives d'État Lucerne. — Gfr. Reg. — v. Liebenau : *Gothard Urk.* [P.-X. W.]

B. Canton d'Uri. En patois HOLZER. Famille du canton d'Uri, bourgeoise d'Altdorf, Attinghausen, Flüelen, Isental, Schattdorf, Spiringen et Unterschächen, originaire du Tessin. WÆLTI, de la Léventine, acquit la bourgeoisie en 1532, THËNI, d'Airolo, en 1546; GILGI, d'Airolo, tomba à Marignan en 1515; JOHANN-PE-TER, d'Altdorf, en 1712 à Villmergen; KASPAR-JOSEF, d'Unterschächen, dans les luttes contre les Français en 1799. — JOSEF-ANDREAS, 1765-1835, d'Attinghausen, vicaire et maître d'école à Unterschächen 1791, curé et maître d'école à Isental 1795, curé de Silenen 1817-1832. C'est à titre de curé d'Isental, une capitulation honorable avec les troupes helvétiques. — Voir livre des ammanns aux Archives d'État. — Obituaire de Spiringen. — Nbl. v. Uri IV, V, VI, VII, XXIV,

XXVIII. — KKZ 1909. — Lusser : *Leiden und Schicksale*, p. 131. — Le même : *Gesch. des Kts. Uri*, p. 389. — Gisler : *Geschichtliches, Sagen und Legenden*, p. 62. — *Urner Wochenblatt* 1884. [J. MÜLLER, A.]

IMLIG ou IMLING. Famille de l'Alter Viertel de Schwyz. CONRAD, † à Sempach 1386. — 1. HANS-JACOB, du Grand Conseil 1627, bailli du Gaster 1628 et 1640, de Sargans 1651, capitaine au service de l'Espagne dans le Milanais. — 2. JOH.-GILG, fils de n° 1, capitaine au service de l'Espagne dans le Milanais 1637, bailli de Sargans 1665, du Gaster 1668, trésorier 1674, vice-landammann 1678, † 1692. — 3. JOSEPH-ANTONI, fils du n° 2, du Grand Conseil, capitaine du couvent de Saint-Gall pour les cantons protecteurs 1704, † 1712. — 4. LEODEGARI, fils du n° 3, * 1706, du Grand Conseil 1735, intendant des bâtiments, juge au tribunal des Sept, † 27 mars 1770. — Voir LL. — LLH. [L. S.]

IMMELI (IMELI), JAKOB, de Pfaffenweiler près de Fribourg-en-Brigau, * entre 1480 et 1490, à Bâle en 1508, maître ès arts 1509, doyen de la faculté des arts 1522, curé de St. Ulrich 1523, déposé en février 1525 pour refus de lire la messe, participa à la dispute de Baden 1526, à celle de Berne 1528. Pasteur à Dürrenroth 1528, à Prattelen 1529, à Münchenstein 1536, † à Bâle 9 mars 1543. — Voir K. Gauss : *J. Immeli und die Reformation in Prattelen*, dans *Schweiz. Theol. Zeitschrift* XXXIII, 193. — Rud. Wackernagel : *Gesch. der Stadt Basel* III, 65. [K. GAUSS.]

IMMENHAUSER, GOTTFRIED, de Stein a. Rh., * 1863, colonel d'infanterie dès 1905, chef de section dans l'État-major fédéral. Auteur de nombreux écrits sur le militaire. — DSC. [L. S.]

IMMENSEE (C. Schwyz, D. et Com. Küssnacht. V. DGS). Vge, ancienne circonscription de dime du domaine de Küssnacht, donné par Recho au couvent de Murbach. En 1260, *lacus ymmois*. Il est cité la première fois lors du démêlé entre Eppo de Küssnacht et les occupants du domaine en 1284, au sujet du travail commun. La basse juridiction relevait des Habsbourg; en 1314, le duc Léopold d'Autriche hypothéqua au



Immensee en 1860. D'après une lithographie coloriée de J. Jacottet.

chevalier Eppo de Küssnacht deux dîmes à Immensee. En 1352, vingt censitaires d'Immensee avaient acquis la bourgeoisie de Lucerne. Le village fut surpris le 1^{er} mai de cette même année par les seigneurs de Rüssegg, Hünenberg et autres nobles autrichiens et incendié. Le feu le ravagea encore en 1709. Il posséda de tout temps un vaste territoire communal qui fut partagé dans la

seconde moitié du XIV^e s. On distingua dès lors Nieder-Immensee et Ober-Immensee. En 1387, le couvent de femmes d'Engelberg y acquit les dîmes des ducs d'Autriche ; elles furent rachetées vers 1820. Une chapelle dédiée à la Vierge et à saint Sébastien fut élevée en 1608, inaugurée en 1611 et ornée de vitraux en 1612 ; la chapellenie fut instituée en 1730. — Arch. d'État Schwyz. — Obituaires de Küssnacht. — *Klingenberger Chronik*. — G. Tschudi : *Chronik II*. — *Gfr.* 1, 6, 46, 62, 68, 69. — Kirchlade Küssnacht. [AL. TRUTTMANN.]

IMMER. Très vieille famille d'Oberhofen et de Thoune, citée dès le XIV^e s. — *FRB*. — Aux XVI^e et XVII^e s., une famille acquit la bourgeoisie de la ville de Berne. *Armoiries* : d'azur à l'étoile d'or à huit rais, accompagné en pointe de trois coupeaux de sinople. — Voir Gruner : *Généalogie*. — ALBERT-HEINRICH, de Thoune, * 1804 à Unterseen, pasteur à Büren 1845, professeur de théologie à l'université de Berne 1850, trois fois recteur, † 23 mars 1884. Auteur d'ouvrages théologiques, entre autres *Hermeneutik et Théologie des Neuen Testaments*. — Voir F. Trechsel : *Der Gottesgelehrte A. H. I.* — *SBB IV*. — KARL-FRIEDRICH, frère du précédent, * 1809, architecte, ingénieur de district dans l'Oberland 1837-1842, député au Grand Conseil et à la Constituante de 1846, puis conseiller d'État (directeur des Travaux publics), mourut dans l'incendie d'un hôtel à Tavannes le 16 septembre 1846. — *SBB IV*. [H. Tr.]

IMMERMANN, HERMANN, D^r med., * 1838 à Magdebourg, professeur à Erlangen 1866, professeur titulaire de pathologie spéciale et de thérapie à l'université de Bâle 1871-1899, directeur de la clinique médicale et médecin en chef de l'hôpital des bourgeois, recteur de l'université 1880, † 1899. — Voir R. Thommen : *Die Universität Basel... 1884-1913*. — *KSA* 29, p. 396. — Barth : n° 13 682. [C. Ro.]

IMMLER, PAUL-PETER, d'Unterlautern (Saxe-Cobourg), 1812-1866, bourgeois de Saint-Gall 1848, agronome, conservateur des collections historiques et ethnographiques de Saint-Gall 1862-1866, préhistorien passionné, il publia des rapports sur les fouilles, etc., à Saint-Gall. — Livre de bourgeoisie de 1859. — *Denkschr. des Historischen Vereins St. Gallen* 1884 p. 15. [Bl.]

IMMO ou YMMO. Abbé de Saint-Gall de 976 à 984. Il fit décorer le nouveau bâtiment conventuel, reconstruit après l'incendie, et fit faire de précieux vêtements sacerdotaux de pourpre. — *Elkeharti Casus s. Galli et Continuatio Casuum* dans *MVG XVI* et *XVII*. — I. von Arx : *Gesch. St. Gallen I*, 237. [Bl.]

IMBERDORF. Familles des cantons d'Uri et du Valais.

A. Canton d'Uri. Famille éteinte, tirant son nom et son origine du hameau d'Oberdorf près de Spiringen. *Armoiries* : d'or à la croix tréflée de sable mouvant de trois coupeaux de sinople. — 1. CONRAD, et — 2. RUDOLF, d'Oberdorf, à Münegingen, fondateurs de la paroisse de Spiringen le 29 mars 1290. — 3. WALTER, de Spiringen, témoin au traité de paix entre Uri et Glaris le 7 juillet 1315. — 4. WALTER, témoin 1385. — 5. HANS, cité par l'obituaire de Spiringen, membre de la confrérie de saint Lazare à Seedorf, secrétaire d'État, député dans la Léventine en 1402, témoin 1407, député à la Diète 1409-1419, † à Arbedo 1422. — 6. WALTER, de Spiringen, landammann 1455, 1457, député à la Diète 1458-1461. — 7. JAKOB, de Schattdorf, député à la Diète 1490-1520, landammann 1492-1494, 1501-1503, capitaine des Uranais dans la guerre de Souabe 1499, † vers 1522. — 8. JAKOB, de Schattdorf, fils du n° 7, bienfaiteur de la paroisse de Schattdorf 1542, dernier de la famille. — Maître C. et son fils C., partisans des Izelins en 1257, n'appartiennent pas à la même famille. — Voir obituaires de Seedorf (couvent), Schattdorf et Spiringen. — *Landleutenbuch* aux Arch. d'État Uri. — *AS I*, II, III, I. — *Gfr. Reg.* — *Nbl. Uri VII*, XIV, XVI, XIX, XX. — *LL*. — Wymann : *Schlachtjahrzeit*, p. 72. — *ZSK IV*, p. 277 ; 280 ; VIII, p. 126. — *ASA V*, p. 150. [J. MÜLLER, A.]



B. Canton du Valais. IMBERDORF (IM OBERDORF, IN SUPERIORE VILLA). Famille citée à Münster dès la fin du XIII^e s. Des branches s'établirent à Sion au XV^e s. (éteinte), à Reckingen au XVI^e s., à Ulrichen, Lax, etc., au XVII^e s. — 1. THOMAS, de Münster, curé du village



1394-1445, s'unit avec l'évêque déposé Guillaume de Barogne contre l'administrateur épiscopal Andreas Gualdo, en 1422, et provoqua de grands troubles qui ne furent terminés que par l'arbitrage de 1426. — 2. ANTON, de Münster, chanoine de Sion 1408, perdit son bénéfice en 1424 pour s'être opposé à l'évêque Gualdo, curé de Viège 1431-1439, de Sierre 1440. Au décès de l'évêque Gualdo, en 1437, il recouvra

une prébende à la cathédrale, devint grand chantre en 1452, † 1462. — 3. PETERMANN, de Münster, notaire, bourgmestre de la ville de Sion 1502. — 4. PAUL, major de Conches 1602, gouverneur de Monthey 1604-1605. — 5. MATHÆUS, major de Conches 1636, 1648, 1652, capitaine du dizain de Conches 1645-1656. — 6. JOHANN-JOSEPH, de Reckingen, * 1826, curé de Biel 1852-1866, préfet du collège de Brigue 1866-1871, chanoine de Sion 1871, † 16 septembre 1889, également pénitencier et théologal. — 7. JOHANN-BAPTIST, d'Ulrichen, * 20 mars 1843, entra en 1860 dans la garde suisse du pape, lieutenant-colonel 27 septembre 1902, démissionna en 1904, † 3 septembre 1913 à Brigue. Titulaire de plusieurs ordres. — *BWG II*. [D. I.]

IM OBERSTEG (IMBERSTEG, IM OBERSTEG, OBERSTEG). Famille du haut Simmental (Berne), qui tire son nom de son domicile primitif, abandonné dès le XIV^e s., le hameau d'Obersteg, au-dessus de l'entrée du Fermeltal. *Armoiries* : de gueules à un escalier (Steg) d'or posé en barre accompagné d'une étoile à six rais et d'une rose du même. La famille a donné à la vallée 12 bannerets, 8 lieutenants du châtelain, des capitaines généraux, des trésoriers, etc. La généalogie est très probable dès la première mention en 1376 jusqu'au n° 7, puis elle est certaine. — 1. JAGI, zem



Obrensteg, et ses fils, chefs du soulèvement de 1375-1376 contre le seigneur Jacques de Duens. — 2. ANTON, fils du n° 1, juge en 1406, 1410. — 3. RUDOLF, fils du n° 2, banneret 1410. — 4. HEINRICH, fils du n° 2, greffier, banneret 1441, † 1448, bourgeois externe de Berne 1432, seigneur justicier de Gutenbrunnen à la Lenk. — 5. RUDOLF, à Hüsern, dit Bleiker, bourgeois externe de Berne 1423, coseigneur de Bellegarde, de même que son fils — 6. CHRISTIAN, † 1449. — 7. PETER, fils du n° 3, banneret 1454-1473, seigneur justicier de Gutenbrunnen jusqu'en 1471, † après 1488. — a) Branche de Zweisimmen. — 8. BARTLOME, fils du n° 7, établi à Zweisimmen, banneret 1500-1527, † 1528 ou 1529, membre de la confrérie du Distelzwang à Berne 1500-1513. — 9. JAKOB, frère du n° 8, lieutenant à St. Stephan 1512, resta catholique et s'en alla à Gessenay où † 1550. — 10. JAKOB, fils du n° 8, lieutenant du châtelain 1550. — 11. ANTONI, fils du n° 8, lieutenant du châtelain 1558, banneret 1561. — 12. ULRICH, fils du n° 10, banneret dès 1582, lieutenant du châtelain, † 1599. — 13. ULRICH, fils du n° 12, 1571-1648, lieutenant du châtelain 1601, banneret 1605, établi à Boltigen. Vitrail armorié au musée de Cluny. — 14. BEAT, 1564-1607, fils du n° 12, trésorier à Frutigen. Son fils Ulrich fonda en 1604 le *Freundarmengut* en faveur des descendants de son oncle Ulrich à Zweisimmen ; ce fonds existe encore. — 15. ANTONI, fils du n° 13, notaire 1627. — 16. BARTLOME, fils du n° 13, 1620-1671 ou 1672, banneret 1654, lieutenant du châtelain 1658. — 17. JAKOB, neveu du n° 16, 1633-1714, banneret, lieutenant du châtelain. — 18. ULRICH, fils du n° 17, capitaine général 1664-1693. — 19. BARTLOME, arrière-petit-fils du n° 18, 1749-1826, banneret, lieutenant du châtelain. — 20. JOHANNES, petit-fils d'un cousin du n° 19, 1834-1900, préfet. — 21. FRIEDRICH, fils du n° 20, * 1864, préfet 1905-1926. — 22.

JOHANNES, 1859, député au Grand Conseil. — 23. CÆCILIE, née Weissmüller, poète en dialecte, † à Gessenay le 29 février 1924. — *Berner Woche* 1924, 180.

b) Branche de Boltigen. — 24. MICHAEL, fils du n° 8, secrétaire du pays avant 1536, établi à Dubental près de Boltigen, † 1559 ou 1560. — 25. JAKOB, fils du n° 24, trésorier 1576. — 26. ULRICH, fils du n° 25, s'établit à St. Stephan où il fit souche. — 27. HANS, petit-fils du n° 25, à Reidenbach, 1615-1702, capitaine général, constitua par testament de 1697 l'*Eisengut*, encore existant, en faveur des descendants mâles et protestants de ses frères. — 28. HANS, neveu du n° 27, s'établit à Schwenden près de Diemtigen, trésorier du bas Simmental 1725, banneret et lieutenant du châtelain 1733-1753 ; † 1756. — 29. ABRAHAM, arrière-petit-neveu du n° 27, mercier à Boltigen, émigra en 1750 à Lancaster en Pensylvanie. Voir ses lettres dans *German American Annals*, 1927. — 30. JOHANNES, petit-fils du n° 28, 1748-1813, médecin de campagne et chirurgien, trésorier. — 31. JOHANNES, petit-fils du n° 34, devint en 1801 agent du gouvernement helvétique à Boltigen. — 32. JOHANNES, fils du n° 29, 1785-1846, juge de district, député au Grand Conseil 1831-1833. — Ses fils — 33. JOHANNES, D^r med., 1809-1872, et — 34. GOTTLIEB, 1812-1902, député au Grand Conseil 1852-1854, préfet 1854-1886. — 35. KARL, * 1849, fils du n° 33, bourgeois de Bâle 1890, député au Grand Conseil 1893-1902, agent de transport par chemins de fer et bateaux, chef de la maison Zwischenbart à Bâle et New-York ; fondateur de la maison d'expédition Im Obersteg et un des fondateurs de la colonie suisse de Bernstadt au Kentucky. Il transforma en musée la maison paternelle de Boltigen.

c) Branche aînée de St. Stephan. Elle a compté plusieurs maîtres d'école et notaires parmi les descendants du n° 26. — 36. JAKOB, 1825-26 décembre 1879, pasteur à Eggiwil 1854, à Bremgarten 1876, auteur de *Applenkänge ; Das Emmental ; Das Simmental ; Das Inselbuch ; Die Ritter von Bremgarten.* — SBB I, 12.

d) Branche cadette de St. Stephan. Elle fut transplantée en 1680 de Boltigen à Grodey par PETER, arrière-petit-fils du n° 25. — 37. JAKOB, 1813-1875, descendant de Peter à la 5^e génération, avocat, député au Grand Conseil 1844-1846 et 1850-1858, conseiller d'État 1849-1850, membre de la Cour suprême 1846-1849, 1858-1875, président 1866-1875, conseiller national 1848-1858. — ROBERT, son fils 1852-1901, fut capitaine instructeur à Lucerne. — *Gesch. des Simmentaler Geschlechts Im Obersteg* (branche de Boltigen), 1922. — Une famille du même nom vécut du XV^e au XVIII^e siècle, à Oberwil (Simmental). [H. T.]

IMPERATORI, LUIGI, * à Pollegio 26 juin 1844, † à Mendrisio 12 juillet 1900, D^r theol., curé de Sobrio, puis de Mairengo.



Luigi Imperatori.
D'après une photographie.

Il prit une part active à la vie politique tessinoise et pendant vingt ans collabora au *Credente cattolico* et à *La Libertà*, où il combattit pour les libertés politique et religieuse. Directeur de l'école normale cantonale 1888-1900, après avoir été professeur au gymnase de Bellinzona et professeur de droit canonique au séminaire de Saint-Charles à Lugano. Il transforma l'école normale et y laissa une profonde empreinte de ses idées pédagogiques. Publia en 1897, *Commemorazione di Enrico Pestalozzi.* — ACHILLE, neveu du précédent, * à Pollegio 31 mars 1883, † 22 mai 1920, avocat 1906, juge au tribunal d'appel de 1915 à sa mort. — *Educatore* 1900 et 1920. — *SKZ* 1900. — *Pagine Nostre V.* — *Popolo e Libertà* 1925, n° 250. — *Amico dei Giovani* 1920, p. 431. [C. T.]

IMPÉRIAL. Le denier impérial, frappé aux XII^e et XIII^e s. dans le Nord de l'Italie, a été employé dans les Grisons de la fin du XIII^e s. à la fin du XIV^e s., sous le nom de *denarius imperialis* ou *denarius bilian*. 4 livres bilian = 1 marc d'or. — Voir W. Juvatta : *Forschungen über die Feudalzeit.* — Halke : *Handwörterbuch.* [L. J.]

IMPETINIS (IMPEDINIS, WAPETINIS). Très ancien couvent de femmes sis entre Alvaschein et Tiefenkastel (Grisons) dont subsiste encore l'église de Müstail, mentionnée en 926 pour la première fois. Vers 1100 l'évêque de Coire expulsa les nonnes et s'appropriâ les biens ; l'église passa sous l'obédience du couvent de St. Luzi. — Voir Mayer : *Geschichte des Bistums Chur.* [C. J.]

IMPÔTS DIRECTS EN SUISSE. Comme dans tous les États modernes, nous trouvons en Suisse deux catégories principales d'impositions : les impôts directs et les impôts indirects (pour ces derniers, voir CENS et DIMES, DOUANES ET PÉAGES, RÉGALES, etc.). Il ne sera question dans cet article que des impôts directs.

I. Développement des impôts directs en Suisse. Si nous remontons au XVIII^e s., nous constatons que les besoins normaux de trésorerie des cantons étaient couverts, à peu d'exception près (Bâle, Zurich et Lucerne), par les impôts indirects et par d'autres sources de revenus. On exigeait à la vérité des populations campagnardes le paiement de la dime qui se rapprochait, quant à ses effets, des impôts sur le revenu de notre époque moderne. La plupart des cantons ne connaissaient en fait d'impôt direct que les impôts sur la fortune, d'essence temporaire, perçus pour couvrir des dépenses de guerre ou d'acquisitions de terres. Lors du bouleversement de 1798 et de la République helvétique, qui réunit les cantons en un État unitaire selon le modèle français, le système fiscal de la Suisse subit de profondes modifications. Ce ne fut pas seulement une centralisation complète du régime des impôts, du fait que les cantons avaient été totalement absorbés par l'État unitaire, mais cette matière fut transformée de fond en comble, car la suppression des dîmes et des pensions, ainsi que l'abolition des bailliages, source importante de revenus, rendirent nécessaire la création de nouvelles ressources. Sous la République helvétique, le système des impôts directs commença à se développer, fondé sur le principe qu'il doit y avoir une relation directe entre l'impôt et la fortune et les ressources du contribuable, ce qui n'était pas le cas des redevances féodales. Les redevances foncières, sous les poids desquelles gémissaient les populations rurales, furent supprimées et remplacées par de nouveaux impôts de nature générale. La première loi fiscale promulguée par la République helvétique fut élaborée par un Zuricois, le ministre des finances Finsler ; elle créait un impôt sur la fortune, un impôt sur les successions et un impôt sur les ressources. A la vérité, toute une série d'impôts indirects prélevés jusqu'alors, continuèrent à subsister à côté de ces nouveaux modes d'imposition.

Si l'introduction d'impôts directs fut saluée comme une innovation heureuse, leur application souleva toutefois de nombreuses difficultés. L'estimation faite par le contribuable, en vue de la taxation fiscale, fit subir à l'État des déficits considérables et inattendus. Sous les auspices du ministre des finances Rotpletz, la première loi sur l'impôt fut remplacée en 1800 par une nouvelle. Mais celle-ci ne fut pas de longue durée ; l'Acte de médiation de 1803 la fit disparaître en même temps que nombre d'autres innovations de la République helvétique. La souveraineté en matière fiscale passa de nouveau aux cantons et peu d'entre eux conservèrent le régime de l'impôt direct.

Malgré le peu de succès de ces débuts, les premières lois fiscales de la République helvétique ont exercé une influence déterminante sur le développement de la législation cantonale relative aux impôts directs. Bien qu'immédiatement après la chute du régime unitaire les impôts indirects eussent repris leur prépondérance, la semence jetée à l'époque de la République helvétique germa peu à peu et les impôts directs, principalement l'impôt sur la fortune, trouvèrent ici et là leur applica-

tion. L'impôt sur le revenu fit aussi son chemin et fut notamment adopté dans le canton de Thurgovie en 1831, à Saint-Gall et à Zurich en 1832. L'impôt sur le revenu ne s'acclimata toutefois pas aisément, parce que les revenus fonciers étaient déjà frappés par l'impôt sur la fortune et que les ressources provenant du travail étaient déjà soumises à toutes sortes de taxes qui frappaient le commerce et les métiers. En outre, dans beaucoup de cantons, les impôts de capitation étaient encore en usage, de sorte que l'impôt sur le revenu paraissait être superflu.

La loi d'impôts adoptée par le canton de Bâle-Ville était considérée comme un modèle du genre ; ce canton avait procédé en 1840 à une grande transformation en faisant de l'impôt sur le revenu l'imposition principale et en imposant le produit de la fortune par un impôt supplémentaire (loi de 1866). Il en résulta que les revenus des capitaux furent soumis à une taxation plus forte que les revenus provenant du travail. Cet exemple fut suivi même par des États étrangers, tels que la Prusse, mais aussi par d'autres cantons et d'abord par Bâle-Campagne et Soleure, tandis que la plupart des autres cantons, spécialement les cantons agricoles, s'en tinrent longtemps et avec opiniâtreté à l'impôt sur la fortune en tant qu'impôt unique ou du moins principal. La cause doit en être cherchée entre autres dans le fait que la taxation des revenus agricoles se heurte à des difficultés considérables.

L'impôt sur le revenu n'a été introduit dans plusieurs cantons que pendant et après la guerre mondiale pour faire face aux multiples dépenses surgies pendant la guerre. Ainsi dans les cantons du Nidwald, Glaris, Appenzell R.-I. et Genève, tandis que Schwyz est resté le seul canton sans impôt sur le revenu.

Tandis qu'au début la plupart des lois d'impôt étaient fondées sur le principe d'un taux proportionnel stable, quel que fût la fortune ou le revenu, dans la suite, le système de la progression a fini par l'emporter un peu partout. Le taux progressif de l'impôt se trouve déjà dans les lois fiscales du canton de Thurgovie de 1831, de Saint-Gall 1832 et de Bâle-Ville 1840.

Pour garantir la justice en matière fiscale, un minimum déclaré nécessaire à l'existence, non soumis à l'impôt, a été introduit. On a prévu, en outre, des déductions pour les dettes, pour les primes d'assurance, etc. Le taux de ces exonérations, et notamment celui du minimum nécessaire à l'existence, diffère beaucoup suivant les cantons. Il varie de quelques cents francs dans les cantons agricoles et de quelques mille francs dans les cantons-villes. Au cours des années, le système des lois cantonales d'impôt a été perfectionné. Ces améliorations qui sont de diverse nature ne touchent pas seulement la procédure de taxation, mais aussi le droit fiscal. Ainsi les personnes juridiques (sociétés par actions, sociétés coopératives et corporations, etc.) ont été soumises à un impôt spécial au lieu de les frapper par l'impôt ordinaire appliqué aux particuliers. C'est Bâle-Ville qui a donné l'exemple (loi du 19 octobre 1889 sur l'imposition des sociétés anonymes).

La Constitution fédérale de 1848 prescrivit expressément quelles seraient les ressources dont la Confédération pourrait disposer pour faire face à ses dépenses. Parmi ces ressources figuraient les recettes des douanes, les revenus de la régle des postes et des poudres, ainsi que les contingents des cantons. La souveraineté fiscale, notamment le droit de prélever des impôts directs, demeura aux mains des cantons. Lors de la révision de la Constitution en 1874, cette règle fut maintenue, avec une exception toutefois relative à la taxe militaire, mais dont le produit devait être partagé entre la Confédération et les cantons. Cette taxe, qui n'était perçue auparavant que dans quelques cantons, fut instituée en 1878 pour permettre à la Confédération et aux cantons de faire face à leurs dépenses militaires.

Les ressources fiscales attribuées à la Confédération par la Constitution de 1874 lui suffirent jusqu'au moment où éclata la guerre mondiale en 1914. Lorsque les énormes frais de mobilisation obligèrent la Confédération à recourir à des ressources extraordinaires, le peuple suisse vota le 6 juin 1915 la perception d'un impôt de

guerre extraordinaire sur la fortune et sur les ressources auquel vint s'ajouter en 1917 un impôt sur les bénéfices de guerre. Mais ces impôts nouveaux se révélèrent insuffisants. La Confédération dut, en 1919, en demander la répétition et le peuple se prononça le 4 mai 1919 en faveur de la perception d'un second impôt de guerre extraordinaire sur la fortune et sur le revenu, qui est prélevé actuellement encore.

Pour faire face à ses tâches normales, la Confédération a, au cours des dernières années, dû recourir à l'impôt sur les coupons qui, dans son essence, si ce n'est dans sa forme, n'est pas autre chose qu'un impôt direct. Les socialistes ont soumis au peuple la question d'un impôt fédéral direct, mais en date du 2 juin 1918 le corps électoral s'est prononcé négativement sur cette question. Un sort identique fut réservé en 1922 à une autre initiative socialiste qui tendait à un prélèvement sur la fortune, afin de permettre à la Confédération de faire face à ses tâches sociales. Cette initiative, qui aurait eu des effets désastreux pour l'économie nationale, a été rejetée par le peuple à une grande majorité, le 3 décembre 1922.

II. État actuel des impôts directs en Suisse.

A. LES IMPÔTS DIRECTS DE LA CONFÉDÉRATION. 1. *Taxe militaire*. Tout citoyen suisse en âge de servir, mais non incorporé dans l'armée, est tenu de fournir une contribution annuelle en argent qui consiste en une taxe personnelle de 6 fr. et en un supplément de 1,50 ‰ sur la fortune et de 1,50 % sur les ressources, une somme de 600 fr. étant exonérée comme minimum nécessaire à l'existence. Cette taxe est réduite de moitié de la 32^e à la 40^e année et supprimée à partir de la 41^e année. Dans les époques de guerre ou de mobilisation, cette taxe militaire peut être doublée.

2. *Impôt sur les coupons*. A teneur de la loi fédérale du 25 février 1921, la Confédération prélève sur les coupons et documents de titres suisses et étrangers un impôt de timbre d'un montant de 2 % sur les coupons d'obligations, de titres de rente, d'hypothèques, de lettres de rente ; d'un montant de 3 % sur les coupons d'actions, de parts sociales et de bons de jouissance, et de 6 % sur les coupons d'emprunts à primes. Cet impôt est en réalité un impôt direct de 2 à 6 % sur les revenus, sans aucune exonération en raison de sa forme indirecte.

3. *Second impôt de guerre extraordinaire*. Cet impôt a ceci de particulier qu'il doit être perçu en périodes de quatre années jusqu'à ce que la part revenant à la Confédération (1/5 échoit en partage aux cantons), jointe au produit du premier impôt de guerre et de l'impôt sur les bénéfices de guerre, couvre les dépenses en capital effectuées pour la levée des troupes. Cet impôt est dû par les personnes physiques comme par les personnes juridiques (sociétés poursuivant un but lucratif). L'obligation commence à partir d'un capital de 10 000 fr. et d'un gain de 4 000 fr., lorsqu'il n'existe pas de fortune supérieure à 10 000 fr. Les taux sont progressifs et répartis pour les personnes physiques en classes de 1 à 25 ‰ de la fortune nette, et de 4/10 à 20 % du gain net.

B. IMPÔTS DIRECTS DES CANTONS. *Imposition des personnes physiques*. a) *Impôts personnels ou de capitation*. Dans le système des impôts cantonaux, l'impôt personnel joue un rôle peu important. Comme on admet un minimum nécessaire à l'existence, cet impôt a pour but de rappeler au contribuable exonéré de l'impôt sur les ressources qu'il est tenu de fournir en principe, ne serait-ce qu'une petite contribution aux charges de l'État. L'impôt de capitation s'élève dans la plupart des cantons, où il est encore perçu, de 1 à 10 fr. Parfois il prend aussi la forme d'un impôt frappant l'électeur, pour exprimer le rapport qui existe entre l'obligation fiscale et le droit de vote. Mentionnons, en outre, l'impôt de foyer (*tassa focatica*) perçu dans le canton du Tessin.

b) *Impôt sur la fortune et sur le revenu*. L'impôt sur le capital et l'impôt sur le revenu sont étroitement liés et forment dans la règle un système fiscal. Cependant ce système n'est nullement uniforme : dans les divers cantons on peut distinguer dans ce domaine les

groupes suivants : 1° Le revenu est frappé en première ligne et l'impôt sur le capital apparaît comme un impôt complémentaire. C'est le système usité dans les cantons de Zurich, de Lucerne, d'Uri, de Soleure, de Bâle-Ville, de Bâle-Campagne et de Genève. 2° L'impôt sur le revenu frappe toutes les ressources provenant du travail ou constituées par les intérêts du capital. Un taux plus élevé est appliqué à ces derniers. Les titres immobiliers et hypothécaires sont frappés par un impôt foncier spécial (système appliqué dans le canton de Berne). 3° La fortune est imposée en première ligne, les revenus sont capitalisés et frappés en même temps que la fortune (Nidwald). 4° La fortune est imposée en première ligne, puis le produit du travail sous la forme d'un impôt sur le revenu dans les cantons de Zoug, Glaris, Fribourg, Schaffhouse, Appenzell Rh.-Ext. et Rh.-Int., Saint-Gall, Grisons, Argovie, Thurgovie, Tessin, Vaud, Valais et Neuchâtel. Dans les cantons d'Obwald, Schaffhouse, Saint-Gall, Thurgovie, le revenu de la fortune est, malgré l'existence d'un impôt sur la fortune, frappé comme un revenu, mais seulement s'il dépasse un certain chiffre (4-5 % de la fortune). 5° Sont imposés seulement la fortune et les rentes et pensions, tandis que le produit du travail n'est pas imposé par le canton (Schwyz).

D'une manière générale le produit de la fortune est plus fortement frappé que le revenu provenant du travail. Dans certains cantons, ce résultat est dû à l'institution d'un impôt complémentaire sur la fortune ; dans d'autres, il existe deux classes d'impôts sur le revenu avec des taux différents. C'est, par exemple, le cas de Berne. Divers cantons font une différence entre la fortune mobilière et la fortune immobilière : Berne, Fribourg, Argovie, Thurgovie.

Dans la règle, l'impôt sur le revenu, comme l'impôt sur la fortune, sont perçus suivant le principe de la progression. Dans la plupart des cantons, la progression est marquée par un taux progressif. Quelques autres fixent un pourcentage supplémentaire au montant de l'impôt, calculé selon le système proportionnel (Berne, Obwald, Soleure, Schaffhouse et Argovie) et perçoivent parfois ces suppléments à part (Berne).

Le taux d'impôt est fixé dans la loi ou est déterminé chaque année suivant les besoins ; c'est le cas aux Grisons et dans la plupart des cantons à landsgemeinde, dans lesquels cette assemblée se prononce sur le taux.

C. IMPOSITION DES PERSONNES JURIDIQUES (Sociétés par actions et sociétés coopératives). L'imposition spéciale des sociétés qui poursuivent un but lucratif est de date récente. L'application à ces sociétés des lois d'impôts sur le revenu et sur la fortune, institués pour des particuliers, a souvent abouti à des conséquences injustes. Les sociétés et leurs membres (actionnaires) payaient en effet à double l'impôt et la progression frappait ces sociétés dans une trop forte proportion. C'est en raison de ces faits que le canton de Bâle-Ville, comme on l'a dit plus haut, a été amené en 1889 déjà, à instituer un impôt spécial pour les sociétés à but lucratif, tandis que l'actionnaire ou le sociétaire est imposé sur ses titres, soit sur le revenu de ceux-ci, suivant les principes ordinaires de la loi fiscale. Zurich a complété le système bâlois. Outre l'impôt sur le capital-action et les réserves, ce canton prélève un impôt spécial sur les revenus nets. Ce procédé a été adopté avec diverses modifications, par plusieurs cantons : Lucerne, Fribourg, Schaffhouse, Saint-Gall, Argovie, Tessin, Valais et Genève ; il a aussi servi de base à l'impôt fédéral de guerre. Les autres cantons appliquent par contre l'impôt ordinaire, avec quelques amendements. C'est ainsi que les uns ne frappent que le capital, les autres que les revenus de la société, d'autres enfin ces deux éléments réunis.

D. IMPÔTS DIRECTS DES COMMUNES. Dans le ménage communal des localités suisses, les impôts directs jouent un rôle prépondérant. Suivant les cantons, les communes possèdent plus ou moins d'autonomie en matière fiscale. Si l'on excepte les Grisons, où les communes jouissent d'une grande indépendance, la question des impôts communaux est réglée d'une manière détaillée dans la constitution et dans la législation cantonales. La plupart des impôts communaux sont fixés sur la même base et selon la même procédure de taxation

que celles en vigueur pour les impôts cantonaux ; c'est le mode le plus simple et qui garantit le plus d'uniformité.

Le fait que les impôts directs sont appliqués en Suisse d'une manière tout à fait différente dans les 25 cantons constitue pour notre économie publique un désavantage apparent. Les tentatives d'amener les cantons à une certaine unification dans ce domaine comme dans d'autres, n'ont pas abouti jusqu'à maintenant. Cependant, il faut reconnaître que l'impôt fédéral de guerre a exercé une certaine influence dans cette direction.

Faute de place nous n'avons pu traiter les questions de taxation et de droit fiscal. Nous nous bornons à citer l'interdiction de la double imposition prévue par l'article 46 de la Constitution fédérale.

Bibliographie. G. Schanz : *Die Steuern der Schweiz*. — M. de Gèrenville : *Les impôts en Suisse*. — P.-H. Weiler : *Direkte Staats- und Gemeindesteuern in der Schweiz*. — W. Gerloff : *Die kantonale Besteuerung der Aktiengesellschaften in der Schweiz*. — C. Holzach : *Die Steuer-Verteilung...* dans ZSSSt. 1918. — G. Higy : *Die Steuer-Verteilung...* dans ZSSSt. 1922. — S. Schneider : *Steuer-System und Steuerpolitik in der Schweiz*. — J. Steiger : *Der Finanzhaushalt der Schweiz*. — Blumenstein : *Schweiz. Steuerrecht*. — Publications périodiques : *Les impôts sur le revenu et le capital dans les principales communes de la Suisse*, dans Bull. statist. suisse VII, 7. — *Les recettes d'impôts de la Confédération, des cantons et des communes en 1922, 1923*, dans Bulletin statistique suisse VIII, 3. — *Annuaire financier suisse, Vierteljahrsschrift für schweizerisches, Abgaberecht*. [V.-J. STEIGER.]

IMPRÉVU (CERCLE DE L'). Important cercle genevois qui existait déjà en 1766 et servit de cadre à l'un des douze cercles politiques des Représentants. Il avait son siège à Longemalle et fusionna en 1809 avec le cercle des Anonymes, nom sous lequel il s'est perpétué jusque dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Au cours des luttes entre les Égaliseurs et le gouvernement aristocratique (1790-1792), l'Imprévu se scinda en deux cercles de tendances contraires : l'Imprévu sans tâche, révolutionnaire, qui a dans ses états de service la révolution de 1792 et l'insurrection de 1794, et un autre Imprévu, partisan des Conseils, qualifié d'Imprévu taché par ses adversaires politiques. [E.-L. BURNET.]

IMPRIMERIE. La première application en Suisse de la géniale invention de Gutenberg, consistant à imprimer à l'aide de caractères mobiles, a été faite à Bâle. Cette ville était depuis 1460 le siège d'une université et, d'après les registres d'impôts de 1470 à 1480, elle comptait à cette époque 26 imprimeries. D'après la tradition, ce serait un aide de Gutenberg, Berthold Ruppel, de Hanau, qui aurait introduit l'art de l'imprimerie à Bâle en 1463. Sa plus ancienne impression est *Gregorius I : Moralia in Job* (Musée Gutenberg à Berne), qui ne doit pas être postérieure à 1468. L'ouvrage portant la date la plus ancienne est une édition du *Mammotrectus*, imprimé en 1470 au couvent de Beromünster par le chanoine Elias Helye, de Laufen. La légende d'après laquelle U. Geering qui a introduit l'imprimerie à Paris aurait été un de ses collaborateurs, a été définitivement réfutée (voir art. GEERING). Après Beromünster, Berthoud. En 1475, deux ouvrages datés et trois non datés y virent le jour. Le nom de l'imprimeur n'est pas connu. A Rougemont (Vaud) existait un petit prieuré clunisien, où, croyait-on, une édition du *Fasciculus temporum* avait été imprimée en 1481. Il est probable que ce livre est sorti des presses de Genève.

Gutenberg et ses successeurs immédiats s'efforçaient d'imiter aussi exactement que possible, par la disposition et les caractères, les précieux manuscrits des couvents. Ils voulaient par là répandre dans le peuple ce qui, jusqu'alors, n'avait été accessible qu'à un cercle restreint d'ecclésiastiques et de savants. Les imprimeurs, artistes et savants de Bâle aux XV^e et XVI^e s., parmi lesquels il y eut des noms illustres, exécutèrent des éditions remarquables en langues allemande et latine. C'est ainsi que Bernhard Richel imprima en 1474 le célèbre *Sachsenspiegel*, et quatre grandes éditions de la

Vulgate. On doit à Michel Wenssler et à Michael Furter, l'impression de nombreux ouvrages religieux, de 1473 à 1491. Joh. Amerbach édita d'une façon exemplaire les pères de l'Église, pour laquelle édition il employa les



Imprimerie. Une des premières imprimeries de la Suisse en 1470 à Beromünster. La maison existe encore actuellement.

caractères latins en lieu et place des caractères gothiques. Johannes Froben brilla par ses impressions en langues latines, grecque et hébraïque. Ses éditions de saint Augustin, de saint Jérôme et d'Erasmus étaient très admirées. Des presses de Froben sortirent plus de trois cents ouvrages. Des artistes comme Hans Holbein, Urs Graf, Hans Baldung, Grien et Hans Schüpfelin illustrèrent les ouvrages d'auteurs importants, qu'imprimèrent les Amerbach, les Froben et les deux Petri. Le plus jeune des Petri, Adam, acquit une grande notoriété pour avoir imprimé les œuvres de Martin Luther. Parmi les autres premiers imprimeurs de Bâle, il faut citer, outre Berthold Ruppel déjà signalé, Martin Flach, Nikolaus Kessler, Jacobus Wolff, de Pforzheim, et Johann Bergmann. Ils éditaient, outre des ouvrages religieux en latin, les œuvres des humanistes, leurs contemporains. A Genève, l'art typographique pénétra en 1478, avec Adam Steinschaber, de Schweinfurt. Il avait probablement travaillé dans l'atelier de Gutenberg à Mayence. Steinschaber imprima entre autres le roman alors à la mode de la *Belle Métusine*, et d'autres livres qui se sont maintenus durant plusieurs siècles. En 1479, il avait fait paraître, avec Henri de Virczburg, un petit calendrier. Les premières impressions genevoises sont des modèles du genre. Avant et après la Réformation, l'imprimeur le plus important de Genève était un nommé Wiegand, de Cologne, qui imprima en 1537 la confession de foi et le catéchisme de Calvin. Il fut des premiers à publier des nouvelles sous forme de feuilles volantes. Un autre imprimeur genevois fut Crusé, alias Krause, alias Guerbin, qui édita le *Livre des sept sa-*

ges, et en 1480, d'une manière exemplaire, le premier dictionnaire français-latin. Quoique le mouvement réformé ait atteint à Genève son maximum d'intensité, ce n'est pas cette ville qui lui fournit les textes des Écritures dont avaient besoin les réformateurs. Ce fut Neuchâtel, grâce à Pierre de Vingle, de Lyon. Le Conseil de Berne l'avait recommandé aux Genevois pour l'impression de brochures de propagande. Le dernier grand ouvrage qui ait été conservé de lui est une Bible française. A Lausanne, le nouvel art de l'imprimerie fut exercé par Jean Belot en 1493, qui édita un *Missale* avec des gravures sur bois. Belot s'établit plus tard à Genève, tandis qu'à Lausanne Jean Rivery et Jean Lepreux, de Paris, travaillèrent à partir de 1570. Ce dernier prenait dans ses publications le titre d'Imprimeur de Leurs Excellences de Berne dans la ville de Lausanne. Lepreux transféra son atelier en 1579 à Morges, où il travaillait encore en 1587. Dans la Suisse allemande, il faut encore citer comme siège d'imprimerie la petite ville de Sursee, où parut en 1500 la *Reimchronik über den Schwabenkrieg von 1499*, de Nikolaus Schradin. Vers cette époque, Zurich ouvrit ses portes à l'imprimerie. Le premier imprimé zuricois portant une date est le programme du grand tir de 1504, exécuté par Hans Rügger ; il est richement orné d'armoiries. Un calendrier de Zurich, de 1508, avec des gravures sur bois de Urs Graf, est signé Hans am Wasem, imprimeur de la ville impériale de Zurich. Ces premiers imprimeurs furent rapidement dépassés par Christoph Froschauer qui, de même que Froben à Bâle, acquit une grande célébrité. Il devint le centre de la vie intellectuelle de Zurich. Il était originaire de Bavière, mais le Conseil de Zurich lui fit don de la bourgeoisie en 1519 « à cause de son art ». Froschauer était l'homme de confiance de Zwingli, dont il imprima les œuvres avec beaucoup de dévouement et avec un sens artistique très fin. Il se fit une grande renommée comme imprimeur de la Bible ; c'est lui qui publia la première Bible suisse en 1524-1529. Il imprima des Bibles en latin, en allemand et en anglais, dans tous les formats. De 1524 à 1564, Froschauer n'a pas publié moins de 27 éditions de la Bible entière et 15 éditions du Nouveau Testament, toutes imprimées correctement et avec beaucoup de goût. C'est une œuvre qui mérite l'admiration. A côté de Froschauer existaient l'imprimerie Gessner et l'officine de David Bürkli, qui a subsisté presque jusqu'à nos jours et s'est fait connaître par l'impression de la *Freitag-Zeitung*, du *Zürcher Kalender* et du *Reisebegleiter durch die Schweiz*. Dès 1755, Zurich comptait comme imprimeur Konrad Orell, dont l'officine a donné naissance à la maison Orell Füssli. L'imprimerie fondée en 1753 par Kaspar Ziegler passa plus tard à un nommé Ulrich ; elle a été continuée par les descendants de ce dernier sous le nom d'imprimerie Berichthaus. C'est là que s'imprime le *Tagblatt der Stadt Zürich*, tandis que la *Neue Zürcher Zeitung* s'est imprimée jusque il y a environ vingt ans dans l'imprimerie Zürcher et Furrer, fondée en 1838. A côté de Bâle, de Genève et de Zurich, Berne joue un rôle très modeste dans les débuts de l'imprimerie. Il est vrai que son premier imprimeur, Mathias Apiarius, de Strasbourg, homme très doué et très actif, ne put atteindre à une grande renommée parce que le gros moment de la Réforme, avec son abondante production d'écrits de controverse, était déjà passé lorsqu'il s'établit à Berne en 1537. De ses presses sortirent toutefois une série d'ouvrages remarquables. L'imprimerie de Leurs Excellences de Berne avait une situation à part ; son activité ainsi que celle de ses prédécesseurs et de ses successeurs a été étudiée par A. Fluri dans sa *Chronologie der bernischen Buchdrucker* (le Musée Gutenberg à Berne possède toute une collection d'imprimés sortant de cette officine et d'autres de la Suisse). La famille d'éditeurs et d'imprimeurs Haller joua à Berne un rôle important de 1707 à 1831.

L'art typographique s'implanta relativement tard dans la Suisse catholique, et ne commença à y fleurir qu'au moment de la contre-réformation. Thomas Murner ouvrit la première imprimerie à Lucerne en 1523, pour y éditer ses pamphlets contre Luther et la Réformation, mais dut vider les lieux en 1529 sous la pression

de Berne et de Zurich. Son imprimerie disparut alors. Dans le canton de Fribourg, le gouvernement interdit l'imprimerie jusqu'en 1584. Puis parurent dans cette ville une série de bons ouvrages. A Saint-Gall, réputé par les magnifiques manuscrits sortis de l'école du couvent, l'imprimerie fut introduite par Leonhard Straub en 1578. C'était un homme capable, mais le Conseil de la ville le traita durement parce qu'il avait imprimé des livres hérétiques. Il s'établit peu après à Rorschach, où fut fondée en 1606 une imprimerie du couvent, transférée plus tard à Saint-Gall. Cette dernière devint la plus importante imprimerie conventuelle de Suisse ; sur ses presses furent tirées des éditions remarquables, entre autres les *Annalen des Klosters Hirschau*, de l'abbé Trithemius. Après celle de Saint-Gall, il faut citer l'imprimerie du couvent d'Einsiedeln, d'où sortirent également, de 1664 à 1798, des ouvrages importants. L'effondrement de l'ancienne Confédération eut aussi pour conséquence la chute de cette imprimerie conventuelle. La maison Benziger et C^{ie}, imprimerie du Saint-Siège, lui succéda.

Nous ne poursuivrons pas ici l'étude du développement ultérieur de l'imprimerie en Suisse. La guerre

INCUNABLES. Nom donné aux ouvrages imprimés en caractères mobiles, jusqu'en 1500. L'un des premiers fut la Bible à 42 lignes, de Gutenberg, parue vers 1455. Ces produits de la première époque de l'art typographique ont une valeur particulière, car bien des écrits scientifiques ou populaires n'ont été conservés que sous cette forme. Une des premières tâches de la science des incunables est de dresser l'inventaire de ceux qui existent. On estime à environ 35 000 le nombre des diverses publications parues jusqu'en 1500, et le nombre d'exemplaires connus à plus de 120 000. Les collections suisses en possèdent plus de 13 000. La Bibliothèque universitaire de Bâle est de beaucoup la plus riche avec environ 2900 volumes ; viennent ensuite la Bibliothèque centrale de Zurich (Bibl. de la ville et du canton), environ 1500, celle du couvent de Saint-Gall, 900 ; la Bibliothèque cantonale d'Aarau 686 ; celle du couvent d'Einsiedeln 637 ; la Bibliothèque cantonale de Soleure 605, celle de Lucerne 591, de Frauenfeld 523 ; de Berne (Ville), de Fribourg et de Genève 370 à 380 vol. chacune. De rares bibliothèques ont publié un inventaire de leur collection, dont Saint-Gall, Soleure et Fribourg (W.-J. Meyer : *Catalogue des incunables de Fribourg*, 1915,



Extrait du *Fasciculus temporum* de 1481.

de Trente ans ralentit aussi dans notre pays la production littéraire ; seuls les calendriers et les almanachs donnèrent de l'occupation à un certain nombre d'officines. Des journaux commencèrent peu à peu à paraître à partir du milieu du XVII^e s. La période du progrès des lumières, dans la seconde moitié du XVIII^e s., donna un nouvel essor à l'imprimerie, ainsi que les bouleversements apportés en Suisse par la Révolution française. Ceux-ci donnèrent naissance à une foule de publications politiques. En même temps des journaux et des revues virent le jour un peu partout. Actuellement la Suisse est le pays qui possède le plus grand nombre de journaux par rapport à sa population.

Les nouvelles conquêtes dans le domaine du machinisme, les presses rotatives, les machines à composer, sont aussi chez nous au service des journaux. L'impression du livre et des travaux de ville nécessités par l'industrie et le commerce, ainsi que par la réclame, s'est grandement développée depuis quelques dizaines d'années. Un grand progrès a été obtenu par la découverte de l'illustration par l'autotypie et du procédé en trois et quatre couleurs. Si pour l'impression des journaux on considère avant tout la quantité obtenue, le degré de perfection technique et artistique joue au contraire le premier rôle quand il s'agit du livre, des travaux de ville et de l'illustration. Dans tous ces domaines, l'imprimerie suisse occupe une des premières places, ainsi qu'en témoignent les livres illustrés et les revues parus dans le pays. La Suisse compte en nombre rond 950 imprimeries qui, en 1924, occupaient 14 000 personnes environ ; 3400 presses mécaniques et à platine et 690 machines à composer. — Voir C. Lübeck : *Die Einführ. des Buchdrucks in d. Schweiz*, dans *Schweiz. Graph. Mitteil.* 1889-1890. — *Catal. of Books printed in the XV. Cent. now in the Brit. Museum*, III. [A. MÜLLER.]

p. 25). Une commission présidée par le professeur Kd. Haebler commença en 1904, à Berlin, l'inventaire des incunables de tous les pays ; l'Association des bibliothécaires suisses se joignit en 1911 à l'entreprise avec l'appui de la Confédération et confia à la Bibliothèque de Bâle le soin de centraliser les documents. Le catalogue a été mis sous presse à Berlin ; en 1925 a paru le premier volume du *Gesamtkatalog der Wiegendrucke*, qui contient les incunables suisses et remplacera le *Repertorium bibliographicum* de L. Hain, paru de 1826 à 1838, avec additions ultérieures de Copinger et Reichling. C'est à Beromünster que parut en 1470 la première œuvre datée (*Gfr.* 63, p. 13). Berthold Ruppel, qui devait avoir appris son art auprès de Gutenberg, imprimait déjà auparavant, vers 1463, à Bâle, le centre typographique le plus important de la Suisse au XV^e s. avec Genève. Ses livres ne portent ni nom d'imprimeur ni date. On ne peut identifier l'imprimeur de tels ouvrages que d'après les caractères typographiques, dont l'étude a été faite par Kd. Haebler : *Typenrepertorium* (5 vol.), 1905-1925. Les imprimeurs suisses sont cités dans le premier volume de cet ouvrage. Sur le titre du livre on trouve au lieu du nom la vignette de l'imprimeur, soit en général une marque de maison inscrite dans un écu, avec des initiales ou une devise. Les Bâlois ont subi l'influence des imprimeurs allemands, tandis que les Genevois ont subi celle des Français. Les incunables témoignent de la prédilection des imprimeurs de cette époque pour la gravure sur bois ; les produits de Bâle et de Genève sont remarquables. Le premier volume contenant des illustrations de ce genre parut à Bâle en 1476, chez Bernhard Richel ; c'est le *Spiegel menschlicher Behaltnis*, qui contient 280 gravures. Le *Buch des Ritters von Turm*, paru en 1493 chez Michael Furter

à Bâle, contient 46 planches, œuvre d'un maître graveur. Le même artiste illustra le célèbre *Narrenschiff*, de 1494, l'une des belles œuvres sorties de l'officine de Johann Bergmann de Bâle. Le nom du graveur n'est jamais mentionné. A Genève, Adam Steinschaber et L. Cruse (dit aussi Loys Guérbin ou Garbin) éditérent de grands ouvrages illustrés. Il parut beaucoup de livres populaires dont les nombreuses illustrations étaient

Urologus · In · Johanna :
Hic est iohannes * Lang-
 nis · me · rō · r · biblie In p̄n
 apto creavit de celū i ter
 rā · h · Lang · inis · Prenotāt · r · i
 titulāt a p̄noto · tas · me · rō · Pro
 mens · r · manifestās a p̄mo · nis
 p̄mli · Defollū · r · cautū a defodi
 or · ris · r · vāte fodi p̄ · rōcepta

Imprimerie. Spécimen de l'écriture d'un des premiers incunables de la Suisse, le *Mammotreclus* de Helyas Helye imprimé à Beromünster en 1470.

destinées aux illettrés ; ils sont actuellement fort rares. Tel est celui de la *Belle Mélusine*, le premier roman français imprimé, paru à Genève en 1478 avec 63 bois in-folio (publié en facsimilé par la Société suisse des bibliophiles en 1923-1924).

Les feuilles volantes constituent l'une des particularités de l'imprimerie du XV^e s. Ce sont des annonces d'imprimeurs, ordonnances, actes d'indulgences, brevets de tireurs, etc. Une liste bibliographique, comprenant aussi la Suisse, a paru en 1914 sous le titre de *Einblattdrucke des 15. Jahrh.*, dans la *Sammlung bibliothekwissenschaftlicher Arbeiten*, cahiers 35-36. Des gravures sur métal et sur bois furent également éditées sur des feuilles isolées ; la plupart ont été conservées grâce au fait qu'elles ont été employées à la confection des reliures. Elles ont leur place dans l'histoire de l'art. Il en existe à Bâle, Berne, Fribourg (couvent des capucins), Lucerne et Zurich (voir la collection de P. Heitz : *Einblattdrucke des 15. Jahrh.*, 1906). — Voir en outre Ed. Haebler : *Handbuch der Inkunabelkunde*, Leipzig 1925. — W.-L. Schreiber : *Manuel de l'amateur de la gravure sur bois et sur métal au XV^e s.* I-VIII. — R.-A. Peddie : *Fifteenth century books*, Londres 1913. — W.-J. Meyer prépare une bibliographie des imprimeurs suisses au XV^e s.

[W.-J. MEYER.]

IMSAND (IM SANDE). Vieille famille valaisanne citée du XIV^e au XVI^e s. à Reckingen, dès le XV^e s. à Münster, Ulrichen et Oberwald. — 1. MATHAEUS, major de Conches en 1600. — 2. PETER-JOSEPH, de Münster, * 1818, jésuite 1844, se rendit en 1848 dans l'Amérique du Nord, fonda l'église de Saint-Joseph à Mobile, Alabama, † 27 juin 1880 à Pensacola en Floride. — 3. FELIX, Dr, de Münster, * 1846, professeur à Brigue 1874-1881, préfet du collège 1876-1881, curé de Loècheles-Bains 1881-1889, professeur au séminaire de Sion 1889, chanoine 1895, grand-chantre de 1908 à sa mort, le 18 janvier 1914. — Voir BWG III. [D. I.]

IMSENG. Très vieille famille de Saas (Valais), portant le nom du hameau de Seng au-dessus de Saas-Grund. Elle essaima à Löttschen, Stalden, Viège et Sion. — 1. PETER-JOSEPH, de Saas, * 1725, recteur de la cathédrale de Sion 1752, chanoine 1761, grand-chantre 1774, grand-doyen 1780, vicaire général de l'évêché 1791 ; tué par l'invasion française le 27 mai 1798. — 2. JOH.-JOSÉ, de Saas-Fee, * 1806, curé de Randa 1832-1836, de Saas-Grund 1836-1861, chapelain de ce village de 1861 à sa mort, le 12 juillet 1869. Il favorisa le développement du tourisme dans la vallée de Saas, fournit des rapports à Ruppen : *Statistik von Saas* ; à Melch. Ulrich : *Die Vispertäler*, etc. — Voir G. Studer : *Karte der südlichen*

Wallsthaler. — BWG III. — Dübi : *Saas-Fee und Umgebung*. [D. I.]

IMSTEFF (IM STEFF, STEFFER). Ancienne famille de Mund (Valais). [D. I.]

IM THURN. Famille du canton de Schaffhouse. Voir THURN, IM.

IMWINKELRIED (IM WYCHELRIED). Famille du Valais qui doit son nom au hameau de Wichiried à Zeneggen où elle apparaît au XIII^e s. déjà. A la fin du XIV^e s. un rameau établi à Viège reçut le titre de donzel. La famille se répandit dans la suite dans le district de Conches. — FRANZ, grand-châtelain de Viège en 1532. — ANTON, Dr, d'Obergestellen, recteur de la cathédrale de Sion 1671-1674, curé de Stalden 1674-1684, chanoine titulaire 1672 et chanoine résident 1684, grand-sacristain 1698, † 25 décembre 1706. — BWG III. [D. I.]

INALBON (IN ALBUN). Famille valaisanne, qui tient son nom de son ancien lieu de domicile à In Alben (Com. Viège). Elle est citée à Viège au XIV^e s. et à Sion, Stalden et Eggerberg au XV^e s., plus tard à Glis, Brigue et Tourtemagne. A Viège elle a

donné plusieurs bannerets. *Armoiries* : d'argent au lion de gueules. — 1. WALTHER, banneret de Viège 1330. — 2. WILHELM, banneret en 1407. — 3. SIMON, l'aîné, notaire, châtelain de Viège 1507. — 4. SIMON, le cadet, fils du n^o 3, maître es arts libéraux, donna des cours à Bâle vers 1512 sur les Offices de Cicéron ; en relations épistolaires avec d'éminents humanistes. Grand bailli 1518, châtelain de Viège 1520, fut créé comte palatin la même année par le légat du pape B. Arnolfini. — 5. JOHANN, grand châtelain de Viège 1568, 1578, 1583, 1589, 1595, banneret de Viège 1599-1619, grand-bailli en 1576-1577, 1580-1581, 1586-1587, 1592-1593, 1598-1599, 1604-1607. Il posséda à la suite d'achat, de 1565 à 1580, la moitié du vidomnat de Massongex. — 6. HEINRICH, châtelain de Viège 1620, gouverneur de Monthey 1628, banneret de Viège 1644-1666. — 7. ADRIAN, banneret de Viège 1671-1692, vice-grand-bailli 1678-1680. — 8. FRANZ-XAVER, de Tourtemagne, * 1825, professeur à Brigue 1854-1858, curé à Glis et préfet du collège de Brigue 1855-1866, curé et doyen de Loèche 1866-1872, chanoine titulaire 1864 et résident 1872, grand-chantre 1880, préfet des études du canton du Valais 1881-1892, † en février 1895. Auteur de quelques pièces de théâtre populaires. — 9. PETER-LUDWIG, de Brigue, * 1^{er} mars 1823, avocat, député au Grand Conseil, conseiller aux États 1867-1871, secrétaire d'État du Valais, † 4 novembre 1892 à Bâle. — 10. CHARLES, de Tourtemagne, * 5 mai 1870 à Voiron en France, rédacteur du *Courrier de Genève* et de la *Gazette du Valais*, professeur à Sion. Œuvres : *Fleurs d'automne* ; *Horizons valaisans*. — BWG III. — Furrer III. — Renseignements particuliers. [D. I.]

INAUEN. Vieille famille appenzelloise (*in Ouan*) attestée dès 1400 et répandue spécialement dans les Rhodes-Int. — KARL-JAKOB, 1755-1811, édifica l'établissement de cure de Weissbad. — Voir AU. — Koller : *Geschlechterbuch*. [A. M.]

INCENDIES (MESURES PRISES CONTRE LES). En face de l'action destructrice du feu, l'homme resta démuni et désarmé jusque vers la fin du moyen âge. Certaines conceptions religieuses interprétant l'incendie comme une punition divine contre laquelle l'homme ne pouvait se rebeller, annihilèrent toute initiative. La superstition joua de son côté un rôle important jusqu'à une époque avancée du XIX^e s. Au XVII^e et XVIII^e s., on croyait communément que le feu se laissait conjurer par des formules appropriées. De même, des préjugés largement accrédités retardèrent la diffusion du paratonnerre. Des incendies consi-

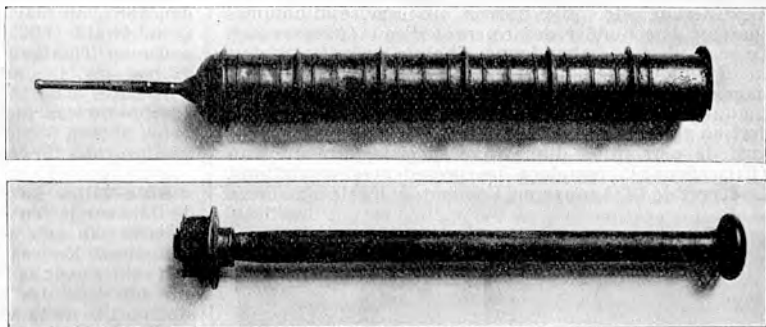
dérables ravagèrent fréquemment les villes médiévales, Berne notamment en 1286, 1287, 1302, 1309, 1367, 1368, 1380, 1387 et surtout en 1405 (voir la planche en couleurs du *DHBS*, t. II, p. 128). Aucune localité importante n'échappa aux terribles dégâts causés par le feu, imputables à la nature des matériaux de construction : bois, paille, roseaux (les toits de tuiles et les constructions en pierre n'apparaissent dans les villes qu'au début du XV^e s.), ainsi qu'à la pénurie de moyens de défense appropriés et à l'absence d'une police du feu. Tant qu'on ne sut pas projeter l'eau en quantité suffisante et d'une manière efficace, l'on n'accumula aucune réserve d'eau particulière pour les incendies.

Le premier appareil d'extinction fut le très primitif seau de bois qui, au XV^e s., céda place au seau de cuir, préférable déjà par sa résistance à la dessiccation. L'usage des seaux correspondit à l'introduction des crocs et des échelles à incendie. L'invention de la pompe à main par un Nurembergeois, vers 1520, réalise un progrès sensible. Un siècle plus tard, les premières pompes à incendie, fabriquées également à Nuremberg, firent enfin leur apparition. Ce n'étaient que des pompes à main perfectionnées, mues par un balancier que deux hommes actionnaient. La pompe, construite à la fin du XVII^e s. à Strasbourg, marque un léger progrès, car elle appliquait le principe de la pompe aspirante et foulante. Vers le milieu du XVII^e s. Hans Hautsch, de Nuremberg encore, fabriquait la première pompe à incendie munie d'un régulateur à air qui, au débit saccadé des premiers appareils, substitua une propulsion régulière de l'eau. Ce perfectionnement suscita en Suisse de nombreuses imitations. Le Saint-Gallois Markus Späth, entre autres, livra des appareils conçus sur le modèle de Nuremberg. Une amélioration de la plus grande importance fut l'invention des tuyaux par Jan van der Heyde, d'Amsterdam, en 1671, fabriqués d'abord en toile à voile, puis en cuir. Les nouvelles pompes hollandaises, comme aujourd'hui encore, reposaient essentiellement sur ce principe : jonction de deux pompes à compression réunies par un levier et un régulateur à air. Mais à côté de ces pompes à tuyaux mobiles, les anciennes pompes à tuyaux fixes restèrent en usage jusqu'à la fin du XVIII^e s. De même, l'antique seau s'est maintenu jusqu'à l'époque des pompes perfectionnées, surtout dans la campagne, où les pompes aspirantes ne pénétrèrent que dans la seconde moitié du XIX^e s. Ce n'est qu'au milieu du XIX^e s. que le système des hydrants fut connu. Son introduction générale coïncide partout avec l'amélioration du service de distribution des eaux dans les villes et les villages. Les conduites d'eau sous pression avec réservoirs, servant à la consommation ordinaire, peuvent être utilisés, par simple jonction des tuyaux, pour la lutte contre le feu. — Voir Alb. Heer : *Das Feuerlöschwesen der guten alten Zeit*.

Le 19 juin 1870, le *Schweiz. Feuerwehrverein* (Société suisse des sapeurs-pompiers) fut fondé à Zurich. Son organe est, pour la Suisse allemande, la *Schweiz. Feuerwehrzeitung* depuis 1875 ; pour la Suisse française, le *Sapeur-Pompier suisse*, dès 1895. — Voir H. Schiess : *Schweiz. Feuerwehrverein ; Jubiläumsschrift*, 1922. — A. Ochsenbein : *Gesch. d. schw. Mobilversicherungs-gesellsch.* 1826-1926.

Dans tous les cantons et dans toutes les agglomérations un peu importantes, des mesures ont été prises pour se préserver du feu et pour lutter contre l'incendie une fois déclaré. A partir du XIX^e s., on institua l'assurance, libre ou obligatoire, des bâtiments et du mobilier afin de se prémunir contre les conséquences économiques des ravages causés par le feu. Nous exposons ci-après les dispositions adoptées dans quelques cantons pour lutter contre l'incendie.

Ville et canton de Berne. Après le grand incendie de 1405, le Conseil de Berne ordonna que dans chaque maison fût déposé un seau de cuir dont la ville restait propriétaire. Au cours du siècle, celle-ci dut souvent



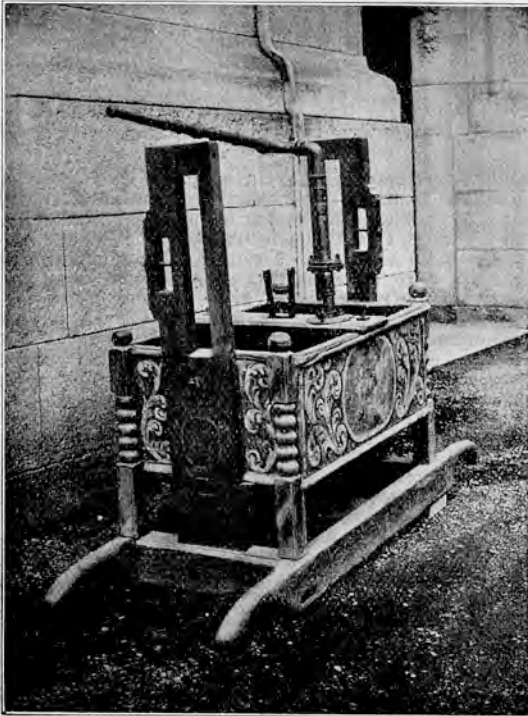
Incendies. Pompe à main en métal de l'avooyer Johann Steiger 1576. Au Musée Nat. Zurich

prendre des mesures pour le maintien des seaux en bon état et instituer des inspections à cet effet. Divers bourgs et villages adoptèrent de semblables dispositions réglant la répartition et l'entretien des seaux.

Les pompes à main de Nuremberg furent adoptées à Berne dès 1521. Nidau et Berthoud en reçurent quatre en 1561. En 1616, le Conseil en fit faire quelques douzaines qui furent déposées à l'hôtel de ville, à la tour de l'horloge et à l'arsenal. Berne fut la première ville suisse qui en 1617 possédât une pompe de Nuremberg. Après l'incendie du quartier du Stalden en 1650, la fabrication de ces engins fut confiée à des forgerons du pays. En 1662 et 1663, la ville employait déjà deux pompes hollandaises construites par Markus Späth, de Saint-Gall ; en 1700 on construisit, à l'arsenal de Berne même, une pompe à tuyaux ; en 1700, le Conseil en achetait six à Henri Lombard, de Lausanne, pour les résidences de ses baillis à Lausanne, Morges, Yverdon, Romainmôtiers, Aarbourg et Lenzbourg. Le gouvernement ordonna en 1715 aux villes de se pourvoir de pompes à tuyaux. Il prit à sa charge la moitié des frais d'achat.

Enfin, dans la première moitié du XVIII^e s., toutes les résidences gouvernementales furent munies de pompes à incendie, mais, à côté de ces dernières, les seaux primitifs subsistaient partout et la pompe de Strasbourg fut adoptée en de nombreux endroits. En 1758, les inspecteurs étaient déjà tenus de vérifier deux fois par an l'état des pompes à incendie du pays. Les ordonnances sur le feu édictées par la ville de Berne dans l'intervalle, 1502-1794, furent au nombre de treize. Les localités de moindre importance s'en inspirèrent. En 1760, les communes rurales reçurent l'ordre de se munir de pompes et d'instituer des rondes de nuit. Le gouvernement accorda des subventions jusqu'à concurrence du 20 % des frais. Quelques-unes de ces anciennes pompes de village sont encore en usage. Les prescriptions gouvernementales furent rajournées de temps à autre pour quelques régions, entre autres, pour le Pays de Vaud en 1783 et pour un certain nombre d'anciens bailliages bernois en 1787 et 1788. Chaque localité éliait et assermentait un veilleur de nuit, un inspecteur du feu et un inspecteur des pompes à incendie. Le maintien des seaux resta obligatoire malgré la présence des pompes. L'alarme était donnée au moyen du tocsin et par le cri de *fürro*. Cette ordonnance cantonale sur le feu fut en vigueur jusqu'en 1819, et devait être lue le deuxième dimanche de septembre. Diverses ordonnances particulières furent édictées soit par de simples localités, soit par des communes ou par des circonscriptions plus étendues : ainsi celles de Gessenay en 1721 déjà (complétée en 1744), de Thoune en 1813, etc. En 1807, l'État de Berne prit sous sa surveillance l'assurance des bâtiments contre l'incendie en fondant l'*Allgemeine Brandversicherungsanstalt des Kts. Bern*. Un corps de

pompiers, organisé militairement, fut créé en 1811 dans la ville de Berne et, le 25 mai 1819, le gouvernement promulgua, pour tout le canton, une ordonnance en 117 articles, contenant des mesures de police et des prescriptions techniques sur les bâtiments, le service d'extinction, etc. Elle prévoit un service d'hommes chargés d'accumuler des réserves d'eau (*Feuerweier*). Le seau n'est pas abandonné. Chaque propriétaire doit en détenir un, chaque fiancé, au moment de son mariage, doit prouver au pasteur qu'il en possède un ; chaque habitant nouvellement admis à la bourgeoisie doit en remettre deux à sa commune d'adoption. Plus tard, la perception d'une taxe spéciale, dite du seau (*Eimerfinanz*), remplaça les précédentes restrictions. Le décret de 1884 supprima l'obligation légale d'avoir un



Incendies. Pompe d'Ossingen 1707. Au Musée Nat. Zurich.

seau à incendie à domicile. Le propriétaire d'une maison couverte de chaume devait posséder une échelle de toit ; chaque commune devait, outre 20 à 80 seaux, détenir 2 à 3 échelles. Chaque paroisse devait posséder une pompe à feu et, si elle comptait plus de 200 maisons, deux pompes. Des estafettes montées étaient chargées de répandre l'alarme dans les communes et deux fois par an des exercices obligatoires de pompiers avaient lieu. Le sacristain était tenu de donner l'alarme en sonnant le tocsin. Ces prescriptions détaillées de 1819 furent remplacées en 1884 par le décret sur le matériel d'extinction et le service des pompiers. Ce dernier prescrit, entre autres, le service obligatoire des pompiers pour tous les habitants aptes d'une commune, à moins que les volontaires suffisent à remplir les cadres, comme c'est le cas pour la ville de Berne depuis 1811. De 1834 à 1882, se fondèrent divers établissements privés d'assurance contre l'incendie, mais la loi du 1^{er} janvier 1883 rendit obligatoire l'assurance cantonale.

Les plus grands incendies signalés dans le canton de Berne pendant le XIX^e s. furent : Frutigen 1827, 76 maisons ; Huttwil 1834, 41 maisons ; Saint-Imier 1839, 33 maisons, le même 1843, 27 maisons ; Anet 1848, 58 maisons ; Zweisimmen 1862, 22 maisons ; Oberho-

fen 1864, 93 maisons ; Villeret 1865, 35 maisons ; Berthoud 1865, 72 maisons ; Rütli près Büren 1868, 66 maisons ; Orpund 1868, 36 maisons ; Bassecourt 1871, 65 maisons ; Boujean 1874, 48 maisons ; la Lenk 1878, 28 maisons ; Meiringen 1879, 105 maisons ; Bätterkinden 1882, 36 maisons ; Meiringen 1891, 194 maisons ; Grindelwald 1892, 157 maisons ; St. Stephan 1892, 49 maisons ; Thörigen 1907, 32 maisons ; Hindelbank 1911, 22 maisons. Les premières installations d'hydrants furent faites à Berthoud en 1867 et à Berne en 1868. Le nombre de ces installations dans le canton a passé de 24 en 1889 à 538 en 1920. — Voir J. Lüthi : *Die Entwicklung des Feuerwesens im Kanton Bern*.

[H. Tr.]

Bâle-Ville. La plus ancienne ordonnance de la ville de Bâle sur le feu date de 1411. Elle confiait le service d'extinction aux corporations et aux compagnies des faubourgs. En cas d'incendie, chaque corporation devait rallier avec sa bannière le marché aux grains, tandis que les gens des faubourgs avaient ordre de veiller aux portes de la ville. Le grand incendie qui ravagea la ville en 1417, provoqua une réorganisation du service d'extinction, consignée dans l'ordonnance de 1422. Aux termes de celle-ci, chaque fois qu'un incendie éclatait, quatre maîtres charpentiers se rendaient au chantier qu'ils avaient mission de surveiller. Vingt hommes appartenant aux corporations des charpentiers et des maçons et deux hommes de chacune des autres corporations rejoignaient le lieu du sinistre avec des haches et des seaux. Le surplus restait de piquet au marché aux grains. Chaque corporation était pourvue d'échelles et de seaux de cuir. En outre cinq tonneaux attelés étaient prêts à charrier l'eau à l'endroit requis. La direction du service d'extinction pendant l'incendie était confiée aux anciens maîtres-bourgeois et anciens *Oberstzunfmeister*, ainsi qu'à cinq conseillers. Ces dispositions restèrent en vigueur jusqu'au XVII^e s. Dès 1663, les hommes commandés pour le service d'extinction ne furent plus répartis par corporation, mais par quartier. Enfin en 1681 les pompes à incendie furent introduites. Par suite de l'accroissement des constructions à proximité des portes de la ville, on fut obligé, en 1745, de compléter les dispositions existantes. En 1763, on arrêta l'action combinée de la garnison de la ville, des ouvriers du *Lohnamt* de la ville et des sujets des bailliages voisins de Riehen, du Petit-Huningue et de Münchenstein. La loi astreignit notamment les simples habitants à concourir avec les bourgeois au service de défense et les affecta au service des pompes à incendie. Conséquence du grand incendie du *Karrenhof* en 1775, le service de garde fut renforcé en 1777 et des mesures prises pour que l'alarme fût répandue avec la rapidité indispensable. Pendant la première moitié du XIX^e s., les dispositions de l'ordonnance sur le feu de 1805 furent en vigueur. Mais celles-ci, malgré les révisions de 1817 et 1827, témoignaient d'une telle insuffisance, que le besoin d'une réforme complète se fit de plus en plus sentir dans la bourgeoisie. Finalement, on aboutit à la création d'un corps de pompiers volontaires en 1845. La supériorité de ce corps organisé, équipé et dirigé convenablement, sur les hommes recrutés jusque-là sur une base mi-civile, mi-militaire, privé d'un commandement adéquat, fut si évidente que la nouvelle ordonnance de 1846 sanctionna officiellement l'existence du corps des volontaires pompiers. Dès lors, la réorganisation complète de la police du feu progressa rapidement. En 1857, l'État de Bâle prenait à sa charge l'entretien et l'équipement du corps des pompiers, qui recevaient une solde pour les heures d'exercice et de service effectif ; en 1866, le réseau des hydrants était installé ; en 1870, un télégraphe était mis à la disposition du service du feu ; en 1871, un guêt de nuit permanent créé. Le service de sûreté fut organisé militairement et un corps de sûreté institué ; en 1878 le poste de garde de la cathédrale fut relié téléphoniquement avec la garde du feu, en 1882 une garde permanente de nuit et de jour fut créée. La loi de 1879 rendit le service de pompiers obligatoire pour tous les bourgeois et habitants âgés de 32 à 44 ans et taxa d'un impôt spécial ceux qui ne s'acquittaient pas de cette obligation. L'ordonnance

ultérieure de 1892 est basée sur la loi de 1879. — Voir A. Schneider : *Das Löschwesen in Basel*. [C. Ro.]

Canton de Fribourg. En 1375, un ordre prescrivait aux boulangers de la ville de Fribourg d'allumer le feu avec une lanterne et désignait les surveillants dans chaque quartier. Une ordonnance du 16 août 1392, la première que nous connaissions « contre le péril du feu », prévoyait déjà certaines mesures de précaution ; les bannerets, chargés de la haute surveillance des quartiers et de la police du feu, devaient, entre autres, visiter les hôtels et faire enlever tout ce qui offrait un danger d'incendie. En 1411, diverses mesures sont prises : des seaux doivent être déposés devant chaque hôtel et sur la terrasse ou le toit, les rues visitées deux fois par semaine, etc. De fortes amendes et même le bannissement étaient prévus à l'égard de ceux qui enfreignaient ces prescriptions. Pour diminuer les dangers d'incendie, les Conseils décidèrent, en 1413, d'accorder un subside en tuiles à tous ceux qui recouvriraient leurs toits de tuiles. Cette mesure devint générale et obligatoire de 1428 à 1438. L'ordonnance de 1435 rappelait d'une façon plus détaillée les anciennes prescriptions de 1411 et contenait de nouvelles mesures sur la circulation de nuit, les visites et le matériel. Les contrevenants aux ordres des bannerets encouraient une amende de 60 sols. En 1542, on voit figurer pour la première fois des dépenses pour hommes à cheval envoyés lorsqu'il y a du feu à la campagne. Aux XVII^e et XVIII^e s., le gouvernement de Fribourg adressa de fréquents mandats aux communes et bailliages, ordonnant de visiter annuellement les maisons, cheminées, fours, etc. Dans le mandat général de 1754, il défendait de fumer dans les granges et écuries sous peine de 20 lb. d'amende.

L'emploi des pompes à incendie à Fribourg, paraît remonter au XVII^e s. Elles étaient déjà utilisées en 1675. Le XIX^e s. vit la création et l'établissement des caisses d'assurance pour les cas d'incendie (1810, 1813, 1833, 1854), du cadastre contre l'incendie (1818), de l'assurance des bâtiments (1812), de l'assurance obligatoire du mobilier et du bétail (1893), et d'une façon générale le développement des moyens de préservation et surtout de défense contre l'incendie par l'utilisation de nouveaux engins : pompes, hydrants, etc. — Voir Berchtold : *Hist. du C. de Fribourg* I, 198, 199, 271. — Arch. d'État de Fribourg : Copies de documents et notes sur la police du feu dans le C. de Fribourg 1375-1906, par G. Corpataux. — *Bull. des Lois*. [G. Cx.]

Canton de Glaris. L'ordonnance la plus ancienne de défense contre l'incendie concerne le village de Glaris, elle est datée de 1470. Les chroniqueurs relatent qu'une pompe à incendie fut employée pour la première fois en 1680 pour éteindre l'embrasement de Schwanden. La petite commune de Sool se donna en 1713 une ordonnance du feu remarquable pour l'époque, exemple suivi en 1741 par le bourg de Glaris. Des ordonnances semblables furent édictées successivement et jusqu'en 1811 à Mollis, Ennenda, Mitlödi, Näfels, Nidfurn, Netstal, Bilten et Schwanden. Tous ces villages, à l'exception de Nidfurn, avaient acquis à ce moment une ou plusieurs pompes à incendie et possédaient en outre des échelles, cuves et crocs à incendie. La situation du Sernftal était déplorable en fait de matériel de défense : ses trois communes ne possédaient au total que trois échelles à incendie, six crocs et quelques cuves ; les habitants avaient, en outre, la seule obligation de courir avec un récipient au lieu du sinistre. A Bilten, Glaris, Schwanden et Mitlödi, les hommes organisés et inscrits sur des rôles, s'exerçaient une fois par an au maniement de leurs pompes sous la direction de capitaines du feu, tandis qu'ailleurs aucun exercice n'était prévu, bien que des hommes fussent désignés pour le service d'extinction. La moitié à peine des communes nommaient des inspecteurs du feu et des ramoneurs ; les guets de nuit n'existaient que dans les localités les plus importantes de la vallée principale. En maints endroits, les inspecteurs du feu étaient des volontaires ; une ou deux fois par an on lisait devant les communes assemblées les ordonnances sur le feu.

Parmi les prescriptions relatives à la police du feu, relevons l'obligation à laquelle était astreint tout pro-

priétaire ou tout communier de posséder une échelle, une cuve à incendie et de préparer pour la nuit une certaine provision d'eau. A peu près partout il était interdit de circuler avec une flamme libre sur les routes ou dans des endroits présentant des dangers d'inflammation et d'aller chercher du feu dans la rue ; quelques communes interdisaient de conserver à demeure de la paille, des feuilles, des cendres et des fagots, de faire la lessive dans les maisons, de cuire du pain dans les fours domestiques, de tirer aux oiseaux à proximité des maisons et des communs, d'allumer du feu dans les forêts, de laisser de la lumière dans la chambre d'un hôte ivre. Une singularité du canton de Glaris réside dans les mesures prescrites en cas de sécheresse et de föhn violent. Déjà les ordonnances sur le feu du XVIII^e s. spécifient que les boulangers ne peuvent pas cuire, que les serruriers, forgerons, cloutiers et autres ouvriers du feu ne peuvent allumer de feu, que les artisans sur bois, charpentiers, charrons, tonneliers ne doivent pas travail-



Incendies. Seaux à incendie en cuir avec armoiries d'Elgg. Musée Nat. Zurich.

ler à la lumière artificielle ; ni les ménagères sécher le chanvre ni le lin, ni fumer de viandes, ni faire de feu dans la cuisine, ni chauffer les chambres, n'entreprendre de lessive, ni à la maison ni dans les buanderies ; il est interdit aux hommes de fumer dans les maisons ou les écuries.

Les gardes du föhn (*Föhnwächter*) avaient le droit et l'ordre, en faisant leur tournée, d'éteindre immédiatement tout feu allumé dans les maisons ou les ateliers. Les artisans devaient chaque année prêter serment et, s'ils transgressaient leur engagement, ils étaient frappés d'une amende de 6 couronnes. Beaucoup de ces anciennes dispositions sont observées de nos jours encore. L'alarme était communiquée aux gens de la localité par les sonneries des cloches ou par l'appel : *fürlo*, tandis que des messagers à cheval alarmaient les communes voisines.

En 1779, le Conseil général fit une tentative pour uniformiser les différentes ordonnances existant dans le pays et adressa son projet aux communes qui ne paraissent pas l'avoir pris en considération. C'est en 1812 que le landammann et le Conseil promulguèrent la première ordonnance imprimée sur le feu, en 86 articles, applicable au canton de Glaris dans son ensemble. Elle spécifiait que chaque ménage devait avoir un seau à incendie, que chaque commune devait nommer un inspecteur du feu, procéder deux fois par an à des inspections et faire exercer au printemps et en automne les corps de pompiers qu'elle avait organisés. Les communes reçurent l'ordre pressant de faire l'acquisi-

tion de pompes et de cuves à incendie et d'avoir en nombre suffisant des échelles et des crocs. En outre, la loi de 1846 enjoint à toute commune ou village de posséder une ou plusieurs pompes à feu, munies de tous leurs accessoires. Tout habitant âgé de 16 à 50 ans est astreint au service des pompiers, obligation que la loi de 1857 prolongea jusqu'à l'âge de 60 ans.

La loi actuellement en vigueur date de 1906 et fut complétée par un décret du Conseil d'Etat autorisant la caisse d'assurance contre les incendies à contribuer pour une somme importante aux frais d'achat ou d'entretien des hydrants et du matériel d'extinction. Les sévères précautions prises par la landsgemeinde et consignées dans la loi de 1861 se montrèrent efficaces. Netstal fut la première commune qui installa des hydrants, moyen de défense dont tous les villages glaronnais sont actuellement pourvus. Le bourg de Glaris a été à peu près complètement consumé en 1299, 1377 et 1477. Le feu dévora 15 maisons à Sool en 1713. Le sinistre de 1861 réduisit en cendres 593 maisons à Glaris et causa un dommage de plus de dix millions de francs. Avant l'institution de l'assurance cantonale contre l'incendie, les sinistrés recevaient de la caisse générale, en vertu d'une vieille coutume, une somme équivalente au 10 % du dommage subi. Des collectes étaient faites à leur bénéfice dans les églises à moins que le Conseil ne leur délivrât une lettre d'impôt (*Steuerbrief*) les autorisant à quêter en dedans ou au dehors du pays. Parmi les anciens fabricants de pompes à feu, il faut citer : maître Fridolin Stäger en 1783 et maître David Marti en 1823, tous deux à Glaris. — Voir les actes relatifs à l'assurance contre l'incendie aux Archives d'Etat. — Joh.-Heinrich Tschudi : *Chronik* 1714. — Blumer-Heer : *Gemälde des Kts. Glarus*. — H. Spälti : *Gesch. der Stadt Glarus*. — P. Thürer : *Gesch. der Gem. Netstal*. — Ordonnance sur le feu pour le canton de Glaris de 1812. — *Landsbuch*, édition 1852, 1861 et 1924. — Rapports du gouvernement glaronnais. — Mémorial de la landsgemeinde. [P. THÜRER.]

Canton de Thurgovie. C'est dans la lettre de franchise de Frauenfeld, datée de 1331, que se trouve consignée la première ordonnance de la Thurgovie sur le feu. Elle arrête que : le feu se déclarant dans une maison, si les habitants qui s'en aperçoivent ne l'éteignent pas, ils sont condamnés à une amende d'une livre et sont bannis de la ville pour une année, ou à perpétuité s'ils ne s'acquittent pas de l'amende. Celui qui constate l'incendie sans accourir immédiatement et sans participer au sauvetage, encourt la même peine. Est passible d'une amende de 3 schillings quiconque pénètre avec une flamme libre dans une étable ou dans un appentis où se trouvent des matières inflammables, quiconque allume son feu avec de la paille, dépose sur le plancher un brasero plein de braises, qui sèche, écarque ou blanchit le lin ou le chanvre dans la maison à la lumière artificielle, ou simplement qui contrevient en quelque façon aux ordonnances de l'inspecteur du feu. — Pupikofer : *Frauenfeld*. [Sch.]

Canton d'Uri. Bien que fort exposé au fôhn par sa situation géographique et courant de ce chef de grands risques d'incendie, Uri n'a promulgué aucune loi d'assurance obligatoire contre les dommages causés par le feu.

Par contre, l'ancienne constitution écrite (art. 99) et le premier code imprimé de 1823 (art. 206-210) menacent de lourdes peines les auteurs directement ou indirectement responsables des incendies. Il était interdit, sous peine d'une amende de 25 florins, de fumer dans les greniers et les entrepôts, de sécher le chanvre dans les maisons ; interdit également aux boulangers, forgerons, cloutiers, de travailler, de laver et sécher le linge quand souillait le fôhn. Cette défense s'étendait aux feux de forêts, de défrichement et feux d'herbages. Il fallait une autorisation pour installer une charbonnerie. En 1818 et 1821, le *Landrat* enjoignit aux communes qui ne l'avaient pas encore fait, de rédiger des ordonnances sur le feu et de les faire sanctionner. En 1836, l'emploi des torches dans la chasse aux grenouilles fut prohibé. Pour conjurer les dangers d'incendie et d'inondation, le pays décida en 1681 de célébrer la

Sainte-Agathe comme jour mi-férié. Quelques paroisses, comme Göschenen, Wassen, Isental, etc., en font encore un jour férié. En suite de vœux émis sous la menace de sinistres, les paroisses d'Altdorf (1693) et Flüelen ((1789 et 1820) accomplissent encore chaque année des processions à Riedertal (Bürglen). Des incendies ravagèrent totalement ou en partie : Altdorf en 1400, 1693 et 1799 ; Amsteg 1788 ; Attinghausen 1769 (église et cure) ; Andermatt 1766 ; Hospental 1669 ; Flüelen 1789. De grands incendies de forêts eurent lieu à Silenen en 1687 et à Flüelen dans l'été 1708. — Voir *Landsbuch* de 1823. — *Urner Nbl.* 1899, 1914-1916. — Ordonnance sur le feu de Flüelen 1820. [E. W.]

Canton de Vaud. En 1219 un incendie détruisit le clocher de la cathédrale de Lausanne, le palais épiscopal et 1374 maisons. Le sinistre de 1235 causa aussi de gros dommages et coûta la vie à 80 personnes. Pour la troisième fois la ville de Lausanne fut presque entièrement consumée en l'an 1366, et un édit de l'évêque de 1405 paraît faire allusion à un récent incendie. On y prescrivait, entre autres, que la façade des maisons donnant sur rue ou ruelle devait être construite en pierre sur une hauteur de 20 pieds. L'avant-toit ne devait pas surplomber la façade de plus de trois pieds. Les maisons devaient être pourvues de bonnes cheminées. Chacun était tenu de posséder un seau à incendie et, à tour de rôle, les habitants étaient astreints à faire le guet dans la cathédrale. Des mesures analogues furent prises sous la domination bernoise, notamment en 1586. L'une des premières tâches du régime vaudois fut de créer, le 28 mai 1811, l'assurance obligatoire des bâtiments contre l'incendie, puis, le 7 juin 1849, l'assurance du mobilier. Des mesures préventives contre les incendies furent arrêtées par la loi du 16 mai 1815. Ces dispositions ont été dès lors remaniées à plus d'une reprise. Les dernières réglementations sont la loi sur l'assurance, du 17 janvier 1906, et la loi sur la police du feu, du 28 novembre 1916. Le canton a dépensé 6 millions et demi de 1905 à 1923 pour des mesures préventives contre l'incendie. Les assurances dépendent de l'Etat. [M. R.]

INCINÉRATION. Voir CRÉMATION.

INCUNABLES. Voir IMPRIMERIE.

INDEMINI (C. Tessin, D. Locarno, V. DGS). Com. et paroisse. En 1332, *Indempno* ; 1335 *Dempno* ; 1400 *Indimpno* ; 1591 *Indemeno* et 1596 *Indemno*. Le village est mentionné en 1230 comme appartenant déjà à la *pieve* de Locarno ; il formait au moyen âge une *vicinanza* distincte du Gambarogno, dont il suivit les destinées. En 1332 l'évêque de Côme y possédait des droits de dîmes, qu'il inféoda aux Orelli de Locarno. Au début du XV^e s. et jusqu'au XVI^e s. Indemini devait une redevance annuelle en nature au sanctuaire de S. Maria del Monte au-dessus de Varese et à la collégiale de Saint-Victor de Locarno-Muralto. Dès 1647 un long conflit de frontière avec la commune italienne de Biegno, pour la forêt de Forcoretto, doublé depuis 1731 d'un autre conflit de frontière Alla Costa di Polla, occupa longtemps les XII cantons et le gouvernement de Milan et même l'empereur. Il prit fin par le traité de Varese de 1752. Un autre litige avec Biegno pour la possession de la chapelle de Sant'Anna di Cedullo, un ancien ermitage, fut terminé vers 1890. En 1800 le gouvernement helvétique envisagea la cession d'Indemini à la République cisalpine contre l'enclave de Campione. Une route carrossable construite à partir de 1917 relie Indemini à Vira-Gambarogno. Au spirituel, Indemini releva de la paroisse de Locarno et ensuite de Vira. On ignore la date de sa constitution en paroisse autonome. En 1591 il était déjà paroisse. L'église fut agrandie en 1859. Registres de baptêmes dès 1737, de mariages dès 1665, de décès dès 1663. *Population* : 1591 env. 90 hab. ; 1801, 287 ; 1920, 321. — Monti : *Atti*. — Buetti : *Note storiche religiose*. — Borrani : *Ticino Sacro*. — Meyer : *Die Capitane von Locarno*. — AS I et II. [C. T.]

IN DEN BÜNDEN. Voir BINER.

IN DER AU. Voir AU (IN DER).

IN DER BITZI (BITZINER). Famille schwyzoise qui doit son nom à un domaine appelé in der Bitzi dans la commune de Morschach. *Armoiries* : coupé de

gueules à un homme vêtu et coiffé de sinople, tenant dans la dextre trois roses d'argent, et fascé d'azur et d'argent de quatre pièces. — 1. JOHANN, † à Marignan 1515. — 2. BARTOLOME, vice-landammann de Schwyz, bailli d'Uznach 1598, 1602, bailli en Thurgovie 1608. — 3. AUGUSTINUS, bailli de la Riviera 1716, 1712, 1734, 1740, 1746, de Bellinzone 1718, 1724, 1736, 1722, 1748, † 1749. — 4. FRANZ-DOMINIK, bailli de la Riviera 1782, de Bellinzone 1784. — La famille s'est divisée en six branches et a donné plusieurs membres au tribunal des Sept et des officiers aux services de France et de Naples. — LL. — LLH. [L. S.]

Une branche fixée dans le canton d'Uri est bourgeoise de Schattdorf dès 1875. — Livre de bourgeoisie aux Archives d'Uri. — *Urner Wochenblatt* 1921, n° 52. [J. MÜLLER, A.]

INDERGAND (AN DER GAND, ZUR GANT, GANDER). Nom de famille d'Uri cité dès 1296, répandu à Altdorf, Erstfeld, Göschenen, Gurtellen, Isental et Silenen. *Armoiries* : l'abbesse de Paradies portait au XVI^e s. une feuille de trèfle ; plus tard d'or au T de sable ou de sinople au bouquetin de sable posé en barre. On doit vraisemblablement distinguer trois familles tirant chacune leur nom d'un domaine familial appelé Gand. La première, d'Isental, est citée la première fois en 1296 avec ARNOLD ; l'ancêtre de la seconde serait BURKHARD, serviteur du couvent d'Engelberg, à Amsteg, 1297 ; la troisième est connue dès 1300 avec GHUENI, à Schattdorf, censitaire du Fraumünster. — CUONRAD, de Schattdorf, † à Laupen 1339. — 1. HEINI, de Schattdorf 1473, bailli de la Léventine 1454-1457, témoin 1471. — 2. HEINI et — 3. PETER, † à Marignan 1515. — 4. MARIA, abbesse du couvent de Paradies 1589-1594, † 15 février 1595, rebâtit et releva la maison tombée bien bas et incendiée sous l'abbesse qui la précéda. — 5. JOHANN, de Gurtellen, du Conseil, bailli de la Léventine 1598-1601. — 6. JOHANN-JAKOB, de Silenen, du Conseil 1632, député à la conférence des III cantons à Brunnen 1636. — 6. JAKOB-JOSEF, — 7. JOHANN-FRANZ, de Silenen et — 8. FRANZ, de Wassen, † 1799 dans la lutte contre les Français. — Voir obituaires et rentiers d'Isental, du couvent et des églises paroissiales de Seedorf, Silenen, Schattdorf. — AS I, V, 2, p. 101. — *Gfr. Reg.* — *Œchli* : *Origines*, Reg. — *ZSK* I, p. 265, 281 ; IV, p. 464, 277, 278. — *Gisler* : *Die Tellfrage*, p. 221. — v. Mülinen : *Helvetia sacra*. — *Rahn* : *Architektur u. Kunstdenkmäler des Kts. Thurgau*, p. 309. — *Nbl. v. Uri* XV, XIX, XX, XXII, p. 12, 57, 58. [J. MÜLLER, A.]

IN DER GAND, HANNS (pseudonyme), de son vrai nom *Krupski*, * 1884 à Erstfeld, de père Polonais, s'est fait connaître comme chanteur, en particulier pendant la mobilisation de 1914-1918. A publié plusieurs recueils de chants populaires et militaires suisses : *Schwyzerschänli*, etc. [M. G.]

INDERGASS. Famille uranaise éteinte, citée du XIII^e au XVI^e s., appelée en 1246 et 1248, IN PLATEA ; AN, IN DER GAZZUN ; GASSER en 1295. *Armoiries* : d'or à la marque de maison de sable. BURCHARD, d'Erstfeld, témoin le 15 novembre 1246 ; ULRICH, témoin le 16 février 1248 et vers 1250 ; KONRAD, témoin le 13 juillet 1295. Ces personnages relevaient probablement de l'abbaye de Wettingen, mais il est contestable qu'ils appartiennent à la famille suivante. — 1. KUENI, de Seelisberg, † à Sempach en 1386. — 2. HANS, à Arbedo en 1422, conseiller et juge arbitral en Obwald à propos des attributions du *meier* le 27 juillet 1432. — 3. WALTER, d'Altdorf, landammann 1471-1473, 1479-1481, 1483-1485, 1494-1496, député à la Diète 1473-1503, délégué à Milan pour la conclusion de la paix en 1478, auprès du roi de France Louis XII en 1499, à Zurich pour la conciliation entre la ville et la campagne le 9 mai 1489. Il signa le traité d'alliance des X cantons avec le roi de France Charles VIII, le 4 août 1484, commanda les 1500 hommes qu'Uri envoya au secours de Louis XII contre Ludovic Sforza et gagna au cours de l'expédition la place-forte de Bellinzone aux Uranaïs. — 4. HEINRICH, fils du n° 3, cité de 1478 à 1520, dernier descendant mâle de la famille. — Voir obituaires de Schattdorf, de Springen, du couvent et de l'église pa-

roissiale de Seedorf. — AS I, II, III. — *Gfr. Reg.* — *KSB* IV, p. 462. — *BGN* 2, p. 35 ; 8, p. 82. — *ASG* X, p. 278. — *Nbl. v. Uri* XIV, XV, XIX. — *ZSK* IV, p. 278. — *Œchli* : *Origines*, Reg. 803. [J. MÜLLER, A.]

IN DER GASSEN. Voir GASSER.

IN DER HALDEN. Famille schwyzoise éteinte. — 1. DIETRICH, landammann 1448, 1452, 1464, 1468, 1476 ; il fit partie de plusieurs députations et fut délégué entre autres à Fribourg en 1476 et auprès de Louis XI après les guerres de Bourgogne. — 2. DIETRICH, le cadet, bailli du pays de Gaster 1460, de Sargans 1468 et 1482, landammann 1488, 1489. Il fut député à Zurich lors de l'affaire Waldmann et en 1490 pour apaiser le différend entre Appenzell et le couvent de Saint-Gall au sujet de la destruction du couvent de Rorschach. — 3. PAUL, bailli dans le Rheintal 1528. — 4. *Dietrich*, bailli de Bellinzone 1538, vice-landammann 1542, landammann 1544, 1546, 1549, 1554, 1559 et 1572. Il fut député à de nombreuses Diètes et prit part à plusieurs ambassades : en 1540, lors du conflit entre le duc de Wurtemberg et la ville de Rotweil, en 1542 auprès du pape Paul III, qui le fit chevalier, en 1547, 1549 et 1552 auprès du roi de France Henri II, en 1573, pour apaiser les troubles des Grisons, etc. Capitaine, puis colonel au service de France, il assista entre autres aux batailles de Cérisoles et de Dreux. Créé chevalier par le roi de France après la bataille de Renty en 1554, † à 72 ans en 1584, dernier de sa famille, son fils et son petit-fils, tous deux capitaines au service de France, étant morts avant lui en 1575. — Le sceau de Dietrich (n° 4), en 1546, portait une croix de saint Antoine sur un champ semé de fleurs de lys. — LL. — *AHS* 1907, 118. — F. Hegi : *Geächete Räte*. [L. S.]

INDERKUM. Famille uranaise, originaire du Valais, qui fut admise à la bourgeoisie le 30 juin 1856 et agréée aux communes de Schattdorf et de Gurtellen. Elle descend de — CHRISTIAN, fils de JOHANN, de Mörel (Valais), qui s'établit à Amsteg en 1649. — Voir livre général du canton d'Uri. — *Landbuch* 1892, vol. I, 61. — *Urner Wochenblatt* 1921, n° 52. [J. MÜLLER, A. et E. W.]

IN DER KUMMEN (KUMMER). Très vieille famille de la paroisse de Mörel (Valais). Les suivants ont été majors de Mörel — 1. JOHANNES, en 1402. — 2. ANDREAS, en 1523 et 1526. — 3. NIKOLAUS, en 1591, 1601. — 4. ANDREAS, en 1607, 1616. — Voir BWG III. — Furrer III. [D. I.]

INDERMAUR (jadis IN DER MUR). Familles du Rheintal saint-gallois, spécialement de Bernegg et de Rheinegg. ULRICH et EGLI sont cités en 1435 ; HERMANN, ammann de Bernegg en 1493, etc. Elles ont donné de nombreux ammanns et greffiers de Bernegg et des lieutenants du bailliage. — Göldi : *Der Hof Bernegg*. [Bt.]

INDERMÜHLE. Famille de Thoune et d'Amsoldingen (Berne), venue probablement du Valais d'abord dans la vallée de Frutigen où le nom apparaît dès la 2^e moitié du XV^e s. — KARL, d'Amsoldingen, * 1877, architecte à Berne, dès 1900 architecte de la collégiale, spécialisé dans la construction d'église. Fit les plans de la Friedenskirche de Berne et de la restauration de la façade Sud de l'hôtel de ville de Berne, conseiller communal de 1920 à 1922, conseiller municipal dès 1922. — Voir DSC. — SKL. [H. Tr.]

INDIENNES. L'industrie des toiles peintes ou indiennes a pris naissance en Suisse à la fin du XVII^e s. Certes, on signale l'existence d'une manufacture de toiles peintes aux Eaux-Vives (Genève) vers le milieu du XVII^e s., mais cette industrie ne fut vraiment prospère que lorsque les procédés des Hindous furent connus en Europe. Elle a tout d'abord été exercée en Hollande (1678) et en France à la même époque, en Allemagne (1680), en Angleterre (1690). Mais, dès le début, des mesures protectionnistes portèrent entrave à son essor. En 1686, la France interdit l'importation de toiles peintes des Indes et la fabrication de ce produit dans le pays. Ailleurs, en Angleterre et en Allemagne des obstacles furent également apportés à la diffusion des indiennes. De telle sorte que la Hollande, puis la Suisse devinrent des centres importants de fabrication de ce produit.

A partir de 1700, apparaissent dans plusieurs cantons de nombreuses fabriques, qui bientôt ne travailleront plus seulement pour le marché intérieur, mais aussi

pour les pays voisins, la France, l'Italie, l'Allemagne, la Hollande, la Belgique, l'Angleterre et les pays du Levant. Les produits s'écoulaient aux foires de Francfort, de Leipzig, de Lyon, de Beaucaire, de Bolzan et de Sinigaglia. L'industrie suisse des indiennes atteint son apogée vers 1780-1785, puis les mesures prohibitives d'importation prises par la France en 1785, auxquelles succédèrent les troubles de la Révolution, le Blocus continental et le décret de Trianon (1810) portèrent un coup sensible à sa prospérité. L'avènement de la Restauration ne fut pas favorable non plus à cette industrie, dont les produits furent prohibés par la France en 1816, ou soumis à des droits d'entrée élevés dans d'autres pays. En outre, dès la chute de Napoléon, elle dut compter avec la concurrence de l'Angleterre, qui inonda l'Europe de ses stocks, et, dans une moindre mesure, avec celle de la France. Des crises survinrent qui, peu à peu, contraignirent les « indienneurs » à fermer leurs établissements. Sauf dans le canton de Glaris où cette industrie s'est maintenue jusqu'à nos jours, la Suisse ne compte plus de fabriques de toiles peintes à partir du troisième quart du XIX^e s. Nous nous bornerons à donner ci-après quelques renseignements sur l'introduction des indiennes dans les différents cantons.

A Genève, l'industrie des toiles peintes s'établit d'une façon durable peu après la révocation de l'Édit de Nantes. Avant 1691, Daniel Vasserot, de Queyras en Dauphiné, ouvrit une fabrique aux Eaux-Vives. Il s'associa en 1701 avec Antoine Fazy, qui avait fait un apprentissage en Hollande. Une deuxième fabrique fut créée en 1706, sous la raison Antoine Fazy et C^{ie}, et transférée au Paquis en 1719. Un fils d'Antoine Fazy fonda la fabrique des Bergues en 1728, laquelle fut plus tard réunie à celle du Paquis et subsista jusqu'en 1830. A partir de 1815, les fabriques de Genève, qui avaient occupé au temps de leur plus grande prospérité 3000 ouvriers, tombèrent dans un rapide déclin.

C'est à Genève que les Neuchâtelois apprirent leur métier d'imprimeurs d'indiennes. Jean Labran, de Chézard, fit un stage dans la fabrique Vieux et Michel, avant 1713. Rentré dans son village, il s'y établit en 1716, et à partir de 1720, transporta son atelier près de Cortaillod. Il était soutenu financièrement par un réfugié français, Jacques DeLuze. De nombreuses fabriques s'élevèrent bientôt sur les rives du lac ou au bord des rivières : aux Isles près Boudry 1727, à Cortaillod 1732, au Bied près Colombier 1734, à Cressier 1735, à Boudry 1741, aux Brenets 1742, à Couvet 1750, au Locle 1752, à Grandchamp vers 1760-1762, à la Borcarderie près Valangin 1766. Quelques-unes d'entre elles connurent une grande prospérité et envoyèrent leurs produits dans tous les marchés de l'Europe ; les principaux industriels furent les DeLuze, les DuPasquier, les Pourtalès, les Bovet, les Verdan, etc.

A Berne, une fabrique fut fondée en 1706 au Sulgenbach, par un bourgeois nommé Kupfer. Elle périt en 1766 et fut reprise par Frédéric Detrey, de Payerne, mais ferma ses portes en 1793. Diverses entreprises furent créées par Samuel Engelhard (1740), Emanuel Brugger au Marzili (1740) ; à Holligen par Morel (vers 1722), par Flandin et Malan (1754), et d'autres encore dans la banlieue de Berne. Dans l'Oberland, de petites manufactures virent le jour à Adelboden, Interlaken, St. Stephan et Sigriswil.

La fabrique de toiles peintes de Bière datait de 1747, fondée par Wildermeth et Rother ; elle fut acquise en 1784 par Henri-François Verdan et connut une grande prospérité pendant l'occupation française (1798-1814). Elle ferma ses portes en 1842.

A Kirchberg près Berthoud, un établissement appartenant à un nommé Tschanz a subsisté jusque bien avant dans le XIX^e s. ; il remontait probablement au XVIII^e s.

Samuel Ryhiner, de Bâle, se rendit en Hollande au début du XVIII^e s. ; il y acquit des connaissances sur la fabrication des indiennes et ouvrit un atelier dans sa ville natale, en 1716. Ryhiner s'associa avec son frère et Rudolf Fäsch et la fabrique fut transférée au Petit-Bâle et considérablement agrandie.

Argovie. Les frères Samuel et Étienne Brutel, d'ori-

gine française, installèrent une fabrique à Zofingue peu après 1713. En 1736, ils acquirent le château de Schafisheim et y ouvrirent également une fabrique. En 1784, une dizaine de fabriques étaient en exploitation dans l'Argovie, dont celles de Marcus Hünerwadel, à Lenzbourg (1732), disparue vers 1845 ; de Joh.-Rudolf Dolder, à Wildegg, vers 1757, disparue vers 1845 ; de Joseph Vaucher, de Fleurier (Neuchâtel) vers 1741 à Niederlenz ; de J.-Ph. Oberkampf, à Aarau 1755, transférée plus tard à Othmarsingen ; de Saxer, Beutler et Rothpletz, à Aarau vers 1781 ; de Herosé, à Aarau vers 1790. Quelques fabriques subsistaient encore en 1850, mais disparurent peu d'années après.

Zurich. Les toiles peintes y firent leur apparition en 1701, avec la maison Römer et Kilt, qui eut bientôt pour concurrents Rudolf Zimmermann 1714 ; Caspar Holzhalb 1720 ; David Esslinger 1720 ; Heinrich Rordorf 1726 ; David Stadler 1726. A partir du milieu du XVIII^e s., il faut citer surtout la maison David et Melchior Esslinger, dont les mouchoirs imprimés des deux côtés étaient désignés en France sous le nom de *genre zuricois*. Vers 1760, une nouvelle fabrique fut installée au Hard ; elle passait pour un établissement modeste. Elle ferma ses portes vers 1875. A Winterthour existèrent deux petites fabriques fondées en 1774 et 1776.

Thurgovie. Bernhard Greuter ouvrit d'abord un atelier à Kefikon, son village, vers 1765 ; il se transporta en 1773 à Islikon et fonda en 1805 une succursale à Frauenfeld. Autres fabriques : Hermann, à Diessenhofen ; Kölliker, à Arbon ; Strauss, à Arbon ; Metzger, à Hauptwil ; Dolder, à Hauptwil. La plupart de ces établissements fermèrent leurs portes avant 1870.

Glaris. Les toiles peintes connurent dans le canton de Glaris une prospérité égale, sinon plus grande, que celle dont elles jouirent dans la Suisse romande. Introduites en 1740 par Jacob Streiff, qui fit venir un coloriste de Genève, nommé Fazy, elles ont surmonté toutes les crises. A la suite de l'établissement de Streiff, d'autres se sont ouverts à Glaris, à Mollis, à Ennetbühl, à Ennenda, etc., spécialisés dans l'impression des mouchoirs et du batik.

Autres cantons. Quelques petites fabriques furent fondées à Herisau à partir de 1756 environ et à Saint-Gall vers 1770. Des établissements isolés existèrent à Morges (vers 1759), à Chevroux (Vaud), à Soleure (1756-1824), à Gerlafingen (1791), à Schaffhouse et Coire. En 1785, le gouvernement autorisa les frères Verdan, de Sugiez, à transporter, sous certaines conditions, leur fabrique d'indiennes à Fribourg.

Bibliographie. A. Jenny-Trümpy : *Handel und Industrie des Kts. Glarus*. — Nos anciens et leurs œuvres VI, p. 103. — MDG XX. — A. Petitpierre : *Un demi-siècle de l'histoire économique de Neuchâtel*. — Alice Dreyer : *Les toiles peintes en pays neuchâtelois*. — W. Fetscherin : *Beitrag zur Gesch. der Baumwollindustrie im alten Bern*. — F. Schwab : *Die industrielle Entwicklung der Stadt Biel*. — Le même : *Die industrielle Entwicklung des Kts. Solothurn*, livr. III. [L. M. et F. S.]

INDIPENDENTE (L'). Journal tessinois du parti modéré, organe personnel de l'ancien landammann tessinois G.-B. Quadri. Il parut dès le 5 mai 1833 à Capolago et ensuite à Magliaso. Dès 1834 il prit le nom d'*Indipendente Svizzera*. Dirigé par Quadri et son fils, il soutint des polémiques violentes contre l'*Osservatore del Ceresio*. En 1839 il fusionna avec l'*Iride*, de Bellinzona, pour former la *Nuova Gazzetta*, de Locarno. — *Presse Suisse*. — Respini-Tartini : *Storia politica*. [C. T.]

INDORF, IMDORF. Famille uranaise éteinte, citée du XIII^e au XV^e s. à Attinghausen où elle résidait au « Dorf », son berceau d'origine qui lui a donné son nom. — 1. ULRICH, témoin le 15 novembre 1246. — 2. JOHANN, membre de la confrérie de Saint-Lazare à Seedorf, député à la Diète 1395-1397. — Voir habituels d'Attinghausen, de Schattdorf, du couvent et de l'église paroissiale de Seedorf. — AS I. — *Gfr.* 14, p. 253 ; 41, p. 11. [J. MÜLLER, A.]

INDULGENCES. En Suisse, on trouve, depuis le XIII^e siècle, de nombreuses lettres d'indulgences concédées à des églises et monastères, et plus tard à des

particuliers. — L'ouvrage le plus important sur les indulgences est celui de N. Paulus, *Geschichte des Ablasses im Mittelalter*, Paderborn, 1922-1923, 3 vol. — Voir aussi *Analecta Bollandiana* XLIV, 1926, p. 342 et suivantes. [L. S.]

INDUNI. Famille originaire probablement d'Induno (Lombardie), mentionnée à Ligornetto (Tessin) déjà en 1539 ; à cette date les frères HIERMONUS et TOGNETUS Hiemini d'Induno représentaient Ligornetto au Conseil général du bailliage de Mendrisio et Balerna. — GOTTARDO, sculpteur, de Ligornetto, * 7 octobre 1858, † 9 novembre 1918. Étudia à l'académie de la Brera à Milan et fut un des meilleurs élèves de Vincenzo Vela. De 1886 à 1911 il travailla à Londres, y sculpta, entre autres, le monument de la reine Victoria ; il exposa à différentes expositions. — SKL. — Renseignements de la famille. [C. T.]

INDUSTRIE ET COMMERCE. Dans les articles consacrés aux cantons, un chapitre est réservé à l'industrie et au commerce ; en outre, les principales industries suisses font l'objet d'études spéciales, de sorte que le présent article est simplement un exposé général du développement de l'industrie en Suisse. Un chapitre analogue est consacré au commerce et aux sociétés commerciales. On y a joint l'historique de l'Union suisse du commerce et de l'industrie et la liste complète des traités de commerce conclus par la Suisse avec les États étrangers.

A. **Industrie.** Les industries suisses peuvent être classées en cinq ou six groupes, dont le premier comprend celles qui utilisent les matières premières indigènes. Elles sont naturellement les premières en date et remontent à l'époque préhistorique. Au XV^e s., il faut citer dans ce groupe l'industrie extractive du fer, la céramique et l'industrie textile (tissage de la toile). Outre du minerai de fer, que l'on tirait à cette époque des cantons de Schaffhouse, d'Argovie (Fricktal), de Soleure et du Jura bernois, ainsi que des Alpes grisonnes, glaronnaises, bernoises et valaisannes, l'on obtenait aussi de l'or, de l'argent, du plomb et du cuivre. Mais le fer n'a été exploité jusqu'à une époque récente que dans la vallée de Delémont et au Gonzen (Saint-Gall). L'extraction du fer a donné naissance à l'industrie sidérurgique, représentée par de nombreuses fonderies, marteaux-pilons, tréfileries et laminiers. De la manutention de la pierre et de la terre sont sortis l'exploitation de l'ardoise, la fabrication des tuiles, de la chaux, du gypse, la verrerie et la poterie. Dès le XVII^e s., cette dernière est devenue une industrie à domicile fort répandue. La filature et le tissage du chanvre et du lin se sont implantés dès le XV^e s. dans les cantons de Saint-Gall et d'Appenzell et ont donné naissance à une importante industrie d'exportation. Dès le XVII^e s., ces deux activités ont pris une grande extension dans l'Emmental bernois. La draperie fribourgeoise, déjà florissante au XIV^e s. fut à son apogée dans la première moitié du XV^e s., elle produisit alors 14 000 pièces de drap par an. Par contre, la manutention des peaux d'animaux, du cuir, de la laine et du bois pour meubles est restée jusqu'au XIX^e s. du domaine de l'artisan.

Le deuxième groupe comprend les industries qui utilisent les matières premières étrangères et dont l'apparition en Suisse est due généralement à l'initiative d'étrangers. L'une des plus anciennes est l'industrie de la soie (écharpes et voiles) apportée d'Italie à Zurich au XIV^e s., mais disparue au siècle suivant. A Zurich également florissait le tissage du coton, dont la ville autorisa l'introduction dans la campagne en 1545 ; cette mesure contribua puissamment à répandre la filature et le tissage dans les contrées voisines de Saint-Gall, d'Appenzell et de Glaris. Bâle, par contre, a étouffé par une sévère politique d'exclusion l'industrie de la futaine qui florissait dans ses murs.

Les principales industries de ce deuxième groupe sont celles qu'apportèrent en Suisse des étrangers, réfugiés politiques ou pour cause de religion. Un premier apport eut lieu en 1555 par l'arrivée des Locarnais à Zurich, où le tissage et la filature de la soie, la teinturerie et l'apprêtage prirent un nouvel essor sous la direction

d'étrangers. Une partie de ces réfugiés s'établit à Bâle et y apporta le tissage du ruban de soie. Une nouvelle vague de réfugiés pénétra en Suisse après la révocation de l'Édit de Nantes, 1685 ; 60 000 Français, protestants, vinrent chercher asile chez nous. Ils fondèrent ou ranimèrent les industries suisses de la soie et du coton et, en outre, l'impression des indiennes, le tissage, le tricotage et le brochage de la soie, du coton et de la laine, la passenterie, etc. ; la fabrication de la porcelaine et de la faïence à Nyon, Lausanne, Zurich. Ces réfugiés, qui possédaient un degré de culture supérieur à celui des artisans indigènes, furent traités comme des artistes dans les endroits où ils s'établirent et non enrôlés dans les corporations. Cette circonstance permit à leurs industries de prendre une rapide extension, d'abord dans les cantons et bailliages protestants, puis aussi, dès le milieu du XVIII^e s., dans les cantons catholiques. Ceux-ci n'avaient pas vu sans envie l'essor économique inespéré des contrées qui étaient dotées d'une industrie. Tandis que jusqu'alors l'artisan prédominait dans l'industrie suisse, les réfugiés organisèrent leurs établissements en fabriques, qui connurent une prospérité étonnante et travaillèrent surtout pour l'exportation. La France, en chassant les Huguenots, avait du même coup paralysé son industrie ; elle devint ainsi, pour les produits suisses, un débouché presque illimité. L'horlogerie a été implantée à Genève vers 1550, par des réfugiés de divers pays ; de là cette industrie se répandit le long du Jura et dans quelques cantons de la Suisse allemande (voir art. HORLOGERIE).

Au XVIII^e s., il n'était pas rare que des gouvernements ou des associations, conseils et chambres de commerce, sociétés économiques, prêtassent la main à l'introduction d'industries nouvelles. Ils agissaient sous l'influence des nouvelles théories économiques de France, soit pour empêcher l'argent de sortir du pays (mercantilisme), soit pour pousser à une meilleure utilisation du sol même du pays (physiocratie). Vers cette époque, on tenta d'introduire de nouvelles branches d'industrie : culture du ver à soie, exploitation du lignite, de l'albâtre, du soufre, de la terre de pipe ; la création de fabriques de faïence et de porcelaine, de manufactures de cartes à jouer, d'éventails, de fleurs artificielles, de peignes et de boutons, de bougies, etc., furent aussi l'objet de diverses tentatives, mais avec un succès très relatif. Cette période de créations peut être qualifiée de période de dilettantisme en industrie. Elle a une certaine analogie avec le troisième apport économique dû à des réfugiés. Cette fois-ci, ce furent des proscrits allemands, victimes des révolutions de 1830 et 1848, qui vinrent chercher asile en Suisse. Ils travaillèrent à la création de fabriques de produits alimentaires, conserves, vinaigre, brasseries, ainsi qu'à celle de manufactures de pendules et d'allumettes.

Les industries du troisième groupe appartiennent à une époque où la Suisse possédait des capitaux en suffisance et avait fait ses expériences dans le domaine économique. A ses principales industries se rattachèrent des industries annexes et secondaires qui bientôt devinrent autonomes et donnèrent lieu à une forte exportation. Le meilleur exemple que l'on puisse donner est celui de l'industrie des machines, qui n'était d'abord qu'une industrie accessoire du tissage et de la filature de coton et se bornait à imiter les nouvelles machines anglaises. Mais, à partir de 1830 environ, elle devint une des principales activités nationales et rendit de précieux services pour l'adaptation de machines à d'autres industries. Les problèmes posés par l'introduction de la machine à vapeur, la construction de turbines, la transmission de l'énergie électrique, ont été résolus d'une façon exemplaire ; l'industrie suisse a été par là mise en possession des dernières conquêtes de la technique. L'emploi toujours plus grand de la machine dans l'horlogerie a permis la construction d'appareils de précision, de machines automatiques, de pièces de métal et d'outils ; en outre, la bijouterie industrielle, issue de l'orfèvrerie, a pu se livrer à la confection de boîtes et de chaînes de montres. Cette industrialisation continue eut encore pour conséquence de donner naissance à la fabrication de l'aluminium, obtenue à la suite d'un renouvellement

de la technique dans l'industrie chimique, à la fabrication de produits chimiques, de couleurs à l'aniline, de carbure de calcium, de ferro-silicium, et, tout récemment, de la soie artificielle.

Un quatrième groupe se compose des industries qui doivent leur essor à une meilleure utilisation des forces hydrauliques à partir des années 1860 et 1870. La préparation du cuir, la fabrication de souliers, la filature et le tissage du peigné, la fabrication du papier, d'où sortit celle de pâte de bois et de cellulose, le tricotage, la fabrication du feutre, etc., qui jusqu'alors n'avaient donné lieu qu'à de petites exploitations industrielles répandues dans tout le pays, purent se transformer en grandes entreprises.

Enfin, l'établissement d'un réseau de voies de communications et de moyens de transport rendit possible l'utilisation industrielle de produits jusqu'alors épars, le lait notamment, qui est employé dans la fabrication du chocolat et du lait condensé, les fruits et légumes pour la fabrication de conserves. La facilité des transports a également favorisé la création de grandes brasseries.

Dès le début de ce siècle, une stagnation et même un mouvement de recul se font sentir dans certaines industries d'exportation ; ils sont provoqués par l'accroissement des taxes de douane et la situation du travail à l'intérieur. Non seulement on ne crée pas de nouvelles industries, mais les fabriques existantes établissent des succursales à l'étranger. L'avance qu'avait gagné la Suisse dans le domaine industriel par ses efforts durant les XVIII^e et XIX^e s., a été rattrapée par l'étranger. Cependant l'horlogerie, la fabrication du chocolat, du lait condensé et du fromage sont des industries qui jouiront encore longtemps d'un certain monopole en raison de leurs origines suisses.

Bibliographie. Furrer : *Volkswirtschafts-Lexikon*. — H.S.V.S.V. — *Rapp. sur l'industrie et le commerce de la Suisse*, dès 1889. — *Rapp. des expositions de Zurich, Genève et Berne*. — H. Wartmann : *Industrie und Handel der Schweiz im 19. Jahrh.* — Le même : *Industrie und Handel des Kts. St. Gallen*. — P.-H. Schmidt : *Die Schweiz. Industrien im internationalen Konkurrenzkampf*. — Bürkli-Meyer : *Die zürch. Fabrikgesetzgebung*. — A. Jenny-Triimpy : *Handel und Industrie des Kts. Glarus*. — Th. Geering : *Handel und Industrie der Stadt Basel*. — F. Schwab : *Die industrielle Entwicklung des Kts. Solothurn*. — C. Geiser : *Handel, Gewerbe und Industrie im Kt. Bern bis 1860*. — A. Petitpierre : *Un demi-siècle de l'hist. économique de Neuchâtel*. [F. Schwab.]

B. Commerce. Jusqu'à la fin du XIV^e s. le commerce ne fut guère exercé en Suisse que par les étrangers : Arabes, Juifs, Lombards, Italiens, Allemands, se livraient au colportage ou exploitaient leur propre fonds de commerce, et les échanges se réduisaient en majeure partie à un trafic de transit entre l'Italie et les pays rhénans. Il est avéré que sous la domination romaine déjà les marchands d'Italie pénétraient en Suisse ; ils approvisionnaient les colonies romaines en huile, en vin, objets d'art et de mode, en ustensiles de table, etc., articles que l'Helvétie ne produisait pas et qu'elle troquait contre du fromage, de la cire, du miel, du bois, de la résine, de la poix et du poisson. En 57 avant J.-C., César dépêcha un de ses légats à Octodurum (Martigny) avec mission de protéger les marchands. Les invasions, la décadence de l'empire romain, le retour aux produits du pays interrompirent jusqu'au IX^e s. le trafic à travers les Alpes et la Suisse. L'occupation des cols alpestres par les Sarrasins, dans l'intervalle de 900 à 970, ferma le passage aussi bien aux pèlerins qu'aux marchands. Le trafic reprit son essor sous l'impulsion des Croisades qui firent connaître et consommer les produits du Levant et du Sud dans les pays au Nord des Alpes. Des caravanes marchandes convoquèrent à travers les Alpes et le Plateau suisse le velours, la soie, les étoffes d'or et d'argent, les aromates, les armes précieuses, les couverts de table, puis les innombrables objets cultuels : coupes, encens, chapelets, images saintes, reliques. Ces convois utilisaient ce qui subsistait des routes militaires romaines et descendaient soit par le Grand Saint-Bernard sur Martigny, Vevey, Moudon, Payerne, Aven-

ches, Soleure, le Grand-Hauenstein, Augst et le Rhin ; de Lausanne ils se dirigeaient vers Genève ou, par la route de Jougne, vers Besançon ; soit, empruntant le réseau routier de l'Est, ils gagnaient par les cols grisons (Splügen, Septimer, Julier, Bernhardin), Coire, Bregenz, Rheineck ou bien ils bifurquaient à Maienfeld pour atteindre le lac de Walenstadt, le lac de Zurich, et, en descendant la Limmat, finalement le Rhin. Par contre, la route du Gothard, la ligne de jonction la plus directe entre Milan et Bâle, ne fut ouverte au trafic que dans la première moitié du XII^e s. Aussi longtemps que le marchand étranger convoyait lui-même ses marchandises, les Suisses bornèrent leur participation commerciale à faciliter le passage des caravanes en leur accordant une protection spéciale d'escorte (*Geleit*), en s'occupant de l'entretien des routes, des ponts et des voies fluviales, de l'installation d'entrepôts (soustes), de l'organisation des moyens de transports (*Porten*), etc. En échange, ils prélevaient d'innombrables péages, droits de passages et de pontonage, droit d'escorte (*Führleiti*), taxes sur les soustes, les maisons de vente, etc. L'intérêt que les Confédérés témoignaient au commerce de transit ressort des traités d'alliance : les premières clauses se réfèrent en général à la protection accordée aux marchands et aux marchandises sur le territoire des contractants. La Charte des Prêtres, de 1370, dans sa première partie, le traité d'alliance de 1450 entre la Ligue de la Maison-Dieu et celle des Dix-Juridictions en son article premier, en sont des exemples.

Cet important commerce de transit éveilla le goût du négoce dans les cités qui jalonnaient sa route ; elles s'y adonnèrent avec tant de succès que leur activité commerciale déborda les cadres étroits du marché intérieur. La marche ascensionnelle de l'industrie, cantonnée dans les corporations de bourgeoisies et celle de la production agricole, permirent de trafiquer sur une plus vaste échelle et de rechercher de nouveaux débouchés. Ce commerce était encore complètement centralisé entre les mains du producteur, l'artisan bourgeois ; la formation d'une classe marchande adonnée exclusivement au négoce, ne date que du XV^e s. Elle fut un acheminement à la création des sociétés commerciales (*Handelsgesellschaften*).

Le libre épanouissement du commerce intérieur qui se concentrait sur les marchés citadins et campagnards et dans les foires, fut presque partout et cela jusqu'au XVIII^e s., contrarié par l'organisation en corporations des artisans et des marchands qui, se targuant du privilège commercial accordé aux bourgeois, n'autorisaient les sujets, les gens du dehors et les étrangers à vendre sur le marché de la cité qu'à des époques strictement déterminées. Le nombre de ces marchés libres (*gerufene* ou *freie Märkte*) a varié aussi bien suivant les villes qu'au cours des temps ; il dépendit de l'influence plus ou moins prépondérante que les corporations exercèrent sur le gouvernement. Même des villes comme Zurich, Schaffhouse, Bâle, Soleure, Lucerne, etc., jouissant de situations excellentes au point de vue du trafic, ne peuvent être considérées jusqu'au XVI^e s. comme des centres de commerce à proprement parler bien qu'elles fussent le siège d'un commerce de transit régulier. La même raison rendit très difficile la formation d'une classe puissante de marchands et la création de sociétés commerciales disposant de capitaux. C'est pourquoi artisans et marchands recherchaient, pour se rencontrer, les endroits où l'octroi de libertés royales spéciales permettait d'échanger leurs produits sans l'entrave des restrictions ou des taxes. Ils les ont trouvés dans les grands marchés annuels et les foires. Jusqu'au XVIII^e s. Zurzach fut à la fois le centre du commerce intérieur de la Suisse et le rendez-vous des marchands de l'Allemagne du Sud, de la France, de l'Italie, de la Hollande. L'article qui donnait lieu au trafic le plus intense était le cuir, qu'on le vendit ou qu'on l'échangeait seulement (cuir à semelles suisse contre le cuir mou de l'étranger) ; après la décadence des foires au XVIII^e s., la foire du cuir fut encore maintenue jusqu'en 1856. Le marché des draps, également important, tenait ses assises dans une maison spéciale, le *Wathus*. En troisième rang venait le cheval, dont la présence ajoutait aux foires

de Zurzach une note paysanne, absente des grandes foires internationales de Genève, de Lyon, de Francfort, de Leipzig ; mais, comme Zurzach se trouvait sur le chemin des Allemands rentrant de Genève et de Lyon, il s'y trafiquait aussi de tout autres articles négociables.

On relève déjà des traces de commerce extérieur dans les foires de la Champagne du XIII^e s., où les tisserands bâlois possédaient au moins une draperie à Bar-sur-Aube. Du XIV^e au XVI^e s. les foires de Francfort furent le marché que fréquentaient principalement des artisans et les commerçants suisses ; la guerre de Trente ans fit décliner fortement ce trafic auquel Strasbourg participait. Par contre, Genève fut considérée au XV^e s. comme place de foire internationale. Sa proximité a puissamment stimulé l'activité commerciale des Confédérés et même de villes de moindre importance commerciale comme Berne, Fribourg, Bienne, Soleure, etc., intéressées surtout jusqu'alors au commerce de transit. A partir de 1461, les foires de Genève déclinent au profit de la foire de Lyon, malgré l'intervention des Confédérés. Vers la fin du XV^e s., elles ont perdu toute importance et dès lors les Suisses se rendent à Lyon où des privilèges commerciaux leur assurent pour plusieurs siècles l'écoulement quasi illimité de leurs produits. Cette position exceptionnelle était d'autant plus importante qu'au milieu du XVI^e s. les prosélytes religieux (Locarnais) refoulés à Zurich et dans la Suisse orientale y implantèrent l'industrie et donnèrent à la fabrication des textiles une ampleur inconnue jusque-là. A partir de 1685 le commerce suisse connut une phase nouvelle de développement, conséquence de l'immigration des réfugiés français, qui atteignit cette fois-ci la Suisse occidentale et centrale. Le large épanouissement des industries créées par les réfugiés et la position privilégiée du commerce suisse en France sont les deux facteurs principaux qui ont concouru depuis le XVII^e s. à faire de la Suisse une puissance économique de l'Europe. De plus en plus le commerce extérieur s'orienta vers la France, plus précisément vers Lyon, et cela jusque vers 1780, malgré les atteintes continuelles portées aux XVII^e et XVIII^e s. par le roi de France, ou plutôt par ses fermiers des douanes, aux privilèges de la Suisse, préjugés qui déterminèrent l'envoi de plusieurs ambassades commerciales à Paris. L'exportation était complètement entre les mains des négociants des villes de Saint-Gall, Zurich, Schaffhouse et Bâle, qui possédaient à Lyon leurs propres maisons de commerce et entretenaient des relations régulières avec leur patrie, au moyen du courrier spécial (*Lyoner Ordinari*) qu'ils avaient organisé en 1575. La valeur de l'exportation à destination de Lyon a été estimée pour l'année 1627 à environ dix millions de francs ; consistant essentiellement en produits textiles, elle comprenait en outre, aux XVII^e et XVIII^e s., des produits agricoles et des métaux, tandis que l'importation consistait en matières premières pour l'industrie, en épices, en vins, en textiles précieux, dont une partie était consommée en Suisse et le surplus souvent expédié en Allemagne. Les Confédérés entretenaient des rapports commerciaux réguliers avec Nuremberg, Nördlingen, Strasbourg, Francfort et Leipzig ; ce trafic s'accrut à mesure que la politique économique de la France rendit plus difficiles les échanges entre ce pays et la Suisse. Dès le commencement du XVIII^e s., des maisons de commerce et d'industrie suisses eurent des représentants permanents aux foires de Bozen, Beaucaire et Sinigaglia. La Pologne, la Hollande, les Pays-Bas, les pays méditerranéens et l'Orient ne trafiquèrent pas avec la Suisse avant le XVIII^e s. et encore ne peut-on citer au début que des cas d'échange isolés. Par contre, les produits suisses pénétrèrent dans ces pays et jusqu'en Amérique du Nord par l'intermédiaire des grandes maisons de commerce étrangères dont l'action s'étendait sur un vaste rayon.

Les troubles de la Révolution française faillirent tuer le commerce et l'industrie suisses. Le Blocus continental institué par Napoléon n'était pas simplement dirigé contre le commerce anglais, mais devait aussi anéantir l'industrie de la Suisse, cette puissance concurrente

de la France. Les mesures prohibitives qui frappaient les produits manufacturés d'origine anglaise ou les denrées chargées sur les vaisseaux anglais rendaient très difficile le ravitaillement en matières premières de l'industrie et le commerce des denrées coloniales. Malgré la contrebande qui, en de nombreux cantons, suppléait quelque peu à la pénurie générale, le peuple en sa majorité souffrit énormément de cette situation qui dura jusqu'au 15 novembre 1813. La chute de Napoléon ne leva en aucune façon les difficultés au milieu desquelles le commerce suisse se débattait, car, d'une part, l'Angleterre inondait le continent de ses produits manufacturés, et, d'autre part, la France ne mettait aucun empressement à renouer avec la Suisse des relations commerciales autrefois si florissantes. L'occasion propice d'utiliser les capitulations militaires comme garantie des privilèges commerciaux ne fut pas mise à profit par suite du manque de solidarité des cantons agraires inféodés à Berne et de l'habile politique de Talleyrand. La France ferma ses frontières aussi bien à l'importation qu'au transit des marchandises suisses ; d'autres États, comme l'Espagne, les Pays-Bas, la Sicile, l'Autriche, la Lombardie-Vénétie élevèrent des droits de douane protectionnistes sur les marchandises suisses. Un concordat des cantons industriels se proposa par représailles la mise en vigueur de droits de douane pour lutter contre le protectionnisme des États voisins, mais, après une brève existence, il échoua en 1824. Bon gré, mal gré, le commerce d'exportation de la Suisse dut être canalisé vers les quelques États dont les tarifs douaniers étaient acceptables, c'est-à-dire quelques petits États italiens et ceux de l'Allemagne du Sud ; pourtant ces derniers devaient bientôt, par leur entrée en 1834 et 1835 dans le *Zollverein*, fermer leurs frontières au commerce suisse. Ainsi, tandis qu'elle restait complètement ouverte à l'importation étrangère, la Suisse était encerclée d'un mur douanier et jusqu'en 1848 tous les efforts pour créer un régime douanier uniforme se heurtèrent aux intérêts les plus mesquins des différents cantons.

La fâcheuse situation dont souffrit le commerce suisse en Europe pendant la première partie du XIX^e s., incita les commerçants suisses à rechercher de nouveaux débouchés au loin et, de ce chef, développa l'exportation en Amérique et en Orient ; cette extension commerciale fut favorisée par l'émigration de colons suisses provoquée par la misère générale.

La Suisse n'a pu pratiquer une politique commerciale logique qu'à partir de la mise en vigueur de la constitution fédérale de 1848, qui proclama les douanes monnaie de l'État fédéral ; dans l'ère désormais instaurée des conventions commerciales, les négociateurs suisses purent traiter avec l'étranger au nom du pays entier.

Voir Schulte : *Gesch. des mittelalterlichen Handelsverkehrs zwischen Südwest-Deutschland und Italien*. — Geering : *Handel und Industrie der Stadt Basel*. — Wartmann : *Industrie u. Handel der Schweiz im 19. Jahrh.* — Le même : *Handel und Industrie des Kantons St. Gallen auf 1866*. — Helen Wild : *Die eidg. Handelsprivilegien in Frankreich 1444-1635*. — H. Ammann : *Freiburg und Bern und die Genfer Messen*. — H. Herzog : *Die Zurzacher Messen*. — W. Schindler : *Zur Gesch. von Schweizer Handel und Industrie*. — P. Schmidt : *Die Schweiz und die europäische Handelspolitik*. — B. de Céréville : *Le système continental et la Suisse*. — A. Huber : *Die Entwicklung des eidg. Zollwesens*. — V. Scheven : *Die Wechselwirkung zwischen Staats- u. Wirtschaftspolitik in den schweiz.-französischen Beziehungen der Restaurationszeit*. — F. Borel : *Foires de Genève*. — [F. Schwab.]

I. PRIVILÈGES COMMERCIAUX. Sous ce titre général, on peut entendre les prérogatives et les facilités qui dès le moyen âge furent concédées par une charte, par la tradition ou par un traité politique soit à certaines catégories de marchands ou d'industriels, soit aux commerçants de certaines villes ou nations en un pays déterminé ou sur quelque place de commerce. C'est ainsi que certaines chartes reconnaissent aux seuls bourgeois le libre exercice du commerce pendant toute l'année sur

le marché de la cité, tandis qu'habitants, gens au bénéfice d'un permis de séjour, serfs ou étrangers ne sont autorisés à trafiquer que durant des époques strictement limitées, dites marchés libres. Ces privilèges sont aussi un moyen efficace d'attirer la clientèle sur les marchés annuels et les foires, car ils assurent aux visiteurs de ces manifestations l'octroi d'un sauf-conduit ou tout au moins une protection d'escorte spéciale, l'exemption du droit d'épave, du droit d'aubaine, des douanes et des taxes particulières, la liberté de commerce pendant la durée du marché, la libre sortie de l'or et de l'argent, une procédure judiciaire activée, la liberté de tester, etc. Dès le XV^e s. en outre, les cantons de la Confédération reconnoissent aux bourgeois des cantons voisins l'exemption réciproque des douanes pour les produits réservés à leur usage personnel, licence qui fut étendue la plupart du temps aux marchandises proprement dites et qui constituait un régime de faveur à l'égard des industriels bourgeois au détriment des non-bourgeois. Sur des places de commerce étrangères, les marchands suisses obtinrent des privilèges commerciaux sous forme d'une exemption de douane et d'une protection spéciale accordée à leurs convois ; Saint-Gall bénéficia de tels avantages à Nuremberg dès 1387, les Bernois à Milan avant 1450 déjà, puis les VII cantons orientaux dans le duché de Milan en 1467, exception faite pour la ville ; enfin en un certain sens tous les Confédérés aux foires de Genève. Les traités politiques du XV^e s. stipulent incidemment la liberté de commerce entre les États contractants, ce qui avantageait avant tout les marchands. A cette époque le commerce de la Confédération jouissait sur diverses places étrangères d'une sécurité plus grande et de libertés plus étendues que le négoce des grandes villes commerçantes du Sud de l'Allemagne, Nuremberg, Augsbourg, Memmingen, Nördlingen, Biberach, Ulm, Ravensbourg, etc. Il en résulta que celles-ci se servaient volontiers de l'intermédiaire des compagnies de commerce suisses afin de mettre leurs marchandises au bénéfice des privilèges de la Confédération.

Au sens restreint du mot, on entend par *privilèges de commerce* le régime de faveur dont bénéficiaient les marchands suisses en France. — Voir art. FRANCE, II. RELATIONS ÉCONOMIQUES.

Voir Vogel : *Les privilèges des Suisses (1770)*. — Ed. Rott : *Les alliances franco-suisses et le renouvellement de 1602*. — Le même : *Inv. sommaire*. — W. Schindler : *Zur Gesch. von Schweizer Handel und Industrie unter besonderer Berücksichtigung der Privilegien der eidg. Kaufleute in Frankreich im 17. und 18. Jahrh.* — H. Wartmann : *Eine kaufmännische Gesandtschaft nach Paris, dans St. Galler Nbl.* 1904. — Le même : *Jakob Rainspergs Tagebuch 1552-bis 1553*. — Le même : *Jakob Hochreitners Gesandtschaftsbericht 1663-1664*. — Le même : *Barth. Zollkoeffers und Daniel Studers Gesandtschaftsberichte*. [F. SCHWAB.]

II. SOCIÉTÉS COMMERCIALES. Le commerce de l'argent semble avoir présidé chez nous aux premières associations commerciales, conclues entre Lombards, Cahorsins et Juifs au XIII^e s. déjà. Des sociétés bourgeoises intéressées au trafic des marchandises n'apparurent que lorsque les marchands se furent constitués en une classe autonome, au XV^e s. Ces compagnies revêtent les formes les plus variées ; la plupart sont des sociétés de familles auxquelles participent, en qualité de sociétaires passifs, des propriétaires fonciers, des membres du Conseil, des particuliers qui ne veulent pas se livrer personnellement au commerce. Le but de ces sociétés était de monopoliser le marché en répartissant entre leurs membres les diverses opérations commerciales fort dispersées, en procédant à des achats en gros, en se livrant à la spéculation ; ce faisant elles heurtaient de front la conception économique alors régnante, associée encore étroitement au principe fondamental de l'artisanat. De là l'hostilité croissante de la population à l'égard des compagnies commerciales, qui aboutit, en Suisse et dans l'empire, à faire suspendre leur activité ou à leur imposer des restrictions. Au début du XVI^e s., on les rendait responsables du renchérissement de la vie. Les principaux articles dont trafiquaient les grandes compagnies de

commerce étaient chez nous les toiles, les épices et les métaux, qui donnaient lieu à un commerce de gros, tandis que des sociétaires se livraient, en particulier et pour leur propre compte, au commerce de détail et à celui de l'argent. Par l'acquisition de mines, ces compagnies influencèrent le marché des métaux et, par l'intermédiaire de leurs représentants dans les grands ports, le trafic des épices ; elles touchaient de ce fait des bénéfices énormes. La durée des sociétés particulières fut brève ; les enfants ou petits-enfants des fondateurs revêtirent des charges improductives, au service de l'État, de la diplomatie et de l'armée. Les sociétés commerciales les plus connues au XV^e s. sont les suivantes : A *Bâle* : les sociétés Offenburg, Schreiberlein, von Kilchen, la société Halbysen, qui se livra à la spéculation sur le safran jusqu'à concurrence de deux millions de francs (valeur actuelle) ; elle y avait investi un capital d'environ 4-6 millions ; la société Rieher, la société Irmi qui était intéressée aux mines du Gonzen. En outre, plus de 120 sociétés s'occupèrent d'imprimerie vers 1500. — A *Berne* : la société Simon Ebinger comptait des sociétaires passifs ; la société Nicolas de Diesbach s'occupait de métallurgie et d'exploitation minière ; elle participa à la fondation de la Diesbach-Watt Gesellschaft, jadis la société la plus importante de la Haute-Allemagne, qui possédait des succursales à Genève et à Barcelone et plus de 15 actionnaires à Berne, Saint-Gall, Bâle et Nuremberg ; la maison Bartholomé May dont le fondateur était membre de la grande société Welser-Vöhlin d'Augsbourg et Memmingen dont il représentait et défendait les intérêts à Genève et à Milan. Vers 1500 la compagnie de Jörg von Laupen, à laquelle s'intéressaient, comme d'ailleurs aux sociétés déjà citées, toute une série de conseillers ; elle faisait le commerce des vins, des draps, du cuir et des expéditions. — A *Saint-Gall* : la compagnie Mötteli, la société Welser-Vöhlin qui plus tard se transporta à Augsbourg et Memmingen ; la société familiale des Zollkoeffers qui aujourd'hui encore est restée fidèle au commerce des toiles de Saint-Gall. Des commerçants appartenaient en outre à des sociétés allemandes ; comme à Berne ils défendaient les intérêts commerciaux de ces dernières ; en apposant leur propre marque de commerce sur des marchandises étrangères, ils les faisaient bénéficier sur les places de Lyon et de Milan de la situation privilégiée faite au commerce suisse. — A *Fribourg* : la compagnie Praroman, signalée déjà en 1396, trafiquait surtout du fer, du cuivre, de l'étain, des armes, du safran, en échange de produits fribourgeois, draps et cuirs ; la compagnie Bonvisin. — *Zurich* ne compte au XV^e s. aucune compagnie importante à cause des ordonnances draconiennes qui restreignaient la liberté d'association en matière commerciale ; par contre, plusieurs hommes s'élevèrent au-dessus des petits artisans grâce aux fortunes acquises dans les produits alimentaires, le commerce de l'argent, du drap et du fer, tels les Stüssi, les Waldmann, les Schneeberger, les Grebel, les Rordorf et les Thomann.

La plupart des sociétés sus-nommées furent dissoutes au début du XVI^e s., les unes à cause de la réprobation témoignée par l'église réformée, les autres par l'élévation de leurs membres à la noblesse. Marchands étrangers, commerçants et artisans s'établirent de nouveau à leur propre compte ; c'est dans ce cercle que se recrute au milieu du XVI^e s. une nouvelle classe de commerçants qui doit son existence à l'industrie, importée par les réfugiés de Locarno entre autres, c'est celle des industriels exportateurs qui, d'une part, sont producteurs, de l'autre, cherchent à écouler leurs marchandises dans les grands centres de commerce, surtout par l'intermédiaire de succursales et d'entrepôts. Comme leur activité commerciale se déploie surtout sur des places étrangères, que leur puissante organisation industrielle les oblige en outre à occuper une partie toujours plus considérable de nationaux, la bourgeoisie ne fit aucune opposition aux compagnies nouvelles du XVI^e s. Les conditions si extraordinairement favorables au commerce de la Confédération du XVI^e au XVIII^e s. ont fait surgir un grand nombre de sociétés qui avaient en vue l'industrie d'exportation ; la forme juridique de ces

associations n'obéit à aucune règle stricte, mais ressort au droit coutumier. Leurs statuts présentent toutes les formes intermédiaires entre la société collective et la société en commandite. Les sociétés familiales sont la règle et, grâce à l'impulsion nouvelle qu'a reçue la production industrielle, leur existence est moins brève qu'au XV^e s. L'ancienne noblesse ne participe aucunement à ces sociétés, mais les Locarnais et les Huguenots réfugiés y prédominent avec les artisans qu'ils ont instruits. Bientôt leurs fortunes les imposent à la considération publique ; ils parviennent au patriciat sans renoncer pour cela à leur activité commerciale. Ces familles sont estimées même dès la fin du XVI^e s. en raison de l'ampleur de leurs affaires. Les maisons de commerce les plus notoires avant le XIX^e s. sont : — A Zurich : les Muralt, Orelli, Pestalozzi, Escher, Füssli, Heidegger, Hirzel, Holzhalb, Rahn, Werdmüller, Hess, Esslinger, etc. — A Saint-Gall : les Gonzenbach, Zellweger, Schlumpf, Studer, Schlapritzi, Fehr, Filtler, Zili, Vonwiller, Scherer et les Zollikofer déjà signalés au XV^e s. — A Schaffhouse : les Koller, Hagenbach, Stocker, Peyer. — A Bâle : les Pellizari, Bemonté, Battier, Fatio (Fazi), Lachenal, Iselin, Ryff, Passavant, Merian, Paravicini, Socin, Ryhiner. — A Berne : les Kùpfel, Engelhardt, Morel, Marcard, Beuther. — En Argovie : les Oberkampf, Brutel, Hünerwadel, Laué, Hérosée, Rothpletz, Hunziker. — A Neuchâtel : les DeLuze, Pourtalès, DuPasquier, Verdand. — A Genève : les Vasserot, Fazy, etc.

La majorité des maisons de commerce citées s'intéressaient directement à la production, notamment celle des toiles, des cotonnades, des soieries et de la passementerie. Les garanties commerciales n'étaient que très relatives vu le nombre très grand de ces sociétés et les lacunes juridiques de leurs statuts. Ces inconvénients engagèrent diverses localités à ouvrir au commencement du XVIII^e s. des livres où étaient inscrites les maisons de commerce, précurseurs de nos registres du commerce, où chacun pouvait prendre connaissance de la composition et du but de la société formée. Genève en prit l'initiative en 1698 déjà, Saint-Gall en 1712, Bâle en 1719. La seconde moitié du XVIII^e s. vit apparaître quelques sociétés en commandite et sociétés par actions, sous l'influence du droit français, à Berne en 1769, à Genève en 1793, à Saint-Gall en 1801. Jusqu'au milieu du XIX^e s. encore, elles ont en vue moins un but commercial proprement dit que la possibilité d'obtenir un résultat d'intérêt public défini, grâce à une concentration de capitaux. Telles furent la société anonyme pour l'achat des premiers métiers à tisser anglais à Saint-Gall, la société anonyme pour l'élevage du ver à soie, etc.

A mesure que se généralisèrent au XVI^e s. les sociétés commerciales, les intéressés de quelques villes se rencontrèrent pour discuter des affaires générales de la classe marchande, d'abord de temps à autre, puis d'une façon régulière. De ces réunions de commerçants et de compagnies commerciales sortirent dans la suite les *Directoires commerciaux* et nos modernes *Chambres de commerce*. Aux premiers, on doit le développement de la poste, la défense des privilèges commerciaux, l'élaboration de prescriptions uniformes sur le trafic, le droit des sociétés de commerce, etc., qui réglèrent uniquement les rapports de droit des sociétés commerciales jusqu'au moment où les cantons, dès 1850, promulguèrent des dispositions légales. — Voir H. Türler : *Zur Wirtschaftsgesch. des 15. Jahrh.*, dans *Hst.* 1895. — Sieveking : *Zur zürcher. Handelsgesch.*, dans *JSG* 1910. — J. Apelbaum : *Basler Handelsgesch. im 15. Jahrh.* — R. Durrer : *Die Mätteli*, dans *Gfr.* 48, 49. — H. Kobelt : *Die Entwicklung der Handelsgesch. und ihres Rechtes in der Schweiz.* — J. Malignak : *Die Entstehung der Exportind. und des Unternehmerstandes in Zürich im 16. und 17. Jahrh.* — K. Welter : *Die Exportges. und die assoziative Exportförderung in der Schweiz im 19. Jahrh.* — HSVS V, art. *Handelsges.* ; *Handelsrecht et Kaufm. Direktorium.* [F. SCHWAB.]

III. UNION SUISSE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE (*Schweizerischer Handels- und Industrieverein*). La création de cette société est due à l'initiative de la commis-

sion commerciale du canton de Glaris. L'assemblée générale constitutive eut lieu à Berne le 12 mars 1870. A la société se rallièrent 21 groupements économiques, avant tout des chambres de commerce. Il faut citer au nombre des personnalités qui prirent une part active à la fondation de la société, le conseiller national Feer-Herzog, d'Aarau. Jusqu'en 1882 le siège de la direction de la société (Vorort) changea tous les deux ans et se transporta de 1870 à 1872 à Berne, à Zurich 1873-1874, à Saint-Gall 1875-1876, à Bâle 1876-1878, à Zurich 1879-1880, à Genève 1881-1882. En 1882 la reprise de la direction par la société commerciale de Zurich donna lieu à une réorganisation complète de l'Union et le comité qui avait fonctionné jusque-là fut transformé en Chambre suisse du commerce. La direction est confiée pour quatre ans à l'une des sections : en fait elle a siégé sans interruption à Zurich depuis 1882. Le secrétariat permanent fut créé en 1878 et confié à Arnold Eichmann. A partir de 1882, les présidents furent C. Cramer-Frey jusqu'en 1900 ; H. Wunderly-von Muralt jusqu'en 1917, et dès cette date à 1924, Alfred Frey. Ce dernier avait succédé en 1882 à Eichmann comme secrétaire ; en 1906, il était devenu vice-président.

Depuis l'incorporation de la direction de la société à la société commerciale de Zurich, donc dès 1882, l'histoire de cette dernière se résume à peu près exclusivement dans le travail fécond de deux hommes : Conrad Cramer-Frey et Alfred Frey. Leur nom est étroitement associé aux grands problèmes de l'économie nationale. Le Comité central de l'Union suisse du commerce et de l'industrie publie chaque année, en français et en allemand, un rapport sur le commerce et l'industrie de la Suisse, qui donne un exposé complet de la situation économique du pays. — Voir HSVS V. — O. Hulfteger : *Der schweiz. Handels- und Industrieverein 1870-1882.* [O. H.]

IV. TRAITÉS DE COMMERCE. La Constitution fédérale de 1848 attribua les péages et douanes à la Confédération. Rompant avec le régime de libre-échange qui avait été de mise jusqu'alors, le Conseil fédéral édicta un tarif douanier, dont le produit devait former la principale ressource de l'État fédératif. Ce caractère fiscal des douanes dégénéra avec les années en un protectionnisme plus ou moins accentué. Mais les relations économiques de la Suisse avec les États voisins, les besoins réciproques du commerce et de l'industrie exigèrent que des atténuations fussent apportées aux tarifs de douanes. Des traités de commerce furent alors conclus entre la Suisse et divers États, stipulant parfois le traitement de la nation la plus favorisée. Nous en donnons la liste ci-après. Rappelons encore que la Confédération a conclu des traités de commerce avec quelques États allemands et les Pays-Bas avant 1848. — Voir l'art. DOUANE ET PÉAGE et les art. consacrés aux principaux pays en relations avec la Suisse.

ALLEMAGNE. I. ÉTATS ALLEMANDS. *Traité de péage et de commerce* avec le grand duché de Bade, du 26 juin 1812. Durée dix ans (*Pièces off. suisses* I, 438).

Traité de douane et de commerce avec le royaume de Wurtemberg, du 30 septembre 1825. Durée dix ans (*Pièces off. suisses* II, 168).

Convention préliminaire en matière de douane et de commerce, avec le grand duché de Bade, des 5-14 novembre 1826. Dénoncée en 1834 (*Pièces off. suisses* II, 355, 744).

Traité de commerce avec l'Union douanière et commerciale allemande (*Zollverein*), 1^{er} sept. 1869-1^{er} juillet 1881 (*R. O.* IX, 766, 4).

II. EMPIRE. *Traité de commerce*, 1^{er} juillet 1881-30 juin 1886, puis un an après dénonciation (*R. O. n. s.* V, 426).

Convention additionnelle, 1^{er} janv. 1889-1^{er} février 1892 (*R. O. n. s. X*, 743).

Traité de commerce, 1^{er} février 1892-31 déc. 1905 (*R. O. n. s. XII*, 482).

Traité additionnel, 1^{er} janv. et 1^{er} mars 1906-1^{er} juil. 1921 (*R. O. n. s. XXI*, 409).

Accord douanier provisoire, 6 novembre 1925.

¹⁾ *R. O.* = *Recueil off. des lois de la Confédération.* — n. s. = Nouvelle série.

Traité de commerce, 14 juillet 1926 (ratifié par les Chambres fédérales).

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE). La convention du 12 août 1896 n'a pas été ratifiée par le Parlement argentin.

AUTRICHE. *Traité de commerce*, 5 février 1869, expirant un an après dénonciation (R. O. IX, 522).

Traité de commerce, 1^{er} janv. 1889-1^{er} février 1892 (R. O. n. s. X, 751).

Traité de commerce, 1^{er} février 1892-31 déc. 1903 (R. O. n. s. XII, 481, 535).

Traité de commerce, 12 mars-1^{er} août 1906-31 déc. 1917 (R. O. n. s. XXII, 373, 473, 479).

Traité de commerce, 1^{er} mars 1926 (R. O. n. s. XLII, 113, 114).

BELGIQUE. *Traité de commerce et établissement*, 11 déc. 1862-18 nov. 1879 (R. O. VII, 466).

Déclaration portant traitement de la nation la plus favorisée, 18 nov. 1879 (R. O. n. s. IV, 383).

Traité de commerce, 29 déc. 1889-1^{er} février 1892 (R. O. n. s. XI, 317).

CONGO BELGE. *Traité d'amitié, d'établissement et de commerce*, 14 avril 1890. Durée dix ans (R. O. n. s. XI, 395).

Convention, 16 février 1923.

BRESIL. *Convention consulaire*, 26 janv. 1861-20 août 1874 (R. O. VII, 244).

Convention consulaire, 16 avril 1879, expirant un an après dénonciation (R. O. n. s. IV, 103).

BULGARIE. Traitement de la nation la plus favorisée par échanges de notes des 9 oct. 1890 (entre la France et la Bulgarie), 28 février 1897, 17 février 1906, 14 juillet 22, 23 août 1924.

CHILI. *Traité de commerce*, 31 janvier 1899, expirant un an après dénonciation (R. O. n. s. XVII, 51).

CHINE. *Traité d'amitié*, 8 oct. 1919 (R. O. n. s. XXXVII, 65, 66).

COLOMBIE. *Traité d'amitié, d'établissement et de commerce*, 2 octobre 1909 (R. O. n. s. XXV, 617).

DANEMARK. *Traité de commerce*, 10 juillet 1875-10 juillet 1885, puis un an après dénonciation (R. O. n. s. I, 612).

ÉQUATEUR. *Traité d'amitié, d'établissement et de commerce*, 21 oct. 1889, expirant un an après dénonciation (R. O. n. s. XI, 195).

ESPAGNE. *Traité de commerce*, 27 août 1869-18 août 1883 (R. O. X, 253).

Traité de commerce, 18 août 1883-30 juin 1892 (R. O. n. s. VII, 203 ; X, 116).

Traité de commerce, 1^{er} janv. 1894, expirant un an après dénonciation (R. O. n. s. XIV, 1, 2).

Arrangement commercial provisoire, 1^{er} sept. 1905 (R. O. n. s. XXI, 401 ; XXII, 110).

Traité de commerce, 20 nov. 1906-31 déc. 1917, puis un an après dénonciation (R. O. n. s. XXII, 587).

Traité de commerce, 15 mai 1922. Pas encore ratifié par l'Espagne, provisoirement en vigueur (FF 1922, II, 140).

Accord concernant l'exportation des vins espagnols en Suisse, 7 août 1923.

ESTHONIE. *Convention commerciale*, 31 mai 1926. Durée, un an, puis six mois après dénonciation (R. O. n. s. XLII, 275, 276).

ÉTATS-UNIS. *Traité de commerce*, 8 novembre 1855. Durée, un an après dénonciation (R. O. V, 189). Les articles 8 à 12 (traitement de la nation la plus favorisée) ont été dénoncés par les États-Unis et sont caducs depuis le 24 mars 1900. Les deux États s'accordent toutefois le traitement de la nation la plus favorisée.

FRANCE. *Traité de commerce*, 30 juin 1864-16 mai 1882 (R. O. VIII, 201).

Règlement pour le Pays de Gex, 30 juin 1864-16 mai 1882 (R. O. VIII, 295).

Traité de commerce, 23 février 1882-1^{er} février 1892 (R. O. n. s. VI, 295).

Régime douanier entr. Genève et la zone franche de la Haute-Savoie, 1^{er} janv. 1883-1^{er} janv. 1913 (R. O. n. s. VI (455)).

Cette convention a été dénoncée par la France au 31 décembre 1919 ; la convention des zones signée à Paris le 7 août 1921, a été ratifiée par la France, mais rejetée par le peuple suisse le 18 février 1923. Par

décret du 10 octobre 1923, le gouvernement français a suspendu les effets de la convention de 1883 pour le 10 novembre suivant (entrée en vigueur de la loi du 16 février 1923), tandis que la Suisse continue à appliquer, à titre provisoire, le régime des zones en ce qui concerne l'importation.

Règlement relatif au Pays de Gex, 16 mai 1882-1^{er} février 1892 (R. O. n. s. VI, 295).

Guerre douanière, 1892-1895.

Règlement provisoire des relations commerciales (échange de notes), 16 août 1895 (FF 1895, 691).

Règlement concernant le Pays de Gex (échange de notes), 19 août 1895 (R. O. n. s. XV, 208).

Convention pour déterminer les rapports entre la Suisse et la Tunisie, 25 janv. 1897 (R. O. n. s. XVI, 12).

Convention de commerce, avec Règlement relatif au Pays de Gex, 23 nov. 1906.

Dénoncée par la France au 10 sept. 1919 et prorogée avec faculté de dénonciation à trois mois. Les accords tarifaires sont considérés comme caducs.

GRANDE-BRETAGNE. *Traité de commerce*, 6 mars 1856. Durée, un an après dénonciation (R. O. V, 255).

Convention additionnelle, 12 juillet 1915 (R. O. n. s. XXXI, 274).

La convention additionnelle dispose que le Canada, la Fédération australienne, la Nouvelle-Zélande, l'Union Sud-Africaine et Terre-Neuve auront le droit, en tout temps, et moyennant dénonciation préalable à un an d'échéance, de faire cesser les effets des articles 9 et 10, portant traitement de la nation la plus favorisée. L'Australie, pour elle-même et pour la Papouasie et l'Île de Norfolk, a fait usage de ce droit et dénoncé la convention pour le 9 janvier 1920.

Échantillons de commerce, 20 février 1907 (R. O. n. s. XXIII, 59).

GRÈCE. *Convention de commerce provisoire*, 10 juin 1887. Dénoncée par la Grèce au 18 mars 1920, elle a été prorogée à plusieurs reprises jusqu'au 30 juin 1926.

ILES HAWAÏENNES. *Traité de commerce*, 26 février 1869 (R. O. IX, 464).

Devenu caduc par le rattachement de ce groupe d'îles aux États-Unis en 1898.

HONGRIE. *Traité de commerce* avec l'Autriche du 9 mars 1906. Les accords tarifaires ont été abrogés par note du 16 juin 1921.

ITALIE. *Traité de commerce avec la Sardaigne*, 8 juin 1851-1^{er} mai 1869 (R. O. II, 403).

Concessions douanières avec le royaume des Deux-Siciles, 24 février 1860 (R. O. VI, 522).

Traité de commerce, 22 juillet 1868-1^{er} février 1884 (R. O. IX, 595).

Traité de commerce, 1^{er} février 1884-1^{er} février 1892 ou 1^{er} février 1888 sur dénonciation (R. O. n. s. VII, 349).

Traité de commerce, 15 avril 1889-1^{er} février 1892 (R. O. n. s. XI, 81).

Traité de commerce, 19 juin 1892-1^{er} janvier 1898, éventuellement 31 déc. 1903 (R. O. n. s. XII, 786).

Traité de commerce, 1^{er} juillet 1905 et 1^{er} janvier 1906-31 déc. 1917 (R. O. n. s. XXI, 173).

Produits médicinaux (échange de note), 29 nov. 1907 (R. O. n. s. XXIII, 777).

Traité de commerce, 20 février 1923, dénonçable à six mois (R. O. n. s. XL, 104).

Convention concernant l'exportation des vins italiens en Suisse, 18 avril 1924, dénonçable à trois mois.

JAPON. *Traité de commerce*, 6 février 1864 (R. O. VIII, 618).

Convention additionnelle, 26 avril 1867 (R. O. IX, 55).

Traité d'amitié, d'établissement et de commerce, 17 juil. 1899-17 juil. 1911.

Traité d'établissement et de commerce, 21 déc. 1911-16 juillet 1923, puis un an après dénonciation (R. O. n. s. XXVIII, 65).

LETTONIE. *Convention commerciale*, 2 mai 1925, dénonçable à six mois (R. O. n. s. XLI, 314).

LIECHTENSTEIN. Jusqu'à la guerre mondiale compris dans les traités avec l'Autriche.

Réunion au territoire douanier suisse, 1^{er} janvier 1924. Durée cinq ans (R. O. n. s. XXXIX, 564).

LITHUANIE. *Déclaration de réciprocité*, 28 octobre

1922. Prévoit le traitement de la nation la plus favorisée en matière d'établissement et de commerce.

MONTÉNÉGR0. *Traité de commerce*, 1^{er} juillet 1911 (R. O. n. s. XXVII, 318).

Le Monténégro a été absorbé par la Yougoslavie et le traité de 1910 remplacé par celui avec la Serbie, de 1907.

NORVÈGE. *Traité réglant les relations commerciales*, 1^{er} août 1894, expirant un an après dénonciation (R. O. n. s. XIV, 289).

Échange de notes, 27 mai 1906. Valables jusqu'à la conclusion d'un nouvel accord commercial (FF. 1908, I, 598).

PAYS-BAS. *Traité de commerce*, 21 sept. 1840. Durée une année, puis dénonciation à six mois (*Pièces off. suisses* III, 220).

Traité de commerce, 1^{er} octobre 1878, valable jusqu'à dénonciation (R. O. n. s. III, 495).

PERSE. *Traité d'amitié et de commerce*, 27 octobre 1874 (R. O. n. s. I, 164).

POLOGNE. *Convention commerciale*, 19 août 1922 (R. O. n. s. XXXVIII, 487).

PORTUGAL. *Traité de commerce*, 30 juillet 1876-30 janvier 1892 (R. O. n. s. II, 277).

Convention de commerce, 29 janvier 1907, expirant un an après dénonciation (R. O. n. s. XXIII, 49).

ROUMANIE. *Traité de commerce*, 4 déc. 1878-4 déc. 1885 (R. O. n. s. III, 610).

Traité de commerce, 1^{er} juillet 1886-10 juillet 1891 (FF. 1886, II, 713).

Traité de commerce, 13 mai 1893-31 déc. 1917 (R. O. n. s. XIII, 428).

Convention additionnelle, 22 juillet 1905, expirant un an après dénonciation (R. O. n. s. XXI, 363).

Convention commerciale provisoire, échange de notes 23 janvier-1^{er} février 1923, dénonçable à trois mois (R. O. n. s. XXXIX, 38).

RUSSIE. *Traité de commerce*, 30 octobre 1873, expirant un an après dénonciation (R. O. XI, 379).

Dénoncé par le gouvernement russe provisoire (Kerensky) au 2 novembre 1918.

SAN SALVADOR. *Traité d'amitié, d'établissement et de commerce*, 7 février 1885, expirant un an après dénonciation (R. O. n. s. VII, 676).

SERBIE. *Traité de commerce*, 29 mai-10 juin 1880, expirant un an après dénonciation (R. O. n. s. V, 158).

Traité de commerce, 19 avril 1907, expirant un an après dénonciation (R. O. n. s. XXIII, 84).

Dénoncé par la Suisse au 20 septembre 1919, il fut prorogé avec faculté de dénonciation à trois mois. Depuis la notification, en avril 1921, de la mise en vigueur d'un nouveau tarif douanier suisse, les accords tarifaires sont considérés comme caducs, mais le texte du traité continue à être appliqué au nouveau royaume des Serbes, Croates et Slovènes (Yougoslavie).

SUÈDE. Échange de notes, 20 mars 1924. Valable trois mois après dénonciation ou jusqu'à l'entrée en vigueur d'un traité de commerce proprement dit.

TCHÉCOSLOVAQUIE. *Traité de commerce avec l'Autriche-Hongrie*, du 9 mars 1906. Dénoncé par la Suisse au 6 mars 1920, il fut prorogé avec faculté de dénonciation à un mois. Il a été convenu, en juillet 1921, que la mise en vigueur du nouveau tarif d'usage par la Suisse équivalait à une dénonciation des accords tarifaires; en revanche, le texte du traité reste en vigueur.

Réglementation provisoire des relations commerciales, 1^{er} août 1925, dénonçable à trois mois (R. O. n. s. XLI, 498).

TRANSVAAL (République Sud-Africaine). *Traité d'amitié, d'établissement et de commerce*, 18 nov. 1887. Durée, un an après dénonciation (R. O. n. s. X, 248).

Arrivé à expiration par suite du rattachement de la République Sud-Africaine à l'empire britannique en 1902.

TURQUIE. *Traité de commerce* entre la France et la Porte, 1^{er} octobre 1861. Il est expiré, ainsi que le tarif conventionnel du 13 mars 1890. Le traité a été remplacé provisoirement par une déclaration de la Porte, du 22 mars 1890, à teneur de laquelle le commerce suisse jouit en Turquie du traitement de la nation la

plus favorisée pour autant que le même traitement est assuré en Suisse au commerce turc.

Échantillons de commerce, 29-30 juin 1912 (*Feuille off. suisse du commerce* 1912, n° 171).

Échange de notes, 19 sept. 1925, portant traitement réciproque de la nation la plus favorisée. Dénonciation à un mois (FF 1925, III, 256).

Échange de notes, 17 avril 1926-1^{er} octobre 1926 (R. O. n. s. XLII, 246).

YOUOSLAVIE. Voir SERBIE.

[L. S.]

INEICHEN. Familles des districts de Hochdorf (XIV^e s.) et de Lucerne (bourgeois dès 1531, 1572, etc.).

Armoiries : d'argent au chêne de sinople fruité d'or mouvant de trois coupeaux du second. HARTMANN et HANS participèrent à la bataille de Grandson en 1476; JAKOB reçut la bourgeoisie de la ville en récompense de sa conduite à la bataille de Cappel en 1531. — 1. ALBRECHT, ammann de Sulz 1626. — 2. ULRICH, de Klotenber, puni en 1653 par la Diète de Baden comme meneur dans la guerre des Pays-



sans. — 3. JOHANN-JAKOB, lieutenant de l'avoyer, greffier à Heidegg en 1775. — 4. LUDWIG, de Rotenberg, membre de la municipalité de Rotenberg sous la République helvétique et du Conseil communal en 1831, lieutenant-colonel. Il joua en 1813-1814 un rôle politique et fut chargé de la protection du gouvernement issu du régime de l'Acte de médiation, † 1847 en prison préventive, sous l'inculpation erronée d'avoir poussé au crime le meurtrier de Jos. Leu, d'Ebersol. — Kas. Pfyffer : *Gesch. des Kts. Luzern*. — 5. LUDWIG, de Rotenberg, député au Grand Conseil 1847, juge à la cour pénale 1849-1852, directeur du pénitencier 1850-1879 environ. — 6. JOSEF, de Berghof et Lucerne, 12 février 1792-22 avril 1884, professeur de physique et d'algèbre 1823-1870, membre du conseil de l'instruction publique 1830-1841, 1848-1862, député au Grand Conseil 1831-1841. Les *Jahresber. der Höheren Lehranstalt Luzern* 1880-1881, p. 12-24, et 1895, donnent la liste de ses tables de poids et mesures (1837), de ses tables de monnaies, du système de sténographie Ineichen-Horstig et de ses autres livres et travaux. — 7. HEINRICH, de Ballwil, 1^{er} août 1808-26 février 1887, instituteur à Hochdorf 1829, député au Grand Conseil 1833, conseiller d'État 1840-1841, membre du conseil de l'instruction publique 1853, greffier à Hochdorf 1854-1885. Il a collaboré au *Schweiz. Idiotikon* et laissé des travaux mms. d'histoire et de philologie. — Voir H. Ineichen : *Spruch und Reim* (avec esquisse biographique) — Arch. d'État Lucerne. — Gfr. Reg. — Estermann : *Gesch. d. Pfarrei Hochdorf*. — Liebenau : *Geschichte d. Bauernkrieges*. — Rôles de Rotenberg. — [P.-X. W.] — JOSEPH, surnommé *der alte Sepp*, poète en dialecte, * 3 mars 1745 à Ballwil, curé d'Udligenswil 1770, de Neuenkirch 1776, chapelain de Rathsau 1793, de Baldegg 1804, chanoine de Beromünster 1808, † 21 mai 1818. Ses poèmes les plus connus sont : *Die armî Greth* ; *s'Länderbürlî*. — *Lieder vom alten Sepp*, 1859, avec esquisse biographique. — S. Glinz (H. Hunkeler) : *Aus dem Luzernerbiet*, p. 45. — LEODEGAR, dernier abbé de Rheinau, * 49 mars 1810 à Hochdorf, profès à Rheinau 1829, prêtre 1833, abbé de 1859 jusqu'à la suppression du couvent 1862, puis confesseur au couvent de St. Katharinal, dès 1869 à Schänis où il mourut le 7 septembre 1876. — Voir B. Rohner : *Der letzte Abt von Rheinau*. — KKZ 1876, n° 39. — J.-R. Rahn : *Die letzten Tage des Klosters Rheinau*. — F. Schoch : *Das letzte Kloster im Kanton Zürich*. [J. T.]

INFANGER (AM BIFANG, IM IFANG, BIFFANGER, IFFANGER). Famille uranaise de Bauen, Flüelen, Isental, Seelisberg et Sisikon. L'ancêtre est HEINI am Bifang, bourgeois en 1500. **Armoiries** de 1662 : d'azur à un I d'argent accompagné en pointe de trois coupeaux de sinople; actuellement, d'azur au croissant d'or accompagné en chef de trois étoiles du même. — 1. KONRAD, de Sisikon, témoin, juge au tribunal des Quinze, bienfaiteur d'églises 1549-1586. — 2. LEVIN, de Sisikon, du Conseil, député à la Diète de reddition des comptes

1623, † 1633. — 3. NIKOLAUS, de Bauen, du Conseil, bailli de la Léventine 1640-1643, † 10 juillet 1647. — 4. KASPAR, de Flüelen, du Conseil, député à la Diète de reddition des comptes de 1677 et 1678, † 10 avril 1691. — 5. ANDREAS, de Bauen, du Conseil, député à la conférence des III cantons à Brunnen le 5 août 1802, membre du parti de l'ancien régime 1815, principal promoteur de la création de la paroisse de Bauen et de l'édification de son église 1800-1821, excellent horloger, † 1824. — 6. JOHANN, d'Altdorf, fils du n° 5, 1806-1870, capitaine des tirailleurs uranais lors de l'occupation du Gothard en 1847, porte-drapeau du pays, vice-landammann 1852-1862. — 7. ANDREAS, de Bauen, 1810-1859, fils du n° 5, chapelain et maître d'école à Altdorf 1834, curé à Unterschächen 1846, à Flüelen 1851, premier inspecteur cantonal des écoles 1849-1852, membre honoraire du Conseil scolaire cantonal 1849. — 8. KARL, 1812-1879, fils du n° 5, conseiller d'État. — Voir obituaires de Bauen, Ingenbohl, Seelisberg, Sisikon. — Arch. d'État Uri. — Archives de la société *zum Strauss* à Altdorf. — AS I, — Gfr. 39, p. 313. — Lusser : *Geschichte des Kantons Uri*, p. 451, 521, 594. — A. Infanger : *Geschichte des Kirchenbaues*, mss. aux archives paroissiales de Bauen. — LL. — Gisler : *Geschichtliches...*, p. 61. — ZSK VI, p. 45. — Wymann : *Schlachtjahrzeit*.

[J. MÜLLER, A.]

INFANTERIE. Ce terme vient de l'italien *fante*, valet. Il désignait à l'époque féodale l'entourage subalterne du seigneur, sa domesticité. Ces gens suivaient à pied leur maître à la guerre. De là vient le mot *fanteria*, adopté au XV^e s. par les Français (*fanterie*). C'est sous Henri IV que l'on adopta la forme infanterie. Depuis la chute de l'empire romain, pendant l'époque des invasions barbares, le haut moyen âge et jusqu'au XIV^e s., la chevalerie seule comptait. Le service à pied, abandonné aux vilains et aux serfs arrachés à la charrue, mal armés, entraînés de force au combat, était méprisé et sans gloire. Le mouvement communal dans les Flandres et en Italie, aux XII^e et XIII^e s., fit naître une infanterie qui remporta quelques succès passagers. En Suisse, la victoire des Bernois au Donnerbühl (1298), la bataille de Morgarten (1315) prouvèrent à l'Europe la supériorité d'une infanterie nationale, même très inférieure en nombre, mais animée d'un esprit d'offensive marqué, sur une cavalerie nombreuse et habituée à vaincre. L'infanterie avait réapparu sur la scène de l'histoire. Pendant deux siècles (1315-1515), l'infanterie suisse conserva sa supériorité et sa réputation d'invincibilité.

Il y avait une grande ressemblance entre la tactique des Grecs et des Romains et celle des Confédérés. Les carrés rappellent la phalange macédonienne, les trois lignes ou échelons le dispositif de la légion romaine. Ces rapprochements pourraient faire croire que les Confédérés s'étaient inspirés des méthodes antiques. Rien n'est plus faux. La tactique suisse n'est pas l'œuvre de théoriciens, elle est l'expression du bon sens et de l'expérience.

Dès leurs premières luttes contre les Habsbourg, les Waldstätten adoptèrent une arme qui leur permit d'affronter la cavalerie : la vouge, sorte de hache fixée à un manche de huit à neuf pieds, remplaça la courte pique. La vouge perfectionnée devint la hallebarde. Son maniement à deux mains fit disparaître l'usage du bouclier ou targe. L'armement était complété par l'épée suisse. On voyait aussi le marteau de Lucerne et l'arbalète.

La tactique des Confédérés fut, dès le début, résolument offensive. Les contingents étaient divisés en bannières de cent hommes, commandés par deux officiers ; cinq hommes formaient un groupe de combat. Les jeunes gens, dès l'âge de 16 ans, s'exerçaient au maniement des armes, aux évolutions en ordre serré. Ils savaient faire face aux attaques de front et de flanc et obéissaient strictement aux ordres des chefs et aux signaux des cors. Un code militaire rigoureux, le *Convenant* de Sempach (1393) fixa les règles du combat. Mais, c'était surtout la guerre qui donnait aux capitaines et aux soldats l'instruction pratique et l'entraînement. Avant la fondation de la Confédération, les

hommes des Waldstätten avaient déjà l'habitude de s'engager dans les armées de l'empereur ou des villes italiennes. Les mercenaires continuèrent à s'en aller servir à l'étranger, où l'on manquait d'infanterie, dès que les cantons n'étaient pas menacés. Les victoires des Confédérés ne sauraient s'expliquer sans la présence de nombreux soldats de métier dans leurs rangs. Les vainqueurs de Morgarten n'étaient pas des novices ; ils s'étaient exercés, dès 1307, dans une trentaine d'expéditions au delà de leurs frontières ; beaucoup de ceux de Sempach s'étaient battus en Italie. Le service mercenaire eut une influence considérable sur la formation et la persistance de l'esprit guerrier. L'infanterie en tira sa maîtrise.

Au XV^e s., l'expansion territoriale de la Confédération, par alliances ou conquêtes, sa prospérité grandissante attiraient sur elle l'hostilité de ses puissants voisins. Le développement de l'infanterie marcha de pair avec les événements et les Suisses adaptèrent leur système militaire aux nécessités de leur politique. Chaque nouvelle guerre renforçait la réputation de leur infanterie. Mais ces victoires étaient chèrement achetées. La hallebarde se montra bientôt insuffisante, en bataille rangée, contre les masses de cavalerie. On l'avait déjà remarqué à Sempach. La sanglante défaite d'Arbedo (1422) et la journée de Saint-Jacques sur la Birse (1444) firent comprendre l'urgence d'une réforme de l'armement. C'est alors qu'apparut la pique de 18 pieds, en bois de frêne. Elle fut probablement rapportée d'Italie par des mercenaires au service des condottieri. Elle permit aux piquiers de se protéger contre les cavaliers avant d'être atteints par leurs lances. Le maniement de la pique était difficile, exigeait un long apprentissage, des mouvements d'ensemble, la marche au pas, un personnel choisi, de taille égale, de courage inébranlable. Elle devint l'arme caractéristique des Suisses et modifia la formation de l'infanterie. Les piquiers se recrutaient surtout parmi les professionnels de la guerre, les volontaires. Ils formèrent une élite. La hallebarde resta l'arme des miliciens. Il se forma ainsi, dès le milieu du XV^e s., deux catégories de fantassins : 1° Les compagnons d'armes (*Kriegsknechte*), levés en vertu du service obligatoire et licenciés une fois la campagne terminée ; 2° Les mercenaires ou volontaires (*Söldner*), soldats de métier qui remplaçaient les miliciens malades dans les levées régulières, servaient dans les garnisons entretenues par les villes suisses ou s'engageaient à l'étranger entre deux guerres nationales. Leur nombre ne cessa d'augmenter avec celui des piquiers ; au début du XVI^e s., ils formaient les gros des contingents. Les piquiers portaient le chapeau de fer à larges bords plats, la demi-cuirasse sur la jaque de cuir, l'épée suisse et la dague. L'épée à deux mains ou espadon, lourde et encombrante, disparut à la fin du XV^e s., interdite à Berne par ordonnance de 1497, et par la Diète de Lucerne, en 1499, pour toute la Suisse. L'arbalète resta en usage jusqu'au XVI^e s. Les canons à main, escopettes, apparurent en Suisse à la fin du XIV^e s. ; les arquebuses, plus lourdes, avec trépied, furent introduites à la fin du XV^e s. Les autorités s'efforçaient d'augmenter le nombre des piques et des armes à feu. Vers 1450, les armes à feu et de jet représentaient normalement le 10 % de l'effectif. Cependant, à Zurich, à ce moment, sur 2770 hommes, il y avait 458 arbalètes, 61 arquebusiers, 649 piquiers et 1602 hallebardiers. En 1425, on trouve déjà 38 % de piquiers dans l'infanterie lucernoise ; à Zurich en 1443, le 23 %. Aux guerres de Bourgogne, les hallebardiers formaient les 3/6 de l'infanterie, les piquiers les 2/6 et les armes à feu le 1/6. En 1494, lors de l'entrée des Suisses à Rome avec Charles VIII, sur 8000 fantassins, un quart portait la hallebarde, tandis que le reste se composait de piquiers et d'escopettes (10 %). A la fin du XV^e s., les Suisses, leurs alliés et sujets pouvaient mettre sur pied 80000 fantassins exercés. Pendant les guerres de Bourgogne, on ne mobilisa jamais plus de 40 000 h. à la fois. Il y eut à Héricourt 18 000 fantassins, à Grandson 20 000, à Morat 24 000 et 1800 cavaliers, à Nancy 8000, à Dornach 6500, à l'expédition de Pavie 24 000, à Novare 12 000, à l'expédition de Dijon 30 000, à Marignan 26 000.

Eigentlicher kurz vnd begrifflicher vnderricht aller notwendigen Handgriffen der kriegs-
 waarten für gemeine Stadt vnd Landschaft Zurich in gegenwürtigen Figuren fürgesetzt. 1643.

1. Legt die Musqueten vff die Achßlen.
 2. Hebt die Musqueten ab der Achßlen.
 3. Legt die Musqueten in die langhand.
 4. Ohrt die Mannen vnd lüdert.
 5. Tretend mit dem rechten fuß fürwerts.
 6. Ladet einer Musqueten.
 7. Erhebt die Musqueten.
 8. Legt die Musqueten vff die Achßlen.
 9. Macht euch fertig zum schießen.
 10. Tretend vnd laßt den Londen ab.
 11. Schlacht an vnd schneit mit hoch.
 12. Stänbt gabeln vnd rohr. Jämen trett ab.
Lehr der Spießknechten.
 13. Stelt den Spieß nit den rechten fuß.
 14. Bihbt einer Spies.
 15. Legt den Spieß vff die Achßlen.
 16. Felt einer Spies.
 17. Vff die Achßlen legt den Spies.
 18. Stelt den Spieß vff den boden.
 19. Schreift den Spies.
 20. Felt den Spies.
 21. Legt den Spieß nider.
Für die gantz Truppen.
 Nichts vñ ——— ver stellt euch
 Links vñ ——— ver stellt euch
 Rechts vñ kehrt euch. Eingehert stellt euch
 Rechts dopplet einer glider. her stellt euch.
 Rechts dopplet einer Rejen. links ver stellt euch.
 Mit halben Blüden rechts dopplet einer.
 Rejen. Links ver stellt euch.
 Mit halben Rejen. rechts dopplet einer
 glider für sich. Links ver stellt euch.
 Rechts schließt einer ordnung. offend euch.
 Links schließt einer ordnung. offend euch.
 Fürsch schließt einer ordnung. offend euch.
 Rechts fürsch schließt glider vnd Rejen.
 Schwengtrechte: links: halb vnd gar vñ.
 Stütz: stütz thun wie du gelehrt.
 Mit 22: stütz denuß sig. wie du gelehrt.
 Des gleichen mit 21: 24. vnd 25.
 Wie man ein Regiment in pl. vnd
 noch anfallen vnd anführen. solle.
 Zeigt dir die frag.
 Vor nächtem anschlag in der Schlacht
 ordnung vff die mitte des Mars schießen
 fürwerts. hinderrwerts vnd beider seits.
 Das wert dir mit frag gezeiget.
 Das geld zeugt: N. 20.
 Den Rejen zeugt: N. 27.

H. Hauptmann.
 L. Leutenambt.
 S. sendrich.
 V. J. Vorfendrich.
 Sch. Schützen Haupt.
 Sch. Schreiber.
 W. N. Wacht Meister.
 v. Rott Keller.
 d. Trommelkeller.
 p. Pfeifer.
 P. P. P. P.

Gesell vnd angeben durch Hauptman Hans
 Hartman Civiler Burger in Zurich.

Formations tactiques. Adaptée d'abord à la guerre en pays montagneux, la tactique des Confédérés se modifia quand ils sortirent de leurs vallées pour se battre dans la plaine. Les armes courtes devenues insuffisantes, la pique de 18 pieds s'opposa aux lances des gens d'armes. La juxtaposition des piquiers, des hallebardiers et des tireurs dans une même unité de combat, rendit l'infanterie suisse capable de résoudre n'importe quelle tâche. A la formation en coin (*Keil*) ou en pointe (*Spitz*) succéda le carré (*Gevierthausen*), dont les piquiers sur trois et quatre rangs garnissaient le front et les côtés extérieurs. Les hallebardes se tenaient au centre, avec les bannières réunies. Les escopettes, arquebusiers et arbalétriers, groupés en subdivisions spéciales, étaient derrière le carré, prêts à intervenir sur les côtés ou en avant. Leur décharge lâchée, ils retournaient s'abriter derrière le carré, pour recharger leurs armes. Le carré comptait au minimum 25 h. de front et 25 en profondeur, au maximum 100 h. sur 100. Dans la règle, on marchait à l'ennemi en trois corps principaux, l'avant-garde, le corps de bataille et l'arrière-garde. L'avant-garde engageait le combat ; on lui attribuait la plus grande partie des armes à feu et des arbalètes. Le gros soutenait l'avant-garde et amenait la décision. L'arrière-garde servait de réserve et exécutait souvent un mouvement tournant ou enveloppant. Les carrés marchaient les uns derrière les autres, ou en échelons débordants, de façon à s'appuyer mutuellement par le feu. Pour couvrir la mise en ligne, des essais d'« aventuriers » ou « enfants perdus » (*Verlorene Haufen, Freiknechte*), arbalétriers ou arquebusiers, ancêtres des tirailleurs, escarmouchaient devant le front et sur les flancs. L'intervalle et les distances entre les trois corps dépendaient du terrain et des circonstances. Mais ces formations n'avaient rien de rigide, de schématique. Ainsi à Novare (1513), les hallebardiers réunis en un seul corps tombèrent sur le flanc des Français, pendant que les piquiers attaquaient de front. A Nancy (1477), les deux corps principaux attaquèrent les deux flancs ennemis, pendant que 800 arquebusiers démontraient devant le front. Les Suisses cherchèrent toujours à amener la décision par un mouvement tournant, ainsi à Grandson, à Morat, à Frastenz, à Galven, à Novare. C'est pour avoir négligé sa tactique habituelle et s'être obstinée à attaquer de front une position garnie d'une puissante artillerie, que l'infanterie suisse cessa d'être invincible à Marignan (1515) et à la Bicoque, près de Milan (1522).

Les Suisses n'avaient confiance que dans l'offensive ; ils considéraient la défense comme un aveu de faiblesse, même en présence d'une supériorité numérique écrasante. A Saint-Jacques, 1500 Confédérés attaquèrent 30 000 Armagnacs ; à Dornach, 6500 contre 16 000 ; à Gênes (1507), 3000 Suisses emportèrent d'assaut la citadelle défendue par 20 000 hommes. Ils avaient sur leurs adversaires l'avantage de la mobilité et de la manœuvre. Le signal de l'attaque était donné par les cors. Les masses s'avançaient à la cadence des tambours, fifres, cors et cornemuses. La pique se portait presque verticale sur l'épaule droite. A distance d'assaut, sur un ordre, les piques s'abaissaient horizontalement ; on poussait le cri de guerre et l'allure s'accélérait. En cas de surprise, on formait le « hérisson », cercle hérissé de piques, employé avec succès à l'Ochsenfeld (guerre de Waldshut 1468). Les piques servaient à briser les charges de la cavalerie et à faire la trouée par laquelle les hallebardiers pénétraient. Dans la règle, le corps de bataille ou bataillon, comptait la moitié de l'effectif de l'infanterie ; les deux autres corps chacun un quart. La discipline, quelquefois relâchée en pays conquis, était exemplaire en présence de l'ennemi.

L'époque des guerres de Bourgogne, de Souabe et d'Italie, marque l'apogée de la puissance militaire des Suisses. Ils exportent leurs méthodes et deviennent les instructeurs de l'infanterie européenne. En 1465, après la bataille de Montherly près Paris, 500 Suisses, au service du duc de Bourgogne, les premiers qu'on vit en France, firent impression. « Ils combattaient toujours trois ensemble, raconte Olivier de la Marche, un piquenier, un arbalétrier et un coulevrinier qui se secouraient l'un l'autre. » En 1480, Louis XI fit venir 6000

Suisses au camp de Pont de l'Arche, près Rouen, pour instruire les premiers corps d'infanterie française, bandes de Picardie, plus tard régiment de Picardie. En 1483, 10 000 Suisses, appelés par le roi d'Espagne Ferdinand le catholique, formèrent les premiers *tercios* d'infanterie espagnole. Le roi de Hongrie, le duc de Savoie, Venise, les princes italiens firent instruire leurs gens de pied par les Suisses, qui furent aussi les premiers maîtres des célèbres lansquenets allemands. Les vaincus cherchèrent à imiter leurs vainqueurs. Après Morat, Charles-le-Téméraire avait essayé de réorganiser son infanterie sur le modèle suisse. L'empereur Maximilien, le vaincu de la guerre de Souabe, fit de même. Tous les souverains voulurent avoir des Suisses dans leurs armées.

Après la défaite de Marignan, le rôle de créateurs et de novateurs des Suisses dans l'art de la guerre prit fin. Dès lors ils se contentèrent d'utiliser les méthodes et les expériences des autres. Enrôlés par milliers dans toutes les armées d'Europe, leur renommée de solides fantassins et de tireurs habiles resta intacte. Jusqu'au XIX^e s., l'histoire de l'infanterie suisse se confondit avec celle des troupes suisses au service étranger. Le rôle des milices cantonales fut de plus en plus effacé. Pour l'histoire de l'infanterie suisse de 1515 à nos jours, voir les art. ARMÉE, CAPITULATION, SERVICE MILITAIRE ÉTRANGER.

Bibliographie. Herm. Escher : *Das Schweiz. Fussvolk im 15. und Anfang des 16. Jahrh.* — Dellbrück : *Gesch. der Kriegskunst der Perser und Burgunder Kriege.* — Rüstow : *Gesch. der Infanterie.* — Elgger : *Kriegswesen und Kriegskunst der Schweiz. Eidgenossenschaft.* — May : *Hist. milit. suisse.* — Segesser : *Ludwig Pfyffer.* — v. Rodt : *Gesch. des bern. Kriegswesens.* — Pflaumen : *Hist. mil. des Suisses.* — Jähns : *Gesch. der Kriegswissenschaften.* — Sidler : *Die Schlacht am Morgarten.* — E. Frey : *La Suisse sous les drapeaux.* — de Maud'huy : *Infanterie.* [P. de VALLIÈRE.]

IN GASSEN, aussi **USSER GASSEN**, latinisé en **DE. IN PLATEA**, aussi **DE VICO**. Famille de chevaliers zuricois du XIII^e s., qui habitait vraisemblablement la rue du même nom à Zurich et furent des *fiscalini* et des ministériaux de l'abbaye de Zurich. Le plus ancien représentant connu serait RUDOLF, chevalier, père des trois frères RUDOLF, chevalier, OTTO, diacre, et BURKHARD, cité dès 1209, sous-diacre, chanoine de la prévôté de Zurich ; ces frères firent en 1219 une donation au prieuré d'Ittingen et créèrent un fonds pour l'entretien d'un prêtre desservant la chapelle de la léproserie de St. Jakob sur la Sihl à Zurich. — 1. KONRAD, cité dès 1231, bienfaiteur du couvent d'Oetenbach 1246, du Conseil de carême 1252-1260. — 2. PHILIPP, du Conseil de carême 1275. — Diverses personnes du même nom, au XIV^e s., n'ont aucun rapport avéré avec la famille de chevaliers In Gassen ; une branche de la famille zuricoise *Stapel* portait aussi le surnom de In Gassen. On admettait autrefois l'existence d'un château de Platten près de Bülach, et d'une famille du même nom, apparentée aux de Platea ; cette croyance repose sur une erreur. — Voir *UZ.* — *Mon. Germ. Necr.* I. — *Zürcher Steuerbücher.* — Vögelin : *Das Alte Zürich*, p. 565. — *MAGZ* XXIII, p. 353. [C. B.]

INGENBOHL (C. et D. Schwyz. V. DGS) Vge et Com., à laquelle se rattachent le village de Brunnen et les hameaux de Wylen (chapelle en 1515) et de Unterschönenbuch (chapelle de 1708). Au spirituel Ingenbohl était rattaché primitivement à la paroisse de Schwyz ; il fut desservi par son propre curé dès 1483 et érigé en paroisse en 1618. L'ancienne chapelle, dédiée à saint Léonard, fut démolie en 1658 et remplacée l'année suivante par une église plus grande. Au-dessus du village s'élève la maison mère des sœurs de la Sainte-Croix avec pensionnat de jeunes filles comprenant une école ménagère, une école de commerce et un séminaire pour institutrices. Le couvent a été fondé en 1855 par le père Théodore Florentini sur l'ancien domaine Nigg. Au cours des années, et encore récemment, le couvent et l'institut ont été agrandis. L'ordre compte aujourd'hui des milliers de sœurs répandues en Suisse et à l'étranger dans des centaines d'asiles, d'hôpitaux et d'écoles. *Population* : 1920, 3620 hab. Registres de

paroisse dès 1667. — Voir Nüscheler : *Gotteshäuser*, dans *Gfr.* 45 et 46. [D. A.]

INGERN. Famille zuricoise qui a compté des prévôts de corporations au XV^e s. — GALLUS fut décapité en 1444 à Nänikon comme l'un des défenseurs du château de Greifensee. — JOHANNES, du *Baptistatrat* en 1445-1448 et 1450-1454 comme prévôt de la corporation des cordonniers ; bailli de Wipkingen 1445, de Regensberg 1447 et de Rümliang 1454. — LL. — *Festschrift f. Paul Schweizer*, 206. [F. H.]

INGOLD. Famille des cantons de Berne et de Soleure, particulièrement nombreuse dans le district de Wangen. Dans la ville de Soleure, on la cite dès 1291, et dans le district de Wangen dès 1371. — *FRB.* — [H. Tr.] — GOTTFRIED, 7 janvier 1852-16 août 1925, maître de postes à Wiedlisbach 1878-1920, juge de district 1894-1918, président de la commune bourgeoise 1886-1896, fondateur du musée local de Wiedlisbach 1908. — [R. W.] — OTTO, d'Herzogenbuchsee, * 1883 à Berne, architecte, édifia entre autres la maison du peuple à Berne de 1913 à 1914. — Voir *DSC.* [H. Tr.]

INHELDER. Familles de Sennwald (Saint-Gall). — 1. JOHANNES, 1825-1891, instituteur à Ebnat et Cappel (Toggenbourg), s'occupa d'histoire, auteur de *Heimatkunde der Gem. Kappel.* — *ASG* VI, 474. — 2. JAKOB, 1830-1890, à Ebnat, ammann de la commune, député au Grand Conseil presque sans interruption dès 1857. — 3. ALFRED, Dr phil., professeur, * 15 février 1870 à Altstätten, dès 1898 maître au séminaire de Rorschach, auteur de travaux de sciences naturelles, de géographie et d'histoire. — *St. Galler Nbl.* 1891, p. 49 ; 1892, p. 28 ; 1915, p. 53. — *DSC.* [Bl.]

INITIATIVE (DROIT D'). Le droit d'initiative est le plus récent des droits populaires ; il est en quelque sorte la conséquence logique du principe qui fait résider la souveraineté dans le peuple. Dans les cantons à landsgemeinde, où le sentiment de cette souveraineté populaire était très vif, chaque citoyen possédait de toute ancienneté le droit de présenter des propositions destinées à être discutées dans l'assemblée. Ce droit a survécu en quelque sorte jusqu'à nos jours et peut être considéré comme une des formes de l'initiative. Les théoriciens qui ont préparé la Révolution française reconnaissaient dans toute son étendue le principe de la souveraineté populaire, mais, obéissant à des considérations d'ordre pratique, ils étaient opposés à une collaboration directe du peuple à l'activité législative. Ils étaient partisans du système représentatif qui subit bien des modifications au cours de la Révolution. Ce système ne laissait aucune place à l'initiative. Dans les cantons suisses, lorsque se manifesta, vers 1830, le mouvement connu sous le nom de « régénération », on remit en honneur le principe de la souveraineté populaire proclamé par la Révolution française. En appliquant le principe dans toutes ses conséquences, on devait fatalement aboutir à l'initiative.

On ne put toutefois se décider à tirer ces conséquences dans les constitutions qui virent le jour vers 1830. Presque toutes ont prévu que leurs dispositions ne pouvaient être modifiées que par la voie législative. On fixa en outre des délais de six à dix ans, pendant lesquels aucune révision constitutionnelle ne pourrait être entreprise. Peu à peu l'opinion, dès longtemps acclimatée dans les cantons à landsgemeinde, se répandit qu'un changement de constitution pouvait émaner des couches populaires. La constitution de Schaffhouse de 1834 (§ 81) prévoyait déjà qu'un tiers des électeurs pouvait provoquer une révision. Une faculté analogue fut reconnue par la constitution du canton de Thurgovie de 1837 (§ 209) en faveur d'un quart des membres des assemblées d'arrondissement. A Saint-Gall, l'initiative en matière constitutionnelle fut introduite en 1838 à condition d'être exercée par 10 000 électeurs au moins. Des dispositions analogues furent adoptées par une série d'autres cantons au cours des années qui suivirent. Mentionnons en particulier la constitution bernoise de 1846 qui conféra à 8000 électeurs le droit de proposer une révision de la constitution de ce canton.

Se fondant sur les conceptions de l'époque, la Constitution fédérale de 1848 déclara que la majorité absolue

des citoyens d'un canton aurait le droit de demander la révision de leur constitution cantonale (art. 60). C'était obliger les cantons à introduire l'initiative en matière constitutionnelle. Puisqu'elle formulait cette exigence, la Confédération ne pouvait pas rester elle-même en arrière. L'article 113 de sa constitution prévoyait que 50 000 électeurs suisses auraient le droit de provoquer une révision de la Constitution fédérale. L'initiative constitutionnelle fut ainsi instituée en matière fédérale, mais elle ne pouvait porter que sur une révision complète. La Constitution fédérale de 1874 maintint cette limitation. Ce ne fut qu'en 1891 que le droit d'initiative fut étendu aux révisions partielles de la constitution de la Suisse.

C'est le canton de Vaud qui le premier franchit le pas qui séparait encore l'initiative constitutionnelle de l'initiative en matière législative, que connaissaient déjà, à vrai dire, les cantons à landsgemeinde. L'article 21 de la constitution vaudoise de 1845 confère entre autres aux assemblées communales le droit de voter sur toute proposition qui leur est présentée par le Grand Conseil de sa propre initiative ou à la demande de 8000 électeurs. Le canton d'Argovie suivit cet exemple en introduisant en 1852 l'initiative en matière législative et en reconnaissant le droit à 5000 électeurs de demander la révision totale ou partielle de toutes les lois (art. 48). Cette disposition n'implique pas la faculté de proposer la création de nouvelles lois ; la constitution de Bâle-Ville, lors de la révision de 1863, fit un pas de plus et introduisit l'initiative en matière législative sous la forme la plus étendue.

L'idée de l'initiative en matière législative fut puissamment stimulée par la constitution zuricoise de 1869. L'article 29 prévoit le « droit de proposition du peuple » de la façon la plus large. Il confère le droit d'initiative législative à 5000 électeurs ; en outre, il octroie à toute autorité et à chaque citoyen un droit d'initiative qui peut provoquer une votation populaire si la proposition est appuyée par un tiers des membres du Grand Conseil. La mesure prise par Zurich engagea un certain nombre de cantons à introduire l'initiative législative sous la forme collective et à l'exclusion de la forme individuelle. Les derniers cantons qui l'introduisirent furent Berne (1893), Lucerne (1906), Valais (1907) et enfin Fribourg (1921).

Tandis que l'initiative législative a été adoptée par tous les cantons, elle n'a pas encore reçu son application dans le domaine fédéral. Les tentatives faites pour l'introduire sont demeurées sans résultat. Dans le projet de constitution qui fut repoussé en 1872, l'initiative législative était prévue, à l'article 89, sous sa forme générale. En raison du caractère fédératif de la Confédération suisse, le droit d'initiative devait être exercé, non pas seulement par 50 000 électeurs, mais, en outre, par 5 cantons. La Constitution fédérale de 1874 ne contient aucune disposition de cette nature, l'initiative législative fut abandonnée comme constituant une mesure par trop centralisatrice. En décembre 1893, Rodolphe Brunner déposa au Conseil national une motion tendant à l'adoption de cette initiative, mais après sa mort, la motion fut retirée, en juin 1896, par ses cosignataires.

En 1904, les cantons de Zurich et de Soleure, se basant sur l'art. 93, al. 2, de la Constitution fédérale, demandèrent l'introduction de l'initiative législative dans le domaine fédéral. Dans son message du 6 mars 1906, le Conseil fédéral s'exprimait dans un sens favorable à la proposition. Il avait adressé à ce sujet une circulaire aux cantons qui s'étaient prononcés affirmativement sur la question, sauf deux, Schwyz et Genève. L'affaire fut renvoyée au Conseil fédéral, et dès lors on n'en entendit plus parler.

Droit fédéral. L'initiative en matière fédérale est basée sur les articles 118 à 123 de la Constitution fédérale. 50 000 électeurs ont en tout temps le droit de demander la révision totale de la Constitution fédérale. Saisie de cette demande, l'assemblée fédérale doit la soumettre au vote du peuple. Cette votation préalable tend à poser la question de savoir si la Constitution fédérale doit être révisée dans son ensemble. Si la majorité des votants se prononce pour l'initiative, le Conseil national

et le Conseil des États doivent être réélus à nouveau pour aborder la révision totale.

Une demande de révision partielle ne peut porter que sur un objet déterminé. Si cette prescription n'est pas observée, l'Assemblée fédérale doit diviser la demande en divers projets, quand son texte le permet ; si cette mesure n'est pas praticable, l'autorité législative doit refuser de donner suite à la demande, en raison de son caractère inconstitutionnel. La demande d'initiative peut revêtir la forme d'une proposition conçue en termes généraux ou celle d'un projet rédigé de toutes pièces.

Jusqu'en automne 1926, vingt demandes d'initiative de révisions partielles de la Constitution fédérale ont été soumises au vote du peuple, sur lesquelles cinq furent acceptées. Il y a lieu de mentionner, à titre comparatif, que depuis l'institution de l'initiative pour la révision partielle (1891), vingt-un projets élaborés par l'Assemblée fédérale ont été soumis au peuple qui en a accepté dix-huit.

Droit cantonal. Initiative en matière constitutionnelle. A teneur de l'art. 6 de la Constitution fédérale, les constitutions cantonales peuvent être révisées en tout temps, lorsque la majorité absolue des électeurs le demande. La Confédération fixe de cette façon une mesure minimum du droit d'initiative. Les cantons ont naturellement la faculté de faciliter l'initiative. En réalité, ils exigent tous un nombre de voix notablement inférieur à la majorité absolue de tous les citoyens, en moyenne le 40 % de ce dernier chiffre. Berne en exige le plus grand nombre, 15 000, tandis que dans les cantons de Glaris et d'Appenzell Rh. I., la demande peut être présentée par tout électeur isolément. La demande de révision totale tend, dans 21 cantons sur 25, à poser au peuple la question préalable s'il accepte une révision générale de la constitution. Quelques constitutions, notamment celle du Valais, prévoient aussi la possibilité de soumettre au peuple un projet de constitution tout préparé. Dans la plupart des cantons, il y a lieu de déterminer, lors de la votation préalable, si la nouvelle constitution doit être élaborée par le Grand Conseil ou par une Constituante. Dans un certain nombre de cantons, l'acceptation de la demande d'initiative, dans son principe, nécessite l'élection d'une autorité constituante.

Pour une demande de révision partielle, la majorité des cantons prévoit les deux formes, celle de la proposition générale et celle du projet rédigé de toutes pièces ; huit cantons ne connaissent que la première de ces formes. Dans treize cantons, la demande d'initiative, s'il s'agit d'une proposition conçue en termes généraux, est adressée au peuple et elle donne lieu à une votation préalable sur la question de principe. Si la demande est adressée au Grand Conseil, ce dernier est tenu, d'après la constitution cantonale, soit à lui donner suite, soit à décider s'il y donnera satisfaction ou s'il provoquera une votation préalable. Peu de cantons prévoient l'élection d'une Constituante. Dans la plupart des cantons, le Grand Conseil en fonctions doit élaborer le texte nouveau en vue de la révision partielle.

Initiative en matière législative. La demande d'initiative doit émaner d'un nombre déterminé d'électeurs. Dans treize cantons, ce chiffre est le même que celui exigé pour l'initiative constitutionnelle, tandis que dans les douze autres, il lui est inférieur. Le plus grand écart est constaté à Saint-Gall, où le chiffre des signatures exigé est de 10 000 pour la constitution et de 4000 pour les lois. Le canton de Berne exige le plus grand nombre de signatures, 12 000, tandis que dans les cantons à landsgemeinde, à l'exception d'Appenzell Rh. E., tout électeur possède individuellement le droit d'initiative.

Bibliographie. Ch. Berner : *L'initiative populaire et la législation fédérale*. — F. Bonjour : *La Démocratie suisse*. — H. Büeler : *Die Entwicklung und Geltendmachung des schweiz. Volksinitiativrechtes*. — Th. Curti : *Gesch. der schweiz. Volksgesetzgebung*. — F. Fleiner : *Schweizerisches Bundesstaatsrecht*. — G. Hilty : *Le referendum et l'initiative en Suisse*, dans *Revue de droit international*, t. 24. — A. Hörni : *Delikte gegen das verfassungsmässige Zustandekommen des Volkswillens*

nach Bundes- und Zürcherrecht. — E. Klaus : *Die Frage der Volksinitiative in der Bundesgesetzgebung*. — G.-B. Klein : *Il Referendum legislativo*, dans *Pubblicazione del R. Istituto di Scienze sociali « Cesare Alfieri in Firenze »*, 1905. — H. Ryffel : *Die Schweiz. Landsgemeinden*. — E. v. Waldkirch : *Die Mitwirkung des Volkes bei der Rechtssetzung*. [L. S.]

INKENBERG, ab. Voir AB INKENBERG.

INKWIL (C. Berne, D. Wangen, V. DGS). Com. et Vge dans la paroisse de Herzogenbuchsee. En 1262, *Inchwile* ; en 1268, *Incwile*. Une station de palafites a été découverte sur l'îlot du petit lac que coupe la frontière cantonale. Elle date de la fin du néolithique et de l'âge du bronze ; on a trouvé des objets jusqu'à l'époque romaine ; fondations de maisons, vases de bronze, un denier de Gallien. — 2. *Pfahlbaubericht*, p. 120. — *AHVB XVII*, p. 324. — O. Tschumi : *Oberaargau*, p. 10. — [O. T.] — Inkwil était en 1425 siège du tribunal du landgraviat de la Petite-Bourgogne. Les Kibourg vendirent en 1402 le village à Berthoud, qui y fit rendre la basse justice par le bailli de Lotzwil, puis en céda le droit en 1720 à Jérôme d'Erlach qui l'échangea au gouvernement contre des droits seigneuriaux à Thunstetten. Inkwil entra ainsi dans la juridiction de Bützberg et pour la haute justice dans le bailliage de Wangen. — Voir *FRB*. — v. Müllinen : *Beiträge V.* [H. Tr.]

INN (rom. EN) (C. Grisons, V. DGS). Rivière qui a donné son nom à l'Engadine. On ne s'est pas encore mis d'accord sur le sens de ce nom. La vallée suisse de l'Inn apparut sous les noms d'*Endena* en 831, en 930 *Eniatina*, en 967 *Ignadina*, en 1116 *Enadina*, en 1239 *Engedina*, en 1256 *Engedein*, en 1298 *Engendina*, en 1374 *Engdein*. Dernièrement on a émis l'hypothèse que l'Ach de Ramsau aurait anciennement porté le nom rhétique ou celte d'Inn ou *Enus*, devenu en celtique *Rems* et en bavaarois *Ach*. Le nom de fleuve *Rams* ou *Rems* aurait aussi été germanisé. Le nom *Remüs* de la Basse-Engadine serait peut-être de formation analogue. — Voir Mohr : *Codez dipl.* — Goswin : *Chronik des Klosters Marienberg*. — Riezler : *Ortsnamen des Berchtgaderlandes*. — Karl Gruber : *Verdeutsche Ortsnamen im südlichen Bayern*. — Christ. Schneller : *Beiträge zur Ortsnamenkunde Tirols*. [M. V.]

INNERFERRERA. Voir AVERS.

INNERTHAL (C. Schwyz, D. March, V. DGS). Com. et Vge. En 1345 on mentionne une église à Wegli, à Innerthal qui fut annexée à Tuggen jusqu'en 1568. L'église annexe de Vorderthal fut détachée en 1785 d'Innerthal pour être érigée en paroisse autonome. La construction des usines de Wägital força une partie des habitants à émigrer ; une autre partie s'établit sur le versant de la montagne où une église et une maison d'école furent construites. Registres de baptêmes dès 1653, de mariages dès 1645, de décès dès 1724. — Voir Art. WÄGGITAL. [R.-r.]

INNERTKIRCHEN (C. Berne, D. Oberhasle, V. DGS). Paroisse et Com. qui comprend aussi Bottigen, Hof, Eppigen, Grund, Winkel, Unterstock et Wiler. Il subit le sort politique du Hasli. Jusqu'en 1713 toute la région dépendit de la paroisse de Meiringen, puis Innertkirchen, Gadmen et Guttannen furent réunis en celle de « Hasli im Grund ». En 1816, Gadmen et Guttannen furent érigés en paroisse et Innertkirchen fit retour à Meiringen dont il forma en 1835 une annexe. Paroisse en 1860. L'église date de 1840. Registres de paroisse dès 1800. — Voir Lohner : *Kirchen*. [H. Tr.]

INS. Voir ANET.

INS, von. Ancienne famille, non noble, d'Oberbipp, venue à Berne et reçue à la bourgeoisie en 1892. [H. Tr.]

INSCRIPTIONS. Faute d'un moyen pratique permettant la diffusion des documents d'intérêt général, comme c'est le cas aujourd'hui avec l'imprimerie, les anciens avaient été amenés à graver sur la pierre ou le bronze tous les actes privés ou publics. Les monuments de l'Égypte et de la Mésopotamie sont couverts d'inscriptions relatant les hauts faits des rois ou la gloire des divinités. Chez les Grecs et les Romains, les monuments portent aussi des inscriptions, mais celles-ci ne jouent plus, dans l'économie du bâtiment, qu'un rôle effacé. Les lois, les contrats sont gravés sur pierre

ou bronze. A Rome, les *Fastes* et les actes publics ou privés étaient exposés au Forum. Aussi trouve-t-on dans tout le monde romain des inscriptions à foison ; elles sont toutes publiées dans le *Corpus inscriptionum latinarum (CIL)*, qui paraît sous les auspices de l'Académie de Berlin.

En Suisse on trouve deux groupes d'inscriptions bien différentes de caractère.

Les plus anciennes, et aussi les moins nombreuses, sont rédigées dans une langue dont on n'a pas encore pu déterminer l'origine : le dernier auteur qui se soit occupé de cette question, Sir John Rhys, les croit celtiques. Gravées sur des dalles, avec un alphabet dérivé de celui en usage chez les Étrusques, et que Mommsen a appelé nord-étrusque, elles sont au nombre d'une douzaine et ont été trouvées seulement dans le Tessin : à Stabio, aux environs de Lugano et de Locarno, dans la vallée de la Moesa. Écrites de droite à gauche, elles ne comportent qu'une ou deux lignes comprenant un ou plusieurs noms et un mot que l'on croit signifier tombe : *Slaniai* : *Verkalai* : *pala*, Tombe de Slania Verkala (Th. Mommsen : *Nordetruskische Alphabete*, dans *MAGZ VII*).

Plus nombreuses et aussi plus intéressantes sont les inscriptions romaines. Recueillies et copiées dès le XVI^e s. par les humanistes et les érudits locaux, elles ont été réunies en 1854 par Mommsen : *Inscriptiones Confederationis Helveticae Latinae MAGZ X* ; elles ont été publiées depuis dans les volumes du *CIL* : vol. V, 2 (Tessin), XII (Valais et Genève), XIII (reste de la Suisse). On connaît aujourd'hui, pour notre pays, plus de 700 inscriptions, entières ou fragmentaires. Le Musée national en possède les moulages, à l'exception des fragments sans intérêt. Ces inscriptions peuvent se répartir en trois grands groupes : religieuses, civiles et funéraires.

Les inscriptions religieuses nous fournissent de précieux renseignements sur la religion romaine et complètent ce que nous apprennent sur ce sujet les auteurs anciens. Elles nous font connaître quelles étaient les divinités plus particulièrement adorées dans une région, et le degré de romanisation de ceux pour qui elles ont été rédigées. Elles seules nous permettent de suivre la pénétration des cultes étrangers, tels ceux de Mithra ou de Cybèle, dans l'empire. Elles nous fournissent en outre de précieuses indications sur la classe à laquelle appartenaient ceux qui adoraient ces divinités. Enfin elle nous révèle toute une série de dieux, sur lesquels les auteurs anciens sont muets, dont l'origine est purement locale, et les noms indigènes, tels les *Matres*, les *Suleviae*, *Epona*, *Naria*, *Artio*, *Sucellus* et d'autres qui ont été assimilés à des divinités romaines, comme Mars *Caturix*, Mercurius *Cissonius* ou *Matutinus*, Jupiter *Pœninus*, et certaines divinités poliades, comme la *dea Genava* ou *Aventia* (J. Toutain : *Les cultes païens dans l'empire romain*).

Les inscriptions civiles et funéraires nous sont une précieuse source de renseignements sur l'organisation des provinces et les diverses fonctions provinciales ou municipales. Elles nous apprennent l'existence de corporations, tels les *Nautæ lacus Lemanni* ou *Aruranci*, du Léman ou de l'Aar. Elles nous font connaître un percepteur du tribut chez les Helvètes et les préposés aux stations de douanes à la frontière gauloise, etc. Grâce à elles, nous pouvons suivre les progrès de la romanisation chez les indigènes : nous y voyons apparaître à plusieurs reprises des individus à noms romains, dont le père porte encore un nom purement gaulois. Elles nous montrent, par exemple, les tribus du Valais, qui en 57 avaient résisté victorieusement à Galba, le lieutenant de César, en 12 et 8 élever des monuments à Auguste qu'elles avaient choisi comme patron, et, quelques années plus tard, aux deux petits-fils de l'empereur, Gaius et Lucius César.

Les inscriptions nous fournissent aussi de précieux renseignements sur la géographie du pays, en particulier en nous donnant les noms exacts de localités dont les noms figurent dans les documents écrits, textes ou itinéraires, mais sous une forme altérée : César écrit *Genava* pour *Genava* ; seules les inscriptions nous donnent

le nom officiel d'*Octodurus* (Martigny) : *Forum Claudii Vallense*. Elles nous apprennent aussi comment les Romains appelaient certaines parties de notre pays : la *regio Lindensis* aux environs de Thoune ou la *regio Arurenensis*, aux environs de Berne. Ces quelques exemples suffisent pour montrer toute l'importance des inscriptions pour l'histoire d'un pays, la connaissance des mœurs provinciales, et pour faire saisir la nécessité de mettre en lieu sûr toutes celles qui pourraient être découvertes, soit au cours de fouilles régulières, soit au hasard des travaux agricoles. Trop d'inscriptions ont déjà été détruites par des ignorants ou employées comme matériaux de construction. [D. V.]

INSELGAU (ISELGAU). Nom historique d'une partie du Seeland bernois. En 1258, *Hiselgove* ; en 1335, *Yselgou* ; en 1336, *Ylgouw* ; en 1382, *Sielgöw*, *Iselgau* ; en 1385, *Siselgöw*. Le nom paraît se rapporter à l'île de Saint-Pierre (*Inselgau* = région de l'île). On ignore les limites exactes de l'Inselgau, quoiqu'il soit fréquemment cité dans les actes des XIII^e et XIV^e s. Ce n'était certainement pas un comté d'origine carolingienne, mais bien une région située sur les rives et aux alentours du lac de Bienne, dans les terres des comtes de Nidau (Bourgogne de l'Aar). La seigneurie de Cerlier doit s'y être à l'origine rattachée ; des dénominations comme *Irlant*, *Illant*, doivent aussi désigner la même région. Au XIV^e s. l'Inselgau paraît en grande partie réduit au domaine du château, soit à la seigneurie de Nidau. Il comprenait les villages d'Égerten, Bargaen, Bellmund, Bühl, Gerolfingen, Hagneck, Hermingen, Jens, Ipsach, Nidau, Rogget (actuellement terrain en friche sur la rive gauche du lac), Schwadernau, Studen, Sutz, Täuffelen, Walperswil, Wyler (actuellement terrain en friche, et sis près d'Ipsach-Sutz). Le prieuré de l'île de Saint-Pierre s'y rattachait aussi. Une carrière dans l'Inselgau, souvent citée, serait la *Muhleren* au Nord-Est de la ruine du château de Fenis-Hasenburg. A l'extinction des comtes de Nidau en 1375, l'Inselgau passa par héritage aux Kibourg-Berthoud. Le 19 mai 1382, la comtesse Anna de Kibourg, née de Nidau, et son fils Rudolf, hypothéquèrent tout l'Inselgau à la ville de Fribourg ; ce territoire se rattacha ainsi administrativement à la seigneurie d'Oltigen. En 1385, Fribourg céda son titre à l'Autriche. Lorsque les Bernois eurent conquis Nidau en 1388, ils pensèrent également s'approprier l'Inselgau, mais Fribourg réclama énergiquement un droit hypothécaire de 1050 florins. A la suite d'un long procès, le territoire contesté fut attribué à Berne par un arbitrage, prononcé à Morat en 1398 ; il fut annexé au bailliage de Nidau. Le nom se perdit dès lors et n'a plus actuellement qu'une valeur historique. — Voir *FRB*. — *Äschbacher* : *Die Grafen von Nidau*. — V. Müllinen : *Beiträge VI*. — Archives au château de Nidau. [ÄSCHBACHER.]

INSERMINI. Famille tessinoise, de Gravesano et Mugena, dont les *armoiries* sont : une tour posée sur un arbre déraciné et accosté de deux étoiles (XVIII s.). Émaux inconnus. — 1. CARLO, stucateur de Gravesano, 1714-1801, travailla à la cour de Parme. A Gravesano il construisit en 1769 et dota la chapelle de N. D. du Bon Conseil. — 2. LUIGI, ingénieur de Mugena, † 1876, travailla particulièrement en Ligurie ; il y construisit entre autres la route longeant le Scrivia et le grand pont qui le traverse. — Francini : *La Svizzera italiana*. — Vegezzi : *Esposizione storica*. — Oldelli : *Dizionario*. — Galli-Tamburini : *Guida del Malcantone*. — AHS 1918. [C. T.]

INSONE (C. Tessin, D. Lugano. Voir *DGS*). Com. et Vge de la paroisse de Colla. En 1591 *Aijson* et *Ansona*. A la même époque il comptait 16 ménages et possédait déjà la chapelle de St. Roch. En 1870, 184 hab. ; 1900, 149 ; 1920, 214. — Monti : *Atti*. [C. T.]

INSTITUT NATIONAL GENEVOIS. Fondé par une loi du 7 mai 1852 sous l'impulsion de James Fazy, il comprend cinq sections : sciences naturelles et mathématiques ; sciences morales et politiques avec histoire et archéologie ; littérature ; beaux-arts, industrie et agriculture. Une subvention de l'État lui permet d'organiser des concours, des expositions et surtout de publier ses *Mémoires* et ses *Bulletins*, 76 volumes à ce jour. En 1903, a paru aussi le petit volume intitulé :

Le Cinquantenaire de l'Institut national genevois, qui fait un peu l'office de mémorial et de table générale des travaux publiés et contient le texte des documents officiels concernant l'Institut. [C. R.]

INSULA, de, aussi de INSULIS. Famille noble genevoise dont un membre, FRANCISCO, se réfugia à Bâle après avoir embrassé le calvinisme et y mourut en 1581. Son fils — MELCHIOR, 1580-1644, professa en 1613 la jurisprudence à l'université de Bâle puis se rendit en 1628 à Strasbourg où il fut ambassadeur résident du roi Louis XIII de 1632 à sa mort. — Voir J.-Chr. Iselin : *Histor. u. Geogr. Allg. Lexikon.* — *Athenæ Rauricæ.* [C. Ro.]

A une autre famille du même nom et de même origine établie à Lucerne appartient — JOHANN-BAPTIST, capitaine, armurier et chef de mercenaires, reçut en 1528 la bourgeoisie de Lucerne, ambassadeur près Charles-Quint à Augsbourg en 1530, capitaine des 150 hommes des troupes italiennes auxiliaires des cantons catholiques à Cappel en 1531 ; chercha à mettre les cantons catholiques en possession du Val d'Aoste en 1553. — STEFAN reçut en 1532 la bourgeoisie de la ville en cadeau. — Archives de la ville. — Liebenau : *Archiv für Schweiz. Reformationsgesch.* I. — AS I. [P.-X. W.]

INTELLIGENZBLATT (BERNER). Organe neutre, puis conservateur jusque vers 1893, dès lors radical. Il parut sous ce nom de 1834 à 1919, puis jusqu'en 1922, sous celui de *Berner Landeszeitung*. Son supplément hebdomadaire *Alpenrosen* parut de 1871 à 1894. — *Presse suisse* 1896, p. 412-415. — *Buch der Schweiz. Zeitungsverleger* p. 608 et 548. [M. G.]

INTERLAKEN (C. Berne. V. DGS). Vge et chef-lieu du district du même nom, ancien couvent. *Armoiries* : d'argent au bouquetin issant de sable. Le nom dérive du latin *inter lacus*. Des plus anciens documents concernant le couvent, il résulte qu'Interlaken désignait à l'origine la région située entre les lacs de Thoune et de Brienz et correspondant au Bodeli actuel, appelé aussi au XVIII^e s. vallée d'Interlaken ou vallée d'Unterseen. Un couvent, *gotzhus ze Hinterlappen* est d'abord mentionné, puis un village, *ze Hinterlappen im Dorf*, qui était situé au Sud d'Unterseen. Ce village portait encore ce nom au commencement du XIX^e s., mais il fait aujourd'hui partie d'Unterseen. Du reste, ce dernier portait aussi à l'origine le nom d'Interlaken, *ze Hinterlappen in der stalt, Hinterlappen gen. Unterseen*. Le nom d'Interlaken fut donné officiellement en 1891 à la commune d'habitants d'Aarmühle (voir cet article) sise entre l'ancien couvent et la petite ville d'Unterseen.

Le couvent. L'année de sa fondation n'a pu encore être fixée. Il est cité dès 1133. Cette année-là, l'empereur

Lothaire III et son épouse Richenza prirent sous leur protection spéciale la maison de chanoines de saint Augustin d'Interlaken, dédiée à la Vierge Marie, fondée

par le baron Seiger von Oberhofen ; ils lui accordèrent le droit de nommer son propre prévôt, son avoué, mais ces fonctions ne devaient pas être héréditaires. La nomination de l'avoué devait cependant être ratifiée par l'empereur. Les rois et empereurs accordèrent au cours des ans d'importantes libertés et des privilèges au couvent. Les barons d'Oberhofen, puis, à leur extinction, ceux

d'Eschenbach jusqu'en 1306 en furent les avoués. Après l'assassinat d'Albert I^{er}, en 1308, la maison d'Habsbourg-Autriche saisit le prétexte de poursuivre les meurtriers pour s'installer fortement dans la région

d'Interlaken ; elle entraîna peu à peu le couvent dans sa politique. Le duc Léopold obtint l'avouerie du couvent et le droit de juridiction criminelle. Sont cités comme avoués : Peter von Balm en 1356, puis Johann von Weissenburg, Wilhelm von Englisberg 1362, Jakob von Seftigen 1373. Le couvent entra de bonne heure en relations avec Berne ; un traité de combourgeoisie fut conclu en 1323 et l'avouerie fut confiée à la ville au commencement du XV^e s. Le couvent fit alliance avec Thoune en 1337 et fut reçu dans la combourgeoisie de l'Obwald en 1340. Grâce à de nombreuses donations, à des achats et échanges, le couvent était devenu fort riche. Presque tout l'Oberland lui appartenait ; il avait aussi des biens aux portes de Berne et dans le canton de Fribourg. La collation de 23 paroisses lui revenait ; il les faisait desservir parfois par des religieux séculiers. Il possédait un bâtiment à Berne à la rue des Gentils-hommes n^o 59, l'*Interlachen-Haus*.

A côté de la maison des chanoines existait aussi un couvent de femmes, cité dès 1257. Le nombre des nonnes doit avoir été fort notable, un chroniqueur parle de 350. Le nombre des chanoines ne dépassa jamais 30. La situation financière du couvent de femmes fut dès l'origine pitoyable.

La maison des chanoines vivait en conflits permanents avec la petite ville d'Unterseen, bâtie sur son sol. C'est probablement pourquoi elle acquit en 1334 la forteresse de Weissenau, qui commande l'entrée de l'Aar dans le lac de Thoune. En 1365, l'empereur Charles IV transféra le marché hebdomadaire de Wyden à *Amüli* (Aarmühle). Une école conventuelle est citée de bonne heure ; elle disparut longtemps avant la Réforme.

En 1349, quelques communes de l'Oberland, soutenues par les Unterwaldiens, se soulevèrent contre le couvent. L'entreprise échoua complètement. En 1445, le prévôt Hetzel fut obligé de recourir à l'appui de Thoune contre une révolte menaçante. Le couvent, dont les chanoines menaient une vie déréglée, s'endettait de plus en plus. Il fallut, en 1484, supprimer la maison des nonnes. Ses revenus furent transférés au chapitre de Saint-Vincent de Berne. La maison des chanoines fut pourvue d'un bailli qui administrait en fait au nom de Berne. Après la Réforme, 1528, elle fut aussi supprimée. Craignant que les sujets du couvent ne s'emparassent des revenus de la maison, le prévôt et le chapitre en firent formellement cession à Berne le 30 mars 1528. Cette remise souleva l'opposition des communes de l'Oberland. On admettait la sécularisation du couvent à la seule condition de l'extinction des revenus et dîmes qui lui étaient dus. Une délégation envoyée à Berne n'eut aucun succès ; les gens de l'Oberland surprirent alors le couvent et en chassèrent le bailli et le prévôt. Les députés de Berne eurent bientôt calmé les esprits, mais, peu après, les sujets du couvent se joignirent aux gens du Simmental, de Frutigen et du Hasli, restés fidèles à l'ancienne foi, et occupèrent, avec l'appui des Unterwaldiens, le couvent et Unterseen. Abandonnés par ces derniers, ils durent toutefois se rendre à une armée bernoise, le 4 novembre 1528, sur la Höhematte. Trois de leurs chefs furent exécutés.

Après la Réforme, Berne fit d'Interlaken un bailliage. Les bâtiments conventuels formèrent en 1532 un asile pour les pauvres et les infirmes. En 1783, le bailliage d'Interlaken se composait de la juridiction libre et d'un territoire du même nom, de celles de Grindelwald, Lauterbrunnen, Ringgenberg, Brienz et Unspunnen. L'ancien couvent, vulgairement appelé château, fut reconstruit de 1746 à 1750 sous le bailli Samuel Tillier. Le territoire relevant de l'avoyer d'Unterseen et comprenant les communes d'Unterseen, Beatenberg et Habkern, fut réuni en 1803 au district d'Interlaken. Ce dernier fut en 1814 le centre d'un soulèvement contre Berne.

David Dezi, de Thoune, introduisit en 1747 la filature du coton et du chanvre à Interlaken. La sculpture sur bois y fut pratiquée, avant d'être transférée à Brienz. Une école pour le travail du bois et de l'albâtre existait au château en 1838, sous la direction du sculpteur Christen.

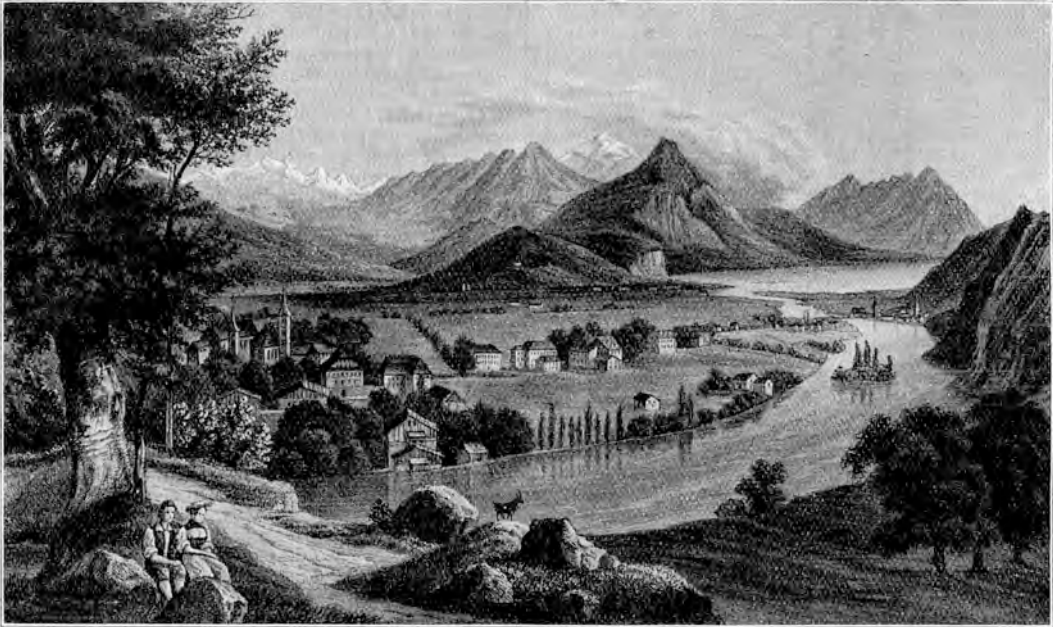
Le margrave Friedrich-Albrecht von Brandenburg,



Sceau de la prévôté d'Interlaken.

un fils du grand électeur, fut le premier voyageur dont le passage à Interlaken soit connu, en 1690, pour aller visiter les glaciers. Au commencement du XIX^e s., le Dr Ebersold, en préconisant les cures de lait, et le peintre N.-F. König, par ses tableaux, contribuèrent à développer le mouvement des étrangers. Les deux grandes fêtes de bergers, de 1805 et 1808, donnèrent également une grande impulsion au tourisme. D'autres promoteurs furent Johann Staehly, Peter Ober, Ed. Ruchti, conseiller national, fondateur de l'hôtel Victoria, et le conseiller aux États Michel. Une école secondaire fut créée en 1840; le baron Du Plessy ouvrit le kursaal en 1859; le premier bateau à vapeur sur le lac de Thoune date de 1835, sur celui de Brienz de 1839,

territoire et les paroisses actuelles d'Intragna, Golino et Verdasio. La commune politique comprend tout le territoire de l'ancienne *vicinanza*. Au XV^e s., le nom officiel de cette dernière était *Intragnia, Gullino et Verdasio*. Elle possédait ses propres statuts, mentionnés déjà en 1365, dont on possède le texte remanié en 1469. Elle envoyait un député au Conseil de la *pieve* de Locarno. L'évêque de Côme y avait depuis la plus haute antiquité des droits seigneuriaux qu'il donnait en fief; en 1552 Intragna lui prêtait encore serment de vasselage. Au XV^e s., Intragna devait une redevance annuelle en nature au Sanctuaire de la Madonna del Monte au-dessus de Varese. Au moyen âge les *Capitanei* de Locarno y avaient des droits fonciers. L'an-



Interlaken au milieu du XIX^e s. D'après une aquarelle de Sütterlin (Bibl. Nat. Berne).

le chemin de fer du Bôdeli (Därligen-Bönigen) premier tronçon jusqu'à Interlaken, de 1872, les lignes de Grindelwald et Lauterbrunnen de 1890. Actuellement, Interlaken, Unterseen et Matten forment une unité économique. — Voir Tatarinoff : *Die Entwicklung der Propstei Interlaken im 13. Jahrh.* — Mohr : *Regesten.* — FRB. — v. Mülinen : *Helvetia sacra.* — Jahn : *Chronik.* — Lohner : *Kirchen.* — H. Spreng : *Das Kloster Interlaken.* — P. Ober : *Interlaken et ses environs.* — A. Waeber : *Gesch. des Fremdenverkehrs im engeren Oberlande*, dans JSAC 39. — Hartmann : *Das grosse Landbuch.* — ASG 1891. — BT 1914 et 1915. — BBG II-V, XIV. [H. Sp.]

INTERLENGHI, INTERLENGO, INTERLENGNO. Famille tessinoise mentionnée à Boffalora en 1552. — 1. FLAMINIO, fils de l'architecte Francesco, * à Vacallo en 1694, médecin renommé; a publié : *Apologia del medico Interlenghi*, 1750; *Lettera al Dr. Paolo Valcarenghi*, † 1753. — 2. PIETRO, stucateur, de Morbio Inferiore, travaillait en 1610 à Rome avec le Tessinois Pietro Maderno. — SKL. — Oldelli : *Dizionario*. [C. T.]

INTERNATIONALE. Voir SOCIALISME.

INTERNEMENT. Voir articles BOURBAKI et GUERRE MONDIALE.

INTRAGNA (C. Tessin, D. Locarno. V. DGS). Com. et paroisse, chef-lieu du cercle de la Melezza. En 1897, on découvrit à Intragna onze tombes remontant aux VIII^e et X^e s.; d'autres furent mises au jour en 1901. L'ancienne *vicinanza* embrassait un vaste

territoire et racheta les droits de dîmes des Locarno en 1531 et 1551.

Sous la domination suisse, Intragna continua à envoyer un député au Conseil général du bailliage. La *vicinanza* apparaît comme divisée en quatre *squadre*. Les *squadre* nommaient six officiers, parmi lesquels, le 31 décembre de chaque année, l'assemblée générale nommait le consul et deux vice-consuls. Quatre fois sur six, Intragna nommait le consul de la *vicinanza*. Chaque *squadra* était administrée par un officier-juré. La commune, de concert avec Ascona, Centovalli et Onsernone, essaya au XVI^e s. de se détacher de la *pieve* de Locarno et d'acquiescer l'autonomie; mais en 1531 les XII cantons souverains repoussèrent cette tentative. En 1708-1712, 1772, 1805 et 1873-1874, Golino chercha en vain à se séparer de la commune d'Intragna.

Au spirituel, Intragna fit partie de la paroisse de Golino jusqu'au 2 juin 1653, époque où il fut détaché pour former une paroisse autonome. En 1747 la paroisse reçut le titre purement honorifique de prévôtale. La paroisse actuelle embrasse les villages et hameaux d'Intragna, Calezzo, Cripiano, Costa, Cremaso, Corcapolo, Pila, Remagliasco, Salmina et Vosa. L'ancienne église de saint Gothard, consacrée en 1472, possédait des fresques d'Antonio de Gavirate, exécutées en 1533-1534. Elle fut remplacée par une nouvelle construite de 1722 à 1738, consacrée en 1761 et restaurée en 1860. Le chœur a des fresques de Gian Giacomo Caddelli, de Brissago. Le clocher, de 65 m. de hauteur, un des plus hauts du Tessin, fut bâti de 1765 à 1772. Chapel-

lenie fondée 1738-1747 avec charge d'école en 1753. Chapelle de Saint-Charles à Corcapolo bâtie 1694-1699. Chapelle de Costa fondée en 1745. Population : 1591, 110 ménages ; 1653, 604 hab. ; 1801, 936 ; 1920, 1013. —



Le clocher de l'église d'Intragna.

K. Meyer : *Die Capitanei von Locarno*. — Monti : *Atti*. — Buetti : *Note storiche religiose*. — Weiss : *Die tessin. Landvogteien*. — *BStor.* 1880, 1884, 1885, 1886, 1887, 1894 et 1897. — Rahn : *I Monumenti*. [C. TREZZINI.]

INWIL (C. Lucerne, D. Hochdorf. V. DGS). Com. et Vge. En 1145 *Ingenwilare*. *Armoiries* : d'argent à la fasce ondulée de gueules. Les barons d'Eschenbach possédaient la terre et fondèrent l'église au XIII^e s.



Leur ministériel, le chevalier Heinrich von Iberg, possédait en 1275 la collation de l'église et les droits de basse juridiction. Après l'assassinat du roi à Windisch, les barons d'Arbourg possédèrent le droit de collation en fief autrichien et les trois domaines en alleu. Ils vendirent, le 27 novembre 1372, leurs terres à Johann von Lütishofen, bailli de Rotenbourg. La famille possédait aussi le fief de l'église qu'elle céda en 1479 au chapitre de Beromünster. Le 17 novembre 1346, Andreas, ammann de Rotenbourg, déclara que les trois domaines libres d'Inwil n'étaient pas tenus à des impôts et à des redevances en fourrage au bailli de Rotenbourg. L'église fut reconstruite en 1275, 1777-1778. La dernière rénovation fut exécutée dans le dernier quart du XIX^e s. La chapellenie fut fondée en 1666 (vicariat dès 1812). L'ancien château des chevaliers d'Iberg était sis dans la commune. La paroisse possède la chapelle de St. Katharina, sur l'emplacement du couvent d'augustines, fondé en 1285 par les Eschenbach. Registres de paroisse dès 1731. — Voir Segesser : *Rechtsgeschichte* I. — Estermann : *Ruralkapitel*. — Balthasar :

Merkwürdigkeiten II. — *Gfr. Reg.*, vol. 57. — *Argovia* XXIX. [P.-X. W.]

INWIL (C. Zoug, D. Baar. V. DGS). Vge. Les Habsbourg y tenaient la basse justice (*Gfr.* VI, p. 35). De bonne heure les Schnabelburger y possédèrent des biens ; dès le XIII^e s. le couvent de Cappel y avait des propriétés qu'il agrandit en 1331 et 1337. Au sujet du long conflit de dimes qui divisa Baar et le couvent, voir *Gfr.* 44, p. 79. En 1526 le village se racheta avec Baar des droits seigneuriaux que détenait le couvent de Cappel. Inwil forma dans la commune de Baar une corporation d'Allmend. Inwil servit de camp général aux cantons catholiques dans la seconde guerre de Cappel de 1531. Une chapelle commémorative de Saint-Sébastien fut consacrée le 18 mai 1584, rénovée en 1601, 1629, 1794 et à l'époque moderne. — Voir F.-K. Stadlin : *Gesch. des Kts. Zug* III, p. 174. — *Zuger Kalender* 1884. — Nüscheler : *Gotteshäuser* dans *Gfr.* 40, p. 44. — K. Rüttimann : *Die zug. Allmenden*. — *UZ*. — Ph. Andermatt : *Die Korporationsbürger von Baar*, p. 68. [W.-J. MEYER.]

INWILER. Famille d'habitants de la ville de Lucerne, bourgeoise en 1803, originaire d'Inwil. — ADOLF, 16 février 1840-5 août 1915, antiquaire et numismate. La Bibliothèque bourgeoise de Lucerne possède son manuscrit sur l'histoire des médailles suisses. Il publia dans cet ordre d'idées de nombreuses études dans *RSN*, entre autres *Die Michelspfennige des Collegiatstiftes Beromünster* en 1899. Il exécuta d'après un procédé personnel de belles copies des médailles rares, nationales et étrangères. — *RSN* XX, 284. [P.-X. W.]

IPSACH (C. Berne, D. Nidau. V. DGS). Com. et Vge. En 1265, *Ipsacho* ; en 1284, *Imzach* ; en 1335, et 1381, *Sippach* et *Ypsach*. Ipsach dépendait du comté de Nidau et fit partie au XIV^e s. de l'*Inselgau*. Après la conquête de Nidau par Berne en 1388, il passa au bailliage de Nidau (Bellmund). En 1701 sept ménages d'Ipsach en appelèrent, dans une querelle de pâturages, au droit colonger du domaine primitif, quoique les terres de ce dernier eussent été depuis longtemps partagées. Le couvent de Saint-Alban, à Bâle, y avait des biens dès le XII^e s. Sefrid Ringolt, bourgeois de Berne, fit don en 1420 de sa part du domaine d'Ipsach à l'église de Nidau. La dime des céréales et du vin appartenait en 1575 à Christian Drühorn, de Bienne, bourgeois de Berne, de qui elle passa à David von Tschärner. On trouve encore un peu de vignoble à Ipsach ; il diminue cependant de plus en plus. Avant la correction des eaux du Jura, le lac inondait de grandes parties du marais actuel d'Ipsach. Le village comptait 22 maisons en 1783. — Voir *FRB*. — Arch. d'État Berne : Doc. sur Nidau. — Eschbacher : *Grafen von Nidau*. — v. Mülinen : *Beitr.* VI. [ÆSCHBACHER.]

Les premiers rapports sur les palafites citent près d'Ipsach une station (Graseren) ; son existence est toutefois douteuse. Divers objets de l'âge du bronze, dont une grande fibule, une hache, furent trouvés dans le marais. Une colonie dut exister à l'époque romaine au Buchsifeld. Les fouilles entreprises en 1830 par le préfet G. v. Mülinen, mirent à jour les fondements de quelques bâtiments et une route romaine pavée conduisant vers le Jensberg. — Plan de ces fouilles au musée historique de Berne. [Th. ISCHER.]

IRAGNA (C. Tessin, D. Riviera. V. DGS). Com. et paroisse. Anciennes formes : *Inania*, *Inagnia*, *Irania* XIII^e s. ; *Hirania*, *Iragia* XV^e s. ; *Iraña* 1570. Ce village, mentionné déjà en 1227 comme *vicinanza*, appartenait anciennement, avec Prosito, Lodrino et Moleno, à la Léventine et il envoyait dix députés au Conseil général de la vallée. Il cessa probablement en 1441 d'appartenir à cette circonscription ; en tout cas, lors de la cession de la Léventine à Uri, à cette époque, le duc de Milan excepta Iragna et Lodrino (avec Prosito et Moleno), qui formèrent jusqu'à la conquête suisse définitive un vicariat ducal sous le gouvernement d'un vicaire que les villages choisissaient eux-mêmes. Le monastère de Disentis avait à Iragna des droits fonciers mentionnés à partir de 1256. Les seigneurs de Lodrino y sont mentionnés comme propriétaires en 1270. Lodrino avait anciennement part aux alpages

d'Iragna; en 1286 il vendit ses droits au monastère de Pollegio et aux gens de Getta (aujourd'hui un estivage d'Iragna). Cette cession donna lieu à un long litige entre Iragna et le couvent, qui fut terminé en 1327 par l'attribution des droits de ce dernier à la Léventine. Dès 1466, des contestations entre Iragna et la Léventine à propos de la coupe de certaines forêts durèrent jusqu'à la guerre de Giornico et en furent même une des occasions. Le 14 avril 1467 le village fut saccagé par les Léventinois. Le 17 novembre 1478, Iragna se rendit aux Suisses, qui purent ainsi envahir toute la Riviera. Le 29 mai 1496 les gens d'Uri et de Léventine occupèrent ce village avec Biasca, Lodrino et Prossio.

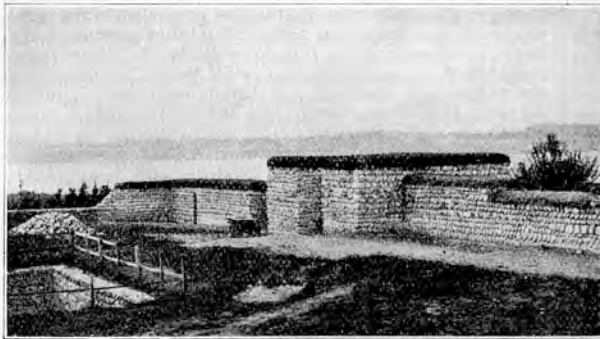
Au spirituel, Iragna forme une paroisse depuis une date inconnue, antérieure à 1567. L'église paroissiale de Sant' Eusebio est mentionnée déjà en 1210. Le clocher fut rebâti en 1550. La chapelle de Saint Roch, sur le pâturage Il Pozzo, était en construction en 1567. *Population* : 1567, 100 ménages; 1870, 377 hab.; 1920, 332.

Une famille noble d'Iragna, branche de celle des Giornico, est mentionnée dès 1210. — *BStor.* 1879, 1882, 1895, 1908. — E. Pometta : *Come il Ticino*. — K. Meyer : *Blenio u. Leventina*. — P. D'Alessandri : *Atti di S. Carlo*. — AS I. [C. TREZZINI.]

IRBISCH, DAVID, de Freiberg en Misnie, imprimeur, se convertit au catholicisme vers 1642 et fut reçu dans la bourgeoisie de Fribourg en 1649. Imprimeur du gouvernement 1651-1676, fut destitué en 1676 pour avoir prêté son concours à la publication d'un libelle dirigé contre le conseiller Jenner, de Berne, † après 1684. — Archives de l'État Fribourg. [RÆMY.]

IRFLIKON (C. Lucerne, D. Sursee, Com. Nottwil). Hameau. En septembre 1880 on y fit des trouvailles romaines, entre autres, des monnaies de l'empereur Claude et un trépid de bronze. — Voir Heierli : *Führer durch die prähist. Abteilung des Luzerner Museums*. — LL. — Une famille von Irflikon résida probablement à l'origine dans la tour du *meier*, du XIII^e-XV^e s. — PETER, témoin en 1278. — LÜTOLD, magister, chanoine de Münster vers 1323-1361. — ELISABETH, sous-prieure au couvent des dominicaines de Neuenkirch en 1361, prieure en 1376. — Voir Archives d'État Lucerne. — *Gfr. Reg.* — *FRB.* — Merz : *Urkunden von Zofingen*. — Le même : *Ritter von Rinach*. [P.-X. W.]

IRGENHAUSEN (C. Zurich, Com. Pfäffikon. V. DGS). Hameau. En 811, *Irincheshusa*; en 1257,



Irgenhausen. Partie Sud de la façade Ouest du castel romain après la restauration (1907).

Iringinhusen; en 1328, *Irgenhusen*. Palafittes de l'âge de la pierre, colonisation franco-alsacienne. Y étaient propriétaires fonciers au moyen âge : le couvent de Saint-Gall et en 1330, Hermann von Breitenlandenberg. Un grand incendie détruisit 13 maisons en 1809. Le castel romain, retrouvé vers 1830, fut systématiquement étudié dès 1898 quand le terrain eut été acquis par la Soc. des Antiquaires de Zurich, avec l'appui de la Confédération et de particuliers. De 1898-1908 furent découverts les restes de 4 grandes tours d'angle et de 4

autres au milieu de chaque façade. Le castel fut bâti en une fois dans les derniers temps de l'occupation romaine en Helvétie, ce qui ressort des formes et de la technique de la construction. Par contre, les restes d'une villa avec hypocauste datent d'une époque antérieure. La forteresse dut être abandonnée au IV^e s., car les monnaies trouvées ne dépassent pas l'époque de Valens et de Valentinien. Les trouvailles se limitent à des monnaies, morceaux de verre, os, débris de poterie, pied d'une coupe de bronze et colonne de pierre. — Voir ASA 1916. — *MAGZ* 1911. — *NZZ* 1899, n° 322; 1907, n° 293; 1925, n° 811. — *ZWChr.* 1908. [Werner Ganz.]

IRMENGARD (IRMENKARDA, HIRMGARTA), abbesse du Fraumünster de Zurich 1037-1045. Coupable d'avoir transgressé ses vœux, elle fut déposée par le roi Henri III, ainsi que nous l'apprend une requête de l'abbé Berno de Reichenau au roi, qui était alors à Zurich, janvier 1045. Il est possible que sous Henri III, lequel séjournait aussi à Zurich 1048-1055, les droits de marché, de péage et de monnaie de Zurich, que possédaient les ducs d'Alémanie, furent transmis à l'abbesse. Les premières monnaies zuricoises, portant une fleur de lys au revers, datent de cette époque. — G. v. Wyss : *Gesch. der Abtei Zürich*, p. 35. — *UZ* I, n° 231 et 235. — H. Buchenau : *Beiträge zur Erforschung der schwäb.-alleman. Pfennige*, p. 26. [F. H.]

IRMENSEE (ILMANSE, ILLMENSEE, ILMENSE). Ancienne famille riche de la ville de Schaffhouse, dont les membres appartinrent à la corporation des négociants, puis furent anoblis. Éteinte au XVI^e s.; elle tirait son nom d'un village dans le bailliage de Pfüllendorf. *Armoiries* : de gueules au saumon d'argent sur trois monts d'or. — 1. HANS, cité en 1361, bailli 1373, † 1386 à Sempach. — 2. HEINRICH, caution pour la ville en 1387; il acheta, en 1404, de Berthold Keller, de Schleithem, le village d'Ueberach près d'Ewatingen. Représentant de Schaffhouse en 1401 dans le litige avec le comte Johann von Lupfen au sujet de la demi-jurisdiction de Schleithem; tué en 1405, avec bien d'autres bourgeois de la ville, par les Appenzellois entre Saint-Gall et Arbon. — 3. HEINRICH, fils du n° 2, vendit en 1409 le village d'Ueberach à Johannes Cron, bailli 1438, juge 1442-1453, † vers 1463. — 4. HANS III, caution pour la ville 1479, lieutenant de justice 1481-1482, vivait encore en 1504. — 5. MAUG, maître du couvent de Rheinau, qu'il quitta en 1524, et se fixa à Schaffhouse, Membre du Grand Conseil de 1555 à 1560 pour la Chambre des seigneurs. — 6. HANS-HEINRICH, représentant de la Chambre des seigneurs au Grand Conseil dès 1561, du Petit Conseil tous les deux ans de 1578 à 1591. Capitaine 1578, † vers 1591, dernier de sa famille, à Baden (Argovie). — Voir *US.* — Rüeger : *Chronik*. — *OBG.* — LL. [W.-K.]

IRMI. Vieille famille bourgeoise de Bâle qui déjà au XIV^e s. appartenait à la classe marchande et faisait partie des corporations de la clef et du safran. *Armoiries* : d'argent à la tête de lion de sable couronnée d'or. — 1. HANS, conseiller, prit la défense en 1474 du bailli Pierre de Hagenbach. — 2. BALTHASAR, fils du n° 1, conseiller annobli en 1484. — 3. NIKLAUS, 1508-1553, petit-fils du n° 2, conseiller, bailli de Farnsbourg, colonel au service de France. — 4. BALTHASAR, 1541-1590, fils du n° 3, fut le membre le plus influent de la famille. Gros banquier, colonel au service de France, il représenta Bâle dans les ambassades des Confédérés près la cour de France, commandant en chef des troupes confédérées dans l'expédition de Mulhouse en 1587. Il édifia le palais renaissance dit *Spiesshof* sur le Heuberg à Bâle. — Ses descendants furent insignifiants, leur déchéance fut rapide. — BALTHASAR, membre de la corporation du Safran en 1675, fut le dernier du nom. — Voir *Basler Biographien* I. — *Oberrheinische Stammtafeln*. [C. Ro.]

IRMINGER. I. Ancienne famille de Fällanden (Zurich), où elle est citée dès 1400, représentée depuis 1634 à Wangen dans le district d'Uster. — [J. FRICK.] — II. Famille venue de Fällanden et Pfaffhausen, bourgeoise de Zurich. *Armoiries* : coupé d'azur à deux étoil-

Ies d'or et de gueules à une rose d'argent, feuillée de sinople issant de trois coupeaux du même, une fasce d'argent et d'azur brochant sur le trait du coupé. — LEONHARD 1401, HANS 1437. La famille a compté beaucoup d'ecclésiastiques. — 1. ULRICH, dit Pfaffhauser, pasteur à Frauenfeld 1582 et Kirchberg 1585, poursuivi par les catholiques; pasteur à Kibourg 1589 et Dinhard de 1605 à sa mort 1614, bourgeois 1585. — 2. JOHANN-JAKOB, fils du n° 1, * 1588, pasteur à Zumikon 1611, précepteur au *Carolinum*



1612, diacre 1618 et pasteur 1620 à St. Peter, doyen du chapitre du lac de Zurich 1632; premier pasteur du Grossmünster et antistes de l'église zuricoise du 10 avril 1645 à sa mort 25 septembre 1649. Liste de ses œuvres imprimées dans *LL* et dans *Katalog der Stadtbibl. Zürich* 1864. — G.-R. Zimmermann: *Die Zürcher Kirche*, 1878. — 3. HANS-JAKOB, 1742-1799, boulanger, greffier du tribunal de la ville 1777, prévôt de corporation et bailli du Freiamt supérieur 1790, haut commissaire de guerre; déporté à Bâle comme otage le 4 avril 1799 et tué par un soldat russe peu après son retour. — 4. HANS-KONRAD, * 1775, pasteur à Stammheim 1805, doyen de 1825 à sa mort 1830; publiciste. — *Kat. Stadtbibl. Zür.* 1864. — 5. Hans-Jakob-ULRICH, 1783-1838, premier pharmacien cantonal et professeur à l'institut de médecine 1810-1831, un des fondateurs de l'institut technique 1826. — *Nbl. Waisenhaus Zür.* 1839. — 6. Balthasar-HEINRICH, * 1797, pasteur à Brütten de 1825 à sa mort 1859. Liste de ses œuvres imprimées dans *Katalog der Stadtbibl. Zür.* 1864. — 7. KARL-FRIEDRICH, dessinateur, graveur et lithographe, * 1813 à Aadorf, vécut au château de Wildenstein en Argovie, puis à Zurich dès 1850, † 1863. — *SKL.* — Voir en général *LL.* — Keller-Escher: *Prompt.* — Wirz: *Etat.* — *Nbl. Hilfsgesellschaft Zür.* 1926. [H. Br.]

IRNIS. Voir **GIORNICO.**

IRRÉDENTISME. On peut trouver les origines du mouvement irrédentiste concernant le Tessin dans les tendances des « patriotes » tessinois, qui en 1798-1799 travaillèrent à rattacher le Tessin à la République cisalpine. Depuis lors on ne rencontre plus au Tessin un mouvement irrédentiste proprement dit, jusqu'à ces dernières années. En Italie, par contre, se sont fait jour assez souvent des manifestations en faveur du rattachement de la Suisse italienne à ce pays. Nous allons les exposer brièvement.

Le 6 octobre 1810, Napoléon ordonna au vice-roi Beauharnais d'occuper le Tessin avec 5000 ou 6000 hommes de troupes italiennes, à titre prétendu provisoire jusqu'à la paix avec l'Angleterre. Effectivement le Tessin et la Mesolcina furent occupés par le général Fontanelli: le Tessin, du 31 octobre 1810 au 7 novembre 1813, la Mesolcina jusqu'au 28 novembre 1810. Les officiers et surtout Fontanelli ne cachaient pas le but réel de l'occupation, qui était de préparer l'annexion. Napoléon modifia cependant ses projets et se contenta de l'incorporation du territoire au Sud du lac de Lugano. Le Grand Conseil tessinois dut se rendre à cette solution, favorisée par quelques députés (juillet 1811), et la Diète de Baden, octobre 1811, accéda au désir de Napoléon. Mais les revers de Napoléon en Espagne, en Russie et surtout la défaite de Leipzig, mirent un fin à cette situation.

A partir de 1859, les menées irrédentistes battent leur plein dans la presse italienne, dans les cercles politiques et au parlement. Voir par exemple dans la *Perseveranza*, de Milan, n° du 10 juillet 1866, l'article: *I confini naturali*. Déjà auparavant, en 1846, Giuseppe Ricciardi, député, publiait à Paris: *Conforti all' Italia* où il prônait le partage de la Suisse. En 1862, à la séance du 29 juin de la Chambre, siégeant à Turin, le général garibaldien Nino Bixio, tout en voulant modérer les ardeurs de nombreux irrédentistes, qui auraient voulu s'emparer immédiatement, entre autres, des territoires de la Suisse italienne, confirma ces visées irrédentistes en affirmant que dans quelques années le

Tessin serait incorporé à l'Italie. Le ministre des Affaires étrangères Durando aggrava la chose par sa déclaration du 20 juillet à la Chambre. Ces déclarations soulevèrent un chœur de protestations dans les autorités et le peuple tessinois. Les Chambres fédérales s'occupèrent de la question les 9, 21 et 25 juillet. Une note du Conseil fédéral (août) au gouvernement italien mit fin à l'incident, mais les menées irrédentistes ne cessèrent pas pour autant.

A l'occasion des fêtes d'inauguration de la ligne du Gothard et du tir fédéral de Lugano en 1883, le publiciste Filippo Luigi Santi publiait à Milan une brochure irrédentiste: *Swizzeri o Italiani?* L'année suivante parut une nouvelle brochure anonyme sous le même titre: *Swizzeri o Italiani? Note di un italiano in Svizzera*, publiée à Correggio d'Emilia, qui concluait à la séparation du Tessin de la Suisse et à sa mise sous le protectorat de l'Italie. On apprit ensuite que l'auteur de la publication n'était rien moins que le consul d'Italie à Lugano, l'ingénieur F. Grecchi. Les protestations qui suivirent cette découverte, obligèrent le consul à donner sa démission.

Plus tard encore, l'irrédentisme fit parler de lui. La section tessinoise de l'association italienne *Dante Alighieri* ne semble pas étrangère au mouvement. Les manifestations, d'abord isolées et sporadiques, devinrent plus persistantes à partir de 1912, année de la fondation à Bellinzona du journal hebdomadaire *L'Adula*, sous le haut patronage de Carlo Salvioni, professeur à Milan. Ce journal, qui paraît depuis quelques années à Milan, reste le porte-voix de quelques irrédentistes tessinois. Ces derniers temps, Adolfo Carmine, de Bellinzona, et quelques soi-disant jeunes tessinois — qui d'ailleurs n'ont jamais osé dire leur nom — ont fait beaucoup parler d'eux par des manifestations nettement irrédentistes (voir par ex. les adresses à d'Annunzio de novembre 1920), qui ont soulevé l'opinion publique tessinoise et dont le Grand Conseil s'occupa surtout dans sa séance du 14 juillet 1920. De même en Italie, Pedrazzi, d'Annunzio et, avant la marche sur Rome, Mussolini, lui-même. Giulio Sironi publiait à Milan *La stirpe e la nazionalità nel Tirolo*; *La Rezia*; Ottone Brentari publiait en 1917 *Il confine naturale dell' Italia Settentrionale*.

En 1923, a été publié à Fiume: *La questione ticinese a cura dell'Associazione di giovani ticinesi*, tendant à démontrer que le Tessin, uni à la Suisse, est le plus malheureux des pays et sur le point d'être envahi et dénaturé par l'immigration allemande. C'est, peut-on dire, la dernière manifestation de quelque importance de l'irrédentisme. De temps en temps, quelques journaux italiens, entre autres le *Popolo d'Italia* de Rome, sous prétexte de la « germanisation » du Tessin, se font l'écho des aspirations irrédentistes italiennes. Dans le courant de 1925, la *Società palatina*, de Milan, qui édite l'*Archivio storico della Svizzera italiana*, a provoqué un certain malaise dans les milieux tessinois. A l'art. 2 de ses statuts, qu'elle a modifié dans la suite, elle disait, entre autres, que « la société développera ses initiatives surtout dans les territoires italiens encore sujets à des gouvernements étrangers et spécialement dans la Suisse italienne ». — Voir Reto Garatsch: *Der Schweizerische Tessin*. — G. Anastasi: *Der Tessin und die Schweiz*. — *Wissen und Leben*, 1^{er} février 1925. — *Ticino*, 1925 et 1926. — C. Trezzini: *La fidélité du Tessin à la Suisse*, dans les *Monat-Rosen* 1924. — *San Gottardo* I, II et III. — *Popolo e Libertà* 1921, n° 162. [C. T.]

ISAAK. Évêque de Genève vers 400, le premier connu, cité dans une lettre de saint Eucher à Salvius. — Besson: *Recherches sur les origines des évêchés de Genève, Lausanne, Sion*. [C. R.]

ISAAK. Familles des bailliages de Willisau (XVI^e s.), de Sursee et de Lucerne (admission à la bourgeoisie en 1830). — JOSEF-JAK.-ANTON, 1799-1853, d'Ettiswil et de Lucerne 1830, député au Grand Conseil 1838, 1847, conseiller de la ville 1832, ammann de la ville 1832, conseiller d'Etat 1838-1840 et 1847-1853, président du comité central de la Société suisse des carabiniers et président du tir fédéral de Lucerne en 1853. — Voir *Festzeitung f. d. dt. Schützenfest* 1889, p. 50. — Gurdi:

Gesch. der Schützenges., p. 120. — Archives d'État Lucerne. [P.-X. W.]

ISABEL. Famille vaudoise, des Ormonts, où elle est citée dès 1426. — 1. EMMANUEL, 1830-1902, député au Grand Conseil, auteur de mémoires météorologiques. — 2. FRANÇOIS, * 19 juillet 1859, instituteur, auteur de nombreuses études locales sur le district d'Aigle. [M. R.]

ISCHER. Ancienne famille bernoise, originaire de Thoune et des environs (Blumenstein). *Armoiries* : d'argent à la fasce ondulée d'azur accompagnée en chef et en pointe d'une croix du second. HENRICUS dictus Ischer, bourgeois de Thoune 1310; JOHANNES Ischer, chanoine d'Interlaken, cité de 1320 à 1345. — *FRB.* — La famille de Blumenstein a été reçue à la bourgeoisie de Berne en 1840. — 1. KARL-CHRISTIAN, * 1796 à Thoune, pasteur à Hilterfingen, doyen du chapitre de Thoune, plus



tard pasteur à l'église du Saint-Esprit à Berne; travailla en faveur de l'école populaire bernoise; † 1859. — *BT* 1864. — 2. GOTTFRIED, fils du n° 1, * 1832 à Thoune, pasteur à la Lenk et plus tard à Mâche, géologue, publia de nombreux travaux dont *Blicke in den Bau der westlichen Berneralpen*; *Die Geologie der Niesenkette*; *Geologischer Durchschnitt von Sitten nach der Lenk und Zweisimmen*; *Sur le terrain diluvien des environs de Berne*, etc. Auteur avec E. Favre de la feuille XVII de la carte géologique de la Suisse. Parmi ses autres œuvres, il faut citer : *Die evang.-ref. Geistlichkeit des Kts. Bern*, 1883; *Gesch. des Simmentals*, mns. † 1896 à Bienne. — *BT* 1898. — 3. RUDOLF, fils du n° 1, architecte, * 1839, éleva divers bâtiments publics à Berne, dont la nouvelle école des filles, l'asile des vieillards, l'église de Trubschachen, † 1913 à Berne. — *SKL.* — 4. ROBERT, fils du n° 1, * 1840 à Hilterfingen, pasteur à Châtres et Nidau, publia divers travaux d'histoire ecclésiastique et de théologie, dont *Der Zellerhandel*; *Gesch. des Wunderglaubens*; *Mithra*; *Der Judenkönig Agrippa*. Il fut durant plusieurs années rédacteur des *Schweiz. Reformblätter*, † 1907 à Nidau. — *Reformblatt* 1907. — *BT* 1908. — 5. RUDOLF, Dr phil., fils du n° 3, * 1869, maître d'allemand et de langues anciennes au gymnase de Berne de 1895 à sa mort 1920. Publia de nombreux travaux d'histoire littéraire, sur J.-G. Zimmermann, J.-R. Wyss le jeune, J.-G. Altmann, Arthur Bitter, etc. Laissa nombre d'œuvres posthumes en mns.; liste dans *BT* 1921. — 6. KARL, Dr med., fils du n° 2, * 1865 à la Lenk, médecin à Bienne-Mâche, plus tard à Berne, secrétaire général de la Croix-Rouge suisse, fonda avec W. Sahli l'Alliance des gardes-malades et dirigea durant la guerre européenne l'échange des grands blessés et l'internement des prisonniers de guerre malades. — 7. THEOPHIL, Dr phil., fils du n° 4, * 1885 à Nidau, maître au gymnase de Berne. Il s'intéressa aux palafittes du lac de Bienne et publia : *Les palafittes du lac de Bienne*, 1907; *Die Erforschungsgesch. der Pfahlbauten des Bielersees*, dans *ASA* 1911; *Die Chronologie des Neolithikums der Pfahlbauten in der Schweiz*, dans *ASA* 1919; *Bau- und Siedlungsverhältnisse der Pfahlbauten des Bielersees*, dans *ASA* 1926. [E. B.]

ISELI. Nombreuses familles des districts de Berthoud, Aarwangen, Fraubrunnen, Konolfingen, Laupen et Trachselwald. Le premier membre connu est — CONRAD, de Berthoud en 1348. — Voir *FRB.* [H. Tr.]

ISELIN. Nom de famille, provenant comme Iseli d'un prénom et répandu dans les cantons de Bâle-Ville, Bâle-Campagne et Glaris.



A. Canton de Bâle-Ville. Famille de la ville de Bâle dont l'une, citée dès le XIII^e s., compta des membres parmi les *Achtbürger*. *Armoiries* : de gueules à la fleur de lys d'argent posée en bande. — 1. HEINRICH, cité de 1439 à 1490, conseiller et *Oberstzunftmeister*. — 2. LIENHARD, cité de 1469

— 3. JAKOB, cité de 1472 à 1518, frère du n° 2, conseiller et *Oberstzunftmeister*, bailli de Farnsbourg. La Réforme chassa ces Iselin de la ville. Ils entrèrent au service de l'évêque. — 4. WOLFGANG, cité de 1513 à 1524, fils du n° 3, bailli épiscopal de Pfeffingen. — 5. HANS-JAKOB, cité de 1518 à 1535, frère du n° 4, bailli épiscopal de Birseck.

Une autre famille a pour ancêtre — 1. HEINRICH, de Rosenfeld (Wurtemberg), venu à Bâle vers 1364, probablement au service de l'évêque, † 1404. — 2. KONRAD, 1377-1436, fils du n° 1, bourgeois de Bâle 1403, secrétaire des halles. — 3. MATTHIAS, 1455-1512, petit-fils du n° 2, épicier, membre du Conseil et *Dreierherr*. — 4. JOHANN-LUKAS, 1486-1560, fils du n° 3, épicier, maître de la confrérie du Safran, conserva la foi catholique après l'introduction de la Réforme en 1529, mais fut cependant reçu membre du Conseil en 1542 à cause de sa prudence politique.

Branche principale, éteinte en 1863. — 5. JAKOB, 1512-1588, conseiller du Safran, polyglotte. — 6. JOHANN-LUKAS, 1567-1626, fils du n° 6, maître et conseiller des forgerons, prévôt des mousquetaires, appelé le riche Iselin. Il posséda la Madone de Holbein, du bourgmestre Jakob Meyer zum Hasen (actuellement à Darmstadt). Diplomate, il dirigea plus de 70 missions. — 7. REINHARD, 1608-1668, Dr jur., professeur de morale 1651. — 8. REINHARD, 1683-1727, petit-fils du n° 8, orfèvre, émigra à Augsbourg. — 9. ANDREAS, 1654-1732, potier d'étain, nommé en 1705 secrétaire de l'intendance des bâtiments à cause de ses connaissances en arpenteur; notaire impérial dès 1697.

Seconde branche principale. — 10. JOHANN-ULRICH, 1520-1564, fils du n° 4, demeura d'abord comme son père fidèle à la foi catholique, mais passa plus tard à la Réforme, Dr jur. à Pavie 1547, professeur de droit à Bâle 1548. — 11. LUDWIG, 1559-1642, fils du n° 10, Dr jur. 1589, puis professeur de droit, acquit en 1591 la collection Amerbach qui passa en 1662 à l'université. — 12. JOHANNES, 1563-1622, frère du n° 11, passementier et brodeur sur velours, s'établit à Bienne en 1591 et y fonda la branche bienneoise. — 13. HANS, * 1878, Dr med., professeur extraordinaire de chirurgie à Bâle. — 14. ALFRED, 1863-1924, négociant, colonel d'artillerie. — La troisième branche principale s'éteignit au XVII^e s., et la quatrième branche principale a donné — 15. JOHANN-LUKAS, 1526-1557, fils du n° 4, négociant, acquit en 1557 le Rosshof qui resta en mains de la famille Iselin jusqu'en 1781. — 16. JOHANN-LUKAS, 1553-1632, fils du n° 15, négociant, conseiller du Safran, échappa à grand-peine à la Saint-Barthélemy à Paris en 1572. — 17. JAKOB-CHRISTOPH, 1645-1719, fabricant de rubans, conseiller des jardiniers, *Dreierherr*; député à la Diète et président du Directoire commercial; il fonda par legs une caisse de famille de 1000 thalers d'empire. — 18. JOHANN-LUDWIG, 1647-1706, marchand drapier, propriétaire d'une fabrique de papier à Kandern (Bade), participa aux troubles de 1691. — 19. JOHANN-LUKAS, 1681-1747, fils du n° 18, commissaire territorial du margrave à Mülheim (Bade), fondateur de la branche de Mülheim éteinte en 1852. — 20. JAKOB-CHRISTOPH, 1681-1737, professeur d'éloquence à Marburg 1704, de théologie à Bâle 1711, directeur de la bibliothèque de l'université 1716, membre honoraire de l'académie des Inscriptions et Belles-lettres à Paris 1718; publia l'*Historisch-Geographisches allgemeines Lexikon* en plusieurs



Jakob-Christoph Iselin.
D'après un portrait à la Bibl. univers. Bâle.

volumes. — 21. JOHANN-JAKOB, 1704-1772, petit-fils du n° 17, officier au

à 1521, fils du n° 1, conseiller et bailli de Homberg.

service de France, chevalier du mérite militaire 1759, brigadier 1764, revint à Bâle la même année. La compagnie qu'il possédait passa en 1763 à son fils JOHANN-JAKOB, 1742-1831. — 22. JOHANN-RUDOLF, 1705-1779, frère du n° 21, D^r jur. 1726, directeur du *Collegium alumnorum* de Bâle 1728, assesseur de la faculté de droit 1734, conseiller du margrave de Baden-Durlach 1736, rédacteur de la *Basler Zeitung* 1743, professeur de droit à Bâle 1757. Membre de l'académie des sciences de Berlin, de celle de Paris, de l'académie de Florence, de l'académie d'Arcadie à Rome, de celle de Nancy; publia la *Chronik* d'Égide Tschudi 1734-1736. — 23. REINHARD, 1714-1781, fabricant de drap, puis banquier à Copenhague; conseiller juridique du roi de Danemark 1760, directeur de la compagnie danoise-asiatique 1760, de la conférence danoise 1769, baron et conseiller d'État intime 1776. † sans descendance masculine. —



Isaak Iselin.

D'après une gravure sur cuivre de Chr. v. Mechel (Bibl. univers. Bâle).

24. **ISAAK**, 1728-1782, patriote et philanthrope, arrière-petit-fils du n° 17, étudia à Bâle et Göttingue, dirigea encore étudiant une société des belles lettres, D^r jur. 1751, séjourna à Paris en 1752, greffier du Conseil 1756. Il fonda avec Salomon Hirzel et Salomon Gessner la Société helvétique en 1760, puis la société d'utilité publique de Bâle 1777; membre d'honneur de la Société économique de Berne, de la société d'histoire de Göttingue, membre correspondant du musée de Paris. Auteur de *Ueber die Geschichte der Menschheit*; *Philosophische u. patriotische Träume eines Menschenfreundes*, et éditeur des *Ephemeriden der Menschheit*. Pour sa biographie voir Barth II, page 234. — Carl Bretschneider: *I. I.* — *I. I.'s Tagebuch*, éd. par l'*Hist.-Ant. Ges.* Bâle. — F. Schwarz dans *Nbl. der Ges. des Guten und Gemeinnützigen* 1923. — 25. JOHANN-LUDWIG, 1759-1838, reprit en 1783 l'hôtel des Trois rois, partisan enthousiaste des idées révolutionnaires de Pierre Ochs, et un des fondateurs en 1797 du club patriotique. — 26. NICOLAUS, 1744-1813, pasteur à Rümelingen 1775-1797, à Wintersingen 1797-1813, doyen du chapitre de Farnsburg; ardent propagateur des méthodes de Pestalozzi. — 27. JOHANN-JAKOB, 1768-1828, petit-fils du n° 21, d'abord officier au service de France, négociant en Angleterre dès 1794, fondateur d'une branche anglaise. — 28. ISAAK, 1783-1841, émigra à New-York en 1801 où il fonda une maison de banque encore florissante; ancêtre de la branche de New-York. — 29. ISAAK, * 1851, petit-fils du n° 28, D^r jur., notaire, président du tribunal civil de Bâle 1880, conseiller d'État 1893, conseiller national 1896, colonel commandant de corps d'armée. — 30. WILHELM, 1812-1879, philanthrope, société d'utilité publique 1845-1877, promoteur des salles du dimanche, de l'établissement pour les sourds-muets de Riehen; chef du faubourg de Saint-Alban. — *Armoiries*: de gueules à 3 roses d'argent boutonnées d'or. — Voir en général Friedrich Weiss: *Heinrich Iselin von Rosenfeld und sein Geschlecht*. — *WB*.



Les suivants ne doivent pas appartenir à la famille précédente: — 1. FRIEDRICH-SAMUEL, * 1829 et † 1882 à Bâle, maître à l'orphelinat de Berne, maître de latin et d'histoire à l'école réale de Berne 1853, maître de langues et de gymnastique au gymnase classique de Bâle 1856, co-recteur 1881. — *Schweiz. Turnzeitung* 1883. — 2. EMIL, 1861-1922, fils du n° 1, pasteur à

Braunau (Thurgovie) 1884, à Riehen 1887, D^r theol. h. c. 1917; auteur d'une *Gesch. des Dorfes Bettingen*, 1913 et d'une *Gesch. des Dorfes Riehen*, 1923. — Voir *DSC*. [C. Ro.]

B. Canton de Bâle-Campagne. YSENLIN, ISELIN, YSELLIN. Famille qui est attestée à Hölstein en 1373, à Zunzgen en 1391, à Lampenberg en 1422, à Liestal en 1438 et à Sissach en 1462; elle se rencontre encore aujourd'hui à Muttenz. — Voir *ULB*. [O. G.]

C. Canton de Glaris. Famille originaire de Bâle, établie ensuite à Reichenbourg (Schwyz). BERNHARD acquit en 1543 la bourgeoisie de Glaris; souche de tous les Iselin glaronnais. — 1. FRIDOLIN, arrière-petit-fils du précédent, 18 janvier 1622-11 mars 1705, landammann 1676-1679. — 2. JOH.-CHRISTOPH, 1749-1818, major du pays (*Landmajor*), banneret, conseiller. — 3. NIKLAUS-CHRISTOPH, * le 22 septembre 1863, colonel. [J.-J. K.-M.]

ISELISBERG (C. Thurgovie, D. Frauenfeld. Com. Uesslingen). Vge. Des restes de murs en aval doivent être les ruines du château des écuycers d'Uesslingen. Le couvent d'Ittingen en était seigneur justicier. — *LL.* — *Pup. Th.* I, 549. — Keller et Reimert: *Urgesch. des Thurg.*, 289. [Alb. Scheiwiler.]

ISELLA. Famille originaire de la Lombardie, mentionnée à Morcote dès la fin du XVI^e s. et, d'après *LL.*, dans la Léventine au XVIII^e s. *Armoiries* des Isella de Morcote: fascé de gueules et d'argent de six pièces, au chef d'or chargé d'une aigle de sable (XVII^e s.). — 1. Carlo-FRANCESCO, prêtre léventin, * en 1716, ordonné en 1740, directeur du séminaire de Pollegio 1750, vicaire et pro-visiteur des trois vallées ambrosiennes pour l'archevêque de Milan. — 2. PIETRO, sculpteur et stucateur, * à Morcote en 1812, † dans ce village le 3 avril 1871. Étudia à l'académie de la Brera à Milan, ouvrit un atelier de sculpture à Turin, 1838. Auteur, à Turin, des décorations de l'église de S. Massimo, de la Chambre du commerce, des palais du duc d'Aoste et du comte della Rocca, des stucs du grand escalier du palais royal et de la station de Porta Nuova. A Florence il décora le palais Galegnini d'Este, aujourd'hui Visconti Aresé, et dressa les plans de la façade de la célèbre église de S. Croce, conservés au palais municipal. Membre honoraire de l'académie Raffaello d'Urbino 1868. Son dernier travail est la décoration de la villa Val Rosa à Nice. — 3. **Pietro**, peintre, * à Morcote 9 janvier 1827, † à Vienne 22 avril 1887, fit ses études à l'académie de la Brera à Milan. En 1850 il décora un des grands théâtres de Bucarest, à Vienne il fit des travaux importants au Musée historique, à l'Opéra, au palais du parlement, au château impérial de Schönbrunn et à l'église d'Altlerchenfeld. Quelques-unes de ses meilleures peintures se trouvent au château de Lanig. On lui doit encore des travaux de décoration au théâtre et au musée de Prague, au pavillon de l'impératrice à l'exposition universelle de Vienne, etc. La famille Isella de Morcote conserve des études de ses œuvres principales. En 1882 il publia à Vienne: *Decorative Malerei Sgraffitos und Intarsien et Alcuni cenni storici della nuova chiesa dell' Altlerchenfeld in Vienna*. — 4. ABBONDIO, peintre, * à Morcote en février 1828, † dans le même village le 4^{er} juillet 1876. Étudia à l'académie de la Brera à Milan, travailla ensuite à Turin et Gènes. A Vienne il décora l'église votive Mariahilf et l'arsenal, à Trieste la chapelle du baron Rivoltella, en Crimée la villa impériale. Au pays les maisons Castelli à Melide et Fossati à Morcote. Il pré-



Pietro Isella.
D'après une photographie.

paraît les projets pour la décoration de la cathédrale de Djakovar (Slavonie), lorsqu'il fut frappé de mort. — 5. PLINIO, peintre, * à Morcote 1882, petit-fils du n° 3, portraitiste à Vienne et à Zurich; depuis 1911 professeur de dessin à l'école cantonale de Zurich. — 6. ACHILLE, fils du n° 2, industriel à Saint-Paul du Brésil depuis 1906, consul suisse. Le Conseil fédéral l'a nommé en nov. 1926 consul général honoraire pour avoir contribué au développement des rapports entre la Suisse et le Brésil. — AHS 1926. — LL. — SKL. — Vegezzi : *Esposizione storica*. — Renseign. de la famille. [C. TREZZINI.]

ISELTWALD (C. Berne, D. Interlaken. V. DGS). Vge et Com. dans la paroisse de Gsteig. Le 21 juillet 1146 Conrad III donna le quart du territoire d'Iseltwald à la prévôté d'Interlaken. Iseltwald appartenait précédemment à l'empire et le duc Conrad de Zähringen venait de renoncer à son fief sur le village. Le 25 juin 1183, Frédéric Barberousse confirma avec l'assentiment des fils du duc de Zähringen, la donation faite par Conrad de la moitié de la forêt d'Iseltwald. Jusqu'au XV^e s., le nom d'Iseltwald désigna la côte de la montagne au Sud du lac de Brienz, jusqu'à la vallée du Hasli; il ne fut plus appliqué par la suite qu'au village et à la commune de ce nom. L'avouerie sur les biens de la prévôté à Iseltwald était en mains du chevalier Arnold von Ried, qui dut y renoncer en 1239. Les barons de Brienz-Ringgenberg étaient seigneurs justiciers d'habitants à Iseltwald qu'ils accablèrent d'impôts et de corvées. Dans la suite, leurs droits passèrent aussi à Interlaken. Iseltwald se joignit en 1349 au soulèvement des sujets du couvent d'Interlaken et aux troubles de 1445. Jakob von Wattenwyl et un homme de Niederried obtinrent en 1519 l'autorisation de rechercher toutes sortes de minéraux à Bönigen et à Iseltwald; le résultat fut négatif. Vers 1680, le Conseil de Berne autorisa Hans-Rudolf Zehnder à élever une verrerie à Iseltwald. Cette concession passa en 1696 à Abraham Manuel, mais vers 1715 la verrerie ferma ses portes non sans avoir joui d'une certaine prospérité. La Schneckeninsel fut donnée vers 1800 par le gouvernement helvétique au capitaine Michel, de Bönigen, qui la cultiva. Le château des seigneurs de Matten devait s'élever autrefois sur la presqu'île d'Iseltwald. Depuis 1830 environ, il y existe une maison de maître, qui a été renouée il y a une douzaine d'années. Sur la légende des trois géants d'Iseltwald, voir Wyss : *Reise in das Berner Oberland*. Iseltwald a été ouvert au tourisme par ses pensions à partir de 1880 environ. Population : 1850, 562 hab.; 1920, 521 (village 279). — Voir Tatarinoff : *Propsete Interlaken*. — Durrer : *Ringgenberg*, dans *JSG* 21, 214. — H. Hartmann : *Das grosse Landbuch*. — Jahn : *Kt. Bern*. — FRB. [H. T.]

ISELY. Famille vaudoise de Syens, à laquelle appartient — 1. JEAN-PIERRE, * 15 janvier 1825 à Rossenges près Moudon, maître, puis directeur du collège de Moudon, maître de mathématiques et de sciences naturelles au Locle 1856, à Neuchâtel 1860, au gymnase cantonal 1867, † 18 octobre 1891 à Neuchâtel. — *Messenger boiteux de Neuchâtel* 1893. — 2. LOUIS, fils du n° 1, * 11 avril 1854 à Moudon, † 27 août 1916 à Neuchâtel, professeur de mathématiques au gymnase cantonal dès 1878, à l'académie de Neuchâtel 1883-1911, professeur honoraire 1912. A collaboré au *Bull. sc. nat. Neuchâtel* et aux *Archives des sc. phys. et nat.*, et publié entre autres : *Hist. des sciences mathématiques dans la Suisse française*, 1901. — Voir *Bull. sc. nat., Neuchâtel*, XLI. — *Messenger boiteux de Neuchâtel*, 1918. [L. M.]

ISENEGGER. Familles du bailliage de Hochdorf (Lucerne) dès le XVI^e s. Quatre membres de la famille de Ferner firent au XVII^e s. le pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle. — Estermann : *Pfarrei Hochdorf*. — Archives d'État. [P.-X. W.]

ISENMANN, ANTON, de Prismell, tailleur de pierres à Lucerne en 1587; directeur des travaux de la ville 1589-1603 environ, termina en 1588 la première église des jésuites, construisit en 1591 le cloître du couvent de Rathhausen, érigea la fontaine de l'äussere Weggisgasse en 1592, la voûte de l'Egg et de la cure en 1596, construisit l'hôtel de ville 1602-1606, etc. — SKL. — *Korrespondenzblatt des Beamtenverbandes* 1925. — ASA 1900. — Liebenau : *Das alte Luzern*. —

Le même : *Abriss einer Baugeschichte der Stadt Luzern*. [P.-X. W.]

ISENMANN (EISENMANN, aussi ISENMANN VON MÖLLEBACH). Famille éteinte du Valais, d'Uri et d'Urseren. JOHANN et GEORG vinrent du Wurtemberg en Valais, s'établirent à Mühlebach et acquirent la bourgeoisie cantonale. Plus tard, la famille vendit ses biens à Conches et se transporta à Urseren où JOHANN et BALTHASAR acquirent en 1614 la bourgeoisie de la vallée. Le fils de Johann, JOHANN-LAURENZ, secrétaire de la vallée d'Urseren, renouvela en 1672 sa bourgeoisie valaisanne. JOSEF-MARIA, acquit la bourgeoisie d'Uri en 1722. *Armoiries* : de gueules au chevalier cuirassé. — 1. JOH.-JAKOB, secrétaire de la vallée d'Urseren, membre du tribunal de la vallée en 1708. — 2. JOHANN-JAKOB, d'Hospital, capitaine au service de la Savoie en 1709, † à Messine en 1718. — 3. JOSEF-MARIA, d'Altdorf, frère du n° 2, d'abord au service de Savoie, puis capitaine et commandant au régiment Bessler au service espagnol, † 6 novembre 1770. — 4. JOHANN-PROSPER, 1687-1775, frère des n°s 2 et 3, protonotaire apostolique, chapelain d'Altdorf 1715, curé de Schattdorf de 1723 à sa mort, il y fit construire la nouvelle église. Aumônier militaire en 1742, secrétaire du chapitre uranais 1721-1746 et du chapitre des Waldstätten 1733-1746, sextaire 1746, commissaire épiscopal 1755-1774. — 5. KARL-CHRISTOPH, fils du n° 3, maire d'Altdorf 1781-1783, † 1819, dernier de la famille. — Voir obituaires d'Hospital et de Schattdorf. — Livre des ammans aux Archives d'État. — *Nbl. Uri* XIV, p. 27; XX, p. 90; XXIII, p. 45, 70. — *Gfr.* 79, p. 218. — *Urner Wochenblatt* 1921, n° 21. — LL. — LLH. — *Bürgerhaus in Uri*, chapitre Altdorf. [J. MÜLLER, A.]

ISENRING, JOHANN-BAPTIST, paysagiste et graveur

sur cuivre, de Lütisburg (Toggenbourg), * 12 mai 1796, d'abord ébéniste, puis peintre en bâtiment et doreur, artiste peintre. S'établit en 1828 à Saint-Gall, a fait des vues de la ville, des paysages, des portraits de bourgeois, des dessins, des panoramas, des aquatintes coloriées et, dès 1840, des daguerréotypes. Il faut mentionner en particulier sa *Sammlung malerischer Ansichten der merkwürdigsten Städte und Flecken in der Schweiz*, † 9 avril 1860 à Saint-Gall. — SKL. [Bt.]



Johann-Baptist Isenring. D'après un portrait de Seb. Buff

ISENRINGEN (C. Nidwald, Com. Beckenried. V. DGS). Ruine dans le hameau de ce nom, siège d'une famille de paysans libres capables de tenir des fiefs et membre de l'aristocratie du pays au moyen âge. — H. de Hisnerum ou Isneringen 1257 et 1262. — BURKARD von Isneringen 1326. — La famille s'éteignit au commencement du XV^e s. — Voir Durrer : *Kunstdenkmäler v. Unterwalden*, 43. [R. D.]

ISENRINGEN (C. Lucerne, D. Hochdorf, Com. Eschenbach). Hameau. Les vestiges d'une tour sont visibles près de la grande sablière. En 1256 Engelberg reçut la basse-justice sur Isenringen en don des barons de Rotenbourg. — KONRAD, chevalier, ministériel des Eschenbach 1294. Des personnages de ce nom reçurent en 1357, 1361 et 1365 la bourgeoisie de Lucerne. — HEINRICH, du Grand Conseil de Lucerne en 1398. — JOHANNES de Isenringen ou Ringisen, maître ès arts, curé de Ruswil de 1456 à sa mort le 28 février 1465. Beau-frère du célèbre avoyer de Lucerne, Heinrich Hasfurter. — Voir Archives d'État Lucerne. — *Gfr. Reg.* — Estermann : *Gesch. von Hochdorf*. — Durrer : *Kunstdenkmäler Unterwalden*. — Segesser : *Rechtsgesch.* II, 543, 866. [P.-X. W.]

ISENSCHMID. Famille bourgeoise de la ville de Berne dès 1448. *Armoiries* : de gueules à un

homme issant vêtu d'argent et d'azur, portant un marteau sur l'épaule. — JOHANNES, membre des Deux-Cents en 1494, bailli de Trachselwald 1507, grand-sautier 1514, du Petit Conseil 1518, banneret 1520, 1526 et 1530. Député à Paris en 1521, pour la conclusion de l'alliance avec François I^{er}; exclu du Conseil 1531, † 1535 ou 1536. — 2. DAVID-RUDOLF, 1783-1856, professeur de chirurgie à l'hôpital de l'île de Berne; collectionneur de monnaies et médailles. Sa collection fut vendue en 1852 aux Archives de l'État de Zurich; elle est réunie aujourd'hui à la collection Meyer von Knouau au Musée national. — *Rapp. du Musée national* 1919. — FRIEDRICH, 1815-1891, pasteur à Courtelary 1834-1852, à Kôniz 1852-1885. Voir ses poésies dans *BT I*. — *TRG* 1892. — MORITZ, * 1850 à Kôniz, entomologue, † 21 oct. 1878 à Berne, légua au Musée d'histoire naturelle de cette ville 80 000 fr. et à l'asile de vieillards 50 000 fr. — *SBB IV*. — Maxim. Perty: *Moritz Isenschmied* dans *Mitt. naturf. Ges. Bern*. [H. Tr.]

ISENTAL (C. Uri, V. DGS). Vallée, Com., paroisse et Vge; aux XIV^e et XV^e s., *Isental*. Première mention en 1296. La vallée tire son nom de la presqu'île d'Isleten, dérivé du lieu-dit *Isel*, *Isla* = île, presqu'île. Les noms suivants de lieux sont d'origine romane: Frutt, Furggula, Gummen, Gand, Kulm, Plangg, Sassigrat, Zingel. Colonies allemandes: Bâbingen, Dankertingen, Gumpelingen, Ruoppächtingen, Wissingen, etc. A l'époque franque, il dut probablement exister au

Kaiserstuhl un plaid et une place de rassemblement du peuple. *Armoiries*: une échelle à trois degrés (selon une tradition digne de foi, une échelle fut pendant longtemps le seul moyen d'accès à la vallée). On exploita le minerai de fer aux XVI^e et XVII^e s. et peut-être déjà auparavant; il était fondu à Isleten. Une route carrossable ne fut établie qu'en 1901. La vaillante population de la vallée se défendit



les 8 et 9 mai 1799 contre les troupes helvétiques et obtint une capitulation honorable l'autorisant à conserver ses armes. Une chapelle, dédiée à saint Nicolas, à l'entrée de la vallée, est citée dès 1407 et subsista jusqu'au XIX^e s. La chapelle en bois de saint Théodule existait déjà en 1409 dans la vallée; elle fut rebâtie en pierre et inaugurée en 1486 comme église paroissiale avec cimetière; mais jusqu'à sa reconstruction en 1621, elle demeura annexe de l'église-mère de Seedorf. L'église paroissiale actuelle fut inaugurée le 25 octobre 1821. Registres de baptêmes, mariages et décès dès 1639. Un vicariat fut fondé en 1885. La chapelle du cimetière a été consacrée en 1684, celle de St. Jakob à Grosstal en 1684 et en 1871. *Population*: 1743, 176 hab.; 1799, 360; 1900, 595; 1920, 533. — Voir Protocoles du Conseil et du tribunal aux Arch. d'État d'Uri. — *Obituaires d'Isental*, de l'église paroissiale et du couvent de Seedorf. — Arch. paroissiales d'Isental et Seedorf. — Rentiers du couvent de Seedorf, de 1678, et de l'église paroissiale de Seedorf, de 1714. — Fäsi: *Staats- und Erdbeschreibung*. — Leuthy: *Handlexikon*, 1846. — Schmid: *Gesch. des Freistaats Uri*. — Lusser: *Leiden und Schicksale*, p. 131. — Le même: *Gemälde IV*. — Tschudi: *Chronicon I*, p. 213. — *Gfr. Reg.* — *Annen: Gedenkblätter zur ersten Jahrhundertfeier der Pfarrkirche Isental*. — *Nbl. v. Uri III*, p. 51; V, p. 34, 45; XXIII, p. 62; XXVIII, p. 33-79. — *Urner Wochenblatt* 1921, nos 43, 44. — K. Gislis: *Geschichtliches...* p. 61. — *Uri, Land u. Leute*, p. 51. — Huber: *Korporation Uri*, p. 39. [J. MÜLLER, A.]

ISEO (C. Tessin, D. Lugano, V. DGS). Com. et paroisse. Au XV^e s. *Iseo*; XVI^e s. *Ise*. Au spirituel, Iseo releva d'abord de la paroisse d'Agno, puis au XV^e s., il formait avec Cimo et Vernate une paroisse que desservait le curé de Santa Maria de Vernate. Aux XVI^e et XVII^e s. Aranno releva aussi de Santa Maria; il s'en détacha en 1651 et en 1787 Vernate se sépara d'Iseo et Cimo, qui forment actuellement une paroisse. L'église, rénovée dans la seconde moitié du XVII^e s., est actuellement en restauration. La chapelle de Saint-Roch a été agrandie après 1599. Confréries:

Rosaire 1651; Saint-Sacrement et Doctrine chrétienne 1672. Au début du XV^e s., la commune devait fournir 13 soldats au duc de Milan. *Population*: 1801, 100 hab.; 1920, 112. Registres de baptêmes dès 1658, de mariages dès 1773, de décès dès 1746. — *BStor*. 1890. — *Montiore di Lugano*, 1921. — Monti: *Atti*. — Maspoli: *La pieve d'Agno*. [C. T.]

ISÉRABLES (C. Valais, D. Martigny, V. DGS). Com. et Vge. En 1227, *Aserabloz*; 1255, *Leyserablo*; 1414, *Yserablo*, *Iserabblo*. Trouvailles de monnaies et de vases romains. C'était une seigneurie de l'évêché de Sion; les de la Tour, les Saxon, les Conthey, etc., y avaient des droits. Le traité de 1382 assigna Isérables à la Savoie, mais il figure parmi les terres de l'évêché depuis l'arrangement que fit l'évêque avec les patriotes, maîtres du Bas-Valais, jusqu'à la Révolution de 1798. Des réclamations furent soulevées à ce sujet par les du Châtelard, qui tentèrent de conclure, en 1516, un arrangement avec Schiner. Les vassaux d'Isérables se réunissaient deux fois par an pour le plaid, pour reconnaître les droits de leurs seigneurs et traiter des affaires. Sous la domination des Hauts-Valaisans, Isérables faisait partie de la sous-bannière de Saillon, qui relevait elle-même de Saint-Maurice. Au spirituel, Isérables dépendit d'abord de Saillon-Leytron, puis de Riddes, de 1264 à 1801. Sa chapelle de Saint-Théodule, considérablement allongée et exhaussée sert d'église paroissiale. Le manque d'eau valut à Isérables de terribles incendies, surtout en 1691 et 1881. *Population*: 1792, 483 hab.; 1850, 729; 1925, 1100. — Gremaud. — Rivaz: *Topographie*. [Ta.]

ISLER. Familles des cantons d'Argovie, Schaffhouse, Thurgovie et Zurich

A. Canton d'Argovie. Famille de Wohlen où elle apparaît en 1599; elle joua un rôle capital dans l'industrie argovienne de la paille, et se répandit aussi dans les cantons de Zurich et de Thurgovie. — 1. HANS, membre du tribunal, aubergiste et sous-bailli 1599-1679. — 2. JAKOB, conseiller communal et député au Grand Conseil, juge de paix 1758-1837, fondateur de l'industrie de la paille et de la maison Jakob Isler & C^o en 1783. — 3. BERNHARD-LEONZ, * 1783, lieutenant au service de Napoléon 1807, fit les campagnes de Portugal et de Russie, se distingua à Polotzk et sur la Bérésina, entra en 1815 au service de Hollande, devint colonel et commandant du 13^e régiment d'infanterie, rentra à Wohlen en 1840, colonel fédéral et préfet du district de Bremgarten, † 9 février 1862. — A. Maag: *Zur Erinnerung an B. Isler*. — 4. ALOIS, 1822-1879, fabricant à Wildegg, député au Grand Conseil, conseiller national 1866-1874. — ADB. — 5. HERMANN, * 1864, médecin, colonel et instructeur en chef des troupes sanitaires, † 13 septembre 1905. — *Bund et NZZ*, sept. 1905. — 6. EMIL, * 1851, avocat, à Aarau depuis 1891, député au Grand Conseil dès 1880, conseiller national 1884-1890, aux États dès 1890, président de la Banque cantonale argovienne dès 1891. — DSC. — *Annuaire des autorités fédérales*. — Voir en gén. H. Lehmann: *Die Strohindustrie im Kt. Aargau*. — W. Corrodi: *Die Schweiz. Hutgeflechtindustrie*. [G. WIEDERKEHR.]

B. Canton de Schaffhouse. Famille bourgeoise de la ville dès 1893. — 1. FERDINAND, de Wagenhausen en Thurgovie, * 24 mai 1844, maître à l'école réelle de Schaffhouse 1869, membre du Conseil général de la ville 1875-1893, maître à l'école réelle des filles 1877-1893, bourgeois de Schaffhouse 1893, † 15 mai 1893; l'une des figures les plus marquantes de l'histoire scolaire schaffhouseoise de la seconde moitié du XIX^e s. — 2. OTTO, D^r jur., * 3 décembre 1876, avocat à Schaffhouse dès 1902,



Ferdinand Isler.
D'après une photographie.

membre du Conseil général 1907-1920, député au Grand Conseil depuis 1913 et président 1922, auteur de *Kaufmännische Rechtslehre*, 1912. [W.-K.]

C. Canton de Thurgovie. Famille de Kaltenbach (Com. de Wagenhausen), où Ulrich, de Stallikon (Zurich) apparaît en 1646. —



Johannes Isler.
D'après une lithographie
de L. Wegner.

1. JOHANNES, 1802-1882, agronome, instructeur en chef du canton de Thurgovie 1835-1855, colonel inspecteur des carabiniers fédéraux 1863-1874, colonel-brigadier dans la guerre du Sonderbund 1847, colonel divisionnaire à l'occupation des frontières de 1870 ; député au Grand Conseil, président du tribunal et plus tard préfet du district de Steckborn, enfin juge cantonal. — 2. JOHANN, fils du n° 1, * 1840, maître d'école, puis notaire, colonel, instructeur d'arrondissement de la VII^e division 1875, de la VI^e division à Zurich 1892-1912. Il remania la 4^e édition de J. Feiss :

Wehrwesen der Schweiz, 2 vol., 1914 et 1915. — 3. PETER, frère du n° 2, 1847-2 janv. 1921, officier instructeur 1870, colonel 1888, instructeur d'arrondissement de la II^e division 1886, de la I^{re} division 1891 ; instructeur en chef de l'infanterie 1896, colonel divisionnaire 1902, chef d'arme de l'infanterie 1903, commandant de corps d'armée 1905. — 4. OTTO, * 1863 à Steckborn, D^r med. 1888, médecin d'hôpital à Frauenfeld dès 1909, député au Grand Conseil dès 1908 et président 1919-1920, major sanitaire 1902. — 5. JOH.-LUKAS, fils du n° 3, * 1878, D^r en droit, correspondant de la *Gazette de Lausanne* 1904-1909, puis avocat à Yokohama, secrétaire du gouverneur de Kanagawa, à l'État-major général à Berne 1914-1917, secrétaire de légation à Londres 1917-1921, consul général à Shanghai dès



Peter Isler.
D'après une photographie.

1921. — *ZWChr.* 1906, 1912. — *NZZ* 1911, n° 275. — *PS* 1920. — Renseignements personnels. [H. Br.]

D. Canton de Zurich. I. Ancienne famille de Wangen où elle était établie dès 1452, elle doit probablement son nom à l'ancienne métairie d'Islen dans la commune de Gossau. — II. Ancienne famille des communes de Richterswil et Wädenswil où elle habitait déjà en 1455 ; elle est actuellement répandue dans la contrée. Elle doit avoir la même origine que la précédente. — [J. Frick.]

— 1. **Alexander-Nikolaus**, de Wädenswil, * 7 octobre 1854 à Oranienbaum près de Saint-Petersbourg, maître d'école à Guntalingen 1874, Oberwinterthur 1880, Winterthur 1882, directeur des travaux publics de Winterthur 1897-1919, membre du comité de l'Union des villes suisses durant 12 ans, établi à Teufen (Appenzel) depuis 1919. Bourgeois de Winterthur 1892. Historien et écrivain, collaborateur à la *Heimatkunde von Winterthur*, 1887 ; auteur de *Prof. Dr. Sal. Vögelin*, 1892 ; *Die Predigerin*, nouvelle, 1893 ; *Winterthur in Wort u. Bild*, 1895 ; *Heinrich Pestalozzi*, publication jubilaire, traduite en français, italien et romanche, 1896 ; *Bundesrat Dr. Jonas Furrer*, 1907 ; *Schweizer Charakterköpfe. I. aus der Franzosenzeit*, 1912 ; *Die Verkehrsanstalten der Stadt Winterthur*, 1914 ; *Festschrift der Gem. Bühler*

1923 ; *Die Stadt Winterthur*, 1924. — 2. **AUGUST**, frère du n° 1, * 1857, graveur sur bois, d'abord en Allemagne, puis à Zurich, a travaillé à l'illustration d'importantes revues. Son épouse — **MARIE**, née Hess, * 1866, était graveuse sur bois. — **SKL.** — **ALBK.** — 3. **ERNST**, * 30 septembre 1879 à Zurich, organiste en cette ville 1910, maître au conservatoire 1916, directeur de musique et compositeur, écrivain, rédacteur de la *SM*, auteur de *Carl Attenhofer* et de *Max Reger*, dans *Nbl. Allgem. Musikges. Zür.* 1915 et 1917. — **DSC.** [H. Br.]

ISLIKON (C. Thurgovie, D. Frauenfeld, Com. Gachnang. V. DGS). Vge et Com. civile. Trouvaie d'une monnaie de cuivre de l'empereur Gallien, conservée à Zurich. La route romaine de Vitodurum ad Fines, passait à deux kilomètres au Nord. En 1284, Ludwig von Gerlikon fit don au couvent de Reichenau de serfs à *Iselikon*, et dans la suite, le village appartenait à ce couvent. La basse justice appartient jusqu'en 1798 aux titulaires de la seigneurie voisine de Kefikon. Rôle coutumier de 1493. La route d'Islikon à Frauenfeld fut entreprise en 1777, elle donna de la vie au village, comme aussi la teinturerie et l'impression d'indiennes introduites en 1773 par Bernhard Greuter de Kefikon. Au décès de celui-ci, ces industries furent remplacées par la filature de la soie. — Voir Keller et Reinert : *Urgesch. des Thurgaus.* — *TU* III. — *TB* 40. — Hanhart dans *Thurg. Nbl.* 1833. — Hasenfrazt : *Landgrafschaft Thurgau.* [LEISI.]

ISLISBERG (C. Argovie, D. Bremgarten. V. DGS). Vge et Com. embrassant Arni dans la paroisse de Lunghofen. En 1305 *Isbolzberg*. Rien ne désigne l'emplacement d'un ancien château appartenant aux ministériaux des barons d'Eschenbach et de Schnabelburg. Près du village s'éleva une colonie romaine ; dans la forêt, l'on découvrit en 1741 les ruines d'un temple consacré à Isis. En 1415 le village fit partie du *Kelleramt* de Zurich. La basse justice relevait de Bremgarten. — Voir Merz : *Gemeindegewapp.* — Le même : *Burgen und Wehrbauten.* [H. Tr.]

ISNARD, CYPRIEN, diacre à Neuchâtel 1576-1580, pasteur aux Verrières 1580-1584, à Boudry 1584-1588, à Neuchâtel dès 1589. Beau-père de Claude Aubery, il partageait ses opinions et répandit son ouvrage : *De fide catholica*. Il fut suspendu de ses fonctions en mars 1591 et condamné en 1593 par un tribunal arbitral. — *Biogr. neuch.* I. [L. M.]

ISNARDI, LUIGI, prêtre piémontais, † à Lugano 1844, publia en 1840 une *Storia della Svizzera italiana*, de 1798 à 1839. La même année il avait fondé une école de commerce à Lugano. — Voir v. Mülinen : *Prodromus.* [C. T.]

ISNER. Famille d'Obwald, paroissienne et communère de Sarnen et de Kerns, qui tire probablement son nom des mines de fer du Melchtal. **WÆLTI** tomba à Sempach en 1386. — 1. **JOSR**, juge 1408, landammann 1426, 1428, 1431, juge arbitral 1426 et 1427, délégué d'Unterwald à de nombreuses Diètes et conférences. — 2. **WALTER**, de Kerns, poignarda en 1486 le landammann Dionys Heinzi devant sa demeure. — 3. **Oswald**, fils du n° 1, curé de Kerns vers 1455-1505 ; se rendit en 1462 à Bâle où il séjourna pendant plusieurs années pour ses études. Il était lié d'amitié avec Nicolas de Flue dont il était le confesseur et le conseiller. En 1474, il accompagna Waldheim au Ranft. Le témoignage d'Isner sur Nicolas de Flue a été consigné en 1488 dans le livre de l'église de Sachseln. En 1492, Isner fit élever à saint Nicolas un maître-autel où figuraient les portraits de frère Nicolas et de frère Ulrich, peu après leur mort, et celui d'autres personnages. Il fut aussi le confesseur de frère Ulrich. Dans un âge avancé, il fit reconstruire l'église de Kerns, † 1505. — Voir Küchler : *Chroniken* de Sarnen et de Kerns. — Le même : *Geneal. Notizen.* — R. Durrer : *Bruder Klaus und Landammann Heinzi*, dans *JS* 32. — P. M. Kiem : *Die Landammänner Obwaldens.* [AL. TRUTTMANN.]

ISO ou **YSO.** Moine de Saint-Gall, originaire de la région de Weinfelden (Thurgovie). Ekkehart IV Pappelle le moine le plus savant du couvent ; il fut en tout cas le premier maître notoire de Saint-Gall, directeur de l'école externe, historiographe et médecin. Abbé du

couvent de Moutier-Grandval 868. Collaborateur à une encyclopédie, aujourd'hui perdue, et auteur de deux ouvrages sur les miracles de Saint-Othmar. † 14 mai 871. — Voir *MVG XV*. — *ADB*. — Bächtold. — Rossel : *Hist. litt.* — v. Müllin : *Prodromus*. [Bt. et G. A.]

ISONE (C. Tessin, D. Bellinzone. V. DGS). Com. et paroisse. En 1467, *Isono* ; 1594, *Isono*. En 1905, on y découvrit des tombes préhistoriques d'époque incertaine. D'après Simona, un château existait au delà d'Isonne sur le chemin de Giubiasco et Bellinzone. En 1296, l'église cathédrale de Côme possédait des biens à Isonne, qui, avec Medeglia, relevait au moyen âge de la juridiction de Lugano. Dans la première moitié du XV^e s., Isonne devait fournir au duc de Milan 98 soldats et un matériel de guerre considérable. Le 2 décembre 1478, le village fut occupé par les Suisses. Isonne et Medeglia furent annexés au comté de Bellinzone en 1499, et l'année suivante passèrent avec lui sous la domination suisse. Le 13 mai 1501 furent réglés les rapports des deux villages avec Bellinzone. Isonne avait droit d'envoyer un député au Conseil de ville ; il devait payer annuellement à Bellinzone 302 livres terzoles pour sa garde. Le traité d'Arona, du 11 avril 1503, régla définitivement la question. Lugano ne se soumit pas sans opposition à la perte des deux villages ; il chercha à les reprendre par la force. Lors de l'expédition de Chiasso, après la retraite des Suisses, il les envahit et les mit à sac avec l'aide des Français. Sous la domination suisse, Lugano tâcha de rentrer en possession par les voies légales. Les cantons décidèrent le 12 septembre 1544, à Bremgarten, que Medeglia et Isonne devaient appartenir à Bellinzone ; le conflit subsista dès lors uniquement à propos du pâturage de Saint-Léonard (Robasacco), qui fut attribué provisoirement à Lugano le 14 juillet 1546 ; (en 1698, il appartenait à Medeglia). En août 1800, le commissaire Zschokke proposait au gouvernement helvétique de restituer Isonne et Medeglia au district de Lugano. Les longs conflits entre Bellinzone et Isonne à propos des prestations que le village devait à la ville, furent réglés définitivement en 1803. Sous la République helvétique, Isonne et Medeglia furent un des centres de la révolte contre le nouveau régime ; en avril 1799 les gens des deux villages envahirent Bellinzone. Ces faits occasionnèrent l'occupation française. Le village eut beaucoup à souffrir de la peste en 1422, 1431, 1432 et 1438.

Au spirituel Isonne relevait à l'origine de la *pieve* d'Agno et fit partie jusqu'en 1466 de la paroisse de Bironico, tout en ayant déjà un bénéficiaire résident. Le 10 juillet 1466 Isonne fut constitué en paroisse autonome. L'église paroissiale de Saint-Laurent est déjà mentionnée en 1451 et remonte, semble-t-il, à la première moitié du XV^e s. Elle fut transformée et agrandie à plusieurs reprises, la dernière fois en 1906. La confrérie du Rosaire remonte à 1620. *Population* : 1466, 40 ménages ; 1594, 100 ; 1784, 800 hab. ; 1920, 726. Registres de baptêmes dès 1643, de mariages dès 1703, de décès dès 1692. — *BStor*. 1880, 1881, 1885, 1890 et 1904. — *Monitore di Lugano*, 1921. — E. Maspoli : *La pieve d'Agno*. — Monti : *Atti*. — *PSSC IX*. — A. Baroffio : *Dell' Invasione francese*. — E. Pometta : *Come il Ticino*. — AS I. — Simona : *Note d'arte antica*. [C. TREZZINI.]

ISOZ. Famille vaudoise, connue à Château-d'Ex dès 1436. A donné à son village natal des bannerets et des notaires. — 1. FRANCIS, * 7 juin 1856 à Veveys, † 7 nov. 1910 à Lausanne, colonel des troupes d'administration de la 1^{re} division, architecte à Lausanne, constructeur de plusieurs édifices publics, notamment des bâtiments du Crédit foncier vaudois et de la Banque cantonale ; travailla à la construction de l'hôtel des postes et du palais de Rumine. — *SKL*. [M. R.]

ISTIGHOFEN (C. Thurgovie, D. Weinfelden, Com. Bussnang. Voir DGS). Vge. On y trouva 5 haches datant des invasions. Des biens à *Justineshova* furent remis à Saint-Gall en 832 et 845. Le village forma avec Buhwil, Hosenruck et une partie de Moos l'une des juridictions de la seigneurie de Bürglen. — Voir Keller et Reinerth : *Urgesch.* — TU I. — *Pup. Th.* — Pupi-kofer : *Gesch. d. Kirchgemeinde Bussnang*. — Hasenfratz : *Landgrafschaft*. [HBRDT.]

ITA. Ancienne famille de la paroisse de Stammheim (Zurich), établie à Oberstammheim dès 1467. Son nom s'écrivait alors aussi *Itan* et *Iten*. [J. FRICK.]

ITALIE. Dans cet article sont exposées seulement les relations de la Suisse avec la république italienne et avec les deux royaumes d'Italie. Les rapports de notre pays avec les différents États qui constituent aujourd'hui la monarchie italienne sont traités dans les articles spéciaux qui leur sont consacrés.

1. RELATIONS POLITIQUES. 1. *République italienne*. — *Royaume d'Italie sous la domination française*. Depuis la chute de l'empire romain, l'Italie ne connut plus de pouvoir unique avant le XIX^e s. Il était réservé à Napoléon de réaliser l'unité italienne ; il créa en 1797 la République cisalpine, qui, en 1802, se transforma en République italienne dont il devint président. En 1805, Napoléon fonda le premier royaume d'Italie, à la tête duquel il plaça, en qualité de vice-roi, son beau-fils Eugène de Beauharnais.

La Suisse entretint, au début, les relations les plus amicales avec les deux États. La République italienne désigna comme représentant auprès de la Confédération, Giovanni-Battista Venturi qui, sous la République cisalpine, avait déjà revêtu les fonctions d'agent diplomatique en Suisse. Venturi conserva son poste quand l'Italie devint un royaume. Il se retira en 1813 et fut remplacé par Giulio Cesare Tassoni-Estense, qui résida en Suisse jusqu'à la fin du royaume. Rudolf-Emanuel von Haller, accrédité en 1798 par la Confédération auprès de la République cisalpine, eut pour successeur, en 1800, Pietro Taglioretti, de Lugano. Ce dernier fut à son tour remplacé en 1804 par Antonio de Maracci, de Locarno. Ces deux agents eurent à remplir une mission difficile, qui consistait à empêcher par tous les moyens l'incorporation du Tessin à l'Italie. Cette incorporation était favorisée par les hommes politiques milansais (Melzi).

L'occupation du Tessin par les troupes italiennes du général Fontanelli, du 31 octobre 1810 jusqu'en novembre 1814 n'était pas pour faciliter les relations entre les deux pays. Napoléon, sous prétexte de réprimer la contrebande au Tessin, cherchait à rattacher le canton au royaume d'Italie, nonobstant les protestations croissantes du gouvernement et du peuple tessinois. Ce n'est qu'après la défaite de Leipzig que l'empereur se décida à retirer ses troupes des vallées tessinoises et que la Diète fit occuper les frontières du canton par des milices fédérales.

Vers la même époque recommença aussi la lutte pour le rattachement des seigneuries grisonnes de la Valteline, de Chiavenna et de Bormio à la Lombardie (Guicciardi). Elle prit fin en 1815 par la cession définitive de ces territoires à l'Autriche, qui, dans l'intervalle, avait repris la succession du royaume d'Italie effondré.

2. *Le Risorgimento*. La Suisse eut, dès le début, des attaches plus étroites qu'on ne le croit généralement avec la nouvelle Italie. L'issue de la guerre du Sonderbund en 1847 fut notamment d'une importance politique considérable pour la future grande puissance ; la victoire du radicalisme dans notre pays alluma chez les peuples voisins les révolutions de 1848, qui ébranlèrent l'Europe jusque dans ses fondements. En Suisse comme en Italie, la révolution de 1848 eut pour conséquence la libération du joug étranger. Mais, tandis que chez nous il s'agissait d'écarter des influences étrangères qui faisaient de notre pays le jouet de la politique européenne, l'Italie devait chasser l'étranger hors de son propre territoire. L'Autriche et la France mirent encore une fois toute leur diplomatie en mouvement pour faire échouer cette œuvre de libération. Une lutte opiniâtre eut lieu en Italie comme en Suisse contre la politique réactionnaire de Metternich. En Suisse, on sut utiliser avec bonheur les querelles des grandes puissances pour faire de la confédération d'États, sujette aux influences étrangères, un État fédératif solide. En Italie, on dut se contenter de préparer en de longs et héroïques combats l'achèvement à l'unité et à l'indépendance. Le parti progressiste italien salua avec jubilation la victoire de la Confédération sur le Sonderbund. A Rome, un cortège aux flambeaux fut même organisé en l'hon-

neur du consul suisse. La Suisse, grâce à sa nouvelle constitution, était mieux en mesure de faire observer sa neutralité par ses propres forces et de réaliser son idéal politique, surtout en matière de droit d'asile. L'extension de la révolution en Italie provoqua l'arrivée en Suisse d'un nombre toujours plus grand de réfugiés ; ces « martyrs de la liberté » y jouirent d'une sympathie croissante. Beaucoup d'entre eux aspiraient à faire de la nouvelle Italie une république sur le modèle de la Suisse. C'est pourquoi ils vinrent chercher chez nous une protection non seulement contre l'Autriche, mais aussi contre les gouvernements monarchiques de l'Italie, en particulier contre celui de Sardaigne. La déclaration de guerre de la Sardaigne à l'Autriche, en été 1848, modifia ensuite la situation. La Sardaigne, qui avait pris dès lors la tête du mouvement de libération en Italie, s'employa souvent auprès du Conseil fédéral en faveur des réfugiés lombards, lesquels faisaient cause commune avec les Piémontais. Tandis que les réfugiés du Piémont résidaient en grande partie à Genève, ceux qui avaient quitté l'Italie après le soulèvement de la Lombardie en 1848, s'étaient de préférence fixés au Tessin. Il y eut cependant aussi des réfugiés dans le reste de la Suisse. Parmi eux, Giuseppe Mazzini a joué le rôle le plus important. Sa présence sur le territoire suisse constituait sans contredit un danger pour les bonnes relations de la Suisse avec l'étranger. Son ardent amour pour la liberté lui gagna même de nombreux partisans en Suisse, ce qui devenait dangereux pour notre pays (voir art. MAZZINI). Parmi les autres réfugiés, il faut citer les noms de Ugo Foscolo, Pellegrino Rossi, le comte Porro, Santorre di Santarosa, Ugone et Gabriele Rossetti, Giovanni Berchet, Pietro Giannone, Filippo Buonarrotti, Luigi Angeloni, Beolchi, Tadini, Passerini, Prandi, la princesse Belgiojoso, le marquis Bossi, de Prati, le comte Pecchio, le marquis Rosales, Luigi Melegari, qui fut plus tard ministre d'Italie à Berne, Picchioni, Bellerio, Cironi, de Boni, Mamiani, Gioberti, les frères Ciani, les frères Ruffini, Dall'Ongaro, Restelli, La Cecilia, le comte Grillenzoni, Atto Vannucci, Carlo Cattaneo, Gonfalonieri et de Sanctis. Sur l'activité de ces personnages le *Museo storico degli Esuli Italiani*, à Côme, possède de précieux documents. Pour la diffusion de leurs écrits, ils avaient leurs propres imprimeries : à Lausanne, l'imprimerie Buonamici, à Capolago la *tipografia helvetica*.

Dans l'intervalle, la maison de Savoie, soit le royaume de Sardaigne, avait pris la direction politique de la nouvelle Italie. Le royaume de Sardaigne qui, dès 1718, avait recueilli l'héritage de la politique savoyarde en Suisse, s'efforça dès le début d'entretenir des rapports de bon voisinage avec cette dernière. Les relations que la maison de Savoie entretenait depuis des siècles avec la Suisse devaient y contribuer puissamment. Tandis que les XVII^e et XVIII^e s. furent des périodes paisibles dans les relations des deux pays, le XIX^e s., par contre, les vit brusquement tous deux en face d'une série d'importants problèmes. Dès 1793, la Sardaigne fut représentée auprès de la Diète par son envoyé spécial ; la Suisse, de son côté, n'érigea un consulat à Turin qu'en 1848. Pour les affaires particulièrement importantes, la Confédération eut recours à des missions spéciales : Pictet de Rochement, La Harpe, Rigaud, Tourie. Les bouleversements de l'époque napoléonienne fournirent l'occasion de prendre des mesures étendues pour la protection des frontières (traité de Turin 1816), ainsi que pour la neutralisation de la Savoie (traité de Vienne 1815).

Le roi Charles-Albert de Sardaigne (1831-1849) qui, dans sa jeunesse, avait passé quelques années à Genève chez le pasteur Jean-Pierre-Étienne Vaucher, se laissa diriger au début par les idées purement conservatrices de la période de la Restauration. En conséquence, il soutint en secret le Sonderbund. Mais la défaite des catholiques et le succès du soulèvement de la Lombardie entraînèrent le roi, jusqu'alors hésitant, à se prononcer pour les partisans de la liberté. La nomination de Cavour comme ministre des Affaires étrangères contribua dans une grande mesure à la prise de cette résolution. Le 18 avril 1848, l'envoyé sardé, le général Racchia, remit à la Diète de la part du roi un projet d'alliance offen-

sive et défensive. Ce projet, qui était une provocation manifeste dirigée contre l'Autriche, devait apporter à la Sardaigne un secours militaire important, de 30 000 h. Après de longues discussions l'offre fut écartée, malgré le désir des cantons romands et du Tessin, qui s'étaient déclarés pour une intervention. La Diète proclama sa neutralité et fit occuper la frontière Sud du pays, d'août à décembre 1848. Elle renonça cependant à occuper le territoire neutralisé de la Savoie. Quoique le Conseil fédéral eût décliné l'offre d'alliance de la Sardaigne, on savait cependant, de l'autre côté des Alpes, que la Suisse ne nourrissait pas de sentiments hostiles à l'égard de l'Italie.

Cavour sut utiliser habilement ses étroites relations avec la Suisse. Fils d'une Genevoise, Adèle de Sellon, il avait hérité d'elle cette persévérance et cette ardeur au travail qui ont de tout temps caractérisé la Genève protestante. Ses excellentes relations avec des personnalités genevoises comme Naville, Châteauevieux et W. de la Rive, son futur biographe, ne furent pas sans influence. Cavour aimait la Suisse, qu'il avait visitée régulièrement de 1835 à 1848. Cette amitié pour notre pays ne resta pas sans écho du côté suisse. En été 1858, alors qu'il se rendait à Plombières, une ovation lui fut faite à Genève. Cavour a certainement attaché une trop grande importance politique à cette manifestation, puisqu'il crut pouvoir obtenir une intervention de la Suisse dans la lutte contre l'Autriche. L'attitude de Radetzky à l'égard de la Suisse avait déjà auparavant laissé espérer une telle intervention. Au début de 1848, Radetzky avait reçu l'ordre, dans le cas d'une attaque de corps francs venant de Suisse, de pénétrer dans le Tessin. Il alla même si loin qu'il proposa au gouvernement de Vienne de donner éventuellement de nouvelles frontières au canton du Tessin.

Pendant le ministère de Cavour fut conclu, en 1851, le traité de commerce entre la Suisse et la Sardaigne. Il apportait de sérieux allègements, notamment pour Genève et les zones, et servit de base aux négociations pour le traité ultérieur conclu avec le royaume d'Italie.

Tandis qu'une partie de la population et de nombreux intellectuels en Suisse sympathisaient avec le mouvement d'émancipation de l'Italie, les autorités fédérales, notamment les conseillers fédéraux Ochsenbein et Näf, voyaient au début ces sympathies avec méfiance. Une nouvelle grande puissance comme voisine, au Sud, un peuple dont les aspirations nationales étaient incalculables, tout cela offrait, à n'en pas douter, quelque danger dans cette époque de fermentation politique, tout particulièrement pour le Tessin, dont l'incorporation remontait à quelques décades seulement, et où les luttes de partis étaient très violentes. En outre les autorités étaient entourées de nombreux éléments conservateurs qui envisageaient comme une perte matérielle la disparition des capitulations, due à l'union des différents États italiens. Dans les pays catholiques, on attendait d'ailleurs avec anxiété l'issue de la lutte pour les États de l'Église.

Après que la Lombardie et la Vénétie eurent, en 1848, secoué le joug plusieurs fois séculaire de la domination étrangère, la Suisse courut le danger d'être entraînée par ses sympathies. Quoique le Vorort eût engagé les cantons à observer une stricte neutralité et fait occuper les frontières du Tessin et des Grisons, les chefs radicaux brûlaient du désir de prendre part à la lutte. C'est avec peine qu'une intervention armée put être évitée. La défense d'enrôler des volontaires pour le compte de la Sardaigne et de la Lombardie ne fut observée que partiellement. Les cantons romands, qui avaient renoncé avec peine à voler au secours des patriotes italiens, continuèrent à livrer à la Lombardie des armes, des munitions et des volontaires. Les carabiniers tessinois partirent avec Vela pour Côme et Milan. Ils poussèrent ensuite, sous la direction d'Arcioni, de Pedrazziet de Vicari, entre autres, par Brescia et les Alpes de Judicarie dans la direction de Trente. Le Vorort désapprouva cette expédition, mais il était impuissant à faire observer une neutralité complète. D'autre part, fait significatif, quelques jours après la révolution du 27 mars 1848, à Milan, il envoya dans cette ville le chef des radicaux tessinois, le colonel Giacomo Luvinì, pour entrer en relations officielles avec le nouveau gouvernement. Le gouvernement provisoire, de son côté, députa à Berne,

en qualité de plénipotentiaire, Luigi Prinetti, Luvini, grand ami des émigrants italiens, ne faisait pas mystère de ses sentiments ; il prit ouvertement fait et cause pour la fusion de la Lombardie et de la Sardaigne.

Après la victoire passagère de la révolution lombarde, le roi de Sardaigne, qui croyait déjà arrivé le jour de la libération italienne, subit une grave défaite le 25 juillet 1848 à Custoza. Milan retomba au pouvoir de Radetzky, de sorte que plusieurs milliers de révolutionnaires durent chercher un asile dans le Tessin et les Grisons. Ils furent placés sous la surveillance des troupes occupant les frontières, afin d'empêcher une nouvelle descente en Italie ou une réunion avec Garibaldi. Celui-ci faisait une guerre de guérilla tout proche de la frontière, et, le 27 août 1848, après un combat malheureux à Morazzone, entra sur territoire suisse à Porto Ceresio. Garibaldi séjourna très peu de temps à Agno, chez le colonel Vicari. Il fit une seconde apparition au Tessin, à Locarno, le 17 juillet 1862, à la veille des événements d'Aspromonte, où il fut capturé par les troupes royales. L'accueil hospitalier que les réfugiés trouvaient en Suisse provoqua un blocus très serré de la frontière de la part de Radetzky. Le roi Charles-Albert ne perdit cependant pas l'espoir de parvenir à libérer l'Italie ; il reprit la guerre contre l'Autriche. Après la bataille de Novare, 23 mars 1849, où il fut vaincu, il renonça au trône en faveur de son fils.

Le roi Victor-Emmanuel II (1849-1878) ne connaissait pas la Suisse personnellement, mais il eut toujours à l'égard de notre pays une attitude bienveillante. Un nouveau soulèvement de Mazzini, à Milan, le 6 février 1853, provoqua une nouvelle arrivée de fugitifs. Le Conseil fédéral se vit dans l'obligation de les internier dans le centre du pays. Cet internement prit fin avec la révolution, et la plupart des réfugiés rentrèrent dans leur pays. Ces troubles eurent pour conséquence la rupture des relations commerciales entre le Tessin et l'Autriche (blocus de 1855) et l'expulsion de 6000 Tessinois de la Lombardie. En outre, l'Autriche chercha à transférer le célèbre marché de Lugano à Lecco. Ce n'est qu'après de pénibles négociations que les nouvelles autorités fédérales obtinrent un adoucissement, puis finalement la suppression de ces mesures. Mais l'aversion de la population tessinoise pour le régime de police instauré par l'Autriche en Lombardie n'en fut pas diminuée pour autant.

En 1858, après l'attentat d'Orsini contre Napoléon, tous les réfugiés ayant une activité politique furent internés à la demande des puissances. Mais, à la suite de l'amnistie accordée par Napoléon aux prisonniers politiques italiens en France, l'internement prit fin. Les relations avec l'Autriche, qui ne pouvait pardonner au Tessin ses sympathies pour l'Italie, restèrent cependant tendues. C'est ainsi que la décision du gouvernement tessinois de ne plus reconnaître l'autorité des évêques de Côme et de Milan sur les séminaires de prêtres de Pollegio et d'Ascona, ainsi que l'expulsion du territoire du canton de quelques capucins étrangers provoquèrent une intervention énergique qui faillit amener une rupture des relations diplomatiques entre l'Autriche et la Suisse. Un accommodement intervint en 1855 ; l'Autriche se rallia pour l'essentiel au point de vue des autorités tessinoises. La même année commencèrent les négociations du Conseil fédéral avec l'Autriche pour détacher le Tessin et les communes grisonnes de Brusio et de Poschiavo des évêchés de Côme et de Milan. Une solution a été donnée en 1884 à la question de l'évêché et, en 1888, l'évêché du Tessin fut rattaché par union personnelle à celui de Bâle. Les communes grisonnes avaient été incorporées au diocèse de Coire en 1872.

La guerre qui se déroulait en 1859-1860 entre la France et l'Autriche obligea de nouveau la Suisse à occuper ses frontières. Une déclaration de neutralité fut remise aux puissances le 14 mars 1859. Le Conseil fédéral y proclamait une fois de plus son droit d'occuper la Savoie neutralisée, mais il n'en fit pas usage. Le général Dufour fut chargé des mesures militaires à prendre à la frontière. En reconnaissance de la stricte neutralité observée par la Suisse, c'est à Zurich que la paix fut négociée et signée le 10 nov. 1859. Elle eut pour conséquence la cession de la Savoie à la France et la

réunion du Piémont à la Lombardie. Le Conseil fédéral rendit aussi un grand service au futur État italien en rappelant, en juin 1859, les régiments suisses de Rome et de Naples. Il enlevait ainsi aux États qui s'opposaient encore à l'unité italienne leurs troupes les plus éprouvées. Une partie des mercenaires qui les composaient se firent toutefois enrôler dans des régiments étrangers, notamment pour combattre contre Garibaldi. Déjà par ce dernier en Sicile, en 1860 et 1861, les restes des anciens régiments suisses se retirèrent à Gaète, où ils défendirent pour la dernière fois sur terre étrangère l'honneur des armes suisses. Quelques-uns d'entre eux s'étaient déjà enrôlés sous les drapeaux de Garibaldi.

3. *Royaume d'Italie.* Le 14 mars 1861 fut proclamé à Turin le royaume d'Italie, sans Rome et sans Venise, avec un souverain pris dans la maison de Savoie. Le Conseil fédéral assura le nouveau gouvernement de son ancienne amitié. En même temps, les traités conclus entre les deux gouvernements furent déclarés valables pour toutes les provinces du royaume. La création de ce nouvel État, qui faisait de notre voisin du Sud une grande puissance, éveilla en Suisse, au début, quelques craintes. Elles étaient d'autant plus fondées que peu après surgit un incident pénible, qui aurait pu troubler sérieusement la bonne entente entre les deux pays. Le général Bixio, partisan de Garibaldi, se permit de préconiser ouvertement l'annexion du Tessin à l'Italie. Ses paroles provoquèrent une énergique protestation dans le Tessin et le reste de la Suisse. Cette affaire fut discutée par les Chambres, qui chargèrent le Conseil fédéral de faire connaître par une note au ministre italien des Affaires étrangères, Durando, le point de vue suisse dans la question du Tessin. L'intervention des autorités des deux pays parvint à calmer l'opinion publique.

En mars 1861, Alessandro Jocteau, jusqu'alors envoyé de la cour de Sardaigne, remit au Conseil fédéral ses lettres de créance comme ministre plénipotentiaire de Victor-Emmanuel II, roi d'Italie. Les représentations diplomatiques de Naples et de Parme avaient déjà cessé d'exister en 1853. Seuls les États de l'Église entretenaient encore un chargé d'affaires en Suisse. Le Conseil fédéral, de son côté, accrédi-ta auprès du roi d'Italie en qualité de chargé d'affaires l'ancien envoyé à la cour de Turin, le conseiller d'État Tourte, de Genève. En 1865, la légation suisse suivit le gouvernement italien à Florence, puis à Rome, après la prise de cette ville, en 1871.

Dans les premières années qui suivirent la proclamation du royaume il fut procédé à diverses rectifications de frontières, dans la Valteline (traités des 27 août 1863 et 22 août 1864) et du côté de la Lombardie (traité du 5 octobre 1861). Le statut frontière pour l'enclave de Campione fut également réglé par l'accord de Locarno du 5 octobre 1861. La campagne de 1859 avait, en effet, apporté, par suite de la défaite autrichienne, une modification à notre frontière Sud. Par ces traités, la Sardaigne entra en possession du deuxième angle rentrant de la frontière suisse ; elle enserrait ainsi le Tessin et le val Mesocco, ce qui éveilla certaines appréhensions dans les cercles militaires suisses. Actuellement la frontière italo-suisse s'étend du Mont Dolent jusqu'au Nord du Piz Lad, sur une longueur de 733 km. Elle est ainsi la frontière la plus étendue que nous ayons avec les États voisins.

À l'occasion de la guerre de 1866 entre l'Autriche et l'Italie, le Conseil fédéral fit occuper partiellement les frontières autrichiennes et italiennes. Ce conflit n'amena aucune difficulté à la Suisse, les deux adversaires ayant respecté notre neutralité. Le 22 juillet 1868, l'Italie conclut avec la Suisse un traité de commerce, auquel furent jointes trois conventions concernant l'établissement et les consulats, la protection des propriétés littéraire et artistique et l'extradition. Tandis que le traité de commerce a été renouvelé depuis lors à différentes reprises, les conventions de 1868 sont restées en vigueur jusqu'à nos jours, avec quelques modifications.

D'une grande importance pour les relations des deux États fut alors la construction des lignes du Gothard

et du Simplon (voir art. SAINT-GOTHARD et SIMPLON). La ligne du Gothard fut inaugurée en 1882. A cette occasion, le président de la Confédération, Bavier, prononça à Milan un discours très remarqué. L'inauguration du tunnel du Simplon eut lieu en 1906. Un grand projet de voie ferrée attend encore une solution, celui du chemin de fer des Alpes orientales. La Suisse met en avant le Splügen et la Greina, tandis que l'Italie précône le projet du Stelvio. L'Italie et la Suisse ont de tout temps attaché une grande importance économique aux chemins de fer des Alpes. Les deux pays ont estimé aussi qu'il convenait à la suite de ces constructions, de prendre certaines mesures de sécurité au point de vue militaire (routes, fortifications, etc.). Ce faisant, la Suisse tenait à confirmer sa volonté de faire respecter son indépendance et sa neutralité, tandis que l'Italie prenait ses mesures pour parer à l'irruption d'une armée qui violerait notre neutralité. Une fois le royaume d'Italie organisé, il fut enfin possible de régler définitivement certaines questions importantes, notamment la navigation sur les lacs de Lugano et Majeur, qui firent l'objet de l'accord de Lugano du 22 octobre 1923. Il fut de même possible de mettre fin à une série de litiges au sujet des frontières, comme ceux qui résultaient du traité de Varèse (1752-1756) conclu entre l'ancien duché de Milan et les bailliages tessinois.

Un point important de la politique économique de l'Italie et de la Suisse réside dans l'accès de cette dernière au port de Gênes. Quoique la Suisse se réserve pleine liberté dans le choix des ports pour son trafic d'outre mer, il n'y a pas de doute que celui de Gênes soit un des plus importants pour elle. Les efforts qu'a déployés l'Italie pour faire de ce dernier un port suisse ont été jusqu'à un certain point couronnés de succès ; en effet, une grande partie de nos exportations maritimes sont acheminées sur ce port. La Suisse entretient à Gênes, depuis 1920, une Chambre de commerce qui favorise par tous les moyens le trafic italo-suisse. La Suisse s'est d'ailleurs déclarée favorable au grand problème de navigation fluviale Pô-Tessin-Lac Majeur.

Jusqu'à la conclusion de la Triple, en 1887, les relations les plus cordiales ont existé entre les deux pays. Certaines révélations d'ordre militaire, qui furent faites à cette occasion, ont troublé, d'une manière d'ailleurs passagère, cette bonne entente. Sous les ministères Crispi (1887-1891 et 1893-1896), on peut remarquer un certain revirement dans l'opinion publique italienne. On soupçonnait la Suisse de tendre à une entente militaire avec l'Autriche ; il fallut le démenti catégorique du Conseil fédéral de novembre 1914 pour anéantir cette légende. En Suisse, une série de petits incidents provoquèrent quelque agitation, notamment parmi la population de la frontière. Lorsqu'en 1898, l'impératrice Elisabeth d'Autriche fut assassinée à Genève par un anarchiste italien, du nom de Luccheni, on réclama de toutes parts qu'un contrôle plus sévère fût exercé sur les émigrants italiens. Cet attentat fournit au gouvernement italien l'occasion de convoquer à Rome une conférence internationale pour combattre les tendances anarchistes. La Suisse y fut représentée par son ministre, par le procureur général de la Confédération Scherb et par le conseiller d'État Iselin. En 1900, le roi Humbert tomba également sous les coups d'un assassin. Le meurtre du roi provoqua dans tout le pays une profonde indignation et engagea le gouvernement à sévir d'une manière plus sévère contre les menées anarchistes.

Le roi Victor-Emmanuel III succéda à son père (1900). Sous son règne, les rapports entre l'Italie et la Suisse devinrent plus étroits, malgré divers obstacles. En 1902, une rupture se produisit ouvertement entre l'Italie et la Suisse. Le ministre d'Italie à Berne, Silvestrelli, avait réclamé une condamnation contre la feuille anarchiste *Il Risveglio*, qui paraissait à Genève et qui avait publié un article injurieux pour la mémoire du roi Humbert. Le Conseil fédéral se déclara disposé à sévir, mais fit observer que, selon le droit en vigueur, l'injure se poursuivait sur plainte et qu'il ne pouvait ouvrir une poursuite pénale qu'à la suite d'une plainte formelle du gouvernement italien. Le ministre d'Italie maintint son exigence et reprocha au Conseil fédéral de se dé-

rober à ses devoirs internationaux. Sur ces entrefaites le Conseil fédéral demanda le rappel du diplomate italien. Le gouvernement de Rome ayant refusé de le faire, le Conseil fédéral rompit ses relations avec l'envoyé italien, sur quoi le gouvernement italien prit, le 10 avril 1902, une attitude analogue à l'égard du ministre de Suisse à Rome. Grâce à la médiation du gouvernement de l'Empire allemand, ce différend, qui n'avait qu'un caractère formel, fut aplani et les relations furent reprises entre les deux États le 30 juillet 1902. Les deux gouvernements remplacèrent leurs deux ministres plénipotentiaires par des chargés d'affaires, auxquels succédèrent peu après deux nouveaux ministres. Une occasion s'offrit heureusement, le 26 août 1902, de sceller publiquement cette réconciliation ; le Conseil fédéral se rendit officiellement à Göschenen pour saluer au passage le roi Victor-Emmanuel III qui se rendait à Berlin. L'inauguration du Simplon, qui eut lieu quelques années après, en 1906, contribua aussi à rétablir les bonnes relations entre les deux pays. Le Conseil fédéral reçut à Brigue le roi Victor-Emmanuel et se rendit ensuite lui-même en Italie où il fut l'hôte des villes de Milan et de Gênes. Les deux visites du roi Victor-Emmanuel en Suisse portèrent sans doute les meilleurs fruits ; à partir de ce moment, le ton de la presse italienne devint toujours plus amical à l'égard de la Suisse, où les esprits ne tardèrent pas à se calmer. Il faut aussi mentionner les séjours que fit la reine Marguerite dans notre pays, où elle jouissait d'un grand respect.

La Suisse prit part, en 1905, à l'inauguration de l'institut international d'agriculture qui a été créé à Rome sur l'initiative du roi Victor-Emmanuel. Elle a depuis constamment participé aux séances et aux conférences de cet institut, et les cercles dirigeants de l'agriculture suisse ont eu souvent l'occasion de prendre contact avec ceux d'Italie, ce qui a présenté de réels avantages pour la conclusion de traités de commerce.

Notre sympathie pour l'Italie s'est manifestée notamment encore lors du tremblement de terre en Sicile en 1908 ; le peuple suisse se fit un devoir de venir en aide d'une façon efficace à ses voisins si cruellement éprouvés. Le rapprochement politique fut encore rendu plus étroit par certaines initiatives d'ordre intellectuel qui partirent de la Suisse et qui renforcèrent les sympathies réciproques. Mentionnons le *Cicerone*, de Jakob Burckhardt, qui révéla aux voyageurs de langue allemande les merveilles artistiques de l'Italie ; citons aussi Arnold Böcklin dont le pinceau immortalisa les paysages italiens et les fit connaître bien au delà des limites de sa nouvelle patrie ; enfin, Conrad-Ferdinand Meyer choisit de préférence, pour situer ses romans, l'époque de l'épanouissement de la culture italienne. Les universités suisses participèrent aussi à ces échanges de culture, en créant des chaires de langue et de littérature italienne.

Le 23 novembre 1904, le Conseil fédéral avait conclu avec l'Italie une première convention d'arbitrage suivant laquelle les deux États s'engageaient à soumettre à la Cour permanente de La Haye tous les différends auxquels pourrait donner lieu l'interprétation des traités conclus entre eux. Cet accord réservait toutefois les conflits qui touchaient aux intérêts vitaux, à l'indépendance et à l'honneur des deux co-contractants, ainsi que ceux touchant aux intérêts d'autres puissances. Cette convention est venue à expiration le 16 novembre 1914. Les négociations engagées à cette occasion aboutirent, le 4 mars 1915, à la conclusion d'un nouveau traité d'arbitrage, qui n'a été ratifié par aucune des deux parties parce qu'il ne devait être que de courte durée. Le nouveau traité d'arbitrage conclu à Rome le 20 septembre 1924, constitue une importante innovation dans le domaine de l'arbitrage international. On y voit pour la première fois consigné le principe de l'arbitrage obligatoire illimité. Ce traité constitue un acte de confiance réciproque de la plus grande importance, qui a attiré sur lui une vive attention au delà des frontières des deux pays. Les déclarations qu'a faites devant le Parlement italien le premier ministre Mussolini, à l'occasion de la conclusion de ce traité, démontrent bien que les parties attendent de ce traité

cord les plus grands avantages, non seulement pour elles, mais aussi pour les relations juridiques internationales en général. La convention d'arbitrage, comme aussi le traité de commerce conclu avec la Suisse quelques mois auparavant, le 27 janvier 1923, furent un des premiers actes internationaux les plus importants de la politique de Mussolini ; ils servirent de base aux accords analogues conclus subséquemment avec d'autres États.

Grâce à la clairvoyance des deux gouvernements et de leurs représentants diplomatiques, cette politique de bonne entente a continué à déployer ses heureux effets. Il ne fut pas toujours aisé d'influencer dans ce sens l'opinion publique. Le président de la Confédération, L. Forrer, parlant le 4 décembre 1912 de nos relations avec l'Italie, avait attiré l'attention de l'assemblée fédérale sur les dangers d'une presse dénuée de toute modération et sur les manifestations passionnées des *Irredenti*. Ces déclarations trouvèrent l'approbation unanime du peuple suisse. Elles fournirent au président du Conseil italien, Di San Giuliano, l'occasion, dans la séance de la Chambre italienne du 12 février 1913, d'assurer le président de la Confédération que ses paroles avaient trouvé en Italie un écho sympathique et que cette conception était aussi celle du gouvernement italien. Cette confiance réciproque s'est aussi traduite par une augmentation croissante du trafic entre les deux pays.

Le cabinet Giolitti se montra également bien disposé envers la Suisse. C'est grâce à son influence que le traité de paix entre l'Italie et la Turquie, qui suivit la campagne de Tripoli et qui attribua cette colonie à l'Italie, a été conclu à Lausanne (8 octobre 1912).

Au commencement de la guerre mondiale, le Conseil fédéral donna, le 5 août 1914, au gouvernement italien, l'assurance qu'il observerait une stricte neutralité et, pour garantir celle-ci, il fit occuper la frontière Sud du pays. L'Italie, qui ne figurait pas au nombre des puissances garantes de 1815, saisit avec empressement cette occasion pour reconnaître, le 19 août, la neutralité de la Confédération suisse. Le Conseil fédéral prit acte de cette déclaration le 26 août 1914 et en informa en même temps les puissances signataires de l'Acte de neutralité du 20 novembre 1815 (voir à ce sujet les déclarations importantes du général Cadorna dans son ouvrage *Altre pagine sulla grande guerra*, qui rendent un juste hommage à l'attitude de la Suisse). Lors de son entrée en guerre, le 23 mai 1915, l'Italie manifesta de nouveau son intention de respecter notre neutralité, à quoi le Conseil fédéral répondit le 24 mai 1915 par une déclaration dans laquelle il renouvelait l'assurance de sa stricte neutralité. En fait, il ne s'est produit, au cours de la guerre, aucune violation intentionnelle des frontières. On s'est beaucoup étonné que l'Italie ait chargé la Suisse de transmettre à l'Allemagne, le 27 août 1915, sa déclaration de guerre. Cette circonstance s'explique par le fait que l'Italie chargea en même temps la Suisse de la protection de ses nationaux en Allemagne qui subsista jusqu'en février 1920. En février 1917, lorsque les États-Unis, qui représentaient les intérêts des Italiens en Autriche, entrèrent en guerre contre l'Allemagne et l'Autriche, la Suisse se vit aussi confier la protection des intérêts italiens en Autriche. La Suisse fut encore appelée à veiller, d'une manière temporaire, à la protection des Italiens en Pologne (de janvier à octobre 1919) et en Russie (mars et avril 1918). Depuis la rupture des relations diplomatiques entre l'Allemagne et l'Italie, le 23 mars 1915, jusqu'au début d'août 1920, la Suisse prit en outre sous sa protection les intérêts des Allemands en Italie. Quelques consulats (Florence, Livourne, Palerme, Turin et Venise) durent, en l'absence de consuls espagnols, s'occuper des intérêts autrichiens dans la péninsule. Durant cette période, notre pays a fait son possible pour améliorer le sort des prisonniers de guerre. Des délégués suisses ont visité les camps de captivité et ont publié, sur leur mission, des rapports détaillés ; plus tard, quand la guerre eut pris fin, la Suisse s'employa, dans la mesure de ses moyens, à l'échange des prisonniers. L'Italie, de son côté, vint à notre aide en participant à notre approvisionnement.

Les deux traités économiques conclus avec ce pays le 5 mai 1915 et le 28 octobre 1918, furent d'une grande importance pour la Suisse ; ils assurèrent une bonne partie de notre alimentation et de nos approvisionnements en matières premières.

La Suisse a délégué les conseillers fédéraux Motta et Schulthess à la grande conférence économique internationale de Gênes du 10 avril au 19 mai 1922. Bien que cette conférence n'ait pas réalisé les espérances qu'elle avait fait concevoir, elle a donné à nos deux hommes d'État la possibilité de nouer pour la Suisse des relations précieuses.

Au lendemain de la guerre, les sentiments du peuple italien à l'égard de la Suisse se sont ressentis des récriminations des démobilisés italiens qui voulaient revenir en Suisse, alors que ce pays ne pouvait, à cause de sa situation précaire, accorder qu'une hospitalité restreinte aux soldats licenciés des pays belligérants. Il en résulta pour les Suisses en Italie des ennuis souvent assez graves.

A cela vint s'ajouter l'immixtion inopportune des Irredentistes (voir cet art.) dans les affaires suisses. La lettre de d'Annunzio à la jeunesse du Tessin provoqua du côté suisse une interpellation du député Cattori au Conseil national le 23 juin 1921. Elle fut retirée par son auteur à la suite des déclarations amicales faites par Giolitti à la Chambre italienne. A diverses reprises, le conseiller fédéral Motta, chef du Département politique, s'est exprimé devant les Conseils au sujet de nos relations avec l'Italie, et c'est surtout grâce à ses efforts que les rapports italo-suisse ont repris un caractère nettement amical, nonobstant les voix discordantes de quelques journaux isolés.

Le fascisme, il fallait s'y attendre, a eu aussi ses répercussions en Suisse. Ici et là se créèrent des organisations fascistes qui reçurent leur mot d'ordre de Rome. Le siège central du fascisme en Suisse se trouve à Lugano (*Delegazione Statale fascista*). Ce mouvement s'est heurté, dès le début, à une vive opposition dans la colonie italienne en Suisse qui s'est particulièrement fait sentir à Bâle, à Genève, au Tessin (affaires Tamburini à Bâle, Bertoni à Genève, Tonello au Tessin). Le peuple suisse s'est en général tenu à l'écart de cette activité politique et a observé à son égard une certaine réserve. Dans les milieux intellectuels de la Suisse, le fascisme a trouvé quelques partisans, comme aussi des adversaires déclarés.

Pour l'appréciation d'une quantité de questions politiques, il est important d'étudier les conditions de l'immigration des Italiens en Suisse. Le recensement de 1860 révèle la présence en Suisse de 13 000 Italiens ; en 1900, ils étaient 117 000 et, en 1910, le maximum était atteint avec 203 000 ; en 1920, leur nombre est redescendu à 135 000. Durant les quatre années ultérieures, l'immigration italienne accuse les chiffres suivants : 5241 (1922), 6906 (1923), 13 887 (1924) et 14 670 (1925). 30 000 Italiens environ sont établis dans le canton du Tessin, tandis que les autres sont répartis assez également dans toute la Suisse. Il faut ajouter à ce nombre encore 20 000 ouvriers de saison qui viennent pour la plupart des provinces du Nord. De ceux-ci, 10 000 sont occupés dans l'industrie du bâtiment. La majeure partie des Italiens établis à demeure travaillent dans l'industrie, les autres presque exclusivement dans le commerce. L'organisation des colonies italiennes en Suisse est très complète (173 associations). Dans certaines localités, elles se sont constituées en communautés (Olten, Brigue-Naters). Elles possèdent leurs écoles particulières (Aigle, Bâle, Berne, Bellinzzone, Bienna, Chiasso, La Chaux-de-Fonds, Coire, Genève, Locarno, Lugano, Lucerne, Neuchâtel, Montreux, Saint-Gall, Travers, Uster, Vevey et Zurich) et leurs orphelinats (Genève et Zurich). A Lugano, elles ont créé un hôpital. L'œuvre dite *Opera Bonomelli* s'est acquise de grands mérites dans le domaine de la philanthropie et de l'assistance religieuse. A la légation d'Italie est attaché un fonctionnaire spécial à titre de commissaire de l'émigration.

Parmi les journaux politiques de la colonie, il faut mentionner la *Squilla italiana*, feuille fasciste qui paraît depuis 1923 à Lugano, et le journal socialiste *Avvenire del Lavoratore*, qui paraît à Zurich depuis 1896. Le

Corriere degli Italiani, qui parut à Berne jusqu'en 1923, est publié dès lors à Paris, où il sert à la propagande antifasciste. L'Italie possède à Genève depuis 1909 une Chambre de commerce qui défend les intérêts économiques italiens et qui publie un bulletin *La vita italiana nella Svizzera*. La Société Dante Alighieri contribue pour une part importante à la diffusion de la culture italienne.

L'élément italien, calme à l'ordinaire, se laissa aller à des manifestations turbulentes à l'occasion de certains événements politiques en Italie (1896, 1898). L'agitation qui se produisit dans le monde ouvrier italien en 1904 eut dans toute la Suisse une profonde répercussion (incident de Lugano). Ces troubles engagèrent le Conseil fédéral à prendre d'énergiques mesures contre les anarchistes. La Suisse renforça la surveillance exercée sur ces agitateurs.

On estime à 18 000 environ le nombre des Suisses établis en Italie. Ce sont en majeure partie des commerçants. Un nombre assez considérable d'entre eux sont occupés dans l'industrie hôtelière. Nos compatriotes résident surtout dans les grandes villes du Nord; on trouve aussi dans la province, à Bergame, à Biella, à Côme, à Cremona, à Luino, à Novare, à Sondrio et à Salerne, d'importantes colonies qui exploitent des entreprises industrielles d'origine suisse. Les ressortissants des Grisons se sont spécialisés dans l'industrie et dans l'hôtellerie (confiseries).

Les mérites que se sont acquis les Suisses dans de nombreuses entreprises industrielles de l'Italie n'ont pas toujours été appréciés à leur juste valeur; nos concitoyens ont, en effet, joué un rôle d'initiateurs dans les industries textile (soierie) et métallurgique de l'Italie et ont contribué puissamment au développement de l'industrie électrique de ce pays (Brusio, Alta Italia).

Il convient de rappeler aussi les quelques colonies valaisannes de langue allemande remontant au moyen âge (environ 3000 personnes) établies sur les contreforts Sud des Alpes: Val Formazza (Unterwald, Wald, Fruttwald, Tuffald), Val Anzasca (Macugnaga), Valle del Mastalone (Rimella), Valle Piccola (Rima), Val Sesia (Alagna) et Val de Lys (Gressoney).

Certaines colonies suisses ont joué un rôle important dans l'histoire de l'Église évangélique d'Italie. A Naples, à Rome et à Gènes, ces communautés possèdent leurs cimetières particuliers; à Naples, elles entretiennent un hôpital. Les florissantes écoles suisses instituées dans la plupart de ces colonies sont la preuve du bon esprit suisse qui règne dans celles-ci (Milan, Catane, Naples, Gènes, Luino, Domodossola, Ponte S. Pietro, Ranica, Legnano et Bergame).

La représentation diplomatique de la Suisse en Italie est assurée par une légation à Rome, un consulat général à Naples (consulat de 1812 à 1815, puis consulat général) et 8 consulats: Catane 1921, Florence 1895, Gènes 1799, Livourne 1809, Milan 1816, Trieste 1802, Turin (consulat de 1848 à 1854, puis consulat général de 1854 à 1894 et de nouveau consulat depuis 1895), Venise 1848. Il existait autrefois des consulats à Ancône (1867-1915), à Messine (1840-1891), à Palerme (1848-1920), à Pallanza (1854-1862) et à Rome (consulat de 1818 à 1841, consulat général de 1841 à 1876). Pour les noms des ministres suisses, voir l'article MINISTRES DE SUISSE.

L'Italie entretient actuellement en Suisse une légation à Berne et dix représentations consulaires à Bâle 1873, à Brigue 1900, à Davos Platz 1924, à Genève 1860, à Lausanne 1916, à Locarno 1917, à Lugano 1866, à Saint-Gall 1907, à Schaffhouse 1916 et à Zurich 1873. Il existait jadis des consulats italiens à Bellinzone (1891-1903) et à Coire (1902-1924).

Le royaume d'Italie a été représenté en Suisse par les envoyés extraordinaires et ministres plénipotentiaires suivants:

Jocteau, Alessandro, 14 mars 1861, † 23 nov. 1864; Caracciolo de Bella, Camillo, marquis de, 20 janvier 1865-20 février 1866;

Mamiani Della Rovere, Terenzio, comte de, 20 novembre 1866-5 mars 1867;

Cerutti, Marcello, 5 mars 1867-31 juillet 1867;

Melegari, Luigi-Amadeo, 8 nov. 1867, † 22 mai 1881; Fé d'Ostiani, Alessandro, comte de, 9 novembre 1881-23 janvier 1888;

Peiroleri, Aug., baron de, 22 mars 1888-20 oct. 1896; Riva Alessandro, 20 février 1897-10 septembre 1901; Silvestrelli, Giulio, 10 septembre 1901-25 août 1902; Rupture des relations diplomatiques, affaire Silvestrelli.

Avarna, Giuseppe, duc de, 25 juillet 1902-22 avril 1904;

Magliano di Villar San Marco, Roberto, comte de, 22 avril 1904-29 décembre 1906;

Cusani Confalonieri, Luigi Gerolamo, marquis de, 29 décembre 1906-10 juin 1910;

Cucchi Boasso, Fausto, 10 juin 1910-17 février 1913;

Paulucci de Calboli, Rainero, comte de, 27 février 1913-22 décembre 1919;

Orsini-Baroni, Luca, 8 janvier 1920-12 décembre 1921;

Garbasso, Carlo, 12 décembre 1921-26 juin 1926;

Pignatti Morano di Custozza, Bonifacio, comte de, dès le 17 juillet 1926.

Bibliographie. FF dès 1848. — Rapp. de neutralité du Conseil féd. 1914-1920. — Rapp. de gestion du Départ. politique féd. — L.-R. von Salis: *Das schweiz. Bundesrecht.* — P.J. — P. Seppel: *Hist. de la Suisse au XIX^e s.* I. — J. Schollenberger: *Gesch. der schweizer. Politik.* — Le même: *Die Schweiz. Eidgenossenschaft von 1874 bis auf die Gegenwart.* — Le même: *Die Schweiz seit 1848.* — J. Langhard: *Die anarchistische Bewegung in der Schweiz.* — Baroffio: *Storia del cantone Ticino.* — Echsli. — F. Chiesa: *Il Ticino nel 1848.* — R. Manzoni: *Gli esuli italiani nella Svizzera.* — E. Pometta: *Il 1848 ed il cantone Ticino*, dans *BStor.* 1925. — C. Favre: *Le comte Cavour et son biographe William de la Rive.* — A. Maag: *Garibaldi und das neapolitanische Fremdenbataillon von Mechel.* — B. Bertoni: *Le relazioni svizzero-italiane e la questione nazionale nel Ticino.* — A. Battara: *La Svizzera d'ieri e d'oggi.* — R. Caratsch: *Der Schweiz. Tessin*, dans *NZZ* 1926. — G. Anastasi: *Der Tessin und die Schweiz.* — G. de Michelis: *L'emigrazione italiana nella Svizzera.* [C. BRNZIGER.]

II. RELATIONS ÉCONOMIQUES. En 1862, il fut convenu entre le Conseil fédéral et le gouvernement italien que les traités conclus précédemment entre la Confédération et le royaume de Sardaigne, notamment le traité de commerce et d'établissement du 8 juin 1851, seraient applicables à toute l'Italie. Dès lors, plusieurs traités ont été signés pour régler les relations commerciales des deux pays; la liste en a été donnée dans l'art. INDUSTRIE ET COMMERCE, chap. *Traités de commerce.*

Les échanges commerciaux entre l'Italie et la Suisse sont très intenses, ainsi qu'il résulte des quelques données ci-dessous.

Exportations de Suisse en Italie: 1885, 60 millions de francs; 1900, 44; 1925, 104.

Importations d'Italie en Suisse: 1885, 100 millions de francs; 1900, 162; 1925, 266. Elles se composent principalement de soie brute (soie grège, organin, trame), de produits alimentaires, surtout de vins, fruits, légumes, riz, pâtes alimentaires, volaille, huile d'olives, œufs, beurre, fromage; en outre, de fourrages, bétail de boucherie, cuirs et peaux, soie artificielle, chanvre, marbre, pyrite, automobiles, etc. L'exportation suisse en Italie comprend avant tout des machines et dans une moindre mesure des montres. Depuis le développement de la production intérieure de l'Italie, l'exportation de produits textiles dans ce pays a très fortement diminué; il en est de même pour les fromages et les chocolats. Par contre, les produits de l'industrie chimique supportent mieux la concurrence italienne.

Bibliographie. P.-H. Schmidt: *Die Schweiz und die europäische Handelspolitik.* — Tr. Geering: *Die Handelspolitik der Schweiz am Ausgang des 19. Jahrh.* — L. Bindschedler: *Schweiz. Handelspolitik.* — Messages du Conseil fédéral sur les traités de commerce avec l'Italie. — Fr. Beck: *Die Handelsbeziehungen zwischen Italien und der Schweiz*, dans *Schweizer Industrie- und Handelsstudien*, 9^e cahier. [L. S.]

III. RELATIONS DE CULTURE. De tout ce que la civilisation occidentale doit à l'Italie, il va de soi que la Suisse

a pris sa bonne part. Au latin, grand véhicule de la culture méditerranéenne, nos cantons romands et romanches doivent leurs langues et leurs dialectes. Mais le pays en entier bénéficie de tout ce qui s'y apporte en latin, tant depuis Rome et César que depuis que la papauté a revendiqué, et jusqu'à un certain point obtenu, l'héritage de Rome. En sorte qu'après la civilisation et le droit romains, accompagnés de l'architecture, des arts, de la langue, des lettres et des institutions de Rome, les pays transalpins qui deviendront la Suisse, recevront aussi bien d'Italie, directement ou indirectement, le christianisme, l'organisation catholique, la discipline et les cadres ecclésiastiques; qu'ils lui devront enfin, selon un mot célèbre, cette « reconquête du monde sur les Barbares par les moines ». Directement par les cols, surtout le Saint-Bernard et ceux de la Rhétie; indirectement par le Rhône et la Bourgogne, ou par les moines irlandais. D'un côté donc, l'abbaye d'Againe, le culte des reliques de Saint-Maurice ou des martyrs de Soleure, les premiers évêques d'Avenches aux V-VI^e s. et, après saint Maire (574-594), de Lausanne, les premiers évêques de Coire (depuis 160 peut-être); de l'autre, ces émissaires d'abbayes d'outre Jura essayant et donnant naissance aux abbayes suisses. Et tant les évêques que les moines, tous, les voici colonisateurs et agents de culture, fondateurs d'écoles et de groupements organisés qui deviennent des villes, divulgateurs de métiers, organisateurs de corporations, propagateurs de sciences et d'arts, par quoi faut-il entendre aussi bien théologie, philosophie et musique. Il va donc de soi que tout ce dont la Suisse est redevable à Saint-Gall (dès 614), à Condat (saint Romain, V^e s., saint Claude, VII^e), à Luxeuil (avant 673), ou à Murbach (727) de qui se meut Lucerne, ou à Säkingen qui civilise Glaris, ou à Saint-Imier et Moutier-Grandval qui défrichent le Jura, tout cela en somme nous vient d'Italie; l'Italie est responsable pour une forte part de tout ce qui s'agit dans ces riches en travail et à l'entour. D'autant plus qu'au chapitre particulier des moines irlandais, il faut ne pas oublier que la règle de saint Benoît finit par évincer celle de saint Colomban au cours du VII^e s. et par devenir la règle monacale prédominante. Tout ce que résume le mot *catholicisme*, comme tout ce que résume le mot *romain* est en Suisse et partout d'essence italienne.

Après Rome et l'Église voici qu'entrent en scène les républiques italiennes. Certains historiens, surtout Karl Meyer, estimeront que nous leur devons les ferments mêmes qui ont déterminé la formation du premier noyau fédératif. Gagliardi remonte jusqu'à la bataille de Clastidium, près Pavie, en 225 av. J.-C., où déjà les Celtes de la plaine du Pô avaient enrôlé contre Rome leurs congénères des Alpes! Que, sur le chemin du Gothard, surtout à partir du XII^e s. où il devient une vraie route, l'exemple des libertés et autonomies municipales italiennes ait fait réfléchir, pas de doute. Mercenaires, marchands, pèlerins ou muletiers ouvraient les yeux et les oreilles et rapportaient au delà des Alpes ce qu'ils avaient appris. Et si quelques-uns ramenaient aussi chez eux une certaine aisance et quelque luxe, un certain confort, tous se référaient aux exemples à tirer des luttes des communes villes et des communes rurales aspirant à l'autonomie. En sorte que l'on imputera désormais délibérément à l'Italie tant le rapprochement démocratique des classes sociales, dû au retour de chevaliers dans des milieux paysans, que l'emploi contre l'Autriche des méthodes apprises des républiques de là-bas qui s'émancipaient; tant l'imitation évidente du système administratif pratiqué dans un État tel que celui de Côme, par exemple, qu'enfin l'exemple du « service militaire obligatoire, exactement sur les mêmes bases qu'en Haute-Italie, l'avait développé la lutte du peuple contre les seigneurs féodaux ».

Le rôle des pèlerinages sera tout aussi décisif dans l'ordre des choses de l'art, des sciences, des lettres et de la philosophie. Si bien que, par eux, l'Italie finira même par engendrer ce qui lui est le plus contraire; sans les voyages à Rome et sans les légats de Romes trafiquants d'indulgences, pas de Réforme. En 1518, ce sera la première opposition de Berne à la vente des

indulgences par Sanson. Et cette Réforme ne se prépare-t-elle pas en Italie aussi par tant d'hérésies ou demi-hérésies, par tant de mouvements religieux qui sont tantôt la fondation d'un ordre nouveau, tantôt un bûcher ou des persécutions célèbres, tantôt un grand jubilé, sans compter le va-et-vient continué provoqué par le règlement des difficultés ecclésiastiques et bientôt par ces foules qui vont à travers la Suisse se porter aux conciles de Constance (1414-1418) et de Bâle (1431-1447). Et l'on verra un humaniste tel que Le Pogge profiter de Constance pour nous raconter dans ses admirables lettres latines tantôt le supplice de Jérôme de Prague, tantôt les amusements et les plaisirs des bains de Baden en Argovie.

Enfin, ce n'est être paradoxal qu'en apparence que de constater que si le rôle de l'Italie a été comme de juste prépondérant dans les affaires du catholicisme, il a été peut-être plus considérable qu'on ne le croit communément dans les affaires de la Réforme. Tout ce qui est Réforme italienne s'est toujours réfugié en Suisse. En 1437 déjà, le prédicateur républicain Arnaud de Brescia, l'ami d'Abailard, se réfugia dans l'évêché de Constance et prêcha au cours des années suivantes à Zurich. Saint Bernard de Clairvaux admoneste à ce sujet l'évêque de Constance. Les rapports des Vaudois du Piémont avec la Savoie et la Suisse, les épisodes de la Réformation à Locarno, à Chiavenna et aux Grisons, sont connus de chacun. On sait moins l'activité aux environs de 1540-1550 de nombreux docteurs italiens aux Grisons: Paul Gadio, Jérôme Zanchino, Jules de Milan, pasteur à Poschiavo, Scipion Lentulus, le Vénitien Ulysse, comte de Martinengo et surtout Pierre-Paul Vergerio, qui avait été évêque en Istrie. En 1551, Calvin, à Genève, reçoit Galeas Caracciolo, marquis de Vico. Deux ans auparavant c'était été Matthieu Gribaldi, ex-professeur à Padoue.

Et le rôle aussi n'est pas négligeable des migrations d'étudiants et de professeurs, de jeunes seigneurs ou de *bacchantis* pouilleux, qui rapportent, aussi bien que les notions du droit et de la médecine enseignées à Bologne, à Padoue, à Pavie ou à Mondovi, de belles manières, les uns, des modes, des atours, des parfums, des étoffes; les autres, tout au moins, une juste appréciation de ces choses. En sorte que, de l'assemblage du savoir mieux et du jouir plus, la Renaissance va s'opérer en Suisse. N'oublions pas davantage le rôle inverse — arrivée d'immigrés à côté des retours d'émigrés — tenu depuis longtemps dans toutes les villes importantes par des banquiers et commerçants, lombards, florentins, vénitiens, par des mires ou médecins de Salerne, par des juifs de partout. Eux tous aussi apportent avec eux choses, idées et air d'Italie. Ainsi l'humanisme et les arts et la science passent les cols du Sud au Nord, et tout aussi pressants remontent les fleuves et nous arrivent parfois par les routes les plus indirectes, le Rhin et même le Danube, comme le Rhône, la Bourgogne et les Pays-Bas, comme les villes libres impériales. Ce qui vient d'Italie par mer en France, en Flandres et en Allemagne remonte maintenant le cours des fleuves à la rencontre de ce qui arrive par les cols. La Suisse est littéralement prise entre deux feux par le même renouveau de culture, en sorte que le germanisme tout entier se portera, et de quel élan, au devant de la Renaissance italienne et que cette rencontre à travers la Suisse se fait admirablement au profit des villes suisses. Il va sans dire aussi que les continus échanges d'une université à l'autre comportent aussi ceux de professeurs, d'érudits et de clercs. Sans compter qu'on nous envoie d'Italie, des évêques, — rien qu'à Lausanne-Fribourg voici parmi les Italiens Guillaume de Challant (1406-1431), Georges de Saluces (1440-1461), Jean de Michaelis, piémontais (1466-1469), Jean Baptiste de Strambino (1662-1682), dont la lettre pastorale est datée de Turin 4 octobre 1662 — des prédicateurs, des abbés, qui tous professent, avec la théologie et le droit-canon, les belles-lettres et les arts libéraux, comme on nous a envoyé des maçons, des compagnons et maîtres *comaschini*, des architectes, des peintres et des sculpteurs. En sorte que tantôt saint Bernardin de Sienna (1380-1444) s'aventure jusqu'au delà de la Mesolcina

et tantôt celui qui sera Jules II est nommé évêque de Lausanne, sans d'ailleurs qu'en quatre ans (1472-1476) il ait pu rejoindre son poste.

A partir des guerres d'Italie et de la Réforme, hommes de guerre et magistrats suisses passent les Alpes à tout propos. On va à Ponte Tresa ou à Aoste aussi facilement que de Berne en Valais. Le 21 nov. 1534, le duc de Savoie donne le plus simplement du monde rendez-vous aux Bernois à Aoste. Une réponse du pape, ou de l'empereur, ou d'un général d'Ordre religieux arrivait au plus long en 5 à 6 mois ; or elle demandait réflexions et consultations. Qu'on suive n'importe quelle affaire, celle de Jetzer, qui s'achève en 1509, et des dominicains de Berne, ou celles du cardinal de Sion dans le même temps, les Alpes ne sont pas plus un obstacle qu'aujourd'hui. L'architecture, qui a passé les monts la première avec Rome et avec le christianisme, à la fois subit les décisives influences d'outre-monts et, d'autre part, opère spontanément chez nous les mêmes transformations qu'ailleurs, ou d'analogues. Le style roman des Lombards arrive directement aux Grisons, au Tessin et en Valais, et tel petit clocher d'Andermatt fit longtemps symétrie de l'autre côté du Gothard à celui encore existant d'Airolo ; ceux plus lourds de Sion (cathédrale), de Loèche et de Saint-Maurice à ceux d'Aoste et d'Ivrée. D'autre part, selon la loi déjà formulée, il nous arrive un autre art roman par plusieurs routes, Provence et vallée du Rhône, Bourgogne et même voie du Rhin et de l'Alsace. Mais chez nous aussi des images de livres d'heures, issues de bibliothèques et ateliers, bysantins ou carolingiens, se sont changés en morceaux de sculpture, tympans ou chapiteaux d'église. De tout cela la trace se démêle à Valère de Sion (999 à 1032), à Saint-Maurice (dès 515), à la cathédrale de Coire (700 à 1280), au portail Nord du Münster de Bâle (dès le VII^e s.), à celui de Zurich (dès les VI^e-VII^e s.), à Payerne (961) ou à Romainmôtier (églises de 630 et de 753). La tradition des fresques accompagne : les grands saints Christophes extérieurs se retrouvent aux églisettes tessinoises et rhétiques comme à celles du Tyrol. Et telle Messe de Saint-Grégoire au rez-de-chaussée du clocher d'Orsières est un adieu, à travers le Saint-Bernard, des maîtres primitifs piémontais de Novalesse, de Biella et d'Ivrée. Encore un peu de temps, et l'un des bons élèves de Léonard apportera à Ponte Capriasca la plus probante copie de la Cène (1547), tandis que le meilleur de tous, Bernardino Luini, vient de doter Lugano de son ultime et suprême chef-d'œuvre (1529-1530).

Il n'y a pas eu à parler ici du style gothique ; il arrive de France. Mais quand voici la Renaissance, ce sera bientôt sur toutes ces routes d'Italie une sorte de frénésie de l'art allemand de se porter au-devant de l'art italien, inséparable compagnon de l'humanisme. Et aussitôt même l'aspect extérieur des villes, monuments publics comme demeures particulières, se transforme. L'hôtel de ville et la grande place de Bâle sont peut-être surpassés par l'unique petite rue de Stein-sur-le-Rhin. Deux noms symbolisent le mieux cet état de fièvre, Érasme pour les lettres et Holbein pour la peinture, tous deux d'origine étrangère et mués Bâlois. Érasme de 1521 à 1536, Holbein depuis 1519 jusqu'à son départ pour l'Angleterre où il mourut l'automne 1543, après être revenu encore deux fois à Bâle en 1528 et 1538. Holbein, pendant ses années de Lucerne, s'il n'a pas été lui-même, comme c'est pourtant probable, en Italie, en intercepte du moins tout de l'apport artistique. Quant à Érasme, lors de ses voyages là-bas, il n'a pas dépendu de Léon X de le retenir à Rome. Tous deux laissent Bâle, institutions comme aspect extérieur —, et leur époque entière y a collaboré — un échantillon encore probant aujourd'hui de ce que fut chez nous la Renaissance. Et il faut noter que de ce moment une tradition persistera à Bâle jusqu'à nos jours du bain de beauté et de nobles idées à prendre pour tout homme cultivé en Italie. Non seulement l'art d'un Bœcklin, d'un Sandreuter et même d'un Stückelberg vit d'Italie, mais l'érudition d'un Burckhart. Et même sera-ce à Bâle que la philosophie de Nietzsche s'emprunte d'italianité et que de germanique elle se fait méditerranéenne. Ne voyons-nous pas aussi ce que doit à

l'Italie la moderne école de peinture neuchâteloise et à quel point en vit l'œuvre de ses fondateurs, les Max de Meuron, Léopold Robert, et aussi bien celle de successeurs comme Léon Berthoud ou Edmond de Pury ? Et à Genève, nous avons vu le fils d'un émigré demi-italien, Philippe Monnier, rendre à l'Italie ce qu'il lui doit en deux livres justement fameux, le *Quattrocento* (1901) et *Venise au XVIII^e s.* (1907). Et le descendant d'un pur vaudois du Piémont, Adolphe Appia, réaliser des mises en scènes de drames wagneriens jusqu'à la Scala de Milan (1924).

La suite de l'examen des architectures depuis les premiers lustres du XVI^e s. est à cet égard encore plus concluante. Charme insolite des arcades florentines aux blanches chapelles du lac des Quatre-Cantons et du Valais, grand goût et splendeur du château Stockalper à Brigue (1642), loggia de Rarogne, demeures que s'érigent à Schwyz, à Stans et à Altorf, les *landvoigt* revenus les mains pleines, de leurs pillages tessinois, tout cela timbre d'Italie le paysage alpestre. C'est à Soleure, en revanche, qu'au XVIII^e s. se vérifie comme s'adapte à un fond jurassien une église de belles proportions et de style classique ultramontain. Quant au Tessin, d'où les Pisoni de Soleure viennent, il a toujours été aux premières loges pour accueillir les architectures classiques des maîtres italiens, qu'il produisait pour une bonne part lui-même. Car un peu de sang italien fleurit aussi chez nous et l'on a retenu à la gloire de l'Italie autant qu'à la nôtre les noms des Gaggini, des Borromini et des Maderna, et de nos jours ceux des Vela, des Chiesa et de Ciseri, d'un Agnelli et d'un Berta, d'un Giuseppe Zoppi, d'un Anastasi, d'un A. Sartori et d'un Tarabori. Et les émigrés de Locarno viennent avec les Muralt, les Orelli, les Pestalozzi, jouer dans nos cités un rôle que des Curti, qui deviendront de Courten, que les Diodati, les Turetini et les Micheli continuent.

Le chapitre catholicisme suisse moderne commence avec l'activité contre-réformatrice et le rôle des Borromée jusque dans les petits cantons. Les tournées pastorales de saint Charles (1570 et 1581) et du cardinal Frédéric Borromée (premières années du XVII^e s.), sont encore dans la mémoire des populations alpestres et le nom de vallées *ambrosiennes* rappelle suffisamment les anciens droits de l'Église de Milan. Le deuxième cardinal Frédéric (1617-1673) fut dix ans nonce en Suisse et fut témoin de la première guerre de Villmergen (pour les nonces, voir *NONCIATURE*). Assez délicat à aborder serait le chapitre du droit et de la jurisprudence, qui, parti des Pandectes, arriverait à l'influence de Beccaria (1735-1793) et à l'examen des doctrines politiques piémontaises. Enfin depuis Machiavel jusqu'à Cavour, sans parler de la politique vaticane, l'Italie a toujours été grande école de diplomatie. Et quels ébranlements ont apporté à certaines consciences et jusqu'en de paternes petites villes agricoles des doctrines ou théories politiques diversement italiennes : carbonarisme, mazzinisme, garibaldisme, aujourd'hui même fascisme. A Capolago s'édite de 1830 à 1853 la littérature du *Risorgimento* ; à Lugano, Mazzini se réfugie de l'armistice de Salasco au 8 février 1849, à Genève, Sismondi écrit son histoire capitale des républiques italiennes (première édition 1807-1808). Et si quelques agitateurs socialistes, à Lausanne, encourrent une interdiction de territoire suisse, n'est-il pas piquant que, du nombre, soit M. Benito Mussolini et que l'interdiction, il ait fallu la subitement lever, à peine le *Duce* président du Conseil ! Faut-il rappeler encore ce que nos sciences, nos laboratoires et observatoires doivent à la science italienne, aux Galilée, aux Volta, aux Avogadro, aux Angelo Secchi, aux Marconi, aux Vilfredo Pareto, etc. ? Et nos fabriques ? Suffit-il pas de rappeler l'industrie de la soie ?

Faut-il toucher aux apports à la vie matérielle ? Vins, fruits du midi, paille et riz, apéritifs variés, vermouths et liqueurs, tout cela a-t-il droit de figurer sous la rubrique culture, qui nécessite tant de soins et d'intelligences ? Et la pretintaille de tout genre en lave du Vésuve, en dents de squal, en écaille, en corail, en tous marbres imaginables ? Et les plumes d'autruche d'Arbatax (élevage artificiel) ? Et cette industrie naissante

des « poissons de luxe », c'est-à-dire pour appartements, aquariums et bassins de parc ? Et même ces vipères vivantes dont la douane de Chiasso est toute surprise de constater la fréquence relative et l'acheminement vers les instituts savants où se font des expériences avec ou sur leur venin ? Et enfin le développement considérable de l'industrie des automobiles et de ses importations en Suisse.

Et surtout voici, « matériel humain » des années de paix à ne pas oublier puisqu'il nous a rendu tant de services, menue monnaie des « maîtres comasques » et des « Lombards » d'autrefois, tous ces périodiques de la main d'œuvre piémontaise que l'on appelait tantôt si poétiquement les *Hirondelles*, tantôt si burlesquement les *Tchink*. [William RITTER.]

ITEN et ITTEN. Familles des cantons de Berne, du Valais et de Zoug. Étym. : *Iton* = fils d'*Ita*.

A. Canton de Berne. ITTEN. Vieille famille de l'Oberland bernois. — GOTTFRIED, recteur actuel du gymnase de Berne, auteur de : *Der Seckelmeister Frischling*. [L. S.]

B. Cant. n. du Valais. ITEN (ITHEN, ITAE). Famille signalée au XV^e s. à Ulrichen, du XV^e au XVII^e s. à Münster et à Niederwald. Il est fort probable que les *Illig*, mentionnés dès le XVI^e s. dans les paroisses de Mörel et de Grengiols, se rattachent à cette famille. — JOHANN, major de Conches 1576, 1595 et 1596. — JOH. MARTIN Illig, major de Mörel 1772, 1782 et 1784. — Voir BWG III. — Furrer III. [D. I.]

C. Canton de Zoug. Grande famille d'Unter-Ægeri, très nombreuse à Ober-Ægeri ; des Iten, originaires de ces deux endroits, furent de bonne heure admis à la bourgeoisie de Zoug et depuis deux siècles à celle de Mellingen. Armoiries : de gueules à trois écussons d'argent. Cette famille compte parmi les premiers habitants de la vallée d'Ægeri. JOHANN fut décapité le 17 sept. 1350 à Zurich pour avoir pris part à la « nuit sanglante ». On a souvent



admis que cette exécution avait déterminé l'établissement des descendants de Johann à Ægeri et l'extinction du nom à Zurich. Parmi les hommes qui se vouèrent au service de l'État ou de l'Église, mentionnons : — 1. JOHANN, ammann de Zoug 1463-1465, ambassadeur à Fribourg après les guerres de Bourgogne. Son fils — 2. JOHANN, ammann en 1485 défendit dans l'affaire Ælpli de 1492 les intérêts de la ville de Zoug ; il en fut récompensé par le titre de bourgeois qui fit accéder la famille à la bourgeoisie de la ville. — 3. KASPAR, fils du n° 2, ammann 1503-1505, capitaine dans les guerres d'Italie, tomba à Marignan avec son fils JOHANN en 1515. — 4. CHRISTIAN, chef de la troupe catholique qui vainquit les Zuricois dans la bataille du Gubel en 1531, lors de la deuxième guerre de Cappel. — 5. ANDREAS, † 4^{er} septembre 1624, de Roggenau (Unter-Ægeri), ammann 1619-1620. — 6. NIKOLAUS, † 3 novembre 1660, de « Boden » (Unter-Ægeri), capitaine, bailli de Thurgovie 1640-1642, ammann 1655-1656. — 7. JOHANN-HEINRICH 1615-4 juin 1679, de Kirchmatt, ammann 1673-1674. — 8. NIKOLAUS, fils du n° 6, † 20 septembre 1714, ammann en 1691, bailli du Rheintal 1692 et 1708, propriétaire de l'hôtel de la Croix à Unter-Ægeri, qui fut construit en 1518 et est resté de nos jours encore en possession de ses descendants. — 9. JOHANN-HEINRICH, 1648-5 mars 1721, bailli de Sargans 1697, député à de nombreuses Diètes, ammann 1700-1701. — 10. BASILIUS, 4 janvier 1633-27 janvier 1697, entra en 1650 au couvent de Rheinau, professeur de théologie 1653, professeur à l'université de Salzbourg 1678 ; publia plusieurs traités de théologie. Abbé de Rheinau le 30 avril 1682, il fut peu après nommé visiteur de l'ordre bénédictin en Suisse. — 11. CHRISTIAN, 24 mai 1799-1^{er} décembre 1853, D^r med. à Ober-Ægeri, s'occupa d'histoire, discuta de l'emplacement du champ de bataille de Morgarten dans *Schweiz. Geschichtsforscher* II, 1818, p. 364-387. Son fils — 12. EDUARD, 20 février 1821-1^{er} décembre 1891, jésuite, professeur de sciences naturelles dans les écoles belges 1854, missionnaire aux Indes 1856-1866, biblio-

thécaire à Aix, professeur de mathématiques en Angleterre 1872-1878, à Anvers jusqu'en 1886, missionnaire de son ordre en Hollande et en Angleterre. — 13. FRANZ-XAVER, 3 février 1828-30 janvier 1899, directeur de filature, président de la commune bourgeoise 1884-1892, député au Grand Conseil 1870-1885, 1889-1894, conseiller d'État 1889-1894. — 14. CLEMENS, * 24 février 1858, D^r jur., député au Conseil national 1896-1911, qu'il présida en 1902. — 15. MEINRAD, * 30 juin 1867, peintre et portraitiste à Unter-Ægeri, étudia aux académies de Düsseldorf et de Munich. — DSC. — 16. ANDREAS Iten-Weiss, 1883-2 mars 1925, journaliste, collaborateur au *Zuger Volksblatt* et *Neujahrsblatt* ; il s'intéressa à l'histoire locale et publia une biographie du curé Bernard Fliegaufl 1656-1743 dans *Zuger Nbl.* 1922. — S'inspirant des *Biographien* de Markus Lutz, toutes les notices ultérieurement consacrées à la famille Iten mentionnent un JOSEF-ANTON-HEINRICH Iten, ammann et comte du Saint-Siège 1702-1784, qui, suivant la rectification du curé Albert Iten, n'est pas un Iten, mais appartient à la famille Heinrich. — Voir H. A. Keiser : *Die Zuger Schriftsteller*, dans *Jahresbericht der kant. Industrieschule 1874-1875*, p. 41. — AGS I. — A. Letter : *Beitr. zur Ortsgesch. des Ægeritales*. — W.-J. Meyer : *Zuger Biographien*. — Tableaux généalogiques du curé Albert Iten à Röschen. [W.-J. MEYER.]

ITENTAL (ITENTAL) (C. Argovie, D. Laufenbourg. V. DGS). Com. et Vge de la paroisse de Laufenbourg. En 1297 Utental. Son histoire est inséparable de celle de la seigneurie de Laufenbourg. En 1351 le village fut vendu par les comtes de Habsbourg-Laufenbourg à leur ministériel Joh. von Boswil. Registres de paroisse dès 1812. Éboulement en janvier 1926. — *L'Illustré*. — Merz : *Burgen und Wehrbauten*. [H. Tr.]

ITER, Lucius, évêque de Coire, fils d'un bourgmestre de Coire, bourgeois lui-même de cette ville, maître en philosophie à Cologne, custode de la cathédrale de Coire 1499, prévôt 1527, élu évêque le 5 octobre 1541, consacré en 1545 seulement. Le pape Paul III le nomma nonce et légat près les III Ligues comme auprès de la Confédération en 1546, et lui délégua des pleins pouvoirs importants pour l'attribution des bénéfices. Iter fit élever dans la cathédrale la chapelle de Saint-Laurent avec un autel somptueux. Il fit restaurer et partiellement transformer la résidence épiscopale et construisit les bâtiments de la prévôté de la cathédrale. En dépit des articles d'Ilanz, il parvint à ressaisir maint droit politique, † 4 décembre 1549. — G. Mayer : *Gesch. des Bistums Chur II*. — DONAT, frère du précédent, curé de Pleiv, doyen de la cathédrale de Coire 1509-1527, fonda avec Johann Wyss et Lucius Kind en 1519 la chapelle de Saint-Jérôme dans le décanat de la cathédrale. — Tuor : *Die Reihenfolge der residierenden Domherren*. [J. SIMONET.]

ITH. Familles connues dans les cantons de Schaffhouse et de Berne depuis la Réformation, auparavant établies dans la région du Bodan. — Voir Karl Ith : *Genealogie der Familien Ith*.

A. Canton de Schaffhouse. Ancienne famille bourgeoise de la ville, venue peut-être de Langwiesen (Zurich), où le nom est cité dès 1398, puis en 1521 et 1524. Armoiries : de gueules à une étoile à 6 rais d'or soutenue d'un croissant du même. — 1. CHRISTOPH, 1591-1634, arbitre en 1631, membre du Grand Conseil 1633. — 2. HANS-JAKOB, 1620-1679, arbitre en 1656, du Grand Conseil 1658, juge baillival 1661, prévôt de corporation 1676. — 3. ALEXANDER, 1755-1813, juge baillival 1799, membre de la Chambre d'administration 1800, du Directoire commercial 1801, juge cantonal 1803, intendant des bâtiments 1811. — 4. JOHANN-LUDWIG, fils du n° 3, 1779-1849, juge de la ville 1817, député au Grand Conseil 1818, directeur de la police 1821, conseiller de guerre 1823, prévôt de corporation 1828, plus tard député au Grand Conseil et au Conseil général. — US. — Registre généalogique de Schaffhouse. [W.-K.]

B. Canton de Berne. Famille éteinte de la ville de Berne, qui descend de GORIUS (GEORG), charpentier, de Coire, bourgeois en 1576. Armoiries : d'azur à une étoile d'or à 6 rais, à trois coupeaux de sinople en pointe. — 1. HANS, fils du précédent, du Conseil

des Deux-Cents 1627, directeur de l'hôpital 1632. — 2. HANS, fils du n° 1, des Deux-Cents 1651, bailli de Signau 1655. — 3. JOHANNES, fils du n° 2, des Deux-Cents en 1680, bailli de Laupen 1685, † 1697. — 4. DANIEL-RUDOLF, médecin de la ville 1756, † 1765. — 5. GOTTLIEB-FRIEDRICH, 1739-1797, frère du n° 4, lieutenant-colonel d'artillerie, bailli de Trachselwald 1781. — 6. **Johann-Samuel**, * 1747, étudia à Göttingue, à Leipzig et à Berlin la théologie et la philosophie, directeur de la Bibliothèque de Berne 1778-1786, professeur de philosophie à l'académie de Berne 1781-1797. Membre de la commission des écoles supérieures (*oberer*



Johann-Samuel Itt.
D'après un portrait dans
W. Hugl : *Prof. J.-S. Itt.*

Schulrat), il eut le mérite de développer l'instruction bernoise et de réorganiser l'académie. Pasteur de Siselen 1797-1799, puis de la collégiale de Berne et doyen 1799-1803, il fonda l'*Helvetische Monatschrift* qui parut de 1799 à 1802; président du Conseil de l'instruction publique, il éveilla par son rapport intitulé *Amtlicher Bericht über die Pestalozzische Anstalt* un vif intérêt dans la plupart des pays européens pour la cause de Pestalozzi. Président de la société centrale de secours à Berne 1800-1806, membre du département des cultes et de l'instruction publique et curateur de l'académie 1803-

1813, † 8 octobre 1813. Nommons parmi ses ouvrages : *Sittenlehre der Braminen*; *Ideen zur Nationalerziehung Helvetiens*. — Walter Hugl : *Prof. Joh. Sam. Itt.* — SBB I. — ADB. — Gr. — v. Werdt : *Généalogie* (mns.). — AGS. [H. Tr.]

ITTINGEN (C. Bâle-Campagne, D. Sissach, V. DGS). Com. et Vge. En 1226 *Utingen*; en 1255 *Uetingin*; en 1281 et 1360 *Uetingen*. Colonie alémanique, dont les tombes (l'une avec une épée) furent trouvées au bas du village, le long de la route cantonale. Le village n'avait pas d'église propre, mais une chapelle, annexe de Sissach et propriété des collateurs de Sissach, les nobles d'Eptingen. Ceux-ci reçurent encore le 6 novembre 1432 les dîmes, les hautes forêts et la juridiction en fief, au nom des barons Thomas et Hans von Falkenstein. Le 21 septembre 1467, Hans Münch von Gohennach, époux de Verena von Eptingen, vendit le village à la ville de Bâle pour 180 florins. — Voir Th. Burckhardt-Biedermann : *Statistik keltischer, römischer... Altstätten im Kt. Basel*, dans BZ IX, p. 355. — L. Freivogel : *Die Landschaft Basel in der 2. Hälfte des 18. Jahrh.*, p. 74. — W. Merz : *Burgen des Sisgaus II*, p. 484. [K. GAUSS.]

ITKON (C. Bâle-Campagne, D. Sissach). Vge situé autrefois dans le territoire des communes de Sissach et d'ittingen, actuellement disparu. En 1226 *Itchon*; en 1267 *Ythkon*; en 1277 *Idchon*; en 1287 *Itchon* et *Itchon*; en 1371 *Ittikon*; au XV^e s. *Ytkon* et *Ytken*, plus tard *Iekten*. Les limites du village comprenaient le Limberg, avec le Grimoltztal et l'Itkengraben. Quand et comment disparut le village, on l'ignore. Bruckner connaissait encore en 1757 l'Iekten-Gatter, à la limite de son territoire du côté de Wintersingen. Itkon a donné son nom à une famille de ministériaux, probablement des Frobourg, qui s'éteignit dans la seconde moitié du XIII^e s. et dut habiter du côté de Wintersingen. Il devint possession des seigneurs d'Eptingen et fut vendu à la ville de Bâle en 1411 par les frères Ulrich et Hans-Günther von Eptingen, avec le château de Gutenfels près de Bubendorf. Itkon se rattachait au spirituel à St. Jakob de Sissach. — Voir L. Freivogel : *Die Landschaft Basel in der 2. Hälfte des 18. Jahrh.*, p. 70. — Bruckner : *Merkwürdigkeiten*, p. 2042. — Merz : *Die Burgen des Sisgaus II*, p. 485. — Karl Stehlin : *Das*

abgegangene Dorf Itkon, dans BZ XV, 231. — Arch. d'Etat Bâle et Bâle-Campagne. [K. GAUSS.]

ITSCHNACH (C. Zurich, D. Meilen, Com. Küsnacht, V. DGS). Petit village et probablement ancien château. En 946 *Itinsne*. Le couvent de femmes d'Etenbach y avait des biens en 1273. En 1282, la famille du même nom lui vendit les fiefs qu'elle tenait de Rapperswil. On ne sait rien du château; toutefois l'obituaire d'Uster mentionne un anniversaire en faveur du donataire le chevalier Ulrich v. Itschnach. — LL. — UZ. — MAGZ 23, p. 326 (34) et XXX, cahier 2, p. 25. — *Festschrift für P. Schweizer*, p. 169. — Nüesch et Bruppacher : *Zollikon*, p. 1. [F. H.]

ITSCHNACH, von. Famille de vassaux des comtes de Rapperswil, bourgeoisie de Zurich du XIII^e au XV^e s.; elle tirait son nom du petit village d'Itschnach (Com. Küsnacht). On ne peut la rattacher à la famille *Itchner* (citée dès 1326) à cause de la différence des armoiries. Formes du nom : *Ischna*, *Ischena*, *Yschena*, *Itschena*, etc. Armoiries : d'azur à trois têtes de cygnes bequées de gueules (selon Edlibach la troisième, et selon Tschudi la deuxième tête est contournée, dans le sceau les trois têtes sont tournées à droite). Les figures de l'écu rappellent les relations de vassalité avec les comtes de Rapperswil. — 1. ULRICH, ancêtre présumé, témoin pour la comtesse de Rapperswil en 1264. — 2. ULRICH, vassal du comte de Rapperswil à Itschnach jusqu'en 1282, frère convers du couvent de nonnes d'Etenbach à Zurich 1302-1318, économe en 1305 et député de ce couvent en 1318. — 3. JOHANNES, cité de 1376 à 1393, orfèvre, membre du Conseil 1383-1393, administrateur de la forêt de la Sihl 1383-1384, inspecteur de la monnaie; il reçut pour trois ans, en 1388, de l'abbesse du Fraumünster, le droit de battre monnaie; trésorier 1389-1391, bailli de Horgen et Rüschnikon 1393. Lui ou le Johannes suivant est identique à l'officier de l'abbesse du Fraumünster de 1403. — 4. ANDREAS, orfèvre 1396. — 5. JOHANNES, orfèvre, bailli de Greifensee jusqu'en 1421, membre du Conseil 1424-1428 et 1431-1443, député aux conférences monétaires de 1425 et 1429, bailli de Pfäffikon et Wollerau 1426, de Rümlang 1432, d'Altstetten 1435, bailli impérial et de Wiedikon 1437-1441, capitaine d'un contingent envoyé à Elgg 1437; il céda en 1443 Neu-Regensberg aux Confédérés. — LL (sous *Itchnen* et *Ysnach*). — LLH (sous *Ysnach*). — UZ. — *Sigelabb. zum UZ XI*, n° 201. — *Stadt- und Steuerbücher Zürich*. — Frey : *Finanzgesch.* — SKL. — v. Wyss : *Urk. zur Gesch. der Abtei Fraum.* — *Mon. Germ. Neer. I.* — *Annivers. Uster*. [F. H.]

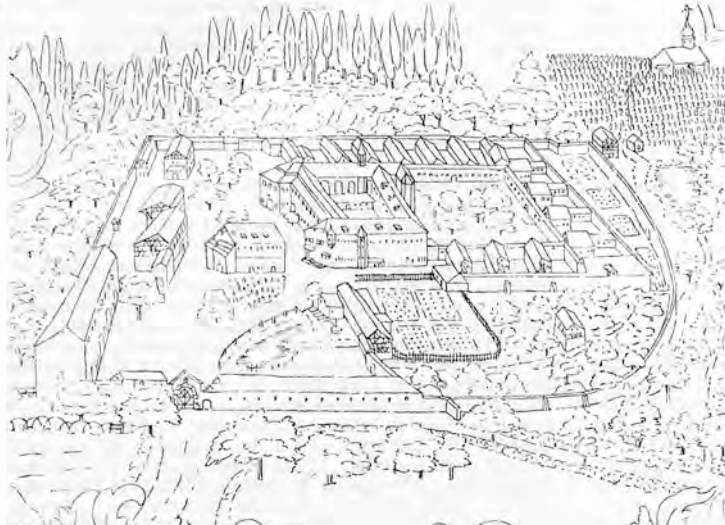
ITSCHNER. Vieille famille de Stäfa (Zurich) où elle était établie dès 1384 sous le nom d'*Itchner*; originaire d'Itschnach (Com. Küsnacht). Le nom Itschner est cité dès 1326 à Hottingen. HANS Itschner était en 1424 ammann du couvent d'Einsiedeln à Stäfa; PETER Itschner fut au même lieu sous-bailli de 1512 à 1534 et JAKOB de 1552 à 1563. — UZ, n° 4050. — [J. FRICK.] — Les deux sous-baillis portaient dans leur sceau une faucille posée en pal. — 1. JAKOB, * 18 novembre 1836 à Stäfa, maître secondaire à Neumünster-Zurich dès 1864, membre de la constituante 1868-1869, député au Grand Conseil et journaliste. On lui doit l'introduction du matériel scolaire gratuit dans le canton de Zurich, † 17 avril 1902. — SL 1902. — 2. KARL, * 5 juillet 1868 à Stäfa, peintre et dessinateur, à Munich 1900-1910, puis à Küsnacht, professeur au séminaire cantonal d'instituteurs depuis 1910. — ALBK. — DSC. [H. Br.]

ITTEN. Voir ITEN.

ITTINGEN. Voir BOLLIGEN.

ITTINGEN (C. Thurgovie, D. Frauenfeld, Com. Uesslingen, V. DGS). Hameau et ancienne maison de chaux. En 1079 *Hittingin*. — 1. *Le château*; il était situé sur l'emplacement ou à proximité immédiate du futur couvent; c'était le siège des seigneurs d'ittingen. Il fut détruit en 1079 par l'abbé de Saint-Gall, Ulrich III, en guerre contre l'abbé de Reichenau, Ekkehard II, parce qu'il était un point d'appui du parti guelfe. Il dut être reconstruit et fut remplacé vers 1150 (et non 1128) par un couvent. — 2. *Prévôté des augustins*. Trois frères Ittingen élevèrent vers le milieu du XII^e s., dans leur château, l'église de saint Laurent, ainsi

qu'une maison de chanoines de saint Augustin. — ADALBERT devint le premier prévôt. Ils choisirent comme avoué le comte Hartmann de Kibourg. Parmi les biens qui n'appartenaient pas tous en propre aux seigneurs



Le couvent d'Ittingen. D'ap. un tableau à l'huile sur un vantail d'une porte du cloître.

d'Ittingen, mais dépendaient à l'origine des Guelfes, on compte au premier rang, dès 1152, l'église d'Uesslingen. Le duc Welf VI, fit don en 1162 du couvent, dont les biens s'étaient rapidement accrus, à l'abbaye de Saint-Gall, à la condition que les moines d'Ittingen conservassent la libre élection du prévôt et de l'avoué. Le chroniqueur doit faire erreur lorsqu'il affirme que l'abbé de Saint-Gall, Werher, fonda alors aussi un couvent de nonnes à Ittingen. Lorsque l'avouerie eut passé aux Habsbourg en 1274, dans la lutte entre l'abbé de Saint-Gall et Rodolphe de Habsbourg, la prévôté régessa spirituellement et économiquement et le prévôt Wilhelm Neidhard dut la vendre en 1461. Selon le coutumier de 1420, la juridiction du couvent s'étendait à peu près sur les paroisses catholiques actuelles de Hüttwilen, Uesslingen et Warth. — 3. *Maison des chartreux*. Les chartreux achetèrent le couvent ; ils abandonnèrent alors plusieurs établissements dans les Balkans à cause du danger turc. Saint-Gall renonça à tous ses droits. Les chartreux se firent recevoir, avec les gens de leur maison, bourgeois externes de Frauenfeld en 1462. Attribué à l'origine à la Haute-Germanie, Ittingen fut fréquemment changé de province. Le premier prieur (recteur) fut Anselm (1465-1467). Les chartreux durent construire à leurs frais en 1471 une chapelle à Warth. Les premiers temps, il y eut nombre de difficultés dues pour une part à l'originalité des règles de l'ordre, pour une autre à l'origine étrangère de nombreux moines, ou au désordre régnant dans le domaine du couvent racheté. Bientôt pourtant la maison prit un grand développement, également au point de vue spirituel, grâce à de riches donations (Hüttwilen entre autres) et à une sage administration. Le prieur Petrus Thaler, cité de 1511 à 1525, voua une attention particulière à la culture scientifique des frères. L'esprit de la Réformation franchit aussi les murailles d'Ittingen et provoqua chez certains moines de violents conflits de conscience (voir art. HESCH, JODOKUS). Amenée au bord de la ruine par l'incendie et le sac de 1524, la maison redevint florissante sous la direction de prieurs énergiques et d'économistes tels que Philipp Stauffer, 1525-1528, Leonhard Janny, prieur de 1549-† 1567, Johann Eckstein, 1595-1611. Ludwig Pfyffer d'Altshofen fit en 1620 une importante donation. L'église, les bâtiments d'habitation et ruraux avaient été reconstruits dès 1590. De cette époque date le portail principal de l'église, alors

que ses plus belles parties ne remontent qu'au XVIII^e s. Le prieur Christoph II Schmid, 1685-1708, fit faire en 1703 le chœur en style baroque avec les stalles richement sculptées. Le décor en stuc rococo et les tableaux ont été exécutés en 1763 par Ludwig Hermann, peintre de la cour de l'évêque de Constance ; le maître autel date de 1764. D'une façon générale, les parties les plus anciennes de l'établissement actuel ne doivent pas remonter au delà de l'incendie de 1524. Parmi les conventuels se distinguèrent : Heinrich Murer, 1588-1638, auteur de *Helvetia sancta* et d'un certain nombre de monographies de couvents ; Anton von Seilern, prieur de 1760-1793, auteur du *Chronicon Ittingense*. L'hospitalité et la bienfaisance de la chartreuse étaient renommées. Dès 1800, elle abrita continuellement des troupes et fut supprimée le 27 juin 1848. Comme l'administration par l'État de Thurgovie ne soutint pas l'épreuve, les bâtiments passèrent à des particuliers en 1856. — Voir TU. — *Continuatio cas. St. Galli*, chap. 24, 39, dans MVG 17. — H. Murer : *Ittingerchronik* (mss.). — Stumpf : *Chronik*. — Tschudi : *Chron. Helv.* — LL. — Kuhn : *Thurg. sacra II.* — Pupp. Th. — Pupikofer dans *Gemälde der Schweiz*. — Le même : *Gesch. von Frauenfeld*, p. 124, 224. —

Nüscheler : *Gotteshäuser*. — *Catalogus Priorum Itting.* (incomplet, à la Bibl. cantonale thurgovienne). — A. Coutray dans RHE 1919, 1920. — v. Müllinen : *Helv. sacra*. — Rahn : *Denkm.* — Gaudy : *Kirchl. Baudenkmäler der Schweiz II.* — J. Scheuber dans ASA 1924, 167. — TB II, 71 ; III, 54 ; XXV, 89 ; XVIII. — Hasenfratz : *Landgrafschaft*. — Arch. cantonales thurgoviennes. [HERDI.]

ITTINGEN, von. Famille noble de Thurgovie (écuyers tranchants ?) au service des Guelfes et qui vécut de 850 à 1200 environ. *Armoiries* d'après Stumpf : un seau. — 1. ADALHART fit des donations au couvent de Saint-Gall au temps de l'abbé Grimald (841-872). — 2. KRAFT, témoin à Allerheiligen en 1094. — 3. BERTOLD fit une donation à Allerheiligen en 1107. — 4.-6. ADALBERT, BERTOLD, ULRICH (KELPFERAT ?), peut-être fils du n° 3, élevèrent à la place du château, vers le milieu du XII^e s., un couvent où ils entrèrent, raison probable de l'extinction de la famille vers 1200. — Voir TU. — Stumpf : *Chronik*. — Vadian, éd. Göttinger I, 163. — Meyer von Knouau : *Continuatio casuum Sti. Galli*, chapitre 39 dans MVG 17. — Rahn : *Denkmäler*. — Pupp. Th. — Kuhn : *Thurg. sacra II.* [HERDI.]

ITTINGEN (SAC D'). Au début de la Réformation, l'un des plus ardents défenseurs de la foi nouvelle en Suisse orientale était Hans Wirth, bailli de Stammheim, ainsi que ses deux fils et Rüttimann, le bailli de Nussbaumen. Leur intervention et les prédications enflammées des pasteurs Schmid, de Stein, et Echsli, de Burg, poussèrent la population à brûler les saintes images. Là-dessus, Amberg, de Schwyz, bailli de Thurgovie, fit arrêter Echsli dans la nuit du 17 au 18 juillet 1524 et le fit amener à Frauenfeld. Le prisonnier appela à l'aide ; ses partisans accoururent de tous côtés ; arrivés au bord de la Thur au nombre d'environ 7000, ils se dirigèrent vers la maison des chartreux d'Ittingen où ils causèrent de graves dégâts et malmenèrent le prieur et les moines. Finalement, pour une cause encore ignorée, le couvent fut détruit par un incendie. Quoique le bailli eût réuni 3000 hommes en armes de la haute Thurgovie, le sang ne coula pas. Zurich, qui possédait la basse juridiction sur Stammheim et Nussbaumen, s'offrit à faire une enquête, mais fut obligé par les cantons catholiques de livrer les chefs de l'émeute. Le jugement fut prononcé à Baden en septembre 1524 par les envoyés des IX cantons (sans Zurich). Quoiqu'on eût promis de s'en tenir à rechercher les participants

à l'affaire d'Ittingen, l'enquête, avec emploi de la question, fut menée de telle sorte que Wirth, son fils aîné et Rüttimann furent condamnés à mort comme adhérents à la nouvelle foi. Echsli fut emprisonné 14 jours à Lucerne, puis libéré et pourvu de la cure d'Elgg. Selon le rapport d'Amberg, le montant des dégâts s'élevait pour Ittingen à 20 000 fl. Les amendes à supporter par les communes de Stammheim, Nussbaumen, Neunforn, Diessenhofen, la juridiction de Wagenhausen, le bailliage d'Ittingen et les particuliers furent déterminées par la Diète du 22 juillet 1527. — Voir *Pup. Th. II.* — Pupikofer : *Gesch. v. Frauenfeld*, p. 160. — Kuhn : *Thurg. sacra II.* — *Catalogus Priorum Ittingensium* (mns. à la Bibl. cantonale de Thurgovie). — Nater : *Gesch. v. Aadorf.* — J. Büchi dans *ASA* 1896, p. 25. — A. Farner : *Stammheim.* — F. Vetter dans *Thurgauer Ztg.* 1924, n^{os} 174-177. — O. Farner : *Das Wirthenbüchlein.* — Jak. Keller : *Die Märtyrer von Stammheim 1524.* [HERDT.]

IVERNOIS, d'. Voir DIVERNOIS.

IZELIN (AFFAIRE). Au XIII^e s., durant l'interrègne, deux partis puissants se constituèrent dans le pays d'Uri pour des raisons encore mal connues. Leurs rencontres furent sanglantes. A la tête de l'un étaient les frères Gruoba, de Schattdorf; à la tête de l'autre les *Izlinge*, en particulier IZELI et son oncle ULRICH VON SCHATTDORF, dit Izeli. Le 23 décembre 1257, Rodolphe de Habsbourg, landgrave d'Alsace, négocia, à la prière et sur le conseil de la landsgemeinde,

une réconciliation des deux partis, qui fut jurée par 20 membres de chacun d'eux. Les Izlinge rompirent ce traité par un grave crime. Appelé à nouveau, le comte Rodolphe prononça, le 20 mai 1258, avec l'approbation de la landsgemeinde, un jugement définitif, confisquant les biens des deux Izeli et de leurs complices, restituant au Fraumünster les terres qu'ils tenaient en fief de cette abbaye; il mit fin définitivement aux prétentions des deux Izelin, de leurs femmes et de leurs descendants et mit les envoyés de l'abbaye en possession des terres qui lui revenaient. — Voir Tschudi : *Chronicon Helveticum I*, p. 155. — Schmid : *Gesch. des Freistaates Uri I*, p. 221. — *Cfr. Reg.* — Echsli : *Origines.* — Le même : *Regesten* 166, 167. — A. Bachmann : *Eine alte schweizerdeutsche Patronymikalbildung.* [J. MÜLLER, A.]

IZERNAY, d', GUILLAUME-FÉAU. Ambassadeur extraordinaire de France en Suisse. D'octobre à novembre 1532, il entra en rapport avec le duc de Bavière et veilla à la bonne expédition des pensions que François I^{er} envoyait à Munich pour lutter contre Charles-Quint. De juin à septembre 1536, il fut chargé avec Beauvais de détacher les cantons catholiques de la cause impériale, de justifier l'occupation de la Savoie et d'obtenir une levée pour la Provence. Il réussit dans cette dernière tâche et traita en mai 1538 du ravitaillement de Berne en sel provençal. Il dut intéresser aussi les Suisses dans la garantie des sommes envoyées en Bavière. — Voir Rott : *Repr. I.* — Le même : *Inv. V.* [HERDT.]

JABERG (C. Berne, D. Seftigen. V. DGS). Com. et Vge dans la paroisse de Kirchdorf. Tumulus du Hallstatt. Le village dut appartenir à l'ancienne paroisse d'Uttigen jusqu'à sa suppression en 1536. Les nobles de Krauchthal en possédèrent, à l'origine, la basse juridiction; elle passa en 1427, par vente, à Peter Schleif, bourgeois de Berne, plus tard au gouvernement, qui rattacha Jaberg à la juridiction de Mühledorf. La haute justice relevait du tribunal du district de Seftigen. Le lieu-dit « auf der Burg » rappelle un ancien château de Jagberg, conquis par les Bernois dans une guerre contre les barons de Weissenbourg en 1286. — Voir von Mülinen : *Beitr. II.* — *BT* 1903. [H. Tr.]

JABERG. I. Famille bernoise, probablement noble, qui devait tenir son nom du village de Jaberg. Elle est citée à partir de 1259 avec MARTIN, témoin; bourgeoisie de Berne au XIV^e s., signalée à *Æschi*, plus tard à Thoune jusqu'au début du XVI^e s. *Armoiries*: tranché dentelé d'argent et de sable. KONRAD, témoin 1336. — KLARA, prieure des dominicaines à Berne, citée de 1432 à 1437. — Voir *FRB.* — Stettler : *Berner Geschlechter* (mns.). — v. Mülinen : *Beitr. II.* — II. Famille bourgeoise de Radelfingen, Bleiken, Oberdiessbach, Niedermuhleren et Röthenbach, qui n'a pas de rapport connu avec la précédente. — KARL, de Radelfingen, Dr phil., * 24 avril 1877 à Langenthal, maître de français à l'école cantonale d'Aarau 1901, à l'école supérieure de jeunes filles de Zurich 1906, professeur extraordinaire de philologie romane à l'université de Berne 1907, professeur ordinaire dès 1908. Ses publications concernent la dialectologie des langues française, italienne et rhéto-romanche : *Sprachgeographie*, 1909; *Sprach- und Sachatlas Italiens und der Südschweiz* (en préparation et en collaboration avec d'autres savants). — Renseign. personnels. [H. Tr.]

JACAUD. Famille de Payerne (Vaud) dès le XV^e s.,

qui a donné à cette ville plusieurs magistrats, entre autres — 1. DANIEL, avoyer de Payerne 1725-1738. — 2. ANTOINE-SAMUEL, aussi avoyer 1749-1758.

JACCARD. Famille vaudoise, bourgeoise de Sainte-Croix dès avant 1397 et qui a essaimé en d'innombrables branches. — 1.

JEAN, gouverneur de Sainte-Croix en 1530. — 2. PIERRE, obtint en 1569 le droit d'exploiter les mines de fer du plateau des Granges de Sainte-Croix. — 3. HENRI, 1613-1705, capitaine au service de France. — 4. PIERRE, 1669-1756, banneret de Sainte-Croix, fondateur en 1754 de la caisse de famille des Jaccard, qui subsiste encore. — 5. PIERRE-FRÉDÉRIC, 1768-1820, orthopédiste à Orbe et à Aubonne. — 6. LOUIS-SAMUEL, 1808-1904, syndic, député, préfet de Sainte-Croix. — 7. GUSTAVE, 1809-1881, avocat, député, juge cantonal, conseiller aux États 1854-1855. — 8. AUGUSTE, * 6 juillet 1833 à Sainte-Croix, † 5 janvier 1895 au Locle. Horloger au Locle et autodidacte en géologie, enseigna cette science à l'académie de Neuchâtel dès 1873. A collaboré au *Bull. sc. nat. Neuchâtel* et publié : *Description géologique du Jura vaudois et neuchâtelois*; *Carte géologique du canton de Neuchâtel*; *Le pétrole*; *Causeries géologiques*, etc. Dr h. c. de Zurich 1883. —



Auguste Jaccard.
D'après une photographie.

Messageur boiteux de Neuchâtel 1896. — [M. R. et L. M.] — 9. ÉMILE, * 1834 à Morges, † à Lausanne 22 octobre 1904. Pasteur de l'Église française à Saint-Gall 1862-1863, à Zurich 1863-1865. Bourgeois d'honneur de Zurich. Auteur d'un recueil de sermons (1874), d'une histoire de l'Église française de Zurich, de notices historiques sur les hommes au Refuge, collaborateur à diverses revues. — [G.-A. B.] — 10. HENRI, * 1844-† 13 juillet 1922 à Lausanne, maître au collège d'Aigle, naturaliste. A publié entre autres, *Catalogue des coléoptères récoltés à Aigle*, 1892; *Catalogue de la flore valaisanne*, 1895; *Essai de toponymie*, dans MDR, 2^e série, VII. D^r h. c. Lausanne 1920. — GL, 15 juin 1922. — PS 1919, 188. — 11. LOUIS, 1848-1908, député au Grand Conseil 1878-1894, puis préfet de Sainte-Croix. — 12. HORACE, * 8 septembre 1860, licencié en droit 1883, chef d'une maison d'exportation d'horlogerie, bijouterie, orfèvrerie jusqu'en 1902, membre du conseil du 1^{er} arrondissement des C. F. F. 1905-1920, colonel dès 1917. — 13. PAUL, * 1868, D^r phil., professeur de botanique. — Le nom de Jaccard a été donné à un hameau de la commune de Sainte-Croix. — Voir *Les Jaccard de Sainte-Croix* 1898. — De Montet : *Dict.* — *Livre d'Or*. — PS 1915, 1922. [M. R.]

JACCOD. Familles des cantons de Fribourg et du Valais. Voir aussi JACCOUD.

A. Canton de Fribourg. Famille éteinte, bourgeoise de Fribourg où elle existait au XVI^e et au XVII^e s. Un JOHANNES Jaccod est déjà cité en 1433. — JOST, bailli de Schwarzenbourg 1600-1605. — LL. — *Armoiries* : d'azur à une étoile à huit rais de gueules cantonnée de quatre clous d'or et accompagnée en pointe de trois coupeaux de sinople. — Voir Gummy : *Regeste d'Hauterive*. [G. Cx.]

B. Canton du Valais. Famille du val d'Hérens de Bramois et Saint-Léonard. Un de ses membres, capitaine, dirigea un détachement de Haut-Valaisiens sur Bagnes, par la Croix-de-Cœur, lors de l'insurrection du Haut-Valais contre le gouvernement de la République helvétique. [Ta.]

JACCOUD, JACCOD, JACOD. Vieille famille fribourgeoise dont l'origine doit être recherchée à Châtel-Saint-Denis où elle est déjà bourgeoise en 1414 ou à Écublens où elle est citée déjà en 1437. Des branches devinrent ensuite bourgeoises de Vauderens avant 1454, de Fiaugères avant 1555, de Rue au XVI^e s. D'autres sont actuellement bourgeoises de Besencons et du Bas-Vully. La dénomination *Jaccoud* ne fut adoptée qu'au

XVIII^e siècle. *Armoiries* : tiercé en fasces au 1 de ... à un arbre de ... accompagné de deux étoiles de ... ; au 2 d'azur à un chien de ... ; au 3 barré d'or et de gueules de huit pièces. La branche de Rue a donné plusieurs notaires. A celle de Fiaugères appartient — 1. ALPHONSE, * 1841, syndic de Promasens 1901-1903, président de paroisse, député au Grand Conseil 1883-1909, bourgeois de Promasens, † 19 février 1909. — 2. **Jean-Baptiste**, * 27 juin 1847, D^r phil. et theol., prêtre 1871 à Rome, curé de Siviriez 1872-1878, professeur de philosophie au collège Saint-Michel



Jean-Baptiste Jaccoud.
D'après une photographie
(Bibl. Nat. Berne).

1878, recteur du dit établissement 1888-1924, professeur de droit naturel à l'université de Fribourg 1891-1924, camérier secret du pape Léon XIII 1898, D^r h. c. de l'université de Fribourg 1921, consultant diocésain, membre de la Commission de vigilance, recteur honoraire 1924. Dirigea la *Revue de la Suisse catholique* 1892-1901, où il publia de nombreux articles, collaborateur à la *Revue de Fribourg*, à *La Liberté*, aux *Monatrosen*,

etc. Principales publications : *Traité de logique* ; *Éléments de philosophie* ; *Le collège Saint-Michel de Fribourg 1914*. Il a donné une impulsion considérable au collège Saint-Michel. — 3. JOSEPH, * 1880, syndic de Promasens dès 1904, député au Grand Conseil dès 1909, juge suppléant au tribunal de la Glâne dès 1913. — Voir MDR XXIII, 615. — *La Liberté* 1909, n^o 41, 43, 102 ; 1913 n^o 165 ; 1921 n^o 129 ; 1924 n^o 199. — *Revue des familles* 1913, p. 585 ; 1921 p. 199. — PS 1926. — Philipona : *Hist. de Châtel-Saint-Denis*, p. 285. — Archives d'État : Grosses de Rue ; Reg. not. [G. Cx.]

JACKY. Voir JAGGI.

JACOB. Voir JAKOB.

JACOBEL. Famille de Peseux éteinte, bourgeoise de Neuchâtel au XV^e s. A donné plusieurs officiers au service de France. — 1. FRANÇOIS-LOUIS, lieutenant 1726, capitaine 1734, ainsi que son frère — 2. SAMUEL, capitaine 1743. — 3. DAVID, frère des précédents, lieutenant-colonel et chevalier du mérite militaire, se retira en 1775. — 4. FRANÇOIS-LOUIS, 1731-1799, fils du n^o 1, chevalier du mérite militaire 1759. Fait prisonnier à la bataille de Rossbach, il aurait, dit-on, comparu devant Frédéric II, irrité de trouver des Neuchâtelois parmi ses ennemis. Jacobel aurait répondu en invoquant les « Articles généraux » de Neuchâtel. Quitta le service en 1792. — 5. SAMUEL, fils du n^o 1, 1734-1829, capitaine 1754, chevalier du mérite militaire 1762, aide de camp du général Waldner 1769, quitta le service en 1772, dernier représentant mâle de la famille. — *Biogr. neuch.* II. — A. Bachelin : *La compagnie Jacobel*, dans MN 1874. [L. M.]

JACOBER. Famille glaronnaise, catholique à Glaris, protestante à Matt. Elle est originaire d'Unterwald où en 1557 HEINI faisait encore renouveler son droit de bourgeoisie. — 1. JAKOB, délégué à Lugano pour la reddition des comptes des bailliages tessinois 1702, bailli d'Uznach 1708. — 2. JOH.-KASPAR-BALTHASAR, 1826-1850, fabricant, ouvrit une manufacture de coton à Riedern. — 3. JOH.-MELCHIOR, 1839-1913, professeur et sous-prieur au couvent d'Engelberg sous le nom de Gregor. [J.-J. K.-M.]

JACOLET, JACOLLET, JACCOLLET. Vieille famille fribourgeoise encore existante, originaire d'Autavaux où elle est mentionnée déjà en 1406, 1408, 1422, etc., et dont une branche devint bourgeoise d'Estavayer-le-Lac avant 1437. Celle-ci compte plusieurs notaires au XV^e s. — Voir Gummy : *Regeste d'Hauterive*. — Arch. d'État Fribourg : Grosses d'Estavayer. — [G. Cx.] — A une famille d'Estavayer, éteinte, appartient : GIRARD, gouverneur d'Estavayer 1509, et — JEAN-JOSEPH, syndic 1799-1803, 1805. — Voir Grangier : *Annales*. [H.V.]

JACOMO. Prénom de plusieurs personnages tessinois. Voir GIACOMO.

JACOT. Plusieurs familles neuchâteloises, de la Béroche, de Coffrane, du Fâquier, de La Sagne et du Locle, ces deux dernières répandues dans toutes les montagnes neuchâteloises et le Jura bernois (La Ferrière). Une branche de la famille de La Sagne porte le nom de Jacot-Guillarmod, et de celle du Locle celui de Jacot-Descombes. *Armoiries* Jacot-Guillarmod : d'azur (ou de gueules) au lion d'or soutenu de trois coupeaux d'argent ; Jacot-Descombes : le lion est remplacé par un cheval cabré d'argent (variantes). A la famille Jacot-Descombes appartient (1-2) : — 1.



DAVID, qui fut capitaine au Piémont, puis en 1730, colonel en Espagne, † vers 1750. Il était neveu de Jean-Henri, maire de Rochefort 1743-1751. — 2. JULES-FRÉDÉRIC, * 28 juillet 1870, au Locle, où il s'est établi comme notaire. Député au Grand Conseil dès 1900, président de ce corps 1925. — 3. ALFRED-LOUIS Jacot-Seybold, * 3 octobre 1844, † 14 juin 1923, à Neuchâtel. Membre et secrétaire du Conseil municipal, puis communal de Neuchâtel 1878-1903, député au Grand Conseil 1874-1877. Un des directeurs du Jura-Neuchâtelois 1903-1913 ; dignitaire de la Grande loge

suisse Alpina. — [L. M.] — PAUL, du Locle, 1862-1922, notaire, maire de Souvillier, du Grand Conseil du canton de Berne 1890-1917, président de ce corps de 1902 à 1903. [H. T.]



Alfred-Louis Jacot-Seyhold.
D'après une photographie.

JACOT-GUILLARMOD. — 1. JOSEPH, 1603-1698, officier au service de France, de Venise, puis du Danemark. Lieutenant-colonel d'un régiment de dragons et gouverneur de la forteresse de Nyborg (Fionie). — 2. CHARLES, * 3 févr. 1811 à La Chaux-de-Fonds, † 24 novembre 1868 à Neuchâtel. Prit part au mouvement de 1831, conseiller d'État sans portefeuille 1851-1852, député au Grand Conseil. — 3. JULES, * 20 juillet 1828 à La Chaux-de-Fonds, peintre animalier, élève de Menn à Genève et de Gleyre à Paris, professeur de dessin à La Chaux-de-Fonds 1864-1873. Exposâ dès 1853, † 5 août 1889, à Saint-Blaise. — SKL. — 4. CHARLES, cousin du n° 5, * 8 novembre 1868 à La Chaux-de-Fonds, † 14 août 1925 à Noiraigue, ingénieur topographe au Bureau topographique fédéral 1891-1913, professeur de topographie à l'École militaire de Pékin 1916-1922. Il est l'auteur de plusieurs cartes de l'Atlas Siegfried et avait été chargé de dresser la carte du Mont Everest. On lui doit aussi plusieurs panoramas de montagnes de Suisse et de l'étranger. — 5. JULES, fils du n° 3, * 24 décembre 1868 à La Chaux-de-Fonds, † 5 juin 1925 dans le golfe d'Aden, au retour d'une expédition dans la région du Haut-Nil. D^r méd., médecin à Corsier (Genève) 1897-1902, à Lignières 1904-1905, à Prilly 1906. Alpiniste et explorateur, il fit en 1902, 1903 et 1905 des voyages dans l'Himalaya. En 1919, il fut chargé par la Croix-Rouge internationale, avec le D^r George Montandon, de rechercher en Sibérie plusieurs milliers de prisonniers autrichiens dont on avait perdu la trace. A publié entre autres : *Six mois dans l'Himalaya*. — Voir *Biogr. neuch.* I. — *Messenger boiteux de Neuchâtel* 1891, 1924, 1926. [L. M.]



Jules Jacot-Guillarmod (n° 5).
D'après une photographie.

JACOTTET, JACCOTTET. Familles des cantons de Neuchâtel et de Vaud.

A. Canton de Neuchâtel. JACOTTET. Famille d'Hauterive, bourgeoise de Neuchâtel dès le XV^e s. *Armoiries* : d'azur à l'ancre d'or, au chef du second chargé de deux étoiles de gueules. — 1. PIERRE-LOUIS, 2 novembre 1783-10 septembre 1842, à Neuchâtel, notaire, secrétaire de ville dès 1832. — 2. FRÉDÉRIC, 3 mars 1823-24 oct. 1883, fils du n° 1, pasteur à Saint-Sulpice 1849-1863, à Travers 1863-1870, professeur à la faculté de théologie nationale dès 1870, à la faculté indépendante dès 1873. — 3. CHARLES, 9 novembre 1824-18 février 1888, fils du n° 1, horloger au Locle, puis membre du Conseil municipal de Neuchâtel dès 1873. — 4. HENRI-Pierre, 5 mars 1828-5 octobre 1873, fils du n° 4, avocat, député au Grand Conseil 1855-1856, 1859-1873, au Conseil des États 1864, professeur de droit à l'acadé-



mie 1867-1873. Rédacteur du *Courrier de Neuchâtel* 1857, et de l'*Union libérale* 1872-1873. Auteur du *Droit civil neuchâtelois*, 2 vol. 1877, complété et publié par son frère — 5. PAUL, * 12 octobre 1830 à Neuchâtel, † 25 août 1887 à Bôle. Avocat à Neuchâtel, fit partie des autorités communales et fut député au Grand Conseil 1877-1887. Président de la cour de cassation pénale, professeur de droit à l'académie 1873-1887, grand juge de la II^e division 1875. A publié un *Manuel du droit fédéral des obligations*, 1884, et collabora au *Musée neuchâtelois*. — 6. HENRI, fils du n° 4, * 12 mars 1856 à Neuchâtel, † 29 mars 1904, à Lugano. Homme de lettres et publiciste à Paris dès 1879. Dirigea la publication du *Tour du Monde*, collabora au *Dictionnaire de géographie*, de Vivien de Saint-Martin, à la *Bibliothèque universelle*, à la *Semaine littéraire*, à la *Gazette de Lausanne*. Correspondant parisien du *Journal de Genève* A publié, entre autres, des *Pensées d'automne*, vers. — 7. ÉDOUARD, frère du n° 6, * 11 février 1858 à Neuchâtel, missionnaire au Lessouto. A publié : *An elementary sketch of Se-Suto grammar*, 1892 ; *Contes et traditions du Haut-Zambèze*, 1895 ; *Contes populaires des Bassoutos*, 1895 ; *Études sur les langues du Haut-Zambèze*. Collaborateur à la *Revue des traditions populaires* et au *Bull. soc. neuch. de géographie*, † 23 décembre 1920 à Morija (Basutoland). — *Livre d'Or de Belles-Lettres de Neuchâtel*. — *Messenger boiteux de Neuchâtel* 1875, 1885, 1889, 1905, 1919, 1922. [L. M.]



Henri Jacottet.
D'après une lithographie de H. Furrer (Bibl. Nat. Berne).

B. Canton de Vaud. JACCOTTET. Famille d'Échalens dès 1450. — 1. JOSEPH, professeur au collège de Fribourg, puis curé d'Assens de 1795 à sa mort en 1827. Il joua un rôle dans la révolution vaudoise en 1798, célébra la messe en 1802 dans la cathédrale de Lausanne ; auteur de mémoires sur la révolution, dont quelques extraits ont été publiés par le *Conteur vaudois* en 1915. — 2. LOUIS-JULIEN, peintre paysagiste à Paris. — 3. PAUL, 1848-1896, député au Grand Conseil, directeur de la Caisse d'épargne et de crédit. — 4. HENRI, 1849-1914, ingénieur à Lausanne, député, directeur des services industriels, construisit l'usine à gaz de Malley. — [M. R.] — 5. PAUL-ÉMILE, * 9 juillet 1813 à Fleurier, † 17 juillet 1866 à Lucerne, industriel à Travers, député au Grand Conseil neuchâtelois 1859-1866, fondateur de la *Gazette neuchâteloise* 1860-1861. — [L. M.] — 6. GEORGES, 1881-1918, fils du n° 3, journaliste, rédacteur de la *Feuille d'Avis de Vevey*, puis rédacteur en chef de la *Tribune de Lausanne*. Ses amis ont publié en 1919 un recueil de ses poésies. — *Livre d'Or*. [M. R.]

JACQUAT, JACQUAZ, JAQUAT (JACAT, JACCAT, JACCAZ). Familles fribourgeoises originaires l'une de Noréaz et l'autre de Ponthaux, où elles remontent au XV^e s. Toutes deux portèrent indifféremment les noms de Reybat et de Jaccaz jusque vers 1570 et adoptèrent, dès cette époque, celui de Jaccaz. D'autres branches devinrent bourgeoises d'Avry-sur-Matran dès la fin du XVII^e s., de Chavannes-sous-Orsonnens 1793, de Villaraboud au XVIII^e s., de Villaz-Saint-Pierre 1797 et de Saint-Martin. — Archives d'État Fribourg : Grosses de Montagny et de l'Hôpital. [G. Cx.]

JACQUEMAIN. Famille bourgeoise de Bagnes (Valais). — 1. PIERRE-JOSEPH, notaire, auteur d'une chronique des événements survenus en Valais et à Bagnes de 1789 à 1833. — 2. PIERRE-JOSEPH, fils du n° 1, * 1788, † vers 1880, notaire pendant 66 ans ; vice-grand châtelain d'Entremont. — L. Courthion : *La presse valaisanne*. [J.-B. B.]

JACQUENOUD, JAQUENOUD. Famille fribour-

geoise, encore existante, bourgeoise de Promasens dès le début du XVII^e s., de Blessens, des Glânes et de Siviriez. — Voir Archives d'État Fribourg : Grosses de Rue. [G. Cx.]

JACQUEROUD (JAQUEROD, JAQUEROD). Famille fribourgeoise, originaire de Broc, où elle apparaît au XV^e s. Elle se dénommait aussi de Gex alias Jaquerod. Une branche de cette famille devint bourgeoise de Fribourg en 1652. — PIERRE, de Broc, cordelier, D^r theol., musicien de talent, professeur de philosophie et de théologie, provincial des Frères mineurs de la province suisse, 1692, † à Soleure 2 mai 1715. — Voir MDR XXII et XXIII. — Dellion : *Dict.* II, 217. — *Étren. frib.* 1808, p. 179. — Archives d'État Fribourg : Rôle des bourgeois et Grosses de Gruyères. [G. Cx.]

JACQUES (LE PAUVRE). Jacques Boschung dit le « Pauvre Jacques » de Madame Élisabeth de France, * à Bellegarde (Fribourg) le 4 octobre 1757, fut valet de ferme, à La Buchille près de Bulle, vers 1786. Ne pouvant épouser la fille du fermier, il partit pour Paris et fut chargé par M^{me} Élisabeth, sœur de Louis XVI, d'organiser et de diriger sa vacherie de Montreuil près Versailles. M^{me} Élisabeth fit venir Marie-Françoise Magnin, la fiancée de Jacques, et le mariage eut lieu le 10 mai 1789. A cette occasion, la marquise du Travanet composa la *Romance du pauvre Jacques*, qui devint très populaire. Dès le début de la Révolution, Jacques Boschung fut chargé de la gérance de la vacherie de Montreuil. Il revint à La Buchille en 1794 et mourut le 2 septembre 1836. — Voir AF 1922 et 1923. — *Étrennes frib.* 1871. — ASHF IV, IX. — *La Gruyère illustrée* I. [G. Cx.]

JACQUIER. Nom de famille des cantons de Genève et du Valais.

A. Canton de Genève. Famille établie à Chêne-Thônex, genevoise 1816. — 1. PIERRE-FRANÇOIS, 1795-1868, D^r med., maire de Chêne-Thônex, membre du Conseil représentatif 1829, de la Constituante 1841, du Grand Conseil 1842. [B. SCHATZ.]

B. Canton du Valais. Famille de Savièse, citée autrefois à Anniviers et à Saint-Léonard. — 1. NICOLIN, châtelain d'Anniviers 1441. — 2. JEAN-BAPTISTE, capitaine, notaire, châtelain de Savièse 1804, député à la Diète valaisanne 1804-1826 ; successivement président et grand châtelain des dizains de Sion et d'Hérens entre 1808 et 1814. — AS. [J.-B. B.]

JACTATUS. Voir VICTORIDES.

JACUMET, GIACUMET, JAGMET, JACHMET. Famille répandue encore de nos jours dans diverses communes du cercle de Disentis (Grisons). Elle doit être originaire de Surrhein-Tavetsch d'où elle essaima d'abord à Disentis et à Truns. Elle doit son élévation à ses liens de parenté avec la famille de Florin à Disentis. *Armoiries* : d'azur à une fleur de lys d'or accompagnée en pointe de trois coupeaux de sinople. — 1. PETER, landammann de la juridiction de Disentis 1691-1692. — 2. JAKOB, secrétaire de la commune et du couvent de Disentis 1623, landammann 1630-1631. — 3. FLORIN, de Disentis, vicaire de la Valteline 1653, landammann de Disentis 1660-1661 et 1685-1686, podestat de Morbegno 1673, président de la Ligue Grise 1687. — 4. LUDWIG, de Truns, curé de Medels 1682-1688, de Tavetsch-Sedrun 1691-1716, vicaire épiscopal, † 14 avril 1716. — 5. CASPAR, de Disentis, Dr. theol., curé de Medels 1688-1692, de Ruschein 1692-1695, de Sagens 1695-1719 ; pendant son ministère éclata le conflit confessionnel de Sagens (1701). Doyen du chapitre oberlandais, † 15 janvier 1720. — 6. MELCHIOR, landammann de Disentis en 1687, président de la Ligue Grise en 1690 et 1696, membre du syndicat en Valteline 1693, podestat de Plurs 1703, de la Valteline 1731. — 7. FLORIN, de Disentis, curé de Platta 1723-1730, de Truns 1730-1732, vicaire épiscopal, chapelain de Rueras 1733-1734, curé de Vrin 1734-1741. — 8. JOHANN-FRANZ, de Disentis, landammann de cette juridiction 1694-1695. — Voir P. *Plac. a Spescha, Leben und Schriften*. — Protocoles de la Ligue Grise. — *Festschrift zur Fünfhundert-Jahrfeier des Grauen Bundes 1424-1924*. — LL. [P.-A. V.]

JECKELMANN (JECKELMANN). Famille éteinte de

la ville de Bâle. Son premier représentant est MARTIN, † 1536, tailleur de pierre près de l'Eselturm ; la profession de tailleur de pierre se transmet presque sans interruption à ses descendants. — 1. FRANZ, 1504-1579, renouela en 1527 ses droits à la corporation *zum Himmel*, conseiller en 1544. — 2. HEINRICH, 1565-1633, petit-fils du n^o 1, professeur de grec. — Une autre famille du même nom accéda à la bourgeoisie en 1535 avec HANS, tisseur de lin, de Beckensberg. Le nom s'éteignit dans la première moitié du XVII^e s. *Armoiries* : taillé de sable et d'argent à deux fleurs de lys de l'un en l'autre. — Voir Archives d'État de Bâle-Ville. — *Athenæ Rauricæ*, p. 365. — R. Thommen : *Gesch. der Univers. Basel*. — LL. [P. Ro.]

JECKLIN et JÆKLIN. Voir JECKLIN.

JÆGER. Familles des cantons d'Appenzell, Argovie, Fribourg, Grisons, Lucerne, Valais.

A. Canton d'Appenzell. JÆGER, YEGER, JÆGER. Nom de famille mentionné dès 1400 et porté par des membres du Conseil et du tribunal de diverses communes. — DAVID, d'Urnäsch, 1671-1740, rebouteur connu pour son habileté et ses cures miraculeuses. — Voir AU. — LL. — *Chronik* de Walsler. — Büchler (Mns. à la Bibl. cantonale). — Koller : *Geschlechterbuch*. [A. M.]

B. Canton d'Argovie. Famille de Herznach. — JOSEF, * 1^{er} décembre 1852, recteur de l'école de district de Baden 1875-1884, fondateur et rédacteur de la *Schweiz. Freie Presse*, membre de la Constituante de 1883 et 1884, du Grand Conseil dès 1885, conseiller national de 1896-1905 et dès 1911, ammann de la ville de Baden dès 1910. — DSC. — *Annuaire des aut. féd.* — MAX, fils du précédent, * 20 mai 1884 à Baden, Dr. jur., attaché à la légation suisse de Rome dès 1901, de Berlin en 1911, de Paris 1913-1917, de Madrid 1917-1922, consul général de Suisse à Athènes en 1922, ministre suisse à Vienne dès 1925. — PS 1925. [H. Tr.]

C. Canton de Fribourg. I. Famille de Zellingen près Wurzburg, reçue bourgeoise de Fribourg en 1779.

Armoiries : d'azur à un cor de chasse d'argent. — 1. JEAN-PHILIPPE, 1781-1839, élève de Pestalozzi à Berthoud, instituteur à Fribourg 1805-1828, l'un des meilleurs collaborateurs du P. Girard dans son œuvre de régénération scolaire. — 2. FRANÇOIS-PHILIPPE, fils du n^o 1, 1838-1905, professeur au collège Saint-Michel 1858-1863, professeur de langue et littérature françaises à l'école cantonale de

Saint-Gall 1866-1900, chef du recensement de Fribourg 1900-1904. A publié plusieurs opuscules de poésies et un recueil de chants populaires. — II. Famille naturalisée et bourgeoise d'Auboranges en 1853. — 1. JULES, * 1869, ingénieur aux ponts et chaussées du canton de Fribourg 1891-1892, aux fortifications du Gothard et de la Furka 1892-1897, ingénieur privé. A construit le pont de Pérolles à Fribourg 1920-1922, en collaboration avec Armin Lusser, et le pont de Zähringen 1922-1924 ; fut appelé à Genève pour la construction du pont Butin. — 2. HUBERT, neveu du n^o 1, * 1892, D^r med. 1918, attaché au service sanitaire fédéral ; publiâ : *Le développement des maladies vénériennes en Suisse* 1922. Établi à Zurich dès 1923. — Une autre famille Jäger est bourgeoise de La Magne depuis 1823. — Voir *Etr. frib.* 1906. — *La Liberté*, 1905, n^{os} 134, 144 ; 1911, n^o 291. — *Le Confédéré*, 1905, n^o 48. — Arch. d'État Fribourg : Rôle des bourgeois. — Renseignements personnels. [G. Cx.]

D. Canton des Grisons. JÆGER, JÆGER, JÆGHER. Famille de Mühlen, Sur, Avers, Casaccia, du Schanfigg, etc. — AUGUST Jægher, de Casaccia, * 7 septembre 1843 à Trieste, ingénieur, s'occupa du réseau routier des Grisons, de 1865 à 1879 de la construction de chemins de fer en Autriche et de la régularisation du Danube près de Budapest. Il organisa de 1880 à 1883 l'Exposition nationale suisse à Zurich ; fit pour la Confédération une étude approfondie de la législation suisse sur les cours d'eau. Rédacteur de la *Schweiz. Bauzeitung* 1900-1923, † 14 février 1924. — KARL, fils du précédent, ingénieur, succéda à son père à la direction



de la *Schweizerische Bauzeitung*. Auteur de différents travaux sur les voies ferrées et les usines hydrauliques en Suisse. [J.-R. THUOD.]

E. Canton de Lucerne. JÆGER, JÆGER. Familles de la ville de Lucerne, admises à la bourgeoisie en 1447 (venant de Muri), 1496, 1537 (venant de Rorschach). — JAKOB, messager de la ville vers 1486-1507. Des lettres qu'il portait en 1488 aux ambassadeurs de la Confédération près le roi Matthias lui furent ravies par la force en Autriche au-dessous de l'Ems. — Voir Segesser : *Kl. Schriften* II, 255-257. — HANS, du Petit Conseil 1521. — HANS, du Grand Conseil 1526, bailli d'Ebikon 1533, de Malers 1547-1548, recteur de l'hôpital 1553, bailli de Willisau 1556, du Petit Conseil 1556, † 1557. — FRIDOLIN, de Malers, sculpteur d'images de 1613-1634. — Voir SKL. — Archives d'État. — *Gfr. Reg.* — LL. [P.-X. W.]

F. Canton de Saint-Gall. Familles de l'Alte Landschaft, du Rheintal, mais plus spécialement du pays de Sargans, bourgeois au début de Vättis et de Pfäfers. UELI, de Bernang, est cité en 1383 ; JÆCLI Jeger est à Singenberg en 1386, HANS à Alberswil (Gossau) en 1424, etc. — 1. JOSEF-ANTON, de Pfäfers et de Tablat, * à Coire en 1832, † 19 août 1895 à Rotmonten, assumant pendant quarante ans une série de fonctions administratives et juridiques, ammann du district de Tablat dès 1801. — 2. JOSEF-GOTTFRIED, D^r med., de Pfäfers et Ragaz, * 15 mars 1837 à Ragaz, † au même lieu le 11 novembre 1901, député au Grand Conseil 1864-1867 et 1870-1873, membre du Conseil de l'instruction publique 1876-1891, revêtit de nombreuses charges communales. On lui doit le relèvement de la station de Ragaz. — 3. CARL (Emil-Friedrich), de Pfäfers, D^r jur., * 3 janvier 1869, juge cantonal 1896-1909, juge fédéral 1909, D^r jur. h. c. de l'université de Genève en 1909. Auteur de divers traités de jurisprudence et de législation, dont *St. Gallisches Privatrecht ; Kommentar des Bundesgesetzes über Schuldbetreibung und Konkurs*. — Voir USG. — Göldi : *Der Hof Bernang*. — Wartmann : *Der Hof Widnau-Haslach*. — *St. Galler Nbl.* 1896, p. 37 ; 1902, p. 50. — DSC. [B.]

G. Canton du Valais. JÆGER, JÆGER. Famille valaisanne, citée à Tourtemagne dès le début du XVI^e s. — THOMAS, de Tourtemagne, prieur de Niedergestelen de 1651 au 27 janv. 1658. — BWG II. [D. I.]

JÆGGI. Familles des cantons d'Argovie, Berne et Soleure.

A. Canton d'Argovie. — JAKOB, * 25 janvier 1829 à Aarbourg, étudia la médecine, meunier et agriculteur à Küttigen (Argovie), 1856-1866, conservateur en 1870 et directeur en 1883 des collections botaniques de l'École polytechnique fédérale à Zurich, professeur honoraire, l'un des meilleurs connaisseurs de la flore de la Suisse, † 20 juin 1894. — NZZ 1894, n^{os} 179 et 181. [H. Br.]

B. Canton de Berne. Famille bourgeoise de la ville de Berne, originaire de Laufenbourg. FRIEDRICH, bourgeois de Berne en 1532. JOHANNES, des Deux-Cents 1572. La famille a compté beaucoup d'ecclésiastiques. *Armoiries* : de gueules à un chien de chasse d'argent mouvant de trois coupeaux de sinople. — LL. — Gr. [H. Tr.]

C. Canton de Soleure. Famille de Derendingen entre autres, de Soleure dès 1863. — BERNHARD, * 17 août 1869 à Mümliswil, fit partie dès 1900 de la direction de la société de consommation suisse à Bâle, du Grand Conseil de Bâle de 1902 à 1917, conseiller national de 1911 à 1917, s'associa à la fondation de diverses entreprises coopératives, membre de nombreuses organisations économiques. — DSC. [H. Tr.]

JÆGGLI (JÆGLI, JÆGLI). Famille de Winterthur. *Armoiries* : de gueules au chevron renversé d'argent, accompagné de deux étoiles d'or et d'une croix d'argent. — 1. HANS, vers 1514. — 2. HANS, 1580-1643, et — 3. HANS-ULRICH, 1604-1654, furent peintres-verriers. — SKL. — NWT 1926, n^o 293. — 4. HANS-JAKOB, fils du n^o 3, * 26 novembre 1630, bourgeois de Zurich, chef d'escadron au service de France 1655-1657, † 26 octobre 1669. Il fonda un fidéicommiss familial encore existant. — 5. KARL-AUGUST, * 24 février 1824, peintre, travailla dans l'église de Winterthur et dans celles de

plusieurs autres villes suisses, † 19 avril 1879. — SKL. — ALBK. — 6. WALTER, * 17 juin 1862, peintre verrier, † à Brugg le 21 janv. 1926. — ALBK. — [L. F.] — 7. MARIO, * 2 mai 1880, d'une branche devenue tessinoise, D^r phil., botaniste, professeur 1905-1907 et directeur 1907-1915 de l'école normale de Locarno ; professeur 1916-1921 et dès 1921 directeur de l'école de commerce de Bellinzona. A publié : *Monografia floristica sul Monte Camoghè*, 1908 ; *Cenni sulla storia della scuola Ticinese*, 1912 ; *Cenni sulla flora ticinese*, 1921, etc. — [C. T.] — Voir *Das Geschlecht der Jæggl von Winterthur, Seen u. Yberg*. — De Seen est originaire — 8. HEINRICH, 27 octobre 1852-3 août 1923, négociant, philatéliste, président central de l'union des sociétés philatélistes 1908-1911, reçut le grand prix à l'Exposition internationale de Berne en 1910 pour sa remarquable collection de timbres-poste suisses, et la médaille d'or à l'exposition nationale suisse de 1914. — Voir *Schweizer. Briefmarken-Zeitung* 1923. [L. FORNER.]

JÆKLI (JÆKLI, JÆGLI). Vieux nom de famille d'Appenzell, diminutif de Jakob et que les actes citent souvent dès 1400. — Voir AU. — Koller : *Geschlechterbuch*. [A. M.]

JÆNTSCH. Famille éteinte de la ville de Berne. *Armoiries* : d'azur à la fleur de lys d'argent accompagnée en chef d'une étoile du même, et en pointe de trois coupeaux de sinople. — GERMAN, membre des Deux-Cents 1536, bailli de Ternier 1541, du Petit Conseil 1542, intendant de l'arsenal 1557, bailli d'Oron la même année, † 1570. — GEORG, des Deux-Cents 1539, † 1577. — LL. — Gr. — *Regimentsbücher* I. [H. Tr.]

JAGDBURG (C. Berne, D. Thoue, Com. Höfen, V. DGS). Château ruiné près de Stocken. Il portait aussi les noms de *Friedegg, Friedberg* ou *die Veste bei Stocken*, et plus tard, dans le parler populaire, *Jagdburg, Jagdberg* et *Jagberg*. Il appartenait vers 1300 au chevalier Berchtold von Amsoldingen, mais les moines d'Amsoldingen émettaient des prétentions à sa possession. Il dut rester en mains de ses descendants. Les droits de haute juridiction qui étaient attachés au château passèrent probablement à l'Autriche par la confiscation qui suivit le régime de Windisch. Le château fut entre autres la propriété de l'avoyer bernois Ludwig von Seftigen en 1400, Franz von Scharnachtal en 1419, Nicolas de Diesbach avant 1436. Peu après 1500, il passa aux Wattenwyl, qui le conservèrent probablement jusqu'en 1642, puis le cédèrent au gouvernement bernois. Au XVII^e s., il commença à tomber en ruines. — Voir v. Mülinen dans BT 1903, p. 213. [H. Tr.]

JAGDMATT mieux **JAGMATT (C. Uri, Com. Erstfeld, V. DGS).** Prairie et ancienne chapelle de pèlerinage. Trouvaille d'un couteau de bronze (conservé dans la sacristie). La chapelle, citée déjà le 7 mai 1339, fut rebâtie ou agrandie et inaugurée en 1379. Celle d'aujourd'hui a été construite en 1637-1638. Elle devint en 1790-1791 et en 1894. A la Saint-Marc, le 25 avril, toutes les paroisses de l'ancien canton s'y rendaient en pèlerinage ; huit d'entre elles le font encore aujourd'hui. C'est là que le peuple uranais commença, le 26 avril 1799, le soulèvement contre le gouvernement helvétique. — Voir *Urner Nbl.* XII. — Lang : *Hist. theolog. Grundriss* I, p. 780. — Lusser : *Leiden und Schicksale*. — Burgener : *Wallfahrtsorte* I, p. 469. *Gfr. Reg.* — Scherrer : *Beitr. zur Urgesch.* II, p. 28. — Gislser : *Geschichtliches aus Uri*, p. 128. [Jos. MÜLLER, A.]

JAGGI, JACKY. Familles des cantons de Berne et du Valais. Ce nom dérive de *Jacob*.

A. Canton de Berne. I. JAGGI. Vieille famille de l'Oberland bernois répandue dans tout le canton, mais plus spécialement à Gessenay. WERNHERUS, *dictus* Jacchi, témoin à Thoue en 1250 ; JAGGI, aubergiste à Spiez en 1320 ; JOHANNES Jacis à Gessenay en 1368, etc. — FRB. — *Armoiries* : une femme debout sur trois coupeaux, tenant un trèfle dans la droite et accompagnée de deux étoiles en chef (émaux inconnus). La famille donna naissance aux XVII^e et XVIII^e s. à plusieurs médecins et notaires. — 1. HANS, lieutenant 1725, landammann 1728. — 2. MARTIN, de Gsteig, notaire, huissier 1746, ammann 1747. — 3. HANS-JAKOB, huissier 1751, landammann 1754. — 4. CHRISTIAN-EMANUEL, 1794-

1868, de Gsteig, notaire à Thoune, juge cantonal, préfet d'Interlaken, président du Grand Conseil (landammann) 1844, député à la Constituante 1846. — 5. FRANZ-DANIEL-ALBRECHT, 1796-1870, frère du n° 4, notaire et avocat, député au Grand Conseil 1831-1835 et 1838, à la Constituante 1846, puis conseiller d'État 1847-1849. — *SBB V.* — 6. JOHANN, de Frutigen, instituteur, puis notaire à Frutigen, député au Grand Conseil 1831, président du tribunal de Frutigen, conseiller d'État 1838-1846, intendant de Frutigen 1850. — *SBB IV.* — 7. ARNOLD, * 1890, D^r phil., maître au séminaire cantonal à Berne, auteur de *Ueber Johann von Müllers Geschichtsauffassung.* — Voir en général *Saamerchronik.* [R. M.-W. et E. J.]

II. JACKY. Cette famille se rattache à la famille Jaggi de Gessenay, elle est représentée aujourd'hui à Bienne, à Aarau et à Berne. L'ancêtre est ULRICH, † en 1741 à Hirschtal (Palatinat). Son petit-fils JOHANN-MICHAEL fonda la branche de Bienne en 1818; un arrière-petit-fils, JOHANN-KARL, fut la souche de celle d'Aarau en 1819. — 1. EDOUARD-MICHEL, de Bienne, * 1863, secrétaire de division au département fédéral de l'économie publique à Berne, colonel, auteur de traités d'agriculture et de *L'occupation des frontières suisses en 1870-1871*; *La question de la vallée des Dappes.* — 2. WILHELM-AUGUST-GOTTLIEB, d'Aarau, 1833-1915, topographe, travailla à la triangulation du canton de Berne, dirigea celle du canton d'Argovie de 1868 à 1875, puis travailla jusqu'à sa mort au bureau topographique fédéral à Berne. — 3. THEODOR, fils du n° 2, * 1867, chef d'orchestre et compositeur à Morat. — 4. PHILIPP, frère du n° 3, * 1870, pasteur d'Oberwil dans le Simmental, bourgeois de Berne 1899, auteur de chants et de poèmes religieux. — 5. ERNST, frère des n° 3 et 4, * 1874, D^r phil., auteur de travaux de pathologie végétale; président de la Société suisse d'arboriculture fruitière. *Armoiries* de la famille d'Aarau: d'azur au pal d'argent, chargé d'un bâton issant de trois coupeaux de sinople accosté de deux étoiles d'argent. [E. J.]

B. Canton du Valais. Les JAGGY, originaires de la vallée d'Anniviers acquièrent au XV^e s. la bourgeoisie de Varone. — *BWG II.* [D. I.]

JAGGIN (JACQUYN). Famille qui paraît du XIII^e au XVIII^e s., à Loèche et dans les montagnes de Loèche. — JOHANNES, probablement de Loèche, chanoine du Grand Saint-Bernard, publia en 1737 *Paradies christlicher Seelen.* — *BWG II.* [D. I.]

JAGMET. Voir JACUMET.

JAHN. Famille de Douanne (Berne), dont elle est

bourgeoise dès 1826 avec — 1. KARL-CHRISTIAN, 1777-1854, d'Oelsnitz (Saxe), professeur de littérature à l'académie, plus tard université de Berne dès 1804. La liste de ses ouvrages se trouve dans *SBB IV.* — Voir Alb. Jahn: *Biographie v. Karl Jahn.* — [H. Tr.] — 2. ALBERT, 1811-1900, D^r phil., philologue, historien et archéologue du canton de Berne, maître au gymnase de Bienne 1837, à l'école industrielle de Berne 1839, adjoint aux archives fédérales 1853-1862, bibliothécaire de la Confédération 1862-1868, fonctionnaire du Département fédéral de l'Intérieur 1868-1895. Professeur h. c. 1894.



Albert Jahn.

D'après un portrait dans *Nbl. d. Lit. Ges. Bern*, 1916.

Ses ouvrages principaux sont: *Der Kl. Bern antiq.-topogr. beschrieben*, 1850; *Chronik des Kts. Bern*, 1857; *Die keltischen Allertümer der Schweiz*, 1860; *Gesch. der Burgundionen* 1874. — Voir O. Tschumi: *Aus dem Nachlass A. Jahn's 1811-1900*, dans *Nbl. der Lit. Gesellschaft Bern* 1916. — Catalogue de la Bibl. Nat. — [O. T.] — 3.-4. KARL-ALEXANDER-ALBERT, architecte, 1841-

1886, et RUDOLF-FRIEDRICH, peintre, 1844-1883, fils du n° 2, sont mentionnés dans *SKL.* — *SBB I.* — CARL, * 1853, d'abord géomètre, puis avocat à Berne, procureur de district 1884-1887, procureur général 1888-1892, auteur d'un volume de poésies: *Glossen und Reime*, † 15 juin 1921. — *Bund* 1921, n° 250. [H. Tr.]

JAILLET. Nom de plusieurs familles vaudoises. I. Famille noble, originaire de Givrins, où elle est connue dès 1381, qui a joué un certain rôle à Nyon et à Aubonne et s'est éteinte au XVIII^e s. — II. Famille fixée à Vallorbe dès 1396, existant encore, qui a donné des notaires, des magistrats et des députés sous les régimes bernois et vaudois; actuellement représentée par — GUSTAVE, syndic et député au Grand Conseil. [M. R.]

JAIN. Famille d'origine française, admise en 1665 à la bourgeoisie de Morges (Vaud). — 1. BENJAMIN, † 24 août 1803, coseigneur de Yens, secrétaire municipal à Morges; prit une part active à la révolution vaudoise, fut membre de la Chambre administrative du Léman et député au Grand Conseil de 1803. — 2. GÉDÉON, banquier à Paris, auteur de lettres fort intéressantes sur la Révolution française qui ont été publiées en 1882 par son petit-neveu, BENJAMIN, médecin à Morges (1813-1877). [M. R.]

JAKOB, JACOB. Familles des cantons d'Appenzell, Berne, Grisons, Saint-Gall, Schwyz, Unterwald.

A. Canton d'Appenzell. Famille originaire de Schwyz qui acquit plus tard encore la bourgeoisie de Saint-Gall. — 1. JOST, s'établit au début du XVI^e s. à Appenzell, fonda en 1537 une société pour le commerce des toiles, et reçut la bourgeoisie pour services rendus au canton; député en 1542 à la Diète, il vit la Réforme d'un œil favorable. — 2. PAULUS, d'Appenzell, fils du précédent, membre du Conseil 1556-1564, trésorier général 1566-1581, il empêcha la conjuration projetée en 1587 contre les réformés, se rendit en 1588 à Gais comme adhérent de la confession nouvelle, il encouragea la séparation du pays en 1597. Il fit souche des familles Jakob des Rhodes-Extérieures. — 3. JOHANN, de Trogen, 29 janvier 1804-17 août 1868, occupa de 1844 à 1859 diverses charges publiques, porte-bannière, *Landeshauptmann*, vice-landammann, trésorier général, conseiller aux États 1848-1853. — Voir Zellweger: *Gesch. III*, 21. — *App. Monatsblatt* 1840. — Schäfer: *Materiellen.* — *Appenzeller Zeitung* 1868, n° 193. — Koller: *Geschlechterbuch.* [A. M.]

B. Canton de Berne. Famille répandue dans le district d'Aarberg, représentée aussi à Anet, Gsteig, Langnau, Lauperswil et Trub. — 1. PETER, de Langnau, 1816-1878, instituteur à Fraubrunnen de 1835-1853, eut le mérite de dessécher les marais de Fraubrunnen; il se voua dès 1853 à l'apiculture et acquit par ses publications et ses découvertes dans ce domaine une renommée étendue. — *SBB 3.* — 2. NIKLAUS, 1820-1900, instituteur à l'orphelinat de Berne 1842, à Vevey 1845, au progymnase de Bienne 1861-1893, auteur de *Pflanzenkunde* et de manuels de géographie. — *VSNG 83.* — *SL 45.* — 3. ERNST, de Dieterswil, * 1879, mécanicien, conducteur de locomotive aux C. F. F. dès 1914, député au Grand Conseil dès 1918, conseiller national dès 1919. — *DSC.* — Annuaire des autorités féd. [H. Tr.]

C. Canton des Grisons. JACOB (JACUM), plus récemment CAJACOB (CAJACUM). Famille de Somvix qui paraît au XV^e s. aussi à Truns. *Armoiries*: de gueules au lion d'or tenant entre ses pattes une étoile du même à 6 rais, posé sur un mont de sinople. — 1. MARTIN Jacobs (Jacum), de Truns, *Landrichter* de la Ligue Grise 1458: comme président du tribunal des Quinze, il se prononça dans l'affaire du comte Nicolaus von Zollern contre l'oncle de ce dernier, le baron Georg von Rhäzüns. La femme de Martin, *Mutter Elsy*, dota diverses fondations pieuses de Truns. — Voir P.-A. Vincenz: *L'alp Russein de Trun* dans *Ischi XVI.* — La branche Cajacob (Cajacum) de Somvix a donné entre autres: — 2. BADRUT (Peter), landammann de Disentis 1706-1707, délégué aux Diètes de la Ligue

